Le Monde

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – No 16996 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 17 SEPTEMBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : Pie XII, Jean d'Ormesson, Linn Ullmann...

Radioscopie du budget 2000

■ Les baisses d'impôt pour les ménages et les entreprises

■ Le détail des crédits, ministère par ministère

■ Les zones d'ombre de la loi de finances

■ Jacques Chirac demande que les Français profitent plus de la croissance

Lire pages 6 à 8

Algérie, le jour du pardon

● Le « oui » devait largement l'emporter, jeudi, au référendum sur « la concorde civile et la paix » ● Il offre une large amnistie aux militants islamistes ● L'ampleur du plébiscite pour le président Bouteflika dépendra de la participation ● Notre enquête auprès des Algériens de France

LES ALGÉRIENS étaient appelés à se prononcer par référendum, jeudi 16 septembre, sur la question : *« Approuvez-vous la démarche générale du président de la République visant à la concorde civile et à la paix »* ? La législation dite de concorde civile accorde une assez large amnistie aux islamistes. Selon tous les observateurs, la victoire massive du *« oui »* ne faisait pas de doute. Seul le taux de participation, considéré comme un indicateur de l'adhésion de la population aux initiatives à venir du président Bouteflika, constituait une relative inconnue. Se fondant sur le vote des Algériens de France, pour qui le scrutin avait débuté le samedi 11, les autorités d'Alger s'attendaient à une participation importante.

Aucun parti en Algérie n'a appelé ses partisans à voter *« non »*. Mais les dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) et une partie de l'opposition laïque, qui prônent tacitement l'abstention, critiquent la *« démarche »* d'Abdelaziz Bouteflika, élu dans des conditions contestéees en avril dernier. Ils lui reprochent à travers ce référendum de ne chercher qu'à asseoir sa légitimité. Dans une déclaration au *Monde*, le numéro 3 de l'ex-FIS, Abdelkader Hachani, dénonce la *« démarche personnelle inquiétante »* du chef de l'Etat et exige la levée de l'interdiction qui frappe son parti.

Le référendum devrait être suivi d'une série de *« gestes »* symboliques confirmant la volonté de *« concorde civile »* du président Bouteflika. Parmi les plus attendus, de nouvelles mesures de grâce pour des islamistes (dont environ 30 000 seraient toujours incarcérés), et l'élargissement d'Abassi Madani, le chef de l'ex-FIS aujourd'hui illégal. Un nouveau gouvernement devrait être formé, réunissant des formations laïques ralliées au président et des partis islamiques modérés. Comme chacun de ses prédécesseurs, M. Bouteflika pourrait proposer à ses concitoyens l'adoption d'une nouvelle Constitution.

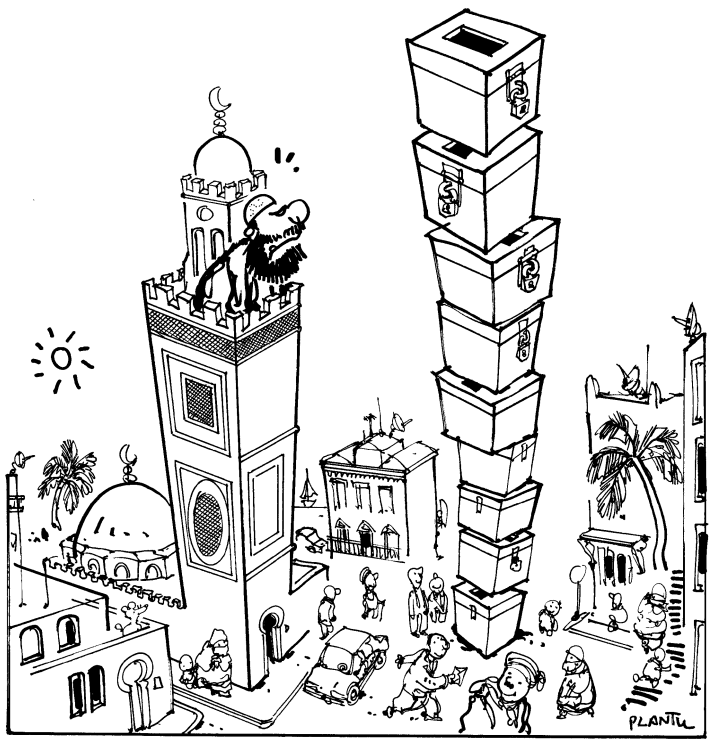

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 17

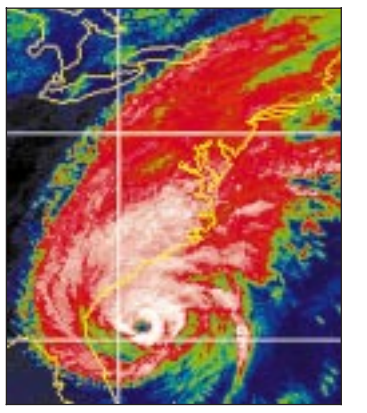

HO/REUTERS

CYCLONE

Floyd frappe l'Amérique

Plus de trois millions et demi d'Américains se sont précipités sur les routes pour échapper au cyclone Floyd. Jamais les Etats-Unis n'ont connu un tel exode. Bien que Floyd ait perdu de sa puissance, les vents qu'il souffle atteignent 200 km/h. L'état d'urgence a été décrété en Géorgie et dans les deux Caroline qu'il a touchées, jeudi 16 septembre, vers 3 heures du matin. Les régions situées plus au nord sont en alerte, jusqu'au nord de New York. Dans l'Atlantique, deux autres cylones, Gert et Harvey, progressent vers les côtes. p. 30

Le yen s'envole

LA DEVISE japonaise a atteint, mercredi 15 septembre, 103,50 yens pour 1 dollar, son cours le plus élevé depuis trois ans face au billet vert. La monnaie nippone a aussi touché des sommets historiques face à l'euro. Les dizaines de milliards de dollars mobilisées par la Banque du Japon pour enrayer la flambée de sa devise ont été inefficaces. Les Américains et les Européens n'ont pas jugé bon, jusqu'à présent, de coopérer avec Tokyo. Inquiète pour la santé des entreprises exportatrices, la Bourse de Tokyo a fortement baissé, jeudi 16 septembre. L'indice Nikkei a cédé 2,73 %. Les espoirs de reprise économique dans l'archipel sont à l'origine de la remontée de la devise japonaise.

Lire page 20

Un homme, un fusil : sept morts dans une église du Texas

WASHINGTON
de notre correspondant

Sept morts, mercredi 15 septembre au soir, dans une église de Fort Worth (Texas), sept personnes abattues à coups de fusil par un homme qui s'est ensuite donné la mort. Le drame – l'un de ceux dont les Etats-Unis ont la triste habitude – s'est produit à 19 heures, heure locale (2 heures du matin jeudi, heure de Paris), dans l'église baptiste de Wedgwood au cours d'une réunion de jeunes à l'occasion de la rentrée scolaire. Environ 150 personnes étaient rassemblées autour du révérend Dax Hughes dans cette banlieue blanche de la cité jumelle de Dallas, quand l'homme a poussé brutalement la porte du bâtiment de briques rouges. Les participants venaient d'entonner un hymne. L'homme a ouvert le feu.

Des témoins l'ont décrit comme un Blanc, barbu, les cheveux longs, vêtu de noir, une cigarette à la bouche, traversant l'église en vidant son fusil sur les fidèles, puis le rechargeant et tirant encore. Il hurlait des insultes contre les baptistes, affirmant : *« Tout ce à quoi vous croyez, c'est de la merde ! »* Puis il s'est assis sur un banc et a dirigé le canon de son arme vers sa tête. Une bombe artisanale a explosé pendant le drame. Traumatisés par le massacre de l'école de Littleton (Colorado) – quinze morts, le 20 avril –, les participants se sont plaqués contre le sol. *« On a fait comme ils nous ont appris au lycée :* "Dès que vous entendez des coups de feu, jetez-vous à terre !" », a déclaré l'un d'entre eux.

Le gouverneur du Texas, George W. Bush, a déclaré qu'il s'agissait d'*« une terrible tragédie, rendue plus horrible encore parce qu'elle s'est produite dans un lieu d'espoir et d'amour »*. Principal candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, il est un partisan déclaré du droit de chaque Américain de porter des armes à feu.

Malgré les efforts du lobby des armes – la puissante NRA (National Rifle Association), présidée par l'acteur Charlton Heston –, on assiste à une lente évolution de l'opinion qui touche en particulier l'électorat féminin républicain des banlieues aisées. Selon un récent sondage du *Washington Post*, 77 % des personnes interrogées étaient favorables à l'interdiction de la vente des armes de guerre, 49 % opposées au droit de porter une arme dissimulée, et 32 % contre la vente des armes de poing.

Il ne se passe pas de mois sans que les Etats-Unis soient endeuillés par une fusillade sanglante. Le 10 août, un extrémiste blanc avait ouvert le feu contre un centre juif de Californie, à Los Angeles, avant d'abattre un postier qui avait le malheur d'être d'origine philippine. Le 14 septembre, toujours en Californie, à Anaheim, trois personnes ont été tuées dans un hôpital par un homme perturbé par la mort de sa mère. Selon des sources gouvernementales citées par *USA Today*, il y a environ 240 millions d'armes à feu en circulation dans le pays pour une population de 270 millions, soit près d'une arme par personne. Et celles-ci ont causé la mort de 750 000 personnes en quarante ans, soit quinze fois plus que le nombre des GI tués pendant la guerre du Vietnam.

Patrice de Beer

TELEGRAMME DE BREST

ENQUÊTE

Martyre au Salvador

Madeleine Lagadec, jeune infirmière bretonne, avait épousé la cause de la guérilla révolutionnaire salvadorienne au début des années 80. Elle a été assassinée par des militaires, le 15 avril 1989, dans un hôpital de la guérilla. Dix ans après, la justice française demande à nouveau des comptes aux criminels qu'elle a identifiés. p. 16

Réponse à Bernard Bonnet

GÉRARD PARDINI

DANS un entretien au *Monde*, l'ancien directeur de cabinet de l'ex-préfet de Corse se déclare *« choqué par le cynisme et la lâcheté »* de Bernard Bonnet. Selon Gérard Pardini, la *« stratégie »* de M. Bonnet est de *« sauver sa peau par tous les moyens* (...), *en mettant en cause ses anciens collaborateurs »*.

Lire page 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 917 - 7,50 F

JEAN D'ORMESSON
de l'Académie française

LE RAPPORT GABRIEL

roman

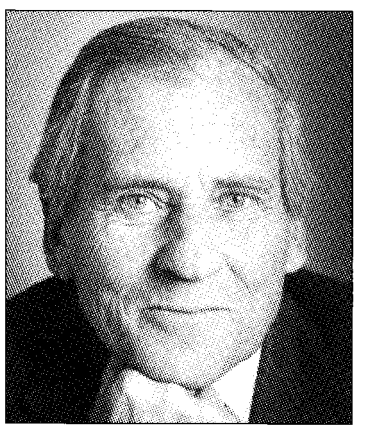

GALLIMARD

Ph. J. Sassier

Gallimard - 572 206 733 RCS Paris B.

POINT DE VUE

Le dernier rêve de ma mère

par Pedro Almódovar Caballero

CE samedi, en sortant dans la rue, je découvre que la journée est magnifiquement ensoleillée. C'est le premier jour de soleil sans ma mère. Je pleure derrière mes lunettes. Je pleurerai souvent ce jour-là.

Je n'ai pas dormi, la nuit précédente. Je marche comme un orphelin pour trouver un taxi qui me mènera au Funérarium du Sud.

Je ne suis pas quelqu'un de prodigue en visites et autres formalités, mais ma mère est un personnage essentiel de ma vie. Pour mon nom public, je n'ai pas mis le sien à côté de celui de mon père, comme c'est l'usage en Espagne et comme elle l'aurait souhaité. *« Tu t'appelles Pedro Almódovar Caballero. Qu'est-ce que c'est que cet Almódovar tout seul ? ! »*, m'a-t-elle dit un jour, et elle était presque fâchée.

« Les gens croient que les enfants sont l'affaire d'un temps. Mais cela dure. Longtemps. Très longtemps. » C'est ce que disait Lorca. Les mères non plus ne sont pas l'affaire d'un temps. Et elles n'ont besoin de rien de particulier pour être essentielles, importantes, inoubliables, didactiques. Les mères, ça résiste à tout. J'ai beaucoup appris de ma mère, sans que ni elle ni moi ne nous en rendions compte. J'ai appris quelque chose d'essentiel pour mon travail, la différence entre fiction et réalité et comment la réalité a besoin d'être complétée par la fiction pour rendre la vie plus facile.

Je me souviens de ma mère à tous les moments de sa vie. La partie la plus épique, peut-être, c'est celle qui s'est déroulée dans un village de Badajoz, Orellana-la-Vieja, pont entre deux grands univers où j'ai vécu avant d'être englouti par Madrid : la Manche et l'Estrémadure.

Même si mes sœurs n'aiment pas que j'en parle, la situation économique de la famille dans les premiers temps de ce séjour était précaire. Ma mère a toujours été très créative, je n'ai jamais connu personne d'aussi inventif. Dans la Manche, on dit de quelqu'un comme elle : *« Elle est capable de tirer du lait d'une burette à huile. »*

Lire la suite page 19

***Pedro Almodóvar Caballero** est cinéaste.*

GUIDE

Aux arts, citoyens !

A l'occasion des XVIes Journées du patrimoine, du 18 au 19 septembre, *Le Monde* publie une sélection du programme national, axée sur le thème de la citoyenneté. Ces journées s'accompagnent d'une campagne sur le « patrimoine commun » de l'Europe. p. 32 et notre cahier spécial

International	2	Tableau de bord	25
France	6	Aujourd'hui	28
Société	10	Météorologie, jeux	31
Carnet	14	Culture	32
Régions	15	Guide culturel	34
Horizons	16	Kiosque	35
Entreprises	20	Abonnements	35
Communication	24	Radio-Télévision	36

LeMonde Job: WMQ1709--0002-0 WAS LMQ1709-2 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 11:13 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0453 Lcp:700 CMYK

ALGÉRIE La population algérienne votait jeudi 16 septembre, sur la question : *« Approuvez-vous la démarche générale du président de la République visant à la concorde civile et à la paix » ?* ● LE « OUI » devrait très largement l'emporter, aucun parti n'appelant à voter « non ». ● L'EX-FIS (Front islamique du salut) et une partie des « réconciliateurs » critiquent la *« démarche personnelle »* d'Abdelaziz Bouteflika, lui reprochant de ne chercher qu'à renforcer son pouvoir sans proposer une réelle réconciliation nationale. Ceux-là prônent tacitement l'abstention. ● LE TAUX de participation au scrutin constituera un indicateur du degré d'adhésion de la population aux projets du chef de l'Etat. ● LE RÉFÉRENDUM devrait être suivi de la formation d'un nouveau gouvernement. M. Bouteflika pourrait aussi proposer une nouvelle Constitution.

Un référendum-plébiscite pour un président algérien en quête de réformes

Les Algériens étaient appelés jeudi 16 septembre à se prononcer sur la législation dite de « concorde civile » proposée par Abdelaziz Bouteflika. Le large succès du « oui » ne faisait aucun doute. La consultation devrait être suivie de la formation d'un nouveau gouvernement

ALGER
de notre envoyé spécial

La campagne d'explications est terminée. Après une ultime réunion publique, mercredi 15 septembre, dans la capitale, il ne reste plus au président Bouteflika qu'à attendre l'issue du référendum du jeudi 16 septembre sur la *« concorde nationale »*. Le résultat ne fait aucun doute : les électeurs vont plébisciter la stratégie du chef de l'Etat pour restaurer la paix. La seule inconnue concerne le taux de participation : les autorités prédisent qu'il sera élevé.

Le chef de l'Etat a fait du référendum l'acte fondateur d'une ère nouvelle. Il faut tourner la page de la violence, s'accepter mutuellement et travailler pour une Algérie *« puissante à l'intérieur et respectée à l'extérieur »*, n'a-t-il cessé de marteler à chacun de ses meetings, retransmis jusqu'à plus soif par les médias officiels. Orateur hors pair, sachant faire vibrer la corde patriotique de ses concitoyens ou les faire rire par ses traits d'humour, Abdelaziz Bouteflika a incontestablement réussi son pari. Populiste, séducteur, il a conquis des Algériens habitués à des présidents muets ou mal à l'aise en public (hormis Mohamed Boudiaf, assassiné en 1992). *« Avant, quand un président passait à la télévision, on zappait. Lui, on l'écoute »*, résume un cadre d'entreprise.

C'est pourtant un discours sans complaisance qu'il leur tient. *« Le pays manque de logements. Le chômage atteint des sommets. L'Etat n'a rien à offrir : les caisses sont vides. Retroussez vos manches »*, n'a-t-il cessé de marteler. Ce constat d'impuissance, assorti d'appels à l'effort et au redressement national, s'accompagne de la promesse de lendemains qui chantent. C'est cet espoir de changement que les Algériens d'âge mûr, semble-t-il, attendaient, tandis que les jeunes sont restés plus circonspects.

Le retour sur la scène politique du chef de la diplomatie de Boumediène a bousculé les partis. En témoigne leurs réactions déconcertantes à la loi sur la concorde soumise au référendum (alors qu'elle est déjà entrée en application). Dans le camp du « oui » se côtoient par exemple un parti laïque comme le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), catalogué « éradicateur », et les islamistes « modérés » du MSP de Mahfoud Nahnah, qui participent au gouvernement. Or tout oppose les deux formations. Dans l'autre camp, qui n'a pas donné de consigne de vote claire (mais prône l'abstention), un certain malaise est également décelable. Outre une frange d'« éradicateurs » irréductibles, s'y retrouvent une majorité de « réconciliateurs » (les socialistes du FFS d'Aït Ahmed, les trotskistes du PT, les partisans islamiques du docteur Taleb Ibrahimi, une fraction d'anciens du FIS et des personnalités indépendantes) qui, depuis des années, prêchent pour une solution politique avec les islamiques pour mettre un terme aux violences.

ÉLARGISSEMENT DE MADANI ?

Ces « réconciliateurs » ne se reconnaissent pas dans la démarche du président, jugée vague et timide par certains, sans lendemain par d'autres. *« La loi n'organise pas une réconciliation mais la reddition des islamistes. Elle piétine leur dignité. C'était déjà la démarche du président Zeroual avec sa loi sur la rakhma* [la clémence]. *Elle a échoué. Bouteflika ne ramènera pas davantage la paix que son prédécesseur »*, explique l'avocat des anciens responsables du FIS, Ali Yahia Abdennour.

Un parti comme le FFS voit dans l'initiative du chef de l'Etat un moyen commode pour faire oublier qu'il a été mal élu au printemps et qu'il recherche avant tout un chèque en blanc, prélude à *« une nouvelle ère de glaciation »*. Autant de critiques auxquelles n'adhère pas l'ensemble de l'électorat « réconciliateur ». Une partie aura voté jeudi pour *« donner une chance à la paix »*, comme le dit un enseignant. Les résultats en Kabylie, fief du FFS, seront un bon indicateur.

Après le référendum (et le retour du chef de l'Etat de l'assemblée générale des Nations unies), des gestes symboliques pourraient venir conforter la concorde concoctée par le président, mais conçue dans ses grandes lignes et de longue date par les responsables de l'armée : mesures de grâce pour des islamistes incarcérés (plusieurs centaines en ont bénéficié en juillet, mais il en resterait plus de 30 000), élargissement d'Abassi Madani, chef historique du FIS, libération collective des membres de l'AIS, le bras armé du Front islamique du salut.

Mais la formation d'un nouveau gouvernement est surtout attendue. Installé à la présidence au printemps, M. Bouteflika a préféré conserver dans un premier temps le gouvernement de son prédécesseur. Moyennant quoi la machine gouvernementale tourne à vide. Face à une présidence toute puissante, les ministres ne sont plus que des exécutants dociles. Ce partage inégal devrait cesser avec la constitution du prochain gouvernement. Outre des représentants des partis de l'ancienne majorité qui avaient soutenu la candidature de M. Bouteflika à la présidence, la future équipe incluera des personnalités de deux formations laïques ralliées au chef de l'Etat, le RCD de Saïd Sadi et l'ANR de l'ancien premier ministre Redha Malek. Au gouvernement vont donc cohabiter des islamistes « modérés » et des laïques de choc. *« Une décantation se fera plus tard, lorsque des choix de société viendront sur le tapis. D'ici là, la coalition restera ce qu'elle est. Ni la réconciliation nationale, ni les questions économiques ne la feront éclater »*, pronostique Abdelaziz Belkadem, un « réconciliateur » proche du chef de l'Etat. Selon l'ancien président de l'assemblée, s'il n'est pas dans les projets de M. Bouteflika de se doter d'un « parti du président », en revanche, il pourrait proposer aux Algériens une nouvelle Constitution. Depuis l'indépendance, tous les présidents sans exception ont modifié la loi fondamentale dont ils avaient hérité. La continuité, au moins sur ce plan, devrait donc l'emporter.

Jean-Pierre Tuquoi

Un fort chômage

CARACTÉRISTIQUES

- PRÉSIDENT **Abdelaziz BOUTEFLIKA** le 15 avril 1999 avec 73,8 % des suffrages exprimés
- PREMIER MINISTRE **Ismaïl Hamdani**
- NATURE DU RÉGIME **présidentiel**
- NOMBRE D'ÉLECTEURS **17,5 millions**
- CHAM. DES DÉPUTÉS **élect. 5 juin 1997** (RND obtient 155 sièges/380)
- CONSEIL DE LA NATION **25 déc. 1997** (80 à 96 sièges à pourvoir au profit du RND + 48 % sièges désignés)
- POPULATION **38,9 millions d'hab.**
- DENSITÉ **31,9 hab/km²**
- ESPÉRANCE DE VIE **64,2 ans**
- TAUX D'ALPHABÉTISATION DES ADULTES **61,6 % en 1995**

ÉCONOMIE

- PNB (1998) **44,6 milliards de $**
- PNB/HAB. **1 600 $**
- TAUX CROISSANCE ANNUEL MOYEN : 1987-1998 **2,4 %**
- CHÔMAGE **28 %**

PRINCIPALES PRODUCTIONS • 1998

- PÉTROLE (production) **1,38 million de barils/jour** (1,7 % du marché mondial)
- GAZ NATUREL **4e exportateur mondial**

Elf revient en Algérie

Vingt-huit ans après, Elf Aquitaine revient. La société française a signé un accord avec l'américain Arco pour prendre 40 % dans le contrat de partage de production du gisement de pétrole de Rhourde El Baguel, à 100 km à l'est d'Hassi Messaoud. L'ensemble des investissements à réaliser, sur vingt-cinq ans, est de l'ordre de 1,5 milliard de dollars. Le Sahara, avec la découverte d'Hassi Messaoud, *« puits de la chance »*, en 1956, est à l'origine du développement du groupe Elf, allant alors jusqu'à fournir la moitié de sa production de brut. Le départ contraint du sol algérien, en décembre 1971, suite à la nationalisation des secteurs pétrolier et gazier, avait provoqué un traumatisme chez Elf. La compagnie française avait alors décidé de ne plus réinvestir dans ce pays.

TROIS QUESTION À...

ABDELKADER HACHANI, NUMÉRO 3 DU FIS

1 En tant que principal responsable du Front islamique du salut (FIS), aujourd'hui interdit, quelle est votre position concernant le référendum ?

Nous sommes partisans de la paix et favorables à une consultation populaire dès lors qu'une question claire, explicite, est posée. Ce n'est pas le cas avec ce référendum. La démarche du président Bouteflika est ambiguë. Elle ne réglera rien sur le fond. Je redoute une poursuite de la violence. La consultation aurait dû être l'aboutissement d'un dialogue entre les partis et non une démarche personnelle inquiétante. Inquiétante, car nous redoutons de plus en plus qu'après le 13 janvier 2000 [les effets de la loi sur la concorde nationale doivent cesser à cette date] l'option répressive l'emporte. Une loi censée ramener la paix ne peut pas être limitée dans le temps. Elle doit être permanente.

2 Le chef historique du FIS, Abassi Madani, actuellement en résidence surveillée, a pourtant apporté sa caution à la démarche du président Abdelaziz Bouteflika, pourquoi ?

Madani est détenu. C'est vrai qu'il a appuyé le processus au tout début, bien avant que l'on connaisse le texte de la loi sur la clémence. Mais il a dit aussi clairement – par écrit – que ses positions n'engageaient que lui et non l'ensemble du mouvement. Que pense-t-il aujourd'hui ? Je n'en sais rien. On m'a empêché de le rencontrer pour le nouvel an. Il n'est pas libre de ses mouvements, donc dans l'incapacité d'exercer des responsabilités. Ali Benhadj [le numéro 2 du FIS, détenu au secret] a également un rôle à jouer dans la recherche d'une solution. Et il est prêt, je vous assure, à participer à toute initiative qui bénéficierait au peuple algérien, quitte ensuite à retourner en prison. Il a envoyé un message au président Bouteflika en demandant à ce qu'il soit rendu public. Pourquoi ne le fait-on pas ?

3 Que représente le FIS aujourd'hui ?

Une décennie de répression a altéré l'image du mouvement et le projet islamique. Nous restons cependant une force politique importante ancrée dans la société algérienne, mais une force politique interdite, que l'on cherche à diviser. Notre programme demeure celui qui existait en 1991, lors de l'interruption du processus électoral. Si le pouvoir est véritablement convaincu que le FIS n'a plus d'écho, pourquoi nous interdire ? Nous exigeons la levée de l'interdiction qui nous frappe. A défaut, certains, parmi nos partisans, préconisent la création d'un nouveau parti. Encore faudrait-il que les conditions d'une pratique politique normale existent. Ce n'est pas le cas.

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

Les puissantes confréries islamiques traditionnelles courtisent le pouvoir

Marginalisées depuis l'indépendance, les structures soufies apportent leur soutien au chef de l'Etat

ALGER
de notre envoyé spécial

« S'il veut obtenir l'adhésion de l'Algérie profonde, le président Bouteflika sait qu'il doit s'appuyer sur les structures traditionnelles, en particulier les confréries soufies. Nous sommes plus influents que les partis politiques. Pour la première fois depuis l'indépendance, nous nous engageons à soutenir le chef de l'Etat de tout notre poids. » Celui qui s'exprime ainsi, Mohamed Benelmihoub, a longtemps été le porte-parole pour le monde arabe de la mieux implantée (en Algérie) des confréries soufies, la *tidjania*. Des millions de musulmans algériens, dont une partie de l'élite militaire, universitaire et administrative, affirme ce quinquagénaire francophile, se réclament de la confrérie née au XVIIIe siècle dans le sud du pays, et dont le fondateur est enterré à Fès, au Maroc. Si l'on englobe les autres confréries – la *kadiria*, la *rakhmania*, la *alaouia* – c'est la majorité de la population du pays qui est concernée.

Non sans adresse, le colonisateur avait su s'appuyer sur les quelques centaines de grandes familles qui, à travers les confréries soufies (adeptes d'un islam mystique), tenaient le pays depuis l'époque ottomane. De là, l'étiquette de conservateurs et – pis – de collaborateurs des Français, accolée par la suite aux confréries. Elle leur vaudra d'être tenues à l'écart au lendemain de l'indépendance, au profit d'un islam national réformiste, celui des *oulémas*, lequel sera bousculé à son tour dans les années 70 par l'islamisme politique importé d'Arabie saoudite.

« Si le pouvoir d'alors avait eu l'intelligence de ne pas marginaliser les confréries, le pays aurait évité tous ces malheurs », explique M. Benelmihoub. Aujourd'hui, poursuit-il, la conjoncture est plus favorable : *« Le peuple en a marre des discours préfabriqués. Bouteflika est arrivé avec un langage nouveau. Il bénéficie d'un préjugé favorable. A lui d'aller de l'avant en misant sur les confréries et les structures sociales qui vont avec. Ce n'est pas parce que nous défendons un islam traditionnel que nous sommes des conservateurs. »*

Les confréries soufies, selon M. Benelmihoub, peuvent aussi épauler la diplomatie algérienne. Dans une bonne partie de l'Afrique noire, *« le pouvoir est tidjani »*, observe-t-il. Dans les autres pays du Maghreb, au Proche-Orient et jusqu'aux Etats-Unis, les soufis sont également implantés. En contrepartie de leur appui, les confréries algériennes réclament deux choses : une réhabilitation historique, d'une part (plusieurs de leurs responsables ont été assassinés après le départ des Français), la restitution de leurs biens (les *habous*) nationalisés par l'Algérie indépendante, de l'autre.

Dans l'entourage du président Bouteflika, les confréries peuvent compter sur des alliés, assure Mohamed Benelmihoub. Le chef de l'Etat lui-même s'intéresserait au soufisme.

J.-P. T.

Un « oui » massif est attendu sereinement en France

***« RENDEZ-VOUS** avec la paix et la concorde civile »* : l'autocollant bleu azur, orné d'une colombe portant un rameau d'olivier, accroche le regard sur la porte d'entrée du bureau de vote. Après avoir passé le contrôle à l'entrée du Centre culturel algérien, rue de la Croix Nivert dans le 15e arrondissement à Paris – une double rangée de barrières de sécurité surveillées par un car de CRS – les électeurs avancent en file indienne, munis de leur carte jaune. Un assesseur explique la procédure : *« si vous êtes pour le président de la République, vous prenez le bulletin bleu ; sinon vous prenez le blanc »*. Le mode d'emploi sommaire résume bien l'enjeu du vote. Ici, le plébiscite est attendu sereinement, la seule inconnue réside dans la participation.

Sept cent mille résidents algériens ont été appelés à voter jusqu'au 16 septembre dans quatre-vingts centres répartis dans l'Hexagone. Au troisième jour de vote, lundi 13 septembre, l'affluence était bonne. Impossible d'avoir le moindre chiffre sur la participation, mais le personnel consulaire assurait qu'il y avait plus de votants que pendant le week-end. Le président de la République avait invité la veille ses compatriotes à se rendre aux urnes.

« Je suis venu voter pour la paix, pour que le sang s'arrête. J'ai l'espoir à 100 % que Bouteflika réussira. C'est le plus compétent », explique Lakdar Beztout, un cuisinier. Ghania Mouats suit *« tous les soirs »* les retransmissions des discours de *« Boutef »*. *« J'attends la paix avec patience. Je suis convaincue qu'il parviendra à changer l'Algérie, pour qu'elle redevienne comme avant »*, espère cette mère de famille, les yeux soulignés de kohl sous son hidjeb. *« Comme avant »*, au temps où les plages étaient pleines l'été, où l'on pouvait sortir, se promener sans peurdans la rue. Certains, de retour de vacances *« au pays »*, ont senti que c'était possible. Comme Lalia Fseil, qui habite depuis vingt-trois ans en France. *« Après avoir été anéantis, les gens ont repris leur joie de vivre »*, assure-t-elle. *« Déjà certains* [maquisards islamistes] *commencent à se rendre. Ça devrait marcher »*, souligne Zoubida, employée dans l'hôtellerie. *« On doit lui donner une chance. Il est possible que l'Algérie se rétablisse, et ce serait une bénédiction »*, veut croire Ariski Machouche, salarié dans un bureau d'études de Renault. *« Espoir »*, *« paix »*, les mots reviennent comme des leitmotivs. Certains électeurs s'accrochent à cette perspective comme si c'était pour l'Algérie la dernière chance. *« J'en ai marre de voir les cousins, les voisins, se faire égorger. C'est pas une vie ! Pour ça, on le suivra jusqu'au bout »*, s'enflamme Laziz Tachraft, manœuvre dans le BTP. *« Quand on a subi toutes ces horreurs, on n'a pas le choix, la réponse est oui »*, assène Saliha, vivant à Alger, de passage à Paris.

Le sentiment d'urgence et d'absence d'alternative semblent déterminant dans les motivations de vote. *« Il y en a ras-le-bol de la corruption. Quand on a rien, on s'accroche à ce qu'on trouve. Il faut lui donner une chance »*, résume Mohand Seridj, commerçant. *« On a rien à perdre en votant "oui", cela ne peut pas être pire. Il-* Bouteflika *- doit ramener la paix, c'est la seule chose qui me motive pour l'instant »*, renchérit Abdallah. *« Après, peut être qu'on pourra reconstruire quelque chose »*, espère Omar Iguighil, un jeune facteur qui se réjouit de pourvoir *« donner son opinion »*.

Même les plus sceptiques se sont déplacés. *« J'espère ne pas m'être trompé »*, lâche Saïd Hanniat, un retraité. *« Il me faudra plus d'engagements de la part de "Boutef". Il parle beaucoup, mais faut voir sur le terrain »*, explique Hacène Gahni, un commerçant venu *« parce qu'il faut bien commencer par quelque chose »*. Mohamed, comptable vivant en France depuis 1968, reste méfiant : *« Je ne crois pas beaucoup en ses capacités à changer les choses. En votant je lui dis : montrez nous de quoi vous êtes capable. Mais lui ou un autre, c'est la même chose »*. En tous cas, si on veut bien *« essayer »* ce nouveau président, pas question d'oublier. Hacène Mirous, ancien peintre en bâtiment, est catégorique : *« Je peux voter oui, mais pour celui qui a tué, je ne pardonnerai pas »*.

S. Z.

Après le Rwanda, avec le chaos en Russie, après le krach asiatique, après le Kosovo, avant... ?

Forum de Delphes

80 FRF

Sophia MAPPA

La démocratie planétaire :
un rêve occidental ?

SEPIA

LeMonde Job: WMQ1709--0003-0 WAS LMQ1709-3 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:49 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0454 Lcp:700 CMYK

Les Algériens de France ont repris, cet été, le chemin du pays

VINGT-DEUX MILLE passagers en plus sur les vols d'Air Algérie pour les seuls vols aller, soit plus de 40 % par rapport à l'été 1998, 11 000 voyageurs supplémentaires

REPORTAGE

Les compagnies aériennes et maritimes ont été débordées par la demande estivale

sur les bateaux de l'Entreprise nationale des transports maritimes de voyageurs (ENTMV) et de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) : l'été 1999 semble être celui du grand retour des vacanciers. Les Algériens en France ont en effet repris les traversées vers leur pays avec un engouement qui a surpris plus d'un observateur. *« La demande a été faramineuse : les gens étaient impatients d'y retourner. Nous avons eu beaucoup de demandes de gens qui ne s'y étaient pas rendus depuis les événements »*, assure Ahmed Boudjelal, directeur de l'agence de voyages El Djezaïr à Paris.

Les compagnies de transport ont été vite débordées par la demande. Dès la mise en vente début mai des billets pour l'été, le siège d'Air Algérie, seul point de vente à Paris, a été pris d'assaut. La compagnie a été obligée d'ouvrir en catastrophe un deuxième guichet avenue Jean-Jaurès.

A la suite de la prise d'otages sanglante qui s'était déroulée à bord d'un Airbus d'Air France à Alger, le 24 décembre 1994, toutes les compagnies aériennes et maritimes européennes avaient suspendu leurs liaisons, les sociétés algériennes de transport demeurant les seules à desservir leur pays depuis la France. Il y a cinq ans, vingt-quatre vols quotidiens acheminaient 1,2 million de passagers de l'autre côté de la Méditerranée. Les liaisons par bateau ont repris en 1996. Avec ses quatre vols quotidiens, Air Algérie a été incapable de répondre à la demande estivale. La compagnie, qui avait transporté plus de 53 000 voyageurs pendant l'été 1998, en a convoyé 75 000 cet été. Les transporteurs maritimes sont passés, pour les mêmes périodes, de 76 000 à 87 000 voyageurs.

Certains candidats au voyage ont tout tenté pour obtenir leur sésame : prendre un aller simple sans billet de retour, partir de Lyon ou de Lille, camper à l'aéroport de Roissy jusqu'à ce qu'une place se libère, passer les vingt heures de traversée en bateau sur une place assise... *« Je n'ai jamais vu ça : ces nouveaux clients étaient prêts à tout pour partir au pays »*, insiste M. Boudjelal. Beaucoup ont dû cependant renoncer, comme Benamar Rouissi. *« Je voulais partir en août, mais fin juin tout était vendu. J'ai essayé toutes les agences et je n'ai pas trouvé de billet. C'était l'horreur cette année ! »*, explique ce jeune reprographe qui a dû repousser ses vacances au mois d'octobre.

NOUVEL ESPOIR

En dépit des incessants attentats meurtriers contre des civils en Algérie, les voyages vers l'Algérie n'ont jamais cessé, même aux pires périodes. Les « vieux », immigrés de la première génération, rentraient pour visiter la famille, enterrer un mort ou marier un cousin.

Les Algériens originaires des régions les moins touchées par les attentats, comme la Kabylie, osaient aussi le voyage annuel. Brigitte Moustafai, originaire de Djemila, y retourne tous les trimestres. *« Les infos qu'on reçoit ici me font angoisser à chaque fois. Et puis une fois sur place, dans le milieu, avec la famille, la peur disparaît. »* Saliha Badi, femme de ménage et mère de six enfants à Belleville, se rend tous les ans dans sa maison à Sétif. *« Les événements n'ont rien changé à nos habitudes, la Kabylie est plus calme. Mais mes amies qui habitent Alger ou Oran ne partaient plus. Elles avaient peur des* [faux] *barrages* [organisés par les extrémistes islamistes]. *On dort mal après avoir appris qu'un voisin a été égorgé. »*

Cette nouvelle vague estivale de voyages semble la conséquence de ce que beaucoup appellent l'*« effet Bouteflika ». « L'amélioration de la sécurité a rassuré les familles »*, assure Mahmoud Semiane, responsable du service des réservations à Air Algérie. Moussa Badji, ancien manœuvre à la retraite, a emmené ses enfants au pays pour la première fois : *« Cette année, on est vraiment partis pour passer des vacances, pas seulement pour visiter la famille. Avant, j'y allais seul ; c'était trop dangereux pour les jeunes. J'espère qu'on a une chance avec ce nouveau président. J'espère beaucoup. »*

Certains jeunes Algériens vivant clandestinement en France pour échapper au service militaire pourraient aussi avoir repris le chemin d'Alger à la suite des *« mesures de clémence »* annoncées, via la presse, par M. Bouteflika. L'espoir est d'autant plus fort après le voyage en Algérie, début août, du ministre des affaires étrangères. Hubert Védrine a annoncé la réouverture prochaine des consulats d'Oran et d'Annaba, et l'augmentation du nombre de visas délivrés aux Algériens désireux de visiter leurs parents en France.

D'autres signes de reprise des relations normales avec la France doivent suivre, comme la réouverture des centres culturels français et la reprise des liaisons d'Air France. Pour sa part, Alitalia a déjà annoncé que ses vols vers l'Algérie allaient reprendre. Des annonces qui réjouissent les responsables d'Air Algérie : *« Malgré tous nos efforts – vols supplémentaires et ouverture des escales de Metz et de Bordeaux –, nous ne pourrons jamais satisfaire les demandes »*, explique Abderrezag Amani, représentant général d'Air Algérie. *« L'année prochaine, la demande sera encore plus forte. »*

S. Z.

Air France : un retour qui se fait attendre

Au cours des semaines à venir une nouvelle mission d'Air France devrait se rendre à Alger pour étudier les conditions d'une reprise des vols de la compagnie, interrompus après le détournement sanglant d'un Airbus le 24 décembre 1994. Le problème le plus épineux à résoudre concerne le contrôle des passagers à Alger.

Air France demande qu'une ultime vérification soit effectuée sous sa responsabilité au pied de l'avion, juste avant l'embarquement des passagers. Les autorités algériennes ne sont pas opposées à un tel contrôle mais, au nom de la *« souveraineté nationale »*, elles tiennent à ce qu'il ait lieu sous leur seule responsabilité. A défaut, elles proposent à la compagnie française de procéder librement au contrôle mais d'attendre l'installation des passagers dans l'avion. *« Ce serait trop tard pour intervenir en cas de problème »*, fait-on observer côté français. Il y a quelques jours, au cours d'un meeting en province, le président Bouteflika avait stigmatisé l'attitude des *« sociétés étrangères qui veulent revenir mais avec leurs forces de sécurité »*.

■ **AMNISTIE. La presse algérienne** a fait état, mercredi 15 septembre, d'informations provenant du ministère de la défense, selon les Algériens insoumis nés entre novembre 1959 et décembre 1965 pourraient obtenir une carte *« d'apte non incorporable »* au service national, ce qui signifie qu'ils n'auraient pas à accomplir leurs obligations militaires. Depuis le début de la violence islamiste en 1992, qui a touché en particulier les appelés du contingent, des milliers de jeunes Algériens ont refusé de répondre à l'ordre d'incorporation, menant une vie quasi clandestine et risquant, à tout moment, en cas d'arrestation, d'être traduits devant un tribunal militaire. – *(AFP.)*

Les estivants témoignent de l'« effet Bouteflika »

LES ALGÉRIENS de France ne parlent que de lui. De ses discours, de ses projets, de ses premières décisions... Abdelaziz Bouteflika bénéficie à l'évidence d'un *« état de grâce »* depuis son élection à la présidence de la République, le 20 avril. Il faut dire qu'il a pris soin de s'adresser à ses compatriotes exilés en leur envoyant, le 26 août, une lettre de deux pages, où il écrivait notamment : *« Mon objectif est que vous soyez partie prenante à l'œuvre de reconstruction nationale, que vous participiez au développement économique, au rayonnement scientifique et culturel de l'Algérie. Dans mon action internationale, je m'attacherai à construire une relation solide, saine et privilégiée avec la France (...) »*. M. Bouteflika affirmait en outre son intention de faire des Algériens de France le *« moteur du partenariat entre les deux pays »*.

Cet été, les « vacanciers » ont pu prendre la mesure de *« l'effet Bouteflika ». « Cette année, c'était vraiment bien*, assure un Algérien d'Evry qui vient de passer en famille deux mois à M'Sila, au sud-est d'Alger. *On pouvait circuler la nuit, les barrages étaient moins nombreux. Bien sûr, il y a encore des petits trucs qui ne vont pas, mais, l'année prochaine, ce sera du 100 %. La situation s'est tellement améliorée que nous avons décidé d'acheter une maison. »* Hamed, enseignant en lettres et en histoire dans la région parisienne, témoigne lui aussi d'un changement de climat : *« Les gens sont sensibles aux propos du président contre la corruption, à sa volonté de redonner sa dignité à l'Algérie. Il brise les tabous en disant enfin ce que le peuple avait envie d'entendre. Par moments, il prend même des accents gaulliens ! Il y a vraiment un élan national, à l'exception peut-être de la Kabylie où l'on sent une certaine déception. »*

PROMESSES DE PAIX

Sahnoun Ridouh, psychologue, dresse le même constat : *« Bouteflika fait un tabac avec son franc-parler ! Il va au-devant du peuple et fait sauter les verrous de la société. Il a aussi compris qu'il avait besoin des émigrés pour investir. Enfin, il s'exprime ouvertement en français. »* Sliman Badi, un employé qui n'a jamais renoncé à son voyage annuel en Kabylie, insiste, lui aussi, sur la *« fin de l'arabisation »* promise par le nouveau chef de l'Etat. *« C'est une nécessité de parler toutes les langues »*, estime-t-il.

Selon Benamar Rouissi, bénévole de l'Union de la communauté algérienne de Paris (UCAP), *« Boutef »* a commencé à *« changer l'image du pays »* : *« Tout le monde reçoit les infos de la télé algérienne. On voit qu'il limoge les préfets et le président d'Air Algérie, qu'il donne des subventions aux agriculteurs ou débarque dans les hôpitaux pour réclamer une amélioration des urgences. »*

Djaffar Aït Ali Slimane, l'un des animateurs de la sation de radio Beur FM, est sensible à cette *« promesse pour la paix »*, mais tempère l'enthousiasme collectif : *« C'est un espoir, avec un peu de naïveté. On n'a jamais vu un conflit s'arranger avec une élection et un référendum. »* D'autres témoins invitent à la prudence en insistant sur la gravité de la situation économique. C'est en effet la misère qui a choqué les Algériens de retour au pays. *« Pour beaucoup de gens,* observe Sahnoun Ridouh, *la première préoccupation est d'avoir à manger. »*

« Je n'y étais pas retourné depuis neuf ans, ajoute Dalila, ancienne athlète de haut niveau, maître auxiliaire d'éducation physique en France, *et j'ai vu des choses catastrophiques. Pas de terroristes, ni de filles portant le tchador, mais des jeunes désœuvrés, ils n'ont pas de boulot. J'ai aussi vu des mères à la rue avec leurs bébés. Heureusement, les gens ont envie de vivre, ils gardent le sens de l'humour. Les femmes, surtout, qui sont plus cool, plus entreprenantes et qui n'ont pas peur. Là-bas comme ailleurs, elles sont l'avenir de l'homme ! »* Les heures sombres sont-elles derrière eux ? Leila et Mohamed, un jeune couple d'Asnières-sur-Seine, restent mesurés : *« Tout cela va plutôt dans le bon sens, mais on dit la même chose tous les ans à la fin de l'été... Il faut rester prudents, car on ne sait pas tout ce qui se passe là-bas. Dans un an, peut-être que cela ira vraiment mieux. Disons qu'il y a encore du travail... »*

Philippe Broussard et Sylvia Zappi

La Commission Prodi a été investie à une confortable majorité

STRASBOURG. Le Parlement européen a accordé l'investiture à la Commission de Bruxelles présidée par Romano Prodi par 404 voix pour, 153 contre et 37 abstentions, mercredi 15 septembre. Le succès de l'ancien chef de gouvernement italien et de son équipe tient à la discipline de vote qui a été largement respectée au sein des groupes parlementaires qui le soutenaient : les démocrates-chrétiens, les socialistes, les libéraux et, dans une moindre mesure, les Verts. En revanche, la gauche néocommuniste (GUE), une partie de l'Europe des nations (UEN), l'Europe des démocraties et différences (EDD) ont voté contre, ainsi que les non-inscrits de l'extrême droite.

A l'issue du scrutin, M. Prodi a déclaré qu'*« il existait un destin commun entre les deux institutions ». « Je suis entre les mains du Parlement, mais lui risquerait d'imposer sans une Commission forte »*, a-t-il précisé. De son côté, Nicole Fontaine, présidente de l'Assemblée de Strasbourg, a considéré que l'équilibre était respecté : *« Ce n'est ni un blanc seing, ni une mise sous tutelle. » – (Corresp.)*

L'UCK affirme avoir achevé son désarmement au Kosovo

PRISTINA. L'Armée de libération du Kosovo (UCK) affirme avoir achevé son désarmement et avoir restitué 10 000 armes, a indiqué mercredi 15 septembre le colonel américain Douglas Nash, membre de la commission d'application de l'accord de démilitarisation. L'OTAN avait rappelé à l'ordre les représentants albanais face à une situation jugée de plus en plus explosive au Kosovo, à quelques jours de la date butoir du 19 septembre pour la transformation de l'UCK en *« force civile »*. Un communiqué de la KFOR a pressé *« les leaders de la communauté albanaise et l'UCK »* de *« mettre fin aux meurtres, incendies criminels et autres intimidations des minorités »* au Kosovo.

Par ailleurs, selon un officier de la KFOR, au moins une centaine d'hommes serbes venus des régions contrôlées par Belgrade sont entrés ces derniers jours au Kosovo pour soutenir les Serbes de Kosovska Mitrovica, ville où se sont produits récemment de violents affrontements interethniques. – *(AFP.)*

Suicide à New York d'un ancien vice-ministre de la justice mexicain

MEXICO. L'ancien vice-ministre mexicain de la justice Mario Ruiz Massieu (quarante-huit ans) s'est suicidé, mercredi 15 septembre à New York, laissant une lettre dans laquelle il clame *« pour la dernière fois* (son) *innocence »* et accuse les Etats-Unis de le *« traquer »*, selon une source judiciaire. Proche de la famille de l'ancien président Carlos Salinas, dont il avait épousé la sœur Adriana Salinas, Mario Ruiz Massieu était en résidence surveillée aux Etats-Unis depuis mars 1995. Il avait été inculpé le 23 août pour le blanchiment de quelque 10 millions de dollars.

Son suicide est le dernier épisode d'une tragédie familiale, liée au clan de l'ancien président Carlos Salinas (1988-1994). En septembre 1994, son frère Francisco Ruiz Massieu, ancien gouverneur de l'Etat de Guerrero (sud) et ancien secrétaire général du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir), était assassiné pour des motifs politiques. Quelques années auparavant, ses autres frères Wilfredo et Roberto Ruiz Massieu avaient également été tués par balles par le père de l'amie de l'un des deux. – *(AFP.)*

DÉPÊCHE

■ **ISRAËL : l'ancien premier ministre** israélien Benyamin Nétanyahou et son épouse ont été interrogés, mercredi 15 septembre, dans les locaux de la division chargée de la répression des fraudes à Bat Yam, dans les faubourgs de Tel-Aviv. L'ancien chef de cabinet de M. Nétanyahou, Uri Elitzur, a également été entendu. Selon les révélations du quotidien *Yédiot Aharonot,* le couple Nétanyahou aurait commandé à un entrepreneur des travaux pour leur appartement privé de Jérusalem, qu'ils auraient financés avec des fonds publics. – *(AFP, Reuters.)*

Décès du ministre adjoint des affaires étrangères grec

ATHÈNES. Le gouvernement grec au grand complet a accueilli solennellement, mercredi 15 septembre à l'aéroport d'Athènes, la dépouille mortelle du ministre adjoint des affaires étrangères, Yannos Kranidiotis, son fils, et quatre autres victimes tuées dans un accident d'avion la veille en Roumanie. *« Yannos Kranidiotis a tracé de nouvelles voies avec de nouvelles idées. Il a contribué à une Grèce forte. Sa mort crée un vide immense »*, a déclaré le premier ministre, Costas Simitis. L'avion Falcon qui transportait M. Kranidiotis s'apprêtait à atterrir à Bucarest, lorsqu'il a fait une chute d'environ 5 000 mètres, avant que les pilotes puissent le redresser. Le commandant de bord grec a rapporté aux autorités aériennes roumaines un *« mauvais fonctionnement des équipements »*. L'appareil transportait treize personnes dont l'équipage et des journalistes. Selon des informations préliminaires, plusieurs passagers n'avaient pas bouclé leurs ceintures de sécurité. – *(AFP.)*

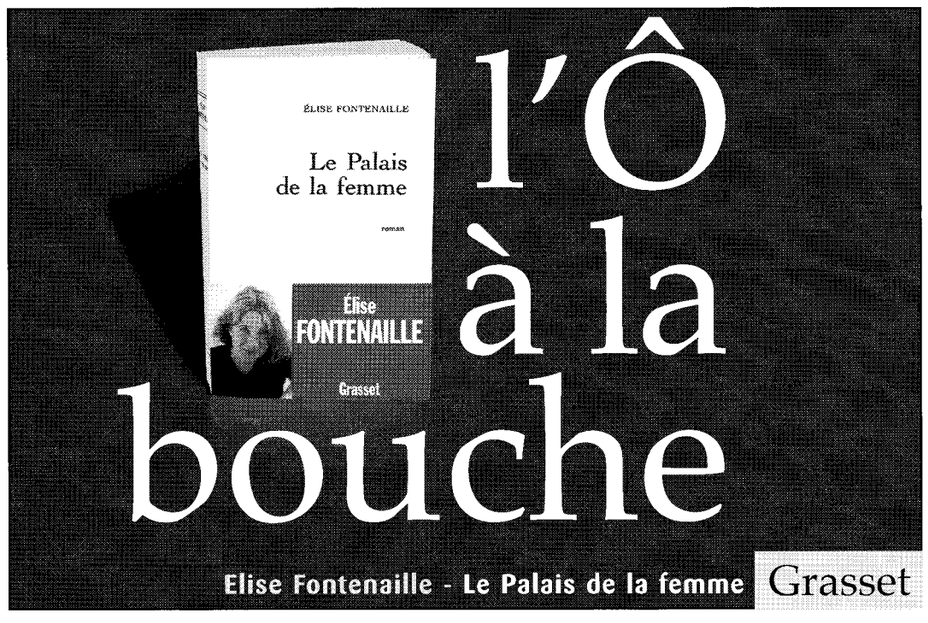

LeMonde Job: WMQ1709--0004-0 WAS LMQ1709-4 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 11:08 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0455 Lcp:700 CMYK

Le pouvoir russe est déterminé à « en finir avec le terrorisme »

Un nouvel attentat a détruit, jeudi 16 septembre, un immeuble situé dans la ville de Volgodonsk, dans le sud-ouest de la Russie. Depuis la fin du mois, près de 300 personnes ont trouvé la mort dans des explosions d'origine criminelle

Une violente déflagration a détruit un immeuble, jeudi matin 16 septembre à Volgodonsk, une ville de 180 000 habitants du sud-ouest de la Russie, faisant 11 morts et 115 blessés selon un premier bilan publié dans la matinée. Il s'agit du cinquième attentat de ce genre dans le pays depuis le 31 août. Le président Boris Eltsine a demandé le renforcement de la frontière administrative avec la république indépendantiste de Tchétchénie. Les responsables russes n'hésitent pas en effet à désigner cette République du Caucase comme l'instigatrice des attentats de ces derniers jours. Une mystérieuse *« Armée de libération du Daghestan »* a par ailleurs revendiqué les précédentes explosions. En Tchétchénie, où l'aviation russe poursuivait ses bombardements contre des *« bases islamistes »*, le commandant Chamil Bassaïev et son allié jordanien, Khattab, continuent de nier toute implication dans la vague de violence qui ne touche maintenant plus seulement la capitale mais aussi des villes de province.

MOSCOU
de notre correspondant

C'est cette fois en province, à Volgodonsk (180 000 habitants), une ville moyenne au sud de la Russie, proche de Rostov-sur-le-Don, que les terroristes ont agi. Jeudi 16 septembre, juste avant six heures du matin, une explosion de très forte puissance a dévasté un immeuble d'habitation de huit étages, arrachant la façade du bâtiment et endommageant vingt-deux autres immeubles alentours. Selon le ministère russe des situations d'urgence, la déflagration a creusé un cratère de quinze mètres de diamètre.

Comme à Moscou, où trois attentats – dont deux visant également des immeubles d'habitation – ont causé depuis le 31 août la mort de 214 personnes, le bilan s'annonçait très lourd. En milieu de matinée, les autorités faisaient état de 13 morts et de 115 blessés, dont une quinzaine gravement. Sur la chaîne de télévision NTV, Sergueï Choïgou, ministre des situations d'urgence, a expliqué que ce bâtiment avait, la veille, été fouillé par les forces de police. Mais selon les premiers éléments de l'enquête, un camion chargé d'explosifs a été garé devant l'immeuble quinze minutes avant la déflagration.

Ce cinquième attentat en deux semaines a plongé la Russie dans une ambiance de guerre, alors que les autorités et les « organes de sécurité » ont les plus grandes difficultés à cerner les contours de cette offensive terroriste. Des mesures de sécurité extraordinaires ont été prises à Moscou, Saint-Pétersbourg et dans les principales villes du pays.

Le ministre-adjoint de l'intérieur avait déclaré, mardi, que d'autres attentats étaient en préparation dans tout le pays. Les autorités russes se disent désormais convaincues que ces attentats sont organisés par les islamistes basés en Tchétchénie et qui combattent les troupes russes au Daghestan. *« Il est très clair que les terroristes se cachent sur le territoire tchétchène et sont soutenues par les forces extrémistes de Tchétchénie »*, a affirmé mercredi le premier ministre Vladimir Poutine. La veille, devant les députés de la Douma, il avait annoncé une série de sanctions contre la république indépendantiste et un blocus des frontières.

Cette piste islamiste a semblé se préciser, mercredi, avec une revendication des attentats de Bouïnaksk (Daghestan) et de Moscou par une mystérieuse *« Armée de libération du Daghestan »*, qui avait déjà revendiqué l'explosion survenue début septembre dans un centre commercial proche du Kremlin. Se présentant comme membre de cette organisation, un homme a contacté l'agence Itar-Tass expliquant que ces attentats *« sont une vengeance contre les opérations terroristes de l'aviation russe sur les populations civiles du Daghestan et de la Tchétchénie ». « Nous déclarons qu'aucune bombe des pilotes russes ne restera sans vengeance* (...)*La mort répondra à la mort »*, a-t-il ajouté.

Cette *« Armée de libération »* serait selon des sources citées par l'AFP, liée au chef des wahhabites du Daghestan, cheikh Baggaoudine Mouhammad. Le chef de guerre tchétchène Chamil Bassaïev et le « commandant » Khattab ont de leur côté nié toute implication dans les attentats. Mais le porte-parole du FSB a estimé que *« ces actes terroristes sont liés aux événements au Daghestan et ont été organisés dans l'entourage de Bassaïev et Khattab »*.

Le FSB affirme avoir arrêté l'un des organisateurs de l'attentat de Bouïnask, qui avait fait 64 morts le 4 septembre. Aucune précision n'a été rendue publique. Vingt-sept personnes ont également été interpellées à Moscou, où de nouveaux stocks d'explosifs ont été découverts lors de fouilles systématiques des locaux.

Moscou semble engagée dans une véritable guerre contre la Tchétchénie où de nouveaux bombardements aériens ont eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi. Voulant frapper *« les bases arrières des bandits »*, l'aviation russe est intervenu à Chali, la deuxième ville du pays, et dans la zone frontière avec le Daghestan. Le ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, a expliqué que *« plusieurs milliers de combattants islamistes »* se regroupaient en Tchétchénie en vue d'une nouvelle incursion au Daghestan.

Selon le président tchétchène Aslan Maskhadov, indépendantiste modéré, les bombardements russes ont fait depuis le 5 septembre près de 200 morts et plus de 300 blessés.

Dénonçant le *« parti de la guerre »* à Moscou, son vice-premier ministre, Kazbek Makhachev, a estimé que *« la Russie a besoin d'un point chaud pour régler ses problèmes de politique intérieure et pour décider de la lutte pour le pouvoir au Kremlin »*.

François Bonnet

Boris Eltsine : « la Russie a suffisamment de forces et de moyens »

Lors d'une réunion d'urgence, jeudi 16 septembre au Kremlin, avec son premier ministre, Vladimir Poutine, le président Boris Eltsine a assuré que la Russie *« a suffisamment de forces et de moyens pour en finir résolument avec le terrorisme »*. M. Eltsine a également demandé un strict *« renforcement »* de la frontière avec la Tchétchénie : *« Nous travaillons là-dessus, nous le ferons. »* Par ailleurs, les autorités russes se sont déclarées intéressées par une éventuelle coopération technique avec des spécialistes de la lutte antiterroriste américains, irlandais et français. *« Les Russes souhaitent savoir comment la France, qui a été confrontée à ce problème, s'y est prise »*, a confirmé, mercredi, le ministre français de la coopération, Charles Josselin, en déplacement à Moscou. – *(Corresp.)*

A Prague, le « major Zeman » fait de nouveau scandale

PRAGUE
de notre correspondant

Jamais une série de télévision n'avait autant fait couler d'encre ni divisé l'opinion publique tchèque. Il est vrai, le feuilleton que la télévision publique s'apprête à rediffuser, tous les jeudis soir à partir du 16 septembre, n'est pas n'importe lequel. « Les enquêtes du major Zeman », série de trente épisodes réalisés au plus fort de la normalisation qui suivit l'écrasement du Printemps de Prague en 1968, sont un monument de la propagande communiste. Diffusée une première fois en 1975 pour le 30e anniversaire de la création du Corps de sécurité nationale (police), cette série sur le major Jan Zeman, militant communiste et policier modèle qui servit le régime totalitaire en uniforme, puis en civil, comme membre de la police politique StB, livre une lecture biaisée de l'Histoire. D'ailleurs, comme pour tenter de conjurer la déliquescence du bloc communiste en 1989, ses commanditaires la rediffusèrent quelques semaines avant la « révolution de velours » !

Dix ans plus tard, le débat est vif autour de ce retour sur le petit écran. Pour certains, la nostalgie de la « belle époque » et la préférence pour la production nationale contre l'invasion des séries occidentales justifient cette rediffusion. D'autres estiment que les téléspectateurs peuvent faire preuve d'un regard critique et enterrer à jamais le mythe du major Zeman.

Dans le camp des détracteurs de la série, on redoute que l'œuvre télévisée fétiche de l'ancien régime n'influence négativement la population, en particulier les jeunes, qui n'ont pas connu le communisme, et qu'elle contribue à renforcer dans les sondages un PC redevenu la deuxième force politique du pays. Ses plus farouches adversaires sont toutefois les anciens prisonniers politiques qui considèrent sa diffusion comme un *« affront »* : la plupart des épisodes, des fictions inspirées d'événements réels, criminalisent et déconsidèrent tous ceux qui ont osé s'opposer au régime. Pour empêcher sa diffusion, ils ont attaqué en justice la télévision, estimant qu'elle commet le délit de *« propagande d'un mouvement visant à l'oppression des droits et des libertés des citoyens »*.

ENCOMBRANT HÉRITAGE

Réclamée par une partie des téléspectateurs, la rediffusion de la série controversée, sans cesse repoussée, a finalement été imposée par le jeune directeur général de la télévision, Jakub Puchalsky, trente ans. Chaque épisode sera néanmoins suivi d'un documentaire redonnant une version plus véridique de l'affaire ou du procès traité par le major Zeman. Tous les mois, un débat auquel participeront des protagonistes des événements évoqués pendant les épisodes diffusés et des téléspectateurs sera organisé. Cette conception didactique pourrait, selon les responsables de la télévision, contribuer à élargir les discussions, jusqu'alors menées uniquement dans les milieux intellectuels, sur l'attitude à adopter face à l'encombrant héritage historique : faut-il censurer uniquement les œuvres cinématographiques de propagande, ou aussi la mémoire nationale ?

Martin Plichta

Jaime Mayor Oreja, ministre espagnol de l'intérieur

« Nous sommes prêts à poursuivre le dialogue avec l'ETA et à assouplir la politique pénitentiaire »

MADRID
de notre correspondante

Après quarante ans d'une lutte terroriste qui a fait mille morts, l'organisation séparatiste basque armée ETA a décrété une trêve illimitée le 16 septembre 1998. Auparavant, à Estella, en Navarre, les partis nationalistes basques, des modérés du PNV (Parti nationaliste basque) et d'EA (Eusko Alkartasuna) aux radicaux de Herri Batasuna (la « vitrine politique » de l'ETA), avaient créé un « front nationaliste ». En mai avait lieu une rencontre entre le gouvernement et l'ETA. Où en est-on, après un an de trêve, alors que les discussions sont rompues ? Jaime Mayor Oreja, ministre espagnol de l'intérieur et architecte de la lutte antiterroriste, s'en explique au *Monde.*

JAIME MAYOR OREJA

« – Pourquoi y a-t-il eu rupture ?

– Un an de trêve et quinze mois sans mort, c'est un grand espoir de paix en gestation, mais pas encore la paix. Une organisation terroriste comme l'ETA n'accepte de dialoguer que lorsqu'elle se sent en position de force. Or que s'est-il passé ? Le premier contact direct a eu lieu en Suisse, en mai ; un second était prévu en juillet, mais l'ETA a tout annulé. La raison, c'est qu'après la première rencontre ont eu lieu les élections locales et municipales. Car le calcul de l'ETA, c'était de se dire : "L'organisation est en crise, donc il faut trouver un substitut politique pour continuer à défendre nos thèses". Et ce substitut, ce devait être le front nationaliste d'Estella. L'ETA a alors dit aux partis nationalistes basques : "Ecoutez, nous allons laisser tomber la violence, mais vous, ignorez désormais Paris et Madrid et construisez, entre vous, le futur basque".

» L'ennui, c'est que l'électorat n'a ensuite pas suivi aussi massivement que prévu, alors que le Parti populaire et les socialistes ont eu de bons résultats. Et ça, pour eux, c'est un gros échec, car si le pacte d'Estella était la réponse à la crise de l'ETA et du nationalisme, l'échec d'Estella est une deuxième crise qui se surimpose à la première. Du coup, ils ont peur de la paix.

– Vous venez de faire rapprocher du Pays basque cent cinq détenus de l'ETA. Est-ce pour reprendre l'initiative ? Et pourquoi ne pas l'avoir décidé plus tôt, alors que c'est une des principales revendications de l'ETA ?

– Ce rapprochement, c'est une façon de dire que le gouvernement ne reste pas indifférent au fait que la trêve dure depuis un an. Nous n'étions pas obligés de le faire, comme nous n'étions pas obligés, à l'automne dernier, d'autoriser les contacts directs avec l'ETA, alors même que l'organisation terroriste nous avait ignorés, préconisant, comme je le disais, la rupture des Basques avec Madrid. Nous l'avons fait car notre politique pénitentiaire est cohérente : tant que l'ETA a continué à tuer, il n'était pas question de changer quoi que ce soit. Cela aurait été une concession arrachée par la violence. A présent, c'est possible. Le gouvernement doit assumer toutes ses responsabilités, mais en gérant lui-même les temps et les opportunités. Quel crédit aurait un gouvernement ballotté par les pressions du terrorisme ?

– Ferez vous d'autres gestes, d'ici aux élections législatives du printemps ?

– D'abord, les élections n'ont rien à voir là-dedans : rapprocher les détenus de l'ETA du Pays basque n'est pas un thème particulièrement payant auprès de l'électorat du Parti populaire ! Maintenant, faut-il encore assouplir et humaniser la politique pénitentiaire ? Oui, bien sûr, mais en fonction de l'évolution du processus de paix. A ce propos, sans jouer les prophètes, je ne crois pas que l'ETA va bouger d'ici les élections. Peut-être essaiera-t-elle de tirer parti de l'incertitude que son silence va entretenir pour mettre en compétition les socialistes et le gouvernement, mais le consensus démocratique sur la question basque est solide. Tout ce que nous attendons de l'ETA, c'est qu'elle se décide à faire définitivement la paix. Une décision qu'elle n'a toujours pas prise. Nous savons même que l'ETA continue son "travail" de maintien. Chaque jour, elle vole des véhicules, collecte des renseignements, réclame l'impôt dit "révolutionnaire". Elle a perdu ses chefs militaires comme "Kantauri", lors de la grande opération effectuée en mars, à Paris, par la police française, mais, en théorie, elle peut encore tuer.

– On vous accuse de vouloir la paix gratis, sans rien donner...

– Le prix de la paix, on l'a déjà payé, et cher, avec les assassinats de nos amis, les attentats, les années de peur. Ce que nous ne voulons pas, c'est payer un prix politique. Nous dire : c'est la paix contre l'autodétermination, j'appelle cela du chantage. De plus, c'est refuser de voir la réalité qui est que l'ETA a perdu aussi la bataille politique. Le symbole en a été la révolte du Pays basque contre la violence, il y a deux ans, après l'assassinat du conseiller municipal Miguel Angel Blanco, à Ermua. C'était aussi symbolique que le procès de Burgos pour le franquisme : il y a toujours un tournant à la fin des mouvements autoritaires. En résumé, le gouvernement n'a pas toutes les clés en main. Nous sommes prêts à dialoguer, à assouplir la politique pénitentiaire, à imaginer une réinsertion pour les gens de l'ETA, prêts à tout faire, sans exigence préalable, sans discuter de la remise des armes. Mais on ne peut pas vouloir la paix à leur place. »

Propos recueillis par Marie-Claude Decamps

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
En la Chambre des Notaires, 12, Avenue Victoria à PARIS 1er
Le MARDI 28 SEPTEMBRE 1999 à 14 heures 30

10, RUE FRANCOIS MIRON à PARIS (4ème)
1 APPART. de 2 PIECES (71,6 m² env.) avec balcon et CAVE
21, RUE DU PONT LOUIS PHILIPPE à PARIS (4ème)
1 APPARTEMENT d'1 PIECE (22,5 m² env.) et CAVE
1 APPARTEMENT d'1 PIECE (22,2 m² env.) et CAVE
15/17, RUE DES BARRES à PARIS (4ème)
1 APPART. 1 P.P. (50,9 m² env.) 1CAVE (3,2 m² env.)
Avec faculté de réunion de lots
1 APPARTEMENT de 4 PIECES (104,8 m² env.) et UNE CAVE
15, RUE DE LA HUCHETTE à PARIS (5ème)
1 LOGEMENT de 2 PIECES (39 m² env.) et droit aux w.c communs
16, RUE DE SEINE à PARIS (6ème)
1 APPART. de 5 P.P. (85,1 m² env.)
3-3 BIS, RUE DES BEAUX-ARTS à PARIS (6ème)
1 APPART. de 4 P.P. (96,5 m² env.) avec CAVE et 1 GRENIER (3 m² env.)
28 BIS,RUE CHAUVELOT à PARIS (15ème)
1 LOGEMENT de 3 PIECES (31 m² env.) sur 3 niveaux
Pour visites et renseignements s'adresser à :
Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001)
14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71
9/11, RUE DE THORIGNY à PARIS (3ème)
1 LOGEMENT de 2 PIECES (20 m²) et 1 PETIT DEBARRAS
20, RUE MAZARINE à PARIS (6ème)
1 STUDIO (39,2 m²)
23, RUE JACOB à PARIS (6ème)
1 APPART. de 4 P.P. (121,3 m²) 1 CAVE et 1 PIECE (7 m²)
Avec faculté de réunion de lots et 2 PIECES (4,1 m² et 3,5 m²)
Avec faculté de réunion de lots
13, RUE D'ARMAILLE à PARIS (17ème)
3 APPART. de 2 PIECES (37,6 m², 38 m² et 28,9 m²)
avec CAVES et 1 APPART. de 4 P.P. (67,7 m²) avec CAVE
176, AVENUE JEAN JAURES à PARIS (19ème)
1 APPART. de 2 P.P. (35 m²) avec CAVE et droit aux w.c communs de la cour
91, RUE DE MEAUX à PARIS (19ème)
1 LOCAL à usage commercial (167 m²)
Pour visites et renseignements s'adresser à :
Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008)
77, boulevard Malesherbes - Tél : 01.44.90.14.14

94 Vente ap./Liquidation Judiciaire au Palais de Justice de CRETEIL
Jeudi 30 Septembre 1999 à 9h 30
DIVERS BATIMENTS à CHAMPIGNY s/MARNE
80 bis, boulevard Aristide-Briand
à us. d'HABITATION (130,1 m² hors combles) sur TERRAIN de 252 m²
MISE A PRIX : 400.000 F
S'adr. à Me Th. MAGLO, Avocat à CRETEIL (94), 4, allée de la Toison d'Or
Tél : 01.49.80.01.85 (exclusivement de 9h 30 à 12h)
Visite sur place le Vendredi 24 Septembre 1999 de 14h 30 à 15h 30

94 Vente après liquidation judiciaire au Palais de Justice de CRETEIL
Jeudi 30 Septembre 1999 à 9h 30
PROPRIETE à VILLIERS-SUR-MARNE
20, rue Maurice-Dudragne (ancienement 52, ave. de l'Isle)
Sur TERRAIN de 440 m² comprenant :
Une MAISON de 11 Pièces Principales
(surface de 298 m² environ, terrasse et balcon compris)
Sur sous-sol avec garage, rez-de-chaussée et étage
MISE A PRIX : 700.000 F
S'adresser à Me Th. MAGLO, Avocat à CRETEIL (94000), 4, allée de la Toison d'Or - Tél : 01.49.80.01.85 (exclusivement de 9h 30 à 12h)
Visite sur place le Vendredi 24 Septembre 1999 de 11h à 12h

94 Vente au Palais de Justice de CRETEIL
Jeudi 30 Septembre 1999 à 9h 30 - En un seul lot
UN LOCAL "ACTIVITE" de 228,50m²
à SAINT-MAUR-DES-FOSSES
16 à 20, rue Baratte Cholet,
15 à 21, rue Aristide Briand, 1 à 3, rue Delerue
Au rez-de-chaussée du bâtiment B3, dans le vestibule, porte à gauche
UN BOX DOUBLE au sous-sol
MISE A PRIX : 500.000 F
S'adr. à la SCP FOUCHE-EX-IGNOTIS, Avocats au Barreau du Val de Marne, (94000) CRETEIL, 6, place Salvador Allende - Tél : 01.49.80.19.76
Sur les lieux pour visiter le 21 Septembre 1999 de 9h 30 à 10h 30

LeMonde Job: WMQ1709--0005-0 WAS LMQ1709-5 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0456 Lcp:700 CMYK

Les milices pro-indonésiennes amorcent leur retrait du Timor-Oriental

Le sort des 150 000 réfugiés dans l'ouest de l'île suscite de vives inquiétudes

Les miliciens anti-indépendantistes qui ont semé la terreur au Timor-Oriental depuis le 4 septembre commencent à se retirer du territoire où doit se déployer la force multinationale qui a reçu mandat d'y ramener l'ordre. Reportés à plusieurs reprises, les parachutages australiens de secours aux réfugiés timorais devaient commencer jeudi 16 septembre dans un climat de méfiance au sein de l'armée indonésienne.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Les milices pro-indonésiennes ont disparu des rues de Dili et affluent au Timor-Occidental, la moitié indonésienne de l'île. Un membre de la petite antenne de l'ONU demeurée dans la capitale du Timor-Oriental a affirmé, mercredi 15 septembre, avoir vu *« des camions chargés de marchandises prendre la direction de l'ouest »*. A Atambua, localité du Timor-Occidental où campent des dizaines de milliers de Timorais-Orientaux, des miliciens ont expliqué qu'ils étaient venus mettre à l'abri leurs familles à la suite de la mise en place d'une force multinationale. L'un d'entre eux conduisait un véhicule volé à l'ONU.

Un navire de la flotte indonésienne a débarqué les membres de familles de militaires au port de Kupang, chef-lieu du Timor-Occidental, tandis qu'un cargo y déposait des centaines de Timorais-Orientaux. Entre-temps, le ton à Djakarta laisse penser que l'Indonésie cédera aux fortes pressions de la communauté internationale en vue d'une réduction progressive de sa présence militaire au Timor-Oriental dès le débarquement, attendu le week-end prochain, des premiers éléments d'une force multinationale.

Le président B. J. Habibie a fait savoir que les militaires indonésiens joueraient un double rôle *« de liaison et de conseil »* auprès de la force multinationale. Les forces armées approuvent l'intervention internationale, a déclaré leur porte-parole, le général Sudrajat. *« Nous coopérerons »*, a-t-il dit.

Conseillère politique du président indonésien, Dewi Fortuna Anwar a, certes, émis une réserve importante en déclarant à la chaîne de télévision australienne SBS qu'*« à tort ou à raison, les forces favorables à l'intégration du Timor-Oriental* [à l'Indonésie] *ressentent une vive animosité à l'encontre de l'Australie »*. Ali Alatas a ajouté, à New-York, que les troupes indonésiennes ne seraient pas confinées dans leurs casernes. Le premier ministre australien, John Howard, n'en a pas moins prédit *« une diminution assez rapide de la participation indonésienne »* après *« une certaine coopération initiale »* des forces de Djakarta. Au reste, le gouvernement indonésien a annoncé jeudi avoir l'intention d'annuler l'accord de sécurité qui avait été signé avec Canberra en 1995, et qui avait fait craindre en Australie que des troupes australiennes soient sollicitées pour aider Djakarta à faire face à des problèmes de sécurité intérieure.

La *« coopération »* s'amorce en tout cas difficilement. Les parachutages de secours, par l'aviation australienne, aux dizaines de milliers de civils sans ressources qui ont fui les violences et se sont réfugiés sur les collines du Timor-Oriental, ont été plusieurs fois reportés et ne devaient commencer que jeudi. Le Haut-commissariat des nations unies pour les réfugiés (HCR) et le Comité international de la Croix rouge (CICR) de Genève semblent éprouver des difficultés du même ordre dans la reprise de leurs opérations. Depuis le début des violences, l'armée indonésienne n'a pu assurer que la sécurité d'une brève visite d'une délégation de l'ONU à Dili et de l'évacuation de la mission des Nations unies mardi.

La situation du Timor-Occidental est un autre sujet de préoccupation. Cent cinquante mille personnes, soit le quart de la population du Timor-Oriental, s'y retrouvent dans des abris de fortune ou des camps contrôlés par les miliciens pro-indonésiens. *« L'écrasante majorité des gens sont des enfants de moins de quinze ans et des femmes de plus de soixante ans »*, a affirmé mercredi l'ambassadeur du Canada à l'issue d'une visite sur le terrain.

D'autres sources affirment que les hommes se sont enfuis sur les collines ou ont été séparés de leurs familles à la frontière entre les deux Timor. La majorité des « réfugiés » au Timor-Occidental appartiennent à des familles favorables à l'indépendance et pourraient servir d'otages aux miliciens qui, selon l'ONU, reçoivent leurs ordres de militaires indonésiens. C'est pourquoi la résolution du Conseil de sécurité dit clairement que *« les autorités indonésiennes ont la responsabilité de prendre immédiatement des mesures efficaces pour assurer le retour dans la sécurité des réfugiés au Timor-Oriental »*.

Entre-temps, Djakarta continue d'être le théâtre de manifestations limitées et guère spontanées contre les indépendantistes timorais. La police de la capitale indonésienne a vigoureusement dispersé mercredi un groupe favorable à l'indépendance du territoire ainsi que des étudiants qui manifestaient, de leur côté, contre un projet de loi sur la sécurité que les militaires souhaitent faire adopter par l'ancien Parlement avant sa dissolution le 24 septembre.

Jean-Claude Pomonti

La France va déployer des moyens de santé

La France a décidé de mettre 500 militaires à la disposition de la force multinationale pour le Timor-Oriental, qui devrait rassembler 7 000 hommes sous commandement australien. Il s'agit, pour l'essentiel, d'un hôpital de campagne et d'une antenne chirurgicale, acheminés, d'ici à la fin de la semaine, par trois avions Transall ou Hercules et soutenus par un échelon de protection. Arrivée mercredi soir 15 septembre au large du Timor, la frégate *Vendémiaire*, dotée d'un hélicoptère, demeure sous commandement français du Pacifique. De même, l'état-major des armées a mis en alerte une compagnie (150 hommes) basée en Nouvelle-Calédonie, qui est toujours sur place, et, par mesures de précaution, il a ordonné le départ de Toulon du transport de chalands de débarquement *Siroco* équipé d'hélicoptères de manœuvre Puma, qui reste sous commandement national.

Le malaise des pays de l'Asie du Sud-Est

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

La Thaïlande et les Philippines vont envoyer des contingents au Timor-Oriental dans le cadre d'une force de paix de l'ONU. Singapour a promis une antenne médicale et un soutien logistique. Une compagnie de Gurkhas britanniques sera dépêchée de Brunei, le petit sultanat pétrolier. Trois Etats de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) – dont l'Indonésie est également membre – vont donc intervenir aux côtés de l'Australie dans l'ancien territoire portugais annexé unilatéralement par Djakarta en 1976 et dont les populations se sont prononcées massivement en faveur de l'indépendance lors du référendum organisé, le 30 août, par l'ONU. Mais, dans la région, le malaise est évident.

L'Asean a reconnu l'annexion du Timor-Oriental par Djakarta et, en son sein, le principe de non-ingérence dans les affaires d'autres Etats membres continue de prévaloir. Il n'était donc pas question de gêner le partenaire indonésien et encore moins de s'engager dans une force multinationale sans y être invité par Djakarta. Certes, les liens entre les états-majors de l'association sont nombreux. Les généraux des pays fondateurs se retrouvent régulièrement sur des terrains de golf. Mais l'association ne peut avancer ni une structure de commandement ni un accord de défense qui lui auraient permis d'intervenir en tant que telle au Timor-Oriental ou d'assurer le commandement et l'organisation d'une force multinationale.

D'autres réserves sont également palpables. Que le commandement de l'opération onusienne échoie à l'Australie gêne, même si des raisons pratiques – capacité, proximité, logistique – l'imposent. Canberra, qui a également reconnu l'annexion du Timor-Oriental par Djakarta en 1979 et entretenait des relations militaires étroites avec l'Indonésie (jusqu'à l'annonce faite jeudi de l'annulation de l'accord de défense entre les deux pays), a changé rapidement son fusil d'épaule. Et en montant rapidement en première ligne dans la tragédie du Timor-Oriental, l'Australie, si complaisante par le passé, est jugée comme ayant outrepassé les règles régionales du jeu, qui sont le consensus et la discrétion.

RÉEL DILEMME

La réserve la plus sérieuse concerne le risque de balkanisation d'une région où les cohabitations ethniques, culturelles et religieuses posent des réels problèmes dans plusieurs endroits. L'entregent de l'Asean a permis de mettre un bémol aux revendications philippines sur l'Etat malaisien du Sabah. Le sud de la Thaïlande est, en partie, la terre de Malais musulmans qui peuplaient, au siècle dernier, des sultanats. Le problème birman, toujours sans solution, se résume, en priorité, à organiser un modus vivendi durable entre le peuple birman du centre de l'union et les nombreuses ethnies de sa périphérie. La fédération de Malaisie est un pari, pour l'essentiel, sur une cohabitation entre sa majorité malaise et une forte minorité chinoise.

Certes, l'annexion du Timor-Oriental n'a jamais été reconnue par l'ONU et n'a donc pas de base juridique internationale. Mais les dirigeants de la région ne le voient pas de cette façon. Ils se refusent encore davantage à se mêler du conflit atjehnais, dans le nord de Sumatra, où un mouvement séparatiste semble déjà bénéficier de complicités, sur l'autre rive du détroit de Malacca, en Malaisie et dans le Sud thaïlandais. L'intervention internationale au Timor-Oriental leur pose donc un vrai dilemme : même s'ils sont sensibles à la tragédie humaine, ils redoutent qu'il s'agisse là d'une première dérive.

J.-C. P.

Washington réoriente sa politique vis-à-vis de Pyongyang

TOKYO. Le président Clinton devrait annoncer, vendredi 17 septembre, un allégement des sanctions économiques à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), a-t-il été indiqué à Washington. Ces sanctions qui pèsent sur les échanges commerciaux, les transactions financières et les transports avaient été prises au moment de la guerre de Corée (1950-1953) dans le cadre des dispositions interdisant les échanges avec un pays ennemi.
L'annonce intervient quelques heures après que l'ancien secrétaire de la défense américain, William Perry, a recommandé devant la commission des relations internationales de la Chambre des représentants, réunie à huis clos mercredi, une progressive normalisation des relations avec la Corée du Nord. Longtemps attendu, le rapport de William Perry, chargé en novembre dernier par le président Clinton de proposer une réorientation de la politique américaine à l'égard de la RPDC, préconise une levée des sanctions économiques et l'établissement de relations diplomatiques avec Pyongyang. – *(Corresp.)*

Laurent-Désiré Kabila invite les rebelles congolais à Kinshasa

KINSHASA. Laurent-Désiré Kabila, président autoproclamé de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a officiellement invité, mercredi 15 septembre, les dirigeants rebelles à venir à Kinshasa pour lancer le dialogue intercongolais prévu par l'accord de cessez-le-feu de Lusaka. Lors d'une conférence de presse, retransmise en direct par la télévision officielle, M. Kabila a affirmé que ses troupes vont *« renvoyer chez eux les Rwandais »*, qui appuient la rébellion déclenchée le 2 août 1998. M. Kabila a ajouté *« prendre l'engagement devant la communauté internationale »* que les participants à ce dialogue *« ne seront pas inquiétés, avant, pendant et après »* les discussions.
L'accord de Lusaka, visant à mettre fin au conflit en RDC, a été signé le 10 juillet par le régime de Kinshasa et ses alliés angolais, zimbabwéen et namibien ainsi que par le Rwanda et l'Ouganda, qui appuient la rébellion. Les rebelles ont paraphé ce texte le 31 août. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le nonce apostolique, Mgr Pietro Sambi,** a confirmé, mercredi 15 septembre à Haïfa, que le pape Jean-Paul II se rendrait en pèlerinage en Terre sainte au printemps de l'an 2000, *« vraisemblablement au mois de mars »*. La date du 25 mars avait déjà été envisagée à Rome . *« Le pape souhaite ardemment venir en Terre sainte et commencer le nouveau millénaire par ce pèlerinage »*, a ajouté le nonce. – *(AFP.)*

La continuité dans la croissance

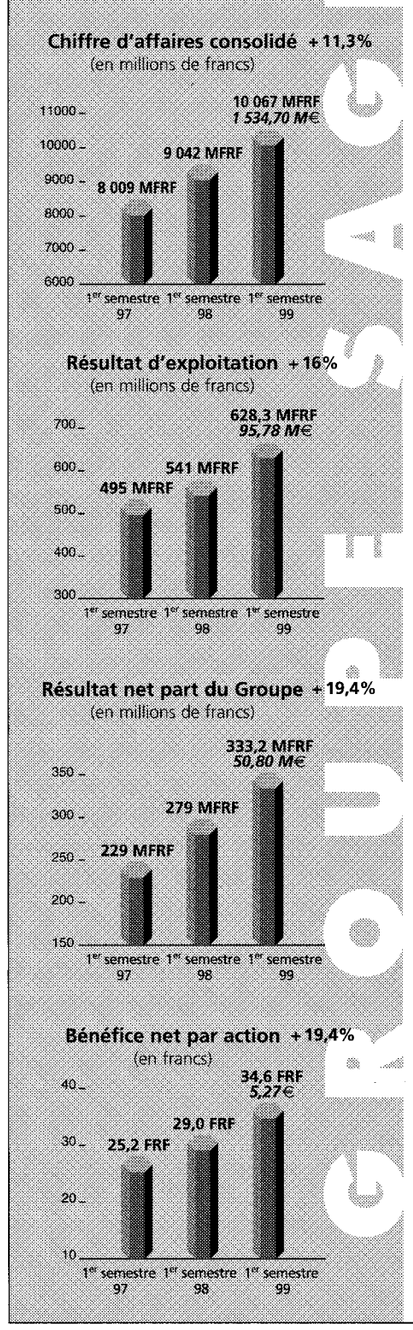

GROUPE SAGEM

Résultats semestriels
Résultat et Bénéfice net par action en hausse de 19%

Le Conseil d'Administration de SAGEM SA, société mère du Groupe SAGEM, réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FAURRE le 14 septembre 1999, a arrêté les comptes du 1er semestre 1999.

Chiffre d'affaires

Pour le 1er semestre 1999, le Groupe SAGEM a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 10,067 milliards de francs, en hausse de 11,3 % (+ 4,7 % à périmètre comparable). Cette croissance, qui devrait être encore plus forte au second semestre, surtout pour la Branche Télécommunications, résulte non seulement de l'acquisition de SFIM mais aussi de la conjoncture en croissance dans les secteurs d'activité où s'est positionné le Groupe. L'international représente 44,7 % des activités de SAGEM contre 40 % au 1er semestre 1998. Par branche, l'évolution est la suivante :

Branche Télécommunications : 5 139 MFRF (+1,5 %)
Branche Automobile et Câbles : 2 427 MFRF (+3,6 %)
Branche Défense : 2 501 MFRF (+ 53 %)

Résultats

Nonobstant les résultats déficitaires de SFIM dont la restructuration se finalise au 2ème semestre, le Groupe SAGEM a encore accru ses résultats consolidés de façon sensible.

C'est ainsi que le résultat d'exploitation a atteint 628,3 MFRF (incluant une perte semestrielle de 67,6 MFRF de SFIM) en hausse de 16 % par rapport aux 6 premiers mois de 1998.

Le résultat net part du Groupe avec 333,2 MFRF – malgré la prise en compte d'une perte nette de SFIM de 65 MFRF – enregistre une augmentation de 19,4 %.

Le bénéfice net semestriel par action avec 34,6 FRF par action nouvelle (après multiplication par 2,5 du nombre de titres) dégage une progression identique de 19,4 %, l'augmentation du nombre d'actions résultant de la fusion-absorption de SAT par SAGEM ayant été réalisée l'année précédente.

Informations générales

Suite à l'opération de reprise de SFIM, une offre publique de retrait clôturée le 6 septembre 1999 a été proposée par SAGEM. A l'issue de cette opération, le Groupe SAGEM détient 97,46 % du capital de SFIM. Comme déjà annoncé, il sera procédé à une offre publique de retrait obligatoire en vue d'assurer à SAGEM 100 % du capital de SFIM.

SAGEM

Relations actionnaires SAGEM : Téléphone : 01 40 70 69 65
Internet : http://www.sagem.com

LeMonde Job: WMQ1709--0006-0 WAS LMQ1709-6 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 11:12 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0457 Lcp:700 CMYK

FINANCES Le projet de budget pour l'an 2000, présenté au conseil des ministres puis aux députés, enfin à la presse, par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, mercredi 15 septembre, n'a suscité de critiques fortes, à droite, que dans la bouche du président de la République. Jacques Chirac s'est dit *« préoccupé »* par le fait que *« les prélèvements obligatoires atteignent un niveau record »*. ● LES CHIFFRES présentés par M. Strauss-Kahn font apparaître un total de 39 milliards de francs de baisses d'impôts en 2000, la réduction du taux de TVA sur les travaux d'entretien et celle des droits de mutation s'appliquant dès le 15 septembre. ● L'EXERCICE BUDGÉTAIRE doit désormais être apprécié en tenant compte du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. *Le Monde* présente les mesures fiscales et l'évolution des principaux budgets *(lire pages 7 et 8).*

Le président de la République se dit « préoccupé » par le budget 2000

L'opposition ne s'est guère fait entendre, mercredi 15 septembre, lors de la présentation du projet de loi de finances par Dominique Strauss-Kahn. Dans la gauche « plurielle », les approbations dominent, mais Jack Lang (PS) regrette le choix fait pour la baisse de la TVA

NONCHALAMMENT appuyé sur un mur, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, Dominique Strauss-Kahn observe, l'œil moqueur, Philippe Auberger (RPR) critiquer son budget devant les journalistes. Les propos de l'ancien rapporteur général du budget n'altèrent pas sa bonne humeur. Il est 14 heures, mercredi 15 septembre : le ministre de l'économie et des finances vient d'achever, sûr de lui, la présentation du projet de budget *« pour l'an 2000 »* devant les députés de la commission des finances. C'est la plus paisible présentation budgétaire depuis trois ans.

Pourtant, le président de la République a tendu une perche aux députés de l'opposition, le matin même. En vain, semble-t-il. *« Je reste préoccupé,* a commenté Jacques Chirac au conseil des ministres. *Alors même que nous connaissons une croissance soutenue, les prélèvements obligatoires atteignent un niveau record. » « Il faudrait,* suggère-t-il, *profiter davantage de cette croissance pour que tous les Français recueillent les fruits de leur travail et de leur succès », « baisser par des mesures simples les impôts et les charges qui entravent notre dynamisme, réduire la dette qui pèsera de façon excessive sur la prochaine génération, et faire les réformes permettant de maîtriser la dépense publique ».* Cette mission, le président la confie au *« Parlement »*.

Las ! Au Parlement, la droite n'est pas prête. Contrairement aux autres années, le Sénat n'a pas réuni, mercredi, sa commission des finances pour entendre M. Strauss-Kahn. Et pour cause : le président du Sénat, Christian Poncelet, est en Chine ; le président de la commission des finances, Alain Lambert, est aux Etats-Unis, et Philippe Marini, rapporteur général du budget... en Italie. A l'Assemblée, M. Strauss-Kahn récuse diverses critiques de l'opposition. Le ministre de l'économie suggère même quelques pistes à la droite : *« Il vous reste, évidemment, la hausse relative des prélèvements obligatoires par rapport au PIB. Si j'étais vous, c'est là-dessus que j'attaquerais ! »*

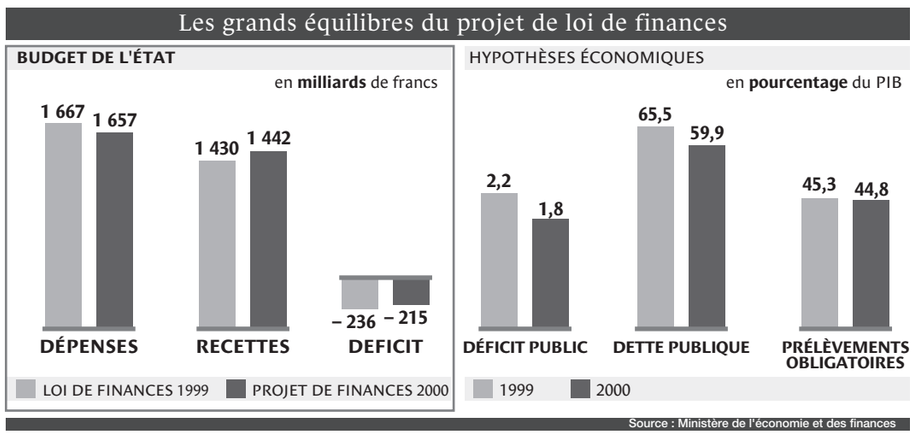

« UN BUDGET DE CIGALE »

Attaquer le budget ? Contrairement aux autres années, le RPR n'a pas organisé de conférence de presse. Pendant la réunion de la commission, dans les couloirs du Palais-Bourbon, Patrick Ollier prépare activement... la candidature de Michèle Alliot-Marie à la présidence du RPR. Patrick Devedjian (RPR) s'efforce malgré tout de remplir son rôle de porte-parole. *« C'est un budget de cigale qui, comme l'avait fait Michel Rocard, dilapide les fruits de la croissance,* dit-il. *Paradoxalement, la baisse de la TVA sur le logement profitera plus aux propriétaires qu'aux locataires. »* Gilles Carrez (RPR, Val-de-Marne), spécialiste des finances, juge, lui, qu'*« il est un peu tôt »* pour parler. *« Pour dire des choses sérieuses, il faut regarder les documents »,* dit-il, avant de rejoindre les collègues chargés de préparer l'argumentaire du RPR pour les journées parlementaires.

L'UDF, elle, a déjà arrêté son opinion. Le projet de loi de finances présente *« des satisfactions limitées à court terme mais beaucoup d'inquiétudes pour l'avenir »*, résume Pierre Méhaignerie, ancien président de la commission des finances. François d'Aubert (DL, Mayenne) dénonce *« des vraies-fausses baisses d'impôts »* et *« le plus gros déficit budgétaire de l'Euroland »*. Puis, entrant dans le détail de la baisse de la TVA sur les travaux d'entretien, l'ancien ministre s'insurge : *« Quand on achètera une chaudière, le taux de TVA sera de 5,5 %, mais il sera de 20,6 % pour une gazinière ! Les balcons seront concernés, mais pas les terrasses.* Quid, *alors, des balcons-terrasses ? Votre ravalement bénéficiera du taux réduit, mais si vous devez, après, replanter votre vigne-vierge, vous risquez les 20,6 %... »*

SERVICE MINIMUM

Ce souci du détail, on le retrouve à Bercy, où « DSK » est retourné faire sa traditionnelle conférence de presse, en début d'après-midi, après un petit déjeuner avec des directeurs de journaux et des éditorialistes. Devant les journalistes « de base », il détaille le mécanisme de la baisse de la TVA sur les chaudières, les robinets, les ascenseurs : *« Si la facture est datée d'hier, ça ne marche pas. On change de monde aujourd'hui ! »* Pas gêné d'avoir été qualifié d'*« Edgar Faure du socialisme »* par Raymond Barre en début de semaine, M. Strauss-Kahn en a même joué : *« En matière économique et budgétaire, qui est plus crédible, M. Barre ou M. Devedjian ? »*

Les commissaires aux finances de la gauche « plurielle » n'ont pas gâché la fête. Absorbés par la préparation du débat sur les 35 heures, les communistes et les Verts font le service minimum. Daniel Feurtet (PCF, Seine-Saint-Denis) apprécie l'*« intéressant »* projet de budget 2000 que son groupe tentera toutefois d'*« améliorer »*. Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) salue un un projet *« globalement bon »*, même si la priorité des Verts est *« le relèvement des minima sociaux »* et non pas la baisse de la TVA sur les travaux d'entretien. *« C'est un budget sincère »*, juge Georges Sarre (MDC, Paris).

La majorité a fini par trouver quelques mauvaises âmes. Dans un entretien publié par *Le Figaro* jeudi, Jack Lang (PS) trouve quand même que *« la baisse de la TVA sur les travaux à domicile n'est pas de nature à aider en priorité les classes populaires ». « Et puis, au sein des impôts indirects, le plus injuste, disions-nous, pour les classes populaires, est la taxe d'habitation. Aurions-nous changé d'avis ? »*, demande-t-il perfidement. Le même jour, dans *Midi Libre,* Jacques Dondoux (PRG), l'ancien secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, reproche à son ancien ministre de tutelle d'avoir *« choisi de discuter »* avec les fonctionnaires plutôt qu'avec les politiques, juge que décidément, « DSK » *« fuit »* le dialogue. Il a décidé d'assumer sa destinée d'« erreur de casting ».

Cécile Chambraud et Clarisse Fabre

Audience moyenne pour M. Jospin sur France 2

Invité, lundi 13 septembre, du journal de 20 heures sur France 2, Lionel Jospin a vu l'audience de la chaîne publique progresser tout au long de son intervention. Toutefois, l'audimat du JT de la chaîne publique est resté très en deçà de celui de TF 1 : selon l'institut Médiamétrie, le « 20 heures » de France 2 a réalisé 25,9 % de parts d'audience auprès des quatre ans et plus, contre une moyenne, la semaine précédente, de 24,3 %.

Cette audience est en retrait par rapport aux précédents passages du premier ministre sur France 2, le 8 octobre 1998 (28,1 %) et le 8 avril 1999 (26,7 %). Elle est aussi très inférieure à celle enregistrée, le 4 mai, par M. Jospin sur TF 1, lors de l'affaire des paillotes corses (41,3 %). Au total, le chef du gouvernement a attiré, lundi, 5,57 millions de téléspectateurs. En face, TF 1 a enregistré 37,3 % de parts d'audience.

Selon Jacques Chirac, une majorité de ministres soutient les fonds de pension...

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
de notre envoyée spéciale

Ils ont parlé de tout, ou presque. Décentralisation, agriculture, fonds de pension, pacte civil de solidarité (PACS) et Michelin ont figuré au menu du dîner républicain qui réunissait, mercredi 15 septembre, à Châlons-en-Champagne, les parlementaires et les présidents des exécutifs locaux autour de Jacques Chirac. Interrogé par l'un des deux députés socialistes (sur la vingtaine de parlementaires de la région) au sujet des licenciements chez Michelin, le chef de l'Etat a déploré une *« annonce maladroite et déplorable »* qui l'a *« surpris »*. Evitant soigneusement tout propos polémique, M. Chirac a également confié à ses hôtes, à propos du PACS, que ce sujet *« important »* avait été abordé *« en dépit du bon sens, de part et d'autre »*. Evoquant ensuite les fonds de pension, le chef de l'Etat a indiqué en souriant que si, sur cette question, les membres du gouvernement votaient à bulletins secrets, une courte majorité, selon lui, l'emporterait en faveur de ce système.

Arrivé en début d'après-midi sur ces terres de la Marne électoralement très ancrées à droite, M. Chirac a semblé délaisser l'attitude très offensive qui a été la sienne ces derniers jours et qu'il avait encore manifestée, dans la matinée, en critiquant le projet de loi de finances présenté devant le Conseil des ministres. Endossant son costume familier de chef de l'Etat soucieux des *« initiatives locales »,* M. Chirac a visité l'Europort de Vatry (*Le Monde* du 16 septembre), avant de rejoindre la mairie de Châlons en compagnie du maire, Bruno Bourg-Broc, député (RPR) de la Marne.

LES MÂNES DU MONDIAL DE FOOTBALL

En élève studieux, M. Bourg-Broc a livré un parfait précipité du verbe chiraquien citant, en vrac, la *« fracture sociale »,* les bonheurs de *« l'action collective »,* invoquant les mânes de la Coupe du monde de football – *« qui nous a rappelé que le succès et le dynamisme sont les fruits d'un long travail, d'un effort constant et réfléchi qui se déploie dans la durée »* –, glorifiant *« l'échelon local, au plus près du terrain, au plus proche des gens »* et, même, la fameuse *« énergie locale sans cesse entamée par les procédures tatillonnes ».* Devant une assemblée d'élus municipaux et d'invités très attentifs, le maire de Châlons n'a pas manqué, non plus, d'évoquer la fin du siècle et le *« cap du troisième millénaire », « l'histoire qui enseigne que le temps est continuité plus que rupture »,* mais aussi les *« projets d'équipements structurants, en phase avec les perspectives de développement à venir »* de sa collectivité, avant d'emprunter à Sénèque une maxime qui, a-t-il dit, *« illustre la démarche »* du chef de l'Etat : *« Il n'est de bon vent que pour celui qui sait où il va. »*

A un tel discours, M. Chirac n'avait guère à ajouter, sinon de chaleureux remerciements et un rappel, tout de même, de ces *« initiatives qui se prennent de plus en plus à la base et de moins en moins au sommet ».* Médaille, champagne et bain de foule. Et rendez-vous jeudi pour bains de foule, veaux, vaches, « non aux bœufs aux hormones », labeur et labours, à l'exposition agricole Terre attitude de Pomacle *(lire page 15).*

Pascale Robert-Diard

Comment cheminer dans le dédale des chiffres annoncés par le gouvernement

TRADITIONNELLEMENT, lors de la présentation au conseil des ministres d'un projet de loi de finances, Bercy ne rend public qu'un dossier de presse. Il faut attendre le débat parlementaire pour disposer du texte lui-même, ainsi que des « bleus » budgétaires, et en comprendre toutes les subtilités, voire les astuces ou les tours de passe-passe. Dans l'intervalle, la polémique peut donc devenir obscure. Pour se repérer dans la bataille de chiffres que suscite le projet, voici quelques-unes des questions qu'il soulève :

● **Les impôts vont-ils baisser ?** Le gouvernement évoque une diminution de 39 milliards de francs (5,945 milliards d'euros) pour 2000. L'opinion, elle, est souvent sceptique. Le quiproquo n'est pas difficile à comprendre : chaque année, à la fin de l'été, les contribuables imposés reçoivent le montant définitif de leur impôt sur le revenu et peuvent avoir le sentiment que la cotisation totale d'impôt qui leur est demandée enregistre une forte majoration. Or, si les revenus imposables de l'année antérieure ont progressé, la contribution réclamée par le fisc est mécaniquement en hausse, même si aucune réforme n'est intervenue. Cette année, la surprise a pu être d'autant plus désagréable que le gouvernement a annulé la mise sous condition de ressources des allocations familiales et, en contrepartie, engagé une réforme du quotient familial.

Ce quiproquo est le même si l'on raisonnne sur la totalité du budget. Le gouvernement annonce 39 milliards de francs de baisses d'impôt en 2000, mais, compte tenu de la hausse prévisibles des revenus, les recettes fiscales nettes de l'Etat vont tout de même augmenter, passant de 1 541 milliards de francs en 1999 à 1 589 milliards de francs en 2000, soit une progression de 48 milliards de francs.

● **Les prélèvements obligatoires vont-ils réellement diminuer ?** Puisque la mesure des baisses fiscales peut donc prêter à controverse, il est de coutume de se référer à un autre indicateur, celui des prélèvements obligatoires (total des prélèvements de l'Etat, des collectivités locales et de la protection sociale, rapporté au produit intérieur brut). Or, sur ce front, le gouvernement est en difficulté. Voilà un an, il avait annoncé qu'après avoir atteint un sommet historique, en 1997, ces prélèvements obligatoires baisseraient aussi bien en 1998 qu'en 1999. Et pourtant non ! Ils continuent d'augmenter. Ils devraient établir un nouveau record, à 45,3 % du PIB en 1999, avant de refluer à 44,8 % du PIB en 2000. Le bilan de 1999 pourrait même être plus grave : en interne, le ministère des finances a retenu le chiffre de 45,5 % du PIB.

● **Combien va coûter la baisse de la TVA sur les travaux du logement ?** Le gouvernement parle de 19 milliards de francs. Il existe, toutefois, une autre simulation à Bercy : elle suggère que la mesure, stimulant l'activité du bâtiment et faisant reculer le travail au noir, pourrait accélérer les rentrées fiscales, même avec une TVA réduite, ce qui pourrait conduire à un coût budgétaire nul. Il faut toutefois accueillir cette prévision avec prudence car, dans le cas de la prime Juppé pour l'automobile (la fameuse « juppette »), on avait fait le même calcul, qui ne s'était pas vérifié.

● **Les rentrées fiscales sont-elles vraiment en forte hausse ?** C'est Jacques Chirac, le 14 juillet, qui a lancé le débat. Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, lui, a admis, mercredi 15 septembre, que les recettes fiscales de 1999 seront supérieures d'au moins *« une bonne dizaine »* de milliards de francs aux prévisions. Une partie de cette marge, soit 6 milliards de francs, devrait servir à financer les nouvelles baisses d'impôt (TVA notamment), entrées en vigueur dès le 15 septembre.

● **Les dépenses vont-elles réellement stagner en volume ?** C'est officiellement l'une des singularités de ce projet de budget : les dépenses, en l'an 2000, ne vont pas augmenter davantage que l'inflation (0,9 %) ; autrement dit, elles vont passer de 1 670 milliards de francs en 1999 à 1 685 milliards de francs, soit une hausse de seulement 15 milliards de francs.

Il faut toutefois se méfier de cette présentation officielle, car, comme chaque année, des changements de périmètres interviennent dans le système de comptabilité. Un autre mode de calcul, défendu par certains experts, fait apparaître une hausse d'au minimum 23 milliards de francs, compte tenu de la majoration de la dotation globale de décentralisation, compensant pour les collectivités locales l'allégement des droits de mutation (4,6 milliards de francs) et le versement au profit de la couverture maladie universelle d'une fraction des droits de consommation prélevés sur le tabac (3,5 milliards de francs).

● **Les effectifs de la fonction publique vont-ils rester stables ?** C'est l'objectif affiché par le gouvernement. Il reste que les documents budgétaires sont souvent trompeurs sur ce point, car certains ministères – celui de l'éducation nationale est réputé pour cette pratique – emploient ce que l'on appelle des « surnombres » et les rémunèrent discrètement en puisant dans leurs crédits de fonctionnement. Selon les estimations confidentielles de la direction du budget, ces « vrais-faux » effectifs se situeraient entre 8 000 et 10 000 personnes.

● **Les fonctionnaires vont-ils être augmentés en 2000 ?** L'accord salarial en vigueur couvre la période 1998-1999. Traditionnellement, les documents budgétaires sont opaques sur cette question. Ceux que Bercy vient de diffuser ne permettent pas de savoir quel geste le gouvernement pourrait consentir quand l'actuel accord arrivera à échéance. Selon de bonnes sources, aucune somme n'a pour l'instant été provisionnée.

● **La charge de la dette va-t-elle baisser ?** Le gouvernement y voit un motif de satisfaction : alors que, depuis des années, le coût budgétaire du remboursement de la dette publique n'a cessé de progresser, il devrait maintenant baisser : la charge de la dette devrait reculer de 237,2 milliards de francs en 1999 à 234,7 milliards de francs en 2000, soit une marge de manœuvre nouvelle pour le gouvernement de 2,5 milliards de francs.

Il faudra pourtant surveiller si ce chiffre de 237,2 milliards pour 1999 est conforme à ce que l'on constatera en exécution. Certains experts estiment que, compte tenu du niveau actuel des taux d'intérêt, plus bas que prévu, la charge de la dette pourrait atteindre seulement 230 milliards de francs en 1999. Dans cette hypothèse, la prévision retenue pour 2000 pourrait signifier que la charge de la dette va, en réalité, s'alourdir.

Laurent Mauduit

CONCOURS ADMINISTRATIFS
Préparations intensives
IRA 4 week-ends en oct/nov 1999
TACAA Tribunal Administratif et Cour Administrative d'Appel 5 week-ends en mars/avril 2000
ENI 5 week-ends en sep/oct 2000
IPESUP Enseignement supérieur privé
18 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris 01 43 25 63 30

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

LeMonde Job: WMQ1709--0007-0 WAS LMQ1709-7 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 11:02 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0458 Lcp:700 CMYK

Les nouveaux barèmes d'imposition pour 2000

IMPÔT SUR LE REVENU		IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE	
TRANCHES en francs	TAUX en %	TRANCHES en francs	TAUX en %
Jusqu'à 26 230	0	N'excédant pas 4 730 000	0
De 26 300 à 51 600	10,5	De 4 730 000 à 7 680 000	0,55
De 51 600 à 90 820	24	De 7 680 000 à 15 240 000	0,75
De 90 820 à 147 050	33	De 15 240 000 à 23 660 000	1
De 147 050 à 239 270	43	De 23 660 000 à 45 810 000	1,3
De 239 270 à 295 070	48	De 45 810 000 à 100 500 000	1,65
Au-delà de 295 070	54	Au-delà de 100 500 000	1,8

Source : Ministère de l'économie et des finances

Les ménages se partageront 28 milliards de francs de baisse des impôts en 2000

LES MÉNAGES verront leurs impôts baisser de 28,6 milliards de francs (4,36 milliards d'euros) en l'an 2000. Ce montant est calculé en simulant les recettes que généreraient les prévisions économiques adoptées par le gouvernement si aucune mesure fiscale n'était prise.

● **TVA sur les travaux d'entretien.** Dès le 15 septembre, la TVA sur l'ensemble des travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur les locaux achevés depuis plus de deux ans a vu son taux passer de 20,6 % à 5,5 %. Cette baisse ne s'applique pas aux travaux de construction ou de reconstruction d'immeubles ni à la fourniture de gros équipements. Selon Bercy, elle concernera dix millions de ménages par an, et coûtera à l'Etat 19,7 milliards de francs. Mais elle devrait, d'après le ministère de l'économie, créer 30 000 emplois.

● **Crédit d'impôt pour travaux.** La baisse du taux de TVA rend nécessaire un aménagement des avantages fiscaux existant actuellement pour les travaux dans le bâtiment. Ainsi, l'actuelle réduction d'impôt pour gros travaux est remplacée par un crédit d'impôt pour dépenses d'acquisition de gros équipements fournis dans le cadre de travaux d'installation ou de remplacement total ou partiel du système de chauffage ou des ascenseurs lorsque ces travaux sont réalisés dans l'habitation principale. Ce crédit d'impôt est égal à 15 % des frais engagés, dans la limite d'un plafond de 20 000 francs pour un célibataire et de 40 000 francs pour un couple marié, majoré de 2 000 francs par personne à charge, 2 500 francs pour le deuxième enfant et 3 000 francs pour le troisième. Par ailleurs, le crédit d'impôt actuel pour dépenses d'entretien de l'habitation principale est maintenu mais son taux passe de 20 à 5 %.

● **Droits de mutation.** Ils passent de 6 % à 4,8 % pour toutes les ventes constatées par un acte authentique signé à compter du 15 septembre. Les frais de notaire sont ainsi alignés dans l'immobilier professionnel et d'habitation. En conséquence, l'acheteur d'un bien professionnel ne devra plus s'engager à ne pas affecter son bien à un usage d'habitation. Cette mesure coûtera 4,6 milliards de francs.

● **Droit de bail.** Les locataires qui payent moins de 2 500 francs par mois de loyer, soit 80 % des locataires, ne paieront plus, à compter du 1er janvier 2000, cette taxe, qui représente actuellement 2,5 % de leurs loyers. Dès 2001, la mesure sera étendue à l'ensemble des locataires. Sur deux ans, elle coûtera 7,5 milliards de francs, dont 3,2 milliards pour 2000.

● **TVA sur les services à domicile.** Son taux passera de 20,6 % à 5,5 % au 1er janvier 2000, ce qui représente un coût pour l'Etat de 100 millions de francs, compte tenu du stade de développement embryonnaire de ce secteur d'activité. Seront concernés par cette mesure les tâches ménagères, la garde d'enfants, le soutien scolaire, l'aide au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapée.

● **Carburants.** Le projet de loi de finances pour 2000 poursuit la réduction engagée en 1999, et pour sept ans, de l'écart entre les taxes françaises sur le gazole et l'essence afin de l'aligner sur l'écart moyen européen. Il prévoit donc une nouvelle augmentation de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP) sur le gazole de 7 centimes. Ce qui augmentera le prix à la pompe de 9 centimes et rapportera 1 milliard de francs à l'Etat. Le supercarburant sans plomb, le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le gaz naturel véhicules (GNV) ne subiront pas d'augmentation.

● **Simplifications.** Plusieurs petits impôts et taxes sont supprimés, ce qui représente pour les ménages un allégement d'impôts de 500 millions de francs. Ainsi, l'inscription aux examens de l'enseignement du second degré sera dorénavant gratuite. Le coût de cette mesure sera de 130 millions de francs. Le gouvernement a également décidé – ce qui ne lui coûte rien – de supprimer l'obligation de joindre à la déclaration de revenus un certificat de scolarité d'un enfant au lycée et dans l'enseignement supérieur pour bénéficier de la réduction d'impôt.

● **Revenus fonciers.** Le régime simplifié d'imposition créé en 1998 est étendu, pour un coût de 500 millions de francs. Celui-ci s'applique actuellement aux ménages dont le montant annuel des loyers n'excède pas 30 000 francs : le revenu net foncier imposable est calculé automatiquement par application, sur le revenu brut déclaré, d'un abattement forfaitaire de 33 % représentatif de frais. Dorénavant, le plafond de loyers annuels sera de 60 000 francs et le taux d'abattement pour frais de 40 %.

● **Plus-values.** Le gouvernement souhaite également simplifier la taxation des plus-values sur valeurs mobilières réalisées par les particuliers. Celle-ci relève actuellement de quatre régimes différents, selon la nature des titres cédés ou le niveau de la participation détenue par le cédant. Dorénavant, il y aura un régime unique comportant un seuil d'imposition fixé à 50 000 francs en dessous duquel les plus-values de cession de valeurs mobilières ou de droits sociaux seront exonérées d'impôt sur le revenu. Le taux d'imposition restera fixé à 16 %, hors prélèvements sociaux.

● **Impôt sur le revenu.** Le barème est indexé sur l'inflation, de 0,5 % en 1999. Divers seuils seront revalorisés dans les mêmes conditions : le plafond du quotient familial passe à 11 060 francs ; le plafond de l'avantage en impôt procuré par le premier enfant des personnes seules passe à 20 370 francs ; la décote bénéficiera aux contribuables dont le montant des droits simples n'excède pas 3 350 francs ; et le montant de l'abattement par enfant marié rattaché est porté à 20 480 francs.

● **Impôt de solidarité sur la fortune.** Le barème de l'ISF est réévalué en proportion de la hausse prévisible des prix en 1999, soit 0,5 %.

V. Ma.

Le financement des 35 heures à cheval sur deux budgets distincts

TROP lourd ? Trop gros ? Le financement des 35 heures – 110 milliards de francs (16,77 milliards d'euros) à terme – ne sera plus supporté par le budget de l'Etat mais par celui, distinct, de la Sécurité sociale. En 2000, un fonds spécial d'allégement de charges patronales sera ainsi créé dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS).

Ce fonds est censé prendre le relais de l'aide dégressive mise en place avec la première loi Aubry sur les 35 heures (9 000 francs par salarié au taux maximum). Y seront désormais versés, successivement, la *« ristourne »* Juppé, système d'allégements de charges jusqu'à 1,3 SMIC mis en place par l'ancien premier ministre (39,5 milliards de francs) ; le produit de la nouvelle contribution sur les bénéfices des entreprises et de l'écotaxe, destiné à prolonger cet allégement jusqu'à 1,8 SMIC, pour un rendement qui, à terme, atteindra 25 milliards de francs ; les aides pérennes à la réduction du temps de travail à raison de 4 000 francs par an et par salarié (40 milliards de francs) ; le produit de la taxation des heures supplémentaires, établie à titre transitoire à 10 % entre 35 et 39 heures pendant un an (5 à 10 milliards de francs attendus). Rien à voir, donc, avec les 7 « petits » milliards de francs affichés dans le budget du ministère de l'emploi...

Ce transfert massif, qui mêle l'Etat, les entreprises, l'Unedic (le régime d'assurance-chômage) et la Sécurité sociale, des recettes sur les tabacs, des taxes sur les entreprises et le recyclage de cotisations sociales, est une première. Mais il résulte aussi d'une évolution engagée depuis près d'une décennie.

Cette année encore, la création de la couverture maladie universelle (CMU) s'est traduite par le transfert de certaines recettes de l'Etat, les taxes sur les véhicules à moteur par exemple, à la Sécurité sociale. La CMU, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2000, doit permettre à six millions de Français en difficulté de se soigner gratuitement, en bénéficiant d'une couverture de base et complémentaire financée par la solidarité.

BESOINS DE SOLIDARITÉ ACCRUS

Jusque dans les années 80, les recettes de la Sécurité sociale étaient en effet exclusivement constituées des cotisations patronales et salariales, avec des taux fixés par décret gouvernemental. Pour boucher les trous, l'Etat se contentait de verser des subventions. Mais au fil du temps, les besoins de solidarité se sont accrus. La création du minimum vieillesse dans les années 50 en est une première illustration. La crise aidant, les cotisations sont apparues de plus en plus insuffisantes au regard des prestations, d'autant que la multiplication des allégements de charges, pas toujours compensés par l'Etat, a fini par grever les ressources de la « Sécu ».

En 1991, Michel Rocard décide de s'attaquer au problème et crée la contribution sociale généralisée (CSG). Une étape importante est franchie. Dans l'esprit du gouvernement d'alors, il s'agit d'instaurer un nouvel impôt, assis, comme les cotisations, sur les salaires, mais aussi sur tous les autres revenus. La CSG montera progressivement en puissance, d'abord avec Edouard Balladur en 1993, puis Alain Juppé en 1997. L'année suivante, le transfert des cotisations maladie sur la CSG parachève cette évolution : la CSG surpasse l'impôt sur le revenu. En 1999, la loi de finances initiale prévoit qu'elle rapportera 349 milliards de francs.

GRINCEMENT DE DENTS

Dans la même logique, M. Juppé avait aussi basculé, en 1996, les droits sur l'alcool du budget de l'Etat à la Sécurité sociale pour les affecter au Fonds de solidarité vieillesse et à la branche maladie (18,2 milliards de francs en 1999). Tous ces transferts aboutissent à la création, avec les ordonnances Juppé de l'automne 1996, d'un budget tout entier consacré à la « Sécu », le PLFSS.

Depuis, le Parlement examine les comptes et vote, chaque année, une enveloppe de dépenses et de recettes (environ 1 800 milliards de francs, dont 439 milliards proviennent d'impôts divers et non plus de cotisations) plus importante que celle de l'Etat (près de 1 700 milliards)... Cette situation provoque aujourd'hui des grincements de dents. Les partenaires sociaux, gestionnaires de l'Unedic en particulier, refusent que le régime d'assurance-chômage soit mis à contribution. A droite, plusieurs députés se sont également plaints de devoir débattre de la seconde loi sur les 35 heures sans son volet financier, estimé à plus de 20 milliards en 2000 et examiné, dans le cadre du PLFSS, quelques semaines après. Ce qui n'est pas le moindre des paradoxes.

L'inscription de tout un volet de la politique de l'emploi au sein non pas du budget général de l'Etat mais de celui de la Sécurité sociale couronne donc une longue évolution. Alors que durant des lustres, certains courants du mouvement syndical, FO et la CGT notamment, ont défendu l'idée que les cotisations sociales constituaient en réalité un salaire différé et que la Sécurité sociale devait faire l'objet d'une gestion paritaire, sans interférence de l'Etat, celui-ci est désormais à la tête de deux budgets : le budget économique proprement dit et un véritable budget social.

Virginie Malingre et Isabelle Mandraud

Allégement de 10 milliards de francs pour les entreprises

LES MESURES fiscales proposées par le gouvernement permettront aux entreprises de payer 10,4 milliards de francs (soit 1,585 milliard d'euros) d'impôts en moins.

● **Impôt sur les sociétés.** La surtaxe instaurée sur l'impôt sur les sociétés en 1997 pour financer l'entrée dans l'euro sera, comme convenu, supprimée. Ce qui représente un allégement de 12,4 milliards de francs pour les entreprises. Il faut toutefois noter que le prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoira une nouvelle contribution sur les bénéfices des sociétés dont le rendement, à terme, atteindra 12,5 milliards de francs.

● **Taxe professionnelle**. La loi de finances pour 1999 a prévu de supprimer en cinq ans la part salariale de l'assiette de la taxe, qui constitue en moyenne 35 % de la base d'imposition. A cet effet, un abattement croissant doit être appliqué sur la part imposable des salaires. En 2000, il sera de 300 000 francs par redevable, contre 100 000 francs en 1999. Ce qui revient à ne pas taxer 1,67 million de francs de salaires par redevable. Selon Bercy, plus d'un million d'établissements, sur 1,2 million d'établissements concernés, verront ainsi leur taxe professionnelle sur les salaires supprimée en 2000. Soit un coût supplémentaire pour l'Etat de 2 milliards de francs.

● **Dividendes.** Les dividendes reçus par les sociétés-mères de la part de leurs filiales sont, depuis 1999, taxés à 2,5 %. Ce taux sera porté à 5 % en 2000. Ce qui rapportera à l'Etat 4,2 milliards de francs.

● **Taxes sur la création d'entreprises**. Les apports effectués lors de la constitution d'une société seront dorénavant exonérés du droit fixe de 1 500 francs, ce qui coûtera à l'Etat 200 millions de francs.

● **Droits de mutation**. Le taux marginal d'imposition des cessions de fonds de commerce sera réduit de 11,40 % à 4,80 %. Soit un allégement fiscal de l'ordre de 700 millions de francs.

● **Imposition forfaitaire annuelle**. Les personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés sont redevables de l'imposition forfaitaire annuelle (IFA). Toutes les sociétés participent ainsi à la couverture des dépenses publiques. Afin d'aider les PME, l'IFA de 5 000 francs dont sont redevables les entreprises qui réalisent moins de 1 million de francs de chiffre d'affaires sera supprimée pour celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 000 francs. Coût : 300 millions de francs.

● **Simplifications**. Un ensemble de petits impôts et taxes sont supprimés, ce qui permet d'alléger la fiscalité des entreprises de 700 millions de francs. Certaines mesures de pure simplification sont également prises. Ainsi, le régime de fusion des entreprises est modifié. L'exonération d'impôt sur les sociétés des plus-values de fusion est, à compter du 15 septembre, possible si les titres reçus en contrepartie des apports sont conservés pendant trois ans, contre cinq ans auparavant.

V. Ma.

TROIS QUESTIONS À...

THOMAS PIKETTY

1 Vous qui avez écrit un rapport, sous l'égide du ministère des finances, à propos de l'impôt sur le revenu, que pensez-vous du projet du gouvernement de réformer ce prélèvement pour 2001 ?

Il y a actuellement une véritable obsession autour de l'idée que l'impôt sur le revenu serait trop élevé. On exagère beaucoup. Les contribuables qui sont dans la tranche supérieure de cet impôt sont, pour l'essentiel, des cadres supérieurs, qui ne vont pas partir avec armes et bagages demain ! Une baisse du taux marginal coûterait plus qu'elle ne rapporterait. Retenir les rares contribuables mobiles en France ne compenserait sûrement pas la perte de recettes que cela engendrerait. Et quand bien même tous nos cadres supérieurs s'expatrieraient, la solution ne serait pas à chercher du côté de l'impôt sur le revenu, mais de l'Europe. C'est aux Etats membres de l'Union européenne de se concerter et de se mettre d'accord pour éviter ce genre de phénomène. A quoi sert-il d'avoir une « vague rose » en Europe si ce n'est même pas pour s'attaquer à ce genre de problèmes ?

2 Que faut-il faire ?

La priorité du gouvernement ne doit pas être l'impôt sur le revenu, mais l'emploi. J'ai l'impression de revenir dix ans en arrière quand, en 1989-1990, on disait que l'emploi allait très bien et que les socialistes décidaient... de baisser l'impôt sur les sociétés. J'ai peur qu'on ne refasse la même erreur aujourd'hui. Le chômage n'est pas fini. Il faut diminuer les cotisations sociales sur les bas salaires, de manière franche, massive et définitive.

3 Et pour les impôts sur les ménages, que préconisez-vous ?

Une ristourne de la CSG sur les 2 000 ou 3 000 premiers francs de revenus permettrait d'introduire de la progressivité dans cet impôt. Cela dégagerait du pouvoir d'achat pour les petits salaires. Une telle mesure incarne l'idée de fiscalité moderne : tout le monde paie pour augmenter le pouvoir d'achat des smicards, pas seulement les patrons. En outre, cela inciterait à travailler, puisque l'écart entre le RMI et le SMIC s'en trouverait accru. C'était d'ailleurs, initialement, une proposition de Lionel Jospin.

Propos recueillis par Virginie Malingre

LeMonde Job: WMQ1709--0008-0 WAS LMQ1709-8 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 11:15 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0459 Lcp:700 CMYK

Une enveloppe de 1 682 milliards de francs

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE L'ÉTAT DANS LE PROJET DE BUDGET 2000

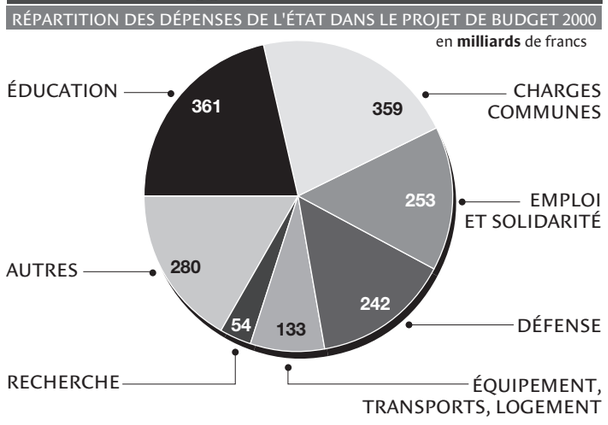

A ces dépenses s'ajoutent notamment 291 milliards de francs de concours de l'Etat aux collectivités locales.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE L'ÉTAT EN VOLUME en %

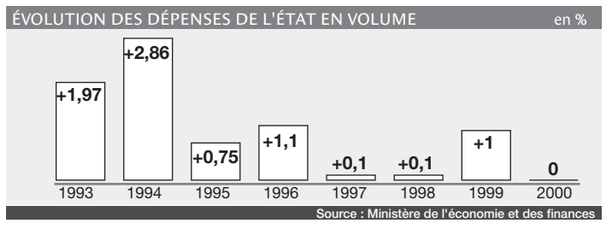

Source : Ministère de l'économie et des finances

Les moyens de l'emploi passent devant ceux de la défense

LE PREMIER MINISTRE l'a rappelé le 13 septembre : *« Notre priorité numéro un reste l'emploi, dont, à mon sens, presque tout découle. »* De fait, le budget de l'emploi et de la solidarité apparaît bien comme le « chouchou » du gouvernement. Certes, avec 253,6 milliards de francs en comptant la politique de la ville (+ 4,3 %), les crédits alloués à Martine Aubry restent en deçà de ceux de l'éducation nationale, mais ils dépassent, pour la première fois, ceux de la défense.

Le budget de Mme Aubry, largement modifié, s'avère néanmoins complexe. La « ristourne » Juppé – système d'allègements de charges dégressif – ne figurera plus, désormais, dans le volet « emploi » mais sera transférée dans un fonds spécial affecté au budget de la Sécurité sociale *(lire page 7)*. Déduction faite de ces 39,5 milliards, les crédits à l'emploi atteignent donc 122 milliards de francs (+ 2,3 %). Autre difficulté : avec 90,8 milliards de francs (+ 13,3 %), le budget solidarité n'est pas d'une lisibilité aisée, du fait de la mise en place de la couverture maladie universelle (CMU). Aux 7 milliards de francs destinés à financer la couverture complémentaire des plus démunis, auxquels il faut ajouter 3,5 milliards de francs de recettes de tabacs pour la couverture de base – transférés également au budget de la « Sécu » –, il convient de retrancher 9,1 milliards récupérés auprès des départements, qui géraient jusqu'ici l'aide médicale gratuite. Coût net pour l'Etat : 1,4 milliard de francs. Le budget global de Mme Aubry s'élève donc à 207,2 milliards de francs, et non 253 milliards (avec la ville), en augmentation de 3,9 % (au lieu de 4,3 %).

ÉCONOMIES SUR LES CES

Priorité oblige, les *« grandes lois sociales »* engagées depuis 1997 sont favorisées. Ainsi, 21,3 milliards de francs sont prévus pour financer la création de 100 000 emplois-jeunes supplémentaires. Les aides de l'Etat consacrées aux 35 heures, hors allègements de charges, se montent à 7 milliards de francs. *« Si cela s'avérait suffisant, le collectif budgétaire rectifierait le tir »*, explique-t-on au ministère.

En ce qui concerne les préretraites, les crédits ont été revus à la baisse (5,7 milliards,- 16 %) de façon à gérer le strict nécessaire, 18 000 entrées prévues et 123 000 préretraités actuellement engagés. *« Ce ne sera plus un guichet ouvert mais, au contraire, sélectif. La décision se prendra au cas par cas, en dernière extrémité et en fonction des efforts de l'entreprise »*, prévient l'entourage de Mme Aubry. Pour *« contrer la logique sélective du marché »* du travail, les contrats emploi-solidarité (CES) seront de nouveau réservés *« aux publics les plus éloignés de l'emploi »*, la proportion de ces derniers devant passer de 76 % à 80 % (sur 360 000 entrées prévues). Résultat : 900 millions de francs d'économies, l'enveloppe financière des CES ayant été fixée à 9 milliards. En sens inverse, les contrats emploi consolidé (CEC), pris en charge à 80 % pendant cinq ans depuis le vote, en juillet 1998, de la loi contre les exclusions, augmentent (5,3 milliards de francs), de même que les crédits aux entreprises d'insertion économique (910 millions de francs, + 22 %). Le programme Trace, réservé aux jeunes, mobilise 537 millions de francs. Enfin, dans l'attente d'une loi, la dotation pour la formation professionnelle se stabilise à 34,4 milliards de francs. Les 8,8 milliards consacrés aux 220 000 contrats d'apprentissage en 1999 ont été reconduits.

Côté solidarité, hors CMU, les dépenses progressent, compte tenu de la revalorisation des minima sociaux. Le budget RMI, en particulier, établi à 28,7 milliards de francs, augmente de 8,7 %, ainsi que l'allocation adultes handicapés (25,5 milliards de francs, + 3 %). Enfin, un *« effort »* de 147 millions de francs a été fait pour aider au développement des agences de sécurité sanitaires créées en 1998.

Isabelle Mandraud

L'éducation reçoit les dividendes de ses engagements « raisonnables »

SATISFACTION chez Claude Allègre : le budget 2000 de l'éducation nationale affiche une progression de 3,3 %, pour s'établir à 360,9 milliards de francs. Rue de Grenelle, on explique ce bon résultat par le caractère *« raisonnable »* des demandes du ministère, les efforts engagés vers une meilleure gestion interne – au premier rang desquels la déconcentration –, et le bien-fondé des réformes engagées. Il aura néanmoins fallu, pour convaincre Bercy de ne pas diminuer les moyens à hauteur de la forte baisse du nombre d'élèves dans le système éducatif, un arbitrage gouvernemental (*Le Monde* du 2 septembre).

Les crédits de l'enseignement scolaire progressent de 3,56 %, et dépassent, pour la première fois, les 300 milliards de francs (308,7 milliards). Les écoles élémentaires maintiennent leur potentiel enseignant. Les collèges et les lycées bénéficient de la création de 3 300 emplois d'enseignants et de personnels d'éducation, obtenus pour la majorité par la titularisation de maîtres auxiliaires déjà en poste. En outre, 1 000 emplois de surveillants, 1 500 d'assistants de langue étrangère et 5 000 d'aides éducateurs seront financés. Le budget prévoit aussi la création de 1 000 postes de personnels administratifs, techniques, ouvriers ou de service (Atos) destinés *« à renforcer l'encadrement des établissements scolaires »*, et la transformation de 10 000 contrats emploi-solidarité en contrats emploi consolidé.

Les mesures pédagogiques bénéficient quant à elles de moyens en heures supplémentaires – 240 millions de francs pour la réforme du collège, 105,36 millions pour celle du lycée. La politique des ZEP se voit attribuer 28,7 millions de francs. Les diverses mesures catégorielles, résultant d'engagements pris par le ministère les années précédentes, représentent une enveloppe de 1,1 milliard pour l'enseignement scolaire.

Les crédits de l'enseignement supérieur augmentent de 2,63 % (52,4 milliards de francs). Le budget prévoit la création de 1 200 emplois d'enseignants (un tiers de professeurs des universités, deux tiers de maîtres de conférence) et de 500 emplois administratifs, techniques et de bibliothèque. Les crédits de fonctionnement des établissements progressent (135 millions de francs) en contrepartie d'une économie de 40 millions de francs sur les heures complémentaires. Le plan « U3M » bénéficie d'une première enveloppe de 4 milliards de francs, sur les 17 milliards prévus dans le cadre des contrats de plan 2000-2006. Au titre du plan social étudiant, 677 millions de francs supplémentaires sont attribués aux bourses.

Nathalie Guibert

Un geste politique pour l'environnement

MERCI DANY ! Au lendemain du succès des Verts, emmenés par Daniel Cohn-Bendit, aux élections européennes du 13 juin, Dominique Voynet s'était targuée d'avoir obtenu auprès de Lionel Jospin *« des moyens supplémentaires »* pour son ministère. Avec 8,1 % d'augmentation, le budget de l'aménagement du territoire et de l'environnement enregistre la plus forte progression du projet de loi de finances pour 2000, après l'outre-mer. *« En chiffres réels, c'est très peu,* a tempéré Yves Cochet, député Vert du Val-d'Oise. *Une hausse de 250 millions de francs... J'aurais souhaité que la progression des moyens du ministère soit bien supérieure. »*

L'enveloppe de Mme Voynet – 4,29 milliards de francs – se leste de nouveaux crédits stratégiques pour imposer dans les décisions du gouvernement la prise en compte de la notion de *« développement durable »*. Par le passé, la ministre a souvent pâti d'un manque d'expertise pour faire autorité, dans les arbitrages ministériels, face aux travaux des ingénieurs des ministères des transports ou de l'agriculture. Ses moyens nouveaux vont lui permettre d'étoffer ses troupes de spécialistes de l'effet de serre, de l'impact de l'agriculture sur l'environnement, de l'économie des transports. Les agents de contrôle des établissements sensibles (usines d'incinération, porcheries, etc.) seront également renforcés. Au total, 140 postes supplémentaires – dont une cinquantaine seulement basés au ministère – seront créés. Mme Voynet double, par ailleurs, ses moyens d'action contre la pollution de l'eau avec 500 millions de francs supplémentaires tandis que 98 millions de francs sont dégagés pour les traitements des déchets ménagers.

AIDES À LA CRÉATION DE « PAYS »

Le budget de l'aménagement du territoire connaît, lui aussi, une hausse sensible de 7,1 %. Les fonds supplémentaires sont affectés à la prime à l'aménagement du territoire (PAT), une aide de l'Etat pour inciter les entreprises, même de très petite taille, à s'installer dans des zones *a priori* peu attractives. La loi sur l'aménagement et le développement durable du territoire, dont les décrets sont en cours d'élaboration, bénéficie de 200 millions de francs affectés à la créations de *« pays »* et d'*« agglomérations »*. La politique de l'aménagement du territoire n'est toutefois pas l'apanage du ministère du même nom. Les services du ministère des finances estiment à 68 milliards de francs le montant des actions qui concourent indirectement, dans chaque ministère, à aménager le territoire. Mme Voynet n'en maîtrise qu'1,9 milliard de francs.

Béatrice Jérôme

Les dépenses de l'Etat, ministère par ministère

Les priorités en faveur du logement et de la justice sont confirmées

● **AFFAIRES ÉTRANGÈRES : 20,945 milliards, + 0,64 %.** En augmentation nominale, pour la première fois depuis 1995, le budget des affaires étrangères reste, cependant, en légère baisse en termes réels, avec un taux d'inflation prévu de 0,9 %. Toutefois, le fonds d'urgence humanitaire progresse de plus de 10 % et les crédits pour les bourses scolaires allouées par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger de plus de 7 %. Les dépenses immobilières sont également en augmentation, du fait, notamment, de la construction de la nouvelle ambassade de France à Berlin.

● **AGRICULTURE : 28,048 milliards,- 0,5 %.** Sous réserve de la baisse de la subvention au budget annexe des prestations sociales agricoles (Bapsa), qui figure désormais dans le budget des charges communes de l'Etat, l'enveloppe attribuée à l'agriculture et à la pêche semble ne diminuer que légèrement. La première priorité est la poursuite de la mise en œuvre de la loi d'orientation agricole, et notamment le financement des contrats territoriaux d'exploitation, pour lesquels 950 millions de francs sont prévus, contre 300 en 1999. Les autres priorités sont les actions en faveur de la forêt, le renforcement de la sécurité alimentaire et la formation.

● **ANCIENS COMBATTANTS : 25 milliards, - 2 %.** L'adossement de l'administration des anciens combattants au ministère de la défense permet de dégager des économies. Néanmoins, les crédits en faveur de la mémoire sont en augmentation de 9 millions de francs, ainsi que les crédits d'action sociale de l'Office national des anciens combattants (+ 7,7 %).

● **COMMUNICATION : 19,361 milliards, + 4,8 %.** Dans le secteur de l'audiovisuel public, France Télévision est la mieux lotie : avec un budget de 5,7 milliards de francs, France 2 bénéficie de l'augmentation la plus importante (+ 7,6 %), suivie par France 3, qui reçoit 6,1 milliards (+ 5,2 %). La Sept-Arte voit ses crédits progresser de 3,7 %, Réseau France Outre-mer (RFO) de 3,5 %, La Cinquième de 3,1 %, Radio-France de 2,2 % (avec 2,8 milliards) et RFI de 2,8 %. Celui de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) reste stable. Les aides à la presse progressent de 3,2 % à 260,80 millions de francs, l'aide aux quotidiens nationaux à faibles ressources publicitaires progressant de 33 %.

● **CULTURE : 16,039 milliards, + 2,1 %.** La croissance du budget proprement culturel de la Rue de Valois est d'autant plus faible que le ministère s'est, au fil de ces dernières années, alourdi d'administrations diverses dont le transfert a permis d'augmenter ses crédits de manière illusoire. Cette quasi-stagnation est d'autant plus inquiétante que le coût de fonctionnement des gros investissements (Bibliothèque de France, Opéra Bastille, etc.)est très lourd. Un seul point positif : la création de 297 emplois (contre 28 en 1998), qui vont permettre de titulariser quelques vacataires, notamment dans les musées.

● **DOM-TOM : 6,354 milliards, + 13,6 %.** Axe prioritaire de l'action du secrétariat d'Etat à l'outre-mer, les aides à l'emploi et à l'insertion dans les DOM-TOM sont en forte progression (+ 16 %). L'aide au logement, pour laquelle les crédits s'élèvent à 918 millions de francs, constitue le deuxième poste du budget. Le secrétariat d'Etat à l'outre-mer y ajoute 1,1 milliard de francs d'autorisations de programme, l'augmentation globale des moyens alloués au logement social s'établissant ainsi à 3,7 %. Enfin, la réforme institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie a entraîné la création d'un nouveau chapitre budgétaire, comprenant une dotation globale de compensation et une dotation globale de fonctionnement pour un montant de plus de 400 millions de francs.

● **INDUSTRIE : 15,640 milliards, + 2,3 %.** Les crédits d'intervention en faveur de la recherche industrielle (1 836 millions de francs, + 1 %) financeront la suite du programme *« société de l'information »* engagé en 1998, ainsi que la recherche dans les télécommunications. La capacité d'intervention de l'Agence nationale pour la valoration de la recherche (Anvar), qui opère auprès des PME, est maintenue à 1,4 milliard de francs. Les dotations aux écoles de télécommunications progressent fortement (+ 7,5 %, à 494 millions de francs). Par ailleurs, le budget de l'industrie prend en charge la contribution de l'Etat à La Poste au titre du transport de presse, pour un montant de 1,9 milliard de francs.

● **INTÉRIEUR : 54,157 milliards, + 1,8 %.** Hors dépenses relatives aux élections, les crédits de Jean-Pierre Chevènement progressent de 3 %. La priorité est donnée à la mise en œuvre de la police de proximité. 4 150 adjoints de sécurité (ADS) supplémentaires seront recrutés pour atteindre le chiffre de 20 000 ADS à la fin de l'année 2000. D'autre part, 469 emplois de gardiens de la paix remplaceront des emplois de commissaires et d'officiers dans le cadre de la réforme des corps et carrières. Enfin, 100 nouveaux emplois de police scientifique seront créés pour renforcer les capacités d'enquête et d'expertise de la police judiciaire.

Les crédits de fonctionnement de la police nationale augmentent de 183 millions de francs (+ 5 %), et seront affectés en priorité au financement de la généralisation de la police de proximité et aux programmes de formation. Les crédits d'équipement immobilier de 238 millions de francs (+ 38 %) bénéficieront essentiellement à l'implantation et à la rénovation des commissariats dans les zones sensibles.

● **JEUNESSE ET SPORTS : 3,154 milliard, + 3,5 %.** La hausse concerne en premier lieu les dépenses consacrées aux jeunes, avec des moyens accrus pour le conseil permanent et les conseils départementaux de la jeunesse. Les crédits de formation destinés aux emplois-jeunes relevant des associations sportives et de jeunesse (33 500 emplois crées) sont en hausse de 25 %. La hausse concerne en deuxième lieu les crédits destinés à la lutte contre le dopage et à la protection de la santé des sportifs (55 millions de francs, soit un quasi-doublement par rapport à 1999.

● **JUSTICE : 27,291 milliards, + 3,9 %.** Prolongeant l'effort engagé depuis deux ans, les crédits alloués à Elisabeth Guigou devraient permettre de créer 1 237 emplois (contre 930 en 1999) et d'accompagner les réformes en cours : 212 postes de magistrats seront ainsi créés dont 100 seront affectés à la réforme des tribunaux de commerce et 60 à la mise en place du juge de la détention provisoire. Le ministère devrait également recruter 1 050 emplois-jeunes. En application des décisions gouvernementales sur la délinquance des mineurs, les crédits de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) augmenteront de 14 %, afin d'assurer la mise en place des centres de placement immédiats et des centres éducatifs renforcés ; 258 emplois d'éducateurs seront créés, qui s'ajouteront aux recrutements exceptionnels organisés en 1999 et 2000. Enfin, l'administration pénitentiaire voit ses crédits augmenter de 5,85 % avec 386 emplois dont 290 de personnels de surveillance.

● **LOGEMENT : 47,885 milliards, + 5,3 %.** La relance de la construction de logements sociaux constitue la priorité de ce budget, après l'échec d'un affichage de 80 000 « prêts locatifs aidés » (PLA) en loi de finance pour 1999, dont seulement 50 000, environ, devraient être consommés. Le gouvernement a annoncé, le 21 juillet, une série de mesures destinées à relancer la construction neuve dans le parc social : baisse du taux des prêts annexés sur le livret A, réaménagement d'un encours des organismes HLM de 120 milliards de francs d'anciens prêts et création d'un produit unique, le « prêt locatif à usage social » (PLUS) qui remplacera le PLA en 2000. Ce nouveau produit proposé aux organismes HLM réintroduit les subventions dans la construction neuve (5 %) et donne aux organismes la possibilité de moduler les loyers. Le gouvernement affiche un objectif de 65 000 à 70 000 logements sociaux construits, grâce au PLUS, en 2000. Ce coup de pouce aux organismes HLM est facilité par la baisse, mécanique, de deux autres gros postes budgétaires, les aides personnelles et le prêt à taux zéro.

● **RECHERCHE : 54,477 milliards, + 1 %.** La dotation des organismes publics de recherche augmente en moyenne de 1,4 % : l'Inria (informatique) bénéficie de la plus forte hausse (+ 4 %), devant le Cemagref (agriculture et environnement, + 2,5 %), l'Inserm (santé, + 1,8 %) et l'INRA (agronomie, + 1,7 %), le CNRS se voyant plus faiblement doté (+ 1,1 %). La priorité est donnée au renforcement des moyens des laboratoires, qui s'accroissent globalement de 3,5 %.De leur côté, les établissements de recherche à caractère industriel et commercial sont soumis à des restrictions. En particulier, le budget du CNES (espace) est réduit de 160 millions de francs. Un effort accru est toutefois réalisé en faveur de l'innovation technologique, au travers d'un fonds spécial crédité de 905 millions de francs (+ 35 %).

● **TRANSPORTS : 61,059 milliards, + 1,6 %.** Les crédits consacrés aux transports font encore la part belle aux transports urbains et ferroviaires. Les moyens consacrés au ferroviaire progressent de 22 %.

Les crédits d'équipement militaire chutent de 3,6 %

Avec un montant global de 187,4 milliards de francs (28,57 milliards d'euros), en baisse de 1,3 % par rapport à 1999, le projet de budget de la défense pour 2000 donne aux crédits de fonctionnement (104,5 milliards de francs, soit une diminution de 0,9 %) la priorité sur les dépenses d'équipement (82,9 milliards de francs), qui chutent de 3,6 %. Il ne respecte pas la loi de programmation militaire, qui attribuait aux crédits d'équipement 85 milliards de francs (valeur 1998) par an entre 1997 et 2002.

C'est le prix à payer pour la professionnalisation, avec la création de 8 313 emplois de militaires du rang, l'intensification du recrutement de volontaires (+ 6 500 emplois) et l'allocation d'indemnités (1 075 millions de francs) pour faciliter des départs volontaires chez les cadres. A ce budget, il faut ajouter 54,4 milliards de francs au bénéfice des pensions de retraite, qui progressent, elles, de 1,6 %.

8 milliards de francs pour les contrats de ville

Même s'il reste modeste, le budget de la politique de la ville progresse de manière spectaculaire pour la deuxième année consécutive. Avec 1,2 milliard de francs, auxquels s'ajoutent 138 millions du Fonds d'aménagement de la région Ile-de-France (Farif), désormais directement affecté au budget de la ville, il augmente, en effet, de près de 40 %. Les prochains contrats de ville (2000-2006), qui doivent être signés d'ici à la fin de l'année, devraient absorber environ 70 % de ces crédits. Durant cette période, sur la première enveloppe de 95 milliards que l'Etat consacrera aux contrats de plan Etat-région, 8 milliards de francs de crédits spécifiques seront affectés aux nouveaux contrats de ville en fonctionnement et en investissements. Le solde devrait servir à soutenir la vie associative par la mise en place de fonds de participation des habitants dans les quartiers en difficulté. L'accès à l'emploi, la sécurité, l'éducation et la santé sont les thèmes d'action que le ministère soutiendra en priorité.

LeMonde Job: WMQ1709--0009-0 WAS LMQ1709-9 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0460 Lcp:700 CMYK

La Cour des comptes invite le gouvernement à alimenter le fonds de réserve des retraites

La mauvaise gestion du risque maladie reste un des principaux points noirs

Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, a présenté au Parlement, mercredi 15 septembre, le rapport annuel de la haute juridiction financière sur la Sécurité sociale. La Cour demande au gouvernement d'alimenter le fonds de réserve sur les retraites, créé, début 1999, pour équilibrer les caisses à l'horizon 2005. L'hypothèse d'y affecter une partie des surplus de recettes fiscales avait été évoquée fin août.

LE CHŒUR des Cassandre qui réclament des mesures rapides pour consolider le système de retraites vient de s'enrichir d'une voix supplémentaire. Après le président de la République, l'opposition et le patronat, c'est au tour de la Cour des comptes de demander au gouvernement – sur un ton moins polémique, il est vrai – de presser le pas. Dans le rapport annuel sur la Sécurité sociale que son premier président, Pierre Joxe, a remis, mercredi 15 septembre, aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat en prévision du débat sur le projet de loi de financement de la « Sécu », la Cour recommande au gouvernement d'*« alimenter le plus rapidement possible, et de façon adéquate, le fonds de réserve »*. Créé par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999, ce fonds est resté une coquille vide, le débat n'étant pas tranché, au sein du gouvernement, sur les ressources à lui affecter (produit de la réforme des caisses d'épargne, excédents budgétaires, recettes de privatisations, etc.).

IMPRÉCISION DES COMPTES

Depuis trois ans, la Cour suit l'application des lois de financement de la Sécurité sociale instaurées en 1996 par le plan Juppé et elle fait des recommandations au gouvernement et aux caisses. M. Joxe a précisé que *« les trois quarts des recommandations émises par la Cour sont prises en compte dans les deux à trois ans qui suivent leur formulation, et 53 % dans l'année qui suit »*. La haute juridiction financière dénonce la mauvaise qualité des informations fournies par les caisses et les administrations, rendant les comptes *« insuffisamment précis »* et autorisant les professionnels de santé à contester les objectifs de dépenses qui leur sont imposés.

Le Parlement avait fixé, pour 1998, une enveloppe de dépenses de 1 731,2 milliards de francs. L'ensemble des régimes de base a finalement dépensé 1 745 milliards de francs en 1998, soit un dérapage de 13,8 milliards de francs, essentiellement imputable à l'assurance-maladie (plus de 8 milliards de francs). Comme de coutume, le plus gros des critiques porte sur cette branche. Elle est restée un *« payeur »* et *« n'a pas su mettre en œuvre un élément essentiel du métier d'assureur : gérer le risque »*, constate la Cour (*Le Monde* du 10 septembre).

Le rapport donne des exemples éclairants. *« Il arrive, dans des cas extrêmes, que des praticiens occasionnent une dépense globale pour l'assurance-maladie pouvant atteindre 7 millions de francs par an, au lieu de 2 millions en moyenne »*, constate-t-il. Ils effectuent un nombre d'actes qui nécessiterait une présence au travail de quatorze à vingt-deux heures par jour ! Face à de tels abus, les caisses engagent des procédures souvent mal ciblées, qui peuvent durer dix-huit mois et ne déboucher que sur des entretiens avec les fautifs. Mieux vaut un contrôle systématique des praticiens les plus coûteux, suivi de sanctions, comme celui qu'a décidé une caisse en 1996. *« Cela a conduit à une chute de 23 % du montant de leurs prescriptions et de 10 % du nombre des actes effectués »*, observe la Cour.

RELATIONS CONTRACTUELLES

Autre exemple : celui de sondes cardiaques défectueuses, qui ont causé la mort de plusieurs malades. En 1995, la « Sécu » abandonne l'idée d'obtenir une indemnité transactionnelle. Pour se porter partie civile, la CNAM attendra avril 1999, soit plusieurs mois après que les victimes et la caisse locale eurent décidé de poursuivre ce fabricant. Les défauts du système sont légion : la formation continue des médecins libéraux est *« insuffisante »* et doit être *« repensée »* ; l'aide à la cessation d'activité anticipée des praticiens n'a conduit qu'à un nombre limité de départs, et *« il n'est pas évident qu'elle rapporte plus qu'elle n'a coûté »* ; la convention avec les chirurgiens-dentistes *« a été acquise à un prix mal évalué, et sans doute élevé »* ; le système de distribution des médicaments *« ne fonctionne pas au meilleur coût »*.

La Cour conseille de réfléchir à *« un nouveau dispositif »* où chacun, caisse et professionnels, *« s'engagerait sur des bases contractuelles »*, et elle invite les pouvoirs publics à *« revoir la définition des infractions et le système de sanctions »*. La maîtrise des dépenses passe aussi, selon elle, par une amélioration de la qualité des systèmes informatiques et d'information des caisses, une gestion plus dynamique de leurs quatre-vingt mille agents et un renforcement de la caisse nationale, qui doit devenir une véritable *« tête de réseau »* des cent vingt-neuf caisses primaires.

Par ailleurs, la Cour des comptes constate que le gouvernement n'est pas parvenu à rééquilibrer les crédits hospitaliers entre les régions richement dotées et celles qui le sont moins : leur répartition *« n'est pas satisfaisante »*, souligne le rapport ; *« la résorption des coûts dans les établissements où ils sont manifestement excessifs (notamment l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris et, plus généralement, l'Ile-de-France) devrait être explicitement programmée sur plusieurs années »*. Au total, constate la Cour des comptes, il y a loin des ambitions affichées dans les ordonnances de 1996 sur l'assurance-maladie à la réalité.

Jean-Michel Bezat

Les dépenses maladie en hausse de 0,3 % en juillet

La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a annoncé, mercredi 15 septembre, que ses dépenses avaient progressé de 0,3 % en juillet par rapport à juin (+ 0,5 % pour les soins de ville) et de 2,8 % par rapport à juillet 1998. Le président de la CNAM, Jean-Marie Spaeth (CFDT), rappelle qu'elles se situent *« une nouvelle fois à un niveau élevé* [+ 3,3 % depuis janvier], *alors que le Parlement a voté pour 1999 un objectif d'évolution de 2,6 % tous régimes confondus et 2,96 % pour le régime général »*. Pour les soins de ville, l'évolution sur sept mois est de 4,5 % (2,7 % autorisés dans le régime général). M. Spaeth juge cette augmentation *« inacceptable »*, car elle se fait *« sans objectifs sanitaires »* et *« elle n'empêche pas, dans le même temps, la multiplication des besoins mal satisfaits et des inégalités »*.

La CGT dénonce l'attitude des juges face à l'action syndicale

PLUSIEURS MILLIERS de personnes – 3 500 selon la police, 6 000 selon la CGT – ont soutenu, mercredi 15 septembre, le secrétaire départemental CGT du Puy-de-Dôme, Michel Beurier, jugé le même jour devant la cour d'appel de Riom. Le syndicaliste, accusé d'avoir brutalisé un policier et favorisé la fuite d'un jeune sans-papiers en situation irrégulière, avait été condamné à deux mois de prison avec sursis et 3 000 francs d'amende. Mercredi, l'avocat général a demandé la confirmation de la peine.

« Les salariés qui luttent continuent à être assez facilement assimilés à des délinquants, les organisations syndicales à des associations de malfaiteurs et les dirigeants syndicaux à des meneurs », a déploré Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, qui a défilé avec la plupart des organisations syndicales, à l'exception de FO, et des partis politiques (PS, PCF, Verts). Le jugement sera rendu le 6 octobre.

DÉPÊCHES

■ **MICHELIN : les présidents des groupes communistes du Sénat et de l'Assemblée nationale, Hélène Luc et Alain Bocquet, ont écrit**, mercredi 15 septembre, à Lionel Jospin, pour lui demander *« d'inscrire à l'ordre du jour du Parlement dans les meilleurs délais possibles* [leur] *proposition de loi relative aux licenciements pour motif économique »*, afin de répondre à l'annonce *« incompréhensible, intolérable et douloureuse »* des 7 500 suppressions d'emplois prévues par Michelin.

■ **CHÔMEURS : les collectifs de défense des chômeurs AC !, MNCP et Apeis veulent organiser**, le 7 octobre, des rassemblements devant les Assedic, les chambres patronales et les préfectures pour *« rendre incontournables »* leurs exigences d'une meilleure indemnisation du chômage dans le cadre de la future négociation sur la nouvelle convention Unedic (assurance-chômage).

■ **GAUCHE : Robert Hue a invité à dîner Dominique Voynet,** mercredi 15 septembre, dans un restaurant parisien, rencontre annoncée dans l'après-midi par la Place du Colonel-Fabien. Plusieurs voix, notamment parmi les Refondateurs, avaient critiqué, au sein du PCF, les attaques contre les Verts lors de l'université d'été du PCF, à La Seyne-sur-Mer, le 22 août. M. Hue a souligné ses nombreuses *« convergences de vues »* avec la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, évoquées *« dans un climat vraiment très fraternel »*.

■ **CHASSE : le député (PS) de Côte-d'Or, François Patriat, chargé par le gouvernement d'une mission de concertation sur la chasse, indique**, dans un entretien à *La Croix*, jeudi 16 septembre, *« ne rien attendre des politiques »*, qui, à l'instar des Verts ou du mouvement Chasse, Pêche, Nature et Traditions (CPNT), font de la chasse ou de l'antichasse un *« fonds de commerce »* politique. *« Je préfère discuter avec le monde associatif »*, explique M. Patriat.

■ **RPR : Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, a donné sa démission**, mardi 14 septembre, de son mandat de député européen. Le maire de Neuilly-sur-Seine laisse la place à un de ses conseillers, Brice Hortefeux, qui figurait en treizième position sur la liste emmenée, le 13 juin, par M. Sarkozy et Alain Madelin, et qui avait recueilli 12,71 % des voix.

■ **PARIS : Bernard Bled, secrétaire général de la Ville de Paris, affirme**, jeudi 16 septembre, dans *Le Parisien,* que c'est *« évidemment »* Jacques Chirac qui est visé par la mise en cause de Jean Tiberi. *« C'est le président que certains, à gauche mais aussi à droite, "cherchent" derrière la dénonciation d'un prétendu "système Chirac" dont le maire serait le continuateur »*, déclare M. Bled, soulignant que *« Jacques Chirac a avec Jean Tiberi et depuis toujours des relations fortes, de confiance, d'amitié et de totale solidarité »*.

LeMonde Job: WMQ1709--0010-0 WAS LMQ1709-10 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 09:58 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0461 Lcp:700 CMYK

JEUX **Le premier groupe français de casinos, Partouche, a déposé une demande d'implantation à Lyon. Une loi de 1988 autorise en effet les établissements de jeu à s'installer non plus seulement dans les stations balnéaires et thermales, mais aussi dans les grandes villes. D'autres demandes devraient suivre. ● LES CASINOS espèrent, dans ces centres-villes, toucher une nouvelle clientèle aimant les machines à sous. Ces jeux représentent aujourd'hui près de 90 % des recettes. ● A MARSEILLE, la guerre des machines à sous clandestines a fait une dizaine de morts de septembre à décembre 1998. ● GEORGES TRANCHANT, conseiller général et ancien député (RPR) des Hauts-de-Seine, a été renvoyé devant le tribunal correctionnel de Montluçon pour *« corruption active »* dans l'affaire du rachat du casino de Néris-les-Bains (Allier).**

Les casinos tentent de conquérir le centre des grandes villes

Depuis une loi de 1988, les établissements de jeu ne sont plus réservés aux stations balnéaires et thermales. Certains souhaitent s'implanter dans les centres-villes afin de toucher les amateurs de machines à sous, qui représentent désormais 90 % des revenus de ces établissements

LONGTEMPS cantonnés dans les stations balnéaires et thermales, les casinos frappent désormais aux portes des grandes villes. Les tables de jeu, où le client se risque à la roulette anglaise, au black jack, au *stud poker* ou au *punto banco*, et surtout aux machines à sous, résonnent comme autant de promesses de nouveaux profits.

Depuis un peu plus de dix ans, la loi n'est, en outre, plus un obstacle : alors que les casinos étaient jusque-là réservés aux villes de cure, un texte du 5 janvier 1988 autorise – sous conditions – l'implantation de casinos dans les agglomérations de plus de 500 000 habitants à vocation touristique. Un projet est actuellement en préparation à Bordeaux (Gironde). Toulouse (Haute-Garonne), Lille (Nord) et Nantes (Loire-Atlantique) pourraient, elles aussi, figurer au nombre des cibles potentielles.

En 1997, cent cinquante-neuf casinos étaient autorisés

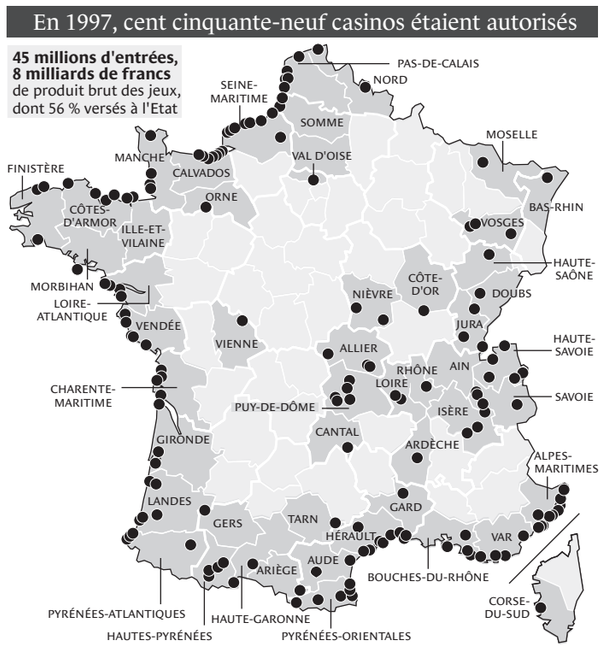

Source : ministère de l'intérieur

UNE NOUVELLE CLIENTÈLE

Après un premier échec en août, le premier groupe français du secteur, Partouche, a décidé de tenter à nouveau sa chance à Lyon en déposant un dossier à la fin septembre. *« L'investissement est trop important pour être abandonné »*, explique Hubert Benhamou, le président du directoire du groupe, qui espère obtenir une réponse favorable avant la fin de l'année.

Le groupe voulait s'installer de longue date au cœur de la deuxième agglomération française. Peu de temps avant le vote de la loi de 1988, des contacts avaient été pris avec l'ancien maire Michel Noir (RPR). Une nouvelle tentative avait ensuite été faite auprès du maire élu en 1995, Raymond Barre. La commission lyonnaise avait retenu la candidature du groupe Partouche, mais, le 4 août, le ministère de l'intérieur, après avis de la commission supérieure des jeux, l'a refusée en raison d'une *« absence de précisions pour ce qui concerne les activités d'animation »*.

Pour les principaux casinotiers, les grandes villes constituent un objectif prometteur. Seuls les casinos du Carlton à Cannes (Alpes-Maritimes, groupe Partouche) et d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) font en effet l'essentiel de leur chiffre grâce aux jeux traditionnels comme la roulette anglaise, la boule, le baccara, l'écarté, le black jack ou le *punto banco*. Les autres vivent grâce aux machines à sous, qui représentaient, en 1998, 87,9 % des revenus des établissements de jeu. En s'implantant au cœur des grandes villes, les casinotiers espèrent attirer cette nouvelle clientèle et augmenter sans risque leur chiffre d'affaires et leurs profits. Des études de marché commandées par le groupe Partouche indiquent qu'une agglomération comme Lyon pourrait accueillir une machine à sous pour mille habitants.

Si le ministère de l'intérieur et la commission supérieure des jeux n'ont pas d'opposition de principe, ils souhaitent que les candidats observent à la lettre les conditions édictées par la loi. Il faut que l'activité des casinos soit accompagnée d'animations culturelles, ce qui, selon le ministère, n'était pas le cas à Lyon.

« RISQUE ÉLECTORAL »

Dans la seconde version de son projet, le groupe Partouche a donc décidé de créer un programme de spectacles plus fourni, comprenant des représentations théâtrales. Les autorités décisionnaires prêtent également attention à l'équilibre entre les tables de jeu traditionnelles et les machines à sous : les premières sont créatrices d'emploi, alors que les secondes risquent d'appauvrir une clientèle plus modeste. L'arrivée des casinos dans les grandes agglomérations doit être rigoureusement contrôlée, précise-t-on au ministère, parce qu'elle va bouleverser la physionomie du monde du jeu. Le dossier présenté par le groupe Partouche à Lyon doit, pour cette raison, être exemplaire, ajoute-t-on Place Beauvau.

Vieille de onze ans, la loi de 1988 autorisant l'implantation des casinos dans les grandes villes attend toujours sa première application. Avant Raymond Barre, à Lyon, seul Jacques Chaban-Delmas, l'ancien maire de Bordeaux, s'était porté candidat. *« Certains élus pensent qu'il y a un risque électoral à créer un casino dans leur ville »*, affirme Philippe Lazare, directeur général du groupe Lucien Barrière, numéro deux du secteur, avec un produit brut des jeux de 1 534,8 millions de francs en 1998. *« C'est lié au fait que le jeu ne fait pas toujours l'unanimité, qu'il n'a pas forcément une bonne image. »* Cela n'empêche pas le groupe Barrière d'envisager l'ouverture de nouveaux établissements dans *« deux ou trois villes »* bien choisies. Beaucoup de maires se montrent en effet réticents à l'idée d'accueillir un établissement de jeu. A Toulouse, Dominique Baudis ne voit pas, dit-il, *« la nécessité absolue »* d'une telle démarche dans une ville qui n'est pas endettée et où l'activité économique reste soutenue. La capitale de la région Midi-Pyrénées correspond parfaitement, admet-il, aux critères définis par le texte législatif et par les établissements de jeu. Un casino, ajoute-t-il, peut créer des emplois. Il pourrait même apporter à la municipalité une recette budgétaire supplémentaire par le biais de l'impôt. Mais M. Baudis estime qu'une telle opération comporte des risques. *« Je préfère laisser à mes collègues le soin de passer devant Toulouse,* indique-t-il. *J'observerai si ça marche et, le cas échéant, je reverrai ma position. »*

Pascal Ceaux

Les sept principaux groupes

En 1998, les sept principaux groupes d'établissements de jeux exploitaient en France soixante-dix-huit casinos. Le groupe Partouche occupait le premier rang avec un produit brut des jeux de 1 671 900 000 francs pour vingt casinos. Le groupe Barrière occupait la deuxième place avec 1 534 800 000 francs pour douze casinos. Venaient ensuite le groupe Tranchant (819 300 000 francs, quinze casinos), l'Européenne de casinos, (785 900 000 francs, treize casinos) et le groupe Accor Casinos (630 300 000 francs).

L'octroi d'autorisation des machines à sous a contribué au développement du secteur au cours des années 90. Celles-ci représentent aujourd'hui près de 90 % du revenu brut des jeux.

Georges Tranchant renvoyé devant le tribunal correctionnel

LE CONSEILLER GÉNÉRAL et ancien député (RPR) des Hauts-de-Seine, Georges Tranchant, pourrait comparaître, au début de l'an 2000, devant le tribunal correctionnel de Montluçon (Allier), pour *« corruption active »* dans l'affaire du rachat du casino de Néris-les-Bains. Homme politique discret et homme d'affaires prospère, M. Tranchant, qui dirige une vingtaine d'établissements de jeux et apparaît comme le leader de l'importation de machines à sous en France, est soupçonné d'avoir versé un *« pot-de-vin »* à l'ancien maire (divers gauche), Henri Yermia, en marge de l'acquisition du casino local.

Selon l'ordonnance de renvoi rédigée par le juge, les soupçons reposent essentiellement sur les déclarations de l'ancien avocat Alain Verbyst et le gangster reconverti Christian Lestavel. Animateurs de la société d'investissements immobiliers Progestal, qui aurait servi de *« cheval de Troie »* au groupe Tranchant lors de son implantation à Néris-les-Bains, ces deux hommes ont porté des accusations de corruption contre l'ex-député et l'ancien maire de la commune.

« UN PACTE DE CORRUPTION »

L'enquête avait été ouverte, en 1994, après les protestations de l'opposition municipale contre les conditions avantageuses accordées par la ville aux dirigeants de Progestal, qui proposait, au-delà du seul casino, un projet de rénovation des thermes et la construction d'un ensemble immobilier. Mis en examen pour *« corruption »* et *« faux en écriture publique »* en 1995, M. Yermia aurait espéré, selon le juge d'instruction, *« tirer des intérêts purement personnels »* de ce projet, notamment l'obtention gratuite de *« vingt studios »* dans les immeubles à construire. Malgré les dénégations de l'ancien maire, le juge affirme établie *« l'existence d'un pacte de corruption »*.

Les deux millions de francs que M. Tranchant aurait remis à M. Yermia n'ont jamais été retrouvés dans les comptes des sociétés du premier et dans les comptes personnels du second. Tous deux ont toujours contesté ce soupçon. Le magistrat fonde sa conviction sur le fait que M. Verbyst avait déjà porté des accusations sur le dossier de Néris en 1993 – soit avant le début de son enquête – dans une procédure instruite à Marseille. Il retient aussi le fait que M. Lestavel servait aux renseignements généraux d'*« agent »* infiltré dans le milieu des casinos, et qu'il semble avoir communiqué à ce service de *« précieuses informations »* sur ses dessous.

Le défenseur de M. Tranchant, Pierre Chaigne, a interjeté appel de l'ordonnance de renvoi, de même que le parquet.

Hervé Gattegno

La guerre des machines à sous dans le milieu marseillais

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Un petit investissement pour de gros rapports : les machines à sous ne pouvaient laisser indifférents les ténors et les sans-grade du grand banditisme. A côté de l'activité légale, privilège fructueux des casinotiers ayant pignon sur rue, s'est développé un marché parallèle, qui voit, à la nuit tombée, des établissements de boissons se muer en tripots. Le système est relativement simple : il consiste à transformer, par le biais de logiciels clandestins, des jeux d'adresse en machines à sous. Les plus efficaces d'entre elles peuvent rapporter, selon la police, jusqu'à 2 000 francs par jour, pour un investissement de 25 000 francs. Ces appareils ne restituent en effet que 45 à 50 % des sommes investies par les joueurs, alors que, dans les casinos, le règlement oblige à un minimum de 85 %. En général, les gains sont partagés, à parts égales, entre le responsable de l'établissement et le *« placier »* qui a fourni la machine.

MARCHÉ CLANDESTIN

A Marseille (Bouches-du-Rhône), le contrôle du marché clandestin des machines à sous est à l'origine d'une guerre sanglante où se distingue une nouvelle génération avide de se faire une place dans le milieu. Depuis trois ans environ, Francis Vanverberghe dit *« le Belge »* et Jacky Imbert dit *« le Mat »*, présentés comme les grands patrons du banditisme local, n'ont plus fait parler d'eux. En revanche, de septembre à décembre 1998, quatorze figures connues du milieu local ou comparses ont trouvé la mort à Marseille ou dans les environs, dans une série d'exécutions où le sordide le dispute au folklore du banditisme local.

Exemples : Charles Lecouls, dit *« Charly-la-gâchette »*, a été l'une des premières victimes de la série le 19 septembre 1998. Ancien lieutenant de Jean Toci, le demi-frère de Gaetan Zampa, un ex-« parrain » du milieu marseillais, il avait été condamné à six ans d'emprisonnement dans une affaire de machines à sous. René Compagny, qui possédait six machines à sous, a été tué dans les quartiers sud de Marseille où il circulait à vélo, le 24 octobre. Patrick Leloup a été abattu, le 30 octobre, dans un bar du centre-ville. Enfin, Alain Paparella a été retrouvé le corps criblé de balles, dans un bois entre Marseille et Aix-en Provence, et identifié le 2 novembre. De source policière, on estime que près des trois quarts de ces règlements de comptes sont liés aux machines à sous, le reste ayant partie liée avec le trafic des stupéfiants. *« Comme source de revenus, les jeux ont remplacé la prostitution »*, constate Gérard Guilpain, le directeur du service régional de police judiciaire de Marseille. Les machines à sous, estiment les policiers, sont souvent une récompense offerte par les chefs de bande à leurs fidèles lieutenants. L'avocat de Francis *« le Belge »*, Frédéric Monneret, ajoute une autre explication : *« Marseille est une ville qui se paupérise. Cela rejaillit sur le banditisme. C'est un phénomène quasi naturel, ici. Les gens se tuent parfois pour rien du tout. Et il n'y a plus à Marseille un personnage à l'aura suffisante pour contrôler tout cela. »*

RECONVERSION

Pour certains noms du grand banditisme, les machines à sous servent parfois de reconversion à moindres frais. En juin, les policiers de la brigade de répression du proxénétisme ont ainsi interpellé à Paris un ancien braqueur qui avait installé, dans un bar du 19e arrondissement, deux machines de vidéo-poker et un bingo. Il s'approvisionnait en machines en Belgique et alimentait ainsi un réseau d'établissements de jeux clandestins sur lesquels il prélevait une dîme de 5 000 à 10 000 francs par mois.

Au niveau national, la sous-direction des courses et jeux de la direction centrale des renseignements généraux regrette que, pour ce type de délits, les peines encourues soient relativement légères. Elle affirme rassembler souvent des informations sur les jeux illégaux et diriger un certain nombres d'enquêtes parfois fastidieuses pour démanteler les réseaux, mais, à ses yeux, l'arme la plus efficace reste administrative : les machines à sous sont alors saisies et mises sous scellés, tandis que les établissements qui les accueillent font l'objet d'une fermeture administrative qui peut durer de longs mois.

P. Ce.

LeMonde Job: WMQ1709--0012-0 WAS LMQ1709-12 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0463 Lcp:700 CMYK

Bernard Bonnet accuse un conseiller de Matignon d'être intervenu dans l'affaire des paillotes

L'ancien préfet de Corse affirme qu'il lui a été demandé de « couvrir » son directeur de cabinet

Dans un entretien à l'hebomadaire *L'Express* du 16 septembre, l'ancien préfet de Corse Bernard Bonnet accuse Alain Christnacht, conseiller de Lionel Jospin pour les affaires intérieures, de lui avoir demandé de *« couvrir »* son directeur de cabinet, Gérard Pardini, dans l'affaire de la paillote Chez Francis. Interrogé par *Le Monde*, M. Pardini estime que la stratégie de M. Bonnet est de *« sauver sa peau par tous les moyens »*.

L'EX-PRÉFET de Corse, Bernard Bonnet, n'a pas le même souvenir de l'affaire des paillotes que ses interlocuteurs au sein du cabinet du premier ministre. Le juge d'instruction du tribunal de grande instance d'Ajaccio, Patrice Cambérou, en charge de l'enquête, ayant rejeté sa demande de confrontation avec Alain Christnacht, conseiller de M. Jospin pour les affaires intérieures, et Clotilde Valter, chargée de suivre les dossiers relevant du ministère de l'intérieur, M. Bonnet a décidé de *« parler publiquement pour* [se] *faire entendre de la justice »*, comme il l'indique à *L'Express* daté du 16 septembre.

Dans cet entretien, M. Bonnet affirme qu'au plus fort de l'affaire, le 27 avril, lors d'une rencontre avec ces deux conseillers de Matignon, il aurait fait état de ses doutes sur la responsabilité de son ancien directeur de cabinet, Gérard Pardini, dans l'incendie de la paillote Chez Francis par un commando de gendarmes. Il ajoute que M. Christnacht lui aurait alors demandé de *« couvrir »* son directeur de cabinet au motif *« qu'il n'existe pas de preuve, pas d'ordre écrit »*. Le cabinet du premier ministre a démenti ces déclarations dans un bref communiqué, mercredi 15 septembre : *« Ils* [M. Christnacht et Mme Valter] *considèrent que les imputations de M. Bonnet relèvent de l'affabulation et d'une volonté de nuire. »*

Pour étayer son propos, l'ancien préfet se fonde sur des notes prises, au cours de la réunion du 27 avril, par Mme Valter sur un cahier qui été remis depuis à la justice. M. Bonnet rencontrait alors les conseillers de Matignon afin d'éclairer le gouvernement sur l'incendie de la paillote. La veille, le chef de la gendarmerie en Corse, le colonel Henri Mazères, ainsi que deux gendarmes avaient été placés en détention provisoire. Au cours de leur entretien, la conseillère de M. Jospin avait notamment inscrit, en style télégraphique, *« Est-ce couvrir ? Je ne sais pas. »* Le préfet explique aujourd'hui que cette interrogation porte sur le fait de savoir s'il faut ou non couvrir Gérard Pardini. A l'énoncé de cette question, Alain Christnacht lui aurait rétorqué : *« De toute façon, cela n'a pas d'importance. C'est comme l'affaire du* Rainbow Warrior, *où l'amiral Lacoste n'avait reçu aucun ordre écrit »*, faisant allusion à l'affaire Greenpeace.

Interrogé, le 15 juillet, par le juge d'instruction, en qualité de témoin, M. Christnacht avait donné son interprétation de cette annotation. *« En me replaçant dans la conversation,* avait-il déclaré sur procès-verbal, *je comprends peut-être cette expression* « couvrir » *de la façon suivante : M. Bonnet est étonné de la mise en cause du colonel Mazères, il s'interroge, il indique que dans le pire des cas, il avait essayé de couvrir l'action de ses hommes. »* Interrogée par M. Camberou, le 9 juillet, Mme Valter indiquait ne pas se souvenir si l'auteur de cette remarque était elle-même, son collègue ou le préfet.

J. Fo.

Gérard Pardini, ancien directeur de cabinet du préfet de Corse

« Je suis choqué par le cynisme et la lâcheté de M. Bonnet »

« Pourquoi décidez-vous de vous exprimer maintenant alors que vous avez toujours observé le silence dans cette affaire des paillotes ?

– Dans cette affaire, qui a commencé, pour moi, le 3 mai au soir, lors de mon placement en garde à vue, j'ai tout d'abord été attristé. J'avais décidé d'assumer mes responsabilités en disant la vérité sur cette affaire et j'ai constaté que Bernard Bonnet fuyait les siennes. Aujourd'hui, je constate qu'il ne cesse de me désigner comme le grand ordonnateur de cette histoire. Cela me révolte et je suis choqué par tant de cynisme et de lâcheté. Les mensonges répétés de ce personnage m'ont conduit à sortir de ma réserve. Et mes avocats ont déposé, aujourd'hui, une demande de confrontation avec Bernard Bonnet.

– Dans un entretien accordé à *L'Express,* Bernard Bonnet laisse entendre que vous auriez donné l'ordre aux gendarmes d'incendier la paillote Chez Francis. Qu'en pensez-vous ?

– C'est totalement faux, et il le sait bien. Une telle affirmation révèle sa stratégie au grand jour : sauver sa peau par tous les moyens, y compris les plus détestables, en mettant en cause ses anciens collaborateurs, le colonel Mazères et moi-même, d'une part, et ses interlocuteurs au sein du cabinet du premier ministre, d'autre part. Il tente ainsi de démontrer qu'il n'est pour rien dans l'incendie des paillotes. Ses accusations à mon encontre sont allées crescendo. Il a tout d'abord affirmé aux conseillers du premier ministre qu'il avait des soupçons à mon égard. Puis, afin de s'exonérer de toute responsabilité, il déclare que j'aurais donné un ordre au colonel Mazères. Je rappelle que, dans le dossier, Henri Mazères a toujours affirmé, pour sa part, avoir agi sur instruction formelle de Bernard Bonnet et de lui seul.

– Est-ce que Bernard Bonnet ment quand il dit que vous avez fabriqué les tracts, qui ont été abandonnés sur les lieux de l'incendie, désignant le propriétaire de la paillote comme une *« balance des flics »* et que vous avez détruit la photocopieuse qui vous a servi à les reproduire ?

– J'ai agi sur ses ordres et sous sa dictée en ce qui concerne les tracts, et sur ses instructions et en sa présence, pour la photocopieuse. Tout cela figure, depuis plusieurs mois, dans le dossier judiciaire. Le 30 avril au soir, alors que le colonel Mazères était déjà incarcéré, M. Bonnet, effondré, m'a demandé s'il y avait un risque que les enquêteurs remontent jusqu'à la photocopieuse qui se trouve dans les bureaux du cabinet. Je lui ai dit que ce danger existait. Il m'a répondu qu'il fallait placer la machine hors d'usage afin qu'elle soit changée par le service de maintenance. Pour ce faire, Bernard Bonnet m'a remis ses gants blancs d'uniforme de préfet pour que j'effectue les diverses manipulations conduisant à sa destruction. Il a suffi de verser un dé à coudre d'alcool à brûler sur le moteur et de donner un coup d'extincteur. Une odeur nauséabonde s'est répandue dans tous les appartements.

– Comment expliquez-vous la volonté du préfet de détruire la paillote ?

– Il faut avant tout se replacer dans le contexte. La politique de l'Etat de droit était de plus en plus remise en cause. L'administration ne fonctionnait pas, les élus locaux et les médias se montraient de plus en plus critiques à son égard, les nationalistes revenaient sur le devant de la scène. Tout cela a créé, chez lui, un état d'exaspération extrême qu'il nous a fait partager.

– Comment se fait-il que vous n'ayez jamais réalisé la gravité de tels dérapages ?

– Quand on en parle à froid, plusieurs mois après, cela semble absurde. Mais le colonel Mazères l'a déjà dit devant la justice : nous voulions le protéger. La pression était énorme. Les doutes ne sont venus qu'après la destruction de la paillote Chez Francis. »

Propos recueillis par Jacques Follorou

Dix ans de prison pour les « coordonnateurs » des attentats de 1995

21 membres du réseau ont été condamnés

VINGT ET UN membres du réseau soupçonné d'avoir préparé la vague d'attentats islamistes de 1995 ont été reconnus coupables, mercredi 15 septembre, d'*« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* et condamnés par la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris à des peines allant de six mois à dix ans de prison.

Toutes les condamnations supérieures à sept ans ont été assorties d'une période de sûreté des deux-tiers de la peine et accompagnées d'interdictions temporaires (dix ans) ou définitives du territoire français pour les étrangers ou d'interdiction des droits civiques, civils et de famille (dix ans) pour les Français. Un vingt-deuxième prévenu a été relaxé. Certains des condamnés seront jugés ultérieurement par la cour d'assises spéciale de Paris pour leur responsabilité personnelle dans ces attentats, qui ont fait dix morts et deux cent cinquante blessés entre le 25 juillet et le 17 octobre 1995.

Ainsi, conformément aux réquisitions du substitut du procureur de la République, Anne Vosgien (*Le Monde* du 25 juin), Boualem Bensaïd, trente et un ans, et Smaïn Aït Ali Belkacem, trente ans, considérés comme les « coordonnateurs » du réseau, se sont vu infliger une peine de dix années d'emprisonnement – le maximum prévu par la loi pour ce type d'association de malfaiteurs –, assortie d'une période de sûreté des deux-tiers de la peine. Tous deux de nationalité algérienne, ils ont également été condamnés à une interdiction définitive du territoire français.

« Allahou Akbar » (*« Allah est grand »*), ont lâché Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem, quand la présidente, Janine Drai, a prononcé leur sanction. *« J'espère que vous serez témoin devant Dieu pour moi »*, a ajouté Boualem Bensaïd, qui avait déserté une bonne partie des audiences au cours du procès. Ces deux hommes furent les seuls à revendiquer sans ambiguïté leur appartenance au Groupe islamique armé (GIA), en se disant *« combattants du djihad »*.

Dix ans de prison, ainsi que dix années d'interdiction des droits civils, civiques et de famille, ont également été prononcés à l'encontre de Karim Koussa, membre du groupe opérationnel agissant dans la région lyonnaise. Karim Koussa avait été arrêté le 27 septembre 1995 dans le bois du col de Malval, près de Lyon, alors qu'il était en cavale avec son ami Khaled Kelkal, qui sera tué deux jours plus tard par les gendarmes.

En revanche, en décidant d'aligner leurs condamnations sur les précédentes, à dix ans, le tribunal a majoré les réquisitions du parquet

Seuls deux membres ont revendiqué leur appartenance au GIA

pour Mohamed Drici et Ali Benfattoum, deux membres du groupe lillois, soupçonnés d'avoir participé à la préparation d'un engin explosif qui devait être placé sur le marché Wazemmes de Lille. Neuf années avaient été requises contre eux.

Le tribunal a par ailleurs délivré ou confirmé six mandats d'arrêt en l'absence de certains prévenus condamnés, tandis qu'un mandat de dépôt était délivré à l'audience contre Riade Mahmoudi, présenté comme l'idéologue du groupe, condamné à six ans de prison, dont deux avec sursis. Riade Mahmoudi, qui comparaissait libre, a donc été arrêté dès que sa peine fut énoncée et conduit dans le box des prévenus.

L'association SOS-attentats, constituée partie civile, s'est vu enfin accorder un franc de dommages-intérêts de la part de la plupart des condamnés. Plusieurs des avocats de la défense ont annoncé leur intention de faire appel du jugement.

Jean-Michel Dumay

LeMonde Job: WMQ1709--0013-0 WAS LMQ1709-13 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:28 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0464 Lcp:700 CMYK

Patrick Balkany a été mis en examen pour détournements de fonds publics

L'ancien maire de Levallois-Perret est mis en cause dans l'affaire de la gestion du comité des œuvres sociales

Patrick Balkany, ancien maire (RPR) de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), a été mis en examen, mercredi 15 septembre, ainsi que deux de ses anciens collaborateurs, pour « détournements de fonds publics ». Dans un rapport transmis à la justice, la chambre régionale des comptes avait critiqué la gestion, de 1989 à 1995, du comité des œuvres sociales (COS) de la ville, qui était présidé par Patrick Balkany.

PATRICK BALKANY, ancien maire (RPR) de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), a été mis en examen, mercredi 15 septembre, ainsi que deux de ses anciens collaborateurs, pour *« détournements de fonds publics »* par un juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine). Souriant, M. Balkany est ressorti libre, mercredi en milieu de soirée, du palais de justice de Nanterre. Il y était arrivé trois heures plus tôt, installé à l'arrière d'une voiture de police, après avoir été interrogé plusieurs heures durant dans les locaux du service départemental de police judiciaire des Hauts-de-Seine, où il avait été placé en garde à vue.

M. Balkany s'est dit *« tout à fait serein »* parce qu'il n'avait rien à se reprocher. Il a déclaré être *« tombé de l'armoire »* lorsque, la veille, venu au commissariat pour *« faire une déposition »*, il s'est retrouvé placé en garde à vue avec deux de ses anciens collaborateurs : Céline Fichou, anciennne secrétaire générale de la mairie de Levallois-Perret, et Richard Sintes, ancien secrétaire général adjoint et avocat au barreau de Nanterre.

Ces mises en examen font suite à l'ouverture, en septembre 1998, par le parquet de Nanterre d'une enquête préliminaire pour *« détournements de fonds publics, abus de confiance et prises illégales d'intérêts »*. Cette enquête avait été ouverte après la remise, par la chambre régionale des comptes, d'un rapport sur la gestion du comité des œuvres sociales (COS) de Levallois-Perret de 1989 à 1995, lors du second mandat municipal de M. Balkany. L'objet de cette association était de gérer les primes accordées au personnel communal.

> Les dirigeants du COS se seraient attribué des primes occultes pour un montant de plusieurs centaines de milliers de francs

Selon le rapport de la chambre régionale des comptes – *« truffé »*, pour M. Balkany, président du COS, *« d'anomalies et de pièces manquantes »* – les dirigeants du COS, au premier rang desquels figurent Mme Fichou et M. Sintes, se seraient attribué des primes occultes pour un montant de plusieurs centaines de milliers de francs sous des libellés fantaisistes. Ces faits, selon les enquêteurs, ne pouvaient être ignorés du président de droit, le maire, même s'il ne lui est pas reproché d'avoir personnellement bénéficié de ces détournements. Un point de vue que ne partage pas M. Balkany, qui, d'après son avocat, n'intervenait pas dans la gestion du COS, qu'il déléguait.

Ces nouveaux ennuis judiciaires surgissent moins de trois ans après la condamnation de Patrick Balkany, le 30 janvier 1997, par la cour d'appel de Versailles (Yvelines), à quinze mois de prison avec sursis, deux ans d'inéligibilité et 200 000 francs d'amende pour avoir utilisé des employés municipaux dans son luxueux appartement de Levallois-Perret et dans sa propriété du Moulin de Cosny, à Giverny (Eure).

Après avoir passé plusieurs mois à Saint-Martin, aux Caraïbes – où il dirigeait une station de radio –, M. Balkany avait fait un retour remarqué, fin juin, dans les couloirs du conseil général des Hauts-de-Seine, lors d'une séance publique. Depuis, avec son épouse Isabelle, vice-présidente du conseil général, il multiplie les initiatives en vue de la reconquête de Levallois-Perret pour les prochaines élections municipales. Son siège lui a été ravi en 1995 par un jeune avocat (RPR), Olivier de Chazeaux, élu député depuis 1997 à sa place. Dès son accession à la mairie, M. de Chazeaux a dénoncé le gouffre financier creusé par son prédécesseur. Un audit de plusieurs associations paramunicipales a d'ailleurs conduit l'actuel maire à saisir la chambre régionale des comptes.

Jean-Pierre Pierrette

Réactions positives au rapport sur la réforme du droit de la famille

LE RAPPORT sur la rénovation du droit de la famille, remis le 14 septembre par le groupe de travail présidé par Françoise Dekeuwer-Défossez, est une *« très bonne base de travail »*, a estimé Elisabeth Guigou, mercredi 15 septembre. *« Beaucoup d'idées intéressantes ont été avancées qui ne coïncident pas avec celles que j'avais avancées,* a ajouté la garde des sceaux. *Mais le débat est posé »* (*Le Monde* du 16 septembre).

Le président de l'association Familles de France, Jacques Bichot, a noté dans le rapport *« davantage de points positifs que de points négatifs »*. S'il se montre réservé sur les nouvelles dispositions concernant l'accouchement sous X, qu'il estime menacé dans son fondement, il se réjouit de la proposition de réforme des prestations compensatoires et de l'amélioration du statut du conjoint survivant. Pour le Conseil national des associations familiales laïques, Michèle Fournier-Bernard se dit *« satisfaite »* : *« Le texte est cohérent, mesuré et empreint de bon sens. Enfin, on sort de cette espèce de jugement moral qui sous-tendait le droit de la famille. »*

DÉPÊCHES

■ **SCIENTOLOGIE : la destruction de scellés d'un dossier visant la Scientologie au tribunal de Marseille relève d'*« une erreur »* commise par un greffier,** a indiqué Elisabeth Guigou, mercredi 15 septembre, après avoir reçu le rapport de l'inspection des greffes qu'elle avait diligentée. Le greffier en charge des scellés *« a confondu le jugement de renvoi* [devant le tribunal correctionnel] *dont l'affaire avait fait l'objet en 1995 avec un jugement définitif »*, a expliqué la ministre de la justice.

■ **PAPON : Me Arno Klarsfeld a demandé, mercredi 15 septembre, à la cour d'assises de la Gironde le placement sous contrôle judiciaire de Maurice Papon,** quatre-vingt-neuf ans, condamné en avril 1998 à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité. L'avocat, conseil de parties civiles, craint que l'ex-secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'Occupation ne *« tente de se soustraire à la prison »*. La Cour de cassation doit examiner le pourvoi du condamné le 21 octobre à condition qu'il se constitue la veille prisonnier. La défense envisage de demander une dispense.

■ **JUSTICE : Marie-Françoise Frobert, maire RPR du 1er arrondissement de Lyon de 1983 à 1989, a été condamnée**, mercredi 15 septembre, par la cour d'appel de cette ville à deux ans de prison dont un an avec sursis et une interdiction de ses droits civiques, civils et de famille pendant cinq ans. Il lui était reproché d'avoir, en tant que protectrice légale d'un couple de retraités, dépouillé ces personnes de 400 000 francs, en profitant de leur grande vulnérabilité. – *(Corresp.)*

PINAULT PRINTEMPS-REDOUTE

uméro 1 de la distribution spécialisée en Europe, Pinault-Printemps-Redoute occupe des positions de leader dans ses pôles d'activité :
Le pôle Grand Public avec Printemps, Conforama, Redcats, et Fnac ;
Le pôle Crédit et Services Financiers avec Finaref ;
Le pôle Professionnel avec Rexel, Pinault Bois & Matériaux, Guilbert et CFAO ;
Le pôle Luxe avec Gucci.

Résolument tourné vers l'international, le Groupe a pour objectif majeur de renforcer à la fois la croissance et la rentabilité de chacune de ses enseignes et d'établir une position globale forte sur le monde du commerce électronique par des investissements sélectifs. Sa vocation est d'être au service de ses clients, en privilégiant trois valeurs : l'esprit d'entreprise, la réactivité et l'innovation.

Avec un chiffre d'affaires de 16 514,7 M€ (108 329 MF) en 1998, le Groupe est présent dans plus de 40 pays et rassemble 80 000 collaborateurs.

Le Conseil de Surveillance de Pinault-Printemps-Redoute, réuni le 15 septembre 1999 sous la présidence de M. René de La Serre, a approuvé les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 1999, tels qu'arrêtés par le Directoire et attestés par les Commissaires aux Comptes.

Chiffres consolidés	En M€	30-06-98	En MF	30-06-98	Variation
Chiffre d'affaires	**8 739,3**	7 695,2	**57 326**	50 477	**+13,6 %**
Résultat d'exploitation	**440,0**	346,6	**2 886**	2 273	**+27,0 %**
Résultat net part du Groupe	**218,6**	194,5	**1 434**	1 276	**+12,4 %**
Résultat net courant, part du Groupe*	**218,6**	184,4	**1 434**	1 210	**+18,5 %**
Capacité d'autofinancement	**466,0**	359,5	**3 057**	2 358	**+29,6 %**
Investissements opérationnels	**232,5**	159,8	**1 525**	1 048	**+45,5 %**
Investissements financiers	**699,3**	648,2	**4 587**	4 252	**+7,9 %**
Capitaux propres	**5 934,3**	3 911,1	**38 927**	25 655	**+51,7 %**
Endettement financier net	**3 596,0**	3 223,8	**23 588**	21 147	**+11,5 %**

* *Hors éléments non récurrents de 66 MF correspondant à la plus-value JM Bruneau enregistrée en 1998.*
** *Consolidation de Gucci pour son premier trimestre 1999 (février à avril).*

Chiffre d'affaires

Au cours du premier semestre 1999, le chiffre d'affaires a progressé de 13,6 %. Cette hausse provient d'une croissance soutenue des activités existantes et d'un programme dynamique d'acquisitions, avec la création du pôle Luxe suite à l'acquisition de 42,5 % de Gucci.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, en hausse de 27,0 % s'établit à 440 M€ (2 886 MF). Favorisé par la consolidation de la marge plus élevée de Gucci et des bonnes performances des pôles Grand Public et Professionnel, la rentabilité d'exploitation augmente de +0,5 point, passant ainsi de 4,5 % à 5,0 %. La rentabilité de chaque pôle s'est améliorée, grâce à la hausse de la marge brute, à un contrôle rigoureux de nos coûts et à l'amélioration de la productivité liée aux investissements réalisés en logistique et systèmes d'information.

Résultat net part du Groupe

La charge financière nette s'établit à 24,3 M€ (159 MF), en hausse de 7,4 % contre 22,6 M€ (148 MF) au cours du premier semestre 1998. Cette augmentation résulte d'un programme soutenu d'investissements et d'acquisitions, dont l'impact a été largement atténué par la baisse des taux d'intérêt. Le coût de financement de la dette du Groupe, contractée pour le rachat de la participation dans Gucci, a été compensé par les produits financiers générés par la trésorerie de Gucci.

Le résultat des sociétés mises en équivalence atteint 69,5 M€ (456 MF), soit une hausse de 12,6 % qui reflète la bonne activité du pôle Crédit et Services Financiers. Les encours productifs moyens et la production du pôle ont augmenté respectivement de 13,2 % et 10,6 %.

Les intérêts minoritaires, en hausse de 68 %, se sont établis à 83,2 M€ (546 MF). L'augmentation est due principalement à la part de la contribution de Gucci non attribuable au Groupe. Elle a été légèrement atténuée par l'effet du rachat du solde de Brylane, en début d'année.

Après amortissement des écarts d'acquisition, **le résultat net part du Groupe** s'élève à 218,6 M€ (1 434 MF). Le bénéfice par action dilué s'élève à 1,85 € (12,16 F), en progression de 12,4 %, en ligne avec le résultat net. Hors amortissement des écarts d'acquisition et plus-value JM Bruneau (intervenue au 1er semestre 1998), le résultat net part du Groupe est en hausse de 22,6 %.

L'augmentation de la trésorerie générée par l'exploitation de 11,5 % résulte de l'amélioration de **la capacité d'autofinancement,** en hausse de 29,6 % pour atteindre 466 M€ (3 057 MF).

Les investissements opérationnels se sont élevés à 232,5 M€ (1 525 MF), en hausse de 45,5 %, à la suite de l'ouverture de près de 40 000 m² de nouvelles surfaces de ventes (Fnac, Conforama) et des efforts menés sur la rénovation des organisations logistiques et informatiques (notamment Redcats, Fnac, Rexel).

L'investissement financier net a atteint 699,3 M€ (4 587 MF), en raison du rachat d'actions sur le marché effectué à l'occasion de la prise de participation dans Gucci et des 51 % d'actions Brylane non détenues, de l'acquisition de cinq sociétés par Rexel, de deux sociétés franchisées Conforama (avec 13 magasins en France et 39 000 m² supplémentaires de surface de vente) et enfin, des sociétés Mobile Planet et Alibabook destinées à renforcer la présence du Groupe sur le marché du commerce électronique.

Le ratio d'endettement sur fonds propres a baissé de 0,82 au 30 juin 1998 à 0,61 au 30 juin 1999 : la hausse de **l'endettement net** de 11,5 % liée au niveau des investissements a été plus que compensée par la hausse de 51,7 % des capitaux propres, due à l'impact positif de la consolidation de Gucci. Il faut noter que la trésorerie apportée par Pinault-Printemps-Redoute à Gucci n'avait pas encore été utilisée au 30 juin 1999.

Les résultats du premier semestre 1999 reflètent l'accélération de notre politique de développement, la poursuite de l'amélioration de la rentabilité dans les activités existantes et intègrent les premiers effets des investissements stratégiques réalisés dans les secteurs du luxe et du commerce électronique.

L'amélioration de la conjoncture en Europe et la poursuite d'une bonne activité aux Etats-Unis créent des conditions favorables. La poursuite de la croissance interne (ouverture de magasins, développement des catalogues) et des acquisitions dans l'ensemble de nos activités, la contribution sur 6 mois de Gucci, ainsi que les programmes de gains de productivité en cours, nous permettent d'envisager une bonne progression de la rentabilité du Groupe au second semestre.

www.pprgroup.com
Virginia Jeanson
01 44 90 61 22
comfi@pprgroup.com

18, place Henri Bergson - 75381 Paris Cedex 08
Tél. : 01 44 90 61 00

PRINTEMPS CONFORAMA REDCATS fnac Finaref REXEL Pinault Bois & Matériaux Guilbert CFAO GUCCI

LeMonde Job: WMQ1709--0014-0 WAS LMQ1709-14 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 09:23 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0465 Lcp:700 CMYK

NOMINATIONS

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Le docteur **Marc Danzon,** de nationalité française, a été élu mardi 14 septembre directeur régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette élection s'est faite à la majorité des voix des délégations ministérielles officielles des cinquante pays qui constituent la « région Europe » de l'OMS. Il prendra ses fonctions après confirmation de sa nomination par le conseil exécutif de l'OMS qui se réunira en janvier 2000.

[Né le 25 juillet 1947 à Toulouse, le docteur Marc Danzon est spécialisé dans les questions de santé publique, de psychiatrie ainsi qu'en administration et économie de la santé. Il a travaillé de 1985 à 1989 au bureau régional pour l'Europe de Copenhague où il était en charge de la communication et des relations publiques. De 1989 à 1992, il a dirigé le Comité français d'éducation pour la santé, avant de revenir au bureau de l'OMS de Copenhague comme directeur du département du développement sanitaire. Depuis mai 1997, le docteur Danzon était directeur de la santé à la Fédération nationale de la Mutualité française.]

DIPLOMATIE

Denis Gauer a été nommé ambassadeur en Guinée, en remplacement de Christophe Philibert, par décret publié au *Journal officiel* du 10 septembre.

[Né le 19 février 1955 à Sarralbe (Moselle), Denis Gauer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et ancien élève de l'ENA (1979-1981). Il a été notamment en poste à Lima (1984-1986), à Moscou (1986-1989), à Tokyo (1993-1996) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Il a aussi été conseiller technique au cabinet de Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, de février 1989 à janvier 1990. Depuis septembre 1996, Denis Gauer était ministre conseiller à Moscou.]

Albert Turot a été nommé ambassadeur en Croatie, en remplacement de Jean-Jacques Gaillarde, par décret publié au *Journal officiel* du 15 septembre.

[Né le 2 mai 1936 à Montpellier (Hérault), Albert Turot est licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il a été notamment en poste à Alger (1962-1965), à Lomé (1965-1967), à la mission permanente auprès des Nations unies à New York (1972-1976 et 1979-1981), à Moscou (1976-1979), à Tokyo (1985-1988), à Genève (1988-1991) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadeur en Finlande (1991-1994). Il a été aussi conseiller technique au cabinet de Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, de juillet 1981 à juin 1982 et chef de la mission européenne d'observation, de contrôle et de médiation des Etats de l'ex-Yougoslavie de janvier à juillet 1995. Depuis août 1996, Albert Turot était ambassadeur en Slovaquie.]

Francis Lott, ambassadeur en Côte d'Ivoire, a été nommé ambassadeur au Liberia en résidence à Abidjan, en remplacement de Christian Dutheil de La Rochère, qui est parti à la retraite, par décret publié au *Journal officiel* du 15 septembre.

[Né le 15 septembre 1941 à Paris, Francis Lott est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1966-1968). Il a été notamment en poste à Moscou (1971-1974), à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1974-1978) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'occuper diverses fonctions à l'Agence Havas (1982-1991). Francis Lott a été ensuite directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides d'août 1991 à mai 1996, puis directeur général de l'administration au ministère des affaires étrangères de mai 1996 à juin 1998. Depuis décembre 1998, il est ambassadeur en Côte d'Ivoire.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Mgr François Tricard a été nommé recteur de l'université catholique de Lyon par Mgr Louis-Marie Billé, archevêque de Lyon et chancelier de cette université. Mgr Tricard, qui succède à Christian Ponson dont le mandat arrivait à expiration, a pris ses fonctions le 1er septembre.

[Né le 7 novembre 1937 à Sens (Yonne), François Tricard a été ordonné prêtre le 14 mars 1964 dans cette même ville. Après avoir exercé différents ministères dans son diocèse de Sens-Auxerre, ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie, où il fut professeur à Nouméa, il a été, de 1989 à 1992, secrétaire général adjoint de la conférence des évêques de France, chargé des questions administratives, juridiques et financières. Depuis 1991, Mgr Tricard était vicaire général du diocèse de Sens-Auxerre, proche de Mgr Gérard Defois, archevêque, puis de son successeur à la tête du diocèse, Mgr Georges Gilson.]

Bernard de Montmorillon, professeur de gestion, a été élu président de l'université Paris-IX-Dauphine, jeudi 9 septembre, au premier tour de scrutin, par 59 voix sur 108 suffrages exprimés. Il remplace, à partir du 19 octobre, Elie Cohen, dont le mandat arrive à son terme.

[Né le 1er juin 1950 à Autun (Saône-et-Loire), diplômé de HEC, agrégé, Bernard de Montmorillon est docteur ès sciences de gestion. Professeur à l'université de Nancy-II en 1982, il rejoint deux ans plus tard l'université de Dijon, où il sera notamment directeur de l'Institut de l'administration et de l'entreprise (IAE). Depuis 1990, il enseigne à l'université Paris-IX-Dauphine. Bernard de Montmorillon a publié de nombreux articles et deux ouvrages sur les groupes industriels et l'entreprise. Il est l'auteur d'un rapport en 1996 pour la Fédération hospitalière de France sur la gestion des ressources humaines à l'hôpital.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 11 septembre sont publiés :

● **Spoliations :** un décret instituant une commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation. Elle est chargée d'examiner les demandes individuelles présentées par les victimes ou leurs ayants droit ; un rapport au premier ministre, relatif à ce décret, qui recommande à la commission d'*« adopter une approche pragmatique »,* plutôt que d'appliquer purement et simplement les règles du droit ; un décret portant nomination à cette commission. Le président de cette commission est Pierre Drai, premier président honoraire de la Cour de cassation.

● **Cinéma :** un décret relatif aux groupements et ententes de programmation ; un avis du Conseil de la concurrence.

● **Dissolution :** trois décrets portant dissolution des conseils municipaux des Plans (Gard), de Saint-Mamet (Haute-Garonne) et de La Sauvetat-de-Savères (Lot-et-Garonne).

Au *Journal officiel* du dimanche 12 septembre est publié :

● **DGE :** un décret répartissant la dotation globale d'équipement des départements pour l'année 1999.

Au *Journal officiel* daté lundi 13-mardi 14 septembre sont publiés :

● **Zone euro :** un avis de la commission générale de terminologie et de néologie, recommandant l'expression *« zone euro »,* et non *« euroland »* ou *« eurolande »,* pour désigner l'espace monétaire européen. La commission s'est prononcée après avoir recueilli l'avis de l'Académie française. L'expression *« zone euro »* est déjà utilisée par les institutions de l'Union européenne et *« déjà largement en usage chez les professionnels ».*

● **Cosmétique :** un arrêté relatif à la qualification professionnelle de certaines activités concernant les produits cosmétiques.

● **Environnement :** trois arrêtés modifiant les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les porcheries de plus de 450 porcs, les élevage de volailles et/ou de gibiers à plumes soumis à autorisation et les élevages de veaux de boucheries et/ou de bovins à l'engraissement soumis à autorisation, au titre de la protection de l'environnement.

Au *Journal officiel* du mercredi 15 septembre sont publiés :

● **Inspection du travail :** un décret et un arrêté portant attribution d'une prime d'activité aux fonctionnaires des corps de l'inspection du travail : 24 802 francs par an pour les inspecteurs, de 34 793 francs, à 44 237 francs, aux directeurs du travail ; un décret et un arrêté portant attribution d'une prime d'activité pour les fonctionnaires du corps des inspecteurs de la formation professionnelle : de 24 554 francs à 36 706 francs, selon le grade ; un troisième arrêté précise que le montant de ces crédits peut être majoré de 30 %, en faveur de 25 % de l'effectif de chacun des grades des corps considérés.

● **Dopage :** un décret portant publication de l'amendement à l'annexe de la convention contre le dopage, du 16 novembre 1989, adopté à Strasbourg le 1er mars 1999.

● **Défense :** un décret fixant les attributions du commandant des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne , et plusieurs arrêtés, relatifs au commandement de ces forces .

● **Logement :** un décret relatif aux subventions et prêts pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs aidés.

● **IRA :** un arrêté fixant le nombre de postes offerts au concours d'accès aux instituts régionaux d'administration, organisés au titre de l'année 1999 (40 au total, 25 au concours externe, 13 au concours interne et 2 au troisième concours).

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €
4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Associations communiquez vos
Assemblées générales
tous les jours dans le Carnet
Tarif à la ligne
120 F TTC / 18,29 €
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Manière de voir
Le bimestriel édité par LE MONDE diplomatique
LA MONDIALISATION CONTRE L'ASIE
■ Tempêtes sur l'Asie, par **Ignacio Ramonet.**
■ Un désastre social sans précédent, par **John Evans.**
■ Le coût exorbitant du développement chinois, par **Roland Lew.**
■ Nationalisme égaré de la Malaisie, par **David Camroux.**
■ La Corée du Sud à l'heure du FMI, par **Ilaria Maria Sala.**
■ Craquements du modèle japonais, par **Evelyne Dourille-Feer.**
■ Le couple nippo-américain à l'heure du soupçon, par **Bruce Cumings.**
■ L'Indonésie, atout maître du jeu américain, par **Noam Chomsky.**
■ L'Inde à la recherche d'alliés, par **Jyotsna Saksena.**
■ Du bon usage des « valeurs asiatiques », par **Bernard Cassen.**
■ Remise en question du « modèle » occidental, par **Philip S. Golub.**
■ Violence contre démocratie en Indonésie, par **Françoise Cayrac-Blanchard.**
Et d'autres articles, accompagnés d'une importante bibliographie, d'une liste de sites Internet et d'un glossaire.
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 45 F – 6,86 €

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Nathalie et **Philippe CARMOUZE**
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Axelle,

le 8 septembre 1999, à Senlis.

Alain et **Pascale BOURDELON,**
Aurélien et **Alix**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Alice Marion BOURDELON,

petite-fille et nièce, le 7 septembre 1999,

au foyer de
Valérie CHAZALON
et **Raphaël BOURDELON,**
à Paris-15e.

Milka et **Jovan BERONJA,**
à Belgrade,
Martine et **Jean RABAUD,**
à Dieulefit,
Laurence, Calé et **Théa BERONJA,**
à Prévessin-Moëns
sont extrêmement heureux de faire part de la naissance de

Lila,

le 14 septembre 1999.

Anniversaires de naissance

– Ixelles, le 16 septembre 1981.

Bon anniversaire,

Elodie,

Papa, Maman, Géraldine et tous ceux qui t'aiment à Bruxelles et en Provence.

– Les 16 et 18 septembre 1999.

Joyeux anniversaire à

Maurice et **Annik,**

et bienvenus dans vos quatre-vingt-cinquième année et soixante-dix ans.

De la part de votre fils alain marc.

Mariages

Claudie PARMENTIER
et
Serge CANIAUX

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à la mairie de Montsoult (Val-d'Oise), le samedi 18 septembre 1999.

129, avenue Parmentier,
75011 Paris.

Décès

Lucienne BLOCH-ARBOS,

épouse de
Gérard BLOCH,
est décédée le 14 septembre 1999.

Au revoir,

Lucienne.

Ses enfants.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marie-Christine DAVY.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

– Alice Fabre,
son épouse,
Jeanette et Marc Pieyre,
sa sœur et son beau-frère,
Hélène Balavoine, Claude Reyes, Edith Gorge,
Aline Lagoutte, Anne Combes,
ses filles,
Gilbert, Félix, Serge, Jean-Paul et Bruno,
ses gendres,
Sa famille et ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marc FABRE,
agrégé de l'Université,

survenu le 4 septembre 1999, dans sa quatre-vingt-unième année.

Sa passion pour l'enseignement restera dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité, le 9 septembre, au crématorium du Père-Lachaise.

– Gilles et Gilberte Hauser,
Mariette, Mathilde, Félix,
Line Hauser,
Nadia Kesteman,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Daniel HAUSER,

le 15 septembre 1999, en son domicile.

L'incinération aura lieu le samedi 18 septembre, à midi, au crématorium de Manosque.

Une cérémonie aura lieu ultérieurement au Père-Lachaise.

« Il a vécu en homme libre,
il s'est éteint dans la paix. »

3, rue de Village,
13006 Marseille.

– Nadia Leser,
son épouse,
Olivier et Nicolas,
ses fils,
Mia et Ulrike,
ses belles-filles,
Vladimir, Elisa et Sarah,
ses petits-enfants,
Jacques et Jean-Claude,
ses frères,
ont le chagrin de faire part du décès des suites d'un cancer de

Jojo LESER,
éditeur,

à l'âge de soixante-douze ans.

– Le personnel,
Les collaborateurs des Presses-Solar-Belfond,
Ainsi que ses amis et auteurs,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Georges LESER,
leur président et ami,

survenu le vendredi 10 septembre 1999.

– Eric Licoys,
président-directeur général,
Agnès Touraine,
directeur général adjoint de Havas,
Et toute l'équipe des Presses-Solar-Belfond,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges LESER,
président-directeur général
des Presses-Solar-Belfond.

– Sa famille,
Ses amis,
Ses anciens collègues et étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Annie MESNARD,
née **AMOURETTE,**
maître de conférences honoraire
à l'université de Nantes,
agrégée d'histoire et géographie,

survenu le 14 septembre 1999.

Une messe sera célébrée le vendredi 17 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Félix, à Nantes.

Selon sa volonté, elle sera inhumée dans son pays natal, à Plouha (Côtes-d'Armor).

– Monique Ballesta-Presgurvic,
sa compagne,
Francis et Gérard Presgurvic,
ses enfants,
Mathilde, Laura, Léa, Cop,
ses petits-enfants,
Chantal, Evelyne, Dominique, Pone,
ses belles-filles,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Charles PRESGURVIC,
ancien maire
de Donnemarie-Dontilly,
ancien conseiller général
de Seine-et-Marne.

L'incinération aura lieu le vendredi 17 septembre 1999, à 10 heures, au crématorium de Nice, Nationale 202, à Colomars (Alpes-Maritimes).

La dispersion des cendres se fera face au 1, boulevard d'Haussonville, à Donnemarie-Dontilly (Seine-et-Marne), le samedi 18 septembre, à 11 heures.

Un registre sera ouvert à la mairie pour tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Francis et Gérard Presgurvic,
238, avenue Winston-Churchill,
1180 Bruxelles.
Monique Ballesta-Presgurvic,
43, boulevard d'Oxford,
06400 Cannes.

Remerciements

– Mythia Dewasne,
profondément touchée par vos affectueux messages d'amitié, d'éloge à l'égard de la personne et de l'œuvre de

Jean DEWASNE,

vous remercie de partager la difficile traversée de ce grand deuil du 24 juillet 1999.

– Michel Grinberg,
très touché par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus après le décès de

Estera ZAREMBSKA,

sa mère,

remercie toutes celles et ceux qui ont bien voulu s'associer à son immense chagrin.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 17 septembre 1998,

Jacques SEBAN

quittait les siens.

Tous ceux qui l'ont aimé et estimé ne l'oublient pas.

De la part de
Son épouse,
Et de sa fille.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Cérémonies

L'Association
SOS ATTENTATS

organise, en ce dixième anniversaire, une cérémonie, à 11 h 45, le dimanche 19 septembre 1999, à l'hôtel national des Invalides, place Vauban, jardin de l'Intendant, autour du mémorial aux victimes du terrorisme, à la mémoire des

170 victimes de l'attentat
contre le DC-10 d'UTA,

commis le 19 septembre 1989.

Colloques

Adolescence, Sexualité, Institutions

Colloque interdisciplinaire organisé les 7 et 8 octobre 1999 à Paris par la Fondation Santé des étudiants de France.
Renseignements et inscriptions :
CERC – Tél. : 01-34-15-56-75.
Fax : 01-34-13-59-76.

Conférences

– A l'invitation du Bné-Brit Ben Gourion, Maurice-Ruben Hayoun traitera du thème suivant : « Du Talmud à la Métaphysique d'Aristote : les débuts du rationalisme juif ». Le jeudi 23 septembre 1999, à 20 h 15. Salle des mariages de la mairie du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16e. Inscriptions au 01-40-82-26-33.

Les Mardis de la philo

Cycles de conférences, le mardi en matinée et en soirée, à partir du 5 octobre 1999, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

– La philosophie de l'Antiquité et du Moyen Age.
– La philosophie classique.
– Les philosophes modernes.
– L'art et la question du beau.
– Pourquoi y a-t-il de l'art ?
– Le bien, le mal, qu'est-ce qu'être moral ?
– Les religions monothéistes face aux interrogations contemporaines.
– Introduction aux sagesses orientales : hindouisme, bouddhisme.
– La philosophie dans le monde contemporain.

Renseignements : tél. 01-47-22-13-00.

– Mardi 21 septembre 1999, à 20 h 30, l'Association Les Quatre R donne une conférence sur les phénomènes extraordinaires dans la vie mystique et médiumnité par Reynald Roussel, à l'Hôtel Brébant, 30-32, boulevard Poissonnière, Paris-9e.
Renseignements : 01-40-16-49-97.

Conférences-débats

L'Association La Compagnie des Arts
a le plaisir de vous inviter
à la conférence-débat-signature :
L'ŒUVRE D'ART
COMME ABSENCE
par M. Gérard WAJCMAN,
le vendredi 17 septembre 1999,
à 20 h 30.

44, rue Saint-André,
46000 Cahors.
Tél. : 05-65-22-57-41.

Communications diverses

ANTI-STRESS
Méthode Feldenkrais, Taichi-chuan.
Trois soirées portes ouvertes, animées par Valérie Le Huche, les 17, 24 septembre et 1er octobre, Paris-2e.
Tél. : 01-47-23-09-11
ou 01-42-74-45-32.

Diplômes

– La Faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris offre un DUEC, diplôme universitaire d'études canoniques destiné aux juristes ou aux théologiens diplômés. Horaires adaptés aux personnes engagées dans la vie active. Huit demi-journées d'introduction aux institutions chrétiennes les 18-21 octobre et 15-18 novembre 1999. DUEC d'un an pour accéder en deuxième année de licence en droit canonique (trois ans). Formations en droit matrimonial canonique, rapports Cultes et Etats, Œcuménisme.
Renseignements et inscriptions au : 01-44-39-52-82.

Stages

ATELIERS D'ÉCRITURE
Elisabeth Bing
Week-ends de sensibilisation
Programme 1999-2000
sur simple appel :
01-40-51-79-10
www.club-internet./frperso/atecbing

paringer
A partir de 7 000 F ou version de base 4 500 F
Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flattez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Modèle déposé
Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.
Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.
121, rue du Cherche-midi, 6e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7e - Tél. 01 45 44 10 44

LeMonde Job: WMQ1709--0015-0 WAS LMQ1709-15 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 09:43 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0466 Lcp:700 CMYK

La Champagne-Ardenne peine à sortir du modèle d'agriculture intensive

Pour présenter, du 16 au 19 septembre, leur vision d'un avenir qui restaure le lien producteurs-consommateurs, les jeunes agriculteurs ont choisi ce fleuron des grandes cultures, avec leur lot de pollution : aujourd'hui, les cultivateurs tentent de mieux y respecter la terre et l'eau

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
de notre envoyé spécial

C'est la pire des périodes pour la qualité des eaux qui débute en Champagne-Ardenne. Les moissons terminées, près de la moitié des terres agricoles se retrouvent nues, sans couverture végétale pour les protéger des eaux de pluie. Le paysage prend alors des allures de désert blanchâtre, la craie colorant la riche terre de la région autour de Châlons-en-Champagne (Marne) et la poussière se déposant jusque dans les villages. Rien ou presque n'arrêtera, pendant tout l'automne, le ruissellement et l'infiltration de l'eau. Problème d'érosion donc, mais surtout problème de pollution : les nitrates contenus dans les boues d'épandage et dans les engrais déversés par les agriculteurs sur les céréales, les betteraves ou le colza présentent le redoutable inconvénient d'être solubles dans l'eau. Et donc de pouvoir rejoindre les nappes phréatiques et les ruisseaux dès que la pluie commence à tomber.

Les niveaux de pollution en Champagne-Ardenne, fleuron de l'agriculture intensive, n'ont certes jamais atteint les sommets de la Bretagne (*Le Monde* du 29 juillet). En dehors de quelques communes particulièrement polluées, les concentrations moyennes, autour de 35 mg par litre, ne dépassent pas le seuil de 50 mg/l, au-delà duquel l'eau n'est plus potable pour les personnes sensibles.

Mais, phénomène jugé *« inquiétant »* par la direction régionale de l'environnement (Diren), la qualité des cours d'eau et des nappes phréatiques se dégrade régulièrement : la teneur en nitrates s'accroît de 0,3 mg/l tous les ans. Et la tendance devrait se poursuivre une dizaine d'années encore. *« On se trouve face à une pollution diffuse et ancienne. Les actions préventives n'ont pas d'effet immédiat. Les nitrates que nous mesurons aujourd'hui dans l'eau ont mis dix à trente ans pour franchir l'épaisseur de craie qui protège les nappes phréatiques »*, explique Marie-Dominique Monbrun, responsable de la vallée de la Marne au sein de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Sylvain Pienne, producteur de céréales, de betteraves et de pois sur une exploitation de 137 hectares à Bréban, dans le sud de la Marne, ne conteste pas la gravité de la situation, admet les *« dérives du passé »*, comprend les inquiétudes des citadins, mais refuse de jouer *« le rôle du bouc émissaire »*. L'image de pollueurs qui colle aux bottes des agriculteurs l'agace. Chargé de l'environnement au sein de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), un poste de *« persuasion »*, il veut souligner combien les attentes de la société ont changé : *« Après-guerre, on nous demandait de produire un maximum en n'hésitant pas à forcer sur les éléments nutritifs pour être sûrs d'avoir de bonnes récoltes. Aujourd'hui, on exige la qualité et le respect de l'environnement. »*

« NE PAS ALLER TROP VITE »

Lui, le successeur de quatre générations de *« paysans »* sur la même exploitation, assure que les pratiques se sont améliorées. Que la critique *« tous pollueurs »* n'est pas fondée. Que d'ici quelques années, les effets de l'agriculture dite raisonnée seront tangibles. Les agriculteurs demandent de la patience.

« On ne peut pas aller trop vite, indique Dominique Pinard, viticulteur membre de la FDSEA, élu à la chambre d'agriculture de la Marne. *Pour que la prévention soit efficace, il faut que les agriculteurs soient convaincus. Sinon, à trop tirer sur la corde, on risque de la casser. »*

Benoît Collard, patron avec son épouse d'une exploitation de 150 hectares à Sommetourbe, au nord de Châlons, et membre du Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement (Farre), un réseau qui regroupe des fermes pédagogiques, reconnaît l'*« inertie »* propre au monde agricole. *« Vous savez*, explique-t-il, *lorsqu'un fils reprend l'exploitation de son père, il ne peut pas tout bouleverser du jour au lendemain. Il doit convaincre son père des changements à apporter par rapport à des pratiques que lui-même avait reçues de ses parents. »* Benoît Collard estime néanmoins que les mentalités, comme les techniques, ont évolué.

Quoique *« lente »*, cette avancée est reconnue à la fois par la Diren et par l'Agence de l'eau. L'agriculture raisonnée, conciliant les impératifs de la production intensive et ceux de la protection de l'environnement, se met en place progressivement. Le recours aux engrais azotés tend à diminuer. Les fertilisations s'effectuent en plusieurs fois pour limiter les risques de lessivage des sols. L'épandage des fumiers et des boues d'épuration est mieux contrôlé. Nombre d'agriculteurs plantent des cultures intermédiaires, comme la moutarde, qui servent de « pièges à nitrates » à l'automne lorsque les moissons ont été effectuées.

POIDS POLITIQUE CONSIDÉRABLE

« Ces progrès sont rendus possibles par l'analyse des sols, explique Benoît Collard. *Aujourd'hui, nous sommes capables de déterminer les quantités d'azote qui sont restées dans le sol après une récolte. Et donc de prévoir des doses moins importantes pour la culture suivante. »*

La situation de la pollution des eaux devrait donc s'améliorer sur le front des nitrates. *« C'est bien, mais ça ne suffira pas*, juge néanmoins Claude Rollet, le seul élu de la Confédération paysanne à la chambre d'agriculture de la Marne. *Parce qu'au bout du compte, on ne sort toujours pas du modèle de l'agriculture intensive. »* Parce que, d'autre part, signale l'agriculteur, le recours aux pesticides, plus de 900 molécules différentes, continue à se développer. De façon abrupte, l'homme met en évidence les limites des opérations en cours : *« Il s'agit avant tout d'une campagne de communication. Les céréaliers et autres betteraviers repeignent en vert certaines pratiques. Mais ils n'accepteront jamais d'aller plus loin. Car il leur faudrait diminuer leurs rendements. Et ça, jamais ! »*

L'Agence de l'eau dresse un constat similaire, bien que tempéré par la prudence qui sied à toute administration dans un département où l'agriculture conserve un poids politique considérable : *« On voit des progrès indéniables. L'agriculture s'est effectivement raisonnée. Mais il faudrait arriver à une dynamique supérieure et passer à une agriculture extensive. »* Le plus difficile reste à faire.

Luc Bronner

Les laboureurs de tous les pays se mesurent à Pomacle

LE VILLAGE de Pomacle, 315 habitants, au nord-ouest de la Marne, accueille, du jeudi 16 au dimanche 19 septembre, *« l'événement le plus surprenant, le plus audacieux de cette fin de siècle »*, comme l'indiquent les brochures qui présentent Terre attitude, une grande exposition agricole organisée par le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Pendant quatre jours, une reproduction des terroirs de la France présentera, sur six hectares, l'agriculture *« de demain »* qui *« restaure le lien entre consommateur et producteur agricole »*. Curiosité de l'événement : l'un des principaux mécènes du CNJA dans cette opération n'est autre que Carrefour... contre lequel les agriculteurs du CNJA ont multiplié les manifestations durant l'été pour dénoncer la chute des cours.

En parallèle, se dérouleront les finales des championnats du monde de labour, auxquels devraient assister Jacques Chirac, Lionel Jospin et Jean Glavany, ministre de l'agriculture. La première rencontre internationale s'est tenue en 1952 au Canada. La France l'a accueillie en 1961, en présence du général de Gaulle. Il a fallu que les terres de Pomacle soient agréées par la World Ploughing Association (WPO), l'organisation internationale qui supervise cette compétition. France-Labour et le CNJA sont les organisateurs français de cette édition.

La compétition réunit des participants issus de trente pays dont les Etats-Unis, l'Allemagne, la Lituanie, le Zimbabwe (seul représentant de l'Afrique avec le Kenya). Chaque concurrent, au volant de son tracteur, doit labourer des parcelles de 20 mètres sur 100 en traçant les sillons les plus droits et les plus réguliers. Le règlement précise que *« le labour demandé doit présenter des sillons bien épaulés, bien retournés, réguliers et visibles sur toute la longueur. L'aspect du labour doit être de relief arrondi, à émiettement régulier sans grandes mottes ni crevasses afin de pouvoir présenter un travail favorisant la réalisation d'un bon lit de semences »*.

PLAT OU EN PLANCHE

Chaque participant est spécialisé dans le labour en planche (avec charrues simples, c'est-à-dire qu'il faut retourner au point de départ à chaque nouveau sillon) ou dans le labour plat (avec des charrues à socs réversibles qui permettent de faire demi-tour). En moins de trois heures, il doit travailler deux types de parcelles, une sur chaume, l'autre sur prairie : *« Les tranches de labour de chaume doivent être relevées et effritées, tandis que les tranches de labour de prairie seront entières et fermes. »* Le jury se compose d'un membre par pays inscrit et note selon vingt critères d'évaluation. Deux concurrents défendront les couleurs de la France : Daniel Ferrand, venu d'Indre-et-Loire, et Freddy Bohr, du Bas-Rhin.

En clôture de cette manifestation, comme le veut la tradition, sera inauguré un monument de la paix, inspiré d'une charrue, sur lequel chacun des pays participants posera sa plaque. Il sera érigé devant la salle communale de Pomacle.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le maire de Bastia, Albert Calloni (PRG), a écrit** à la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, pour manifester son inquiétude à propos d'*« un projet de déversement »* en Méditerranée *« de 200 000 tonnes de boues »* italiennes susceptibles de contenir des *« produits toxiques »*. Selon des informations de la presse italienne et d'associations de défense de l'environnement citées par M. Calloni, 200 000 tonnes de boues provenant du dragage du port de Piombino, sur la côte toscane, devraient être déversées en mer, *« entre les côtes de l'île d'Elbe et de la Corse »*.

■ **SAVOIE : une quarantaine d'élus, des représentants des syndicats CFDT et CGT et du milieu associatif appellent** à manifester, mercredi 22 septembre, devant le tunnel du Fréjus, dans la vallée de la Maurienne (Savoie), pour protester contre l'asphyxie des vallées alpines par les camions et réclamer un rééquilibrage du trafic international des marchandises par le rail. Cette manifestation, organisée à la veille du sommet franco-italien de Nîmes, est destinée à relancer le projet de liaison ferrée transalpine Lyon-Turin. – *(Corresp.)*

■ **PARIS : un observatoire du bruit vient d'être installé** à l'Hôtel de Ville par Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris. Il aura pour mission d'*« évaluer l'exposition aux bruits des Parisiens et son évolution dans le temps à l'aide d'indicateurs précis »*, de *« quantifier l'exposition aux bruits les plus intenses »*, de *« mettre au point les outils propres à mesurer l'impact des décisions publiques sur l'état de l'environnement sonore à Paris »*. Un nouvel arrêté général actualisant la réglementation existante et tenant compte des nouvelles nuisances sonores est en cours d'élaboration.

LeMonde Job: WMQ1709--0016-0 WAS LMQ1709-16 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 08:37 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0467 Lcp:700 CMYK

ENQUÊTE

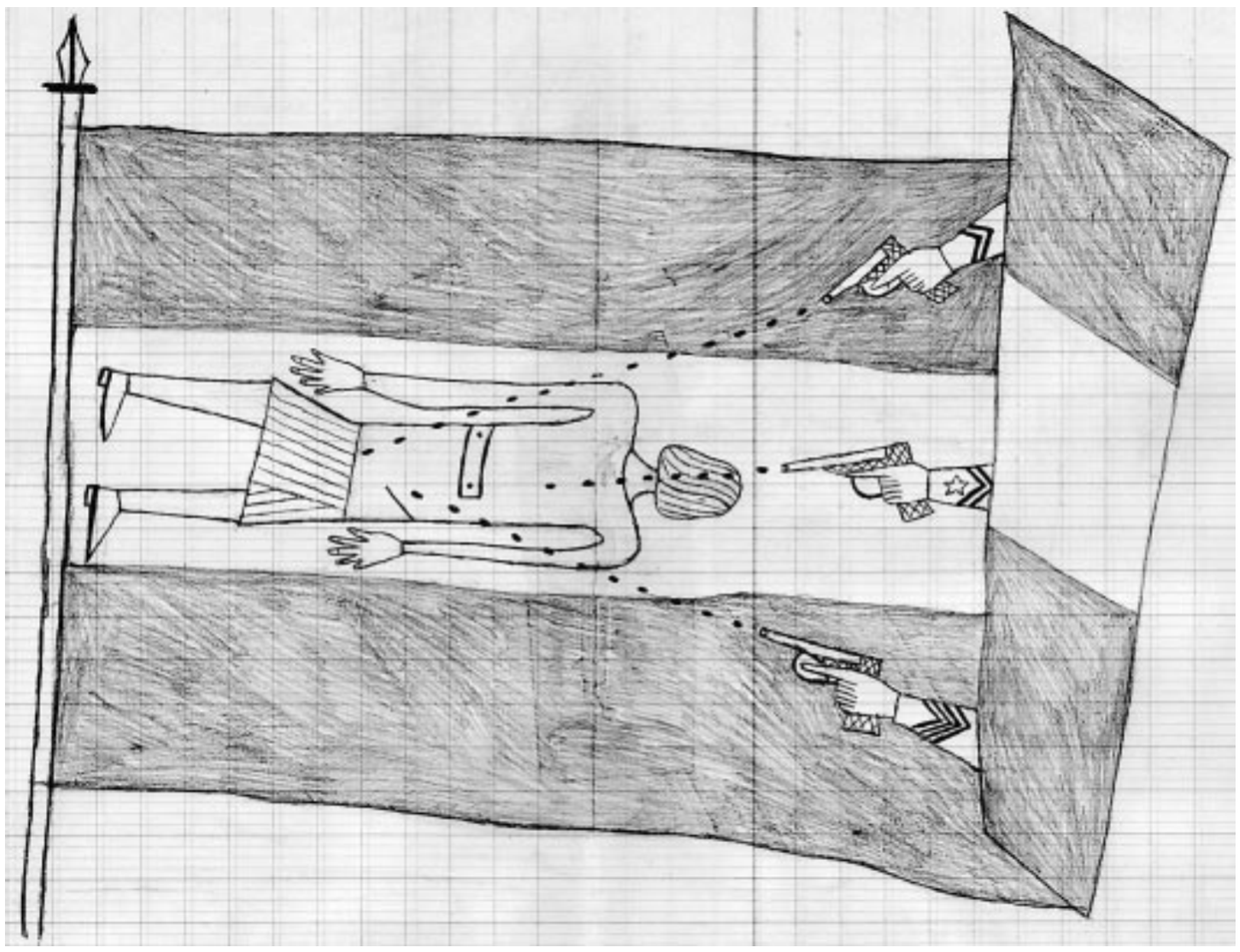

Madeleine Lagadec, martyre du Salvador

Jeune infirmière française engagée aux côtés de la guérilla salvadorienne, Madeleine Lagadec a été assassinée par l'armée en 1989. Identifiés, les officiers responsables n'ont jamais été sanctionnés. Dix ans après, la justice française demande à nouveau des comptes

« CE que nous voulons, c'est que la vérité, qui est connue, soit reconnue officiellement. Tant que nous n'aurons pas obtenu au moins cela, nous n'abandonnerons pas. Nous le devons à Madeleine, mais aussi, à travers elle, aux milliers de victimes salvadoriennes à qui personne ne rendra jamais justice. »

Depuis dix ans, la famille de Madeleine Lagadec, une infirmière française assassinée par les forces armées du Salvador dans des circonstances atroces, attend un geste de la justice. Côté français, ce geste vient d'être fait. Début 1999, le dossier, enlisé depuis des années, a connu une relance avec la transmission d'une nouvelle commission rogatoire aux autorités salvadoriennes, via le Quai d'Orsay. Chez les Lagadec, à Brest et à Guipavas (Finistère), on s'est repris à espérer ; sans trop y croire. Depuis dix ans, d'autres tentatives ont échoué. Les enquêtes sur l'assassinat de Mgr Romero, l'archevêque de San Salvador, en 1980 ; sur le massacre de six jésuites, en 1989, ou encore sur les exécutions massives de paysans n'ont jamais abouti. Les militaires impliqués dans les horreurs de la *« sale guerre »* ont pris du galon et restent intouchables. Aucun n'a jamais été sanctionné. Pourtant, dans le cas de la jeune Bretonne, *« on sait »*.

Le destin de Madeleine Lagadec s'est noué au début des années 80, alors qu'elle faisait des études d'infirmière à Quimper (Finistère). Sur un coup de cœur, la jeune femme, alors âgée de vingt ans, épouse la cause des peuples d'Amérique latine en lutte contre les régimes soutenus par Washington. Une démarche qui débouche, peu après, sur un engagement humanitaire concret. En 1983, Madeleine part pour le Nicaragua, où elle travaille pendant un an dans un hôpital de campagne aux côtés des sandinistes. En 1984, lors d'un stage médical à Paris, elle s'engage avec le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), un mouvement de guérilla regroupant les partis révolutionnaires de la gauche salvadorienne.

En décembre 1985, alors que la guerre civile dévaste le pays (elle fera 100 000 morts sur 5 millions d'habitants), Madeleine Lagadec débarque au Salvador. Pendant plus de trois ans, elle va travailler dans les zones de guérilla, auprès des populations et dans les hôpitaux de campagne du Front. Elle donne régulièrement des nouvelles à sa famille. En 1988, ses deux sœurs, Monique et Anne-Marie, se rendent au Salvador et cherchent à la voir. Mais la guerre fait rage et les risques sont trop grands. Personne, ni les civils, ni le personnel médical, ni les travailleurs humanitaires n'est épargné.

Dans cet enfer, Madeleine Lagadec tient bon, pansant les plaies et soulageant la misère, jusqu'au 15 avril 1989. Ce jour-là un hôpital mobile du FMLN installé dans la région de San Vicente est bombardé puis attaqué par les forces gouvernementales. Sur quinze personnes présentes cinq trouvent la mort : trois Salvadoriens et deux étrangers, un jeune médecin argentin, Gustavo Ignacio Casares, et Madeleine Lagadec. La version officielle parle de *« mercenaires étrangers »* tués dans un bombardement aérien. Des clichés pris par des photographes militaires sont publiés dans la presse.

Avertis dans la nuit du 17 avril, les parents de la jeune femme réclament le corps. Ses sœurs se rendent sur place et le rapatrient le 30 avril. Le 2 mai, une information judiciaire est ouverte à Brest pour déterminer les causes de la mort. L'autopsie révèle qu'une main a été sectionnée et que le corps compte au moins six plaies par arme à feu : au sein droit, au bassin et aux membres inférieurs. Or les vêtements de la jeune femme sont exempts de toute trace de balle. A l'évidence, Madeleine ne les portait pas au moment des tirs. La version officielle était donc fausse et la présentation des corps à la presse truquée. Que s'est-il réellement passé ?

Pour tenter de le savoir, le procureur de la République de Brest ouvre une information pour *« homicide volontaire avec emploi de la torture et actes de barbarie »*. Dans les jours qui suivent, le magistrat chargé du dossier transmet une commission rogatoire internationale aux autorités salvadoriennes sous couvert de la diplomatie française. La réponse du ministre des affaires étrangères du Salvador à l'ambassadeur de France est ambiguë : le Salvador, dit-il, souhaite donner suite à la demande, mais il ne veut pas entendre parler de commission rogatoire internationale. Il faut, dit le ministre, laisser faire la justice locale. On en reste là. Les années passent. En septembre 1993, faute de coopération des autorités salvadoriennes, et faute d'éléments sur les auteurs de l'assassinat, le magistrat instructeur rend une ordonnance de non-lieu. Dans la famille Lagadec, c'est la consternation. Mais la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes juge la décision prématurée ; elle l'annule, demande un supplément d'information et confie le dossier à l'un de ses membres, le conseiller Renaud Van Ruymbeke. Dans la foulée, la chambre lance quatre mandats d'arrêt internationaux visant des militaires dont les noms sont apparus, entretemps, dans un document versé à la procédure : le rapport de la « commission de la vérité ».

Créée sous les auspices des Nations unies dans le cadre de l'accord de Chapultepec, qui mettait fin aux hostilités, cette commission avait pour mission d'enquêter sur les actes de violence graves perpétrés pendant les années de guerre (1980-1992). Tout particulièrement ceux impliquant des officiers des forces armées. Car si les faits de guerre (par exemple les bombardements aériens) sont couverts par une large amnistie, les actes de barbarie doivent, en principe, faire l'objet de poursuites. Parmi les nombreux cas sur lesquels la commission s'est penchée (avec discrétion vu les risques courus par les témoins), figure celui de Madeleine Lagadec.

Selon le rapport, *« une unité de la force aérienne salvadorienne a attaqué l'hôpital de San Vicente le 15 avril 1989 ; des éléments de cette unité ont attaqué délibérément le personnel médical, violant ainsi le droit international humanitaire ; ils ont capturé vivante, puis ont exécuté l'infirmière française Madeleine Lagadec »*. La commission détaille l'attaque : bombardement aérien au petit matin, puis vagues d'hélicoptères débarquant une unité de parachutistes. A l'hôpital, une douzaine de personnes prennent la fuite et se cachent dans la forêt. Madeleine, le médecin argentin et une autre infirmière, Maria Cristina Hernandez, restent pour porter secours aux blessés. *« Ceux qui se sont enfuis,* poursuit la commission, *ont été témoins de ce qui est arrivé ensuite. Les soldats se sont approchés et celui qui était chargé de la radio a informé son commandant de la capture de "mercenaires" en demandant des instructions. Les soldats ont alors posé des questions aux trois personnes capturées et des cris ont été entendus, surtout ceux de Madeleine Lagadec. Les soldats sont repartis dans l'après-midi. »*

LE rapport mentionne, ensuite, la déposition du docteur Ingelbrecht, un chirurgien belge qui faisait équipe avec Madeleine Lagadec et qui se trouvait, ce matin-là, dans un dispensaire distant de plusieurs kilomètres. Ce médecin cite le témoignage d'une infirmière salvadorienne qui s'était cachée, lors de l'attaque, à une centaine de mètres des lieux du drame. Selon cette femme, décédée depuis, *« un officier de parachutistes a déclaré à ses hommes qu'il fallait retenir les prisonniers et les interroger pour obtenir des renseignements sur les camps des guérilleros »*. Peu après, la jeune femme *« avait entendu des cris et des coups donnés par les militaires. Elle avait entendu Madeleine Lagadec, surnommée Ophélia, protester. Au bout d'un quart d'heure environ, l'un des soldats avait déclaré qu'il était impossible de laisser une jeune fille aussi jolie sans rien faire. Les soldats avaient obligé la victime ainsi que Mlle Hernandez à se déshabiller. Celles-ci avaient crié et, selon les témoins, leurs cris et ceux du médecin étaient épouvantables. Au bout d'un quart d'heure, le témoin avait entendu des coups de feu et les rires des soldats »*.

Selon le docteur Ingelbrecht, les deux infirmières *« ont été rhabillées au moment de l'arrivée des journalistes de la commission de presse de l'armée venus sur place en début de matinée, puis déshabillées après leur départ »*. *« Les parachutistes salvadoriens,* ajoute-t-il, *avaient l'habitude d'agir de la sorte avec les cadavres. »* Dans ses conclusions, la commission de la vérité juge que *« L'Etat salvadorien n'avait pas assumé ses responsabilités en ce qui concerne l'enquête sur cette affaire, l'instruction du procès et le châtiment des coupables »*.

Une autre organisation s'était pourtant chargée, peu après, de mettre les points sur les « i ». Après avoir enquêté sur cette affaire, la « commission non gouvernementale des droits de l'homme du Salvador », membre de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), était arrivée à la conclusion que quatre officiers de l'armée de l'air étaient impliqués dans la mort de la jeune Française, *« compte tenu des fonctions qui étaient les leurs lors des faits »*. Il s'agissait des généraux Juan Rafael Bustillo et Rafael Antonio Villamariona, commandant et commandant en second de la force aérienne salvadorienne ; du lieutenant-colonel René Rodriguez Hurtado, chef du commando de parachutistes, et du lieutenant-colonel Gustavo Perdomo Hernandez, capitaine à l'époque des faits. Tous étaient d'anciens élèves de la fameuse Ecole des Amériques de Fort Benning (Virginie), où les militaires des régimes latino-américains alliés de Washington sont formés à la contre-guérilla. Un rapport de l'attaché militaire français à Mexico soulignait, par ailleurs, les responsabilités opérationnelles du général Bustillo dans l'opération de commando qui devait coûter la vie à Madeleine Lagadec.

> « Leurs cris et ceux du médecin étaient épouvantables. Au bout d'un quart d'heure, le témoin avait entendu des coups de feu et les rires des soldats »

Les autorités salvadoriennes ont-elles considéré que ces révélations, et les officiers mis en cause, étaient couverts par l'amnistie, très large, accordée aux auteurs de faits de guerre, en 1992 ? Le fait est que deux rapports au contenu accusateur n'ont pas suffi à faire bouger la justice salvadorienne. En revanche, la cour d'appel de Rennes s'est basée sur le travail de la Commission des droits de l'homme pour établir, dès 1994, des mandats d'arrêt internationaux à destination d'Interpol. Pour Yann Choucq, l'avocat de la famille Lagadec, il s'agit d'*« une décision courageuse qui a eu le mérite de provoquer un écho médiatique au Salvador. L'opinion a appris que des juges français soupçonnaient ces hauts gradés d'avoir joué un rôle dans le crime. Face à l'opinion publique, ces intouchables se sont trouvés sur la défensive »*. Tous ont démenti. En avril 1995, le général Bustillo qualifiait la démarche des magistrats français de *« stupidité »*. A l'époque, Bustillo, Villamariona et Rodriguez Hurtado étaient à la retraite. Le colonel Perdomo Hernandez se trouvait, lui, *« à l'étranger »*. Sans autre précision. Depuis, faute de nouveaux éléments, l'affaire était retombée dans l'ornière.

La relance de la procédure permettra-t-elle, cette fois, de faire avancer les choses ? Dix ans après le drame, la justice française paraît décidée à demander des comptes. *« Dans cette affaire sensible, la chancellerie apportera au magistrat instructeur une aide systématique et l'appui technique nécessaire à l'accomplissement de sa mission »*, nous déclarait, récemment, un membre du cabinet d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice. Cela ne sera pas de trop. Plusieurs dirigeants salvadoriens ont réagi avec irritation à ce qu'ils considèrent comme une *« ingérence étrangère »* dans les affaires du Salvador. La commission rogatoire française n'est pas non plus passée inaperçue aux Etats-Unis. Au début de l'année, Interpol Washington a demandé à Interpol Paris (à la demande du FBI ?) si le colonel Perdomo Hernandez faisait ou non l'objet d'un mandat d'arrêt international. Après confirmation, le demandeur en est resté là. On s'interroge, côté français, sur les motifs de cette démarche. L'officier salvadorien se trouvait-il, à l'époque, sur le territoire américain ? Avait-il fait une demande de visa pour les Etats-Unis ? A l'heure où l'arrestation du général Pinochet en Grande-Bretagne défrayait la chronique, cherchait-on à éviter au colonel Perdomo Hernandez une mésaventure similaire ?

Tout porte à croire que les officiers visés par la procédure française demeureront intouchables tant qu'ils seront sur leur territoire national, et tant que la droite anticommuniste restera au pouvoir. Ce qui est le cas. L' élection présidentielle du 7 mars ont donné une large victoire au candidat conservateur Francisco Flores sur Facundo Guacardo, l'ancien commandant du Front Farabundo Marti. Le mouvement auquel Madeleine Lagadec avait apporté un engagement qu'elle a payé de sa vie.

Roland-Pierre Paringaux

Dessin : Philippe Weisbecker

LeMonde Job: WMQ1709--0017-0 WAS LMQ1709-17 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 11:30 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0468 Lcp:700 CMYK

Vers la fin de l'intégration raciale obligatoire aux Etats-Unis ?

LE SUJET est si sensible qu'il a fallu au juge Robert Potter pas moins de 115 pages d'attendus pour justifier sa décision : d'un simple arrêt, ce juge fédéral de Caroline du Nord a mis un terme la semaine dernière à près de trente ans de politique d'intégration raciale obligatoire à l'école et tourné une page essentielle de l'histoire des relations raciales aux Etats-Unis.

En 1971, seize ans après son arrêt historique ordonnant la déségrégation des écoles américaines, la Cour suprême donna le feu vert à une expérience initiée par le district scolaire de Charlotte-Mecklenburg, en Caroline du Nord, pour tenter de mettre fin à la persistance de deux systèmes scolaires séparés, un noir et un blanc : assigner d'office un quota d'élèves blancs aux écoles noires et un quota d'élèves noirs aux écoles blanches et assurer leur transport gratuit en autobus.

Puisqu'il n'était pas possible d'obtenir la mixité raciale dans les écoles de quartiers – simplement parce que les quartiers eux-mêmes n'étaient pas mixtes – alors on l'imposerait artificiellement. Une fois approuvée par la Cour suprême, cette technique d'intégration raciale forcée, dite du *« busing »,* s'étendit à une bonne partie des villes américaines et des millions d'écoliers, plutôt que d'aller à l'école la plus proche, se virent contraints de passer de une à deux heures par jour dans les célèbres autobus scolaires jaunes. La mise en œuvre du *busing* ne se fit pas sans heurts, mais elle se fit, avec l'appui des tribunaux là où ce fut nécessaire.

ÉCHAPPER AU « BUSING »

Vinrent les années 90 et la remise en cause de l'ingénierie sociale des années 60. En 1997, les parents d'une fillette blanche de huit ans, Cristina Capacchione, portent plainte pour discrimination raciale contre l'administration scolaire du district de Charlotte-Mecklenburg, qui refuse l'inscription de leur fille dans une école publique pilote sous prétexte que le quota d'enfants blancs y est déjà atteint. Le juge Potter vient de leur donner raison, avec 1 dollar symbolique de dommages-intérêts : le système scolaire du district de Charlotte-Mecklenburg (dont 42 % des élèves sont noirs et 25 % soumis au *busing*) est désormais unitaire, c'est-à-dire racialement intégré, décrète-t-il ; la déségrégation obligatoire, notamment par le *busing,* n'a donc plus lieu d'être. Autrement dit, la race d'un enfant ne peut plus être invoquée comme motif de refus de son inscription dans tel ou tel établissement.

L'arrêt du juge Potter officialise un courant né il y a maintenant plusieurs années aux Etats-Unis : celui de la remise en cause des méthodes d'intégration raciale forcée, à commencer par l'*affirmative action,* ou discrimination positive. Parmi les parents et éducateurs, l'idée selon laquelle la déségrégation artificielle va à l'encontre de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, y compris pour les enfants des minorités ethniques censées en bénéficier, a fait son chemin : c'était, pensent aujourd'hui beaucoup d'entre eux, mettre la charrue devant les bœufs.

La fuite des classes moyennes blanches vers les banlieues ou vers l'enseignement privé pour échapper au *busing,* le nombre d'heures passées par les élèves dans les bus et le coût de l'opération pour la collectivité, le désenchantement d'une partie des parents noirs eux-mêmes à l'égard de cette technique ont accentué les doutes. Un récent sondage réalisé pour le quotidien *USA Today* a révélé que pour 60 % des parents américains, toutes races confondues, mieux vaut augmenter les budgets des écoles des quartiers noirs qu'intensifier les efforts d'intégration artificielle dans l'enseignement public ; il y a cinq ans, ce pourcentage était de 48 %. Ces derniers mois, plusieurs grandes villes (Boston, Cleveland, Nashville, Oklahoma City) ont d'elles-mêmes abandonné la politique de déségrégation scolaire obligatoire sans que cela ne soulève de tollé de la part des minorités ethniques.

Expert des questions de déségrégation et d'éducation à l'université George-Mason de Virginie et auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet, David Armor établit une distinction entre les effets sociaux et les effets académiques de l'intégration obligatoire : *« Socialement, le but est évidemment louable,* observe-t-il, *mais l'argument selon lequel cela permet d'améliorer l'éducation des enfants noirs a fait long feu. Au bout de trente ans d'intégration artificielle dans un district comme celui de Charlotte, où elle est considérée comme un succès, le fossé entre les résultats scolaires des élèves noirs et des élèves blancs reste le même que dans d'autres districts beaucoup moins mixtes. »*

QUESTION DE RESSOURCES

Aujourd'hui, l'accent est donc de plus en plus mis sur l'éducation comme méthode d'intégration, plutôt que l'inverse : au lieu de faire une heure de bus chaque matin pour s'asseoir en classe aux côtés de petits élèves blancs, un enfant noir tirera peut-être meilleur parti de l'enseignement de l'école de son quartier si elle dispose d'autant de ressources que les écoles des quartiers blancs. C'est en partie cette conviction qui explique le succès actuel des *« magnet schools »,* écoles publiques pilotes qui offrent chacune, outre le cursus général, un enseignement spécialisé dans les sciences, les arts ou le sport : en recrutant en dehors du strict cadre géographique, elles attirent naturellement des enfants de différents groupes sociaux et ethniques, d'où leur nom d'« écoles-aimants ». Elles comptent déjà 1,5 million d'élèves.

Cette page qui se tourne, est-ce la fin de l'idéal d'intégration ou simplement l'ouverture d'un autre chapitre pour une société plus mûre ? Un peu les deux, sans doute : *« A l'époque où la Cour suprême avait pris sa décision, les Etats du Sud ne voulaient même pas entendre parler d'intégration raciale volontaire,* rappelle David Armor. *De ce point de vue, ce fut une bonne décision, qui a permis de casser un système de ségrégation obligatoire. Sans le* busing *et sans la discrimination positive, il y aurait beaucoup moins d'intégration raciale aujourd'hui. Mais aller à l'école de son quartier est aussi un droit et l'on reconnaît aujourd'hui que les méthodes volontaires d'intégration peuvent marcher. »* En revanche, pour Arthur Griffin, le président du district scolaire de Charlotte qui était en faveur de la poursuite du *busing,* la décision du juge Potter traduit une volonté de *« retourner en arrière ».* La Cour suprême devra bien, un jour, trancher à son tour.

Sylvie Kauffmann

Communiquer *par Martial Leiter*

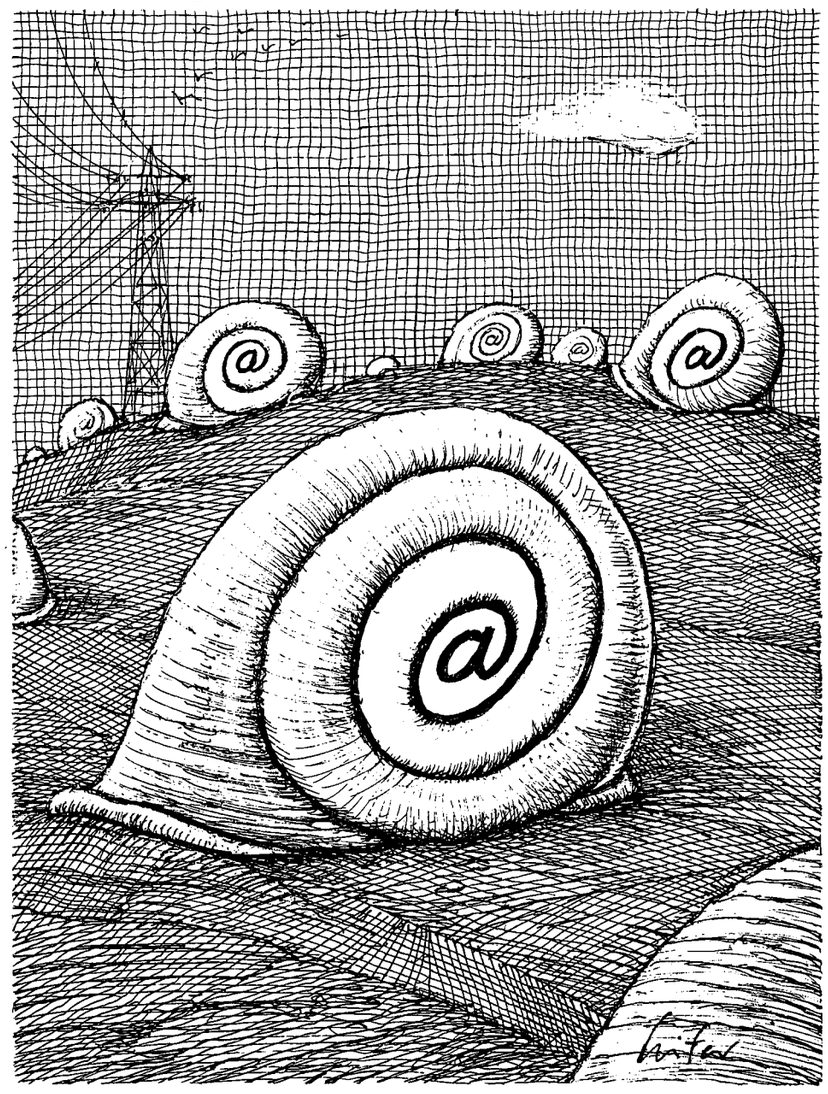

Le Monde

21 *bis,* RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

M. Bouteflika à l'épreuve

MAL élu en avril, Abdelaziz Bouteflika a, depuis, dit beaucoup de choses qu'on avait envie d'entendre dans la bouche d'un président algérien. Il a dénoncé la corruption de l'Etat, attaqué la police, la justice, les douanes ; il a stigmatisé les mafias diverses qui étouffent l'économie du pays, façon indirecte de s'en prendre aux intérêts des hiérarques de l'armée ; et, comble de l'autocritique pour un Algérien, il a cité en exemple la croissance de l'économie... marocaine. Après dix ans d'un conflit complexe, qui a fait des dizaines de milliers de morts et laissé profondément meurtris dans leur chair autant d'Algériens, il a appelé ses concitoyens à apprendre à vivre dans leur immense, et riche, diversité.

C'est un souffle d'air frais, là où régnait, habituellement, la plus épaisse des langues de bois. Jeudi 16 septembre, le président Bouteflika conviait les Algériens à approuver par référendum la loi dite de concorde civile. Elle offre une manière d'amnistie aux islamistes qui n'auraient commis ni crimes de sang ni viols. C'est une initiative qui paraît aller dans le sens de la réconciliation entre Algériens. Elle a déjà été dûment approuvée par le Parlement. A l'évidence, le référendum servira de plébiscite pour donner à M. Bouteflika la part de légitimité que ne lui a pas conférée une élection contestée. Il doit permettre au président, au départ le candidat de l'armée et du « système », d'acquérir la marge d'autonomie dont il va avoir besoin vis-à-vis de son propre camp.

Car M. Bouteflika est engagé par son discours ; il a redonné un peu d'espoir à un pays traumatisé. Or, s'il ne veut pas en rester à la rhétorique, le passage à l'acte le conduira à l'épreuve de force avec certains de ceux qui l'ont choisi pour diriger le pays : une partie de l'armée, ces castes militaro-financières qui, depuis trop longtemps, confisquent à leur seul profit l'économie de l'Algérie. Cette bataille-là, décisive pour un vrai changement, sera le test des intentions d'Abdelaziz Bouteflika. Pour être menée à bien, elle suppose que le président s'engage dans trois directions sur lesquelles il est, jusqu'à présent, resté ou vague ou silencieux : démocratie, transparence et travail de mémoire.

Démocratie parce qu'elle seule, dans le jeu politique, garantira l'expression pacifique de la diversité algérienne, une nécessité qui doit s'imposer au pouvoir comme à l'hétérogène camp « islamiste ». Transparence parce que le drame algérien de ces dernières années doit beaucoup à l'opacité d'un pouvoir monopolisé par le parti et l'armée, piratant la rente pétrolière et soumettant la population à la brutalité de ses polices omniprésentes : cette violence d'Etat n'est pas sans rapport avec la sauvagerie des GIA. Travail de mémoire, enfin, parce que l'Algérie ne se réconciliera pas avec elle-même sans faire la lumière sur certains des moments les plus noirs de la répression contre les islamistes : quel est, quel a été, le sort de centaines, sinon de milliers, de disparus durant ces années de plomb ?

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Amérique-France : changer d'image

DANS la relation franco-américaine, les frustrations, irritations et querelles récurrentes se nourrissent d'une série de clichés soigneusement cultivés, d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique. La caricature est souvent la règle – imposée par la presse, le cinéma, le roman – pour décrire l'autre. Elle exacerbe les conflits bilatéraux : ils ne prennent pas une telle ampleur quand ils opposent les Etats-Unis à l'un ou l'autre des grands partenaires européens de la France. Face à cette situation, que peut la diplomatie ? Sans doute pas grand-chose.

Et c'est partant de ce constat que deux institutions jumelles, nées d'un projet commun, ont ouvert leurs portes début septembre à Washington et à Paris, avec, à leur programme, une gigantesque et noble ambition : tenter de mettre à mal le cortège de stéréotypes que les Français véhiculent sur l'Amérique et d'ébranler le non moins dense barrage d'a priori que les Etats-Unis entretiennent sur la France.

Il s'agit de deux centres d'études indépendants – deux « think tanks » –, au financement essentiellement privé : à Paris, le Centre français sur les Etats-Unis, créé dans le cadre de l'Institut français des relations internationales (l'IFRI) ; à Washington, *The Center on the United States and France,* sous l'égide de la Brookings Institution, le plus vieux des « think tanks » du pays. Le premier sera dirigé par l'homme à l'initiative du projet, Guillaume Parmentier, universitaire, spécialiste des questions stratégiques, passé par le secrétariat général de l'OTAN et quelques cabinets ministériels. Le second sera piloté par Philip Gordon, au profil professionnel typiquement américain : à la fois universitaire et homme de responsabilités publiques, il dirigeait depuis quelques années le département Europe au Conseil national de sécurité de la Maison Blanche.

MÉCONNAISSANCE ET PRÉJUGÉS

Les promoteurs du projet se disent frappés par la permanence de la mauvaise image de marque de la France dans les milieux politiques américains. C'est particulièrement vrai au Congrès, acteur décisif de la vie publique du pays, et dans nombre de cercles influents de la capitale fédérale : la France y est perçue, caricaturée, comme un pays arrogant, perpétuellement en grève, à l'économie retardataire et vivant dans la douce nostalgie de la puissance qu'elle a pu être. Guillaume Parmentier est parti d'un constat simple : *« A Washington, les Allemands ont leurs instituts, les Japonais aussi, les Britanniques ont leurs relations spéciales, les Italiens leur diaspora, etc... Les Français n'ont rien de tout cela, persuadés que le souvenir de La Fayette et l'amour des touristes américains pour Paris allaient suffire à entretenir notre image en Amérique. »*

Comme on se méfie volontiers à Washington de tout ce qui est public ou parapublic, l'idée de Guillaume Parmentier a été d'être présent dans un des circuits qui comptent sur les bords du Potomac : celui des « think tanks », ces centres d'études et de recherches de haut niveau, où se recyclent, à un moment ou à un autre de leur carrière, les Américains qui vont assurer de hautes fonctions dans le prochain gouvernement fédéral. Pour avoir une chance de façonner une image moins simpliste de la France, *« il faut,* dit Guillaume Parmentier, *être impliqué dans les milieux politiques et intellectuels qui font l'air du temps à Washington ».*

Le travail ne sera pas moindre à Paris où, réponse du berger à la bergère, la méconnaissance des Etats-Unis, plus exactement de la complexité du système de pouvoirs en vigueur dans la République américaine, est souvent proportionnelle à l'ignorance que les Américains peuvent avoir de la France. A terme, Guillaume Parmentier voudrait mettre sur pied un véritable observatoire de la politique américaine. L'un et l'autre centres vont disposer, chacun, d'une demi-douzaine de chercheurs, chargés d'animer des séminaires, de rédiger articles et études de fond sur la politique, l'économie et la société des deux pays.

Annonçant la création du Centre et du *Center,* le *Washington Post,* à la rubrique « L'industrie des idées », mesurait ainsi l'ampleur de leur tâche : *« Pour les Américains, la France est un pays aux vins prétentieusement chers, aux fromages malodorants et où des citoyens revêches* (...) *prennent Jerry Lewis pour un dieu de la comédie. Pour les Français, les Etats-Unis sont un territoire vaste et vulgaire, rempli de cowboys, de criminels, d'amants faiblards, dont les citoyens, mal habillés, parlent un langage dépourvu de nuances. »*

Alain Frachon

RECTIFICATIF

JOHN CAIRNCROSS

John Cairncross – et non « John Caircross » comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 15 septembre – était bien le fameux « cinquième homme », avec Kim Philby, Sir Anthony Blunt, Guy Burgess et Donald McLean, des espions britanniques travaillant pour les services secrets soviétiques au cours de la guerre froide. Ils étaient surnommés les *« Cinq Magnifiques »,* et George Blake, cet officier du MI 5 qui espionnait également pour le compte de Moscou, ne faisait pas partie de ce groupe fameux. Quant à John Cairncross, ce francophile éminent traducteur de Racine, il est décédé le 8 octobre 1995, à Londres.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le prix des livres scolaires

L'HEURE du tableau noir approche. De l'ardoise quadrillée au manuel de philosophie, la petite armée des écoliers et des lycéens complète son équipement. Papetiers, merciers, libraires, y pourvoiront cette année sans difficulté, mais quel effort sera demandé aux budgets familiaux ? Les livres restent chers, et même, pour certains, très chers.

A quoi cela tient-il ? Au papier d'abord : il coûte aujourd'hui environ vingt fois plus cher qu'en 1938. C'est à ce fait qu'il faut notamment attribuer la rareté des dictionnaires. Le papier entrait autrefois pour environ 15 % dans le prix de revient. Il en représente maintenant le quart. Les éditeurs hésitent à lancer sur le marché des volumes dont ils savent que le prix effraiera leur clientèle.

D'autre part, les éducateurs d'aujourd'hui se montrent avec juste raison très difficiles sur le choix des manuels. Ils les veulent éclairés de photographies et de cartes. Livres d'histoire, de géographie, de sciences naturelles, deviennent de petits chefs-d'œuvre d'imprimerie. Mais les planches en couleurs font faire de vertigineuses ascensions aux prix de revient.

Encore ceux-ci pourraient-ils être peu à peu amortis si les changements continuels de programmes ne venaient périodiquement envoyer au pilon des volumes à peine édités. Six fois, de 1939 à 1947, des bouleversements plus ou moins considérables ont contraint les auteurs à une nouvelle présentation des ouvrages scolaires. Depuis deux ans la fièvre de réformes semble apaisée, mais l'appréhension demeure.

Jean Planchais
(17 septembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index et microfilms du *Monde :* **01-42-17-29-33**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

LeMonde Job: WMQ1709--0018-0 WAS LMQ1709-18 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 09:33 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0469 Lcp:700 CMYK

L'école des faux-semblants *par Alain Bentolila*

POUR n'avoir pas su allier le respect et l'exigence, l'école n'a pas tenu la promesse d'une distribution équitable du pouvoir linguistique ; elle a ainsi rendu suspecte la démocratisation du système éducatif. Face à l'hétérogénéité du langage des élèves, elle a proposé deux réponses aussi stupides l'une que l'autre : tantôt elle a tenté d'imposer une normalisation aveugle au nom de la pureté de la langue ; tantôt elle a cédé à un laxisme coupable au nom du droit de chacun à disposer librement de son langage.

Les uns prônent l'usage d'une langue scolaire, normée et immuable au risque de stigmatiser et d'exclure ; les autres clament que toutes les langues sont égales, au risque de tolérer une cacophonie toujours fatale aux mêmes élèves.

Balançant ainsi entre réaction et démagogie, l'enseignement de la langue laisse sur le bord du chemin de l'école un sur dix de nos enfants. Et que l'on ne vienne pas nous dire que faute d'être doués en français ils seront bons en maths, en biologie ou en... informatique. Non ! ils ne seront bons en rien, car privés de la capacité de mettre leurs propres mots sur le savoir des autres.

Et que l'on ne vienne pas nous dire que, faute de devenir enseignants ou cadres supérieurs, ils feront de bons plombiers ou d'habiles mécaniciens ; peu de chances ! Il n'existe pas aujourd'hui de métier, aussi « manuel » soit-il, qui n'exige de solides capacités de lecture et d'écriture.

Après un séjour scolaire de douze à quatorze ans dont ils n'auront rien tiré, ils seront livrés à un monde dangereux dans lequel ils ne sauront pas réfuter les explications simplistes et radicales de nature sectaire et discriminatoire.

Passer douze à quatorze ans dans les murs de l'école de la République et n'avoir même pas la possibilité de se défendre intellectuellement face au premier faux prophète venu, telle est la proposition indécente que l'on fait à 10 % des élèves. Echec scolaire, échec professionnel, échec civique, voilà ce que promet l'absence de véritable pouvoir linguistique.

Le constat est trop noir ? Mon propos catastrophiste ? Je ne fais pas suffisamment confiance à un avenir nécessairement lumineux ? Je n'en crois rien ! Je pense que, en matière de politique d'éducation, l'avenir se forge avec courage, lucidité, patience, et surtout oubli de soi-même. Et ce ne sont pas ces grandes messes laïques qu'on appelle « assises », « forums » ou « états généraux » qui changeront quoi que ce soit au destin linguistique de certains de nos élèves.

J'attends, hélas, toujours que se lève la femme ou l'homme politique capable de voir plus loin que le bout de son mandat, osant dire la vérité, même si elle est politiquement gênante ou dangereuse, prêt(e) à accepter de ne pas voir immédiatement (et surtout de ne pas faire voir) le résultat de ses décisions.

Je crains qu'un tel comportement ne soit incompatible avec ce qu'est aujourd'hui le monde politique. On vous y servira toujours le même discours. Il n'est ni de droite ni de gauche : *« Les choses ne vont pas si mal ; elles vont aller encore mieux ; et d'ailleurs,* regardez (Ah ! ce désir de montrer...) *comme on s'y emploie. Un enfant sur dix ne possède pas un vrai pouvoir de parole ? Certes, mais il en reste tout de même neuf qui se débrouillent convenablement ! Et puis, ils parlent quand même ces enfants-là ; de façon différente, on en convient ; mais ces différences sont aussi l'expression d'une culture authentique. »*

Il suffit alors de remplacer *« maîtrise de la langue »* par *« maîtrise des langages »,* et le tour est joué. D'une indigence on fait une richesse en prétendant qu'au jeu de la diversité linguistique tout le monde gagne. Alors qu'en fait, en matière de langage, la diversité n'est une richesse que pour ceux qui la maîtrisent dans sa totalité et qui sauront à loisir jouer sur la gamme entière de ses variantes. Elle est pauvreté pour ceux qui n'en possèdent qu'une des composantes minorées.

> Passer douze à quatorze ans dans les murs de l'école de la République et n'avoir même pas la possibilité de se défendre intellectuellement face au premier faux prophète venu, telle est la proposition indécente que l'on fait à 10 % des élèves

Le véritable courage politique serait de reconnaître que certains enfants arrivent aux portes de l'école avec un comportement de langage incompatible avec une scolarisation banale. Ni autistes, ni aphasiques, ni malentendants, de famille francophone pour la plupart, ce sont des enfants silencieux pour qui parler constitue une prise de risque inutile ; ce sont des enfants qui ne parlent qu'à vue et que la distance et l'absence découragent.

Ces enfants ont besoin d'être accompagnés patiemment et longuement, main dans la main, pour enfin découvrir les finalités et les mécanismes du langage. Ne leur conviennent ni diagnostic médical, ni soutiens ponctuels, ni classe-ghetto. On leur doit une médiation attentive, éclairée et exigeante qui, seule, peut compenser les conséquences d'un apprentissage effectué dans le silence, l'indifférence et parfois la violence.

Une telle démarche sera coûteuse, bousculera bien des habitudes et ne promet aucun bénéfice d'image à court terme. Autant dire qu'elle a tout pour déplaire. Elle est pourtant la seule à pouvoir donner un peu de sens au terme devenu suspect de démocratisation de l'école.

Mais peut-être pensez-vous que, faute d'agir avec lucidité et abnégation au niveau de l'école, le pouvoir politique prend à bras-le-corps la question de l'illettrisme auquel conduisent ces honteux couloirs d'exclusion qui traversent notre système scolaire. Perdez toutes vos illusions ! Rien n'a changé sur ce front depuis vingt ans ; malgré les rapports récents accablants, les déclarations politiques et les protocoles interministériels, tout continue à tourner bien rond au grand désespoir des associations qui appellent de tous leurs vœux une politique courageuse et cohérente.

Dès janvier 2000, nous serons capables d'identifier chaque année environ 70 000 jeunes gens et jeunes filles de seize à dix-huit ans en grave difficulté de lecture et d'écriture. Nous aurons ainsi la possibilité concrète de leur proposer une deuxième chance éducative et sociale. Il suffit pour cela que se manifeste une volonté politique à la hauteur de ce formidable défi. Si l'on y renonce, alors il faut avoir le courage de reconnaître que l'école de la République est contrainte – à regret, bien sûr – de sacrifier le destin scolaire et social d'au moins un enfant sur dix.

***Alain Bentolila** est professeur de linguistique générale à l'université Paris-V-Sorbonne.*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT

PROFESSORAT DES ÉCOLES — inscriptions de juillet à décembre
CAPES
CAPET — inscriptions à partir de juin
CAPLP2
AGRÉGATION

L'enseignement à distance, c'est la liberté de travailler chez soi et à son rythme.

Le CNED, c'est l'assurance de préparations sérieuses adaptées aux exigences spécifiques de chaque concours.

1939 - 1999 L'EXPERIENCE AU SERVICE DU SAVOIR
CNED

05 49 49 94 94

AU COURRIER DU « MONDE »

GEORGES SARRE ET LE TIMOR

S'agissant des exactions des anti-indépendantistes indonésiens au Timor-Oriental, Georges Sarre appelle *« les intellectuels prompts, à juste titre, au devoir de vigilance à s'engager publiquement »* pour réclamer à l'ONU *« une intervention militaire sans exiger l'accord de l'Indonésie »*. (*Le Monde* daté 12-13 septembre).

Je souscris entièrement à cet appel, mais ne peux m'empêcher de poser quelques questions, et de faire quelques remarques au président délégué du Mouvement des citoyens. A-t-il lancé le même appel, et avec la même promptitude, lors des premiers massacres de Kosovars perpétrés par la soldatesque serbe ? Je n'ai trouvé aucune trace d'un tel sursaut.

Dans le cas où le Conseil de sécurité de l'ONU opterait pour une intervention militaire, à supposer que la Chine et quelques autres ne s'y opposent pas, Georges Sarre serait-il favorable pour voter au Parlement une participation militaire de la France, à quel niveau d'effectifs, selon quelles modalités pratiques et avec quels moyens matériels ?

Qu'aurait dit Georges Sarre si Mme Albright [la secrétaire d'Etat américaine] avait exigé une intervention militaire en Indonésie sans se soucier de la position de l'Etat indonésien jusqu'à la mise en place légale de l'indépendance au Timor ?

Georges Sarre découvre, enfin, le droit d'ingérence. A mes yeux, il avalise ainsi l'intervention au Kosovo.

Roger Rossi
Longjumeau (Essonne)

LE DROIT ET LE BAIL

Une confusion regrettable, quoique fréquente, s'est glissée dans votre article consacré aux projets du ministre des finances, entre « droit au bail » et « droit de bail » (*Le Monde* du 3 septembre). Si le premier est un des éléments « incorporels » d'un fonds de commerce, le second est une taxe assise sur le montant des loyers perçus par le propriétaire aux termes d'un bail de locaux à usage d'habitation.

Jacques Dubos
Montluçon (Allier)

Bâtir l'avenir

par Daniel Le Bret et Monique Vuaillat

TRACER la perspective d'une société de plein emploi renforce la nécessité de développer une formation dans laquelle chacun est à armes égales. Les réformes à faire doivent avoir cette ambition-là. Le grand public aura sans doute retenu que l'éducation nationale fait l'objet, depuis deux ans, de nombreuses réformes. Les déclarations ministérielles n'ont pas manqué. Mais les actes sont-ils en accord avec les intentions affichées ?

La scolarisation des jeunes a beaucoup progressé depuis quinze ans : la quasi-totalité d'une génération poursuit ses études jusqu'à 18 ans au moins. Le nombre de diplômés s'est considérablement accru, tandis que le nombre de sorties sans diplôme a été ramené à 56 000. Il n'en reste pas moins vrai que 5 à 10 % de cette jeunesse est en difficulté sérieuse, souvent dès l'école primaire. Si toutes les catégories sociales bénéficient de cette élévation du niveau de formation, les inégalités sociales et culturelles face aux différents parcours scolaires demeurent importantes.

Peut-on se satisfaire de cette situation ? Non, parce qu'être exclu des études aujourd'hui c'est partir avec un handicap plus grand dans cette société qui est rude pour qui ne possède rien. Non, parce que c'est un immense gâchis humain et un manque à gagner pour le développement économique et social de demain. Axer une réforme sur la prévention c'est changer d'optique. C'est éviter l'échec pour ne pas avoir à le réparer. Nous proposons d'améliorer l'efficacité et l'attrait de toute l'activité scolaire, ce qui suppose, en premier lieu, de favoriser le travail intellectuel des élèves dans des classes moins chargées.

Les mesures dites d'aide aux élèves, actuellement mises en œuvre, sont conçues comme des rustines bien fragiles et s'inspirent essentiellement d'une démarche de réparation et insuffisamment de prévention.

Prévenir c'est détecter, dès l'école, les difficultés et conserver cette préoccupation tout au long des études. C'est offrir des possibilités d'aides et d'enseignements assez diversifiés pour que nul ne perde jamais confiance et puisse trouver sa voie dans des formations qui ont leur cohérence et surtout une issue, soit sur une qualification, soit sur une poursuite. C'est penser aussi la formation des personnels dans cet esprit, leur permettre de connaître et de prendre en compte, par un travail d'équipe associant tous les acteurs, tous les facteurs qui peuvent constituer des obstacles aux apprentissages.

Que doit-on enseigner à des jeunes qui devraient tous, à terme, étudier jusqu'à 18 ans au moins ? Il faut profiter de l'allongement de fait de la scolarité pour établir plus de progressivité dans l'étude des matières enseignées à l'école, au collège, au lycée, dans l'enseignement supérieur.

Il a beaucoup été question des programmes, mais l'interpellation du public ne s'est faite que dans la simplification d'un débat qui a réduit le problème à ce que l'on appelle *« la lourdeur des programmes »*. Or les programmes sous-estiment encore trop les impératifs de compréhension, de réflexion, de curiosité et d'esprit critique, ils négligent les activités interdisciplinaires. Il faut les développer et réduire le temps consacré à la répétition et la mémorisation. A la veille du XXIe siècle, notre enseignement fait trop peu de place aux mutations en cours, aux sciences, aux langues, aux technologies, aux enseignements artistiques, à l'éducation physique et sportive. Il faut, dans cette perspective, accepter de débattre, sans a priori idéologique, de l'organisation du temps scolaire et sortir de la seule alternative de la réduction.

La confection des programmes est une question complexe. Il est paradoxal que, dans le second degré, elle reste confisquée par quelques experts désignés par les pouvoirs publics, pressés de concevoir des programmes en quelques semaines, sans aucune consultation, les élèves étant généralement pour eux des élèves virtuels.

Si le débat est mené de façon ouverte, avec la participation active de tous ceux dont c'est la responsabilité d'enseigner, de faire évoluer les connaissances, avec l'apport des familles et des jeunes, avec celui de forces sociales qui sont concernées, nous aurons beaucoup avancé.

La troisième réforme à faire est celle des formations initiale et continue des personnels. Voilà dix ans que les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ont été créés. L'heure est venue d'en faire le bilan avec tous ceux qui sont concernés. Ce bilan est contrasté : au nom de quoi s'interdit-on de poser des questions nouvelles ? Pourquoi, par exemple, ne pas s'interroger sur la façon de penser une amélioration de la formation des enseignants et des autres personnels ? Pourquoi ne pas s'interroger sur l'élévation du niveau de recrutement ? Faire en sorte que les IUFM soient de vrais instituts universitaires, avec de vrais programmes de recherche, qu'ils travaillent sur les pratiques pédagogiques, la prise en charge des élèves en difficulté, le traitement de la violence, devrait être des objectifs poursuivis.

Il faudrait aussi prévoir d'accompagner les débuts de carrière par des services allégés permettant une authentique formation pratique. Avec quatre jours de stage annuels en moyenne par agent, toutes catégories confondues, l'éducation nationale est sans doute l'institution qui fait le moins dans le domaine de la formation continue. Elle fait d'ailleurs encore moins depuis deux ans : faute d'assurer les remplacements, elle interdit dans certains secteurs les départs en stage. Les réformes à faire devraient favoriser des stages plus longs, plus fréquents et plus efficaces. L'offre de formation devrait permettre l'expression des besoins des agents. Il y a de l'inconséquence à ne pas accepter ce débat.

> A la veille du XXIe siècle, notre enseignement fait trop peu de place aux mutations en cours

Dans le domaine de la démocratie et de la prospective, il n'est pas difficile de faire mieux à tous les niveaux ! Au niveau national, la moindre des choses serait que le ministre respecte les personnels dont il a la charge et qu'il prenne appui sur leurs compétences et leur pratique professionnelle, qui permettent à l'institution de produire des résultats dont nul n'a à rougir. Il faudrait aussi pouvoir réfléchir au fonctionnement des établissements, à la façon dont se préparent et se prennent les décisions. L'autoritarisme et le formalisme l'emportent souvent, là où il faudrait de la collégialité, de la confiance, du débat contradictoire, du dialogue.

La démocratie consiste aussi à prévoir et à programmer les recrutements des personnels et la formation, après des débats véritables. Cela consiste à résorber l'instabilité et la précarité et non à chercher à l'introduire. En deux ans, il aura été recruté deux fois plus de jeunes précaires que de personnels titulaires, et nous n'obtenons pas les décisions nécessaires pour donner un avenir aux 70 000 emplois-jeunes qui amorcent leur troisième rentrée.

Faire de la prospective c'est aussi penser les évolutions des métiers qui doivent s'exercer plus collectivement et faire l'objet d'une réduction du temps de travail, bénéfique pour le service public et pour l'emploi des jeunes.

La *« seconde étape des réformes »* dont parle le premier ministre devrait s'inspirer de ces axes. Voilà qui donnerait à l'institution éducation nationale un nouvel élan et redonnerait confiance à tous.

***Daniel Le Bret et Monique Vuaillat** sont secrétaires généraux de la FSU (Fédération syndicale unitaire).*

LeMonde Job: WMQ1709--0019-0 WAS LMQ1709-19 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0470 Lcp:700 CMYK

Le dernier rêve de ma mère

Suite de la première page

La rue où nous devions vivre n'avait pas l'électricité, le sol était en terre battue, impossible de le tenir propre, l'eau le transformait en boue. La rue se trouvait à la sortie du village, elle avait surgi sur un terrain d'ardoises. Je ne crois pas que les filles auraient pu marcher avec des talons aiguilles sur ces pierres coupantes. Pour moi, ce n'était pas une rue, ça me rappelait plutôt certains westerns.

Vivre là était dur mais bon marché. Et puis nos voisins se révélèrent des gens merveilleux et très hospitaliers. Ils étaient aussi analphabètes.

Pour compléter le salaire de mon père, ma mère avait ouvert un commerce de lecture et d'écriture de lettres, comme dans le film *Central do Brasil.* J'avais huit ans ; ordinairement, c'était moi qui écrivais les lettres et elle qui lisait celles que nos voisins recevaient. Souvent, en écoutant le texte que ma mère lisait, je m'apercevais avec stupéfaction qu'il ne correspondait pas exactement à ce qui était écrit sur le papier : ma mère inventait en partie. Les voisins ne le savaient pas, car ce qu'elle inventait était toujours un prolongement de leur vie et ils sortaient enchantés de la lecture.

Après avoir bien observé que ma mère ne s'en tenait jamais au texte original, un jour, en rentrant chez nous, je lui ai fait des reproches. Je lui ai dit : *« Pourquoi leur as-tu lu qu'il se souvient tout le temps de sa grand-mère et qu'il pense avec nostalgie à l'époque où elle lui coupait les cheveux sur le seuil de la maison, devant la cuvette pleine d'eau ? La lettre ne mentionne même pas la grand-mère. »* Elle m'a répondu : *« Mais tu as vu comme elle était contente ? »*

Elle avait raison. Ma mère remplissait les trous des lettres, elle lisait aux voisines ce qu'elles voulaient entendre, parfois des choses que l'auteur avait probablement oubliées et qu'il aurait signées de bon cœur.

Ces improvisations contenaient pour moi une grande leçon. Elles établissaient la différence entre fiction et réalité, elles me montraient comment la réalité a besoin de la fiction pour être complète, pour être plus agréable, plus vivable.

Ma mère a quitté ce monde exactement comme elle aurait aimé le faire. Et ça n'a pas été un hasard, elle en avait décidé ainsi, je m'en rends compte aujourd'hui au funérarium. Cela fait vingt ans que ma mère a dit à ma sœur aînée, Antonia, que le temps était venu de préparer son linceul.

« Nous sommes allées rue de Postas, me raconte ma sœur devant le corps de ma mère dans son linceul. *Nous avons acheté la robe de saint Antoine, marron, avec le cordon. »* Ma mère lui a dit aussi qu'elle voulait l'image de ce saint posée épinglée sur la poitrine. Et les scapulaires de la Vierge des Douleurs. Et la médaille de saint Isidore de Séville. Et un rosaire dans les mains. *« Un de mes vieux rosaires »,* a-t-elle spécifié à ma sœur, *« les bons sont pour vous »* (elle pensait aussi à ma sœur Maria Jesús). Elles ont aussi acheté une sorte de mante noire pour lui couvrir la tête et dont les côtés, maintenant, lui descendent jusqu'à la taille.

J'ai demandé à ma sœur ce que signifiait cette mante noire. Autrefois, les veuves se mettaient un voile de gaze noire, très épaisse, pour témoigner de leur chagrin et de la perte qui les frappait. A mesure que le temps passait et que leur chagrin diminuait, le voile se raccourcissait. Au début, il leur tombait jusqu'à la ceinture, et à la fin, il n'arrivait plus qu'aux épaules. Cette explication m'a fait penser que ma mère voulait s'en aller officiellement vêtue en veuve. Mon père est mort il y a vingt ans, mais naturellement, pour elle, il n'y a pas eu d'autre homme ou d'autre mari. Elle a dit aussi qu'elle voulait être pieds nus, sans bas ni chaussures. *« Si on m'attache les pieds,* a-t-elle dit à ma sœur, *tu me les détacheras avant qu'on me mette dans la tombe. Là où je vais, je dois entrer légère. »*

Elle a en outre demandé une messe complète, pas seulement l'absoute. C'est ce que nous avons fait, et tout le village (Calzada de Calatreva) est venu pour nous donner la *cabezada,* comme on appelle là-bas les condoléances.

Ma mère aurait été heureuse de la quantité de bouquets de fleurs qu'il y avait sur l'autel, et de la présence du village entier. *« Tout le village était là »,* c'est ce qu'on peut dire de plus beau dans de telles circonstances. Et il en a été ainsi. Merci, Calzada.

Elle aurait été fière, aussi, de la manière dont mes sœurs et mon frère – Antonia, Maria Jesús et Agustin – ont tenu leur rôle d'hôtes, tant à Madrid qu'à Calzada. Moi, je me suis borné à me laisser traîner, j'avais le regard brouillé et tout était flou autour de moi.

Bien qu'accablé de voyages promotionnels (*Tout sur ma mère* sort en ce moment presque partout dans le monde ; c'est une chance que je me sois décidé à lui dédier le film, comme mère et comme actrice ; j'ai beaucoup hésité car je n'étais pas sûr que mes films lui plaisaient), j'étais heureusement auprès d'elle à Madrid. Nous avons été tous les quatre avec elle. Deux heures avant que « tout » se décide, Agustin et moi étions venus la voir pour la demi-heure de visite permise dans l'unité de soins intensifs, pendant que mes sœurs attendaient leur tour.

Ma mère dormait. Nous l'avons réveillée. Son rêve devait être si plaisant et si absorbant qu'il ne l'a pas vraiment quitté, même si elle nous a parlé avec une lucidité parfaite. Elle nous a demandé s'il n'y avait pas un orage en ce moment, et nous lui avons dit que non. Nous lui avons demandé comment elle se sentait, elle nous a dit qu'elle se sentait très bien. Elle a demandé à Agustin des nouvelles de ses enfants qui venaient de rentrer de vacances. Agustin lui a dit qu'il les avait avec lui pour le week-end et qu'ils mangeraient ensemble. Ma mère lui a demandé s'il était déjà allé faire les courses pour leurs repas, et mon frère a dit que oui. Je lui ai annoncé que je devais me rendre en Italie pour la promotion de mon film, mais que, si elle le voulait, je resterais à Madrid. Elle m'a dit de partir, de faire ce que j'avais à faire. Ce qui la tracassait dans ce voyage, c'était les enfants d'Agustin. Elle a demandé : *« Et les enfants, qui va s'en occuper ? »* Agustin lui a dit qu'il ne m'accompagnait pas, qu'il restait. Elle a trouvé que c'était bien.

Une infirmière est entrée, elle a dit que notre temps de visite était écoulé et a annoncé à ma mère qu'on allait lui apporter son repas. Ma mère a répondu : *« La nourriture n'encombrera pas beaucoup mon corps. »* J'ai trouvé cette réponse jolie et bizarre.

Trois heures après, elle mourait.

De tout ce qu'elle nous a dit durant cette dernière visite, c'est sa question sur l'orage qui reste gravée en moi. Le vendredi a été une journée de soleil, et une partie de sa lumière entrait par la fenêtre. A quel orage ma mère pensait-elle dans son dernier rêve ?

Pedro Almodóvar Caballero
Traduit de l'espagnol par François Maspero.
© El Pais.

> Les improvisations de ma mère contenaient pour moi une grande leçon. Elles établissaient la différence entre fiction et réalité, elles me montraient comment la réalité a besoin de la fiction pour être complète, plus agréable, plus vivable

Algérie, mémoire vive et mémoire close

par Nabile Farès

UNE affiche publicitaire, à tonalité politique, vient d'apparaître dans certains quartiers, en France, où l'on voit la photo de l'actuel président de l'Etat algérien, Abdelaziz Bouteflika, surmontant une légende qui se voudrait historique : *« Paix en Algérie. »*

Pour beaucoup de citoyens français et algériens, cette affiche ne manquera pas d'évoquer un autre moment périlleux de l'histoire de France et d'Algérie : la guerre, l'année 1956, où était apparu ce slogan, puis 1961, puis 1962 qui fut marquée non pas simplement par l'indépendance algérienne, le cessez-le-feu, mais par cette violence meurtrière qui se proposait d'interrompre un processus de négociations pour la paix, si difficile à mettre en place, et, surtout, à mettre en acte et à accepter.

Déjà, à l'époque, à ce moment de 1962, après de si violents meurtres connus, commis contre les Algériens de la paix, il avait été question de volonté de paix et d'amnistier. Une amnistie particulière, sans doute : ne pas trop insister sur les responsabilités politiques et humaines de ceux qui, déjà chefs d'Etat ou futurs chefs d'Etat, militaires ou civils, avaient été responsables ou auteurs d'actes meurtriers et contraires à l'humain, de crimes contre l'humanité.

En ce qui concerne ces responsabilités, les générations nouvelles ne manqueront pas d'employer leurs ressources intellec-tuelles et leurs recherches à débrouiller, pour de véritables futurs de paix, les fils enchevêtrés d'actes et de causes qui déclenchèrent tant de haines.

Violences coloniales et violences féodales furent un temps à l'origine de la dispersion et de la dépossession des terres et mémoires historiques, linguistiques, culturelles des Algériens, juifs, berbères, arabes, méditerranéens, chrétiens, musulmans, travailleurs et lettrés, d'avant 1830. Et si les violences politiques changent, demeurent les interrogations sur les nécessités et légitimités meurtrières, destructrices, adressées, dans le même temps, à celles et ceux qui incarnent les libertés indispensables à un avenir de travail, de paix et de pensée, à celles et ceux qui fournissent bras, corps, âmes, que l'on continue à nier et à découper.

« Paix en Algérie » : déplacement d'un slogan et d'une légende à lire, aujourd'hui, autrement, qui devrait ouvrir la pensée politique algérienne définitivement contre une loi de fermeture responsable et coupable de tant de crimes déclarés précisément imprescriptibles pour l'honneur de la survie.

Le vote recherché par cette affiche présidentielle devrait être un vote pour l'établissement et la reconnaissance d'un Etat de droit effectif, ni meurtrier ni amnésique, égal et vrai, pour chacune, chacun, des citoyennes, citoyens, nés et à naître, en Algérie.

Tel est le moment difficile et périlleux de ce vote du 16 septembre, qui touche aux mémoires vives et aux mémoires closes, qui auraient beaucoup à dire à propos de ces guerres nouvelles, obscures, à répétition, dans ce pays. Et sur la responsabilité de ces meurtres, dans le fond, chacun aimerait en savoir plus.

Nabile Farès *est écrivain et psychanalyste.*

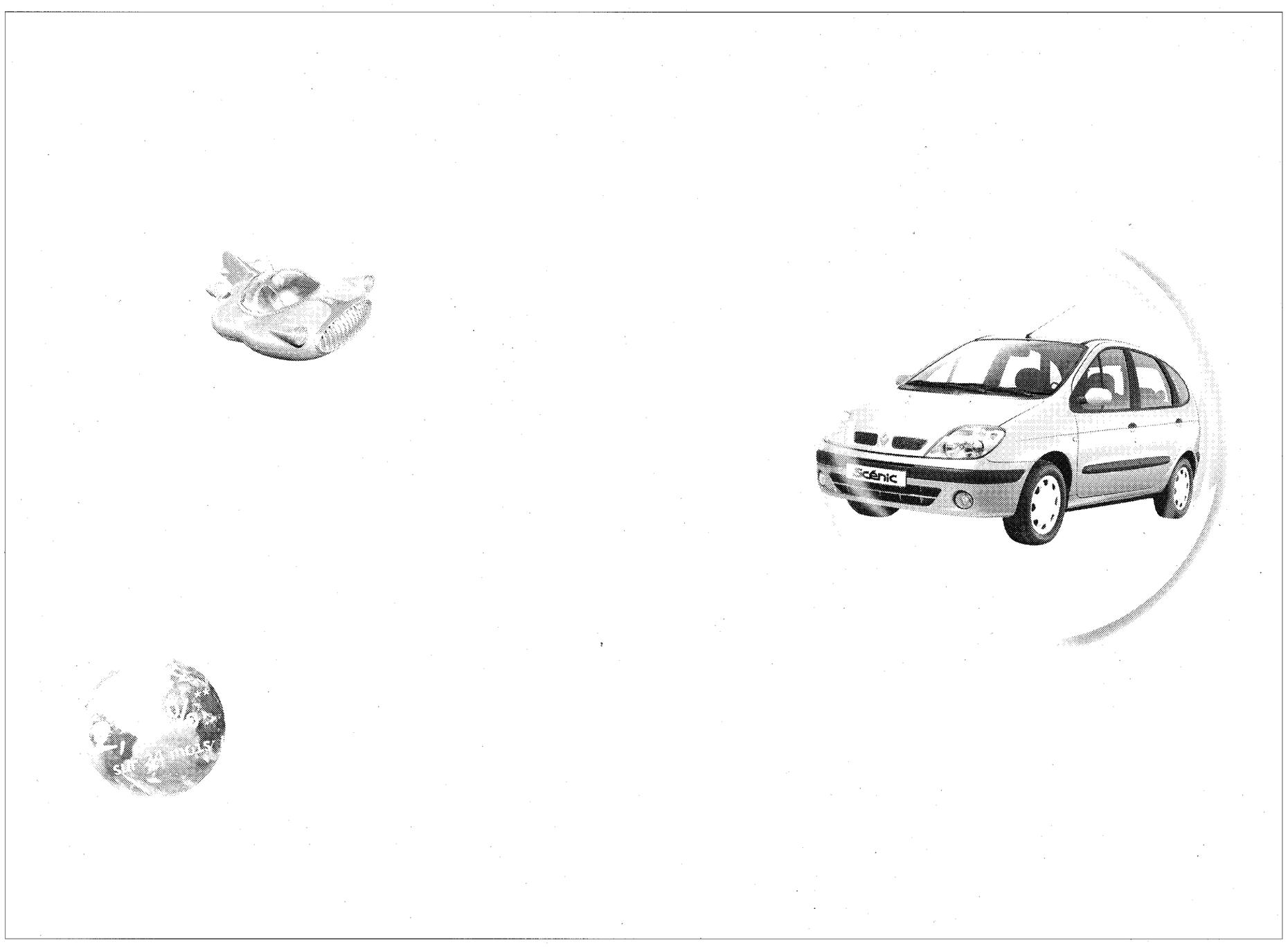

LeMonde Job: WMQ1709--0020-0 WAS LMQ1709-20 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:57 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0471 Lcp:700 CMYK

MONNAIES **L'envolée du yen se poursuit. La monnaie japonaise est montée, mercredi 15 septembre, jusqu'à 103,50 yens pour un dollar, son cours le plus élevé depuis trois ans face au billet vert. La devise nippone atteint aussi des sommets historiques face à l'euro. ● LES INTERVENTIONS massives et répétées de la Banque du Japon se révèlent inefficaces. Les Américains et les Européens n'ont pour l'instant pas jugé bon de coopérer avec Tokyo. ● LA HAUSSE DU YEN trouve son origine dans les espoirs de reprise économique au Japon. Les pouvoirs publics nippons s'efforcent toutefois de relativiser ce rebond et insistent sur sa fragilité. ● L'ASCENSION du yen constitue une menace pour les marchés financiers occidentaux. Un rapatriement des capitaux nippons placés à l'étranger rendrait plus délicat le financement des déficits des Etats-Unis et exposerait Wall Street à des déconvenues.**

Tokyo est impuissant à enrayer la flambée du yen

La monnaie nippone se trouve à son plus haut niveau depuis trois ans face au dollar. Inquiète pour la santé des entreprises exportatrices et la solidité de la reprise économique, la Bourse japonaise a fortement baissé jeudi 16 septembre

LA BRUTALE valorisation de la monnaie nippone qui a atteint, mercredi 15 septembre, 103 yens pour 1 dollar alimente les spéculations sur la poursuite de son envolée vers le seuil de 100 yens pour 1 dollar. Face à l'euro, la devise japonaise ne cesse aussi de s'apprécier, montant jusqu'à 107 yens pour 1 euro mercredi. Jeudi 16 septembre, la Bourse de Tokyo, fermée la veille, a très mal réagi à l'envolée du yen, les opérateurs craignant que les entreprises exportatrices japonaises ne soient handicapées par ce violent mouvement monétaire. L'indice Nikkei a terminé la séance en forte baisse (– 2,73 %).

Les interventions répétées de la Banque du Japon, sous forme de ventes de yens et d'achats de dollars, se sont jusqu'à présent avérées inefficaces pour enrayer l'appréciation de la monnaie nationale. La banque centrale nippone n'a pourtant pas lésiné sur les moyens. Elle aurait dépensé en quelques jours, selon certaines estimations officieuses, plus d'une dizaine de milliards de dollars, et, depuis deux mois, plus de 40 milliards de dollars. En vain.

Préoccupées par la soudaineté du phénomène, les autorités financières nippones espèrent que la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G 7, le 25 septembre à Washington, permettra de mettre en place une action concertée pour stabiliser le cours du yen.

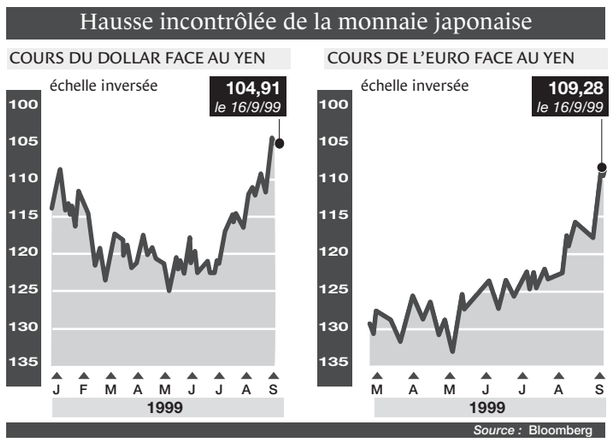

En moins de deux mois, la monnaie japonaise s'est appréciée d'environ 13 % face au dollar et face à l'euro.

MARCHÉS MENACÉS

Jusqu'à présent, Washington a fait la sourde oreille aux demandes des Japonais. Mardi, le secrétaire américain adjoint au Trésor, Stuart Eizenstat, s'est contenté de répéter qu'*« un dollar fort est dans l'intérêt des Etats-Unis »*.. Il a également prédit que le marché des changes *« reconnaîtra la solidité des paramètres économiques fondamentaux de l'économie américaine »*.

Les Japonais pensent toutefois que si la montée du yen se poursuit, elle pourrait avoir aussi des effets négatifs pour les Américains : sortie de capitaux des États-Unis entraînant une chute des cours à Wall Street, voire vente par les investisseurs institutionnels nippons de bons du Trésor américain. Ce que Washington ne souhaite pas. Les Américains – et les Européens – pourraient alors, malgré leurs réticences, se retrouver dans l'obligation de coopérer avec Tokyo : selon les analystes, seule une intervention coordonnée des trois grandes zones monétaires est aujourd'hui en mesure d'*« impressionner »* les marchés.

La reprise de l'*endaka* (la montée du yen) ravive les souvenirs de 1995 lorsque la *« flambée »* de la devise nippone (la valeur du dollar était tombée jusqu'à 79 yens au printemps) avait stoppé la reprise qui se dessinait. Alors que le Japon se dégage lentement de la récession, l'appréciation du yen provoque une volée de spéculations sur les effets négatifs qu'elle pourrait avoir, cette fois encore, sur la reprise de la croissance : pénalisation des exportateurs dont les produits perdent de leur compétitivité sur les marchés extérieurs et effets déflationnistes.

L'appréciation du yen est due essentiellement aux anticipations optimistes des investisseurs étrangers sur la relance de l'économie nippone. Depuis le printemps, ils ont investi quelque 40 milliards de dollars sur les marchés boursier et obligataire. L'annonce, la semaine dernière, d'un taux de croissance au deuxième trimestre, meilleur que prévu (+ 0,2 %), a accentué les pressions sur le yen. Mais cette reprise est encore fragile et loin d'être assurée. Tel est le message que martèlent les autorités. Dans son rapport mensuel, qui sera publié vendredi 17 septembre, l'Agence de planification économique cherche à jeter de l'eau sur le feu en insistant sur le fait que si la situation s'améliore, l'économie est loin d'être sortie de l'ornière. Une prudence exprimée la semaine dernière par la Banque du Japon pour laquelle *« il n'y a pas encore de signes clairs d'une reprise autosoutenue de la demande »*.

SYNDROME « ENDAKA »

La volatilité des cours de change yen-dollar ne permet guère pour l'instant de saisir s'il s'agit d'une valorisation inexorable de la monnaie nippone ou de fluctuations appelées à être corrigées. Une fois retombée l'euphorie sur la reprise de l'économie, la monnaie japonaise pourrait revenir à un cours de 110 à 120 yens pour 1 dollar. Le seuil des 100 yens pour 1 dollar serait le signal d'un retournement : il pourrait avoir l'effet d'une douche froide sur l'optimisme en la reprise et, en ralentissant les entrées de capitaux au Japon, stabiliser la valeur du yen par rapport au dollar.

Les commentateurs japonais réagissent en général avec calme à la valorisation du yen. Lorsque la monnaie nippone a commencé à s'apprécier rapidement au début de septembre, le quotidien des milieux d'affaires *Nihon keizai* écrivait qu'il faut *« éviter le syndrome* endaka *»*.. Selon ce journal, la reprise est moins tirée cette fois par les exportations que par la demande interne générée par les plans de relance. Aussi la valorisation du yen, qui certes affecte les exportateurs, aurait-elle moins d'effet.

Ce qui inquiète les autorités japonaises, c'est la rapidité du phénomène. Mais cette rapidité peut aussi, par ses effets négatifs, porter en soi des antidotes et provoquer un mouvement inverse aussi soudain avec la retombée de l'engouement des investisseurs étrangers pour l'économie japonaise.

Pierre-Antoine Delhommais et Philippe Pons (à Tokyo)

COMMENTAIRE

SCÉNARIO CATASTROPHE

Les Européens auraient tort de se désintéresser de l'envolée actuelle du yen. Certes la naissance de l'euro immunise en partie le Vieux Continent contre les fluctuations folles du yen et du dollar. Devenue un bloc économique et commercial très fermé, l'Europe est désormais moins sensible aux perturbations monétaires extérieures. Avant le 1er janvier, les crises de change internationales avaient pour conséquence immédiate de mettre sens dessus dessous le marché des devises européennes. Ce n'est plus le cas. Si ses conséquences économiques directes apparaissent limitées, l'ascension du yen pourrait en revanche présenter des effets financiers désastreux. Elle constituerait la première étape du scénario catastrophe annoncé par de nombreux économistes. Depuis de longues années, l'équilibre financier mondial repose sur un mécanisme simple : les excédents du Japon financent les déficits des Etats-Unis. En d'autres termes, les retraités de Tokyo prêtent aux familles du Texas l'argent nécessaire à leurs achats de voitures, de réfrigérateurs et d'actions à Wall Street.

Le rebond économique du Japon et l'envolée du yen remettent en cause cette fragile harmonie. Pourquoi les investisseurs japonais continueraient-ils à placer leurs capitaux aux Etats-Unis si, d'un côté, l'horizon se dégage dans l'archipel et si, de l'autre, la faiblesse du dollar les expose à des pertes de change ? Le danger est alors que, privé des crédits nippons, le miracle économique américain prenne fin brutalement et, avec lui, que Wall Street ne craque. Si paradoxal que cela puisse paraître, le retour de la croissance au Japon constitue, pour les économies occidentales, une nouvelle inquiétante.

P.-A. D.

TROIS QUESTIONS À...

JESPER KOLL

1 Les investisseurs étrangers reviennent sur le marché japonais pour profiter du redressement économique de l'Archipel. Croyez-vous, en tant qu'économiste en chef de Merrill Lynch Japan, que ce pays soit désormais entré dans une dynamique de croissance ?

Nous sommes très optimistes sur les perspectives du Japon. L'économie japonaise va, selon nous, entrer dans une ère de stabilité pour les deux prochaines années avec un taux de croissance moyen de 1 % à 1,5 % par an. Ces taux ne sont pas exceptionnels, mais il faut se rappeler qu'il y a un an le Japon était enlisé dans une crise profonde. Aujourd'hui, une nouvelle dynamique s'est réellement créée, grâce à l'instauration d'une politique fiscale accommodante accompagnant la libéralisation de l'économie.

Le Japon devrait également tirer parti du formidable potentiel de développement du secteur des hautes technologies, que l'on peut présenter comme la troisième révolution industrielle du pays. En 1998, le commerce électronique n'a représenté que 0,3 % du produit intérieur brut, contre 7 % pour les Etats-Unis.

2 La vigueur exceptionnelle du yen face au dollar et à l'euro ne menace-t-elle pas la reprise économique au Japon ?

Il est vrai que le renforcement du yen affecte directement la croissance du Japon. Mais une hausse de la devise nippone de 10 % ne réduit la croissance du pays que de 0,2 % sur un an. En outre, elle ne pénalise que les sociétés exportatrices, alors que la croissance sera dans les prochaines années tirée par les sociétés domestiques, qui ont commencé à entrer dans un processus de concentration.

3 Malgré ses interventions, la Banque du Japon n'a pas réussi à freiner l'emballement du yen. Jusqu'où la monnaie peut-elle encore progresser ?

Le dollar peut tomber jusqu'à 95 yens dans les deux prochains mois. Dans l'immédiat, les flux d'investissement en direction des marchés financiers du Japon sont tels que les interventions, isolées, de la Banque du Japon pour tenter d'enrayer la hausse du yen ne peuvent avoir un effet durable.

Propos recueillis par Cécile Prudhomme

Climat tendu entre le Crédit lyonnais et le Crédit agricole

LE MORAL est au beau fixe. Le Crédit lyonnais a présenté, mercredi 15 septembre, des résultats *« en ligne »* avec le tableau de marche fixé avant la privatisation, s'est félicité Jean Peyrelevade, son président. La banque a enregistré un résultat net part du groupe de 240 millions d'euros (1,58 milliard de francs), en forte hausse sur celui de 1998 (34 millions d'euros).

En France, la banque se porte mieux et gagne à nouveau des parts de marché. *« Pour la première fois depuis cinq ans, les soldes d'ouverture de comptes au Crédit lyonnais ne sont plus négatifs, depuis mai 1999 »*, se réjouit M. Peyrelevade. Avec ses 6 millions de comptes et ses 4,5 millions de clients, le Lyonnais voit sa machine commerciale redémarrer. Il est vrai que la banque avait subi le choc de la crise des marchés au second semestre de 1998 et les retombées des propos de Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence, qui avait parlé mi-1998 de faillite, entraînant une hémorragie de fonds. Ce qu'on appelle au Lyonnais *« l'effet KVM »* n'est aujourd'hui plus qu'un mauvais souvenir. Pour autant, la banque affiche une baisse de son résultat d'exploitation (de 22,4 % à 853 millions d'euros) et de son produit net bancaire (de 7 % à 3,35 milliards d'euros).

Le gouvernement peut en tout cas se féliciter d'avoir réussi la privatisation de la banque. La capitalisation du Lyonnais frôle les 10 milliards d'euros. Si 33 % de son capital est aujourd'hui protégé par des mains « amies » – celles des membres du GAP (Groupe des actionnaires partenaires) –, les marchés sont séduits par le côté attractif de la valeur.

Le Lyonnais doit gérer ses relations avec ses « actionnaires partenaires », notamment le premier d'entre eux, le Crédit agricole, avec 10 % du capital. Les discussions concrètes ont commencé entre le Lyonnais et la Banque verte. Cette dernière avait assorti sa candidature au GAP du Lyonnais de sept partenariats, dont l'un portait sur les activités de crédit à la consommation, avec sa filiale Sofinco. Le Lyonnais est associé sur ce créneau avec Cetelem, filiale spécialisée de Paribas, désormais dans le giron de la BNP. Le Lyonnais, qui s'inquiète de la volonté hégémonique de la Banque verte et refuse tout diktat, n'exclut pas de conserver les deux partenariats.

Cette fermeté pourrait agacer le Crédit agricole, notamment ses caisses régionales, dont certaines n'avaient pas caché leurs réticences à investir quelque 5 milliards de francs pour prendre 10 % du Lyonnais. *« Ce n'est pas un projet alternatif au Lyonnais »*, affirme-t-on du côté du Crédit agricole. Si certains observateurs évoquent à ce propos *« les hésitations stratégiques »* de la Banque verte, les dirigeants de cette dernière affirment leur volonté de sceller leur union avec le Lyonnais.

Les relations entre les deux banques avaient déjà connu un moment difficile, en juin, lors du renouvellement des membres du conseil, qui avait nécessité l'arbitrage de Bercy. Pour mémoire, le Lyonnais n'avait pas hésité, en début d'année, à se tourner vers le Crédit agricole, lorsque ses discussions avec Paribas en vue d'un rapprochement avaient échoué.

COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

Elles avaient pourtant la bénédiction de Claude Bébéar, président d'Axa, qui militait pour un grand ensemble BNP-Paribas-Crédit lyonnais, dans lequel il aurait été l'un des gros actionnaires. Un moyen aussi de contrer son grand rival Allianz, qui lui, est un allié du Lyonnais. Les AGF, filiale d'Allianz, sont d'ailleurs le seul membre du GAP avec qui le Lyonnais a finalisé un partenariat depuis sa privatisation.

Dns le contexte actuel de recomposition de la finance européenne, des coopérations internationales ne sont pas non plus à exclure. Les partenaires étrangers du Lyonnais, la banque allemande Commerzbank, l'espagnol BBV et l'italien Intesa sont à l'affût. Certains croient d'ailleurs pouvoir affirmer que M. Peyrelevade préfèrera tomber dans les bras d'un établissement étranger plutôt que de se retrouver sous la coupe du Crédit agricole.

Le prochain rendez-vous est fixé au 12 octobre, jour de l'assemblée générale du Crédit lyonnais. D'ici là, M. Peyrelevade aura peut-être choisi son directeur général, poste laissé vacant par le départ de Pascal Lamy, devenu commissaire européen.

Pascale Santi

Des banques françaises toujours plus internationales

Mobilisé par la bataille boursière qui a opposé la BNP, la Société générale et Paribas pendant près de six mois, le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei) a publié jeudi 16 septembre le bilan de son activité en 1998. Celui-ci illustre la recomposition profonde du système bancaire français. Environ un établissement sur trois a eu l'occasion de présenter un dossier au Comité au cours de l'année écoulée.

« L'internationalisation du système bancaire français s'est également poursuivie », **note le Cecei. Le flux des investissements étrangers dans le système bancaire français a atteint 2 milliards de francs, soit 2,6 % de l'ensemble des investissements directs étrangers dans notre pays. Le nombre des banques sous contrôle étranger (187) est devenu, pour la première fois de l'histoire, supérieur à celui des banques détenues majoritairement par des intérêts français. Dans le même temps, les &newlin;investissements bancaires français nets à l'étranger se sont élevés à 17,3 milliards de francs, représentant 16,1 % de l'ensemble des investissements directs français à l'étranger.**

Ouverture des négociations sur les tarifs des services bancaires

LES CHÈQUES pourraient devenir payants en France en septembre 2000. Les négociations visant à remettre à plat la tarification de l'ensemble des services bancaires, et notamment la facturation des chèques, se sont ouvertes jeudi 16 septembre. Pour plancher sur ce dossier sensible, et peu populaire, le gouvernement a mandaté une commission qui réunit des représentants des banques, des entreprises et des associations de consommateurs, que préside Benoît Jolivet. *« Si les négociations aboutissent à la fin de l'année, comme ce sera le cas vraisemblablement,* précise Benoît Jolivet, *l'utilisation des chèques deviendrait payante, à la prochaine rentrée, mais seulement à partir d'un certain nombre d'émissions et selon des modalités progressives. »*

SEUIL MINIMUM

Un certain nombre de chèques correspondant à un seuil minimum resterait gratuit tandis que les autres deviendraient payants. En revanche, les dépôts à vue sur les comptes courants seraient désormais rémunérés, vraisemblablement à hauteur de 0,5 %. La France mettrait ainsi fin à cette pratique dite du « ni, ni », ni facturation des chèques, ni rémunération des dépôts à vue, qu'elle est la seule à appliquer en Europe .

L'institution de la monnaie unique l'a fait voler en éclat. La rémunération des dépôts avait été interdite à la fin des années 60, les pouvoirs publics souhaitant à l'époque inciter les Français à épargner. Mais la naissance de l'euro et avec elle d'un espace financier unifié a rendu cet interdit intenable : les banques risquaient de voir leurs clients préférer leurs consœurs étrangères. Mais, si les dépôts sont rémunérés à 0,5 %, cela leur coûtera près de 10 milliards de francs chaque année. Pour équilibrer leurs bilans, elles doivent donc compenser ce manque à gagner. Aussi souhaitent-elles tarifer d'autres prestations, et notamment les chèques, dont le traitement leur revient de 3,50 à 5 francs l'unité. *« Il faut, et personne ne le conteste, que les clients des banques se rendent compte que tout service bancaire a un coût »*, souligne M. Jolivet. Encore faut-il parvenir à faire accepter aux Français ce changement : en moyenne, un Français utilise 85 chèques par an ! Chaque banque définira sa propre politique de facturation et certaines pour des raisons commerciales pourront en rester au statu quo.

En revanche, la loi de lutte contre l'exclusion leur impose la mise en place d'un service bancaire minimum en faveur des plus démunis. Les associations de consommateurs vont y veiller tout particulièrement. Les banques ne souhaitent pas leur accorder la gratuité des chèques, mais elles seraient d'accord pour instaurer des chèques à un prix modique.

Sophie Sanchez

LeMonde Job: WMQ1709--0021-0 WAS LMQ1709-21 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 11:15 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0472 Lcp:700 CMYK

Apple affirme innover beaucoup plus vite que ses concurrents liés à Microsoft et Intel

Steve Jobs explique au « Monde » la stratégie du groupe informatique

Apple peut-il survivre sur le marché de l'informatique, en se contentant de quelques catégories d'utilisateurs ? Pour Steve Jobs, son PDG par intérim, c'est en *« fabriquant les meilleurs ordinateurs du monde »* que le groupe conserve un avenir. Il considère l'avoir prouvé avec les deux millions d'exemplaires d'iMac vendus. Apple détient désormais 12 % du marché grand public américain, contre 3 % dix-huit mois plus tôt.

LE PATRON d'Apple sait que le retour de son entreprise sur le devant de la scène informatique reste fragile. Lorsqu'on évoque devant lui ses résultats financiers (une centaine de millions de dollars par trimestre) ou ses parts de marché (4 % des ventes mondiales de la micro-informatique), on sent que Steve Jobs regrette déjà les 4 500 fans qui l'acclamaient quelques minutes plus tôt sur la scène du Palais des Sports à Paris. A l'occasion de l'ouverture de l'Apple Expo, mercredi 15 septembre, ses fidèles étaient venus acclamer chacune de ses *« démonstrations produit »* et huer chaque allusion à la planète d'en face, symbolisée par le fabricant de micro-processeurs Intel qui *« motorise »* plus de 90 % des ordinateurs dans le monde. Les fidèles d'Apple ont en revanche appris à ne plus vilipender la société Microsoft, depuis qu'elle a contribué au sauvetage d'Apple en injectant 150 millions de dollars dans son capital.

M. Jobs a expliqué *au Monde* qu'*« il y a plusieurs manières de regarder les parts de marché. Nous ne visons pas la clientèle des grandes entreprises mais le secteur de l'édition et du design, sur lequel nous revendiquons 50 % de parts de marché, celui de l'éducation, où nous sommes le premier mondial, les petites entreprises et le grand public »*. C'est sur ce dernier segment qu'Apple peut être le plus fier de ses performances. Le lancement de l'iMac il y a un an, avec ses formes arrondies, ses couleurs acidulées et sa simplicité d'accès à Internet, a véritablement révolutionné le marché. Avec deux millions d'exemplaires vendus, Apple détient désormais 12 % du marché grand public américain, contre 3 % dix-huit mois plus tôt, et 20 % du marché japonais, selon Steve Jobs. Apple compte bien renouveler l'exploit avec son ordinateur portable grand public, l'iBook, dont les livraisons viennent de commencer (1 649 euros hors taxe).

Comment Apple pourra-t-il se maintenir sur le marché très compétitif de l'informatique, en se contentant de quelques cibles d'utilisateurs ? En *« fabriquant les meilleurs ordinateurs du monde »*, explique-t-il tout simplement. Le nouvel ordinateur professionnel, équipé du microprocesseur G4 capable de traiter un milliard d'opérations à virgule flottante (gigaflop) par seconde (de 1 690 à 3 700 euros l'unité centrale) n'est-il pas *« trois fois plus rapide que le plus puissant Intel III »* et considéré comme un super-calculateur par l'armée américaine et, à ce titre, interdit d'exportation dans 50 pays ?

Pour expliquer ces performances, M. Jobs indique que la marque à la pomme *« est la dernière compagnie de* [son] *secteur qui conçoit en interne le matériel, le logiciel, le design et le marketing de ses ordinateurs tout en gérant les relations avec les développeurs »*. Sony est le seul exemple comparable dans l'électronique grand public auquel le PDG par intérim fait référence. Atout ou faiblesse ? Le patron d'Apple reconnaît que la question peut se poser. *« Il y a deux ans, on nous disait que cette stratégie était mauvaise et que c'était là le problème d'Apple. On prônait alors l'éclatement de l'entreprise en plusieurs entités. En fait, si vous n'avez pas un bon projet, cette analyse est recevable. Mais avec un bon projet, notre situation nous permet d'innover beaucoup plus vite que nos concurrents dans le monde du PC »*.

« UNE POSITION UNIQUE »

Steve Jobs va même jusqu'à estimer que c'est le modèle industriel des principaux constructeurs – l'assemblage de composants et de logiciels réalisés par d'autres entreprises – qui a tué leur capacité d'innovation. *« Quand nos concurrents s'adressent à Microsoft pour demander une modification de Windows afin de prendre en charge une nouvelle fonction, ils doivent parfois attendre deux ans... »*, explique-t-il.

Apple est-elle condamnée à innover pour survivre ? *« Tout le monde est à la même enseigne. La compétition est acharnée et la seule solution pour créer des avantages durables réside dans l'innovation intellectuelle. Apple bénéficie d'une position unique pour y parvenir. Nos produits actuels le prouvent »*, lance Steve Jobs. *« Les gens oublient que nous possédons le second système d'exploitation en termes de nombre d'exemplaires vendus dans le monde. »*. Outre l'intérêt financier d'une telle activité (la nouvelle version Mac OS9 sera vendue 870 francs TTC), Steve Jobs estime qu'elle est à l'origine de nombreux atouts des Mac. *« Sur un PC, vous pouvez passer une demi-heure pour installer un nouveau périphérique, sans garantie de succès, alors que sur un Mac l'installation est effectuée automatiquement en quelques secondes »*, souligne M. Jobs.

Grâce à Internet, Apple tente d'ailleurs de s'immiscer dans la planète « Wintel (Windows-Microsoft) ». Son logiciel Quicktime IV, qui permet de diffuser des films et des chaînes de télévision sur Internet, a été téléchargé 13 millions de fois, bien au-delà du clan Mac... sans aucun bénéfice pour Apple puisqu'il est distribué gratuitement. *« Nous construisons une part de marché. Comme tout le monde sur Internet, nous avons pris le départ de la ruée vers l'or sans savoir si nous trouverons de l'or au bout »*, explique M. Jobs.

Propos recueillis par Michel Alberganti et Christophe Jakubyszyn

Mac OS9 reprend une longueur d'avance sur Windows

LA NOUVELLE VERSION du système d'exploitation (OS) d'Apple, Mac OS9, sera commercialisée en octobre. Steve Jobs, le PDG par intérim de l'entreprise, a fait de cette annonce l'un des temps forts de son intervention publique à Paris, mercredi 15 septembre, au moment de l'ouverture d'Apple Expo. Devant 4 500 personnes, il a révélé les principales nouveautés d'un système comprenant plus de 50 améliorations par rapport à Mac OS8.

Apple assigne la mission de *« copilote Internet »* à son nouvel OS. C'est dire que la navigation sur la Toile sera la principale bénéficiaire de cette version, qui représente un investissement non négligeable de 870 francs TTC. D'abord avec Sherlock 2, le système de recherche d'information qui interroge automatiquement les moteurs de recherche connus (Lycos, Alta Vista, Excite...). Désormais, il permet de trouver plus facilement des personnes, des nouvelles ou des produits à vendre sur la Toile. Le partage de fichiers, déjà possible sur réseau local, est étendu à Internet.

Mais l'innovation la plus attractive concerne l'utilisation d'un même ordinateur par plusieurs personnes. Apple intègre à Mac OS9 l'empreinte vocale, qui remplace le recours fastidieux à des codes d'accès par une reconnaissance de la voix. Il suffit de prononcer une phrase pour que l'ordinateur identifie l'utilisateur et se configure automatiquement en fonction de ses préférences. De plus, une mise en mémoire de l'ensemble des mots de passe, qui se multiplient au fil des abonnements à différents services sur Internet, facilite l'accès au contenu de la Toile.

Par ailleurs, ce système protège efficacement les fichiers des parents contre les manipulations intempestives des enfants... Et l'encryptage des données prolonge cette confidentialité lors de l'envoi de fichiers sur Internet. Grâce à ces améliorations, Apple reprend une petite longueur d'avance sur le Windows 98 de Microsoft.

M. Al.

Daewoo dément vouloir fermer ses usines en Lorraine

L'ANNONCE dans *Le Monde* du 16 septembre du projet de fermeture des trois usines Daewoo en Lorraine a provoqué plusieurs réactions. Dans un entretien à l'Agence France Presse, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, juge que la situation, *« préoccupante »*, *« ne préjuge pas la fermeture de sites »*. M. PIerret, en indiquant vouloir favoriser la reprise des sites par un repreneur, confirme implicitement que Daewoo quittera la Lorraine.

Dans un communiqué, Daewoo Electronics SA *« dément catégoriquement »* le *« titre alarmiste »* du *Monde*. Les trois directeurs des usines françaises et le porte-parole du groupe affirment que *« Daewoo Electronics Co Ltd est engagé dans un plan de stabilisation financier qui sera résolu soit par le récent protocole d'acquisition signé avec la société d'investissement américaine Walid Alomar, soit par les créanciers et le gouvernement sud-coréen, qui accompagneraient cet investissement financier, si nécessaire, par un apport d'argent public »*. Ce texte reconnaît donc que le *« plan de stabilisation financière »* n'est pas encore résolu. Dans notre édition du 16 septembre, nous précisions qu'en Corée Daewoo indiquait qu'*« il n'est pas question d'une fermeture des filiales en France »* mais que l'accord avec Walid Alomar n'était toujours pas signé. Enfin, Gérard Longuet, président (UDF) du conseil régional de Lorraine *« apporte un démenti catégorique à la fermeture prochaine voire imminente des usines Daewoo en Lorraine »*. Mercredi 15 septembre, le responsable du pôle emploi et du développement économique de Lorraine, M. Huet, nous avait indiqué que *« M. Longuet suivait au jour le jour ce dossier »* mais que *« celui-ci dépassait de loin le conseil régional »*. Concernant l'éventuel repreneur, il reconnaissait *« ne pas connaître son assise financière »* et ajoutait : *« Bien évidemment, nous aurions préféré un repreneur industriel comme General Electric. »*

Frédéric Lemaître

Pechiney, Alcan et Algroup lancent officiellement leur fusion

LES GROUPES D'ALUMINIUM ALCAN, PECHINEY ET ALGROUP ont conclu, mercredi 15 septembre, leur *« accord de rapprochement tripartite définitif »*, après consultation des instances représentant les salariés. Le dossier de fusion a été aussitôt transmis aux autorités de Bruxelles pour examen des conséquences sur la concurrence. La création du groupe APA sera réalisée au moyen de deux offres publiques d'échange distinctes, lancées par le groupe canadien Alcan, dont les actionnaires seront consultés lors d'une assemblée générale fin octobre. La fusion devra recueillir un seuil minimal d'acceptation de 67 % des actionnaires du suisse Algroup et du français Pechiney. Les synergies attendues de ce rapprochement portent sur 600 millions de dollars et devraient se traduire par la suppression d'environ 5 % des effectifs mondiaux du nouveau groupe.

PSA coopère avec l'équipementier américain Delphi

PSA PEUGEOT CITROËN POURSUIT SA STRATÉGIE de coopérations. Le constructeur français a signé avec l'équipementier américain Delphi un accord-cadre de coopération. PSA et l'équipementie,r qui n'est plus une filiale de General Motors, vont développer ensemble des innovations dans le domaine de l'énergie, du confort et de la sécurité.

Par ailleurs, un porte-parole de Peugeot a annoncé mercredi 15 septembre que le groupe envisageait de construire une usine d'automobiles au Mexique mais que ce projet en est encore au stade initial et qu'aucune décision définitive n'avait été prise.

Meubles Gautier : Didier Pineau-Valencienne en « médiateur »

LE CONFLIT QUI OPPOSE DEPUIS LE 9 SEPTEMBRE dans le Bocage vendéen, les huit cents salariés des meubles Gautier à leur holding Seribo de Paris (*Le Monde* du 14 septembre), est dans l'impasse. M. Pineau-Valencienne, président d'honneur de Schneider, a une maison familiale en Vendée. Il n'a pas pour mission, dit-on à Seribo, de proposer, éventuellement, la réintégration du directeur général. *« Nous ouvrons nos livres,* indique Daniel Rouxel, porte-parole de Seribo, *pour que cet expert incontesté montre à quel point les propos tenus* [de prélèvements financiers préjudiciables au développement industriel et commercial de Gautier] *sont infondés. » (Corresp.)*

Le Conseil d'Administration du Groupe DANONE, réuni le 14 septembre 1999 sous la présidence de Franck Riboud, a arrêté les comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre 1999.
Ces comptes ont été soumis au contrôle des commissaires aux comptes.

Le chiffre d'affaires s'élève à 6 847,2 M€ (44 915 MF), en progression de 4,1% par rapport au premier semestre 1998. A périmètre et taux de change constants, la progression a été de 4,5 %, malgré la comparaison avec un premier semestre 1998 particulièrement favorable (Coupe du Monde de Football).

Le résultat opérationnel s'établit à 698,2 M€ (4 580 MF), en progression de 8,9 %; à périmètre et taux de change constants, cette progression a été de 12,4 %.

La marge opérationnelle du Groupe passe ainsi de 9,75 % du chiffre d'affaires au premier semestre 1998 à 10,20% au premier semestre 1999.

Le résultat net du semestre s'établit à 341,0 M€ (2 237 MF), à comparer à 300,0 M€ (1 968 MF) au premier semestre 1998, soit une hausse de 41 M€ (269 MF) correspondant à une progression de 13,7 %. Il intègre la prise en compte dans les éléments exceptionnels d'un montant net après impôts de 28,2 M€ (185 MF) correspondant au solde des plus ou moins values de cessions résultant des opérations de désinvestissement réalisées par le Groupe au cours de la période.

				Variation 99 vs 98	
(En millions d'euros)	1er semestre 1998	1er semestre 1999	1er semestre 1999 (en MF)	Réelle	A périmètre et changes constants
Chiffre d'Affaires	6 579,2	6 847,2	44 915	+ 4,1 %	+ 4,5 %
Résultat opérationnel	641,2	698,2	4 580	+ 8,9 %	+ 12,4 %
Exceptionnels	(15,2)	21,0	138		
Frais financiers	(76,7)	(79,1)	(519)		
Résultat avant impôt	549,3	640,1	4 199		
Impôt	(220,5)	(252,3)	(1 655)		

(*) part du Groupe

(En millions d'euros)	1er semestre 1998	1er semestre 1999	1er semestre 1999 (en MF)
Produits laitiers	294,8	310,2	2 035
Boissons	215,0	233,1	1 529
Biscuits	80,0	84,5	554
Autres activités alimentaires	14,5	18,9	124
Emballage	52,3	51,4	337
Eléments centraux non répartis	(15,4)	0,1	1
France	324,3	326,1	2 139
Reste de l'Union Européenne	204,1	226,9	1 488
Reste du Monde	128,2	145,1	952
Eléments centraux non répartis	(15,4)	0,1	1

LeMonde Job: WMQ1709--0022-0 WAS LMQ1709-22 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:51 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0473 Lcp:700 CMYK

Le Monde des
DEBATS
Restez libre, cultivez votre sens critique.

La République en danger ?

Un débat entre Jean-Marc Ferry et Paul Thibaud

Et des contributions de Michel Wieviorka, Claude Hagège, Alain Touraine, François Dubet, Hugues Jallon, Pierre Mounier, Didier Musiedlak, Patric Choffrut et Ronan Le Coadic

La psychanalyse dépassée ?
Joëlle Proust / Pierre Fédida

Le rap, enfermement ou libération ?
Sylvain Desmille, Manuel Boucher et les réponses de Mafia Trece et La Brigade

Littérature : la France est-elle stérile?
Michel Crépu / Marc Weitzmann
Henri Raczymow

L'énigme Velazquez
Claude Esteban

Les Noirs des ghettos, exclus du miracle américain
William J. Wilson

Pologne : ce que sont devenus les héros de 1989
Elisabeth Kulakowska

Mensuel
En vente 24 F chez votre marchand de journaux
Abonnement découverte :
5 numéros 99 F
70, rue Compans 75019 PARIS - Tél. 01 44 84 85 00

Les principaux groupes de sciences de la vie sont menacés d'un gigantesque procès antitrust

Les fabricants de plantes transgéniques dictent leurs conditions aux agriculteurs

Deux associations de défense des agriculteurs aux Etats-Unis ont décidé de porter la lutte anti-OGM sur le terrain juridique, en lançant une procédure antitrust. Elles porteront plainte avant le 1er décembre contre des entreprises des sciences de la vie qu'elles accusent de détenir un monopole sur les semences. Les entreprises visées sont les américains DuPont et Monsanto et les européens Novartis, Aventis et AstraZeneca.

PLUSIEURS MILLIARDS de dollars de pénalités... Voilà ce que risquent Monsanto, Novartis, DuPont, AstraZeneca et Aventis, concernés par une gigantesque procédure antitrust qui, a-t-on appris mercredi 15 septembre, sera lancée aux Etats-Unis avant le 1er décembre. Dix entreprises des sciences de la vie détiennent 30 % du marché mondial des semences ; ce sont elles aussi qui développent des organismes génétiquement modifiés (OGM) et obtiennent, pour ces innovations, des brevets sur le vivant. Cette double mainmise sur le marché mondial des semences et sur celui des OGM est dénoncée par deux associations installées à Washington, la National Family Farm Association et la Foundation on Economic Trends. La première réunit des familles d'agriculteurs, la seconde est dirigée par un économiste américain, Jeremy Rifkin, activiste de l'environnement et auteur de *La Fin du travail,* puis, en 1998, de *The Biotech Century.* C'est lui qui, dans un entretien au *Financial Times,* lundi 13 septembre, a jeté le premier pavé dans la mare.

Pour Europabio, qui représente quarante-sept multinationales de la bio-industrie, *« les allégations »* de monopole sont *« infondées »* : *« Les agriculteurs font leur choix en fonction de leurs besoins,* lit-on dans son communiqué publié lundi. *Le succès des plantes OGM est basé sur les bénéfices qu'ils apportent aux producteurs, grâce à des récoltes plus élevées et des utilisations moindres de pesticides. »*

De tout temps, les agriculteurs ont réservé une partie de leur récolte pour en resemer les graines à l'automne ou au printemps suivant. Il y a cinquante ans seulement que sont apparus, en France, les premiers hybrides de maïs venus des Etats-Unis. Beaucoup plus productifs que les variétés traditionnelles, les hybrides se sont imposés, bien qu'ils soient quasiment stériles. L'agriculteur des pays développés ne peut donc déjà plus resemer son maïs ou son tournesol. Mais de grandes espèces, bases de l'alimentation mondiale, tels le riz, le blé et le soja, résistent encore à l'hybridation.

Chaque année, des milliers de tonnes de graines, en particulier des semences hybrides, sont vendues par des sociétés spécialisées. Le chiffre d'affaires des entreprises semencières dans le monde s'est élevé à plus de 30 milliards de dollars en 1998, pour un budget de recherche d'environ 1 milliard de dollars.

Au début des années 80, l'émergence des biotechnologies végétales ouvre de nouvelles possibilités aux sélectionneurs de plantes, et va bouleverser le paysage semencier. Il est possible désormais de « franchir la barrière des espèces », d'introduire un insecticide dans la plante pour qu'elle se protège elle-même ou de programmer du tabac afin qu'il produise un équivalent de l'hémoglobine. En modifiant un seul de leurs gènes ou en transférant un ou plusieurs nouveaux gènes depuis n'importe quelle autre espèce du règne animal ou végétal, la société obtient un droit de propriété intellectuelle sur le produit. Ce « brevet sur le vivant » lui octroie des royalties sur chaque variété vendue. Mais rien ne sert de vendre un gène innovant s'il est introduit dans une variété dépassée ou peu vendue.

RYTHME SOUTENU

C'est ainsi que les entreprises des sciences de la vie ont acheté des sociétés semencières pour avoir accès au catalogue des semences et des cultures les plus vendues au monde. En moins de deux ans, l'allemand Hoechst, par le biais de sa filiale Agrevo, a pris pied au Brésil et en Inde *(lire ci-dessous).* L'américain Monsanto a acquis les compétences du numéro deux mondial des semences de maïs (Dekalb, en 1998) et du numéro un des semences d'oléagineux (activité non américaine de Cargill). En 1999, le rythme ne faiblit pas : le chimiste de Willmington, DuPont de Nemours, annonce le rachat du numéro un toutes catégories des semences, Pioneer-Hi-Bred ; Monsanto, celui de Delta and Pine Land, leader des semences de coton ; le suisse Novartis prend le contrôle des activités semences d'Eridania Béghin-Say.

Sur les 30 % du marché mondial des semences détenus par les agrochimistes, une petite partie seulement est génétiquement modifiée. Mais on estime, aux Etats-Unis, que les plantes OGM représenteront un marché de 120 milliards de dollars dès 2010. Justifiant ainsi les craintes de dépendance des paysans du monde par rapport au secteur situé en amont (*Le Monde* du 17 octobre 1998). Demain, l'agriculteur sera tenu de racheter des semences chaque année. Or 50 % des agriculteurs français réclament le droit de resemer ce qu'ils ont récolté (semences de ferme). Et 8O % des paysans, principalement dans les pays non développés, n'ont d'autre recours que d'utiliser ces semences de ferme.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Les mêmes industriels veulent maîtriser l'aval. Ils ont mis un pied dans l'agroalimentaire, afin de trouver un débouché aux toutes nouvelles cultures OGM qui pourraient sortir de leurs laboratoires. DuPont contrôle déjà toute la chaîne, de la semence jusqu'aux ingrédients alimentaires. D'autres, comme Novartis, sont davantage présents dans la fabrication d'aliments « améliorés » pour la santé du consommateur (nutraceutique).

Afin de limiter la domination scientifique et technologique américaine sur les biotechnologies agricoles, des chercheurs français du secteur public et du privé se sont réunis dans Génoplante (INRA, Rhône-Poulenc, Cirad, Limagrain, Pau-Euralis). Mais leur budget de recherche en génomique végétale – 7,9 millions de dollars en 1998, sa première année – pèse peu face à celui d'un Monsanto, qui atteint 150 millions de dollars.

« Que les sciences de la vie fascinent ou qu'elles inquiètent, le problème est moins de les refuser que de les maîtriser : la révolution des biotechnologies est déjà en marche », souligne l'Association française des producteurs de maïs (AGPM), qui, lors de son cinquantième congrès, jeudi 16 septembre à Toulouse, débattait sur les pouvoirs qu'il faudrait laisser aux scientifiques, aux agriculteurs et aux consommateurs.

Véronique Lorelle

L'américain DuPont, numéro un mondial

● **Les surfaces cultivées en OGM** : selon le cabinet américain Morgan Stanley Dean Witter, elles atteignent, en 1999, 40 % pour le maïs et la moitié pour le soja plantés aux Etats-Unis. En Argentine, 70 % du soja est planté en *Roundup Ready,* variétés résistantes à l'herbicide de Monsanto.

● **Les intervenants semenciers :** plusieurs centaines d'entreprises publiques et privées dans le monde travaillent sur l'amélioration des plantes, mais le « top 10 » compte surtout des groupes de sciences de la vie. L'américain DuPont, avec le rachat en cours de Pioneer, est numéro un des semences, avec un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de dollars dans ce secteur. Il est suivi du suisse Novartis, du français Limagrain, de l'américain Monsanto, de l'anglo-suédois AstraZeneca, du mexicain Seminis, de l'allemand KWS, puis de deux japonais, Takii et Sakata.

Agrevo mise sur les pays émergents

LES TERGIVERSATIONS européennes vis-à-vis des OGM n'ébranlent pas Agrevo, la filiale agrochimique et biotechnologique des groupes allemands Hoechst et Schering. Comme l'américain Monsanto, Agrevo, spécialisé à l'origine dans les pesticides, s'est fortement engagé dans le génie génétique. Futur pôle biotechnologique d'Aventis – qui doit naître de la fusion Hoechst - Rhône-Poulenc –, Agrevo a racheté trois sociétés semencières en moins de trois mois.

HERBICIDE VEDETTE

En peu de temps, cette société s'est ainsi forgée une plate-forme de ventes commode pour la commercialisation de ses variétés transgéniques, résistantes à son herbicide vedette (le glufosinate) et commercialisées sous la marque *Liberty Link.* La culture du maïs *Liberty Link* aux Etats-Unis a occupé 810 000 hectares en 1998, contre 280 000 hectares en 1997. Le colza de printemps *Liberty Link* est quant à lui cultivé, au Canada, sur 800 000 hectares, soit près de 20 % des cultures de colza dans ce pays.

La puissance d'Agrevo est fondée, en biotechnologie, sur le rachat de Plant Genetic Systems (PGS), le fleuron belge du secteur, en 1996, et, en semences, sur l'acquisition du néerlandais Nunhems et du californien Sunseed Corporation, spécialisés en semences hybrides maraîchères. Restait à prendre pied dans les grands pays tropicaux. Le Brésil, deuxième producteur de soja au monde et numéro trois pour le maïs, constitue un pays de choix. En 1998, Agrevo acquiert les activités dans le riz (basmati et jasmin) du groupe brésilien Granja'Irmaos. En mai 1999, trois sociétés de semences brésiliennes, pesant ensemble 8 % des ventes d'hybrides de maïs au Brésil, entrent dans son giron.

L'Inde, avec son milliard d'habitants, intéresse Agrevo. Le 24 février 1999, le groupe rachète le deuxième semencier indien, Proagro, pour un montant de 200 millions de dollars (188 millions d'euros), ce qui constitue, selon le journal local *Business Standard Daily,* la plus grosse opération jamais réalisée dans ce domaine.

La stratégie d'Agrevo est de s'étendre partout ailleurs dans le monde plutôt qu'en Europe. La société croit à la révolution biotechnologique et estime qu'il sera temps, d'ici deux à cinq ans, d'investir à nouveau sur l'Ancien Continent. Une nécessité, puisqu'Agrevo, en 1999, a dû se résoudre à ne pas vendre son soja transgénique *Liberty Link* : le lobby américain du soja (Americain Soybean Association) lui a fait la demande expresse de ne pas le mettre sur le marché tant que l'Europe n'aura pas délivré un droit d'importation aux récoltes issues de ces cultures. *« Ce lancement sera reporté jusqu'en 2000, date à laquelle l'Europe devrait délivrer cette autorisation »,* a estimé Agrevo dans un communiqué.

La société, dont Jürgen Dormann, président du directoire de Hoechst, a souhaité pouvoir racheter la totalité à son partenaire Schering, est aussi en plein essor. En 1998, elle a affiché un bénéfice d'exploitation de 353 millions de marks (181 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 4,243 milliards de marks (2,175 milliards d'euros).

V. L.

L'étiquette ne fait pas recette

PLUTÔT CHANGER de recette que d'afficher des denrées contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM). Un an après l'entrée en vigueur du règlement européen imposant l'étiquetage des aliments transgéniques, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a publié, mardi 15 septembre, les résultats de la première enquête du genre, réalisée auprès de 94 entreprises (82 fabricants de produits alimentaires et 12 distributeurs ou importateurs).

Sur ce total, 43 sociétés ont déployé des trésors d'ingéniosité pour remplacer les dérivés de soja et le maïs génétiquement modifiés, seuls produits OGM autorisés dans l'Union européenne. Elles les ont remplacés par d'autres produits : blé, pomme de terre, riz, pois, fèves, manioc ou betterave. Quatorze sociétés ont pu fournir la preuve de la traçabilité du produit.

ABSENCE DE TRAÇABILITÉ

La principale lacune, notée par la DGCCRF, vient précisément de l'absence de traçabilité à tous les stades de la filière. Quand les entreprises n'ont pas pu changer toutes leurs recettes, elles ont présenté aux inspecteurs des documents attestant de la non-présence d'OGM. Mais ces documents, de simples déclarations sur l'honneur, n'ont pas valeur réglementaire. *« Les industries alimentaires sont tributaires des informations données par leurs fournisseurs. Il est donc essentiel qu'une traçabilité fiable se généralise, depuis les semences jusqu'au produit fini afin d'assurer la loyauté de l'information »,* a souligné la DGCCRF.

Celle-ci tire deux enseignements de cette enquête : les industriels n'aiment guère la mention « susceptible de contenir des OGM », peu commerciale, et sont globalement de bonne foi. Certains, *« de loin minoritaires »,* ont développé leurs propres analyses sur les matières premières qu'ils utilisent.

V. L.

LeMonde Job: WMQ1709--0024-0 WAS LMQ1709-24 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 11:14 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0475 Lcp:700 CMYK

Marc Tessier fait, pour France Télévision, le pari du numérique hertzien

Le PDG de France 2 et France 3 explique dans un entretien au « Monde » pourquoi il compte mettre ce « projet fédérateur » au cœur de sa stratégie pour le futur pôle audiovisuel public. Pour les différentes chaînes, il souhaite « plus d'audace quant au contenu des programmes »

APRÈS UN ÉTÉ passé à parfaire sa connaissance des entreprises, à discuter avec le gouvernement des budgets des chaînes et à peaufiner les programmes de la rentrée, il dévoile les grandes lignes de la stratégie qu'il compte développer dans le cadre de la mise en place des nouvelles structures de l'audiovisuel public. Lors du conseil d'administration de France 3, qui, comme celui de France 2, se réunit jeudi 16 septembre, Marc Tessier, PDG de France Télévision, a nommé Rémy Pflimlin au poste de directeur général de la chaîne des régions.

« Trois mois et demi après votre nomination, quel regard portez-vous sur France Télévision ?

– C'est un lieu commun de dire que France 2 et France 3 – puisque France Télévision n'est encore, et pour peu de temps, qu'une abstraction – ont beaucoup souffert de l'instabilité de leurs équipes dirigeantes, du manque de moyens financiers et de l'absence d'un projet de développement. Les sentiments dominants me paraissent être l'incertitude et l'attente. Pourtant, les deux chaînes réalisent autour de 40 % de l'audience télévisuelle, autant dire qu'elles disposent d'un grand potentiel qui ne demande qu'à s'exprimer.

– Quels objectifs et quels moyens souhaitez-vous pour France Télévision ?

– La création, prévue pour l'an 2000, d'une société unique regroupant toutes les chaînes publiques est un signe fort, perçu comme tel aussi bien en interne qu'à l'extérieur de l'entreprise. Mon rôle, aujourd'hui, est d'en décliner les différentes significations pour que chacun comprenne bien l'enjeu. Il s'agit de créer une entreprise à part entière, responsable de ses résultats. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. France 2 et France 3 disposent d'un budget présenté et voté dans les mêmes formes que

MARC TESSIER

celui d'une administration. Les propositions que je ferai au gouvernement sur ce point visent toutes un seul objectif : ne plus quémander de l'argent sous forme de rallonges périodiques, mais présenter un plan d'entreprise.

– Cela signifie-t-il que vous comptez développer une activité commerciale ?

– Oui. Même si la gratuité restera une des caractéristiques des chaînes publiques. Nous ne devons pas exclure d'investir dans des télévisions payantes telles que, aujourd'hui, Histoire ou Mezzo. Sans oublier les ressources commerciales liées à l'exploitation de nos programmes interactifs (consultations à distance, participation à des jeux collectifs, etc.). L'exemple que nous donne la BBC montre que ces ressources peuvent être importantes.

– Pouvez-vous préciser vos projets de développement dans le numérique ?

– Aujourd'hui, France Télévision n'a pas la place qui lui revient sur le satellite et le câble. Quand on représente près de la moitié de l'audience hertzienne, cette situation n'est pas tolérable. Surtout lorsqu'on sait que les nouvelles technologies permettront de mieux remplir les missions de service public qui nous sont fixées. La concession de nouvelles fréquences hertziennes numériques est une occasion unique de reprendre pied. D'ici quelques semaines, je présenterai la nouvelle organisation de France Télévision qui portera ce grand projet : création d'un groupement interne dédié à la télévision interactive ; mise en place d'une équipe-projet qui définira les services que France Télévision proposera sur le futur réseau numérique hertzien. France Télévision attend un tel projet fédérateur. Le numérique hertzien peut être sa nouvelle frontière.

– Allez-vous rester dans TPS ?

– Je suis très heureux du succès de TPS. Rien n'aurait été plus préjudiciable aux intérêts du service public qu'un monopole de Canal+ sur le satellite. Mais TPS appartient plus aux autres actionnaires qu'à nous-même, comme en témoigne le niveau de notre participation au capital (8,7 %). Alors nous verrons...

– Pensez-vous que la télévision publique doit prendre des risques ?

– Des risques d'audience certainement. J'ai toujours pensé que le financement par la redevance avait comme corollaire plus d'audace quant au contenu des programmes et aux horaires de diffusion. En son temps, la création du 19-20 par France 3 était un risque. Je ferai tout pour que nous puissions prendre des risques du même ordre. Le projet du numérique hertzien est aussi un pari. Quant aux risques personnels, l'histoire montre que ceux pris par les présidents de la télévision publique sont plus grands que ceux que prennent les dirigeants de la télévision privée.

– Les programmes de France 2 et de France 3 présentent de nombreuses similitudes. Comment comptez-vous les différencier ?

– S'il y a complémentarité, ce n'est certainement pas dans la spécialisation de chacune des deux chaînes qu'il faut la trouver. Mais dans une orientation générale et un ton. A titre d'exemple, nos deux objectifs que sont la modernité des grilles et l'ouverture au public jeune doivent être pris en charge par les deux chaînes. Si possible par des voies distinctes. Tout est question de méthode. France Télévision doit animer la discussion sur les programmes actuels et sur les chantiers importants pour l'avenir, avec la participation de chacune des chaînes. Une fois la ligne tracée, le choix final de programmation s'effectuera au niveau de France 2 et de France 3.

– Allez-vous poursuivre la réorganisation en cours à France 3 ?

– Là aussi je choisis une méthode différente. Le projet que je propose à France 3 s'oriente désormais prioritairement vers le développement des programmes régionaux et le réexamen des tranches d'information essentielles que sont le 12-13 et le 19-20. France 3 a besoin d'objectifs stimulants. L'entreprise doit se projeter vers l'extérieur au moment où arrivent de nouveaux concurrents tels que i Télévision de Canal+. Cela me semble plus exaltant que de changer le nombre de directions régionales de France 3.

– Quand comptez-vous entamer la négociation sur les 35heures ?

– Pour engager des négociations, les dirigeants des entreprises publiques doivent recevoir un mandat de leur tutelle. C'est ainsi ! J'ai toujours pensé que la négociation sur les 35 heures était une opportunité pour moderniser tant les méthodes de travail que les relations sociales internes. J'attends donc ce mandat avec impatience.

– Comment allez-vous gérer votre calendrier entre ce premier mandat d'un an et le prochain qui devrait être de cinq ans ?

– Et si j'agissais comme si mon mandat était déjà de six ans ! Plus sérieusement, le service public s'use à attendre la confirmation du mandat de ses dirigeants. L'équipe de direction générale, Michèle Cotta, Christopher Baldelli, Jean Réveillon, demain le nouveau directeur général de France 3, Rémy Pflimlin, et moi-même agirons sur les programmes et sur les développements futurs sans penser à cette échéance intermédiaire.

– Avez-vous obtenu, cette année, les moyens de mener votre politique ?

– Je ne voudrais pas donner le sentiment que France Télévision court après plus de redevance. J'aimerais au contraire que chacun ait la conviction que nous en faisons le meilleur usage possible. L'important est d'aborder l'ère du numérique avec des finances en ordre, des moyens de financement pour l'avenir et des projets. Le gouvernement a tenu compte de ces préoccupations. Il reste à restaurer complètement la capacité d'investir.

» Par ailleurs, la Commission européenne lance un nouveau défi à toutes les télévisions publiques en leur demandant de justifier le niveau des concours reçus des téléspectateurs via les redevances. Ce défi ne sera relevé qu'au prix d'une modification des relations entre l'entreprise et sa tutelle : plus grande autonomie de décision sans doute, mais aussi responsabilité financière accrue au travers d'une forme à définir de contractualisation de la redevance. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

PROFIL

UN PATRON MODERNE ET TRANQUILLE

RÉMY PFLIMLIN a peu d'ennemis. Cet homme discret mais décidé, qui vient d'être nommé directeur général de France 3, s'est rapidement imposé dans le monde de la presse quotidienne régionale (PQR). N'appartenant ni à une des grandes familles au pouvoir déclinant, ni à un grand groupe qui domine la PQR, le président du directoire de *L'Alsace* a rapidement affiché une image de patron moderne et tranquille, sachant maintenir l'équilibre entre les différents groupes de pression de la profession. Il était d'ailleurs souvent présenté comme un futur président du syndicat patronal.

Crâne lisse, visage rond, Rémy Pflimlin a un côté poupin. Agé de quarante-cinq ans, il aborde une nouvelle carrière, après des années marquées par la presse et son Alsace natale. En sortant d'HEC, il devient directeur de la publicité du *Jours de France* de Marcel Dassault, où il apprend la presse et la publicité pendant sept ans. Il repart en Alsace au milieu des années 80, pour les *Dernières nouvelles d'Alsace*, où il devient directeur commercial. C'est là qu'il est remarqué par son cousin éloigné, Etienne Pflimlin, patron du Crédit mutuel et de *L'Alsace*, dont il devient directeur général adjoint, en 1991, puis président du directoire, en 1993.

S'il est membre de la grande famille Pflimlin, alsacienne et démocrate-chrétienne, ses liens avec la branche d'Etienne et de son père, l'ancien ministre, Pierre Pflimlin, sont lointains. Il a cependant *« été élevé dans l'esprit consensuel alsacien »*, note un responsable du Syndicat du livre-CGT. Les patrons de presse le présentent comme un bon gestionnaire et les syndicalistes comme un patron social. Aussi bien la CFDT que la CGT rendent hommage à sa tolérance. L'annonce de son départ suscite des inquiétudes au sein du journal.

Alain Salles

le nouvel Observateur

www.nouvelobs.com

COMMENT SAUVER LA BONNE BOUFFE

Le combat des nouveaux paysans

Hitler, Mussolini, Staline : on ne savait pas tout...

LEURS DERNIERS SECRETS

Internet apprivoise les mères de famille et les « seniors »

LES PREMIERS MOIS de 1999 sont ceux du *« grand virage »* d'Internet en France, indique Novatris, un cabinet de conseil en marketing des nouvelles technologies qui devait rendre publique, jeudi 16 septembre, une enquête réalisée auprès de 23 634 internautes français. Les résultats montrent *« une accélération de la féminisation d'Internet et l'envol de la population des employés qui sont devenus le moteur de développement d'Internet »*, analyse Nathalie Perrio-Combeaux, directrice associée de Novatris. De nouvelles populations, comme les mères de famille et les « seniors », apparaissent.

Depuis moins de trois mois, les femmes représentent 42 % des internautes. Les étudiantes sont de plus en plus nombreuses, mais la progression la plus spectaculaire concerne les mères de famille, qui représentent désormais 6,4 % des internautes. Près du tiers de ces « cybermères » (28 %) utilisent Internet depuis moins de trois mois. Elles y recherchent principalement des informations, mais 34 % veulent aussi jouer sur la Toile. Elles sont équipées d'un ordinateur depuis longtemps et possèdent un téléphone portable. Autre population en augmentation, celle des « seniors ».

HOMMES SURÉQUIPÉS

Les internautes de plus de 50 ans représentent 10 % de l'échantillon. Ce sont surtout des hommes (79 %) qui habitent en régions et utilisent fréquemment le Minitel. Beaucoup (31 %) déclarent avoir déjà acheté en ligne. Et la moitié d'entre eux envisagent même d'avoir recours à Internet pour gérer leur compte bancaire.

Parallèlement, le profil des internautes « traditionnels » évolue. Certes, ils restent majoritairement masculins (70 %), ont entre 19 et 35 ans (61 %) et sont suréquipés : 62 % ont un téléphone portable, 40 % sont abonnés à une télévision payante. Mais ces adeptes de la culture de l'écran déclarent moins regarder la télévision (60 %) depuis qu'ils surfent sur le Net. 36 % utilisent moins le Minitel et 24 % lisent moins la presse quotidienne.

Un tiers des Français internautes se servent du Net pour faire des achats. Les habitudes de ces cyberconsommateurs ont évolué cet été : si les produits phares restent la musique, les livres et l'informatique, l'alimentation côtoie les places de spectacle et les jeux vidéo.

Cette enquête met en lumière des écarts entre les régions françaises : c'est en Ile-de-France que la pénétration d'Internet est la plus forte, puisque 14,8 % de la population est connectée, un peu plus qu'en Champagne-Ardennes et en Alsace (entre 8 % et 10,5 %). En revanche, dans le Nord - Pas-de-Calais, la Picardie, la Bourgogne et l'Auvergne, moins de 5 % de la population est connectée.

Florence Amalou

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le mensuel *Capital-Santé* suspend sa parution** après le numéro 20 du mois d'octobre. Avec une diffusion payée en France de 144 609 exemplaires en 1998, ce magazine créé par le groupe Bayard-Presse à l'automne 1997 n'a pas atteint des résultats permettant *« d'envisager à moyen et long terme l'amélioration décisive du résultat d'exploitation »*, précise un communiqué publié le 15 septembre. Le groupe Bayard se donne six mois pour préparer une nouvelle formule dont la conception a été confiée à Philippe Berrebi, actuel directeur des rédactions du groupe Impact-Médecin.

■ **AUDIOVISUEL : la division de télévision à péage du groupe Kirch** devrait lancer prochainement un emprunt obligataire évalué à 1,1 milliard de dollars (1,05 milliard d'euros). Kirch utilisera cette manne financière pour payer le rachat des parts de la CLT-UFA dans la chaîne Premiere et pour rembourser ses dettes auprès des actionnaires et des banques.

■ **INTERNET : l'agence britannique Reuters prépare un site concurrent du *Financial Times* et du *Wall Street Journal***, selon le quotidien *The Guardian* du 15 septembre. L'agence prévoirait un investissement de 20 millions de livres (31 millions d'euros). – *(AFP.)*

Exclusif !

Le Code de la communication

1ère édition

LeMonde Job: WMQ1709--0025-0 WAS LMQ1709-25 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:52 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0476 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SNECMA : l'équipementier aéronautique français a annoncé,** mercredi 15 septembre, la réorganisation de ses structures. Snecma devient une holding chapeautant deux filiales : Snecma moteurs (réacteurs d'avions et moteurs de fusées) et Snecma équipement (freins, trains d'atterrissage..).

● **KOBE STEEL : le groupe sidérurgique japonais a annoncé** jeudi son désengagement de sa filiale américaine dans les matières plastiques en cédant sa participation de 85 % dans Glastic Group.

● **NISSAN MOTOR : le constructeur automobile japonais va regrouper ses filiales informatiques au sein d'une seule société** : Nissan Computer Technology, Nissan Ai et Nissan Information Network seront réunies en avril 2000.

● **RHONE-POULENC : le groupe des sciences de la vie a annoncé**, jeudi, le lancement du processus de vente de sa filiale de chimie Rhodia, dont il détient 67,3 % du capital. L'opération devrait être finalisée d'ici àla mi-octobre.

● **DANONE : Franck Riboud, son PDG, a révélé**, mercredi, la prochaine acquisition de VillaVicencio, le numéro un de l'eau en Argentine, qui lui donnera 45 % du marché de l'eau en bouteilles dans ce pays.

● **LOUKOIL : la compagnie pétrolière russe et la principale compagnie pétrolière de la région** de Timan-Petchora (Grand Nord), KomiTek, ont annoncé, mercredi, leur volonté de fusionner.

● **MOTOROLA : le groupe d'électronique américain a confirmé, mercredi**, l'acquisition du leader américain des décodeurs pour le câble et les satellites, General Instrument, pour 11 milliards de dollars (10,5 milliards d'euros).

● **BESTFOODS : le groupe agroalimentaire détenteur** de la marque Knorr a **démenti**, mercredi, les informations du *Wall Street Journal* selon lesquelles il mèerait des négociations en vue d'une fusion avec le groupe Heinz pour donner naissance au deuxième groupe américain agroalimentaire.

SERVICES

● **TRANSPORTS : en 1998, la fréquentation des réseaux de transport public français** a augmenté de 2,2 % en province et de 2,8 % à Paris, selon l'Union des transports publics (UTP).

● **FREYSSINET : la société française de travaux publics a été accusée, mercredi**, par les autorités américaines de la concurrence d'entente sur les prix avec d'autres fournisseurs dans le cadre de la construction de ponts suspendus entre septembre 1996 et septembre 1997.

FINANCE

● **INA : le conseil d'administration du groupe d'assurances italien** a rejeté mercredi l'OPA/OPE déposée mardi par Generali, la qualifiant d'*« hostile »*, et a décidé de poursuivre l'étude d'un rapprochement amical avec la banque SanPaolo-IMI. Le quotidien *Il Sole 24 ore* affirme que les directions de Generali et SanPaolo-IMI vont tenter de négocier.

● **DEUTSCHE BANK : la première banque privée allemande ne prévoit pas d'acquisition ou de fusion** dans le secteur de la gestion d'actifs, a indiqué mercredi Michael Dobson, membre du directoire chargé du secteur. *« Avec une croissance organique, nous pouvons atteindre nos objectifs »*, a-t-il estimé.

● **BANQUES : l'Association française des banques (AFB) est favorable** au principe d'inclusion des dettes obligataires (les emprunts qui ont été placés auprès d'investisseurs par l'intermédiaire des marchés financiers) dans le processus de restructuration des dettes des pays émergents.

RÉSULTATS

■ **FRANCE TELECOM : le résultat d'exploitation de l'opérateur téléphonique français** a augmenté de 14 %, à 2,4 milliards d'euros, au premier semestre 1999, grâce à l'explosion (+ 431 %) du résultat de la téléphonie mobile. Son président, Michel Bon, a confirmé que l'alliance avec Deutsche Telekom et Sprint au sein de Global One devrait évoluer très rapidement.

■ **BRITISH NUCLEAR FUELS (BNFL) : la société publique britannique de retraitement et de gestion de déchets nucléaires** a annoncé, mercredi, un bénéfice avant impôts de 47 millions de livres (72,8 millions d'euros), en hausse de 47 %, pour l'exercice 1998/1999 clos fin mars.

EUROPE

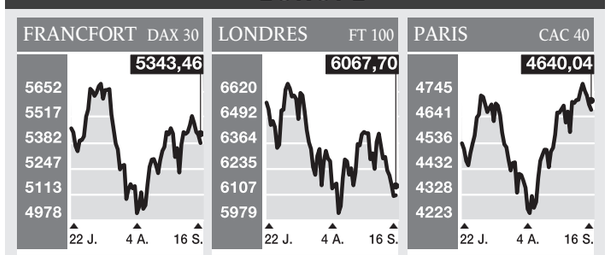

Europe 10 h 15	Indices sélection	cours 16/09	Var. % 15/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3782,88	– 0,88	13,18
EUROPE	STOXX 50	3669,35	– 0,85	10,51
EUROPE	EURO STOXX 324	326,34	– 0,76	9,37
EUROPE	STOXX 653	309,45	– 0,60	10,83
PARIS	CAC 40	4640,04	– 0,47	17,69
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3178,98	– 0,52	19,68
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	577,44	– 0,93	7,26
BRUXELLES	BEL 20	3189,04	– 0,16	– 9,26
FRANCFORT	DAX 30	5343,46	– 0,81	6,73
LONDRES	FTSE 100	6067,70	– 0,79	3,15
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00	– 0,65	....
MILAN	MIBTEL 30	34184,00	– 0,47	– 2,75
ZURICH	SPI	6986,00	– 0,88	– 2,44

AMÉRIQUES

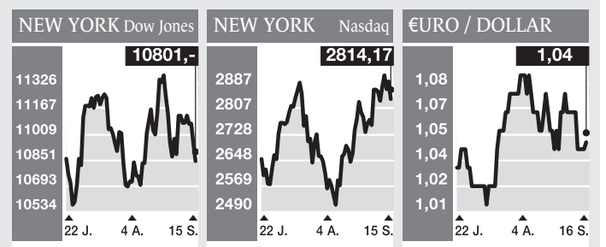

Amérique 10 h 15	Indices sélection	cours 15/09	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10801,42	– 1	17,64
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1317,97	– 1,37	7,22
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2814,17	– 1,89	28,34
TORONTO	TSE INDEX	7063,63	– 1,04	8,91
SAO PAULO	BOVESPA	11263,00	– 1,71	66,02
MEXICO	BOLSA	278,31	0,11	19,71
BUENOS AIRES	MERVAL	525,27	– 0,53	22,14
SANTIAGO	IPSA GENERAL	133,72	– 1,08	73,66
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4938,06	1,05	3,12

ASIE - PACIFIQUE

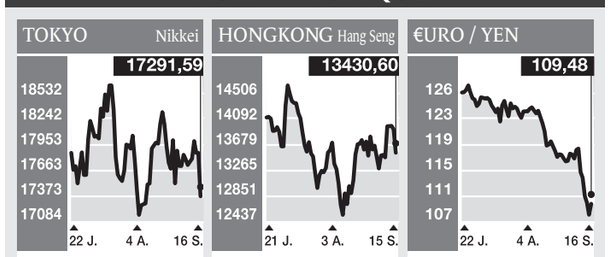

Zone Asie 10 h 15	Indices sélection	cours 16/09	Var. % 15/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17291,59	– 2,73	24,92
HONGKONG	HANG SENG	0,00	....	....
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	50,02
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	110,71	– 4,13	70,48
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2904,80	– 1,13	3,25
BANGKOK	SET	30,04	– 1,93	16,98
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4602,63	– 1,25	50,64
WELLINGTON	NZSE-40	2083,62	– 0,58	0,89

ÉCONOMIE

Faible inflation aux Etats-Unis en août

L'INDICE des prix à la consommation a augmenté de 0,3 % en août, a annoncé mercredi 15 septembre le département du travail. Ce résultat montre que l'inflation demeure *« basse et stable »*, a estimé l'économiste en chef de la Maison Blanche, Martin Bailey. *« Ces nouveaux chiffres fournissent de nouvelles preuves que l'inflation demeure maîtrisée malgré plus de deux ans de taux de chômage sous la barre des 5 % »*, a-t-il indiqué dans un communiqué. *« L'économie continue de jouir d'une inflation basse et stable, d'une solide croissance, d'un chômage bas et d'une croissance des salaires réels »*, poursuit le communiqué. Les salaires réels ont progressé de 1,2 % l'année passée sans toutefois provoquer d'inflation, car la productivité sur un an est en hausse de 2,1 %, conclut M. Bailey.

■ **FRANCE : le ministère des finances table sur un excédent** commercial de 102 milliards de francs (15,5 milliards d'euros) en 1999 et en 2000, dans ses prévisions associées au projet de loi de finances, adopté mercredi en conseil des ministres. En 1998, l'excédent commercial s'était élevé à 154 milliards de francs (23,4 milliards d'euros).

■ **Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages** augmentera de 2,6 % en 2000 comme en 1999, après une hausse de 2,5 % en 1998, selon des prévisions associées au projet de loi de finances pour 2000 publiées mercredi par le ministère de l'économie et des finances.

■ **Dans son projet de budget 2000, le gouvernement a promis 39 milliards de francs** (5,9 milliards d'euros) de baisses d'impôt aux Français en 2000, en grande partie ciblées sur les taxes indirectes en faveur du logement, repoussant d'un an au moins l'allègement des impôts directs.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le nombre de demandeurs d'emplois a reculé** de 22 300 en août, à 1,211 million, soit un taux de 4,2 % de la population active, selon les chiffres publiés mercredi par l'Office des statistiques nationales (ONS).

■ **ITALIE : la balance des paiements courants** a enregistré un excédent de 5,085 milliards d'euros en juillet, a annoncé vendredi l'office des changes italiens (IUC) à Rome. Ce surplus des paiements courants est inférieur aux 6,025 milliards d'euros enregistrés en juillet 1998.

■ **ESPAGNE : le déficit public** se situera en 2000 *« clairement en dessous de 1 % »* du produit intérieur brut (PIB), a affirmé mercredi le vice-président du gouvernement et ministre de l'économie, Rodrigo Rato.

■ **POLOGNE : les prix à la consommation ont augmenté** de 0,6 % en août, comparé à juillet, progressant de 7,2 % en rythme annuel, a annoncé mercredi le Bureau national des statistiques.

■ **BULGARIE : Le Fonds monétaire international (FMI) a accordé** une deuxième tranche de 72 millions de dollars (74 millions d'euros) dans le cadre d'un programme de 860 millions de dollars accordé sur trois ans, selon un communiqué mercredi.

■ **RUSSIE : les députés entendent voter une rallonge budgétaire** pour l'armée qui combat au Daghestan et une autre pour faire face aux conséquences de la vague d'attentats, a déclaré mercredi le président de la commission budgétaire à la chambre basse, sur Echo de Moscou. Les dépenses liées aux événements au Daghestan *« varient de 3 à 7 milliards de roubles selon les estimations »* (122 à 286 millions d'euros) et celles nécessaires à la liquidation des conséquences des attentats à environ 800 millions de roubles (32 millions d'euros).

■ **TURQUIE : le séisme** qui a ravagé le 17 août le nord-ouest du pays, faisant plus de 15 000 morts, va coûter directement à l'économie entre 3 et 6,5 milliards de dollars (3,1 et 6,7 milliards d'euros), soit une perte de 1,5 % à 3,3 % du produit intérieur brut turc, selon une estimation de la Banque mondiale.

■ **ISRAEL : les prix à la consommation ont augmenté** de 0,5 % au mois d'août, a annoncé mercredi le Bureau central de la statistique à Jérusalem.

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE : le produit intérieur brut devrait progresser de 2,6 %** en 1999 après une récession de 0,3 % l'année dernière, estime le FMI dans l'examen annuel de cette économie publié mercredi. La demande intérieure va rebondir à 3,9 % après 0,2 % l'an dernier et l'inflation sera limitée à 1,3 % au lieu de 1,5 %. Le déficit extérieur des comptes courants va encore représenter 6,7 % du PIB après 6,1 % en 1998 et 7,1 % en 1997.

VALEUR DU JOUR

Les AGF poursuivent leur restructuration

LES AGF (Asssurances générales de France), qui ont soutenu la Société générale (SG) dans son bras de fer avec la BNP ces derniers mois, aimeraient être récompensées pour leur fidélité. Les AGF, qui travaillent déjà avec le Crédit lyonnais, n'envisagent pas de distribuer leurs produits d'assurances par le réseau de la Générale, qui a passé un accord avec l'assureur britannique CGU. Toutefois, Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF, qui détiennent 3,1 % de la Société générale, a indiqué mercredi, lors de la présentation de ses résultats semestriels, que l'assureur a l'intention de *« travailler de plus en plus »* avec SG. Moins de deux ans après son rachat par l'allemand Allianz, les AGF veulent jouer un rôle dans la restructuration du paysage de la banque et de l'assurance en France et en Europe. Sa puissante maison mère est un acteur incontournable de ce mouvement. Ces derniers jours, Allianz a été cité comme possible repreneur de CGU. Les AGF pour leur part peuvent s'appuyer sur des résultats en forte progression.

L'assureur a enregistré au premier semestre 1999 un bond de 30,1 % de son résultat net, part du groupe, à 463 millions d'euros (3,037 milliards de francs). Le rendement de ses fonds propres est de 16 %, contre 13 % au premier semestre 1998. La progression des résultats s'explique par l'amélioration de la rentabilité du groupe, les premiers dégagements de synergies en France et la mise en place du nouveau périmètre hors de France, qui entraîne une hausse sensible des activités internationales, se félicite le groupe dans un communiqué.

Cette réorganisation n'est pas terminée. La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) travaille à une mise en Bourse pour le début 2000 de la part de 25 % encore détenue par les AGF. Déjà, l'assureur a largement réorganisé ses filiales immobilières. La semaine dernière, Gecina annonçait qu'elle allait procéder à une fusion-absorption d'Immobilière Batibail. Mardi, le groupe Sophia a dévoilé les modalités de sa fusion avec Finextel et Interbail. Les titres des trois sociétés foncières étaient suspendues mardi, l'action AGF gagnait 0,2 %, à 48,9 euros.

Joël Morio

Action AGF

en **euros** à Paris

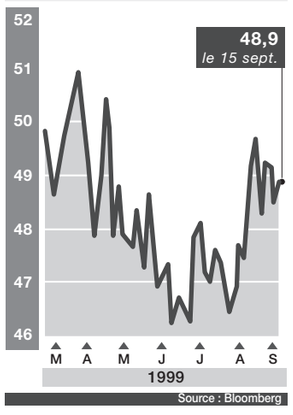

SUR LES MARCHÉS

PARIS

A L'OUVERTURE des transactions du jeudi 16 septembre, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a poursuivi son recul. L'indice a reculé de 0,69 %, à 4 630 points. La forte baisse du marché japonais dans la nuit de mercredi à jeudi a convaincu les investisseurs de la nécessité de prendre une partie de leurs bénéfices après la série de records historiques de la semaine précédente.

FRANCFORT

L'INDICE DAX 30 a débuté la séance du jeudi 16 septembre par une baisse de 0,84 %, à 5 341,80 points. La veille, l'indice avait déjà abandonné 0,46 %, à 5 387,18 points, en raison de la faiblesse du marché obligataire.

LONDRES

MERCREDI 15 SEPTEMBRE, la Bourse de Londres a terminé la séance sur une baisse de 0,79 %, à 6 067,70 points, dans le sillage des autres places européennes.

TOKYO

JEUDI 16 SEPTEMBRE, la Bourse de Tokyo a nettement reculé, à 17 291,59 points, en baisse de 2,73 %, en raison des inquiétudes grandissantes sur les répercussions de l'envolée du yen face au dollar. Les investisseurs ont vendu massivement les valeurs japonaises exportatrices, premières victimes de l'appréciation du yen.

NEW YORK

MERCREDI 15 SEPTEMBRE, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a abandonné 1 %, à 10 801,42 points, en dépit de la publication du chiffre de l'inflation (+ 0,3 % pour le mois d'août) conforme aux prévisions. Sur le marché électronique des valeurs de croissance, le Nasdaq, la baisse a été encore plus importante :– 1,89 %, à 2 814,17 points.

TAUX

JEUDI 16 SEPTEMBRE, à l'ouverture des marchés obligataires européens, les rendements des obligations assimilables au Trésor à 10 ans se sont détendus à 5,272 %. Le contrat à terme sur le gisement de titres obligataires franco-allemand, qui évolue dans le sens inverse des rendements, a gagné 31 centièmes, à 86,29 points. A Francfort, le rendement du Bund (emprunt d'Etat à 10 ans) a également baissé à 5,137 % tandis que le contrat à terme négocié sur Eurex a progressé à 105,27 points.

MONNAIES

JEUDI 16 SEPTEMBRE, à Tokyo, le yen a cédé un peu de terrain face au dollar en se négociant à 105 yens pour un dollar. La veille, la devise japonaise avait atteint son plus haut niveau en trois ans à 103,50 yens pour un dollar. Face au billet vert, l'euro est remonté, se négociant à 1,044 dollar.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	15/09
COURONNE DANOISE	7,4322
COUR. NORVÉGIENNE	8,2290
COUR. SUÉDOISE	8,6245
COURONNE TCHÈQUE	36,387
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5985
DOLLAR CANADIEN	1,5325
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9808
DRACHME GRECQUE	326,25
FLORINT HONGROIS	254,57
ZLOTY POLONAIS	4,3058

Cours de change croisés

16/09 10 h 15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,95297	1,04380	0,15910	1,61790	0,65155
YEN	104,93500	....	109,48500	16,69500	169,69000	68,37500
€URO	0,95804	0,91337	....	0,15245	1,54875	0,62435
FRANC	6,28520	5,98905	6,55957	....	10,16255	4,09485
LIVRE	0,61809	0,58930	0,64570	0,09835	....	0,40300
FRANC SUISSE	1,53480	1,46240	1,60165	0,24415	2,48155	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/09	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,46	2,48	5,24	5,93
ALLEMAGNE	2,46	2,62	5,10	5,85
GDE-BRETAG.	4,94	5,22	5,58	4,87
ITALIE	2,46	2,56	5,38	6,09
JAPON	0,05	0,02	1,76	....
ÉTATS-UNIS	5,22	4,76	5,92	6,06
SUISSE	0,58	0,97	3,16	4,17
PAYS-BAS	2,41	2,56	5,28	5,95

Matières premières

En dollars	Cours 15/09	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1808,5	– 0,19
ALUMINIUM 3 MOIS	1538,5	– 0,16
PLOMB 3 MOIS	513,5	– 0,68
ETAIN 3 MOIS	5485	– 0,45
ZINC 3 MOIS	1210	....
NICKEL 3 MOIS	7165	1,27
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,16	....
PLATINE A TERME	51262,81	– 40,95
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	275,5	0,36
MAÏS (CHICAGO)	200	0,38
SOJA TOURTEAU (CHG.)	142,6	– 1,04
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	946	– 2,87
CAFÉ (LONDRES)	1235	....
SUCRE BLANC (PARIS)	177	....

Matif

Cours 10 h 15	Volume 16/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	1259	86,25	86,10
Euribor 3 mois			
OCTOBRE 99	....	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 15/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	23,58	– 0,55
WTI (NEW YORK)	24,1	– 0,12
LIGHT SWEET CRUDE	24,10	0,50

Or

En €uros	Cours 15/09	Var % 14/09
OR FIN KILO BARRE	7980	+ 0,50
OR FIN LINGOT	7990	....
ONCE D'OR (LO) $	259,65	....
PIÈCE FRANCE 20 F	45,60	+ 0,88
PIÈCE SUISSE 20 F	46,30	+ 1,31
PIÈCE UNION LAT. 20 F	45	+ 1,12
PIÈCE 10 DOLLARS US	230	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	388	+ 1,37
PIÈCE 50 PESOS MEX	294,50	+ 1,12

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ1709--0026-0 WAS LMQ1709-26 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:48 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 Nº:0477 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du pétrolier britannique **BP Amoco** a reculé de 2,46 %, mercredi 15 septembre, en raison du brusque repli du prix du baril de pétrole.

● Le titre du groupe britannique de distribution **Kingfisher** a perdu 3,7 %, mercredi, après la révision en baisse de l'objectif de cours de l'analyste de Morgan Stanley.

● L'action du marché électronique privé britannique **Tradepoint** a progressé de 9,1 %, mercredi 15 septembre, après l'annonce de la prochaine arrivée dans son capital d'un nouvel investisseur.

● Le titre du pétrolier espagnol **Repsol** a terminé la séance du mercredi 15 septembre sur une baisse de 0,35 % après l'annonce par le gouvernement espagnol de prochaines mesures destinées à introduire plus de compétition sur les marchés du fuel et du gaz naturel.

● L'action de l'assureur allemand **Allianz** a monté de 2,27 %, après la publication d'un résultat semestriel de 1,2 milliard d'euros, supérieur aux prévisions.

● Le titre du groupe automobile allemand **BMW** a progressé de 2,3 %, mercredi, soutenu par l'annonce d'une hausse de 10 % des ventes sur neuf mois, grâce à une forte demande aux Etats-Unis.

● L'action **SAP**, l'éditeur de progiciels allemand, a reculé de 3,69 %, mercredi, dans le sillage de la chute de 14 % de l'action Oracle, son principal concurrent.

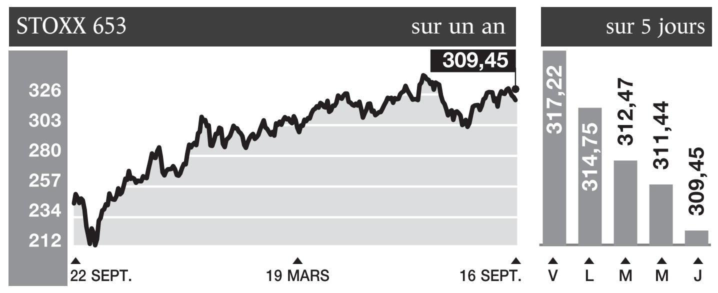

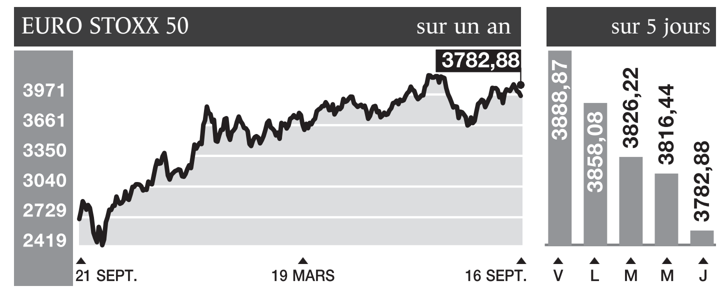

16/09 10 h 16 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	34,55	....
BASF AG	BE ★	43,4	− 0,23
BMW	DE ★	30,4	− 2,56
CONTINENTAL AG	DE ★	21,4	− 0,93
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	69,6	− 2,59
FIAT	IT ★	31,6	....
FIAT PRIV.	IT ★	15,1	....
MICHELIN /RM	FR ★	47	....
PEUGEOT	FR ★	196,5	....
PIRELLI	IT ★	2,26	....
RENAULT	FR ★	53,75	....
VALEO /RM	FR ★	74,9	....
VOLKSWAGEN	DE ★	54,9	− 1,26
VOLVO -A-	SE	26,67	....
VOLVO -B-	SE	26,84	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		253,79	....

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	15,55	....
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	21,9	− 1,79
ALLIED IRISH BA	GB	17,41	....
ALPHA CREDIT BA	GR	81,47	....
ARGENTARIA R	ES ★	19,13	....
B PINTO MAYOR R	PT ★	17,57	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	49,05	− 3,06
BANK OF IRELAND	GB	....	....
BANK OF PIRAEUS	GR	28,81	....
BANKINTER R	ES ★	37,92	....
BARCLAYS PLC	GB	26,59	....
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	59	+ 0,17
BCA FIDEURAM	IT ★	5,39	....
BCA INTESA	IT ★	4,31	....
BCA ROMA	IT ★	1,45	....
BBV R	ES ★	12,69	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	67,5	....
BSCH R	ES ★	10,15	....
BCP R	PT ★	23,83	....
BNP /RM	FR ★	78,5	....
BSCH R	ES ★	9,87	....
CCF /RM	FR ★	119	....
CHRISTIANIA BK	NO	4,19	....
COMIT	IT ★	6,62	....
COMM.BANK OF GR	GR	93,39	....
COMMERZBANK	DE ★	34,7	− 0,86
DEN DANSKE BK	DK	109,55	− 0,10
DEN NORSKE BANK	NO	3,89	....
DEUTSCHE BANK	DE ★	66,6	....
DEXIA CC	BE ★	141,6	....
DEXIA FCE RM	FR ★	127,4	....
DRESDNER BANK	DE ★	43,3	− 1,14
ERGO BANK	GR	89,81	....
ERSTE BANK	AT ★	49,5	− 0,80
FOERENINGSSB A	SE	15,31	....
HALIFAX GROUP	GB	10,23	....
HSBC HLDG	GB	11,20	....
IONIAN BK REG.S	GR	55,17	....
JYSKE BANK REG	DK	84,68	− 0,73
KAPITAL HOLDING	DK	36,96	− 0,10
KBC BANCASSURAN	BE ★	48,62	....
LLOYDS TSB	GB	12,36	....
MERITA	FI ★	5,1	....
NAT BANK GREECE	GR	81,53	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	63	....
NATL WESTM BK	GB	16,81	....
NORDBANKEN HOLD	SE	5,33	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	20,5	....
ROYAL BK SCOTL	GB	17,49	....
S-E-BANKEN -A-	SE	9,86	....
STE GENERAL-A-/	FR ★	194,5	....
SV HANDBK -A-	SE	12,06	....
UBS REG	CH	256,99	− 0,84
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,79	....
UNIDANMARK -A-	DK	64,52	− 0,10
XIOSBANK	GR	27,59	....
▶ DJ E STOXX BANK P		279,2	....

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALUMINIUM GREEC	GR	58,08	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,11	....
ASSIDOMAEN AB	SE	18,44	....
AVESTA	SE	5,03	....
BEKAERT	BE ★	444,7	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	43,99	....
BRITISH STEEL	GB	2,57	....
BUHRMANN NV	NL ★	17,65	....
BUNZL PLC	GB	4,72	....
CART.BURGO	IT ★	7,1	....
ELKEM ASA, OSLO	NO	17,07	....
ELVAL	GR	19	....
INPARSA	PT ★	11,39	....
JOHNSON MATTHEY	GB	9,30	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	43,5	− 0,23
METSAE-SERLA A	FI ★	9,2	....
MODO B FR	SE	29,68	....
NORSKE SKOGIND-	NO	41,62	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	12,45	....
PECHINEY-A-	FR ★	55,6	....
PORTUCEL INDUST	PT ★	6,51	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	6,6	....
RIO TINTO	GB	16,64	....
SIDENOR	GR	43,46	....
SILVER & BARYTE	GR	41,35	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,92	....
SONAE INDUSTRIA	PT ★	8,1	....
SOPORCEL	PT ★	13,56	....
SSAB SW ST A FR	SE	13,51	....
STORA ENSO -A-	FI ★	13,6	....
STORA ENSO -R-	FI ★	13,6	....
SVENSKA CELLULO	SE	27,13	....
THYSSEN KRUPP	DE ★	21,95	− 2,01
TRELLEBORG B	SE	8,93	....
UNION MINIERE	BE ★	41,5	....
UPM-KYMMENE COR	FI ★	35,5	....
USINOR	FR ★	14,22	....
VIOHALCO	GR	50,57	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	29,8	− 0,63
▶ DJ E STOXX BASI P		201,41	....

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AGA -A-	SE	16,17	....
AGA -B-	SE	16,12	....
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	149,4	....
AKZO NOBEL NV	NL ★	42,9	− 0,58
BASF AG	DE ★	43,4	− 0,23
BAYER AG	DE ★	40,3	− 1,23
BOC GROUP PLC	GB	19,81	....
CIBA SPEC CHEM	CH	74,23	− 0,83
CLARIANT N	CH	438,50	− 0,71
DEGUSSA-HUELS	DE ★	37,4	− 1,58
DYNO	NO	20,54	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4740,52	− 0,20
HENKEL KGAA VZ	DE ★	68,3	− 1,01
ICI	GB	10,17	....
KEMIRA	FI ★	5,25	....
LAPORTE	GB	9,32	....
PERSTORP -B-	SE	10,78	....
SNIA	IT ★	1,1	....
SOLVAY	BE ★	70,4	....
TESSENDERLO CHE	BE ★	45,75	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		350,12	....

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	14,28	....
CGIP /RM	FR ★	48,7	....
CIR	IT ★	1,49	....
D'IETEREN SA	BE ★	419	....
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	47,2	....
GBL	BE ★	187,3	....
GENL ELECTR CO	GB	8,94	....
GEVAERT	BE ★	49,25	....
HAGEMEYER NV	NL ★	22,25	+ 0,45
INCHCAPE	GB	5,99	....
INVESTOR -A-	SE	11,07	....
INVESTOR -B-	SE	11,19	....
KVAERNER -A-	NO	22,24	....
LVMH / RM	FR ★	283,2	....
MYTILINEOS HOLD	GR	37,37	....
NORSK HYDRO	NO	44,29	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	134,73	+ 0,70
ORKLA -A-	NO	14,83	....
ORKLA -B-	NO	12,88	....
SONAE INVESTIME	PT ★	30,85	....
VEBA AG	DE ★	58	− 1,02
▶ DJ E STOXX CONG P		277,48	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	13,65	....
CABLE & WIRELES	GB	10,99	....
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	41,3	− 1,90
EUROPOLITAN HLD	SE	9,51	....
FRANCE TELECOM	FR ★	73,85	....
HELLENIC TELE (	GR	24,83	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	43,4	− 0,34
PANAFON HELLENI	GR	29,43	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	37,58	....
SWISSCOM N	CH	287,24	− 0,32
TELE DANMARK -B	DK	53,50	− 0,10
TELECEL	PT ★	113,31	....
TELECOM ITALIA	IT ★	9,03	....
TELECOM ITALIA	IT ★	5,11	....
TELEFONICA	ES ★	15	....
TIM	IT ★	5,45	....
VODAFONE AIRTOU	GB	19,55	....
▶ DJ E STOXX TCOM P		687,89	....

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCIONA	ES ★	47,25	....
ACESA R	ES ★	10,72	....
AKTOR SA	GR	33,10	....
ASKO OY	FI ★	15,8	....
AUMAR R	ES ★	19,47	....
AUTOSTRADE	IT ★	7,35	....
BCA INTESA	IT ★	4,31	....
BICC PLC	GB	1,73	....
BLUE CIRCLE IND	GB	5,99	....
BOUYGUES /RM	FR ★	264	....
BPB	GB	5,73	....
CARADON	GB	2,37	....
CBR	BE ★	88,8	....
CIMPOR R	PT ★	15,91	....
COLAS /RM	FR ★	201,6	....
CRH PLC	GB	29,87	....
CRISTALERIA ESP	ES ★	47,5	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	11,35	....
FOM CON CONTRAT	ES ★	55	....
GROUPE GTM	FR ★	100,1	....
HANSON PLC	GB	7,10	....
HEIDELBERGER ZE	DE ★	90	....
HELL.TECHNODO.R	GR	51,57	....
HERACLES GENL R	GR	41,71	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	43,1	− 0,92
HOLDERBANK FINA	CH	338,70	....
HOLDERBANK FINA	CH	1168,29	− 0,21
IMETAL /RM	FR ★	153,4	....
ITALCEMENTI	IT ★	13,21	....
ITALCEMENTI RNC	IT ★	4,8	....
LAFARGE /RM	FR ★	101,1	....
MICHANIKI REG.	GR	35,19	....
PARTEK	FI ★	11,85	....
PHILIPP HOLZMAN	DE ★	160	− 1,30
PILKINGTON PLC	GB	1,76	....
RMC GROUP PLC	GB	14,55	....
RUGBY GRP	GB	1,56	....
SAINT GOBAIN /R	FR ★	182,4	....
SEMAPA	PT ★	15,9	....
SKANSKA -B-	SE	36,64	....
SUPERFOS	DK	18,97	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,75	....
TECHNIP /RM	FR ★	113,5	....
TITAN CEMENT RE	GR	122,61	....
UNICEM	IT ★	12,67	....
URALITA	ES ★	8	....
VALENCIANA CEM	ES ★	9,6	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	22,63	....
WILLIAMS	GB	5,09	....
▶ DJ E STOXX CNST P		220,11	....

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR ★	207,9	....
ADIDAS-SALOMON	DE ★	87	− 0,57
ALITALIA	IT ★	2,7	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	20,3	....
BANG & OLUFSEN	DK	58,53	....
BARRATT DEV PLC	GB	4,10	....
BEAZER GROUP	GB	2,41	....
BENETTON GROUP	IT ★	1,96	....
BERKELEY GROUP	GB	10,07	....
BRITISH AIRWAYS	GB	5,93	....
CHARGEURS RM	FR ★	59,4	....
CLUB MED. /RM	FR ★	100,3	....
COATS VIYELLA	GB	0,87	....
COMPASS GRP	GB	8,79	....
COURTAULDS TEXT	GB	2,41	....
DT.LUFTHANSA N	DE ★	18,2	− 0,82
ELECTROLUX -B-	SE	17,74	....
EMI GROUP	GB	7,71	....
EURO DISNEY /RM	FR ★	1,34	....
FINNAIR	FI ★	4,57	....
G WIMPEY PLC	GB	1,87	....
GRANADA GROUP	GB	8,40	....
HERMES INTL	FR ★	105,1	....
HPI	IT ★	0,57	....
HUNTER DOUGLAS	NL ★	29	....
KLM	NL ★	24,55	− 0,41
HILTON GROUP	GB	3,33	....
MOULINEX /RM	FR ★	9,6	....
NCL HLDG	NO	3,09	....
PATHE /RM	FR ★	104,1	....
PENTLAND GRP	GB	2,20	....
PERSIMMON PLC	GB	3,53	....
PREUSSAG AG	DE ★	52	− 1,89
RANK GROUP	GB	3,76	....
SAIRGROUP N	CH	209,89	− 0,15
SAS DANMARK A/S	DK	10,56	....
SEB /RM	FR ★	66,1	....
THE SWATCH GRP	CH	751,62	− 0,66
THE SWATCH GRP	CH	157,81	− 0,59
WILLIAM BAIRD	GB	1,47	....
WILSON BOWDEN	GB	10,15	....
WOLFORD AG	AT ★	49,5	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		164,43	....

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ASTRAZENECA	GB	37,31	....
ELAN CORP	GB	31,94	....
GLAXO WELLCOME	GB	25,13	....
HOECHST AG	DE ★	41,9	− 0,59
NOVARTIS N	CH	1366,02	− 0,68
NOVO NORDISK B	DK	115,04	....
ORION A	FI ★	21,75	....
ORION B	FI ★	21,8	....
RHONE POUL./RM	FR ★	48,9	....
ROCHE HOLDING	CH	17480,66	....
ROCHE HOLDING G	CH	11155,81	− 0,64
SANOFI /RM	FR ★	163,8	....
SCHERING AG	DE ★	103,3	− 0,58
SMITHKLINE BEEC	GB	12,19	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		381,16	....

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	9,84	....
BG	GB	5,90	....
BP AMOCO	GB	18,17	....
BURMAH CASTROL	GB	18,65	....
CEPSA	ES ★	11,48	....
ELECTRAFINA	BE ★	118	....
ELF AQUITAINE /	FR ★	181,5	....
ENI	IT ★	5,95	....
ENTERPRISE OIL	GB	7,49	....
F.OLSEN ENERGY	NO	8,81	....
LASMO	GB	2,37	....
OMV AG	AT ★	92,62	....
PETROLEUM GEO-S	NO	19,87	....
PRIMAGAZ /RM	FR ★	80	....
PROSAFE	NO	10,03	....
REPSOL	ES ★	19,47	....
ROYAL DUTCH CO	NL ★	59,6	− 1,65
SAIPEM	IT ★	4,16	....
SHELL TRANSP &	GB	7,71	....
SMEDVIG -A-	NO	12,15	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	126	....
▶ DJ E STOXX ENGY P		311,44	....

(Publicité)

www.lemonde.fr

VOYAGES

Réservez et achetez vos billets d'avion

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
3I	GB	12,40	....
ALMANIJ	BE ★	51	....
ALPHA FINANCE	GR	77,85	....
AMVESCAP	GB	7,74	....
BAIL INVEST /RM	FR ★	123,2	....
BPI R	PT ★	17,88	....
BRITISH LAND CO	GB	7,81	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,82	....
COBEPA	BE ★	58,4	....
CORP FIN ALBA	ES ★	27,83	....
CPR /RM	FR ★	41,2	....
CS GROUP N	CH	174,03	− 0,71
EURAFRANCE /RM	FR ★	590	....
FONCIERE LYONNA	FR ★	130	....
GECINA /RM	FR ★	114	....
HAMMERSON	GB	7,88	....
KAPITAL HOLDING	DK	36,96	− 0,10
LAND SECURITIES	GB	13,01	....
LIBERTY INTL	GB	7,24	....
MEDIOBANCA	IT ★	10,7	....
MEDIOLANUM	IT ★	7,26	....
MEPC PLC	GB	7,32	....
METROVACESA	ES ★	20,9	....
MEDIOLANUM	NL ★	7,26	....
PARIBAS	FR ★	108	....
PROVIDENT FIN	GB	11,45	....
RODAMCO UK	NL ★	44,8	....
RODAMCO ASIA	NL ★	12,95	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	38,8	....
RODAMCO NORTH A	NL ★	34,95	....
SCHRODERS PLC	GB	19,67	....
SEFIMEG N /RM	FR ★	69,05	....
SIMCO N /RM	FR ★	84	....
SLOUGH ESTATES	GB	5,99	....
UNIBAIL /RM	FR ★	129,4	....
UNIM	IT ★	0,44	....
VALLEHERMOSO	ES ★	9,14	....
WOOLWICH PLC	GB	5,22	....
▶ DJ E STOXX FINS P		243,99	....

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ (	GB	9,02	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,42	....
BASS	GB	12,27	....
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	41,6	....
BONGRAIN /RM	FR ★	363	....
BRAU-UNION	AT ★	44,6	− 0,89
CADBURY SCHWEPP	GB	6,64	....
CARLSBERG -B-	DK	36,29	− 0,10
CARLSBERG AS -A	DK	35,66	....
CHR. HANSEN HLD	DK	94,18	....
CULTOR -1-	FI ★	16,65	....
DANISCO	DK	40,59	− 0,10
DANONE /RM	FR ★	238,5	....
DELTA DAIRY	GR	40,46	....
DIAGEO	GB	9,52	− 0,32
ELAIS OLEAGINOU	GR	60,26	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	123,7	....
GREENCORE GROUP	GB	3,06	....
HEINEKEN	NL ★	51,75	− 1,05
HELLENIC BOTTLI	GR	26,65	....
HELLENIC SUGAR	GR	26,02	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI ★	31,1	....
KERRY GRP-A-	GB	12,23	....
MONTEDISON	IT ★	1,67	....
NESTLE N	CH	1842,56	− 0,54
PARMALAT	IT ★	1,3	....
PERNOD RICARD /	FR ★	66,6	....
RAISIO GRP -V-	FI ★	7,05	....
RIEBER & SON -B	NO	5,95	....
TATE & LYLE	GB	5,73	....
UNICER R	PT ★	17,16	....
UNIGATE PLC	GB	5,28	....
UNILEVER	NL ★	66	....
UNILEVER	GB	8,91	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		232,29	....

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABB PARTI	CH	1702,84	....
ADECCO N	CH	511,48	− 0,24
ALSTOM	FR ★	33,4	....
ALUSUISSE LON G	CH	1152,07	− 0,86
ASSOC BR PORTS	GB	4,86	....
ATLAS COPCO -A-	SE	27,89	....
ATLAS COPCO -B-	SE	27,71	....
ATTICA ENTR SA	GR	23,10	....
BAA	GB	9,95	....
BBA GROUP PLC	GB	6,99	....
BERGESEN	NO	15,49	....
BONHEUR	NO	27,95	....
CMB	BE ★	43	....
CMG	GB	33,55	− 0,05
COOKSON GROUP P	GB	3,36	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9442,02	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10081,13	− 0,10
DAMSKIBS SVEND	DK	14262,26	....
DELTA PLC	GB	2,32	....
DET SONDENFJ NO	NO	7,60	....
ELECTROCOMPONEN	GB	8,34	....
EQUANT NV	DE ★	72,5	− 3,33
FINNLINES	FI ★	25,15	....
FKI	GB	2,85	....
FLS IND.B	DK	24,22	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	38,99	+ 1,27
GKN	GB	14,28	....
GLYNWED INTL PL	GB	3,61	....
HALKOR	GR	25,81	....
HAYS	GB	10,38	....
HEIDELBERGER DR	DE ★	61,5	− 0,81
HELLAS CAN SA P	GR	56,40	....
IFIL	IT ★	6,14	....
IMI PLC	GB	4,41	....
ISS INTL SERV-B	DK	54,44	− 0,10
KOEBENHAVN LUFT	DK	83,34	− 0,10
KON.NEDLLOYD	NL ★	26,2	− 1,50
KONE B	FI ★	118	....
LEGRAND /RM	FR ★	222	....
LEIF HOEGH	NO	11,73	....
LINDE AG	DE ★	57,5	− 0,35
MAN AG	DE ★	32,8	− 2,38
MANNESMANN AG	DE ★	146	....
METALLGESELLSCH	DE ★	20,8	− 1,42
METRA A	FI ★	18,95	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,10	....
NFC	GB	3,22	....
NKT HOLDING	DK	74,68	....
OCEAN GROUP	GB	16,64	....
PENINS.ORIENT.S	GB	15,21	....
PREMIER FARNELL	GB	5	....
RAILTRACK	GB	18,57	....
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	49,8	− 0,40
RATIN -A-	DK	108,20	− 0,10
RATIN -B-	DK	111,03	− 0,10
RENTOKIL INITIA	GB	3,64	....
REXAM	GB	4,22	....
REXEL /RM	FR ★	85,25	....
RHI AG	AT ★	26,5	− 2,75
RIETER HLDG N	CH	592,56	− 0,63
SANDVIK -A-	SE	28	....
SANDVIK -B-	SE	27,89	....
SAURER ARBON N	CH	431,64	+ 1,47
SCANIA AB -A-	SE	35,89	....
SCANIA AB -B-	SE	35,83	....
SCHINDLER HOLD	CH	1472,06	+ 0,21
SCHINDLER HOLD	CH	1571,86	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	69	....
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	1,36	....
SECURICOR	GB	9,18	....
SECURITAS -B-	SE	14,20	....
SGS GENEVA BR	CH	1060,38	....
SHANKS GROUP	GB	3,56	....
SIDEL /RM	FR ★	99,9	....
INVENSYS	GB	4,95	....
SITA /RM	FR ★	249,8	....
SKF -A-	SE	21,39	....
SKF -B-	SE	22,78	....
SOPHUS BEREND -	DK	19,22	− 0,10
SULZER FRAT.SA1	CH	591,32	− 0,63
SVEDALA	SE	18,90	....
SVENDBORG -A-	DK	13387,69	....
T.I.GROUP PLC	GB	7,24	....
TOMRA SYSTEMS	NO	35,12	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	63,6	− 20,45
VALMET	FI ★	10,72	− 2,55
▶ DJ E STOXX IND GO P		378,98	....

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AGF /RM	FR ★	48,9	....
ALLEANZA ASS	IT ★	9,73	....
ALLIANZ AG	DE ★	253,5	+ 0,28
ALLIED ZURICH	GB	11,41	....
ASPIS PRONIA GE	GR	22,87	....
AXA /RM	FR ★	116,5	....
CGU	GB	14,22	....
CNP ASSURANCES	FR ★	25,73	....
CORP MAPFRE R	ES ★	17,62	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	107,4	....
ETHNIKI GEN INS	GR	123,68	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,25	....
FORSIKRING CODA	DK	88,80	....
FORTIS (NL)	NL ★	31,5	− 0,79
FORTIS (B)	BE ★	32,3	....
GENERALI ASS	IT ★	30,75	....
GENERALI HLD VI	AT ★	159,6	....
INA	IT ★	2,88	....
IRISH LIFE & PE	GB	9,13	....
LEGAL & GENERAL	GB	3,02	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	188	− 2,08
NORWICH UNION	GB	7,30	....
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	48	....
PRUDENTIAL CORP	GB	14,38	....
RAS	IT ★	8,9	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	....	....
SAMPO -A-	FI ★	32,36	....
SWISS RE N	CH	1905,56	− 0,49
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	36,3	....
SKANDIA INSURAN	SE	20,64	....
STOREBRAND	NO	6,56	....
SWISS LIFE REG	CH	562,62	− 0,33
TOPDANMARK AS	DK	177,43	− 0,10
ZURICH ALLIED N	CH	533,31	− 0,70
▶ DJ E STOXX INSU P		316,94	....

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	9,25	....
CANAL PLUS /RM	FR ★	67	....
CARLTON COMMUNI	GB	6,78	....
ELSEVIER	NL ★	10,45	− 0,48
HAVAS ADVERTISI	FR ★	229,5	....
INDP NEWS AND M	IR ★	4,6	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	41,1	....
MEDIASET	IT ★	9,16	....
PEARSON	GB	19,73	....
REED INTERNATIO	GB	6,24	....
REUTERS GROUP	GB	14,53	....
SCHIBSTED	NO	9,78	....
TELEWEST COMM.	GB	3,79	....
TF1	FR ★	249	....
UNITED NEWS & M	GB	9,39	....
WOLTERS KLUWER	NL ★	35,35	....
WPP GROUP	GB	9,44	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		308,54	....

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AHOLD	NL ★	33,5	− 0,59
ASDA GROUP PLC	GB	3,39	....
ATHENS MEDICAL	GR	58,30	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	48,2	+ 0,42
BEIERSDORF AG	DE ★	70	− 2,78
BIC /RM	FR ★	49,35	....
BRIT AMER TOBAC	GB	8,03	....
CASINO GP /RM	FR ★	103,5	....
CFR UNITS -A-	CH	1865,02	− 0,83
CPT MODERNES /R	FR ★	564	....
DELHAIZE	BE ★	76,45	....
ESSILOR INTL /R	FR ★	318	....
ETS COLRUYT	BE ★	610	....
FYFFES	GB	1,75	....
GIB	BE ★	42,99	....
GOODYS	GR	47,82	....
IMPERIAL TOBACC	GB	11,28	....
KESKO -B-	FI ★	11,8	....
L'OREAL /RM	FR ★	609	....
MODELO CONTINEN	PT ★	15,99	....
PAPASTRATOS CIG	GR	50,88	....
PROMODES /RM	FR ★	933	....
RECKITT & COLMA	GB	11,82	....
SAFEWAY	GB	3,99	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,62	....
SEITA /RM	FR ★	57	....
SMITH & NEPHEW	GB	2,94	....
STAGECOACH HLDG	GB	2,99	....
TABACALERA A	ES ★	18,11	....
TAMRO	FI ★	3,61	....
TESCO PLC	GB	2,94	....
TNT POST GROEP	NL ★	25,45	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		506,5	....

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	3,22	....
BOOTS CO PLC	GB	11,45	....
CARREFOUR /RM	FR ★	157,8	....
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	247	....
CENTROS COMER P	ES ★	18,52	....
CONTINENTE	ES ★	23,5	....
DIXONS GROUP PL	GB	17,44	....
GEHE AG	DE ★	39	− 0,64
GREAT UNIV STOR	GB	9,42	....
GUILBERT /RM	FR ★	136,8	....
HENNES & MAURIT	SE	25,16	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	26,71	....
KARSTADT AG	DE ★	434	− 0,91
KINGFISHER	GB	10,63	....
MARKS & SPENCER	GB	5,65	....
METRO	DE ★	53,8	− 2,18
NEXT PLC	GB	10,65	....
PINAULT PRINT./	FR ★	176	....
RINASCENTE	IT ★	7,11	....
STOCKMANN A	FI ★	18	....
VALORA HLDG N	CH	248,88	− 1,24
W.H SMITH GRP	GB	8,50	....
WOLSELEY PLC	GB	6,64	....
▶ DJ E STOXX RETL P		392,39	....

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR ★	137,4	....
ALTEC SA REG.	GR	24,48	....
BAAN COMPANY	NL ★	14,05	....
BARCO	BE ★	118,1	....
BRITISH AEROSPA	GB	7,12	− 0,43
CAP GEMINI /RM	FR ★	169,3	....
COLOPLAST B	DK	92,17	....
COLT TELECOM NE	GB	20,02	....
DASSAULT SYST./	FR ★	38,8	....
FINMECCANICA	IT ★	0,82	....
FRESENIUS MED C	DE ★	68	+ 0,59
GAMBRO -A-	SE	9,74	....
GETRONICS	NL ★	48,6	− 1,82
GN GREAT NORDIC	DK	31,35	....
INTRACOM R	GR	92,11	....
KON. PHILIPS	NL ★	101,45	− 1,89
MERKANTILDATA	NO	11,24	....
MISYS	GB	9,33	− 0,33
NERA ASA	NO	2,38	....
NETCOM ASA	NO	30,38	....
NOKIA	FI ★	84,6	....
NYCOMED AMERSHA	GB	6,27	....
OCE	NL ★	19,05	− 0,52
OLIVETTI	IT ★	2,2	....
ROLLS ROYCE	GB	3,53	....
SAGEM	FR ★	660	....
SAP AG	DE ★	363	− 0,55
SAP VZ	DE ★	416,5	− 1,30
SEMA GROUP	GB	11,78	....
SIEMENS AG N	DE ★	81,2	− 2,17
SMITHS IND PLC	GB	13,43	....
STMICROELEC SIC	FR ★	71,55	....
TANDBERG DATA A	NO	2,89	....
THOMSON CSF /RM	FR ★	34,55	....
WILLIAM DEMANT	DK	70,64	....
▶ DJ E STOXX TECH P		468,76	....

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	11,39	....
BRITISH ENERGY	GB	7,10	....
CENTRICA	GB	2,57	....
EDISON	IT ★	7,86	....
ELECTRABEL	BE ★	341,5	....
ELECTRIC PORTUG	PT ★	14,88	....
ENDESA	ES ★	18,2	....
EVN	AT ★	128,2	+ 0,36
GAS NATURAL SDG	ES ★	21,25	....
HAFSLUND -A-	NO	5,86	....
HAFSLUND -B-	NO	3,65	....
IBERDROLA	ES ★	13,39	....
ITALGAS	IT ★	4,07	....
NATIONAL GRID G	GB	6,58	....
NATIONAL POWER	GB	7,09	....
OESTERR ELEKTR	AT ★	139,15	....
POWERGEN	GB	9,69	....
SCOT POWER	GB	8,16	....
SEVERN TRENT	GB	14,18	....
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	156,9	....
SYDKRAFT -A-	SE	18,90	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,97	....
THAMES WATER	GB	13,80	....
TRACTEBEL	BE ★	171,6	....
FENOSA	ES ★	13,2	....
UNITED UTILITIE	GB	10,80	....
VIAG	DE ★	21	....
VIVENDI/RM	FR ★	70	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		300,5	....

EURO NOUVEAU MARCHÉ

16/09 10 h 16 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	18,8	....
ANTONOV	0,91	....
C/TAC	7,3	....
CARDIO CONTROL	6,3	....
CSS	15,8	....
HITT NV	8	....
INNOCONCEPTS NV	20,2	....
NEDGRAPHICS HOLD	17	....
POLYDOC	2,15	....
PROLION HOLDING	104,25	....
RING ROSA	7,7	....
RING ROSA WT	0,88	....
UCC HOLDING NV	13,6	....

BRUXELLES

Valeur	Cours en €uros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,62	....
FARDEM BELGIUM B	20,59	....
INTERNOC HLD	2,7	....
INTL BRACHYTHER B	10,6	....
LINK SOFTWARE B	10,5	....
PAYTON PLANAR	1,7	....
SYNERGIA	8	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en €uros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	84,5	....
AIXTRON	96,5	....
AUGUSTA TECHNOLOGI	58	....
BB BIOTECH ZT-D	51,25	....
BB MEDTECH ZT-D	15,4	....
BERTRANDT AG	68,8	....
BETA SYSTEMS SOFTW	16,45	....
CE COMPUTER EQUIPM	53	....
CE CONSUMER ELECTR	92	....
CENIT SYSTEMHAUS	40	....
DRILLISCH	9,8	....
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	51	....
EM.TV & MERCHANDI	55,6	....
EUROMICRON	20,5	....
GRAPHISOFT NV	13,39	....
HOEFT & WESSEL	23,15	....
HUNZINGER INFORMAT	12,75	....
INFOMATEC	39,9	....
INTERSHOP COMMUNIC	84,1	....
KINOWELT MEDIEN	82,08	....
LHS GROUP	31,5	....
LINTEC COMPUTER	114,5	....
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	30,8	....
MOBILCOM	67	....
MUEHL PRODUCT & SE	15,8	....
MUEHLBAUER HOLDING	59	....
PFEIFFER VACU TECH	38	....
PLENUM	17,3	....
PSI	37,75	....
QIAGEN NV	39,4	....
REFUGIUM HOLDING A	11,8	....
SACHSENRING AUTO	15,15	....
SALTUS TECHNOLOGY	25	....
SCM MICROSYSTEMS	37,95	....
SER SYSTEME	43,15	....
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	40,7	....
SOFTM SOFTWARE BER	41,5	....
TDS	20,5	....
TECHNOTRANS	43,05	....
TELDAFAX	19	....
TELES AG	38,5	....
TIPTEL	7,2	....
TRANSTEC	44,7	....
W.E.T. AUTOMOTIVE	35,3	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ1709--0027-0 WAS LMQ1709-27 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:46 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 Nº:0478 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Eramet** a perdu 1,03 %, dans les premières transactions de la séance du jeudi 16 septembre. Le groupe minier a publié un résultat semestriel en repli de 92,7 %, mais a affirmé que le bénéfice annuel devrait être supérieur à celui dégagé l'année précédente.

● Le titre **Pechiney** a débuté la séance du jeudi 16 septembre par une baisse de 0,18 %, à 48 euros. Le groupe a annoncé, jeudi, qu'il avait signé l'accord définitif de fusion avec Alcan et Algroup.

● L'action **Crédit Lyonnais** a abandonné 2,43 % , à 28,5 euros, à l'ouverture du marché, jeudi 16 septembre. La veille, la banque a publié un résultat net semestriel de 240 millions d'euros, multiplié par sept par rapport à 1998. Toutefois, son chiffre d'affaires est en déclin de 7 %.

● Le titre **France Télécom** a reculé de 0,74 %, à 73,3 euros après la publication d'un résultat opérationnel en hausse de 14,3 % pour le premier semestre 1999. Le groupe confirme ses prévisions pour l'ensemble de l'année d'une progression supérieure à 10 % du résultat opérationnel.

● L'action de la foncière **Interbail**, qui va absorber ses consœurs Sophia et Finextel, a progressé de 4 %, à l'ouverture des transactions le jeudi 16 septemebre.

● Le titre **Finextel** a, en revanche, abandonné 6,8 %, jeudi matin.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 16 SEPTEMBRE **Cours relevés à 10 h 15**

Liquidation : 23 septembre

France	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	144,60	144,60	948,51	....	144,10
CR.LYONNAIS(TP)	143,20	143,20	939,33	....	143
RENAULT (T.P.)	390,10	391,50	2568,07	+ 0,36	390
SAINT GOBAIN(T.P	173	....	....	....	174
THOMSON S.A (T.P	146	145,20	952,45	− 0,55	150
ACCOR	207,90	207,40	1360,45	− 0,24	217,30
AEROSPATIALE MAT	21,77	21,59	141,62	− 0,83	21,30
AGF	48,90	49,76	326,40	+ 1,76	48,68
AIR FRANCE GPE N	16,21	16,20	106,27	− 0,06	16,51
AIR LIQUIDE	149,40	147,30	966,22	− 1,41	148,60
ALCATEL	137,40	137	898,66	− 0,29	143,40
ALSTOM	33,40	32,95	216,14	− 1,35	31,61
ALTRAN TECHNO. #	285,90	284	1862,92	− 0,66	253,50
ATOS CA	114,50	112,90	740,58	− 1,40	104,60
AXA	116,50	115,50	757,63	− 0,86	119
BAIL INVESTIS	123,20	122,60	804,20	− 0,49	123
BAZAR HOT. VILLE	126	127	833,07	+ 0,79	101,90
BIC	49,35	48,80	320,11	− 1,11	51,40
BIS	92,95	92,95	609,71	....	93,90
B.N.P.	78,50	78,35	513,94	− 0,19	74,90
BOLLORE	165,50	165	1082,33	− 0,30	166
BONGRAIN	363	362	2374,56	− 0,28	364
BOUYGUES	264	261,20	1713,36	− 1,06	240,10
BOUYGUES OFFS.	38,85	38,85	254,84	....	33
BULL#	7,65	7,64	50,12	− 0,13	7,04
CANAL +	67	67,50	442,77	+ 0,75	62,05
CAP GEMINI	169,30	166	1088,89	− 1,95	153
CARBONE LORRAINE	55,85	54,70	358,81	− 2,06	47,31
CARREFOUR	157,80	157,40	1032,48	− 0,25	135
CASINO GUICHARD	103,50	102,60	673,01	− 0,87	85,45
CASINO GUICH.ADP	68,35	67,70	444,08	− 0,95	52,75
CASTORAMA DUB.(L	247	240	1574,30	− 2,83	235
C.C.F.	119	118,50	777,31	− 0,42	116,10
CEGID (LY)	179	176,30	1156,45	− 1,51	148,10
CERUS	7,40	7,35	48,21	− 0,68	7,37
CGIP	48,70	48,20	316,17	− 1,03	47,25
CHARGEURS	59,40	58,60	384,39	− 1,35	55,50
CHRISTIAN DALLOZ	50,20	50	327,98	− 0,40	47,30
CHRISTIAN DIOR	149,50	150,40	986,56	+ 0,60	160
CIC -ACTIONS A.	85,50	85,50	560,84	....	84,40
CIMENTS FRANCAIS	69	69	452,61	....	64,50
CLARINS	99,50	98,20	644,15	− 1,31	91,20
CLUB MEDITERRANE	100,30	99,70	653,99	− 0,60	97,65
CNP ASSURANCES	25,73	25,61	167,99	− 0,47	24,80
COFLEXIP	95,95	93,20	611,35	− 2,87	85,50
COLAS	201,60	202	1325,03	+ 0,20	170
COMPTOIR ENTREP.	1,97	1,95	12,79	− 1,02	1,89
CPR	41,20	41	268,94	− 0,49	41,41
CRED.FON.FRANCE	16,64	17,03	111,71	+ 2,34	15
CFF.(FERRAILLES)	34	34,10	223,68	+ 0,29	32,61
CREDIT LYONNAIS	29,21	28,80	188,92	− 1,40	29,20
CS SIGNAUX(CSEE)	50,60	50,20	329,29	− 0,79	48,75
DAMART	80,10	80,20	526,08	+ 0,12	76
DANONE	238,50	238,30	1563,15	− 0,08	245,90
DASSAULT-AVIATIO	173	173	1134,81	....	162
DASSAULT SYSTEME	38,80	38,50	252,54	− 0,77	37
DE DIETRICH	65,40	62	406,69	− 5,20	58,90
DEVEAUX(LY)#	76,05	76	498,53	− 0,07	74
DEV.R.N-P.CAL LI	15	14,95	98,07	− 0,33	14,49
DEXIA FRANCE	127,40	127,30	835,03	− 0,08	123,30
DMC (DOLLFUS MI)	6,78	6,75	44,28	− 0,44	4,99
DYNACTION	26	25,70	168,58	− 1,15	24,58
EIFFAGE	68,70	69,50	455,89	+ 1,16	65,60
ELF AQUITAINE	181,50	180,40	1183,35	− 0,61	171,90
ERAMET	48,50	48	314,86	− 1,03	43,89
ERIDANIA BEGHIN	123,70	116,60	764,85	− 5,74	126,50
ESSILOR INTL	318	315,80	2071,51	− 0,69	304
ESSILOR INTL.ADP	331,20	330	2164,66	− 0,36	312,60
ESSO	79	78,60	515,58	− 0,51	74
EURAFRANCE	590	590	3870,15	....	600
EURO DISNEY	1,34	1,34	8,79	....	1,28
EUROTUNNEL	1,42	1,40	9,18	− 1,41	1,42
FACOM SA	72,75	72,80	477,54	+ 0,07	67
FAURECIA	63,30	62,70	411,29	− 0,95	53,20
FIMALAC SA	118,90	118,50	777,31	− 0,34	114
FINEXTEL	19,85	18,51	121,42	− 6,75	18,68
FIVES-LILLE	87	87	570,68	....	73,50
FONC.LYON.#	130	130,30	854,71	+ 0,23	127,10
FRANCE TELECOM	73,85	75,05	492,30	+ 1,62	71,70
FROMAGERIES BEL	760	....	....	....	790
GALERIES LAFAYET	150,50	146,90	963,60	− 2,39	118,90
GASCOGNE	78	77,70	509,68	− 0,38	74,20
GAUMONT #	63,65	63,65	417,52	....	59,80
GAZ ET EAUX	47,20	47,40	310,92	+ 0,42	46,31
GECINA	114	114	747,79	....	110
GEOPHYSIQUE	61,40	60,95	399,81	− 0,73	56,80
GRANDVISION	25,63	25,40	166,61	− 0,90	25,70
GROUPE ANDRE S.A	131,90	....	....	....	135
GR.ZANNIER (LY)	27	26,82	175,93	− 0,67	24,98
GROUPE GTM	100,10	100,50	659,24	+ 0,40	97,10
GROUPE PARTOUCHE	67	66,60	436,87	− 0,60	62,50
GUILBERT	136,80	135	885,54	− 1,32	134
GUYENNE GASCOGNE	504	500	3279,79	− 0,79	452
HACHETTE FILI.ME	225	226,90	1488,37	+ 0,84	209
HAVAS ADVERTISIN	229,50	227,50	1492,30	− 0,87	227
IMETAL	153,40	153	1003,61	− 0,26	146,50
IMMEUBLES DE FCE	19,95	20	131,19	+ 0,25	18,75
INFOGRAMES ENTER	74,10	73,30	480,82	− 1,08	66
INGENICO	24,50	24,10	158,09	− 1,63	23,40
INTERBAIL	23,80	24	157,43	+ 0,84	23,05
INTERTECHNIQUE	317,70	313,70	2057,74	− 1,26	308
ISIS	72,60	71,10	466,39	− 2,07	69,50
KLEPIERRE	100	99	649,40	− 1	88,80
LABINAL	127	126	826,51	− 0,79	122,60
LAFARGE	101,10	100	655,96	− 1,09	98,50
LAGARDERE	41,10	40,85	267,96	− 0,61	36,80
LAPEYRE	71,60	71	465,73	− 0,84	64,90
LEBON (CIE)	48,90	48,30	316,83	− 1,23	48,50
LEGRAND	222	221	1449,66	− 0,45	210
LEGRAND ADP	127	125,50	823,23	− 1,18	120
LEGRIS INDUST.	38,50	38,10	249,92	− 1,04	36
LOCINDUS	108	108	708,43	....	106,70
L'OREAL	609	606	3975,10	− 0,49	608
LVMH MOET HEN.	283,20	280,60	1840,62	− 0,92	288,50
MARINE WENDEL	154,50	154,80	1015,42	+ 0,19	146,70
METALEUROP	8,06	8,04	52,74	− 0,25	6,08
MICHELIN	47	46,70	306,33	− 0,64	41,12
MONTUPET SA	32,60	32,50	213,19	− 0,31	32,80
MOULINEX	9,60	9,55	62,64	− 0,52	9,18
NATEXIS BQ POP.	63	62,50	409,97	− 0,79	62,50
NEOPOST	28	27,65	181,37	− 1,25	24,40
NORBERT DENTRES.	24,50	24,39	159,99	− 0,45	21,94
NORD-EST	25,70	25,45	166,94	− 0,97	26,60
NORDON (NY)	73	....	....	....	71
NRJ #	265	260,30	1707,46	− 1,77	250
OLIPAR	8,17	8,01	52,54	− 1,96	8
PARIBAS	108	107,80	707,12	− 0,19	105,50
PATHE	104,10	104,10	682,85	....	104,20
PECHINEY ACT ORD	55,60	55,30	362,74	− 0,54	56,50
PENAUILLE POLY.C	264,80	264,80	1736,97	....	255,50
PERNOD-RICARD	66,60	66,50	436,21	− 0,15	61,20
PEUGEOT	196,50	195	1279,12	− 0,76	167,70
PINAULT-PRINT.RE	176	172,90	1134,15	− 1,76	167,30
PLASTIC OMN.(LY)	113,40	112,20	735,98	− 1,06	104,50
PRIMAGAZ	80	79,95	524,44	− 0,06	75
PROMODES	933	929	6093,84	− 0,43	641
PUBLICIS #	202,30	204	1338,15	+ 0,84	195
REMY COINTREAU	18,78	18,71	122,73	− 0,37	18,05
RENAULT	53,75	52,95	347,33	− 1,49	48,44
REXEL	85,25	86	564,12	+ 0,88	86,50
RHODIA	20	19,80	129,88	− 1	20,82
RHONE POULENC A	48,90	48,21	316,24	− 1,41	47,39
ROCHETTE (LA)	3,56	3,47	22,76	− 2,53	2,79
ROYAL CANIN	64,80	65	426,37	+ 0,31	56,90
RUE IMPERIALE (L	1890	1860	12200,80	− 1,59	1851
SADE (NY)	39,40	39,40	258,45	....	37,20
SAGEM S.A.	268	268	1757,96	....	240
SAINT-GOBAIN	182,40	180,30	1182,69	− 1,15	173,90
SALVEPAR (NY)	84,20	84,20	552,32	....	79,80
SANOFI SYNTHELAB	39,10	38,82	254,64	− 0,72	41,93
SAUPIQUET (NS)	73,90	73,50	482,13	− 0,54	66,35
SCHNEIDER ELECTR	69	68,50	449,33	− 0,72	61,20
SCOR	47,31	46,61	305,74	− 1,48	45,50
S.E.B.	66,10	66,05	433,26	− 0,08	74
SEITA	57	56,85	372,91	− 0,26	54
SELECTIBANQUE	13,10	13	85,27	− 0,76	10,73
SGE	48,70	48	314,86	− 1,44	43,30
SIDEL	99,90	99,85	654,97	− 0,05	104,50
SILIC CA	157,70	157,60	1033,79	− 0,06	156
SIMCO	84	82,50	541,16	− 1,79	85,50
S.I.T.A	249,80	249,20	1634,64	− 0,24	246,20
SKIS ROSSIGNOL	15,50	15,40	101,02	− 0,65	14,30
SOCIETE GENERALE	194,50	194,30	1274,52	− 0,10	186,80
SODEXHO ALLIANCE	152,30	152	997,05	− 0,20	150,90
SOGEPARC (FIN)	85	85	557,56	....	85
SOMMER-ALLIBERT	28,27	27,80	182,36	− 1,66	25
SOPHIA	38,77	38,50	252,54	− 0,70	39,06
SPIR COMMUNIC. #	75,60	76	498,53	+ 0,53	75,85
SR TELEPERFORMAN	124,50	125	819,95	+ 0,40	115
SUEZ LYON.DES EA	156,90	156,50	1026,57	− 0,25	154,50
TF1	249	246,50	1616,93	− 1	228,50
TECHNIP	113,50	111,50	731,39	− 1,76	103,50
THOMSON-CSF	34,55	33,90	222,37	− 1,88	34,65
TOTAL FINA SA	126	124,60	817,32	− 1,11	128
UNIBAIL	129,40	129	846,18	− 0,31	124,80
UNILOG	55,10	55	360,78	− 0,18	47
UNION ASSUR.FDAL	132,10	128,50	842,90	− 2,73	109
USINOR	14,22	14,05	92,16	− 1,20	15,27
VALEO	74,90	74,75	490,33	− 0,20	74,50
VALLOUREC	42,60	41,35	271,24	− 2,93	36,20
VIA BANQUE	29,40	29,35	192,52	− 0,17	27,56
VIVENDI	70	69,70	457,20	− 0,43	71
WORMS (EX.SOMEAL	13,95	13,71	89,93	− 1,72	13,80
ZODIAC EX.DT DIV	204,20	205,20	1346,02	+ 0,49	197,90

International	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	135,50	130,20	854,06	− 3,91	139,10
A.T.T. #	42,50	42,58	279,31	+ 0,19	45,40
BARRICK GOLD #	17,96	17,70	116,10	− 1,45	18,25
CROWN CORK ORD.#	25,16	24,20	158,74	− 3,82	27,20
DE BEERS #	26,90	26,10	171,20	− 2,97	27,21
DU PONT NEMOURS	63,10	59,40	389,64	− 5,86	68,80
ERICSSON #	29,75	28,80	188,92	− 3,19	33,10
FORD MOTOR #	49	48	314,86	− 2,04	50,30
GENERAL ELECT. #	113,60	111,10	728,77	− 2,20	111,10
GENERAL MOTORS #	62,90	61	400,13	− 3,02	61,60
HITACHI #	10,70	10,37	68,02	− 3,08	9,50
I.B.M #	128,10	125,70	824,54	− 1,87	118,60
ITO YOKADO #	76,20	80	524,77	+ 4,99	72,90
MATSUSHITA #	20,40	20	131,19	− 1,96	20,37
MC DONALD'S #	42,90	41,54	272,48	− 3,17	39,50
MERCK AND CO #	67,60	65	426,37	− 3,85	66,65
MITSUBISHI CORP.	8,15	8,01	52,54	− 1,72	7,99
MOBIL CORPORAT.#	100,80	95	623,16	− 5,75	102,30
MORGAN J.P. #	118,10	117,90	773,37	− 0,17	132
NIPP. MEATPACKER	13,59	....	....	....	13,72
PHILIP MORRIS # ■	35,09	34,87	228,73	− 0,63	36
PROCTER GAMBLE	97	94,85	622,18	− 2,22	93,50
SEGA ENTERPRISES	20,90	20,66	135,52	− 1,15	16,70
SCHLUMBERGER #	64,40	61,90	406,04	− 3,88	65
SONY CORP. #	143,30	140,30	920,31	− 2,09	125

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 15 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	12,99	85,21	− 0,15
AB SOFT	13,31	87,31	− 1,41
ALPHAMEDIA	15,99	104,89	+ 0,63
ALPHA MOS	3,50	22,96	....
ALTAMIR & CI	139,20	913,09	....
APPLIGENE ON	1,80	11,81	− 5,26
ASTRA	1,68	11,02	− 0,59
ATN	9,60	62,97	− 5,33
AVENIR TELEC	69,50	455,89	+ 2,21
BELVEDERE ■	76	498,53	+ 0,86
BIODOME #	12,75	83,63	....
BVRP EX DT S	41,21	270,32	− 0,94
CAC SYSTEMES	8,76	57,46	+ 0,11
CEREP	12,50	81,99	− 22,60
CHEMUNEX #	0,68	4,46	....
COIL	39	255,82	....
CRYO INTERAC	28,60	187,60	+ 6,72
CYBER PRES.P	39,99	262,32	+ 0,48
CYRANO #	10,60	69,53	− 0,93
DESK #	13,90	91,18	− 7,27
DESK BS 98 ♦	1,29	8,46	....
DMS #	11	72,16	− 7,56
DURAND ALLIZ	7	45,92	....
DURAN DUBOI	95	623,16	− 1,04
EFFIK #	15,49	101,61	+ 3,34
ESKER	33,20	217,78	+ 4,40
EUROFINS SCI	78,40	514,27	+ 1,82
EURO.CARGO S	10	65,60	....
EUROPSTAT #	89	583,80	− 6,32
FABMASTER #	11,50	75,44	− 3,36
FI SYSTEM #	94,80	621,85	....
FLOREANE MED	8,62	56,54	− 0,35
GENERIX #	55,45	363,73	....
GENESYS #	16	104,95	....
GENSET	36	236,14	− 1,10
GROUPE D #	20,39	133,75	− 0,05
GUILLEMOT #	67,70	444,08	+ 0,22
GUYANOR ACTI	0,36	2,36	....
HF COMPANY	76	498,53	+ 1,33
HIGH CO.	57	373,90	− 2,56
HOLOGRAM IND	39,63	259,96	− 0,93
IGE + XAO	6	39,36	− 1,64
ILOG #	6,95	45,59	− 0,57
IMECOM GROUP	4,70	30,83	+ 2,17
INFOSOURCES	17	111,51	+ 0,77
INFOTEL #	26,50	173,83	+ 1,92
INTERCALL #	32,50	213,19	+ 2,36
LEXIBOOK #	23	150,87	− 4,56
JOLIEZ-REGOL	7,05	46,24	− 0,70
JOLIEZ-REGOL ♦	0,17	1,12	....
LACIE GROUP	8,09	53,07	+ 1,13
MEDIDEP #	19,30	126,60	− 2,48
MILLE AMIS #	5,80	38,05	....
MONDIAL PECH	9,20	60,35	+ 2,79
NATUREX	7,91	51,89	− 2,10
OLITEC	66,50	436,21	+ 0,76
OXIS INTL RG	0,88	5,77	....
PERFECT TECH	20,95	137,42	+ 2,70
PHONE SYS.NE	8,65	56,74	− 1,70
PICOGIGA	18	118,07	....
PROSODIE #	93,50	613,32	− 0,53
PROLOGUE SOF	33,60	220,40	− 4
QUANTEL	3,97	26,04	− 0,25
R2I SANTE	52,50	344,38	− 0,94
RADOUX INTL	41	268,94	+ 1,74
RECIF #	21,02	137,88	+ 2,04
REPONSE #	19,10	125,29	+ 0,53
REGINA RUBEN	7,50	49,20	....
SAVEURS DE F	19,10	125,29	− 2,05
SILICOMP #	12,70	83,31	....
SERP RECYCLA	119	780,59	− 0,42
SOI TEC SILI	38	249,26	− 8,43
STACI #	23,11	151,59	− 1,66
STELAX	0,71	4,66	− 5,33
SYNELEC #	16,45	107,90	− 0,30
LA TETE D.L.	2,19	14,37	+ 1,39
THERMATECH I	28,30	185,64	+ 0,71
TITUS INTERA	99	649,40	+ 1,02
TITUS INTER. ♦	101,80	667,76	....
TRANSGENE #	32,55	213,51	+ 1,09
TR SERVICES	13	85,27	....
V CON TELEC	7,85	51,49	− 0,63
WESTERN TELE	9	59,04	− 12,62

(Publicité)

Actionnaires de SITA

Il vous reste jusqu'au

vendredi 24 septembre inclus

pour devenir actionnaires de Suez Lyonnaise des Eaux

Offre Publique d'Echange Simplifiée

8 actions Suez Lyonnaise des Eaux contre **5** actions SITA apportées

assortie à titre accessoire d'une OPA Simplifiée

240 euros par action SITA

Contactez rapidement votre intermédiaire financier.

Une note d'information visée par la COB N° 99-1097 du 30 août 1999 est disponible sur simple demande

APPEL GRATUIT Nº Vert 0 800 177 177

SECOND MARCHÉ

JEUDI 16 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

Valeurs	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	54,05	354,54	+ 0,09
AIGLE #	90	590,36	....
ALGECO #	78,70	516,24	+ 0,96
APRIL S.A.#(	112,90	740,58	....
ARKOPHARMA #	60	393,57	− 1,64
ASSUR.BQ.POP	92	603,48	− 0,97
ASSYSTEM #	39	255,82	− 1,27
BENETEAU CA#	211,90	1389,97	+ 0,90
BISC. GARDEI ♦	6,94	45,52	....
BOIRON (LY)# ♦	59	387,01	....
BOISSET (LY) ♦	37,70	247,30	....
BOIZEL CHANO	96,25	631,36	....
BONDUELLE	15,86	104,03	− 0,81
BOURGEOIS (L ♦	6,30	41,33	....
BRICE	58,10	381,11	....
BRICORAMA #	62	406,69	− 1,59
BRIOCHE PASQ	97	636,28	+ 2,11
SOLERI	63	413,25	....
CDA-CIE DES	32	209,91	− 2,44
CEGEDIM # ♦	49	321,42	....
CERG-FINANCE	109	714,99	....
CGBI ♦	46,90	307,64	....
CLAYEUX (LY) ♦	5,55	36,41	....
CNIM CA#	41,61	272,94	+ 0,14
COFITEM-COFI ♦	54,55	357,82	....
CIE FIN.ST-H ♦	66,50	436,21	....
C.A. PARIS I.	150	983,94	....
C.A.ILLE & V.	49	321,42	....
C.A.LOIRE AT ♦	50,70	332,57	....
C.A.MORBIHAN	48,70	319,45	....
C.A.DU NORD#	77,50	508,37	....
C.A. OISE CC ♦	66	432,93	....
C.A.PAS CAL	99,80	654,65	....
C.A.TOULOUSE ♦	77,30	507,05	....
CRCAM TOUR.P ♦	65,55	429,98	....
CROMETAL ♦	44,50	291,90	....
DAPTA-MALLIN	....	....	....
GROUPE J.C.D.	60,80	398,82	− 0,33
DAUPHIN ♦	120	787,15	....
DECAN GROUPE	40	262,38	+ 0,50
DU PAREIL AU ♦	81	531,33	....
ENTRELEC CB	43,50	285,34	− 1,14
ENTREPRISE I ♦	100,10	656,61	....
ETAM DEVELOP	42	275,50	− 0,24
EUROPEENNE C	128	839,62	− 1,54
EUROP.EXTINC	49	321,42	....
EXEL INDUSTR	55,20	362,09	− 0,90
EXPAND S.A	34,50	226,31	+ 0,29
FACTOREM ♦	134,10	879,64	....
FAIVELEY # ♦	14,80	97,08	....
FINACOR	4,91	32,21	....
FINATIS(EX.L ♦	105	688,75	....
FININFO ♦	182	1193,84	....
FLO (GROUPE)	45,15	296,16	− 0,11
FOCAL (GROUP	53,40	350,28	+ 0,66
FRAIKIN 2# ♦	55,20	362,09	....
GAUTIER FRAN	43,25	283,70	....
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	30,80	202,03	....
GEODIS	79,50	521,49	− 4,96
G.E.P PASQUI ♦	1,01	6,63	....
GFI INDUSTRI	27,40	179,73	....
GFI INFORMAT	78,20	512,96	− 1,64
GO SPORT ♦	69,70	457,20	....
GPRI FINANCI ♦	17,25	113,15	....
GRAND MARNIE ♦	5140,50	33719,47	....
GROUPE BOURB ♦	50	327,98	....
GUERBET S.A	18,40	120,70	+ 1,66
GUY DEGRENNE	32,45	212,86	....
GUYOMARC H N	64,20	421,12	− 0,31
HERMES INTL	105,90	694,66	+ 0,76
HYPARLO #(LY	118	774,03	− 0,84
I.C.C.# ♦	34,20	224,34	....
IMMOB.BATIBA ♦	53	347,66	....
IMS(INT.META ♦	9	59,04	....
INFO REALITE	45,20	296,49	− 1,31
INT. COMPUTE ♦	4,70	30,83	....
JET MULTIMED	176	1154,48	+ 1,73
LATECOERE #	106	695,31	− 1,85
L.D.C.	94	616,60	− 1,05
LECTRA SYST.	7	45,92	− 0,43
LEON BRUXELL	35,50	232,86	+ 4,11
LOUIS DREYFU	17,22	112,96	....
LVL MEDICAL	21,05	138,08	....
M6-METROPOLE	215	1410,31	− 0,92
MEDASYS DIGI ♦	2,12	13,91	....
MANITOU #	42,50	278,78	+ 1,17
MANUTAN INTE	58,50	383,73	+ 0,52
MARC ORIAN ♦	108	708,43	....
MARIONNAUD P	51,50	337,82	− 0,96
MECATHERM #	36,50	239,42	+ 0,55
MGI COUTIER	36,70	240,74	− 0,81
MICHEL THIER	134,20	880,29	− 0,22
NAF-NAF #	12,60	82,65	− 1,56
PHYTO-LIERAC	25,52	167,40	− 0,23
POCHET ♦	74	485,41	....
RADIALL #	70	459,17	− 2,10
RALLYE(CATHI	66,90	438,84	− 0,15
REYNOLDS	39,80	261,07	....
RUBIS #	22,90	150,21	− 0,43
SABATE SA # ♦	117	767,47	....
SEGUIN MOREA	72,95	478,52	− 0,07
SIDERGIE ■	154	1010,17	− 0,13
SIPAREX (LY) ♦	26	170,55	....
SOCAMEL-RESC ♦	22,70	148,90	....
SOPRA #	56,60	371,27	− 2,25
SPORT ELEC S ♦	9,90	64,94	....
STALLERGENES	18,50	121,35	....
STEF-TFE #	41,30	270,91	....
SUPERVOX (B) ♦	1,65	10,82	....
SYLEA	55	360,78	− 1,79
TOUPARGEL (L ♦	13,50	88,55	....
TRANSICIEL #	116,30	762,88	− 0,60
TRIGANO	47,99	314,79	+ 3,20
UBI SOFT ENT	118,90	779,93	+ 0,76
VIEL ET CIE	21,99	144,24	+ 4,96
VILMOR.CLAUS	80,20	526,08	....
VIRBAC ♦	53,30	349,63	....
WALTER #	99,10	650,05	+ 0,61
AFIBEL ♦	38	249,26	....
AIRFEU#(NS)	39	255,82	....
ALAIN MANOUK	38,90	255,17	− 1,52

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 15 septembre

Émetteurs	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	26,20	171,86	15/09
AGIPI ACTIONS (AXA)	26,49	173,76	15/09
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	116,80	766,16	15/09
BNP ACTIONS FRANCE	159,96	1049,27	15/09
BNP ACT. MIDCAP EURO	108,45	711,39	15/09
BNP ACT. MIDCAP FR.	39,62	259,89	15/09
BNP ACTIONS MONDE	181,89	1193,12	15/09
BNP ACTIONS PEA EURO	190,60	1250,25	15/09
BNP ÉP. PATRIMOINE	29,30	192,20	15/09
BNP ÉPARGNE RETRAITE	32,07	210,37	15/09
BNP MONÉ COURT TERME	2301,89	15099,41	15/09
BNP MONÉTAIRE C	872,79	5725,13	15/09
BNP MONÉTAIRE D	803,37	5269,76	15/09
BNP MONÉ PLACEMENT C	12691,81	83252,82	15/09
BNP MONÉ PLACEMENT D	11601,03	76097,77	15/09
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1780,50	11679,31	15/09
BNP MONÉ TRÉSORIE	143609,10	942013,94	15/09
BNP OBLIG. CT	165,87	1088,04	15/09
BNP OBLIG. LT	34,23	224,53	15/09
BNP OBLIG. MONDE	179,13	1175,02	15/09
BNP OBLIG. MT C	140,91	924,31	15/09
BNP OBLIG. MT D	134,16	880,03	15/09
BNP OBLIG. REVENUS	163,72	1073,93	15/09
BNP OBLIG. SPREADS	167,97	1101,81	15/09
BNP OBLIG. TRÉSOR	1818,42	11928,05	15/09
BNP SECT. IMMOBILIER	139,89	917,62	15/09
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	190,48	1249,47	15/09
NORD SUD DÉVELOP. C	435,35	2855,71	15/09
NORD SUD DÉVELOP. D	370,42	2429,80	15/09
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	49,66	325,75	15/09
PATRIMOINE RETRAITE D	45,75	300,10	15/09
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	67,23	441	15/09
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	17,56	115,19	15/09
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,34	264,61	15/09
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	46,44	304,63	15/09
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	44,32	290,72	15/09
ÉCUR. EXPANSION C	13569,01	89006,87	15/09
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	38,98	255,69	15/09
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	52,98	347,53	15/09
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	208,93	1370,49	15/09
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,48	1236,35	15/09
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	158,08	1036,94	15/09
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	280,23	1838,19	15/09
ÉPARCOURT-SICAV D	28,58	187,47	15/09
GÉOPTIM C	2090,88	13715,27	15/09
HORIZON C	502,23	3294,41	15/09
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,14	99,31	15/09
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	35,93	235,69	15/09
ÉCUR. PRUDENCE C	32,42	212,66	15/09
ÉCUR. VITALITÉ C	41,13	269,80	15/09
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	43,99	288,56	15/09
ATOUT ASIE	23,48	154,02	15/09
ATOUT CROISSANCE	343,28	2251,77	15/09
ATOUT FONCIER	308,82	2025,73	15/09
ATOUT FRANCE EUROPE	194,49	1275,77	15/09
ATOUT FRANCE MONDE	47,88	314,07	15/09
ATOUT FUTUR C	199,35	1307,65	15/09
ATOUT FUTUR D	184,86	1212,60	15/09
COEXIS	317,94	2085,55	15/09
DIÈZE	422,33	2770,30	15/09
EURODYN	544,73	3573,19	15/09
INDICIA EUROLAND	114,85	753,37	14/09
INDICIA FRANCE	411,83	2701,43	14/09
INDOCAM CONVERT. C	245,57	1610,83	15/09
INDOCAM CONVERT. D	217,09	1424,02	15/09
INDOCAM EUR. NOUV.	1933,27	12681,42	14/09
INDOCAM HOR. EUR. C	180,08	1181,25	15/09
INDOCAM HOR. EUR. D	158,94	1042,58	15/09
INDOCAM MULTI OBLIG	150,68	988,40	15/09
INDOCAM ORIENT C	38,79	254,45	14/09
INDOCAM ORIENT D	34,60	226,96	14/09
INDOCAM UNIJAPON	205,38	1347,20	15/09
INDOCAM STR. 5-7 C	312,81	2051,90	15/09
INDOCAM STR. 5-7 D	214,11	1404,47	15/09
MONÉDYN	1571,81	10310,40	14/09
MONÉ.J C	1915,90	12567,48	16/09
MONÉ.J D	1773,27	11631,89	16/09
OBLIFUTUR C	90,67	594,76	15/09
OBLIFUTUR D	80,64	528,96	15/09
ORACTION	222	1456,22	15/09
REVENU-VERT	173,66	1139,13	15/09
SÉVÉA	18,35	120,37	14/09
SYNTHÉSIS	3048,94	19999,74	15/09
UNIVERS ACTIONS	59,04	387,28	15/09
MONÉ ASSOCIATIONS	184,62	1211,03	16/09
UNIVAR C	199,33	1307,52	16/09
UNIVAR D	182,46	1196,86	16/09
UNIVERS-OBLIGATIONS	38,18	250,44	15/09
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	297,57	1951,93	09/09
MASTER ACTIONS	44,65	292,88	13/09
MASTER OBLIGATIONS	28,13	184,52	13/09
OPTALIS DYNAMIQ. C	20,40	133,82	14/09
OPTALIS DYNAMIQ. D	19,87	130,34	14/09
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,01	124,70	14/09
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,13	118,93	14/09
OPTALIS EXPANSION C	18,21	119,45	14/09
OPTALIS EXPANSION D	18,13	118,93	14/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,10	112,17	14/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,98	104,82	14/09
PACTE SOL. LOGEM.	79,29	520,11	14/09
PACTE VERT T. MONDE	81,71	535,98	14/09
CIC BANQUES			
FRANCIC	35,14	230,50	15/09
FRANCIC PIERRE	31,21	204,72	15/09
EUROPE RÉGIONS	49,10	322,07	15/09
CIC PARIS			
ASSOCIC	167,98	1101,88	15/09
AURECIC	92	603,48	15/09
CICAMONDE	32,83	215,35	15/09
CONVERTICIC	75,86	497,61	15/09
ECOCIC	330,68	2169,12	14/09
EPARCIC	793,06	5202,13	15/09
MENSUELCIC	1460,71	9581,63	15/09
OBLICIC MONDIAL	660,04	4329,58	15/09
OBLICIC RéGIONS	175,22	1149,37	15/09
RENTACIC	24,42	160,18	15/09
SECURICIC	365,11	2394,96	15/09
SECURICIC D	329,97	2164,46	15/09
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
LION 20000 C/3 11/06/99	916,38	6011,06	15/09
LION 20000 D/3 11/06/99	835,84	5482,75	15/09
SICAV 5000	169,11	1109,29	15/09
SLIVAFRANCE	293,40	1924,58	15/09
SLIVARENTE	38,30	251,23	15/09
SLIVINTER	173,60	1138,74	15/09
TRILION	749,78	4918,23	15/09
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	200,44	1314,80	15/09
ACTILION DYNAMIQUE D *.	197,24	1293,81	15/09
ACTILION ÉQUILIBRE C *	183,90	1206,30	15/09
ACTILION ÉQUILIBRE D *	180,37	1183,15	15/09
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	171,38	1124,18	15/09
ACTILION PRUDENCE C *	169,70	1113,16	15/09
ACTILION PRUDENCE D *	166,35	1091,18	15/09
LION ACTION EURO	95,73	627,95	15/09
LION PEA EURO	93,81	615,35	15/09
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	21,69	142,28	15/09
CM FRANCE ACTIONS	35,19	230,83	15/09
CM MID. ACT. FRANCE	29,20	191,54	15/09
CM MONDE ACTIONS	361,20	2369,32	15/09
CM OBLIG. LONG TERME	101,86	668,16	15/09
CM OPTION DYNAM.	30,04	197,05	15/09
CM OPTION ÉQUIL.	49,18	322,60	15/09
CM OBLIG. COURT TERME	150,62	988	15/09
CM OBLIG. MOYEN TERME	307,30	2015,76	15/09
CM OBLIG. QUATRE	162,46	1065,67	15/09
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,68	115,97	15/09
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	90,97	596,72	15/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3240,25	21254,65	15/09
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	67,85	445,07	15/09
ST-HONORÉ PACIFIQUE	132,38	868,36	15/09
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	312,64	2050,78	15/09
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	293,65	1926,22	15/09
STRATÉGIE IND. EUROPE	204	1338,15	15/09
STRATÉGIE RENDEMENT	322,87	2117,89	15/09
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,13	171,40	15/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	25,90	169,89	15/09
AMPLITUDE EUROPE C	35,48	232,73	15/09
AMPLITUDE EUROPE D	34,66	227,35	15/09
AMPLITUDE MONDE C	247,31	1622,25	15/09
AMPLITUDE MONDE D	226,53	1485,94	15/09
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,03	170,75	15/09
AMPLITUDE PACIFIQUE D	25,65	168,25	15/09
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	44,19	289,87	15/09
ÉLANCIEL EURO D PEA	110,44	724,44	15/09
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	32,39	212,46	15/09
GÉOBILYS C	106,90	701,22	15/09
GÉOBILYS D	99,44	652,28	15/09
INTENSYS C	19,12	125,42	15/09
INTENSYS D	17,05	111,84	15/09
KALEÏS DYNAMISME C	227,74	1493,88	15/09
KALEIS DYNAMISME D	224,54	1472,89	15/09
KALEÏS ÉQUILIBRE C	196,02	1285,81	15/09
KALEIS ÉQUILIBRE D	192,97	1265,80	15/09
KALEÏS SÉRÉNITÉ C	181,15	1188,27	15/09
KALEIS SÉRÉNITÉ D	177,69	1165,57	15/09
LATITUDE C	23,88	156,64	15/09
LATITUDE D	20,80	136,44	15/09
OBLITYS D	102,01	669,14	15/09
PLÉNITUDE D PEA	43,56	285,73	15/09
POSTE GESTION C	2412,11	15822,40	15/09
POSTE GESTION D	2255,96	14798,13	15/09
POSTE PREMIÈRE SI	6573,47	43119,14	15/09
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38961,19	255568,65	15/09
POSTE PREMIÈRE 2-3	8295,46	54414,65	15/09
REVENUS TRIMESTR. D	785,10	5149,92	15/09
THÉSORA C	167,30	1097,42	15/09
THÉSORA D	144,17	945,69	15/09
TRÉSORYS C	43511,84	285418,96	15/09
SOLSTICE D	360,52	2364,86	15/09
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	82,60	541,82	15/09
POSTE EUROPE D	79,95	524,44	15/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	175,97	1154,29	15/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	169,93	1114,67	15/09
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	158,83	1041,86	15/09
CADENCE 2 D	157,20	1031,16	15/09
CADENCE 3 D	155,40	1019,36	15/09
INTEROBLIG C	51,34	336,77	15/09
INTERSÉLECTION FR. D	79,06	518,60	15/09
SÉLECT DÉFENSIF C	182,66	1198,17	15/09
SÉLECT DYNAMIQUE C	244,97	1606,90	15/09
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	167,20	1096,76	15/09
SÉLECT PEA 3	163,43	1072,03	15/09
SG FRANCE OPPORT. C	447,10	2932,78	15/09
SG FRANCE OPPORT. D	420,32	2757,12	15/09
SOGENFRANCE C	497,02	3260,24	15/09
SOGENFRANCE D	449,39	2947,81	15/09
SOGEOBLIG C	101,94	668,68	15/09
SOGÉPARGNE D	46,22	303,18	15/09
SOGEPEA EUROPE	249,70	1637,92	15/09
SOGINTER C	69,43	455,43	15/09
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	16,81	110,27	14/09
DÉCLIC ACTIONS FRANC	51,40	337,16	14/09
DÉCLIC ACTIONS INTER.	41,78	274,06	14/09
DÉCLIC BOURSE PEA	54,28	356,05	14/09
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,31	106,99	14/09
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,32	113,61	14/09
DÉCLIC PEA EUROPE	20,69	135,72	14/09
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	69,23	454,12	14/09

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ1709--0028-0 WAS LMQ1709-28 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 13:00 S.: 111,06-Cmp.:16,17, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:1357 Lcp:700 CMYK

SPORTS **Les Girondins de Bordeaux ont signé un match nul (0-0), mercredi 15 septembre, à Prague (République tchèque), où ils affrontaient le Sparta, à l'occasion de la première journée de la Ligue des champions (groupe G). ● LES BORDELAIS doivent ce résultat à leur gardien Ulrich Ramé, auteur d'un arrêt décisif sur un penalty ● LES CHAMPIONS DE FRANCE ont retrouvé une partie de la confiance qui leur fait défaut depuis le début de la saison 1999-2000, même si leurs attaquants se sont montrés maladroits en dépit du nombre important d'occasions de but. ● LORS DE LA DEUXIÈME JOURNÉE de la compétition, le 21 septembre, ils affronteront les Néerlandais de Willem II Tilburg, battus (1-3), à domicile, par les Russes du Spartak Moscou. ● EN COUPE DE L'UEFA (1er tour aller), l'Olympique lyonnais a battu les Finlandais d'Helsinki JK (1-0).**

Bordeaux commence sa convalescence en Ligue des champions

Les champions de France en titre ont obtenu un match nul (0-0) sur le terrain du Sparta Prague (République tchèque) à l'occasion de la première journée de la compétition européenne. Mais si le gardien Ulrich Ramé a arrêté un penalty, les attaquants girondins, eux, se sont montrés maladroits

PRAGUE
de notre envoyé spécial

Dans le répertoire technique du gardien de but figure un art singulier : celui du pile ou face. En ce mercredi 15 septembre sur la pelouse du stade Letna, Ulrich Ramé a pris sa décision : ce sera le côté droit. En face de lui, le capitaine du Sparta Prague, Horst Siegl, a posé le ballon sur le point de penalty. Lui aussi a choisi son côté. Il s'agit du même. Il ne le sait pas encore. *« Ce qui est important, c'est de ne pas donner la moindre indication au tireur. Ensuite, il s'agit de ne pas plonger trop tôt »*, expliquera plus tard Ulrich Ramé. Sa détente horizontale est exécutée dans le bon timing. Ses mains restent fermes. La frappe trop peu appuyée du Tchèque finit sa course en corner. Les 15 000 spectateurs présents sont déçus.

FOOTBALL

Les Girondins de Bordeaux peuvent remercier leur gardien de but international. Auteur d'un autre arrêt décisif deux minutes après ce penalty généreusement offert au club local, Ulrich Ramé a évité à son équipe que se réalise un de ces mauvais scénarios dont le football, et notamment les coupes européennes, a le secret. Pour leur première apparition dans la Ligue des champions, les Bordelais ont obtenu un résultat honorable en faisant match nul (0-0) à l'extérieur. Ils doivent toutefois nourrir autant de regrets qu'ils ont raté d'occasions. Supérieurs à leurs adversaires, mais maladroits, ils sont passés à côté de la victoire.

LE BLUES DE L'APRÈS-TITRE

« Nous avons fait preuve de solidarité et nous avons gagné la plupart des duels, notamment dans les airs alors que nous ne sommes pas suffisamment présents dans ce secteur de jeu en championnat. Ce n'est pas si mal », s'est satisfait Elie Baup, en rappelant qu'il manquait trois joueurs majeurs à son équipe (Stéphane Ziani, Jérôme Bonnissel et le capitaine Michel Pavon). Inspirateur d'une équipe au jeu merveilleusement léché la saison passée, l'entraîneur bordelais est retombé dans l'ordinaire du technicien en quête de perfection mais en mal de résultats.

Les Girondins de Bordeaux souffrent du même mal qui tourmenta successivement le FC Nantes, l'AJ Auxerre et le RC Lens ces dernières années : le blues de l'après-titre. Huitièmes actuellement au classement de première division (avec deux défaites en six journées), les champions de France 1999 ne sont pas parvenus à prolonger leur état de grâce d'une saison sur l'autre. Elie Baup s'était pourtant appliqué à pérenniser les recettes qui avaient si bien fonctionné. En concertation avec le nouveau propriétaire du club, M 6, il avait décidé de reproduire, à l'identique, son système de jeu labellisé qui se caractérise notamment par la présence de deux meneurs de jeu excentrés.

Pour bien faire, peu de joueurs avaient quitté les frondaisons du domaine du Haillan. Johan Micoud, Michel Pavon et Sylvain Wiltord avaient vu leur salaire revalorisé, ce qui avait évité de se lancer dans une campagne de transferts hasardeuse. Cédé au Paris Saint-Germain, Ali Benarbia avait été remplacé par un presque sosie, Stéphane Ziani, venu du club espagnol de La Corogne. Et lorsqu'il se fractura le péroné (contre le FC Metz, le 28 août), c'est un milieu de terrain possédant les mêmes caractéristiques techniques et physiques qui fut recruté : Corentin Martins, disponible sur le marché en raison d'un conflit salarial avec le RC Strasbourg.

Mûrement réfléchie, l'opération de clonage n'a pas encore porté ses fruits. *« Je ne comprends pas. Nous sommes parfaitement positionnés sur le terrain. Le ballon circule bien entre les lignes. L'équipe est costaude dans son ensemble, mais il lui manque un petit truc »*, se désolait récemment Elie Baup. La carence principale de sa formation se situe sans doute sur le front de l'attaque. Le déplacement à Prague l'a confirmé de manière éclatante : Bordeaux n'est plus la machine à marquer des buts qui transperçait les défenses voilà encore quatre mois.

La lourde préparation physique à laquelle fut soumis l'effectif avant la reprise du championnat semble avoir été préjudiciable aux joueurs ayant besoin de vivacité pour s'exprimer, comme les attaquants. Sylvain Wiltord est aujourd'hui montré du doigt. Meilleur réalisateur de la première division lors de la saison 1998-1999 (avec 22 buts), son faible rendement en championnat (deux buts dont un penalty) ainsi que son dernier coup d'éclat – il a raté la photo officielle du club, jeudi 9 septembre – commencent à provoquer quelques crispations dans les rangs des dirigeants bordelais. Pour les grands débuts des Girondins en Ligue des champions, Elie Baup espérait qu'un déclic se produise sur la pelouse du Sparta Prague. Le calendrier qui attend son équipe, ces prochaines semaines, confine au vertige. D'ici le début de novembre, Bordeaux va devoir affronter quelques grosses écuries de D1 (Lyon, Monaco, Nantes, Marseille) et disputer cinq matches de Ligue des champions. S'intercalera, au milieu, la rencontre décisive de l'équipe de France contre l'Islandeet à laquelle quelques Bordelais devraient participer. Ulrich Ramé a probablement marqué des points aux yeux du sélectionneur Roger Lemerre qui devra trouver un suppléant à Fabien Barthez, suspendu.

Frédéric Potet

Court succès de Lyon à Helsinki

Un mois après son échec dans le tour préliminaire de la Ligue des champions, contre les Slovènes de Maribor, l'Olympique lyonnais a réussi son entrée en coupe de l'UEFA en s'imposant (1-0) sur la pelouse d'Helsinki, au terme d'un match de niveau moyen disputé devant un maigre public (environ 8 000 spectateurs). Les Lyonnais ont assuré leur succès dès la 16e minute, sur un tir croisé de Tony Vairelles, bien lancé par Vikash Dhorasoo. Après s'être créé plusieurs occasions de but, les joueurs de Bernard Lacombe se sont contentés de cette courte victoire qui leur assure de bonnes chances de qualification avant le match retour, le 29 septembre. Actuellement deuxième du championnat de France, l'Olympique lyonnais a encore démontré ses qualités défensives, en réussissant à préserver son invincibilité pour la quatrième fois en quatre rencontres toutes compétitions confondues.

LES AUTRES RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS

● Groupe E

Olympiakos Le Pirée (Grè.) - Real Madrid (Esp.) 3-3
Molde (Nor.) - FC Porto (Por.) 0-1
Avec les 3 points de la victoire obtenus en Norvège, face à Molde, le FC Porto occupe la première place du groupe devant l'Olympiakos Le Pirée et le Real Madrid (1 point chacun) qui n'ont pu se départager.

● Groupe F

Bayern Munich (All.) - PSV Eindhoven (PB) 2-1
FC Valence (Esp.) - Glasgow Rangers (Eco.) 2-0
Le Bayern Munich et le FC Valence (3 points chacun), vainqueurs du PSV Eindhoven et des Glasgow Rangers, se partagent la première place du groupe, tandis que la différence de buts relègue les Ecossais en dernière position.

● Groupe G

Sparta Prague (Tch.) - Bordeaux (Fra.) 0-0
Willem II Tilburg (PB) - Spartak Moscou (Rus.) 1-3
Grâce à son succès sur les Néerlandais de Willem II Tilburg, le Spartak Moscou (3 points) occupe la première place du groupe devant Prague et Bordeaux (1 point), qui rencontrera les représentants des Pays-Bas, le 21 septembre, lors de la deuxième journée de l'épreuve.

● Groupe H

Chelsea Londres(Ang.) - Milan AC (Ita.) 0-0
Galatasaray Istanbul (Tur.) - Hertha Berlin (All.) 2-2
Toutes les équipes ont marqué un point mais la palme de la combativité revient à Chelsea qui, grâce à la remarquable prestation de l'Italien Gianfranco Zola, n'a pas cessé de bousculer le Milan AC dont la défense ne s'est jamais désorganisée.

COUPE DE L'UEFA (1er tour aller)

Helsinki JK (Fin.) - Lyon (Fra.) 0-1

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le club suédois de l'AIK Solna,** battu 2-1 par le FC Barcelone, mardi 14 septembre, lors de la première journée de la Ligue des champions de football (groupe B), a fait appel auprès de l'Union européenne de football (UEFA) de l'arbitrage du Français Alain Sars. Ce dernier avait validé, à la 86e minute, un but sur corner du joueur de l'équipe catalane Abelardo, alors que deux Suédois remplacés n'avaient toujours pas quitté le terrain et que leurs deux remplaçants n'avaient pas encore foulé la pelouse du stade de Raasunda. – *(AFP.)*

■ **ATHLÉTISME : la contre-expertise pratiquée sur les échantillons** d'urine de la sprinteuse jamaïquaine Merlene Ottey s'est révélée positive, a annoncé, mercredi 15 septembre, la Fédération jamaïquaine, relayant la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). La double championne du monde du 200 m avait été contrôlée positive à la nandrolone le 5 juillet lors du meeting de Lucerne (Suisse). Agée de 39 ans, la Jamaïquaine avait nié toute prise de substance illégale et promis de prouver son innocence. – *(Reuters)*

■ **CYCLISME : l'Ukrainien Sergueï Outschakov** a remporté la 10e étape du Tour d'Espagne, mercredi 15 septembre à Saragosse. Le coureur de l'équipe TVM a dominé l'Italien Fabio Roscioli au sprint. L'Espagnol Abraham Olano, qui a terminé 17e avec le peloton, conserve le maillot « oro » de leader au classement général, devant Jan Ullrich.

■ **LOTO** : **Résultat des tirages n° 74** effectués mercredi 15 septembre.
Premier tirage : 3, 11, 13, 30, 37, 43, numéro complémentaire : 45. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 879 430 F (134 068 €) ; 5 numéros : 6 055 F (923,07 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 248 F (37,80 €) ; 4 numéros : 124 F (18,90 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €).
Second tirage : 1, 3, 4, 8, 42, 45, numéro complémentaire : 33. Rapport pour 6 numéros : 13 198 045 F (2 012 028 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 308 215 F (46 987 €) ; 5 numéros : 7 190 F (1 096,10 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 256 F (39 €) ; 4 numéros : 128 F (19,51 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €).

LeMonde Job: WMQ1709--0029-0 WAS LMQ1709-29 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 13:00 S.: 111,06-Cmp.:16,17, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:1358 Lcp:700 CMYK

Des membres du Comité international olympique à nouveau soupçonnés de corruption

Le comité de candidature d'Atlanta aurait offert des avantages en nature à des membres du CIO

Déjà accusé de corruption lors de la désignation de Salt Lake City pour les JO d'hiver de 2002, le Comité international olympique (CIO) se trouve confronté aux révélations de *The Atlanta Journal-Constitution.* Selon le quotidien, le comité de candidature de la ville qui a organisé les Jeux de 1996 avait accumulé des fiches sur les goûts de nombreux membres du CIO et aurait offert des avantages en nature à plusieurs d'entre eux.

LOS ANGELES
correspondance

Neuf mois après la révélation du scandale de Salt Lake City, c'est au tour d'Atlanta d'être touché par le syndrome de la corruption olympique. Plusieurs « dossiers secrets », retrouvés dans les archives du Comité olympique d'Atlanta, mettent aujourd'hui en évidence les pratiques douteuses de ses responsables. Cette affaire vient donc écorner de nouveau l'image du Comité international olympique (CIO). D'après les révélations du quotidien *The Atlanta Journal-Constitution*, les dirigeants du Comité de candidature pour les JO de 1996 auraient offert divers avantages aux enfants de plusieurs membres de l'assemblée lausannoise (bourses d'études, offres d'emploi, voyages et cadeaux) dans l'espoir d'acheter les votes de leur influent parent.

Les reporteurs du journal d'Atlanta ont pu décortiquer huit boîtes d'archives à l'intérieur desquelles se trouvaient ces secrètes apostilles, détaillant les goûts et les vices de presque tous les membres du CIO. Morceaux choisis : pour Untel, *« les cadeaux sont OK. Les filles sont OK. »* Sur plusieurs fiches, des annotations manuscrites précisent également qui pouvait *« être acheté »*. Sur une autre, il est souligné qu'un membre africain pouvait *« vendre son vote ouvertement »*, alors qu'un de ses homologues avait *« la réputation d'être un sadique »*. Et les exemples nominatifs ne manquent pas.

Le fils de Ram Ruhee, le membre mauricien du CIO, s'est inscrit à l'université de Georgia Tech en septembre 1990. Il a ensuite loué un appartement meublé grâce aux faveurs des organisateurs d'Atlanta. En 1990, le Malien Lamine Keita (récemment exclu du CIO suite à ses implications dans l'affaire de Salt Lake City) avait demandé une bourse d'études pour sa fille... comme le fit le Hongrois Pal Schmitt en 1996. De son côté, le Russe Vitaly Smirnov aurait reçu 8 500 dollars en espèces tandis que son fils aurait largement profité de l'aide du comité olympique d'Atlanta pour décrocher un emploi dans une station de ski du Colorado, durant l'hiver 1990. Enfin, la même année, les organisateurs d'Atlanta avaient prévu *« d'accompagner »* l'épouse du président du CIO, Juan Antonio Samaranch, dans plusieurs grands magasins de la ville, mais l'escapade a apparemment été annulée au dernier moment. En remplacement, elle aurait simplement assisté à un modeste défilé de mode privé.

« TROMPERIE »

Une nouvelle fois, ces révélations mettent en lumière le processus d'attribution des Jeux olympiques. Mais, contrairement à la politique de corruption généralisée de Salt Lake City, le cas d'Atlanta semble reposer sur des notules éparpillées. Une méthode de subornation presque empirique. *« Les organisateurs des JO d'Atlanta ont systématiquement approché les membres du CIO dans une optique de lobbying,* explique pourtant Franklin Servan-Schreiber, le porte-parole du CIO. *Avec certaines personnes, ils ont même utilisé l'idée d'amitié olympique pour servir leurs intérêts. Je crois que l'on peut désormais parler de tromperie. »* Pour l'instant, aucune preuve judiciaire ne permet d'affirmer que les organisateurs d'Atlanta ont graissé la patte des caciques du CIO mais, d'après CNN, les responsables géorgiens estimaient qu'il était plutôt facile de les corrompre.

Depuis mardi 14 septembre, ces archives explosives ont atterri sur le bureau de Fred Upton, le président républicain de la sous-commission chargée de cette affaire au Congrès américain. *« Il apparaît que tout avait été prévu pour acheter des votes en faveur d'Atlanta,* a-t-il expliqué. *Il y a des notules concernant presque tous les membres du CIO et des preuves troublantes qui mettent en évidence l'organisation d'une stratégie d'achat des votes. »* Dans l'expectative, Juan Antonio Samaranch a demandé une copie du dossier au Comité olympique américain. Mais, impuissant devant l'enchaînement des scandales, le monarque catalan pourra-t-il encore longtemps survivre aux errements de ses sujets ?

Paul Miquel

Le football professionnel français contre la taxation sur les droits de retransmission

Mme Buffet propose un prélèvement de 5 %

MARIE-GEORGE BUFFET, la ministre de la jeunesse et des sports, devrait présenter en conseil des ministres, mercredi 29 septembre, le texte d'un projet de loi sur le sport, dont l'une des composantes portera sur la *« mutualisation de l'argent dans le sport »*, à travers l'institution d'un prélèvement de 5 % sur les contrats de télévision des manifestations sportives. Cette contribution servira à irriguer le sport amateur, toutes disciplines confondues.

Encore faut-il que le Parlement, non seulement se saisisse du projet, mais lui donne son aval. Mme Buffet pense pouvoir l'obtenir début 2000. *« Cela permettrait de dégager une somme de 150 à 180 millions de francs, qui serait redistribuée aux clubs amateurs pour leur permettre de recruter des éducateurs, renforcer leur encadrement technique et humain, donner aux bénévoles les moyens de se former et assurer leur mission »*, a-t-elle expliqué, dimanche 12 septembre, lors de la Fête de *L'Humanité.*

« Dans les quartiers confrontés à des problèmes d'échec scolaire, d'insécurité, le développement du sport peut jouer un rôle positif d'insertion sociale pour de nombreux jeunes, à condition que les clubs en aient les moyens », a déclaré la ministre, ajoutant que, *« au moment où certains sports professionnels brassent des sommes d'argent considérables, il serait indécent de priver le sport amateur des moyens de sa survie et de son développement »*.

Alors que, durant tout l'été, il n'a eu de cesse d'orchestrer une valse des joueurs mettant en jeu des sommes colossales – 220 millions de francs pour le transfert de Nicolas Anelka d'Arsenal au Real Madrid, par exemple – et que les télévisions s'arrachent les droits des matches, le football professionnel est le premier concerné par cette mesure. Ce qui ne va pas sans grincements de dents. *« Ce n'est pas une bonne décision. Ce n'est pas réaliste. C'est démagogique »*, lâche Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football (LNF), instance qui fédère les clubs professionnels.

Noël Le Graët, qui pour la circonstance met en avant sa condition de *« maire socialiste »*, indique qu'il *« peut comprendre le discours : il y a beaucoup d'argent, il faut aider les ligues, la formation. Mais,* ajoute-t-il, *nous le faisons »*. M. Le Graët explique lorsqu'un contrat est signé sur les droits de retransmission, comme celui conclu fin juin avec Canal Plus et TPS (8,7 milliards de francs sur cinq ans), *« le premier gagnant c'est l'Etat, à travers la fiscalité des clubs et des joueurs »*.

BATAILLE POUR LE BUDGET

« Je préférerais que Mme Buffet se batte pour que son ministère soit doté d'un budget plus important pour mener la politique qui est la sienne », plaide le président de la LNF, qui dénonce une *« taxe sur un produit franco-français, alors que les droits récoltés par l'Union européenne de football (UEFA), la fédération internationale (FIFA), le CIO, ne sont pas visés »*.

« La bataille pour le budget a été l'une des premières menées par Mme Buffet pour ce ministère qui tendait à disparaître », rétorque-t-on, dans l'entourage de la ministre. *« 3 milliards de francs de budget, cela reste limité, c'est l'un des plus bas »*, ajoute-t-on, assurant qu'*« une taxe de 5 %, cela ne va appauvrir le sport professionnel, en particulier le football »*.

« Croyez-vous que si nous n'avions pas centralisé les droits à la Ligue un ministère aurait taxé les clubs ? », interroge Noël Le Graët. *« Non »*, répond-il aussitôt. Avant de relever que les clubs *« n'ont pas les moyens de s'opposer à cette mesure »*.

Philippe Le Cœur

Le handball toujours en quête de reconnaissance médiatique

L'HEURE du retour à la compétition a sonné pour le handball français. La division 1 masculine va retrouver le chemin des gymnases le 25 septembre. Les féminines l'ont déjà repris. A l'amorce de cette saison, ce sport affiche encore et toujours la même préoccupation : développer son audience et accroître ses moyens. Pour obtenir cette plus grande médiatisation – via la télévision –, il faut pouvoir aligner des joueurs et des joueuses de haut niveau qui séduisent le public. Ce qui passe par des rémunérations importantes pour résister aux surenchères des clubs des pays voisins, soumis à des fiscalités moins contraignantes. Or les clubs français ne pourront obtenir des moyens financiers qu'en justifiant d'une visibilité médiatique suffisante...

Les instances nationales veulent croire à la possibilité de sortir de cette spirale. La Fédération française de handball (FFHB) vient de vendre à Eurosport France les droits de retransmission télévisée, dont elle parle comme *« déjà un petit plus »*. Ce contrat de deux ans, qui sera officiellement présenté jeudi 16 septembre (le précédent, de trois ans avec Canal Plus, s'est achevé fin juin), *« porte sur les matches de l'équipe de France en France et quinze matches de championnat, avec un magazine »*, explique-t-on à la FFHB, où l'on reconnaît que l'apport financier *« restera faible »* : Eurosport France, qui *« était le seul offreur »*, versera *« 2 millions de francs par an »*. Et *« il n'y aura pas de redistribution »* aux clubs.

« Nous réfléchissons avec Canal Plus et IMG à l'étape suivante : une commercialisation globale du championnat avec redistribution », avance-t-on à la FFHB, qui espère profiter des deux prochains rendez-vous internationaux : les Jeux olympiques de 2000 à Sidney (Australie), pour lesquels l'équipe de France masculine est qualifiée ; puis le Mondial, que la France organisera en janvier 2001 et où les Bleus et les Bleues seront automatiquement alignés. *« La perspective, c'est 2001. Nous voulons en faire un starter »,* note la FFHB.

Dans l'immédiat, la saison en D1 masculine pourrait s'annoncer plus serrée que la précédente, durant laquelle Montpellier avait dominé la compétition : non content d'avoir survolé le championnat, ce club s'est adjugé la Coupe de France, et bon nombre de ses joueurs constituent désormais l'ossature de l'équipe de France.

L'ENJEU EUROPÉEN

« La promenade de santé montpelliéraine ne devrait pas se revoir cette année, veut-on croire à la FFHB, *il y a une demi-douzaine de clubs qui peuvent faire monter le niveau. »* Au-delà du maintien de sa suprématie dans l'Hexagone, l'enjeu pour Montpellier se situera au niveau européen. Le club, qui s'alignera en Ligue des champions, espère faire mieux que l'an dernier : il n'avait pas réussi à se hisser en quarts de finale.

Chez les femmes, la saison pourrait se réduire de nouveau à un tête-à-tête entre Metz (champion 1998-1999 et vainqueur de la Coupe de France) et son dauphin Besançon (champion 1997-1998), un duo qui survole le handball féminin depuis plusieurs années. Pour ces clubs, l'un des enjeux se situera aussi au niveau européen. Les Messines auront à cœur de prouver qu'elles peuvent au moins aller aussi loin que leurs homologues bisontines la saison dernière : celles-ci – alignées cette année en Coupe de la Fédération européenne (EHF) – avaient atteint les quarts de finale de la Ligue des champions. Une première pour le handball féminin français.

P. L. C.

LeMonde Job: WMQ1709--0030-0 WAS LMQ1709-30 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0480 Lcp:700 CMYK

Les Etats-Unis frappés par l'un des plus gros cyclones du siècle

Quatrième d'une saison qui s'annonce agitée sur l'Atlantique, Floyd a abordé, jeudi 16 septembre, les côtes de Caroline du Nord. Les scientifiques suivaient sa course et son évolution depuis plusieurs jours, mais la prévision de ces phénomènes météorologiques reste impossible

L'arrivée du cyclone Floyd, annoncée depuis plusieurs jours, a entraîné un exode massif de la population des villes côtières du Sud-Est américain, dans les États de Floride, de Géorgie, et de Caroline du Nord et du Sud. La Floride a été partiellement épargnée, mais l'état d'alerte a été étendu jusqu'au nord de New York, où l'on craint des inondations. Les conditions d'apparition de ces perturbations atmosphériques impressionnantes sont bien connues et les satellites permettent d'en suivre l'évolution et la progression. Leur prévision reste néanmoins difficile dans la mesure où les tourbillons de quelques centaines de mètres à partir desquels ils se développent sont trop petits pour être pris en compte par les modèles météorologiques. « El Niño », phénomène caractérisé par l'oscillation d'une énorme masse d'eau chaude dans le Pacifique, entre le Chili et l'Indonésie, semble avoir une influence sur la fréquence des cyclones et des tempêtes tropicales fortes qui se succèdent dans l'Atlantique à un rythme annuel moyen supérieur à neuf.

QUAND « FLOYD » a frappé la côte, jeudi vers 3 h 30 (heure locale), près de Wilmington, en Caroline du Nord, cette ville de 60 000 habitants était déserte. Les autorités américaines ont pris leurs précautions. En deux jours, plus de 3 millions de personnes ont été évacuées de la pointe de la Floride à la Caroline du Nord. Embouteillages monstres sur les routes importantes de cette portion de la côte est, supermarchés et stations-service vides : l'arrivée annoncée du cyclone a provoqué un véritable exode. Le plus massif du siècle, selon les autorités. Les dégâts occasionnés, mardi 14 septembre, aux Bahamas – un mort, en dépit des précautions – ont convaincu les derniers hésitants qui ont pris la route vers l'intérieur du pays, après avoir calfeutré leurs habitations.

Le président Clinton a décrété l'état d'urgence pour la Floride, la Georgie et les Caroline du Nord et du Sud et abrégé la visite qu'il effectuait en Nouvelle-Zélande pour suivre la situation depuis Washington. En Floride, la garde nationale a été placée en état d'alerte. Les compagnies aériennes ont annulé leurs vols et Disney a fermé son parc de loisirs d'Orlando pour la première fois en vingt-huit ans d'existence. En Georgie, l'US Navy a envoyé ses sous-marins en mer.

Dès mercredi soir, plus de 120 000 personnes étaient privées d'électricité dans le sud-est des Etats-Unis, après la destruction des lignes par les vents violents. L'œil de Floyd n'était pourtant encore qu'à 90 km des côtes. Il a ensuite effleuré la Floride et continué sa route vers le nord après avoir abordé le continent à Wilmington. Jeudi matin, l'alerte avait été étendue jusqu'au Delaware et l'on craignait des inondations sérieuses à New-York.

« Mammouth », *« Titan »*, *« tempête de l'enfer »* : les médias américains rivalisaient de superlatifs. Non sans raison : Floyd a atteint la catégorie 5, le maximum de l'échelle Saffir-Simpson (correspondant à des vents de plus de 250 km/h), lundi 13 septembre, alors qu'il se trouvait encore au large de la Floride. Depuis, son intensité a décru régulièrement : il affichait la catégorie 3 jeudi en début de matinée, avec des vents de 180 à 210 km/h. Un peu moins, donc, que le cyclone Andrew qui, en août 1992, avait abordé les côtes américaines avec une intensité de catégorie 4, y faisant des dizaines de morts et 26,5 milliards de dollars de dégâts. Mais cette intensité moindre est compensée par la taille de Floyd qui, trois fois plus étendu qu'Andrew, couvre une surface équivalente à celle du territoire français.

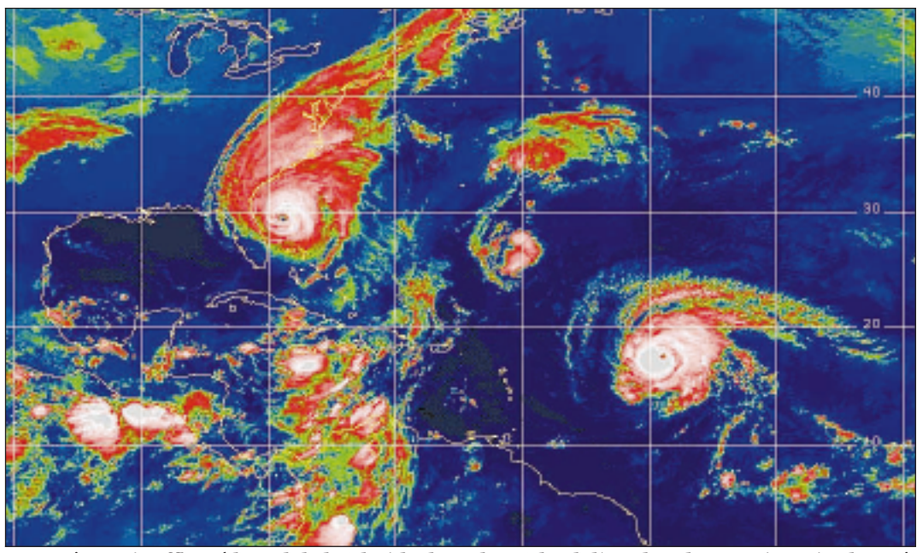

N.O.A.A.

Après avoir effleuré le sud de la Floride, le cyclone Floyd, l'un des plus gros jamais observés aux Etats-Unis, remonte vers le nord en perdant de sa puissance. Juste derrière, encore sur l'Atlantique, le cyclone Gert est en train de grossir.

Un phénomène propre aux zones tropicales

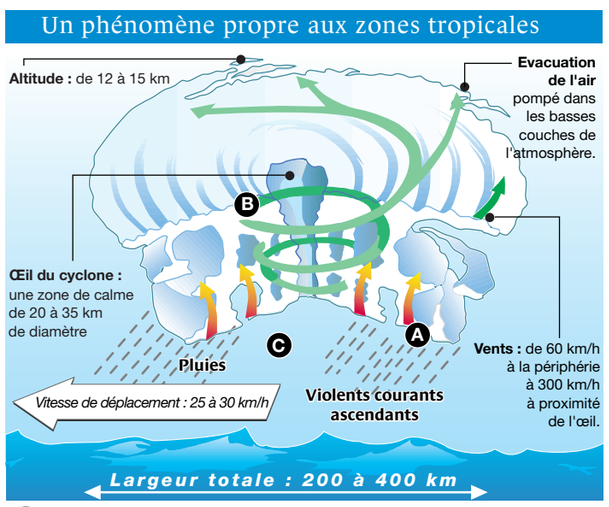

A Une dépression tropicale se forme au-dessus d'eaux chaudes d'une température supérieure à 27 °C. L'air chaud monte en spirale et libère de l'énergie.

B L'air prend de la vitesse dans la spirale.

C L'humidité condensée en altitude retombe en précipitations très fortes.

Infographie Le Monde/AFP

DÉJÀ TROIS CYCLONES EN 1999

Son arrivée n'a pas vraiment surpris les météorologistes. La saison 1999 a déjà été marquée par cinq tempêtes tropicales et, fin août, trois cyclones. Deux, Bret et Cindy, ont atteint la catégorie 4. Mais Cindy est restée au large, tandis que Bret est venu mourir sur une zone peu peuplée de la côte texane. Le troisième, Dennis, bien que limité à la catégorie 2, a quand même fait un mort. Enfin, les services du Centre national des cyclones suivent déjà la progression des deux successeurs de Floyd : Harvey, qui vient de se former au large des côtes africaines, précédé par Gert qui, au milieu de l'Atlantique, frôlait déjà la catégorie 4, mardi 15 septembre, et continue d'enfler.

Les chercheurs du Centre de prédiction climatique de la NOAA (National Oceanographic and Atmospheric Administration) avaient donné l'alerte dès le 27 mai. Ils avaient confirmé leurs craintes en soulignant, le 10 août, que quatre des six *« principaux facteurs atmosphérique et océaniques considérés comme conduisant à une activité cyclonique et de tempête tropicale dans le bassin atlantique sont déjà en place et devraient persister »*.

Pour l'Atlantique (on en trouve aussi dans le Pacifique), les cyclones se forment durant l'été, près de l'équateur, dans la zone intertropicale de convergence (ZIC), *« une région où les vents convergent et dont la position varie au cours de l'année »*, explique, Pierre Bessemoulin, directeur de la climatologie à Météo France. Des conditions bien particulières doivent être réunies, poursuit-il : une température de surface supérieure à 26° C, une humidité suffisante, et *« des conditions d'instabilité verticale* [de l'atmosphère] *un peu comparables à celles qui entraînent l'apparition des nuages d'orage tropicaux »*. Un tourbillon peut alors démarrer, qui enfle peu à peu. Quand le mécanisme cyclonique est installé, l'air est aspiré par un puissant mouvement ascendant sur une surface pouvant atteindre plusieurs centaines de kilomètres de diamètre et redescend dans l'œil relativement calme, au centre, près duquel tourbillonnent des vents qui peuvent atteindre 300 km/h. Ce mouvement tournant est une conséquence de la rotation de la Terre (tout comme celui de l'eau qui s'engouffre dans la bonde d'un lavabo). Il suit le sens des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère sud et le sens inverse dans l'hémisphère nord.

Les satellites météorologiques et océanographiques peuvent parfaitement suivre d'heure en heure l'évolution et le déplacement – malheureusement erratique et imprévisible – du phénomène. Il est, en revanche, impossible, dans l'état actuel des techniques de détection, de prévoir son apparition. On peut tout au plus annoncer que toutes les conditions sont réunies pour qu'il se déclenche. *« C'est que le tourbillon initial ne mesure que quelques dizaines à quelques centaines de mètres de diamètre »*, souligne Pierre Bessemoulin. De quoi passer largement entre les « mailles », de 7 à 8 km de coté, des modèles météorologiques ou climatiques.

Le nombre de cyclones et de tempêtes tropicales fortes dans l'Artlantique varie entre 1 et 21 par an. Les chercheurs ont pu établir une probable relation avec le phénomène climatique ENSO (El Niño Southern Oscillation), marqué par le déplacement d'une lentille d'eau chaude de la taille des Etats-Unis dans le Pacifique équatorial. En « période La Niña » – comme c'est le cas actuellement –, quand cette masse d'eau se trouve du coté de l'Indonésie, la fréquence des cyclones tropicaux dans l'Atlantique augmente. *« Trois de plus, environ, sur une moyenne annuelle de 9,3 si l'on inclut les tempêtes tropicales fortes »*, précise Pierre Bessemoulin.

La relation est moins claire, en revanche, pour les périodes El Niño, quand la lentille s'approche des côtes chiliennes. La fréquence semble baisser, mais avec des exceptions notables. Il est difficile de se prononcer dans la mesure où nous manquons de recul statistique. *« 24 El Niño et 15 La Nina depuis le début du siècle, ce n'est pas colossal »*, souligne le chercheur français.

Jean-Paul Dufour

■ **JAPON : le typhon Zia,** le seizième à toucher l'archipel depuis le début de l'année, vient de provoquer de terribles inondations et des glissements de terrain meurtriers dans la région de Nagoya et dans l'île de Shikoku. Les autorités déplorent une douzaine de victimes. Plus à l'ouest, Hongkong a été entièrement paralysée, mercredi 15 septembre, par le typhon York qui a blessé trois personnes dont une grièvement.

L'échelle de Saffir-Simpson

Appelés ouragans dans l'Atlantique ouest et typhons en Asie, les cyclones sont classés selon une échelle, celle de Saffir-Simpson, qui est graduée de 1 à 5. Cette échelle tient compte de la vitesse des vents, des dégâts possibles, de la pression barométrique et de l'augmentation du niveau de la mer. On distingue les cyclones de :

● **Catégorie 1 :** vents entre 119 et 153 km/h. Le cyclone provoque une hausse de 1,2 à 1,5 mètre du niveau normal de la mer et cause des dégâts mineurs.

● **Catégorie 2 :** vents entre 154 et 177 km/h. Le cyclone peut arracher des arbres et causer des dégâts légers aux habitations. Dommages importants sur les quais, marinas inondées. Les routes côtières et les routes basses sont inondées de deux à quatre heures avant l'arrivée du centre de l'ouragan.

● **Catégorie 3 :** vents entre 178 et 209 km/h. Le cyclone arrache les toits, brise les fenêtres et enfonce les portes des habitations situées en bordure de mer. Graves dégâts aux petites constructions.

● **Catégorie 4 :** vents entre 210 à 249 km/h. Le cyclone fait monter le niveau de la mer de plusieurs mètres. Dégâts considérables sur toutes les constructions, y compris celles situées à plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres.

● **Catégorie 5 :** vents supérieurs à 249 km/h. Phénomène très rare et d'une puissance exceptionnelle. Il peut provoquer l'effondrement d'immeubles élevés.

Le 8 septembre 1900, 8 000 morts à Galveston (Texas)

EN 2000, la ville de Galveston (Texas) fêtera un centenaire un peu spécial. Située sur l'île du même nom, une langue de terre de 45 kilomètres de long posée sur le golfe du Mexique, Galveston fut le théâtre, le 8 septembre 1900, de la catastrophe naturelle la plus meurtrière de toute l'histoire des Etats-Unis, loin devant le tremblement de terre de San Francisco de 1906. A l'époque, les ouragans ne sont pas baptisés, ni même prévus. Seuls les capitaines des navires qui les croisent peuvent donner l'alerte.

En cette fin de XIXe siècle, l'Amérique vient de se doter d'un Bureau météorologique fort de 158 stations. Celle de Galveston, troisième port du pays et deuxième point d'entrée des immigrants, est dirigée par Isaac Cline. Confiant dans la science, ce fonctionnaire qualifie de *« délire absurde »* les craintes concernant les *« hurricanes »*, fréquents dans la région. Pourtant, la topographie très particulière de l'île de Galveston aurait dû l'inciter à plus de circonspection : le point culminant n'atteint pas 3 mètres au-dessus du niveau de la mer. La proie idéale d'un gros cyclone.

Le samedi 8 septembre, les vents se mettent à forcir. L'eau s'avance dans les rues de Galveston. Depuis la veille, Isaac Cline a compris la gravité de la situation mais ne peut que contempler, passif, les éléments agir. Le seul anémomètre de l'île est balayé après avoir enregistré un vent à 164 km/h. Des rafales de plus de 200 km/h ont très probablement fouetté la zone au plus fort de l'ouragan. Des milliers de personnes se rassemblent vers les modestes hauteurs de Galveston, d'autres montent dans les étages de leurs maisons, suivies de près par les flots.

« POUTRES VOLANTES »

A la tombée du jour, l'installation de gaz est détruite et la lumière disparaît. Les édifices commencent à céder sous la pression des flots et du vent. *« Les toits des maisons et des poutres volaient dans les rues comme s'ils étaient en papier,* note Isaac Cline. *De nombreuses personnes, perchées sur des débris flottants après qu'elles eurent fui leurs maisons démolies, furent tuées par des poutres volantes. »*

Ailleurs dans la ville, le docteur Young, secrétaire de la Bourse du coton de Galveston – premier port cotonnier des Etats-Unis –, réfugié chez lui, voit la maison de son voisin arrachée de ses fondations et entraînée par les flots : *« Elle s'éleva comme un énorme bateau à vapeur, fut renversée et soudain disparut. Je savais mon voisin à l'intérieur avec sa famille, sa femme, un garçon et deux filles, et, alors que je les voyais partir, mes sentiments ne pouvaient se décrire. »* Young passe le reste de la nuit cramponné aux restes de sa demeure. Cline, quant à lui, sauve sa fille mais sa femme meurt dans la tempête.

Le lendemain matin, il ne reste plus grand-chose de Galveston. Trois mille six cents édifices détruits, des quartiers entiers rasés, et 8 000 morts – 6 000 sur l'île et 2 000 personnes habitant sur le continent. Les cadavres d'hommes et d'animaux sont partout. Par mesure de salubrité, les corps sont entassés dans des barges et jetés au large. Mais la marée, macabre, les redépose sur les plages. Les autorités ordonnent leur incinération. Plusieurs jours durant, les bûchers brûlent sans discontinuer. Clara Barton, la fondatrice de la Croix-Rouge américaine, se souvint plus tard que *« l'odeur si particulière de chair brûlée, si écœurante au début, devint horriblement familière au cours des deux mois suivants, alors que nous vivions dedans et que nous la respirions, jour après jour »*. Plus d'une centaine de pillards et de détrousseurs de cadavres furent exécutés par l'armée.

Galveston a été reconstruite, surélevée de plus de 2 mètres. Une immense digue de 5 mètres de haut a été ajoutée. Le 16 août 1915, un autre cyclone s'abattit sur la ville. Il n'y eut que 8 morts.

Pierre Barthélémy

Branle-bas de combat à la NASA pour protéger Cap Kennedy

UNE FOIS encore, les précieuses installations spatiales de Cap Kennedy (Floride) auront échappé au désastre. Dans un salutaire sursaut, le cyclone Floyd a infléchi sa route vers les Etats de Géorgie et de Caroline du Nord et du Sud, délaissant au passage les côtes de Floride. Le risque n'était pas nul, en effet, que des installations de la NASA et de l'US Air Force soient partiellement ou totalement détruites par les vents de Floyd, qui soufflent avec des pointes de vitesse à plus de 300 km/h.

Dès le week-end, les services du centre spatial Kennedy ont commencé à prendre des mesures – aujourd'hui inutiles – pour protéger le site et les équipements qu'il héberge. A commencer par la flotte des quatre navettes spatiales, dont le prix, par unité, est estimé à 2 milliards de dollars. Discovery, Endeavour et Columbia ont ainsi été mises à l'abri dans les bâtiments de l'Orbiter Processing Facility, un ensemble de béton et d'acier conçu pour résister à des vents de seulement 170 km/h.

Dans le même temps, Atlantis a été solidement fixée dans le Vehicle Assembly Building, une construction de plus de 150 mètres de haut, capable de supporter des vents de 200 km/h, tandis que, plus loin, dans les quartiers de l'US Air Force, quatre fusées d'une valeur totale de 825 millions de dollars – une Titan et une Delta, réservées par les militaires, et deux Atlas, destinées à des missions commerciales – ont été fermement étayées pour supporter un possible choc. Plusieurs précautions valant mieux qu'une, la NASA a également décidé du transport ferroviaire, vers l'ouest du pays, de onze « segments » destinés aux étages à poudre, utilisés par les lanceurs comme fusées d'appoint.

SANS EXAGÉRER

Le danger étant passé, on peut se demander si le centre spatial Kennedy, qui a renvoyé tous ses personnels dans leurs foyers, à l'exception d'une centaine de volontaires barricadés dans un bunker, n'a pas exagéré les choses. Certainement pas. La Florida Power & Light Co a décidé, elle aussi, de fermer ses deux centrales nucléaires de Turkey Point et de Sainte Lucie, dont les bâtiments sont capables de résister à des séismes de grande magnitude. Le passé invite à la prudence, d'autant que la course de ces phénomènes météorologiques est difficilement prévisible. En septembre 1900, un cyclone particulièrement puissant avait frôlé la Floride. Puis il s'était abattu à quelques centaines de kilomètres de là, sur l'île de Galveston (Texas), près de Houston, et l'avait détruite, provoquant 8 000 morts.

Plus près de nous, en 1995, la NASA a ordonné par précaution l'évacuation du centre Kennedy à l'approche du cyclone Erin. Un an plus tard, elle a fait face aux assauts de Bertha et de Fran et a dû déplacer la navette Atlantis. Des soucis que le centre spatial guyanais de Kourou, bercé par les alizés, ne connaît guère pour les tirs de la fusée Ariane.

J.-F. A.

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Elysées)
club 79
OUVERT TOUS LES JOURS
MÊME AMBIANCE
NOUVEAU DÉCOR
THÉ DANSANT TOUS LES JOURS de 14h30 à 19h
SOIRÉE "DANCE" VENDREDI et SAMEDI de 22h à l'aube
SOIRÉE RÉTRO Du dimanche au jeudi à 21h30
Tél. 01 47 23 68 75

Rapprocher Recherche Publique et Entreprise
START
Un programme de formation continue, conçu pour des chercheurs et dispensé :
- soit en session complète de 6 modules de 3 jours répartis sur un semestre,
- soit en modules individuels :
• Connaissance de l'entreprise et du processus d'innovation
• Marketing & Recherche
• Financement
• Partenariats et accords, négociation de contrats
• Conduite de projet
• Création d'entreprise
Pour tout renseignement :
Tél. 01 45 92 60 06
Fax 01 45 92 60 99
ml.crescenzo@istm.fr
istm
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

LeMonde Job: WMQ1709--0031-0 WAS LMQ1709-31 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:44 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0481 Lcp:700 CMYK

Averses sur le Nord-Ouest

VENDREDI, une vaste zone dépressionnaire centrée à l'ouest immédiat de l'Irlande dirige un flux perturbé de sud-ouest sur le proche atlantique. Un front froid peu actif s'évacue des Pyrénées aux Alpes du Nord, tandis que le temps devient instable sur le Nord-Ouest.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie.– Les éclaircies du matin laisseront place à un ciel très nuageux l'après-midi, avec des averses. Il fera 17 à 20 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Le soleil brillera largement le matin, puis le ciel sera plus nuageux l'après-midi. Températures maximales de 19 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Les pluies faibles du matin cesseront à la mi-journée, laissant place à de belles éclaircies l'après-midi. Les nuages resteront nombreux sur l'est de la France-Comté. Il fera 18 à 21 degrés maximum.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Sur Poitou-Charentes, le ciel deviendra très nuageux l'après-midi, avec des averses. En Aquitaine, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Sur Midi-Pyrénées, temps couvert avec quelques pluies orageuses le matin. Ces pluies s'atténueront l'après-midi avec de rares éclaircies. Il fera de 20 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Sur le Limousin, les nuages et les belles éclaircies se partageront le ciel. Ailleurs, les nuages seront nombreux, avec de la pluie le matin en Auvergne et quelques ondées orageuses sur le relief l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 17 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Sur le Languedoc-Roussillon, le ciel se voilera le matin, puis deviendra très nuageux. Le soleil brillera largement de la Côte d'Azur à la Corse. Ailleurs, le ciel sera voilé. Il fera 24 à 28 degrés l'après-midi.

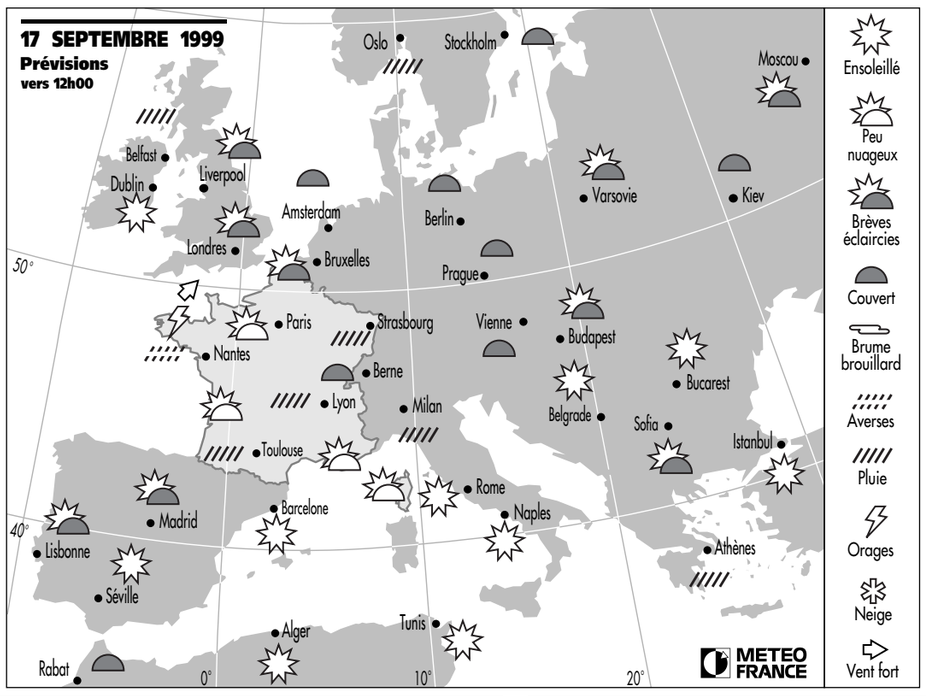

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AUTOCARS.** Première compagnie européenne de lignes régulières internationales par autocars, Eurolines propose sur son site Internet (www.eurolines.fr) un service de réservation et d'achat en ligne de billets qui s'ajoute à la possibilité de consulter les horaires, les fréquences, les tarifs et les nouveautés. Tout comme par Minitel (3615 Eurolines, 2,23 F la minute) ou par téléphone (08-36-69-52-52), on pourra réserver et acheter (achat sécurisé au moyen d'une carte de crédit) son billet sur le Web pour l'une des quelque 1 500 destinations desservies par Eurolines dans 26 pays à partir de 87 villes françaises.

■ **AVION.** A compter du printemps 2000, US Airways proposera un vol quotidien direct entre Paris et Charlotte (Caroline du Nord), aux Etats-Unis. La compagnie américaine desservira également Francfort.

PRÉVISIONS POUR LE 17 SEPTEMBRE 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	24/27	N	KIEV	10/18	C	VENISE	18/25	N	LE CAIRE	23/31	S
AJACCIO	16/25	S	NANCY	12/20	P	POINTE-A-PIT.	25/32	C	LISBONNE	16/22	N	VIENNE	15/23	C	MARRAKECH	18/29	C
BIARRITZ	14/20	P	NANTES	11/19	P	ST-DENIS-RÉ.	19/24	N	LIVERPOOL	13/17	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	14/26	S
BORDEAUX	13/22	S	NICE	17/25	S	**EUROPE**			LONDRES	12/19	N	BRASILIA	18/29	S	PRETORIA	13/29	S
BOURGES	11/21	S	PARIS	10/21	S	AMSTERDAM	13/18	C	LUXEMBOURG	13/18	N	BUENOS AIR.	8/24	S	RABAT	18/25	C
BREST	13/17	P	PAU	11/19	P	ATHENES	22/27	P	MADRID	14/24	N	CARACAS	25/30	N	TUNIS	22/30	S
CAEN	13/19	P	PERPIGNAN	15/24	S	BARCELONE	21/26	S	MILAN	18/24	P	CHICAGO	10/20	S	**ASIE-OCÉANIE**		
CHERBOURG	11/18	P	RENNES	11/19	P	BELFAST	11/14	P	MOSCOU	5/11	N	LIMA	14/19	N	BANGKOK	25/32	P
CLERMONT-F.	12/20	P	ST-ETIENNE	11/19	P	BELGRADE	16/27	S	MUNICH	10/20	P	LOS ANGELES	18/21	S	BOMBAY	25/30	P
DIJON	11/19	P	STRASBOURG	12/19	P	BERLIN	11/23	C	NAPLES	20/28	S	MEXICO	12/20	C	DJAKARTA	26/29	C
GRENOBLE	11/24	S	TOULOUSE	14/20	P	BERNE	14/18	C	OSLO	10/11	P	MONTREAL	13/15	P	DUBAI	28/36	S
LILLE	10/19	S	TOURS	8/21	N	BRUXELLES	13/19	N	PALMA DE M.	18/29	S	NEW YORK	17/22	P	HANOI	26/34	N
LIMOGES	11/18	S	**FRANCE outre-mer**			BUCAREST	13/25	S	PRAGUE	11/22	C	SAN FRANCIS.	13/21	S	HONGKONG	27/28	P
LYON	13/19	P	CAYENNE	24/33	N	BUDAPEST	18/27	N	ROME	18/27	S	SANTIAGO/CHI	3/20	S	JERUSALEM	24/31	S
MARSEILLE	16/26	S	FORT-DE-FR.	25/32	C	COPENHAGUE	12/17	C	SEVILLE	17/28	S	TORONTO	14/20	S	NEW DEHLI	27/33	S
			NOUMEA	18/22	S	DUBLIN	11/15	S	SOFIA	11/23	N	WASHINGTON	16/22	S	PEKIN	16/21	C
						FRANCFORT	12/21	C	ST-PETERSB.	9/14	C	**AFRIQUE**			SEOUL	21/28	C
						GENEVE	15/20	C	STOCKHOLM	11/15	C	ALGER	18/29	S	SINGAPOUR	26/29	C
						HELSINKI	7/13	C	TENERIFE	19/25	S	DAKAR	27/30	P	SYDNEY	12/20	S
						ISTANBUL	19/25	S	VARSOVIE	12/20	N	KINSHASA	20/28	N	TOKYO	24/28	P

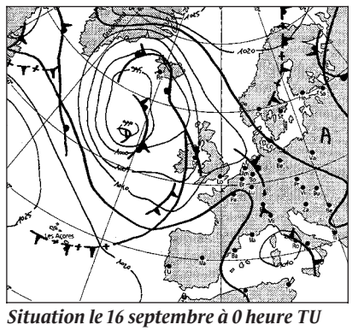

Situation le 16 septembre à 0 heure TU

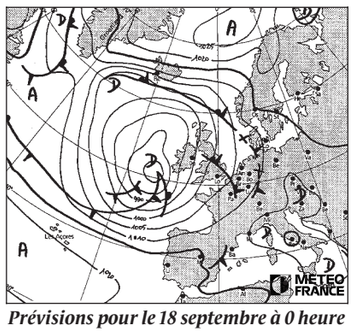

Prévisions pour le 18 septembre à 0 heure

VENTES

Découvrir le portrait et faire connaissance avec le sujet

L'ART du portrait s'est développé en Occident en même temps que la peinture, et a connu son essor à partir du XVe siècle. Après plusieurs centaines d'années de succès, il est aujourd'hui plutôt délaissé, même par les amateurs de tableaux anciens, qui préfèrent en général les scènes de genre et les paysages. *A priori* moins décoratif, le portrait a pourtant un pouvoir d'évocation tout aussi riche : pose, expression, carnation, regard, costume, accessoires dévoilent, à leur manière, l'époque et son atmosphère. A Paris, une exposition chez un antiquaire met en évidence la diversité et l'évolution de ce genre. Organisée par la galerie Aaron, elle réunit une quarantaine de portraits datés entre 1630 et 1870.

Eléments subjectifs et objectifs sont intimement mêlés dans l'appréciation du portrait. Le physique du modèle compte énormément et, en règle générale, les femmes sont beaucoup plus aimées. A l'autre extrême, les hommes barbus restent les sujets les moins cotés. La qualité picturale de l'œuvre, la finesse de l'exécution, l'harmonie de couleurs donnent sa vie au modèle. Un bon portrait donne un peu l'impression de faire connaissance avec le sujet. Une sensation plus ou moins perceptible selon le talent du peintre.

SCÈNE INTIME

Dans l'exposition, le tableau le plus ancien représente un homme vu de face, signé à Paris en 1634 par Abraham De Vries (né en 1590), un artiste hollandais. Sans aucun accessoire et sur un fond neutre, il montre un personnage assez austère, dont le visage seul révèle la profondeur. A la même époque, l'école italienne reflète une autre manière de traiter le portrait, en utilisant le prétexte de l'allégorie. Peinte par le Florentin Cesare Dandini (1596-1656), *Vittoria della Rovere en allégorie de l'intelligence* apparaît dans de magnifiques vêtements et entourée d'accessoires : couronnée de fleurs, elle tient un compas dans une main et un serpent dressé dans l'autre. L'école française est représentée par une œuvre de Hyacinthe Rigaud (1659-1743), connu pour le fameux portrait d'apparat de Louis XIV, qui surprend ici avec un homme regardant le portrait de son épouse décédée. Cette scène intime, peinte vers 1690, est caractéristique de la mode de l'époque. Le portrait d'apparat laisse, en général, peu de place à la psychologie du personnage. Souvent grandeur nature, il met en avant de somptueux atours et une pose convenue.

A partir du XVIIIe, le genre se démocratise. Il devient plus spontané. Ainsi *La Jeune Violoncelliste,* d'Anne Vallayer-Coster (1744-1818), est-elle dépitée d'avoir cassé une corde de son instrument. Joseph Ducreux (1735-1802), portraitiste fameux, se représente la tête appuyée sur ses bras croisés. Le début du XIXe voit un retour au classicisme sobre, chassé ensuite par l'académisme des peintres pompiers.

Dans cette exposition où figurent des pièces sélectionnées, les prix se situent entre 100 000 francs et 3 millions de francs (de 15 000 à 460 000 euros). Les portraits XVIIe sont accessibles à partir de 20 000-30 000 F (3 000-4 600 €) pour les toiles, 10 000-15 000 F (1 500-2 300 €) pour les dessins.

Catherine Bedel

★ Galerie Aaron, 118, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Du 13 septembre au 16 octobre, du lundi au samedi de 11 heures à 18 heures. Tél. : 01-47-42-47-34.

Calendrier

VU AUX PUCES DE DIJON

Fauteuil paillé XIXe, 2 500 F ; petit meuble vitrine 1900 anglais, 3 200 F (hauteur 1,35 m) ; poids en cuivre, complet, 850 F ; armoire bourguignonne en noyer, panneaux moulurés, ferrures d'époque, pieds miche XVIIIe, 25 000 F ; lampe Pigeon complète avec son verre, 200 F ; paire de robinets en cuivre 1900, 490 F ; vase Médicis en fonte, petit 380 F, moyen 1 300 F, grand 2 300 F ; timbales en argent massif du début du siècle, entre 500 F et 1 000 F ; carte d'école encadrée des années 50, 500 F ; commode d'époque Empire en noyer massif à colonnes détachées, 14 500 F.

ANTIQUITES-BROCANTES

● **Arles** (Bouches-du-Rhône) du 18 au 26 septembre, tél. : 04-90-96-51-57.
● **Bar-le-Duc** (Meuse), du 17 au 19 septembre, tél. : 03-29-79-11-13.
● **Porte d'Auteuil,** du 17 au 27 septembre, tél. : 01-40-71-90-22.
● **Saint-Martin-d'Hères** (Isère), du 18-19 septembre, tél. : 04-76-60-73-65.
● **Vendôme** (Loir-et-Cher), 18-19 septembre, tél. : 02-37-24-51-60.
● **Amiens** (Somme), 18-19 septembre, tél. : 03-22-91-50-31.
● **Pontoise** (Val-d'Oise), du 18-19 septembre, tél. : 06-11-11-44-39.

COLLECTIONS

● **Paris :** NumiCarta, palais Omnisports de Bercy, 17-18 septembre, tél. : 01-43-36-23-01.
● **Soissons** (Aisne) : minéraux, fossiles, 18-19 septembre, tél. : 03-23-72-67-24.
● **Bourgoin-Jallieu** (Isère), cartes postales, 18-19 septembre, tél. : 04-74-43-83-77.

DÉPÊCHES

■ **Salon de l'art tribal.** Le premier Salon de l'art tribal accueille différents spécialistes de ce secteur, qui présentent des pièces venues de plusieurs continents : Afrique, Océanie, Asie et Amérique. Parmi eux, Michel Dermigny propose des objets d'art océaniens de Papouasie et de Nouvelle-Irlande (ornements de bouche, masques, bijoux, etc.).

★ Hôtel Dassault, 7, rond-point des Champs-Elysées, 75008 Paris, du 15 au 19 septembre.

■ **Salon des antiquaires.** A Arles, cent exposants offrent le choix habituel de meubles et d'objets d'art de la Haute-Epoque au XIVe. Des visites commentées par un expert auront lieu les 20-21 et 24 septembre à 15 heures. Et une conférence sur *« les relations du mobilier et de l'objet au XVIIIe »* se déroulera le jeudi 23 septembre à 15 heures.

★ Arles, palais des congrès, du 18 au 26 septembre, de 10 heures à 19 heures. Entrée : 35 F.

■ **Art contemporain.** A Sanary-sur-Mer, la galerie Espace d'art consacre une exposition au peintre provençal Paul Vilalta. Marines, paysages, natures mortes et œuvres abstraites (les plus récentes) sont proposés jusqu'à 8 000 F.

★ Galerie Espace d'art, place de Bonnegrâce, 83140 Sanary, du 18 au 24 septembre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99221

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

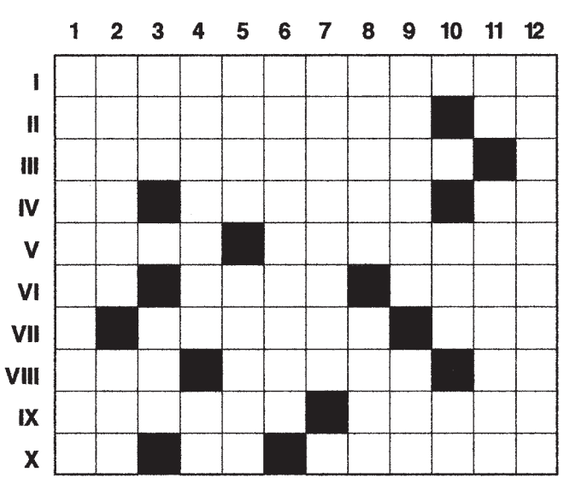

HORIZONTALEMENT

I. A tendance à tout simplifier. – II. Fait du bon travail au labo, mais il ne faut pas qu'il sorte. Spectacle. – III. Qui ne se donnent pas trop de peine. – IV. Négation. L'union libre n'est plus pour eux. Préposition. – V. Parure indienne. Bonne, elle vous envoie au tapis. – VI. Chez les Grecs. Le premier est le père du deuxième Ramsès. Manifestât. – VII. Position très élevée. Un grand chez les lourds. – VIII. Appelle du fond des bois. Comme les autres couleurs, il a son roi et sa reine. Voyelles. – IX. Col alpin. Prendre les affaires en mains. – X. Conjonction. D'un auxiliaire. Peu importe leur couleur, ils n'ont pas de sens.

VERTICALEMENT

1. Evitent de tout brûler. – 2. D'une grande douceur, même quand il passe à table. Point. – 3. Doit être confortable pour l'arrivée des petits. Saint-pierre. – 4. Réduit très finement. Dieu. – 5. Fatiguant avec des oh ! et des ah ! Restauration rapide. – 6. Répétition. – 7. Sérieuse baisse de régime. – 8. Table sacrée. Trophée de chasse. – 9. Sa chasse n'est souvent qu'un jeu. Liaisons rapides. 10. Teinta délicatement. En général. – 11. Discret dans ses informations. Arrivait au niveau. – 12. Fournisseurs de baguettes magiques.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99220

HORIZONTALEMENT

I. Indiscrétion. – II. Corrélation. – III. Otée. Abonnés. – IV. Nos. Opale. – V. Orsec. Têteau. – VI. Sion. Bt. Tact. – VII. Teigneuse. Ta. – VIII. Atrium. Asvin. – IX. Se. Obi. Eve. – X. Esclandres.

VERTICALEMENT

1. Iconostase. – 2. Notoriété. – 3. Dressoir. –. 4. Ire. Engins. – 5. SE. Oc. Nu. – 6. Clap. Bémol. – 7. Rabattu. BA. – 8. Etole. Sain. – 9. Tinettes. – 10. Ion. Ea. Ver. – 11. One. Active. – 12. Soutanes.

L'ART EN QUESTION

N° 135

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Chaplin à Berlin

EN 1920, le jeune Puni quitte l'Union soviétique pour des raisons politiques, s'arrête à Berlin pendant trois ans avant de rejoindre sa ville d'adoption, Paris, où il avait fait des études en 1910-1911. La capitale allemande est une étape importante pour de nombreux artistes de l'avant-garde russe. Plaque tournante, lieu de rencontres internationales et d'échanges culturels, c'est aussi un lieu d'asile politique où les espaces d'exposition sont nombreux.

Puni présente son *Musicien synthétique* à la Grande Exposition d'art de Berlin en 1922. Dans ce tableau, les instruments de musique ont été décomposés en de multiples formes géométriques et statiques, alors que l'artiste reprend, d'une manière réaliste, les signes distinctifs de Charlot (chapeau melon, canne et moustache) en les animant d'un mouvement qu'on pourrait appeler cinématographique. En 1921, Charlie Chaplin réalise son premier long métrage. Quel est le titre du film ?

ARCHIVES DE LA BERLINISCHE GALERIE

« Musicien synthétique », 1921, Iwan Puni (1892-1956). Huile sur toile, 145 × 98 cm. Collection de la Berlinische Galerie, au Musée de Grenoble, pour l'exposition « Un siècle d'art à Berlin », jusqu'au 1er novembre.

● Charlot soldat
● Le Kid
● La Ruée vers l'or

Solution dans *Le Monde* du 24 septembre.

Solution du jeu n° 134 paru dans *Le Monde* du 10 septembre.

L'Hôtel des arts est installé dans l'ancienne sous-préfecture de la ville de Toulon. Il se donne comme mission d'accueillir des expositions dans le domaine de la création contemporaine.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ1709--0032-0 WAS LMQ1709-32 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0482 Lcp:700 CMYK

EUROPE Samedi 18 et dimanche 19 septembre, les XVIe Journées du patrimoine sont placées sous le thème de la « citoyenneté ». Elles sont accompagnées cette année d'une campagne du Conseil de l'Europe sur le « patrimoine commun » du Vieux-Continent, lancée les 12 et 13 septembre en Roumanie. ● À SIBIU, en Transylvanie, un colloque a réuni experts d'une quinzaine de pays pour évoquer des réalisations concrètes de Lisbonne à Stockholm. Cette ville ancienne et multilingue symbolise cet *« acquis des différences assumées »* célébré par le ministre roumain des affaires étrangères. ● EN FRANCE, ces journées seront l'occasion de visiter, parmi de nombreux sites ouverts pour la première fois au public, les châteaux bourguignons de Maulnes et d'Ancy-le-Franc. *(Lire aussi notre supplément de huit pages « Guide des Journées du patrimoine ».)*

Sibiu la roumaine, capitale des différences acceptées

Le Conseil de l'Europe lance en Roumanie une campagne en faveur de l'héritage culturel commun, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 18 et 19 septembre

BUCAREST et SIBIU
de notre envoyé spécial

C'est à Bucarest, capitale roumaine, et à Sibiu, ancienne métropole de la Transylvanie, qu'a été lancée, les 12 et 13 septembre, à la veille des Journées européennes du patrimoine, la campagne du Conseil de l'Europe (CE) en faveur du patrimoine culturel et naturel, sur un thème apparemment innocent, mais plus explosif si l'on songe à la Serbie voisine : « L'Europe, un patrimoine commun. » Vaste ambition pacificatrice et sociale, qui se décline à travers de multiples champs d'action : les religions, comme objets de connaissance et de reconnaissance réciproque ; les anciennes universités, sources de la pensée universelle ; les manufactures d'art décoratif où, depuis XIXe siècle, le dessin est parti à la rencontre du social ; les villes d'eau, sources de réflexion sur les vertus du tourisme ; la musique, instrument du concert des nations... Des actions étayées par plusieurs colloques et célébrations transnationales, et pas mal de bons sentiments à faire partager par les quarante-sept Etats, intégrés ou non au Conseil. Un projet qui dépasse donc largement les quinze nations de l'Union européenne.

C'est le mérite des Roumains, qui, pour piétiner encore aux portes de l'Union, gardent au moins leur franc-parler, d'avoir envoyé sur le front des cérémonies, outre leur président de la République, quelques esprits aux discours libres, à commencer par Andrei Plesiu, ministre des affaires étrangères qui a préventivement démoli la baraque, en dénonçant la rhétorique surabondante sur la gloire de « L'Europe de demain » ou les invocations au troisième millénaire. *« L'intégration,* a-t-il souligné, *est avant tout une laborieuse opération d'harmonisation des lois, des monnaies et des procédures administratives.* (...) *L'acquis communautaire est un acquis des ressemblances imposées. L'acquis patrimonial est l'acquis des différences assumées. Par son patrimoine, l'Europe est déjà unitaire et intégrée, non pas comme une monoculture aux règles fixes, mais comme un jardin multicolore aux espèces distinctes, sans autres règles que celles d'une harmonie prenant sa source dans la liberté. »* Conséquence logique : *« Nous sommes une partie de votre patrimoine. Récupérez-nous »*, a-t-il enfin lancé devant son public pour le cas où quelque journaliste voudrait transmettre son invocation européo-patrimoniale.

PHILIPPE CARON/GAMMA

Derrière l'avenue de La Victoire, les restes du patrimoine de Bucarest ayant échappé à la « systématisation » de Ceausescu.

Mais c'est à Sibiu, après Bucarest, que cet éloge de la diversité comme force unificatrice a été développé, lors du colloque du CE, notamment par le ministre de la culture Ion Caramitru, bien dans son rôle de candidat à la direction générale de l'Unesco. Sibiu, 170 000 âmes à l'ombre des Carpathes, était l'endroit le mieux choisi du monde pour évoquer le patrimoine comme facteur d'intégration. On y entend encore parler une vieille forme de luxembourgeois, ce qui fait furieusement européen, et plus souvent encore allemand bien que quatre-vingts pour cent des germanophones, issus de familles installées ici depuis des siècles, soient partis retrouver leurs racines après l'évanouissement des divers rideaux de fer.

A Cristian, une bourgade proche de Sibiu, ils ne sont plus que 160 sur les 3 000 qui, auparavant, s'affairaient à entretenir leurs églises luthériennes. Le pasteur de Cristian a la foi et assure qu'avec l'aide de l'Europe, Dieu fera son travail de protecteur du patrimoine. Voilà un allié qui ne ferait pas de mal en France. Mais, c'est de notoriété publique, il n'est pas commode de passer des conventions avec les services éclatés du Seigneur, grand patron des églises chrétiennes.

Sibiu a elle aussi toutes les vertus du patrimoine en danger : un centre historique d'une exceptionnelle beauté, épargné du tourisme à la praguoise (ou à la vénitienne), comme des afféteries de la rénovation qui a aseptisé Weimar, capitale culturelle de l'Europe cru 1999. Ici, en Transylvanie, faut-il louer la triste vertu de la pauvreté, d'avoir préservé dans leur jus les déhanchements et les courbes des toits, les murs écaillés, les rues pavées à l'emporte-pied et propices à l'entorse ? On entend des violons s'échapper des cours, recouvertes de treilles méticuleusement taillées : l'Allemagne a au moins laissé ici de solides habitudes d'entretien.

Sibiu revient de loin. Ceausescu, avant de penser aux villages – en majorité préservés –, avait décidé de « systématiser » les villes. La Moldavie et la Valachie y sont passées. La Transylvanie s'en est plutôt bien tirée, et notamment Sibiu, sauvée par le gong en 1989. C'est tout cela, cet équilibre architectural et humain, cette intrication apparemment pacifique des langues et des usages, de l'histoire et d'un futur à réinventer, qui a conduit le Conseil de l'Europe à élire Sibiu pour le lancement de sa campagne et pour y tenir colloque sur l'idée attrape-mouches : patrimoine et mémoire – *« des projets pour vivre ensemble »*.

Ici, à l'ombre des Carpathes, on entend parler l'allemand et une vieille forme de luxembourgeois

Inoubliable réunion dans l'ancien palais Bruckenthal sous les fenêtres duquel ont lieu les festivités pour le lancement de la campagne. Témoignant d'un juste souci d'intégration, les interventions ont lieu sur fond de musique et de danse, rock ou « made in Syldavie », et sont entrecoupées des halètements tragiques d'une montgolfière aux couleurs de l'Europe qui refuse de monter.

Ni Raymond Weber, directeur de l'enseignement, de la culture et du sport au Conseil de l'Europe, ni José-Maria Ballester, chef du service patrimoine culturel pour la même boutique, ne s'émeuvent des ratés. Ils ont inscrit leur action dans le temps et, rescapés temporaires de la langue de bois, ils ont l'idée de faire du patrimoine une notion rénovée et eurodynamique qui substitue une politique de choix clairs aux circonvolutions lénifiantes de la diplomatie.

C'est dans les vieux pots qu'on fait la meilleure soupe : tout n'était pas neuf dans le colloque de Sibiu, à part l'idée de faire parler quelques iconoclastes, une modestie affichée qui préfère le faire au paraître, et cette volonté enfin de faire des différences mieux qu'une affaire de tolérance et plus qu'un objet de respect : un programme d'action.

Frédéric Edelmann

L'architecture exceptionnelle de Maulnes sauvée in extremis

CRUZY-LE-CHÂTEL (Yonne)
de notre envoyé spécial

Le château de Maulnes, situé sur la commune de Cruzy-le-Châtel (Yonne), se dresse solitaire au milieu d'un plateau désert bordé d'une forêt. Dire qu'il est en mauvais état est un euphémisme. Il n'était pas loin de se transformer en tas de pierres quand il a été acheté par le conseil général de l'Yonne en 1997. Une procédure d'expropriation avait été engagée par l'Etat en 1994, après que la Commission des sites eut remis un rapport : ses propriétaires, non seulement n'entretenaient pas l'édifice, classé depuis 1942, mais ils ne remboursaient pas l'administration qui avait entrepris des travaux d'urgence pour remédier à de graves désordres architecturaux. Une transaction a permis au département de l'acheter pour la somme de 700 000 francs (106 715 euros). Mais le coût de la restauration de l'ensemble dépassera sûrement les 20 millions de francs. Le jeu en vaut-il la chandelle ?

Certainement. Cette résidence est une rareté architecturale non seulement pour la France mais sans doute en Europe. Son plan est un pentagone régulier de dimension modeste (19 mètres de côté), compact, sévère comme un édifice militaire. On a longtemps attribué le dessin du château à Sebastiano Serlio – le maître d'ouvrage était Antoine de Crussol, beau-frère du propriétaire du château d'Ancy-le-Franc, construit par l'architecte italien. Mais il était mort quand la construction du bâtiment a été lancée en 1565. Aujourd'hui, certains regardent du côté de Philibert Delorme, autre théoricien réputé de la même époque. Une chose est certaine : il s'agit d'un architecte savant. Dont la science n'est pas passée inaperçue : Jacques Androuet du Cerceau fait figurer Maulnes dans son ouvrage *Les Plus Excellents Bastiments de France*. On sait que Du Cerceau a visité Maulnes en 1574, vraisemblablement deux ans avant la fin des travaux.

Ce château, en réalité une résidence de chasse, est d'une sophistication extrême. Outre son plan pentagonal, il est construit autour d'un escalier qui s'inscrit également dans un pentagone et s'enroule autour d'un puits de lumière. Ce dernier aboutit, au niveau le plus bas, à une pièce d'eau alimentée par deux sources souterraines qui communiquent aussi avec un nymphée, pièce d'eau située à la fois dans les sous-sols de l'édifice mais aussi, à l'extérieur, au centre d'un jardin encaissé, théâtre de verdure dont le fond de scène est l'une des façades du bâtiment.

UNE CONFIGURATION VERTIGINEUSE

L'architecture intérieure, distribuée sur cinq niveaux, consiste en un emboîtage complexe de volumes tous strictement géométriques, aux proportions soigneusement calculées, sans décoration – même les cheminées sont des épures. En revanche, la lumière captée et orientée avec une grande précision, les axes de circulation horizontaux et verticaux sont particulièrement sophistiquées, et Maulnes bénéficie même d'un confort peu répandu dans la France du XVIe siècle : des étuves dotées d'eaux chaudes.

Cette configuration vertigineuse a été analysée par une équipe d'universitaires allemands conduite par Jan Pieper, professeur d'histoire d'architecture à Aix-la-Chapelle, qui a entrepris depuis dix ans des relevés extrêmement précis du bâtiment. Des archéologues français viennent d'achever une campagne de relevés, prologue à toute restauration. L'analyse dendrochronologique confirme que la charpente à la Philibert Delorme se trouvant dans les communs est d'origine. Des sondages permettent d'apprécier le degré d'exactitude des dessins de Du Cerceau. Les traces d'une galerie disparue sont relevées. Une archéologue des jardins, Anne Aliment, est attendue.

Les premiers travaux de restauration devraient démarrer à l'automne par les communs, les plus abîmés. Ils seront menés par l'architecte en chef des monuments historiques du département, Bruno Decaris. Il est encadré par un comité scientifique, présidé par Jean-Pierre Halévy, ancien directeur du Centre d'études supérieures d'histoire et de conservation des monuments anciens, dont font partie Jean Guillaume, professeur à l'université de Tours, spécialiste de la Renaissance, et Jean-Marie Pérouse de Montclos, une des figures de proue du patrimoine. Il faudra bien une douzaine d'années avant qu'ils soient menés à bien.

Emmanuel de Roux

★ Maulnes, ouverture exceptionnelle, samedi 18 et dimanche 19 septembre, de 10 heures à 19 heures. Tél. : 03-86-75-23-83.

Ancy-le-Franc, un sauvetage d'outre-Atlantique

ANCY-LE-FRANC (Yonne)
de notre envoyé spécial

Une fois franchi le canal de Bourgogne, en direction d'Ancy-le-Franc, on tombe, à l'entrée de la petite ville, sur une sompteuse allée de platanes qui conduit au château. Ce dernier est essentiel à l'économie locale. Aussi, depuis quelques années, le maire, Alain Henry, communiste de vieille roche, se faisait du souci : la demeure historique était passée entre les mains de plusieurs propriétaires qui avaient pour lui des projets dépassant largement la taille de leur portefeuille. Depuis le 20 juillet, un nouvel acquéreur, américain, semble apaiser ses angoisses.

Ancy-le-Franc a été construit entre 1546 et 1550 sur les plans de Sebastiano Serlio (1475-1554). L'architecte italien, théoricien réputé, avait été appelé en France par François Ier. C'est à la demande d'Antoine de Clermont qu'il dessina cet édifice au plan carré. Les hautes toitures bourguignonnes ne sont peut-être pas de son fait.

VENDUE, REVENDUE, DÉGRADÉE

L'intérieur est décoré de fresques aujourd'hui attribuées à des peintres de l'Ecole de Fontainebleau – notamment l'immense *Bataille de Pharsale*. Le château sera remanié au XIXe siècle par l'architecte Henri Parent.

Vendue une première fois en 1980, puis revendue en 1985, cette demeure classée va rester à l'abandon – une partie de son mobilier est dispersé à Drouot. Le bâtiment se dégrade, la toiture fuit, les fresques s'écaillent. Finalement, un industriel américain d'origine française, Stephen Roy, l'emporte pour 17,5 millions de francs (2,668 millions d'euros). Il a la volonté – et les moyens – de rénover l'énorme bâtisse. D'ailleurs, il recrute aussitôt un conseiller scientifique, Alexandre Gady, conservateur du patrimoine, pour veiller à son entretien.

En un mois, le travail accompli est déjà considérable : 500 tonnes de gravats divers ont été évacués des combles après avoir été triés par un archéologue. Des sondages ont permis de découvrir de nouvelles fresques Renaissance sous des couches de badigeon. Un réseau hydraulique a été repéré sous les caves. La charpente a pu être datée avec précision : elle est d'origine. Les travaux doivent démarrer dès l'automne : il s'agit de mettre hors d'eau la toiture, de nettoyer les façades, de restaurer les fresques, de remettre les douves en valeur et d'introduire un peu de confort moderne dans l'édifice. Vaste programme. *« Il y en a pour dix ans de travaux »*, note Alexandre Gady.

E. de R.

★ Château d'Ancy-le-Franc, samedi 18 et dimanche 19 septembre. Pour la première fois, parcours architectural complet de l'édifice. Tél. : 03-86-75-14-63.

LeMonde Job: WMQ1709--0033-0 WAS LMQ1709-33 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0483 Lcp:700 CMYK

Danny Tenaglia, un magicien aux platines

DJ, mixeur, compositeur, cet Américain hyperactif voyage de Sydney à Ibiza, mais ne se sent nulle part mieux qu'à New York

SAMEDI 11 septembre, minuit sur les Champs-Elysées ; une petite foule se presse devant l'entrée du Queen, la célèbre boîte de nuit parisienne, pour une soirée animée par la superstar de la nuit new-yorkaise, le DJ Danny Tenaglia. Le champion de la musique électronique, tendance *house*, se repose un moment avant de rejoindre les platines. Infatigable, Danny Tenaglia, trente-huit ans, anime les clubs les plus célèbres de la planète. De Lisbonne à Sydney ou Ibiza, Tenaglia est considéré comme l'un des meilleurs DJ du moment.

Tenaglia a des allures de petit garçon malicieux. Souriant, ouvert, il parle de son travail dans la jungle des noctambules avec simplicité. Il adore son métier, même s'il confie rapidement *« qu'il n'est pas toujours évident d'être constamment en voyage »*. Tenaglia est en effet loin d'être un sédentaire – son dernier album s'appelle d'ailleurs *Tourism* (chez Twisted). Né à Brooklyn, il a commencé sa carrière à dix-sept ans dans les clubs new-yorkais. En 1985, il part à Miami, où il reste cinq ans et connaît ses premiers succès. Mais il ne se sent véritablement chez lui qu'à New York, où il rentre en 1990 pour se produire dans différents clubs (notamment au Tunnel et au Twilo).

UN PUBLIC À SOI

Il y a récemment trouvé sa résidence, le Vinyl, dans lequel il officiera régulièrement, un lieu plus « underground » qui lui correspond mieux. *« Chaque DJ rêve d'un endroit à lui où il peut programmer ce qu'il veut devant un public qui se déplace exclusivement pour lui*, explique-t-il. *Au Vinyl, ce sont mes soirées, je me sens chez moi, c'est plus intime. D'ailleurs je pense que maintenant, je bougerai un peu moins à l'étranger. »* La seule chose qu'il semble regretter à New York, c'est que la *dance* soit moins soutenue par les radios et les magazines qu'à Londres, où elle est devenue une véritable institution.

Hyperactif, Tenaglia n'est pas seulement DJ, il mixe et compose. Consacré en France par le succès de son single *Music is The Answer*, extrait de *Tourism*, Tenaglia est à l'origine d'autres tubes récents comme *Turn Me On* ou *Be Yourself*. Il a travaillé sur des remix avec Madonna, Janet Jackson, Grace Jones, les Pet Shop Boys. Quand on lui demande quelle activité il préfère, Tenaglia a bien du mal à répondre : *« Il est peut-être plus confortable d'être DJ. L'acte de création est difficile, plus aléatoire. Je veux créer mon propre style, faire du nouveau. En fait, ce qu'il y a de plus gratifiant, c'est de faire un disque puis de le passer ensuite en club et de voir les gens s'éclater dessus. Toutes ces activités sont finalement très complémentaires. J'aurais du mal à renoncer à l'une d'entre elles. »*

Le monde de la nuit est souvent associé à la drogue. *« Je n'en prends pas*, prévient Tenaglia. *Je crois que la drogue a toujours été liée à la musique moderne, que ce soit le rock ou le disco, et pas seulement à la musique de club. Je préfère que les gens qui viennent m'écouter n'en aient pas besoin et utilisent plutôt ma musique comme une drogue. La drogue est de toute façon une réalité qui ruine l'ambiance des clubs, particulièrement à New York, avec tous les contrôles à l'entrée. »*

D. R.

Danny Tenaglia : « Qu'ils prennent ma musique comme drogue ! »

SUR INTERNET

Tenaglia mesure l'importance d'Internet pour tous les fans de *dance*. *« Il y a tellement de disques qui sortent. Internet permet aux clubbers de faire leur shopping à travers le monde entier sans bouger de chez eux. »* Ses disques sont distribués sur Internet par Boxman, un des leaders européens de la vente de CD sur la Toile. Lancé en France en mars 1999, il propose 200 000 références sur son site français. Boxman est aussi l'un des partenaires officiels de la soirée Magic Garden organisée à Bercy à l'occasion de la Techno Parade le 18 septembre 1999, dont la soirée du Queen était le prélude. Que serait Tenaglia s'il n'était pas DJ ? *« Une drag queen !*, plaisante-t-il. *Non, plutôt un acteur, je pourrais être n'importe quel genre de comédien. »*

Isabelle Yafil

★ Sites internet : www. boxman. fr/ Tout savoir sur Tenaglia : www.dtenaglia. com/ Prochaine soirée au Queen, le 17 septembre : The Charles Shilling's Choice, avec DJ Smos and Baby B, Raoul, Koenie. Soirée retransmise en direct par Le Mouv' et en Belgique par Radio 21. 102, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e. Me George-V. Tél. : 01-53-89-08-89.

Respect passe la main à Secret

Le 2 octobre 1996, un trio de jeunes amateurs de musiques électroniques et éclectiques, Fred Agostini, David Blot, Jérôme Viger-Kholer, lançait au Queen les soirées Respect, les mercredis soir, ouverts à tous, garçons et filles, à la house et au hip-hop, qui ont fait depuis trois ans les belles nuits du club gay des Champs-Elysées. Tout ce que la France compte de DJ de réputation internationale, en commençant par les Daft Punk, a animé ces soirées « French funky », ne dédaignant ni la techno ni la *dance,* aux côtés des Américains légendaires ou des Anglais de la dernière génération. Respect s'arrête pour se consacrer à l'animation de soirées dans les clubs étrangers – le Twilo à New York, le Vega de Copenhague, etc. Les mercredis au Queen ne resteront cependant pas orphelins : Respect cède la place à Secret. Même esprit festif et bigarré, mais moins de DJ invités et trois DJ résidents : Dimitri from Paris, Romain et Ivan Smagghe.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le cinéma MK2 Gambetta a rouvert ses portes le 15 septembre** après deux mois et demi de travaux de rénovation. Conçu au début des années 20 par l'architecte Henri Sauvage, le bâtiment a été entièrement refait : sa façade Art déco a retrouvé ses couleurs et ses motifs originaux, et ses six salles, dont une grande salle de 500 places, ont été réaménagées et dotées d'équipements sonores de haute technologie. Un bar attenant au cinéma doit ouvrir fin octobre et proposera un septième écran, diffusant des courts-métrages, des documentaires et de l'art vidéo.

■ **MUSIQUES : la maison de disques new-yorkaise Havana Caliente a présenté une nouvelle demande à l'administration américaine afin que Los Van Van,** l'un des groupes-phares de Cuba, en tournée aux Etats-Unis, puisse se produire à Miami, après l'annulation, sous la pression des anticastristes, d'un concert prévu le 9 octobre. De nombreux artistes de l'île se sont produits à Miami depuis quelques années, tels que Carlos Varela ou NG La Banda. Mais, selon une enquête publiée le 13 septembre dans le *Miami Herald*, 48 % des Cubains de Miami s'opposent encore à la venue des Cubains de l'île dans des salles gérées par le comté. La tendance s'inverse cependant chez les moins de cinquante ans (49 % favorables).

■ **COMMERCE ÉLECTRONIQUE : le secrétaire américain au commerce, William Daley, a annoncé le 14 septembre lors d'une conférence consacrée au commerce électronique** par l'Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle (OMPI) à Genève, que les Etats-Unis s'apprêtent à ratifier deux traités de l'OMPI, l'un sur la protection des droits d'auteur et l'autresur la protection des interprètes de musiques.

Une girafe au long cours

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Haute de 10 mètres, elle est en bambou, plutôt raide, et son cou s'abaisse parfois. Elle ressemble à un immense jouet, ou à une grue. Suspendue à 1 mètre du sol, elle semble toute légère malgré ses 800 kilos. Le 8 septembre, elle a embarqué sur un remorqueur noir pour le long voyage qui doit la mener au parc de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), le dimanche 26 septembre. Sous les collines de l'Estaque, entre camions-grues et barges industrielles, soulevée, tirée, halée, elle a vogué vers le Vieux-Port et le château d'If pour un adieu aux Marseillais qui l'avaient découverte en juin, le jour du XXVIe centenaire de la ville.

Elle a remonté le Rhône pour accoster à Arles, jour de feria, et s'en est allée faire la sieste à l'abbaye de Montmajour. Elle sera à l'abbaye de Brou, à Bourg-en Bresse (Ain), le 18 septembre. Dans son ventre-filet, elle amasse des sacs postaux, des joujoux en peluche, des souvenirs, tout ce qu'on veut bien lui confier. Quand elle parade, elle est escortée d'un orchestre de cinq musiciens juchés sur une remorque tirée par un tracteur enjambeur de vignes, et d'une chanteuse. Autour d'elle, les autres artistes de Generik Vapeur dansent, marchent, chantent, crient... et distribuent aux badauds étonnés des silhouettes de la girafe imprimées sur des petits chiffons blancs qu'on agite quand elle s'éloigne.

Un groupe de sourds la précède, qui explique en langage des signes l'histoire de son ancêtre. Car Generik Vapeur soutenu par la Caisse des monuments historiques, reconstitue le périple de la première girafe, cadeau du pacha d'Egypte au roi Charles X, qui en 1826 accosta à Marseille pour arriver au Jardin des plantes. Pierre Berthelot et Caty Avram, animateurs de la troupe, la décrivent comme un ambassadeur pacifique des autres mondes. Et ils sont fiers d'annoncer qu'elle ira encore à Weimar clore l'Année de la culture européenne, dont la ville allemande a été la capitale cette année.

Michel Samson

JEAN ECHENOZ
sera aux
CAHIERS DE COLETTE
23-25, rue Rambuteau, Paris 4e
à l'occasion de la parution de
Je m'en vais
(Minuit)
le samedi 18 septembre à 16h.30
Tél. 01 42 72 95 06

CORRESPONDANCE

Une lettre de MM. Wildenstein

A la suite de notre article intitulé « La famille de marchands d'art Wildenstein poursuivie pour vol » (Le Monde du 30 août), *nous avons reçu de MM. Daniel, Alec et Guy Wildenstein les précisions suivantes :*

Il est totalement inexact que notre famille soit poursuivie pour *« vol »* par les héritiers d'Alphonse Kann concernant huit manuscrits saisis par les nazis sous l'Occupation, alors que seuls un de ses petits-neveux et l'association qu'il préside ont engagé une action en revendication devant le tribunal civil de New York pour tenter, aux Etats-Unis, de faire juger que ces manuscrits avaient été à tort restitués à notre père et grand-père, Georges Wildenstein, en 1952, par l'Office des biens et intérêts privés du ministère des affaires étrangères français chargé de la récupération des biens artistiques spoliés par les occupants allemands. Nous tenons à préciser que cette demande est totalement fantaisiste, en raison notamment de ce que Georges Wildenstein avait à l'époque apporté au comité interministériel pour les restitutions artistiques et culturelles tous les éléments formels de preuve de sa propriété des manuscrits depuis de nombreuses années avant la guerre (1909, 1912 et 1927).

Contrairement à ce que vous indiquez, la justice française n'a nullement donné raison au journaliste Hector Feliciano pour avoir affirmé que Georges Wildenstein avait maintenu des relations commerciales avec les Allemands sous l'Occupation ; les juges ayant uniquement indiqué, sans se prononcer sur la véracité des écrits du journaliste, *« qu'il n'appartient pas au Tribunal de dire si cette assertion est véridique mais seulement d'apprécier si l'auteur, en interprétant les documents et témoignages qu'il détenait, les a dénaturés pour étayer sa thèse et s'il a sciemment occulté des informations susceptibles de les contredire »*. Cette affaire est soumise à la cour d'appel.

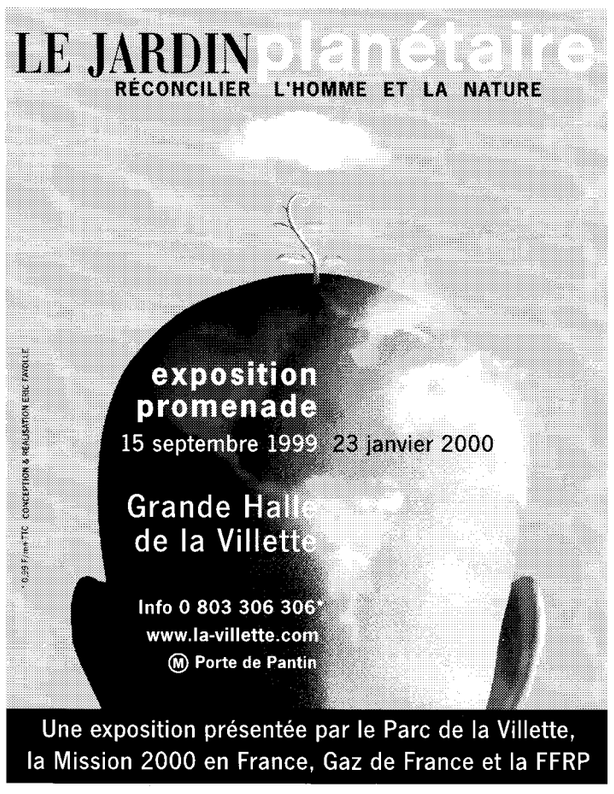

LeMonde Job: WMQ1709--0034-0 WAS LMQ1709-34 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0484 Lcp:700 CMYK

Les premières « Variations Goldberg » de Murray Perahia

Le pianiste américain a attendu l'âge mûr pour s'attaquer à l'œuvre de Bach, lors du festival Piano aux Jacobins, de Toulouse

MURRAY PERAHIA (piano) Johann Sebastian Bach/Ferrucio Busoni : chorals BWV 645, 659, 734, 639. Johann Sebastian Bach, *Variations Goldberg,* BWV 988. FESTIVAL PIANO AUX JACOBINS, le 13 septembre, La Halle aux grains, Toulouse.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Sur la photo imprimée dans le programme du festival toulousain Piano aux Jacobins (*Le Monde* du 8 septembre), il sourit franchement ; sur scène, il semble défait, envahi par l'angoisse et la douleur. Si l'on ne savait que l'homme en question vient d'affronter l'un des sommets de la littérature du clavier, on dirait un peu légèrement : « Il rit quand il se brûle. » Ce qui serait probablement une bêtise. Car le pianiste américain Murray Perahia s'est probablement vraiment brûlé l'âme à approcher de près cette heure de musique. Les *Variations Goldberg* sont un rendez-vous désiré et craint par tout pianiste. On peut percer jeune leur secret ; on peut ne s'y mettre qu'à la maturité venue – ce qui est le cas de Perahia.

Les *Goldberg* sont certes de la musique énigmatique, observable d'une multitude de points de vue, mais elles sont aussi de la musique incarnée, de la danse, de la jubilation polyphonique et digitale. Murray Perahia les a jouées ainsi, vraiment « jouées », en leur imposant l'expérience de la chair – qui réussit si souvent aux œuvres qu'on dit essentielles. Et pourtant, le pianiste semble vidé de sa substance à l'issue de ce concert pourtant tonique, le quatrième de l'excellente série toulousaine Piano aux Jacobins. Comme si la joie épuisait.

Il y a mille et une manières de jouer les *Goldberg* en particulier, et Bach en général. Certains aiment le pointillisme névrotique de Glenn Gould ; d'autres, les microphrasés conceptuels de Rosalyn Tureck ; d'autres encore aiment le Bach immatériel et ailé de Dinu Lipatti et d'Edwin Fischer ou celui, incarné et jubilant, de Rosita Renard et Marcelle Meyer. Il y a aussi ceux qui ne jurent que par le clavecin de Pierre Hantaï (qui vénère Sviatoslav Richter) ou celui de Gustav Leonhardt (qui déteste le piano). La liste n'est pas close : mille et et une manières – et la bonne, la seule qui compte, *hic et nunc*.

UNE DYNAMIQUE URGENTE

Le pianiste a su contourner du « style ». Il s'est renseigné, a écouté, peut-être pris conseil – qui sait ? Les ornements ont une vie, un sens ; il phrase ses basses comme celles d'une basse continue et sait comment donner sa cambrure dynamique à l'*Ouverture à la française*, qui signale le mi-chemin de cet *Aria et Trente Variations*. Bâti sur cette indispensable (mais non suffisante) orthodoxie, le style de Perahia peut se permettre toutes les (indispensables) fantaisies : celle de colorer telle ou telle couche de la polyphonie, de souligner une basse intéressante, de pousser à son comble une gourmandise digitale, de ne pas tirer les larmes dans la variation 25, tant attendue, que le pianiste a joué assez allant, sans reprises, avec une fausse indifférence qui lui donnait une beauté, une émotion d'autant plus immédiates.

Perahia prend d'ailleurs beaucoup de libertés avec les reprises (chaque variation est composée de deux parties devant, normalement, être répétées). Il les respecte toutes dans la première partie ; après l'*Ouverture à la française*, il les supprime presque toutes à l'exception de quelques-unes (la *Vingt-Neuvième*, par exemple, qu'il joue par pleines grappes sensuelles). C'est étrange, inorthodoxe ; mais cette sculpture des masses et des rythmes dramaturgiques donne une dynamique étrangement urgente au cycle, qui va comme en se galvanisant.

Du coup, l'*Aria* initial répété à la fin, également sans reprises, sonne tout simple, pour ce qu'il est, ni songe fantomatique ni réveil hagard. Un monde a passé ; il ne s'est rien passé. Cela, Perahia l'a compris : ni somme théorique ni recueil de bagatelles, ses *Goldberg* sont un peu l'une, un peu l'autre. Comme la vie.

Renaud Machart

★ Prochain concert : Frédéric Chiu (piano), Sami Frey (récitant). Textes de Jacques Drillon, musique de Claude Debussy et Robert Schumann, le 17 septembre à 20 h 30. Tél. : 05-61-21-09-00.

SONY MUSIC

Murray Perahia : un jeu étrange, inorthodoxe, galvanisant.

L'échec d'un opéra consensuel sur un sujet conflictuel

THE GLASS MENAGERIE (création française). Opéra de chambre en huit tableaux d'Antonio Bibalo (musique et livret) d'après Tennessee Williams. Mise en scène : Hilde Andersen. Décors et costumes : Kristin Torp. Avec Toril Carlsen (Amanda), Ann-Helen Moen (Laura), Jerker Dahlin (Tom), Martin Linsay (Jim). BIT 20 Ensemble, Ingar Bergby (direction). Théâtre Paris-Villette, le 12 septembre.

Fondé cette année à l'initiative d'Ile-de-France Opéra et Ballet, le festival Alternative lyrique présente jusqu'au 18 septembre à Paris (principalement sur le site de La Villette) le travail d'interprétation de neuf compagnies provenant de six pays européens (dont la France). La création contemporaine y occupe une place prépondérante avec une œuvre-phare (*Punch and Judy* de l'Anglais Harrison Birtwistle) et plusieurs inédits tels que *The Glass Menagerie* (1996) d'Antonio Bibalo (septuagénaire italien fixé en Norvège depuis 1956). Cet opéra de chambre pour quatre chanteurs et dix-huit musiciens tente la difficile conversion (réussie il y a peu par l'Américain André Previn avec *Un tramway nommé Désir* – voir *Le Monde* du 30 janvier) d'une pièce de Tennessee Williams en ouvrage lyrique.

Le drame original (d'inspiration autobiographique) résulte d'une impossibilité de communication entre des êtres, tous prisonniers d'un univers chimérique. Amanda (qui vit dans la hantise de l'abandon depuis le départ de son mari) craint de perdre son fils Tom (titillé par le démon de l'art) avant d'avoir pu caser sa fille boiteuse Laura (qui se console de ses déboires en rêvant autour de figurines animalières en verre). Jim, un ami de Tom, consent à jouer le rôle de prétendant de la dernière chance, avant d'avouer à Laura qu'il en aime une autre. Au cours d'une danse qui semble faire oublier son handicap à la jeune fille, Jim brise accidentellement une licorne de verre... S'ouvre alors une véritable boîte de Pandore qui voit mère et fils s'entre-déchirer.

DOMMAGE POUR LES INTERPRÈTES

Lourdement symbolique, le décor de la production d'Opera Vest se réduit à deux pièces aux cloisons grillagées et à quelques accessoires fétiches, dont une table constituée de deux immenses pains de glace ! Farouchement « décalé », ce cadre jure autant avec la scénographie (costumes et direction d'acteurs très réalistes) qu'avec la musique (de tradition néoclassique). La partition d'Antonio Bibalo (également auteur du livret, chanté en anglais sans sous-titrage), suivant le texte pas à pas, s'apparente à une succession de poteaux indicateurs de l'intrigue. Elle n'attire l'attention que lorsqu'elle s'essaye au pastiche rétro : animation jazzy, romance américaine ou lyrisme puccinien. Sinon, elle favorise l'enlisement de la dramaturgie. Pour la relancer, Bibalo a d'ailleurs recours à plusieurs reprises à des monologues narratifs strictement parlés. Consensuel au possible, le langage du compositeur ne pouvait sans doute pas traiter avantageusement un sujet à base de conflits.

Une quinzaine de minutes (l'œuvre en compte cent dix, livrées sans interruption), suffisent à épuiser l'intérêt musical de *The Glass Menagerie*. On se contente alors d'apprécier la performance des interprètes. Très fluide, le BIT 20 Ensemble se montre sous un jour flatteur, sauf (peut-être pour cause de sous-effectif) lorsqu'il doit accompagner un ersatz de bel canto. Les chanteurs, par ailleurs excellents comédiens, sont inégalement servis sur le plan mélodique. Martin Lindsay (Jim) n'a pas grand-chose à faire valoir mais parvient tout de même à imposer son personnage plus aisément que Jerker Dahlin (Tom), qui pâtit, dans ses accès de rébellion, de la frilosité d'Antonio Bibalo. De même Ann-Helen Moen (Laura) donne-t-elle l'impression de ne parcourir que l'esquisse d'un rôle, au contraire de Toril Carlsen (Amanda), qui campe la femme névrosée « sur le retour » jusqu'à la caricature, magnifiquement maîtrisée.

Pierre Gervasoni

SORTIR

PARIS

Cirque et cinéma
L'actuel renouvellement des arts de la piste incite à se rappeler combien le cinéma puisa dès son origine dans les « performances » des artistes du cirque. Dans le cadre de l'opération « Le cirque au-delà du cercle », diffusée sur France-Inter du 30 août au 3 septembre, la Cinémathèque française programme plus de quarante films de grands réalisateurs, de Tod Browning (*Freaks*, 1932) à Jacques Tati (*Parade*, 1973), des aventures épiques des gens du voyage filmées par Cecil B. De Mille (*Sous le plus grand chapiteau du monde*, 1952) aux tendresses felliniennes (*La Strada*, 1954). Des projections et des ateliers sont également organisés pour le jeune public jusqu'à la fin de l'année, à la salle des Grands-Boulevards.
La Cinémathèque française, salle du palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Mo Iéna. Du 16 septembre au 3 octobre. Tél. : 01-56-26-01-01.

Christian Vander Quartet
En juin, Christian Vander avec Magma avaient conquis les Etats-Unis et en particulier New York. En septembre, le batteur et compositeur vient présenter *Au Sunset* (Seventh Records/Harmonia Mundi), un enregistrement en public réalisé sous la voûte du club parisien avec son quartette « coltranien ». Yannick Rieu est aux saxophones, Emmanuel Borghi, au piano, et Emmanuel Grimonprez, à la contrebasse. Une musique de feu qui tout en rappelant la mémoire du saxophoniste créateur de *A Love Supreme* sait aussi être profondément personnelle.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 16, 17 et 18 septembre, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60.

LYON

Roméo et Juliette
Le Ballet de l'Opéra de Lyon lance sa saison avec la reprise pour la sixième fois, mais pour la première fois sur la scène de l'opéra, du « tube » chorégraphique d'Angelin Preljocaj, *Roméo et Juliette*. Dans le décor massif gris acier d'Enki Bilal, sur la musique gonflée d'humeurs de Serge Prokofiev, Angelin Preljocaj prend à bras-le-corps cette histoire mythique pour la transplanter dans une société totalitaire, d'où l'amour est proscrit.
Opéra de Lyon, 1, place Comédie, 69001 Lyon. Du 16 au 19 septembre. Tél. : 04-72-00-45-45.

ROUEN

Ecoute s'il pleut
C'est la quatrième édition du festival inventé par le saxophoniste Laurent Dehors et ses amis. Démarrage en tambours et trompettes jeudi 16, en soirée, au Théâtre Duchamp-Villon avec la Méga Fanfare. Au même théâtre, le 17, à découvrir le septette du saxophoniste Cyrille Sergé en première partie du quartette d'Archie Shepp. Le 18, enfin, les solos liés aux manifestations des Promenades du patrimoine permettront d'entendre dans différents lieux le tubiste Michel Massot, le contrebassiste Claude Tchamitchian et le pianiste Jean-Marie Machado, avant le retour au théâtre, en soirée, pour un programme dont Martial Solal sera le héros (en solo et avec l'orchestre Tous dehors).
Ecoute s'il pleut, Rouen (76). Les 16, 17 et 18 septembre. Tél. : 02-35-73-18-79. De 50 F à 100 F selon les soirées ; abonnement trois jours 180 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Sécession-l'art graphique à Vienne autour de 1900
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 16 septembre au 21 novembre. 25 F. 15 F.

Thierry Sigg
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Visite commentée samedi 25 sept. à 16 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 16 septembre au 31 octobre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

En attendant Godot
de Samuel Beckett, mise en scène de Luc Bondy, avec François Chattot, Gérard Desarthe, Roger Jendly, Serge Merlin et Xavier Loira.
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. A partir du 16 septembre. Du mercredi au samedi, le mardi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F. Jusqu'au 24 octobre.

Le Malade imaginaire
de Molière, mise en scène de François Bourcier, avec Jean-Claude Dreyfus, Valérie Mairesse, Xavier Berlioz, Jean-Luc Borgeat, Valérie Bourcier, Alexandre Boussat, Antony Mettler, Ania Temler et Jean Terensier.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. A partir du 16 septembre. Du mercredi au samedi, le mardi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-45-31-10-96. 100 F et 140 F. Jusqu'au 7 novembre.

Premier Amour
de Samuel Beckett, mise en scène de Jean-Michel Meyer, avec Jean-Quentin Châtelain.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. A partir du 16 septembre. Du mercredi au samedi, le mardi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F. Jusqu'au 31 octobre.

Compagnie One Step
Elsa Wolliaston : *Shade of Blues.*
Kiron Espace, 10, rue La Vacquerie, Paris 11e. Mo Voltaire. Les 16, 23 et 30, à 19 heures, jusqu'au 14 octobre. Tél. : 01-44-64-11-50. De 50 F à 80 F.

Pierrick Pedron Quartet
Le Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 16, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36.

Urs Leimgruber, Michel Doneda, Keith Rowe
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (93). Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91.

Ten, Court of Miracles, Juan Rozoff
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 16, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Natacha Ezdra
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. Le 16, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.

Cabaret Slave
Péniche Blues Café, quai de la Gare, face à la BN, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 16, à 20 heures. Tél. : 01-45-84-53-53. 60 F.

Sin Palabras, Aquarella
La Flèche d'or, 102, rue de Bagnolet, Paris 20e. Mo Alexandre-Dumas. Le 16, à 21 heures. Tél. : 01-43-72-04-23. 50 F.

Les Voix corses
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté. Le 16, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

ANNULATIONS

Théâtre du Capitole à Toulouse
Le ballet La Belle au bois dormant, qui devait ouvrir la saison chorégraphique 1999-2000, est remplacé par Cendrillon, ballet en deux actes et quatre tableaux, sur la musique de Serge Prokofiev et chorégraphié par Derek Deane, directeur artistique de l'English National Ballet. Les décors et costumes sont de David Walker. Les dates restent inchangées : le 29 octobre à 20 h 30, les 30 et 31, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 05-61-22-24-30.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

Villa Gillet
Recherches contemporaines
25 rue Chazière - 69004 Lyon
"Appartenance.
Le double visage"
jeudi 23 septembre à 19h30
Conférences de
LIDIA JORGE et
OLIVIER ROLIN
Tarifs/Rés. Nécessaire :
04.78.27.02.48

Renseig. publicité : ☎ 01.42.17.39.65

LeMonde Job: WMQ1709--0035-0 WAS LMQ1709-35 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 10:33 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0485 Lcp:700 CMYK

L'immigration contre l'Etat national

La revue de Pierre Bourdieu, « Actes de la recherche en sciences sociales », s'intéresse à la situation des immigrés. Le sociologue Abdelmalek Sayad souligne que l'immigration, perturbant l'idée de nation, est perçue comme une anomalie

LA DERNIÈRE livraison d'*Actes de la recherche en sciences sociales* (Le Seuil), que dirige Pierre Bourdieu, a pour titre « Délits d'immigration ». Elle se propose de montrer comment le phénomène migratoire s'inscrit dans les évolutions du capitalisme mondial et comment celui-ci, en fonction de ses besoins, intègre, transforme ou criminalise l'immigration.

Il faut en effet rappeler que la situation des immigrés est d'abord liée à leur place dans la stratification sociale. Comme l'indique Frédéric Lebaron dans son introduction, *« l'"espace des immigrés" est lui-même situé dans l'espace social »*. Aussi le débat public autour de ce qu'on appelle improprement le *« problème de l'immigration »* apparaît-il singulièrement réducteur.

En focalisant l'attention sur l'origine géographique des immigrés, il néglige le fait qu'ils représentent en France *« une composante importante de la classe ouvrière »*, plus particulièrement de *« l'univers des ouvriers industriels les moins qualifiés »*, et qu'à ce titre ils sont *« soumis aux lois du fonctionnement le plus ordinaire de l'espace social national et international »*. Or celui-ci tend à reproduire les inégalités de départ ou, dans le langage de l'auteur, *« la structure des différences de dotation initiale »*.

Ainsi les immigrés, parce qu'ils sont *« moins riches en capital économique, culturel et social »*, font-ils l'objet d'une *« discrimination structurale »* dont la logique est aujourd'hui renforcée, selon Frédéric Lebaron, par les politiques néolibérales, qui intensifient la concurrence sur le marché du travail. Du fait de la stigmatisation particulière dont ils sont la cible en raison de leur origine, les travailleurs immigrés sont les premières victimes de ces tensions auxquelles le racisme, écrit Frédéric Lebaron, peut *« offrir un exutoire »*.

« L'IDÉE DE "FAUTE" »

Des huit contributions qui déclinent, chacune à sa manière, ce thème dominant, on retiendra ici le bel article posthume du sociologue Abdelmalek Sayad. Sous le titre « Immigration et pensée d'Etat », il explique d'une manière très

convaincante que les structures mentales à travers lesquelles, que nous le voulions ou non, nous percevons l'immigration sont des structures *« nationales »*, qui sont elles-mêmes le reflet des structures de l'Etat. *« Le phénomène migratoire*, précise-t-il, *en sa totalité, émigration et immigration, ne peut être pensé, ne peut être décrit et interprété autrement qu'à travers les catégories de la pensée d'Etat. »*

Autrement dit, *« nous pensons tous l'immigration* (...) *comme l'Etat nous demande de la penser et, en fin de compte, comme il la pense lui-même »*. Résultat : le fait même de l'immigration, troublant la séparation entre ce qui est national et ce qui ne l'est pas, *« est entaché de l'idée de "faute", de l'idée d'anomalie ou d'anomie »*. Le délinquant immigré est ainsi doublement coupable : d'être un délinquant et d'être un immigré. La *« double peine »* n'est pas dans les codes, mais elle *« existe objectivement »* dans notre façon de penser : *« Tout procès d'immigré délinquant est un procès de l'immigration, essentiellement comme délinquance en elle-même et secondairement comme source de délinquance. »*

Œuvre d'une vie tout entière consacrée à l'étude de l'immigration, le travail d'Abdelmalek Sayad, dont cet article est un bon exemple, a renouvelé l'analyse du fait migratoire dont il a su mettre au jour, avec autant de sensibilité que de rigueur, les véritables enjeux.

Thomas Ferenczi

DANS LA PRESSE

LES ECHOS
Nicolas Beytout

■ Pour créer la « compétitivité globale » d'un pays, un gouvernement devrait, en toute logique, utiliser sa loi de finances avec d'autant plus de détermination qu'il subit la lente dépossession de ses autres pouvoirs économiques. Or c'est (en France) l'inverse qui se produit. On voit, budget après budget, la gauche s'obstiner à se priver des marges qui lui restent. Ainsi pour la loi de finances présentée hier. Rien, dans les dépenses, d'une gestion dynamique : d'abord parce que le gouvernement est obligé par une règle macroéconomique intangible, la réduction des déficits publics ; ensuite parce que la montée en régime des pompes à finances (35 heures, emplois jeunes, etc.) consomme toutes les marges. Enfin parce que les rares plis d'aisance sont consacrés à apaiser les aigreurs de la gauche plurielle. Résultat : on éparpille ses efforts...

LIBÉRATION
Gérard Desportes

■ Ce budget manifeste-t-il un projet politique ? Est-il à la hauteur d'une conjoncture économique exceptionnelle qui a redonné, par ses recettes, un semblant de marge de manœuvre ? Non. Nulle trace d'une réforme fiscale, aucune indication sur ce que sera le pacte redistributif entre les différentes couches sociales. Plus prosaïquement, est-il en mesure de redonner la main à Lionel Jospin ? Non. Il aurait pu inscrire cet exercice budgétaire sous le sceau de la « nouvelle alliance » entre les exclus, les couches populaires et les classes moyennes évoquée à La Rochelle. Il aurait pu faire autre chose que d'accompagner le cours économique du moment qui, effectivement, favorise le retour à l'emploi. Il n'en a rien fait.

LE FIGARO
Jean de Belot

■ La nouvelle croissance fait reculer le chômage des plus qualifiés, mais elle laisse intact, ou presque, celui des moins qualifiés, des plus faibles, y compris parmi les jeunes... Ce chômage-là mériterait une vraie politique. Sur les charges attachées aux bas salaires ; sur le réajustement entre le niveau de prestations garanti aux chômeurs et le niveau des salaires les plus modestes. C'est par cet oubli que pèche ce budget. Trop à la recherche de ces classes moyennes dont Lionel Jospin sait qu'elles *« font »* une élection. Trop clairement gouverné par un calendrier politique. Ni social, ni libéral, ni de droite, ni vraiment de gauche. Simplement opportuniste.

RFI
Dominique Burg

■ Le budget 2000 devait être celui de la croissance retrouvée, de l'optimisme, d'une nouvelle étape de l'action gouvernementale. Il est celui du soupçon. Voilà un gouvernement de gauche qui rompt avec les vieilles habitudes familiales : il baisse les impôts, n'augmente pas les dépenses, réduit les déficits. Et personne n'applaudit. Au contraire, à droite, on s'offusque : laxisme, manque d'audace, absence de volonté. Il fallait faire plus et plus vite. Quant à la gauche, son propre tournant politique la laisse de marbre.

SUR LA TOILE

TUNISIE

■ Le ministère de l'éducation tunisien a annoncé que tous les lycées du pays étaient connectés à Internet. Le programme d'équipement va se poursuivre en direction des collèges préparatoires. – *(AFP.)*

ASIE

■ SingTel (Singapore Telecom) et la société américaine Lycos, fournisseurs de contenu et de moteurs de recherche sur Internet, ont créé une filiale commune baptisée Lycos Asia, qui va ouvrir des sites en plusieurs langues à destination d'une dizaine de pays asiatiques, dont la Chine et l'Inde. Lycos possède déjà des filiales dans onze pays d'Europe, au Japon et en Corée. – *(AFP.)*
www.lycos.com

MUSIQUE

■ MusicMatch Jukebox, logiciel de gestion de fichiers musicaux au format MP3, est désormais en vente dans les boutiques d'informatique aux Etats-Unis. Il peut également être téléchargé sur le site Web de MusicMatch. Editeurs et distributeurs de musique américains restent très hostiles à la généralisation du format MP3, qui facilite le piratage.
www.musicmatch.com

www.internetsucht.de

Une enquête en ligne pour mieux connaître les « cyberjunkies » allemands, et peut-être les aider

APRÈS les Américains et les Japonais, les Allemands se penchent à leur tour sur les problèmes de dépendance engendrés par l'usage intensif d'Internet. Depuis le mois de juin, quatre chercheurs de l'université Humboldt de Berlin examinent l'étendue du phénomène en proposant un questionnaire en ligne d'une trentaine de pages. Les internautes germanophones sont invités à préciser d'où ils se connectent, combien de temps ils passent sur Internet, et surtout s'ils estiment *« ne pas pouvoir s'arrêter »*. La publication du questionnaire a été largement annoncée dans la presse, et près de 2 000 personnes ont répondu dès les trois premiers jours. Fin août, ils étaient 7 600.

Les phrases soumises aux internautes sont souvent répétitives car il s'agit d'examiner le même problème sous différentes perspectives : *« Je suis si souvent et si intensément occupé avec Internet que j'ai parfois des problèmes avec mon employeur »* ; ou : *« Dès que j'ai un moment de libre, je vais sur Internet »*.

Les auteurs, André Hahn et Mathias Jerusalem, de la faculté de psycho-pédagogie et de psychologie de la santé, abordent le problème sans *a priori :* ils ne savent pas encore *« s'il est possible de transférer à Internet les caractéristiques d'autres dépendances comportementales (par exemple la passion du jeu) »*. Avant de parler de dépendance, il faut constater une perte de contrôle, une augmentation constante du temps passé en ligne, un sentiment de manque – comparable à ce que ressent quelqu'un qui vient de tomber amoureux –, et des effets négatifs aux niveaux psychique, physique et social.

Pour résoudre le problème de la représentativité des répondants, les chercheurs adapteront leur échantillon à la structure démographique connue des usagers d'Internet en Allemagne (31 % de femmes, 44 % de moins de trente ans). Résultats préliminaires, non pondérés : 9,38 % des internautes allemands seraient des *« cyberjunkies »*, un taux qui atteint 19,04 % chez les moins de dix-huit ans. Ils déclarent passer en ligne 30,7 heures par semaine, contre 19,3 heures pour l'ensemble de l'échantillon. Musique, sexe, jeux et canaux de dialogue sont les centres d'intérêt les plus cités. Les résultats finaux devraient être publiés en octobre. Pour les cas graves, le site propose un lien vers une autre page web, où ils trouveront aide et assistance. Le site reçoit désormais *« plus de 100 appels téléphoniques par jour d'usagers d'Internet désespérés »*..

Jean Lasar

EN VUE

■ Selon un sondage publié, jeudi 16 septembre, dans le magazine *Stern*, 20 % des Allemands de l'Ouest souhaitent la reconstruction du mur de Berlin.

■ *« Les miens sont en bon état »*, affirme **Winfried Prem,** entrepreneur allemand chargé de la destruction du mur de Berlin, qui veut revendre à la ville les pans qu'il a conservés, pour remplacer les vestiges croulants montrés aux touristes.

■ La municipalité bohémienne d'Usti nad Labem s'apprêtait à poser la première pierre d'un mur séparant les Tsiganes des autres habitants de la ville, quand l'Etat tchèque a arrêté les travaux.

■ Les parents de **Maria,** premier bébé né au mois d'août à Tchernobyl dans la *« zone »* interdite et contaminée, n'ont pas fait part de sa naissance plus tôt, de peur qu'on les force à déménager.

■ *« Contrairement à ce qui a été annoncé, Julien n'est pas mort »*, a rectifié dans *Ouest-France* un ambulancier de La Rochelle qui avait rédigé son avis de décès, enregistré des messages, prévu le repas funèbre au champagne et la dispersion de ses cendres au large de l'île de Ré, puis manqué son suicide en s'enivrant pour se donner du courage.

■ Une habitante de Lunéville, rescapée des camps de concentration, a demandé, devant le tribunal administratif de Nancy, des compensations pour le préjudice subi : par erreur, son nom figure au monument aux morts.

■ **Françoise Cartron,** maire d'Artigues-près-Bordeaux, désapprouve le choix de jolies candidates pour servir de modèle à *« la Marianne de l'an 2000 »*, alors que l'allégorie de la République devrait ressembler *« à ces femmes de notre pays qui chaque jour créent, innovent et vont de l'avant »*.

■ Les jeunes femmes qui, en octobre, *« exposeront leurs charmes »* au premier concours de Miss Jordanie, se rendront coupables d'adultère, a déclaré **Cheikh Ibrahim Zeid al-Kilani,** ancien ministre des affaires religieuses.

■ L'inconnue qui, sous la menace d'une arme, avait tenté à plusieurs reprises de forcer les passants à s'accoupler dans les rues, s'est livrée, *« désolée »*, mardi 14 septembre, aux policiers de Göttingen.

■ Montant et démontant de place en place les décors de Buckingham Palace et du tunnel de l'Alma, la troupe itinérante Abahan, qui parcourt l'Assam, Etat reculé de l'Inde, joue *Lady Diana* deux fois par jour.

Christian Colombani

La nostalgie des persiennes

par Alain Rollat

« LA MARCHE DU SIÈCLE » continue. C'est une autre bonne nouvelle. Cela prouve que la télévision publique fait de la résistance au fast-food du prêt-à-penser. Michel Field n'est pas Jean-Marie Cavada, il préfère parler debout, sa « Marche du siècle » tiendra plus du forum que de la chaire, mais l'essentiel est que la réflexion continue d'y prévaloir sur les émotions. Il n'y a donc rien à craindre si Michel Field continue sur la lancée du débat de mercredi soir, qui a été, sur France 3, par sa clarté autant que par sa densité, un modèle de conversations croisées sur un sujet complexe.

La question posée était : *« Sommes-nous en liberté surveillée ? »* La réponse est : oui, nous sommes même en liberté ligotée. Ligotée sur la toile d'araignée que forment toutes ces technologies nouvelles qui prétendent nous faciliter la vie alors que, à notre insu, elles l'entravent chaque jour davantage. Il suffit de visiter n'importe quelle résidence vidéo-surveillée pour constater que le voyeurisme s'y développe plus vite que la sociabilité, au détriment des intimités individuelles. La psychose sécuritaire débouche toujours sur ce que l'urbaniste Paul Virilio appelle *« la délation optique »*. La « coveillance » muette, en noir et blanc, ne suffit plus aux pipelettes des temps modernes. Elles réclament aujourd'hui le son et des images en couleurs. Quand chacun saura ce que murmure le voisin, dans le hall d'entrée ou au parking, tout le monde se disputera. Puis se rassurera en installant chez l'autre des caméras espionnes.

Rendez-nous, s'il vous plaît, nos persiennes d'antan ! Nos contrevents avaient du tact, nos jalousies n'ouvraient pas sur l'indécence. Lorsqu'on s'épiait les uns les autres, à travers les fentes, c'était par curiosité, pas par méchanceté.

C'est à la lumière de cette nostalgie qu'il faut revoir cette séquence de la télévision belge, tournée en 1993, et rediffusée par Michel Field, où l'on voit François Mitterrand s'offusquer des manigances qu'on lui prête dans l'affaire des écoutes téléphoniques de l'Elysée. Il s'insurge : *« l'Elysée n'écoute rien ! »* Il le dit à son interlocuteur droit dans les yeux. Quand celui-ci insiste, il le rabroue : *« Vous voulez qu'on s'enfonce un peu plus ?... »* Quand il insiste encore, il le tance : *« Je n'ai pas l'intention de répondre à vos questions. »* A la troisième insistance, il le met à la porte : *« Notre conversation est terminée... »*

On comprend mieux, alors, ce qui faisait le charme suranné de François Mitterrand : il appartenait à cette génération des persiennes. La nôtre. Nous écoutions aux portes mais nous le faisions par plaisir, jamais par peur.

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : *LE MONDE*
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER ; Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

LeMonde Job: WMQ1709--0036-0 WAS LMQ1709-36 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 09:35 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0486 Lcp:700 CMYK

JEUDI 16 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Radioactivité, particules en mouvement. **Forum Planète**
22.00 Environnement, préservons les ressources. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Avec Fellag, Bianca Li, John Mc Enroe, Bruno Solo. **Canal +**
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. **LCI**
20.10 Le Talk Show. **LCI**
20.25 Temps présent. Liftings à hauts risques. Robinsons suisses. **TSR**
20.55 Envoyé spécial. Alain Ducasse, portrait d'une toque modèle. L'or vert. Prisonnières du voile. **France 2**
21.10 Les Dossiers du Grand Journal. **LCI**
21.40 Politoscopie. **LCI**
22.10 Le Club. Avec Michèle Laroque. **Ciné Classics**
22.15 Pulsations. La fécondation in vitro. **RTBF 1**
22.35 Faxculture. La Bâtie : Festival de Genève dans tous ses éclats ! **TSR**
0.50 Saga-Cités. Le docteur est dans l'escalier. **France 3**

DOCUMENTAIRES

18.45 Une histoire de la médecine. [1/8]. Les sociétés devant l'épidémie : l'impuissance et la peur. **Histoire**
19.00 Voyages, voyages. Chicago et les Grands Lacs. **Arte**
19.10 Le Triangle des Bermudes. **Planète**
19.15 Terre François Joseph. Les mystères de l'Arctique. **Odyssée**
20.15 Reportage. La Peste hooligan. **Arte**
20.30 L'Islam en questions. [2/3]. Les Etats-Unis. **Planète**
20.40 Thema. Russie : Le temps des troubles. **Arte**
20.50 Objectif nature. Le monde des anguilles, un siècle de mystère. **Odyssée**
21.05 A cœur, à corps, à cris. [2/3]. A corps. **TV 5**
21.20 Les Surprises de la matière. **Planète**
21.35 L'Archipel hawaiien du Pacifique. **Odyssée**
22.00 Les Secrets de la guerre secrète. [1/6]. Étions-nous prévenus ? **Odyssée**
22.15 Qui a peur de Frédéric Chopin ? **Planète**
22.45 Pierre Bellemare. [1/2]. **Histoire**
23.15 Guernica de Pablo Picasso. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

18.00 Football. Coupe de l'UEFA. Maccabi Tel-Aviv - Lens. **Eurosport**
20.00 Football. Coup de l'UEFA. Nicosie - Juventus. **Pathé Sport**
20.40 Football. Coupe de l'UEFA. Monaco - St Johnstone. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Baroque Duet. Avec Kathleen Battle, soprano ; Wynton Marsalis, trompette et l'Orchestre de chambre de Saint Luke, dir. John Nelson. Œuvres de Bach, Scarlatti et Haendel. **Muzzik**
21.40 Anne-Sophie Mutter. Théâtre des Champs-Elysées 1998. Avec Anne-Sophie Mutter, violon ; Lambert Orkis, piano. Œuvre de Beethoven. **Mezzo**
22.20 Jazz à Montreux 90. Avec Yellowjackets ; Dee Dee Bridgewater ; Les McCann ; Andy Summers ; Michel Petrucciani ; George Benson ; Take Six ; Miles Davis. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.30 Les coquelicots sont revenus. Richard Bohringer. **Festival**
20.55 Comment réussir son divorce en douze leçons. Lila Garrett. **TMC**
23.20 Engrenage fatal. Richard Trevor. ♻. **France 3**

SÉRIES

20.55 X-Files. [1 et 2/2]. Zone 51. **M 6**
21.30 Highlander. Ne pas être. **Série Club**
21.55 Urgences. [1/2]. La tempête. **TSR**
22.20 Alfred Hitchcock présente. La taupe. **13ème RUE**
23.45 Cosmos 1999. Soleil noir. **Série Club**
1.00 That 70's Show. L'anniversaire d'Eric (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

20.30 Jane Eyre ■ ■ Robert Stevenson (EU, 1944, N., v.o., 100 min) ♻. **Ciné Classics**
20.30 Descente aux enfers ■ ■ Francis Girod (France, 1986, 90 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**
20.50 Au fil de la vie ■ ■ Garry Marshall (Etats-Unis, 1988, 130 min) ♻. **Téva**
20.55 Mary Reilly ■ ■ Stephen Frears (Etats-Unis, 1995, 110 min) ♻. **France 3**
21.00 Les Sentiers de la gloire ■ ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1958, N., v.o., 85 min) ♻. **Paris Première**
21.05 Tron ■ ■ Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, 105 min) ♻. **Cinéfaz**
22.00 New York 1997 ■ ■ John Carpenter (Etats-Unis, 1981, 95 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**

ERIC CARO

22.40 Si je t'aime... prends garde à toi ■ **Jeanne Labrune. Avec Nathalie Baye, Daniel Duval** (France, 1998, 110 min) ♻. **Canal +**
22.45 That's Dancing ! ■ ■ Jack Haley Jr (Etats-Unis, 1985, 120 min) ♻. **Mezzo**
22.45 Monsieur Arkadin ■ ■ ■ Orson Welles (Espagne, 1955, N., v.o., 100 min) ♻. **13ème Rue**
22.45 Voyage au début du monde ■ ■ Manoel De Oliveira (France - Portugal, 1997, 95 min) ♻. **Ciné Cinémas 3**
23.20 Le Mariage de mon meilleur ami ■ ■ Paul J. Hogan (Etats-Unis, 1997, 105 min) ♻. **Canal + Vert**
23.55 Le Château de ma mère ■ ■ Yves Robert (France, 1990, 95 min) ♻. **Cinéstar 2**
0.20 Bad Lieutenant ■ ■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1992, v.o., 95 min) ♻. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Clic et net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Navarro. Thomas, l'enfant battu. ♻.
22.35 Made in America. Au-delà de l'obsession. Téléfilm. Richard A. Colla. ♻.
0.15 Culture ! Carolyn Carlson. Kimani Marley. Catherine Frot. La FIAC 99. Gilbert Bécaud. La rubrique de A à Z.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Alain Ducasse, portrait d'une toque modèle. L'or vert. *P-s* : Prisonnières du voile.
23.00 Expression directe. RPR.
23.10 Parole de flic. Film. José Pinheiro. ♻.
0.55 Journal, Météo.
1.15 Musiques au cœur. Nicolas Joël et le théâtre du Capitole de Toulouse.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.55 Mary Reilly ■ ■ Film. Stephen Frears. ♻.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Engrenage fatal. Téléfilm. Richard Trevor. ♻.
0.50 Saga-Cités. Le docteur est dans l'escalier.
1.15 Espace francophone. Un florilège de la 401e émission.

CANAL +

►En clair jusqu'à 20.35
18.20 Nulle part ailleurs. 19.00 Le Journal du sport.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Soirée cinéma au féminin. 20.40 A vendre ■ Film. Laetitia Masson. ♻. **22.35** et 0.30 Cinéma au féminin. **22.40** Si je t'aime... prends garde à toi ■ Film. Jeanne Labrune. ♻. **0.35** Mina Tannenbaum Film. Martine Dugowson. ♻.

ARTE

19.00 Voyages, voyages.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Peste hooligan.
20.40 Thema. RUSSIE Le temps des troubles. 20.45 Frère ■ Film. Alexei Balabanov. ♻. **22.25** Le prince est de retour. **23.25** Kto Bolché. **0.20** Mariya.
1.05 Une question de classe(s).

M 6

18.25 The Sentinel. ♻.
19.20 Dharma & Greg. ♻.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer. ♻.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.55 X-Files, aux frontières du réel. Zone 51 [1 et 2/2]. ♻.
22.40 Le Démon dans l'île ■ Film. Francis Leroi. ♻.
0.25 L'Heure du crime. Les murs ont des oreilles. ♻.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
21.20 Expresso - Poésie sur parole.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes. Méli-mélodies.
22.30 Gouhahanouka.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival d'été euroradio. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Seiji Ozawa.
22.30 Suivez le thème. Speak Low.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Gershwin : *Un Américain à Paris*, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Zubin Mehta. **20.40** Beethoven en 1806. Œuvres de Beethoven : *Léonore III*, par la Philharmonie de Vienne, dir. Claudio Abbado ; *Concerto pour violon en ré majeur*, par l'Orchestre du Festival de Stockholm, dir. S. Ehrling...
22.27 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven.

Le Monde TÉLÉVISION

PLANÈTE

22.15 Qui a peur de Frédéric Chopin ?
Une émission bien construite sur le pianiste national polonais et la crainte qu'inspire l'interprétation de ses œuvres chez des élèves ou des professionnels réputés comme Alfred Brendel. Un reportage tourné en Pologne, tissé d'analyses de professeurs de piano et de récitals et de questions des élèves sur la difficulté de jouer ce grand compositeur.

CANAL+

22.40 Si je t'aime... prends garde à toi ■
L'affrontement d'un couple qui s'est formé au hasard d'une rencontre dans un train. La femme se laisse entraîner dans un jeu sado-masochiste qu'elle prend pour un défi. Interprétation surprenante de Nathalie Baye et de Daniel Duval, pour ce film de Jeanne Labrune, qui signait son retour au cinéma, après avoir réalisé un remake télé de *Jules et Jim*.

SÉRIE CLUB

23.45 Cosmos 1999
Une série britannique en quarante-huit épisodes, qui fit les délices des après-midi de TF 1 il y a presque trente ans. Elle reste l'une des meilleurs séries de science-fiction à la télévision. Même si le calendrier lui a donné tort puisqu'elle programmait, le 13 septembre 1999, l'explosion qui est le prélude à une longue odyssée de trois cent onze occupants d'une base lunaire à travers l'Univers.

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Premières amours. **La Cinquième**
16.10 20.10 Le Talk Show. **LCI**
18.00 Stars en stock. Ingrid Bergman. Marlon Brando. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Avec Zazie, Svinkels, Benoît Magimel, Peter Beard, Viktor Lazlo. **Canal +**
19.00 Tracks. No Respect : Syndrome de Peter Pan. Tribal : Artistes de rue. Vibration : Art du tiers monde. Backstage : Sound System. Future : Troc Net. Dream : Herbie Hancock. Live : Melky et Sedeck. **Arte**
19.00 Courts particuliers. Yvan Attal. **Paris Première**
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. **LCI**
20.25 C'est la vie. Divorçons, mais restons amis. **TSR**
20.55 Thalassa. Tension en Alabama. **France 3**
21.05 Top bab. Top Beatles. **Canal Jimmy**
22.05 Faut pas rêver. Sénégal : Les hommes du Lac rose. France : Le toueur de Riqueval. Allemagne : Les irréductibles Berlinois. Invitée : Catherine Jacob. **France 3**
22.35 Bouillon de culture. Je me souviens... Avec Yann Andréa, Hector Bianciotti, Jacques Lacarrière, Neil Bissoondath, Alfredo Pita. **France 2**
23.10 Sans aucun doute. L'anorexie et la boulimie. Avec Ysabelle Lacamp. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

17.35 Sexe, censure et cinéma. [1/6]. Cinéma muet mais déjà voyeur. **Planète**
17.55 Couples légendaires. Bonnie Parker et Clyde Barrow. **La Cinquième**
18.45 Pierre Tchernia. **Histoire**
19.20 Tags. **Planète**
19.45 Mémoires de France. [1/12]. Mémoires de Picardie. **Histoire**
20.15 Mon pays, mon amour. [3/6]. Vivre à l'intérieur des mots, Jonathan Coe, Birmingham et Londres. **Arte**
20.15 N.U. Bientôt la rentrée. **Histoire**
20.30 Les Déserteurs du Reich. [2/2]. **Planète**
20.45 La Route de Bolivar. [1/2]. Profil d'un continent. **Histoire**
20.55 Qiuci : Un royaume bouddhique sur la route de la soie. [2/4]. Les fresques d'un peuple oublié. **Odyssée**
21.45 Prenez-les vivants. **Planète**
21.45 La Désunion soviétique. 1985 - 1995 : Les dix ans qui ont changé le monde. **Histoire**
21.45 Genève, fascinante mosaïque. **Odyssée**
22.00 Behind the Music. Blondie. **Canal Jimmy**
22.05 Wynton Marsalis. I Love to Swing. **Muzzik**
22.15 Grand format. L'Agence Magnum. Un mythe en évolution. **Arte**
22.15 Kilomètre zéro, la route de Lawrence d'Arabie. **Planète**
23.00 Papouasie Nouvelle-Guinée. La machine à remonter le temps. **TMC**
23.20 Quand j'étais Belge. **RTBF 1**
23.35 L'Islam en questions. [2/3]. Les Etats-Unis. **Planète**
0.25 Les Surprises de la matière. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

13.40 Cyclisme. Tour d'Espagne. 12e étape : Sorp - Arcalis. **TSR**
15.15 Cyclisme. Tour d'Espagne. Sorp - Arcalís. **Eurosport**

MUSIQUE

19.00 Le Quatuor Sine Nomine joue le 2e quatuor de Borodine. Lugano 1992. **Muzzik**
19.25 Paraphrases de Liszt sur des œuvres de Verdi et de Wagner. Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
20.59 Soirée Wynton Marsalis. **Muzzik**
21.55 Un Américain à Paris de Gershwin. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**
22.20 Le Concerto d'Aranjuez, de Joaquin Rodrigo. Avec Pepe Romero, guitare. Par the Academy of St Martin in the Fields, dir. sir Neville Marriner. **Mezzo**
22.45 Karajan dirige la Symphonie nº 4 de Beethoven. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**
22.50 Nabucco. Opéra de Verdi. Mise en scène. Fabio Sparvoli. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra San Carlo de Naples, dir. Paolo Carignani. **Paris Première**
22.50 Marvin Gaye. Amsterdam 1978. **Canal Jimmy**
23.05 Guillaume Tell. Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. **Muzzik**
23.20 Karajan dirige... *La Symphonie* nº 1, de Brahms. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**
0.05 Karajan dirige... *Symphonie* nº 6 en fa mineur opus 68, dite « Pastorale », de Beethoven. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.30 A bicyclette. Merzak Allouache. **Festival**
20.55 La Porte secrète. Manuel Siebenmann. ♻. **M 6**
20.55 Retour dans les rues de San Francisco. Mel Damski. **TMC**
22.10 L'Année du certif. Jacques Renard. **Festival**
22.25 Amnésie. Paul Lynch. **13ème RUE**
22.45 Les Rois maudits. Claude Barma [2/6]. **Histoire**
23.00 Les Mamies poules. Art Wolff. **Téva**
23.30 Vengeance. Marc Daniels. **France 3**

SÉRIES

17.25 Highlander. La pierre de Scone. **M 6**
17.55 Le Prince de Bel-Air. [2/2]. Veille de fête. **France 2**
18.25 Hartley, cœurs à vif. **France 2**
18.25 The Sentinel. Un ange dans la nuit. **M 6**
18.25 Amicalement vôtre. Une rancune tenace. **Série Club**
20.05 Happy Days. [1/3]. En route pour le Far West. **Série Club**
20.15 Friends. Celui qui lave plus blanc. **RTL 9**
20.35 Stargate SG-1. Le marteau de Thor. **Série Club**
20.45 Pepe Carvalho. Histoire de famille. **Arte**
20.45 Earth 2. [2/2]. La morganite. **13ème RUE**
20.50 Téva soirée sitcom. **Téva**
21.20 Au-delà du réel. La voix de la raison. **Série Club**
22.45 La Quatrième dimension. La seconde chance. **Série Club**
23.10 Cosmos 1999. A la dérive. **Série Club**
23.35 Total Security. Un chien pas comme les autres. **M 6**
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Faites de beaux rêves. **M 6**
0.40 Millennium. La main de Saint-Sébastien. ♻. **France 2**
0.50 South Park. Les jakovasaures (v.o.). ♻. **Canal +**
1.35 Spin City. Pas de bol (v.o.). ♻. **Canal +**

FILMS

14.20 Assurance sur la mort ■ ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 105 min) ♻. **Cinétoile**
16.05 La Valse dans l'ombre ■ ■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1940, N., 105 min) ♻. **Cinétoile**
16.15 Bad Lieutenant ■ ■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1992, v.o., 95 min) ♻. **Ciné Cinémas 3**
16.45 Le Carnaval des dieux ■ ■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1957, N., 120 min) ♻. **Histoire**
19.30 Les Dragueurs ■ ■ Jean-Pierre Mocky (France, 1959, N., 85 min) ♻. **Cinétoile**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

20.30 Amour tragique ■ ■ **Maurice Elvey. Avec Lili Palmer, Albert Lieven** (GB, 1946, N., v.o., 105 min) ♻. **Ciné Classics**
21.00 La Gloire de mon père ■ ■ Yves Robert (France, 1990, 110 min) ♻. **Cinéstar 2**
21.00 Le Jeune Werther ■ ■ Jacques Doillon (France, 1993, 95 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**
21.00 L'Esclave libre ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1957, v.o., 125 min) ♻. **Ciné Cinémas 3**
21.10 Le Silence des agneaux ■ ■ ■ Jonathan Demme (Etats-Unis, 1990, 120 min) ♻. **Cinéfaz**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

22.15 Citizen Kane ■ ■ ■ **Orson Welles. Avec Orson Welles, Joseph Cotten** (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 120 min) ♻. **Ciné Classics**
22.35 Snake Eyes ■ ■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1993, v.o., 105 min) ♻. **Ciné Cinémas 1**
22.35 La Banquière ■ ■ Francis Girod (France, 1980, 125 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**
22.50 Le Château de ma mère ■ ■ Yves Robert (France, 1990, 95 min) ♻. **Cinéstar 2**
23.45 A l'est de Shanghaï ■ ■ Alfred Hitchcock (GB, 1932, N., v.o., 80 min) ♻. **Arte**
0.15 Remember the Night ■ ■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min) ♻. **Ciné Classics**
0.30 Hatari ! ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1962, v.o., 160 min) ♻. **Cinétoile**
3.10 Le Roman de Marguerite Gautier ■ ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1936, N., 105 min) ♻. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.35 Sydney Police. ♻.
16.40 Sunset Beach. ♻.
17.35 Melrose Place. ♻.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Clic et net.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Les Années tubes. Spécial Notre-Dame de Paris.
23.10 Sans aucun doute. L'anorexie et la boulimie.
1.00 Les Coups d'humour.
1.35 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

15.00 Le Renard. ♻.
16.05 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.25 **Un livre, des livres.**
17.25 Cap des Pins. ♻.
17.55 Le Prince de Bel-Air. ♻.
18.25 Hartley, cœurs à vif. ♻.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Maître Da Costa. Les Violons de la calomnie. ♻.
22.30 Bouche à oreille.
22.35 Bouillon de culture. Je me souviens...
23.50 Journal, Météo.
0.15 Histoires courtes. *Le Fils du pêcheur.* Michel Pouzon. ♻.
0.40 Millennium. La main de Saint-Sébastien. ♻.
1.20 Tatort. L'Ascension brisée. ♻.

FRANCE 3

16.15 Les Zinzins de l'espace.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Tension en Alabama.
22.05 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Vengeance. Téléfilm. M. Daniels. ♻.
1.05 3 x + net. Les histoires d'amour.
1.20 Nocturnales, jazz à volonté. Spécial Marciac 98.

CANAL +

15.40 Starship Troopers ■ ■ Film. Paul Verhoeven. ♻.
17.45 C'est ouvert le samedi.
►En clair jusqu'à 21.00
18.20 Nulle part ailleurs. 19.00 Le Journal du sport.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 The Boxer. Film. Jim Sheridan. ♻.
22.50 Will Hunting ■ Film. Gus Van Sant. ♻.
0.50 South Park. Les jakovasaures. ♻.
1.15 Seinfeld. Les vieux. ♻.
1.35 Spin City. Pas de bol. ♻.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre... Famille, école : Premières amours.
16.00 Les temps changent. [5/8].
16.30 Alf. ♻.
17.00 Le Magazine ciné.
17.30 100 % question.
17.55 Couples légendaires.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Mon pays, mon amour. [3/6].
20.45 Pepe Carvalho. Histoire de famille. ♻.
22.15 Grand format. L'Agence Magnum.
23.45 A l'est de Shangaï ■ ■ Film. Alfred Hitchcock (v.o.). ♻.
1.05 Le Dessous des cartes. L'Ukraine, un pivot géopolitique ?

M 6

16.30 M comme musique.
17.25 Highlander. ♻.
18.25 The Sentinel. ♻.
19.20 Dharma & Greg. ♻.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer. ♻.
20.40 Décrochages info, Politiquement rock.
20.55 La Porte secrète. Téléfilm. Manuel Siebenmann. ♻.
22.35 Players, les maîtres du jeu. Du grand sport. ♻.
23.35 Total Security. Un chien pas comme les autres. ♻.
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Faites de beaux rêves. ♻.
1.25 Le Live du vendredi. Cheb Mami aux Eurockéennes de Belfort 99.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air.
20.30 Black & Blue. Les sept péchés capitaux.
21.20 Expresso - Poésie sur parole.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes. Courant alternatif.
22.30 Surpris par la Nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.08 A côté de la plaque.
20.00 Musique du souffle. Par l'Ochestre philharmonique de Radio France, dir. Marek Janowsk.
22.30 Alla breve. Œuvres de Colin.
22.45 Jazz Club.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
20.15 Les Soirées. Œuvres de Beethoven. **20.40** Hommage à Karajan. (nº 9). Œuvres de J.S. Bach, Brahms, Bruckner.
22.40 L'infedelta delusa. Opéra de Haydn. Par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Antal Dorati.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
♢ Tous publics
O Accord parental souhaitable
♢ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
♢ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
♢ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TÉLÉVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 Amour tragique ■ ■
Un officier est pris au piège de la pitié qu'il éprouve pour une jeune handicapée. Adapté d'un des plus beaux textes de Stefan Zweig, *La Pitié dangereuse*, ce film du cinéaste Maurice Elvey qui date de 1945 fut plutôt maltraité lors de sa sortie. Il s'agit pourtant d'un film douloureux et troublant, menant à une réflexion sur la responsabilité, servi par la très belle interprétation de Lilli Palmer. En v.o.

ARTE

22.15 L'Agence Magnum : un mythe en évolution
Créée en 1947, Magnum a un riche passé d'images, d'anecdotes, de noms. Ce film de 90 minutes le rappelle et offre en outre des vues de deux lieux interdits : l'appartement parisien d'Henri Cartier-Bresson (cofondateur de l'agence) et la réunion annuelle pendant laquelle sont cooptés les nouveaux photographes, ainsi que les difficultés de ceux-ci à s'y intégrer.

ARTE

23.45 A l'Est de Shanghaï ■ ■
Un film rare d'Alfred Hitchcock, tourné en 1932. Un des sujets favoris du maître – le couple – lui donne l'occasion de décrire un homme et une femme en train de se déchirer, au cours d'une croisière. Un naufrage les réunira à nouveau. Psychologie et contrastes. Ce film fait partie d'une série de longs métrages ultra-hitchcockiens, programmés par Arte pendant tout le mois. En v.o.

LeMonde Job: WMQ1709--0037-0 WAS LMQ1709-37 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 17Fap:100 N°:0487 Lcp:700 CMYK

Le Monde
VENDREDI 17 SEPTEMBRE 1999

Allemagne : les tensions s'exacerbent entre M. Schröder et son ministre de la défense

Spéculations sur l'hypothèse d'une « grande coalition » dirigée par M. Scharping

BERLIN
de notre correspondant

Après son ministre des finances, Oskar Lafontaine, Gerhard Schröder veut-il se débarrasser de son ministre de la défense, Rudolf Scharping ? C'est ce qu'affirme, jeudi 16 septembre, le quotidien conservateur *Die Welt,* qui titre en première page que *« Schröder veut pousser Scharping hors du gouvernement. Le chancelier est en colère contre le ministre de la défense à cause de sa déloyauté »*. Citant des sources gouvernementales, le quotidien affirme que le chancelier aurait dit qu'il y était parvenu avec Oskar Lafontaine et qu'il y arriverait aussi avec Rudolf Scharping.

Le chancelier, selon *Die Welt,* serait furieux que M. Scharping se soit posé lui-même en successeur potentiel de M. Schröder. Il n'apprécie pas non plus que son ministre s'oppose en public, notamment devant les soldats de la Bundeswehr, à la réduction du budget militaire prévue à partir de 2001. Interrogé jeudi matin, le porte-parole de M. Schröder a qualifié ces affirmations d' *« absurdes »*. Le porte-parole de M. Scharping, Detlev Puhl, dénonce de son côté une campagne menée par *Die Welt.* Selon lui, il n'y a pas de divergence entre le ministre et M. Schröder. M. Scharping ne viserait pas la chancellerie et aurait intérêt au succès du gouvernement. Mais il est normal, conclut M. Puhl, qu'un ministre se batte pour son budget.

LE DERNIER « POIDS LOURD »

Le départ de M. Scharping achèverait de « déshabiller » le gouvernement Schröder, qui a perdu ses poids lourds, avec le départ d'Oskar Lafontaine, mais aussi celui du ministre à la chancellerie Bodo Hombach, parti s'occuper de la reconstruction des Balkans, et celui du ministre des transports Franz Müntefering, chargé de remettre de l'ordre au sein du Parti social-démocrate (SPD).

Il n'empêche que l'avenir de M. Scharping suscite des interrogations. Depuis le départ d'Oskar Lafontaine, M. Scharping, très attaché au parti, est devenu le seul à gauche à pouvoir prendre la succession de Gerhard Schröder. Cela explique qu'il ne se soit pas mis dans la course pour devenir secrétaire général de l'OTAN. Comme M. Schröder ne cesse d'accumuler les défaites électorales, les spéculations vont bon train sur une éventuelle révolution de palais à Berlin.

Celle-ci semble inéluctable si la gauche perd au printemps 2000 les élections régionales dans son fief de Rhénanie-du-Nord - Westphalie. Ce serait alors la fin de la coalition SPD-Verts et peut-être de M. Schröder lui-même, qui a été choisi par le parti parce qu'il était une *« machine à gagner les élections »*. Le SPD pourrait alors former une grande coalition avec les chrétiens-démocrates, sous la présidence de Rudolf Scharping.

Cette spéculation est alimentée par la droite, qui prend un malin plaisir à semer la discorde chez l'adversaire.

Car les relations entre MM. Schröder et Scharping ne sont qu'une suite de trahisons. *« Quand Schröder parle en public de son amitié pour M. Scharping, celui-ci se tait »*, résume un proche de M. Scharping. En 1993, ce dernier s'était présenté, avec succès, contre M. Schröder à la présidence du SPD et, en 1995, il avait démis M. Schröder de ses fonctions de porte-parole du parti pour les affaires économiques. Renversement des rôles quelques mois plus tard : M. Schröder participe avec Oskar Lafontaine au putsch contre M. Scharping au congrès de Mannheim. A l'automne 1998, pour neutraliser le pouvoir de M. Scharping sur le parti, M. Schröder le force à quitter la présidence du groupe SPD au Bundestag, haut lieu de pouvoir en Allemagne, exigeant qu'il entre au gouvernement avec le portefeuille de la défense. M. Scharping reçoit alors l'engagement ferme que son budget ne sera pas réduit. Mais, avec le virage de la rigueur entamé en juin, le chancelier revient sur cet engagement, alors que la guerre au Kosovo vient de montrer que la Bundeswehr n'avait pas l'équipement nécessaire pour assumer les responsabilités auxquelles elle aspire.

C'est là un casus belli pour M. Scharping, qui menace alors de démissionner. Il se ravise après avoir eu des entretiens avec M. Schröder et avec le ministre des finances, Hans Eichel, qui lui auraient donné de nouveau des assurances. Visiblement, ces engagements ne tiennent plus, d'où l'épreuve de force qui s'annonce. Mais il est difficile de savoir si elle concerne seulement le budget de la Bundeswehr ou la prise du pouvoir à Berlin.

Arnaud Leparmentier

Le SPD allemand critique « la voie étatiste » française

BERLIN
de notre correspondant

« Il n'existe pas de " troisième voie " conduisant la social-démocratie dans le prochain siècle ». C'est la conclusion à laquelle est parvenue la commission des valeurs fondamentales du Parti social-démocrate (SPD), dans un document publié mercredi 15 septembre. Ce document fait contrepoids au manifeste Blair-Schröder publié au printemps, qui avait profondément irrité la gauche du parti. Dirigée par le président du Bundestag, Wolgang Thierse, composée principalement d'intellectuels de gauche, la commission a voulu, selon M. Thierse, *« élever le débat »*.

Sans se contenter d'examiner seulement le « blairisme », largement épinglé, elle a étudié trois autres modèles européens de gouvernement social-démocrate : les Pays-Bas, la Suède et la France, cette dernière ayant choisi *« la voie de l'éEtatisme »*. Parmi les reproches formulés, les rédacteurs du rapport estiment que les socialistes français *« n'ont pas accepté l'indépendance totale de la Banque centrale européenne vis-à-vis des organes politiques de décision de l'Union européenne. Ils n'ont également pas accepté un cours monétariste sans compromis, comme le font les sociaux-démocrates hollandais et la plus grande partie des sociaux-démocrates allemands »*. Ils ont en revanche noté que les Français étaient plus que les autres prêts à avoir une coordination européenne des politiques fiscales et sociales et saluent leur engagement social. Le rapport reproche aux Français d'avoir *« encore des ambitions et des réalités protectionnistes »*.

« PAS DE RÉFORMES INNOVANTES »

Pour la lutte contre le chômage, le rapport estime que la politique d'emplois-jeunes, subventionnés à 80 % par l'Etat, *« ne serait acceptée ni par le New Labour, ni par le SPD »*. *« Une loi sur l'introduction de la semaine de 35 heures a été adoptée. Des subventions d'Etat doivent donner une impulsion à son introduction forcée. Il n'y a eu jusqu'à présent presque pas de mesure de dérégulation du marché du travail »*, à l'exception des contrats à durée déterminée. Se penchant sur la protection sociale, le rapport estime qu'on *« on ne distingue pas jusqu'à présent de réformes innovantes de l'Etat social français »*, et juge le statu quo actuel *« non convaincant »*.

Le rapport ne prend guère en compte l'embellie récente de l'économie française. Interrogé à ce sujet, l'un des rédacteurs, le professeur de Heidelberg Wolfgang Merkel, a souligné : *« L'heure de vérité viendra plus tard, lorsqu'on verra si ces emplois* [français] *se maintiennent »*.

Ar. Le.

Bogue toujours ! *par Pierre Georges*

C'EST BEAU, un informaticien perplexe. Et encore plus beau, cinq informaticiens très perplexes. Donc il nous faut raconter cela avec délice, en hommage à tous ceux, lecteurs, qui perdirent, ou perdront un jour, par les facéties hoquetantes d'un ordinateur vache folle, un texte, une lettre, une œuvre. Ou toute autre chose.

Donc il était, mercredi, 11 heures moins pas grand chose. Autrement dit l'heure à laquelle les repentirs ne sont plus tolérés et où il urge de ramasser la copie, comme d'autres relèvent les compteurs. La chronique était faite. Bien faite ? Faite. Emballée, pesée, parée pour l'expédition.

La routine. Touche truc, touche machin, décollage imminent. Funérailles ! A peine engagée la procédure de duplication, on sut que quelque chose de grave, de très grave venait de se produire. Ce n'est pas que notre Coyote 22, arme de dotation du serial chroniqueur, ait manifesté la moindre émotion, ni couiné un sonore désaccord. Simplement, il n'y avait plus rien sur l'écran. Rien. Sauf le masque et un grand vide d'écran gris, blême, glauque, un cimetière informatique sous la Lune.

Plus de texte, plus un mot, plus une lettre. Envolée la bête, réelle pourtant et virtuelle déjà. Disparue, enfouie, croyait-on, sous six pieds six pouces de disque dur et de mémoire profonde. Puisque en matière d'informatique, paraît-il, si tout se crée, rien ne se perd.

Dans l'urgence, procédure, là encore, de (petite) catastrophe. Selon un scénario-naufrage qui montre combien nous sommes peu de chose, et tant mieux, il fut décidé : 1) de mettre en lieu et place de la chronique un « bouchage » publicitaire. Ce que certains jugèrent nettement avantageux et moins fatigant à la lecture. 2) de convoquer d'urgence la brigade très internationale de répression des défaillances informatiques. C'est là que les choses deviennent drôles. Cette brigade cosmopolite, sorte d'auberge catalane où l'on parlerait couramment le sabir *« hiere we habla l'informatic fluently »*, avait délégué cinq investigateurs. Dont le chef, un souriant tortionnaire. L'expérience aidant – douter de l'homme, jamais de la machine –, ils interrogèrent le suspect. Leurs questions étaient courtoises, certes. Mais les regards parlaient : voyons voir quelle bêtise, avec ses doigts boudinés et sa crasse ignorance des choses élémentaires de la vie des logiciels, cet âne bâté a-t-il bien pu faire !

Garde à vue donc. Qu'est-ce qu'il y avait dans cette chronique ? Mots-clés ! Le titre ! Qu'est-ce que tu avais écrit dans le masque ? Refais ce que tu avais fait ! T'es-tu servi de l'imprimante ? A quelle heure ? Voici un certain nombre de messages d'alerte, es-tu en mesure d'en reconnaître un ? Oui un, peut-être, *« champ pas assez large »*.

Le passage à tabac ! Le suspect avait beau protester de sa bonne foi – *« J'ai tout fait comme d'hab, Monsieur le commissaire »* –, ils ne pouvaient l'admettre. En dix ans, pas un texte perdu, jamais. L'honneur d'une corporation. Ils autopsièrent les mémoires, fouillèrent les poubelles, disséquèrent le Coyote, explorèrent le disque dur. Rien, nib de nib, plus de chronique et pas même son fantôme ! Ah, quel bonheur ! Mon bogue à plumes, chantonnait le chroniqueur, vieille cocotte, en voyant la brigade réduite à un repli sans gloire et à des considérations façon Mère Denis *« Ah, ben ça alors, c'est ben vrai ! »*.

Affaire Elf : un mandat d'arrêt international contre André Guelfi

LE JUGE D'INSTRUCTION suisse Paul Perraudin a délivré, lundi 13 septembre, un mandat d'arrêt international contre l'homme d'affaires André Guelfi, ainsi que l'indiquait l'hebdomadaire *Le Canard enchaîné* du 15 septembre. Chargé de l'enquête sur les commissions versées par Elf-Aquitaine en 1992, en marge du rachat de la raffinerie allemande de Leuna, le magistrat soupçonne M. Guelfi, qui avait pris part au transfert des sommes entre la France et la Suisse (*Le Monde* du 28 mai 1997), d'*« escroquerie »*, *« faux dans les titres »* et *« blanchiment d'argent »*. Longtemps titulaire d'un permis de résidence à Lausanne (Suisse), M. Guelfi (80 ans) s'est récemment installé à Malte. Il est sous le coup, en France, d'une mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »* dans la même affaire. Son avocat parisien, Francis Chouraqui, s'est déclaré *« surpris qu'un mandat ait pu être lancé sans que le juge ait d'abord convoqué M. Guelfi »*.

Tension diplomatique entre l'Inde et la France à propos de la jeune Lalita

DANS UN COMMUNIQUÉ daté du 14 septembre, l'ambassade de l'Inde a demandé *« au gouvernement français de l'informer des circonstances dans lesquelles* [Lalita, une jeune employée d'un diplomate indien à Paris] *a subi des blessures après qu'elle a été maintenue en garde à vue par les autorités françaises et remise au Comité contre l'esclavage moderne »*. En réalité, Lalita a été interrogée, en tant que victime, par la police judiciaire, car de graves blessures sexuelles avaient été constatées sur la jeune femme, qui s'était enfuie le 5 septembre du domicile de son employeur. Elle avait ensuite été confiée par la justice au Comité contre l'esclavage moderne (*Le Monde* du 15 septembre).

A la police judiciaire, Lalita a déclaré avoir été blessée pendant un demi-sommeil au domicile de son employeur, sans toutefois accuser quiconque. Elle a été examinée par des experts médico-judiciaires afin de déterminer la nature et la date de ses blessures sexuelles. Le Quai d'Orsay a jugé *« particulièrement mal venue »* la mise en cause des autorités françaises par l'ambassade de l'Inde.

Tirage du *Monde* daté jeudi 16 septembre 1999 : 493 760 exemplaires. 1-3

La rentrée risque d'être retardée à l'université de Jussieu

LE CONSEIL d'administration de l'université Paris-VII Jussieu a voté à l'unanimité, mardi 14 septembre, le report de la rentrée des 29 000 étudiants, prévue pour la dernière semaine de septembre. Le conseil d'administration entend ainsi protester contre le retard pris pour reloger les 2 000 étudiants de psychologie qui ne disposent toujours pas de locaux, le désamiantage de leurs salles de cours ayant commencé.

Cette décision confirme une motion déjà votée le 13 avril, aux termes de laquelle le conseil prenait acte de la *« prise en charge par le ministère de la question du relogement pour la rentrée 1999 de l'UFR* [unité de formation et de recherches] *de sciences humaines cliniques, suite au mouvement des étudiants et du personnel de cette UFR »*. Si le relogement n'était pas effectif pour la rentrée, le conseil menaçait de *« suspendre la rentrée de l'université Paris-VII »*, ce qu'il a fait.

Hébergés depuis une dizaine d'années à l'université Paris-III Censier, les étudiants de l'UFR de sciences humaines cliniques avaient déménagé en 1998 à titre provisoire pour Jussieu, Paris-III souhaitant récupérer ses locaux. Mais en février 1999, une décision du tribunal administratif, saisi par le comité anti-amiante, les avait déclarés *« occupants illégaux »* de ces locaux tampons, prêtés par Paris-VI jusqu'au 1er avril.

Paris-VII ne disposant d'aucune solution de rechange, les étudiants avaient engagé un mouvement d'occupation jour et nuit du campus afin d'obtenir de terminer leur année universitaire sur place. Dans une lettre datée du 31 mars, adressée au président de l'université, la directrice de l'enseignement supérieur, Francine Demichel, indiquait que *« jusqu'à la fin de la présente année universitaire, session d'examen de septembre comprise, les enseignements se poursuivront dans les locaux du campus occupés actuellement »*. *« C'est la seule solution raisonnable »* ajoutait-elle. Les étudiants avaient donc pu terminer leur année.

Entretemps, une proposition de relogement de l'UFR à Ivry, pour laquelle, selon la présidence de Paris-VII, l'ensemble des conditions matérielles étaient réunies, mais qui demandait un calendrier de travaux assez long, a été refusée par les étudiants.

Dans un communiqué publié jeudi 16 septembre, les étudiants de l'UNEF-ID, *« devant le désintérêt et le mépris du ministère face à la situation critique de l'UFR de psychologie »*, informent la presse de la décision du conseil d'administration valable *« jusqu'à ce que le ministère prenne ses responsabilités en respectant ses engagements »*. Au titre de ces engagements, Mme Demichel avait notamment précisé dans sa lettre au président de l'université que *« l'appartenance de sciences humaines cliniques à Paris-VII ne saurait donner lieu au moindre doute »* et que, dans le cadre de la future installation de l'université sur la ZAC Tolbiac en 2002, l'UFR *« ferait partie de l'installation »*. Selon le vice-chancelier des Universités, M. Dubrulle, l'UFR de psychologie devrait être relogé à partir de février 2000 dans l'ancien hôpital Saint-Lazare, situé entre les gares de l'Est et du Nord. En attendant, le ministère cherche toujours une solution pour ces 2 000 étudiants.

■ **ÉCHECS : le championnat du monde** entre le tenant du titre, le Russe Garry Kasparov, et l'Indien Viswanathan Anand, a été annulé faute de sponsors, a annoncé, mercredi 15 septembre, l'agent d'Anand. Ce match était attendu par une majorité d'amateurs comme le véritable championnat du monde, par comparaison avec la compétition organisée en août à Las Vegas par la Fédération internationale des échecs (FIDE), qui, en l'absence de Kasparov (numéro un mondial), d'Anand (numéro deux) et du Russe Anatoli Karpov (numéro trois), a vu la victoire du Russe Alexander Khalifman (numéro quarante-quatre).

3e cycle du CNAM
MARKETING INDUSTRIEL
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
Cours et séminaire d'études de cas (150 h sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 100 F/an
Brochure sur demande écrite au :
Marketing Industriel CNAM :
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
Tél. : 01 40 27 22 24 - 01 40 27 21 30
PRESENTATION DU CYCLE
SAMEDI 25 SEPT 11h
Limite d'inscription : 1er OCT

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

Festival d'automne à Paris
Présentation, réservations, programmes complets
cahier spécial de 16 pages
vendredi 17 septembre
Le Monde daté 18

LeMonde Job: WIV3799--0001-0 WAS LIV3799-1 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 09:01 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0359 Lcp:700 CMYK

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 17 SEPTEMBRE 1999

JEAN ECHENOZ
Le feuilleton
de Pierre Lepape
page II

MAHI BINEBINE
page III

JEAN D'ORMESSON
page IV

LINN ULLMANN
page V

JEAN-TOUSSAINT DESANTI
La chronique
de Roger-Pol Droit
page VI

LAURENT MAUDUIT
GÉRARD DESPORTES
François Hollande
répond
au constat
d'une « gauche
imaginaire »
page VII

Contre « saint » Pie XII

Sans véritables révélations, la biographie de John Cornwell sur Eugenio Pacelli se présente volontiers comme un portrait-charge à verser au dossier de béatification du pape

KEYSTONE

Le cardinal Pacelli à Berlin, sortant du palais présidentiel après avoir présenté les vœux du corps diplomatique pour le 80e anniversaire du maréchal Hindenburg (1927)

Etienne Fouilloux

Ce livre est un réquisitoire. D'emblée, le ton est donné. *« En suivant la carrière de Pacelli depuis le début du siècle, ma recherche retraçait l'histoire d'une lutte pour le pouvoir sans précédent qui* (...) *avait conduit l'Eglise catholique à se rendre complice des forces les plus sinistres de son temps. »* Sans escamoter les témoignages à décharge, John Cornwell accable Eugenio Pacelli, devenu pape en 1939 sous le nom de Pie XII. Le jugement est d'autant plus sévère qu'il traduit un amour déçu : catholique, l'Anglais s'était lancé dans l'aventure pour exonérer Pie XII des charges pesant sur lui. Sa vive déception explique sans doute l'outrance de certaines formules, lisible dès le titre original – *Hitler's Pope.*

Mais l'enquête de Cornwell a-t-elle produit, sur un personnage qui n'est plus un inconnu, les révélations que promet le sous-titre français ? Et que vaut la révision proposée par rapport à la masse des travaux existants ? Sur le premier point, la réponse doit être nuancée. Cornwell utilise deux types d'inédits : les témoignages recueillis pour le procès de béatification et la correspondance de Francis Osborne, représentant de Londres auprès du Saint-Siège durant la guerre. Mais les dépêches du début de la nonciature Pacelli en Allemagne (1917-1922) étaient connues : accessibles, comme l'ensemble des actes du pontificat de Benoît XV, elles ont déjà été exploitées par des études que Cornwell méconnaît. Il y a donc peu de révélations dans son livre, si ce n'est le projet d'enlèvement du pape nourri par Hitler, en 1943, qu'a raconté l'ancien officier chargé de l'exécuter.

Les témoignages recueillis proposent un profil psychologique plausible de Pacelli. Car l'ouvrage ne se cantonne pas au tête-à-tête avec le nazisme. Ainsi, apparaît la figure d'un enfant voué dès son jeune âge au service du Saint-Siège, déjà fragile, pieux, travailleur et solitaire, puis celle du fonctionnaire qui gravit rapidement les échelons de la Curie, jusqu'à devenir, après avoir été de 1929 à 1939 le principal collaborateur de Pie XI, l'incarnation de la romanité et un postulant logique à la tiare ; enfin celle d'un pape que son ascétisme et son aspiration à la sainteté n'empêchent pas de porter l'exaltation de sa fonction à son point d'orgue. Monarque absolu et isolé, soumis au soin d'un entourage domestique dont on perçoit mal l'influence.

En dehors de ces éclairages intimistes, Cornwell n'apporte rien qui n'ait déjà été pesé et retourné dix fois. Ses développements valent donc ce que valent ses guides. Par bonheur, sur les questions brûlantes, il suit les autorités que sont Klaus Scholder – sur les Eglises et le IIIe Reich – ou Owen Chadwick – sur le Vatican dans la guerre. Mais il lui arrive aussi d'avoir la main moins heureuse, voire de travailler sans filet. S'il maîtrise la bibliographie de langue ou de traduction anglaise, il connaît mal les travaux français et italiens. D'où d'assez nombreuses erreurs de détail qui font douter de la fiabilité de l'ensemble (la loi française de 1901 ne proscrit pas l'enseignement congréganiste [p. 67] ; l'Action catholique peut difficilement passer pour *« une forme anémiée de rassemblement dominé par les clercs »* [p. 150]...).

Mais qu'en est-il des thèses défendues dans l'ouvrage sur les deux points majeurs des rapports avec l'Allemagne et de la Shoah ? Au nombre des rédacteurs du code de droit canon de 1917, Pacelli s'applique à en inscrire les obligations dans un concordat qui soumettrait le catholicisme allemand à Rome. La République de Weimar refuse des exigences qu'Hitler accepte en des termes trop peu précis pour l'engager vraiment. Selon Cornwell, Pacelli aurait ainsi sacrifié les capacités de résistance de l'Eglise locale à sa romanisation : dès le concordat signé, en juillet 1933, la confrontation cède la place à la conciliation. La thèse a l'originalité de déplacer l'explication du politique (peur du communisme, souci d'opposer le droit aux empiétements nazis) vers le religieux. Outre le fait qu'elle concentre toutes les responsabilités sur le seul Pacelli, elle présente l'inconvénient d'isoler le cas allemand de la politique concordataire du Saint-Siège, qui signe alors des textes de types divers avec des régimes eux-mêmes divers. Cependant les effets de l'opération ne prêtent guère à discussion : la tendance à la soumission l'emporte désormais dans l'Eglise allemande. Elle aurait pu résister à Hitler comme elle a résisté victorieusement à Bismarck ; Pacelli l'en a empêché, conclut Cornwell. Conjectures.

Les chapitres traitant de la deuxième guerre mondiale n'apportent rien de franchement nouveau. Un sort y est d'abord fait à la poursuite par le pape de la politique d'apaisement du secrétaire d'Etat : tout lui paraît bon pour sauver la paix, jusqu'à prêter main forte au complot pour renverser Hitler, au cours de l'hiver 1939-1940. Attesté par plusieurs sources, l'épisode demeure énigmatique, tant il tranche sur la prudence habituelle de Pacelli. Cornwell s'attache ensuite aux *« silences »* de Pie XII : silence sur les atrocités croates, sur l'extermination des juifs – à l'exception d'une allusion dans le message de Noël 1942 –, sur la rafle romaine du 11 octobre 1942 qui se déroule sous ses fenêtres. Pour Cornwell, les interventions discrètes auprès des autorités oppressives et l'ouverture des institutions religieuses aux persécutés ne comblent pas l'absence d'une parole solennelle. Le pape savait. Il aurait dû parler haut et fort ; son intervention aurait pu arrêter la main des bourreaux. Nouvelles conjectures. Pourquoi Pie XII s'est-il abstenu de parler, se demande donc Cornwell dans une ligne plus historienne ? Parce qu'il était imprégné d'antijudaïsme, voire d'antisémitisme, répond-il, sans en paraître bien convaincu lui-même. Les indices glanés n'emportent guère la conviction, si ce n'est la dépêche du 18 avril 1919 où le nonce à Munich ne voit que des juifs parmi les révolutionnaires maîtres de la ville. Deux autres arguments méritent discussion. La faveur dont jouit la Croatie au Vatican serait liée à son rôle de tête de pont pour le retour des orthodoxes au giron romain – ce qui, en fait, est tout à fait exclu, vu l'hostilité de ce bastion de la catholicité latine envers les Orientaux. Le pape allait dénoncer l'extermination quand l'intervention des évêques des Pays-Bas l'en aurait dissuadé : n'a-t-elle pas entraîné la déportation des convertis ? La vue d'ensemble que donne l'auteur de la personnalité de Pie XII aurait pu lui suggérer une explication plus simple : d'abord préoccupé de Rome et du catholicisme, il n'était pas assez sensible au sort des juifs pour rompre à leur profit son parti pris de non-intervention dans le conflit, ni pour risquer de mettre en plus grand danger ses fidèles.

John Cornwell ne se satisfait pas de la banalité d'un tel constat. *« Le verdict est sans appel : de la somme de recherches se dégage l'image non pas d'une figure exemplaire de saint, mais d'un être humain pétri de défauts. Dans notre intérêt à nous, catholiques, et dans celui de nos relations avec les autres religions, le mieux serait d'exprimer des regrets sincères. »* Cette conclusion éclaire le véritable enjeu du livre. L'historien peut soupeser tel argument, discuter telle interprétation ou regretter telle lacune : sa critique porte à faux car l'auteur n'entend pas fournir une biographie de référence, mais tirer argument des choix de Pacelli contre sa béatification. Il ne s'agit dès lors plus des nazis et de leurs méfaits, mais de l'Eglise de Jean Paul II, présenté comme *« Pie XII redivivus »* dans un dernier chapitre approximatif que cette perspective seule justifie. En 1964-1965, des voix s'élevèrent pour que Vatican II canonisât Jean XXIII par acclamation. Paul VI bloqua l'initiative en ouvrant simultanément une procédure de béatification pour Pie XII et Jean XXIII : il fallait empêcher toute rupture de continuité entre les deux pontificats. Depuis, les deux causes ont avancé, chacune à un rythme différent. Récemment, celle de Jean XXIII a paru franchir un pas décisif. Cornwell croit savoir qu'il en irait de même pour celle de Pie XII. Il s'en émeut et plaide pour que l'Eglise ne l'exclue pas, comme l'a fait le document romain de 1998 sur la Shoah, du repentir pour ses fautes passées auquel Jean Paul II semble attacher tant de prix. L'historien ne saurait se prononcer sur des questions qui échappent à sa compétence. Il sait néanmoins que d'éventuelles béatifications pontificales marqueront l'avenir du catholicisme, tout comme la canonisation de Pie X, en 1954, a marqué la fin du règne de Pie XII.

LE PAPE ET HITLER
L'histoire secrète de Pie XII (Hitler's Pope)
de John Cornwell.
Albin Michel, 504 p.,
150 F (22,86 €).

LeMonde Job: WIV3799--0002-0 WAS LIV3799-2 Op.: XX Rev.: 15-09-99 T.: 20:07 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0360 Lcp:700 CMYK

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Petites nouvelles du coma

JE M'EN VAIS
de Jean Echenoz.
Ed. de Minuit, 256 p., 95 F
(14,48 €).

Le précédent roman de Jean Echenoz s'intitulait *Un an*. Une jeune femme prénommée Victoire, *« s'éveillant un matin de février sans rien se rappeler de la soirée »*, découvrait près d'elle son amant, Félix, mort dans leur lit. Elle décidait de s'enfuir. Pendant *« un an, un peu moins d'un an »*, elle errait sur les routes, de ville en village et de fuite en fuite, avant de rencontrer dans un bar parisien, accompagné d'une belle femme prénommée Hélène, ce Félix qu'elle avait cru et qu'elle avait vu mort. Le roman se refermait sur cette énigme et sur ce glissement d'identité.

Le héros de *Je m'en vais* se prénomme Félix. Il a cette fois un nom, Ferrer. Le premier dimanche soir de janvier, il annonce à sa femme, Suzanne, qu'il la quitte : *« Je m'en vais. »* Le roman s'achève *« un an pile moins deux jours »* après la séparation de Félix et de Suzanne. Ferrer, qui vient de se faire jeter par Hélène, la fiancée avec laquelle il espérait, comme on dit, refaire sa vie, retourne à la maison où il habitait avec Suzanne. C'est le réveillon. Dans le pavillon rempli d'invités, personne ne sait vraiment qui est qui. La jeune femme qui accueille Ferrer ne connaît pas de Suzanne, mais elle l'invite à entrer : *« Bon, dit Ferrer, mais je ne reste qu'un instant, vraiment. Je prends juste un verre et je m'en vais. »* Les quatre premiers mots du livre sont aussi les quatre derniers et le titre, manière de faire croire que la boucle est bouclée, alors que Félix et le lecteur nagent dans l'incertitude. Ajoutons qu'entre-temps nous avons, à plusieurs reprises, croisé le chemin de Victoire.

L'utilisation de personnages récurrents dans une œuvre romanesque est destinée, songeons à Balzac, à donner à la fiction un air supplémentaire de réalité. Elle organise de livre en livre des réseaux, croise des biographies, multiplie des rencontres, comme dans la vie. Le réel est ce qui a lieu plusieurs fois. Encore faut-il que ces figures familières soient douées d'une certaine stabilité, qu'elles soient identifiables autrement que par le nom ou le prénom que l'auteur leur attribue. Ce n'est pas tant parce qu'Eugène de Rastignac apparaît dans une trentaine de romans de *La Comédie humaine* qu'il sert de repère et de balise, mais parce que du *Père Goriot* aux *Comédiens*, de ses débuts de provincial râpeux à son fauteuil de ministre de l'intérieur, il demeure ce qu'il est : fou d'ambition, roué, énergique et sans scrupule. Chez Jean Echenoz au contraire, on ne semble construire des phares que pour mieux tromper les navigateurs. Plus la structure romanesque est précise, les bornes temporelles soigneusement plantées, les phrases lisses comme des sous neufs, plus nous avons le sentiment de glisser sur une réalité biaisée, insaisissable et trompeuse. Pire : nous nous enfonçons dans cette forêt de leurres avec délectation.

L'arme la plus redoutable d'Echenoz est sa séduction. Ses ennemis littéraires le savent bien, qui ont eu tôt fait de lui coller le masque du diable ou celui du joueur de flûte de Hamelin. Tant de talent et tant d'attraits, tant de charme et tant de virtuosité pour mieux nous pousser hors du chemin droit et sérieux, pour éroder les certitudes, mettre en échec la raison, court-circuiter les vérités établies, ridiculiser les faiseurs de systèmes et leurs laborieux et ennuyeux bricolages, c'est du détournement de lecteurs.

Voyez *Je m'en vais*. L'histoire devrait être dramatique. Un quinquagénaire léger, cynique et traversant l'existence avec une désinvolture libertine – il tient une galerie d'art contemporain, c'est tout dire – est victime d'un malaise cardiaque ; d'un bloc auriculo-ventriculaire de deuxième degré type Luciani-Wenckebach, précise le narrateur. (C'est d'ailleurs – tout s'explique – parce qu'elle avait pris cet endormissement des fonctions vitales pour la mort que Victoire, l'héroïne d'*Un an* qui dormait alors aux côtés de Félix, s'est enfuie.) Le médecin de Félix lui annonce que son cœur est usé, qu'il est à la merci d'un nouvel accident, cette fois fatal, qu'il doit ralentir, mesurer ses efforts et ses émotions, devenir vieux tout de suite s'il veut avoir des chances d'être vieux plus tard. Je m'en vais, c'est aussi ce que murmurent les agonisants.

Mais rupture pour rupture, départ pour départ, Félix décide d'aller voir ailleurs, plus loin, beaucoup plus loin. A la recherche d'un Graal assez dérisoire, un trésor archéologique, une cargaison d'objets d'art paléobaleiniers, reposant depuis un demi-siècle dans les cales d'un bateau échoué sur une banquise près du cercle polaire. Chaque époque a les Graals qu'elle peut ; Félix escompte une fortune de ces défenses de mammouths sculptées et de cette *« collection de crânes aux bouches colmatées par des rails d'obsidienne, aux orbites obturées par des boules d'ivoire de morse incrustées de pupilles de jais. »* La mort est un commerce.

Comme la mort, le pôle est un lieu où toutes les différences s'abolissent, dans une blancheur d'hôpital. Le jour, la nuit, l'est, l'ouest, la mer, le ciel, la terre. Sa récolte d'objets funéraires faites, Félix rentre à Paris, mais ne retrouvera jamais plus de point fixe ni de ligne sûre. Errances, fuites, absences, identités incertaines et interchangeables, trahisons, mensonges, amours en trompe-l'œil, c'est comme si le réel s'échappait par tous les bouts comme si la vie n'était plus qu'une drôle d'histoire, moins gouvernée par les caprices – somme toute raisonnables – d'un romancier, pas davantage par le jeu complexe des passions et des désirs – Félix n'en éprouve plus guère –, mais par le jeu aléatoire des rencontres, la mécanique des habitudes, la circulation inattendue des humeurs.

Félix, déjà présent dans « Un an », reparaît pour quitter sa femme. Mais, rupture pour rupture, il décide d'aller plus loin, sur le cercle polaire, où l'attend un trésor. De retour à Paris, le marchand d'art perd tout repère. Errances, fuites, absences, identités incertaines, trahisons, mensonges... Jean Echenoz décrit avec virtuosité une réalité en trompe-l'œil

Dans la description de cet entre-deux, l'efficacité narrative de Jean Echenoz est à son sommet. Il est assez difficile d'expliquer de quoi elle faite, tant le rythme qu'impose Echenoz et l'adhésion spontanée qu'il suscite se prêtent mal aux lenteurs de l'analyse. On remarquera toutefois l'absence dans *Je m'en vais* de ces phrases et de ces paragraphes de remplissage dont Kundera parle dans son *Art du roman* comme d'une sorte de fatalité esthétique (elle existe aussi en peinture et en musique). Chez Echenoz, chaque phrase compte. Les informations qu'elle donne, la touche de sens qu'elle pose sur le tableau sont strictement indispensables à la compréhension sensible de l'ensemble. Utilisation joueuse des temps verbaux, glissements de la place du narrateur, références littéraires et citations, modifications de la « couleur » narrative, changements de focale du macroscopique au microscopique, raccourcis fulgurants : *« On s'en fut le jour même, les voilà qui s'éloignent. »*

Mais en même temps, cette extrême densité de ce qui est dit est comme gommée et contestée par la grâce et la légèreté allègre de la manière de dire. Il y aurait plus qu'une faute de goût à appuyer et à peser : une faute de morale et de pensée. Echenoz porte certes sur ce monde contemporain qu'il décrit un regard critique radical. Un monde glacial, aseptisé, superficiel, déjà virtuel, à ce point adonné au culte des images qu'il ne parvient plus à les distinguer de la réalité. Une maladie de cœur généralisée, une figure du coma. Des individus étrangers les uns aux autres et étrangers à la réalité qui les entoure.

Ce monde-là a tout intégré, tout avalé pour accroître encore son pouvoir d'illusion : la dénonciation, la véhémence, la force du discours et jusqu'à la recherche de la vérité, jusqu'à la puissance du négatif. Le refus lui-même est devenu un spectacle qu'on applaudit, une figure mondaine et une valeur marchande.

Ne reste peut-être à l'artiste que la légèreté. La manière joueuse, nerveuse et pour tout dire rusée de remettre les choses à leur place sans avoir l'air d'y toucher. De rebrancher le contact. Les romans de Jean Echenoz sont une leçon de choses prodiguée par un maître faussement nonchalant. On apprend à y regarder les êtres, les objets, les actions et les événements non comme ils se présentent, sous la forme d'images plates, mais sous toutes leurs dimensions : de dos, de profil, vus du dessous ou du dessus. Sous ces angles et ces modes inhabituels, dans cette étrange nouveauté, les maquillages s'accusent, les belles raisons livrent leur part de folie, les mensonges se retournent comme des gants. Les drames tournent à la comédie et les comédies au drame.

Dans les traités de théologie médiévaux, dans le vedânta des Indes et chez Wittgenstein, il est souvent question de la méthode apophatique. C'est une manière d'approcher de la connaissance d'un objet, directement inaccessible, en procédant par négations successives. Définir quelque chose par la somme de ce qu'il n'est pas. Dieu, la vérité, le temps, l'être, le monde. Echenoz a mis au point un apophatisme de la littérature : retrouver le réel en décrivant son évanouissement. Ce serait succomber à un faux-semblant, encore, de confondre cette rigueur, cette tension jubilatoire et ce bonheur de la lucidité avec un quelconque nihilisme.

Il appartient aussi aux grands écrivains de ne pas se tromper de plaisir. Dans la galerie d'art de Félix, il y a un tableau que regarde un collectionneur. *« Une grande huile sur toile marouflée 150 x 200 représentant un viol collectif, accrochée au début de l'été dans un grand cadre en fer épaissement barbelé. Au bout de vingt secondes de contemplation, Ferrer le rejoignit. Je pensais bien que ça vous parlerait, dit-il. Il y a quelque chose, hein ? »*

Séchard, l'avare soûlographe

L'avarice de Séchard est loin d'égaler en « pureté » celle du père Goriot. Aucun dévouement, aucune finesse ne caractérise ce personnage. Ancien compagnon pressier, encore appelé « ours » dans l'argot typographique en raison du va-et-vient de l'ouvrier entre la presse et l'encrier, il est illettré et dépourvu de cœur comme de convictions politiques. Toutefois, il réussit à échapper aux réquisitions de l'armée en 1793 grâce à un mariage tardif et à son âge avancé. Il profite alors des événements et publie quelques décrets républicains qui le font nommer maître-imprimeur sous la Convention. Séchard développe une intelligence pratique uniquement motivée par l'intérêt.

Ayant racheté l'imprimerie à une veuve pour à peine la moitié de sa valeur, il envoie son fils au lycée, puis à Paris, afin de se préparer un successeur. Il n'y a selon lui *« ni fils ni père en affaire »* ; il revend donc à David bien au-delà de leur valeur les lieux vétustes et les outils. La maison « Séchard et fils » est à l'image de son créateur : véritable labyrinthe de fer, de bois et de papier aboutissant, non sans heurts et dangers pour le visiteur, à *« deux grandes cages »* où trônent avec supériorité le prote et le maître-imprimeur.

Au fond de la cour se dresse un appentis en ruine d'où s'échappe les odeurs d'une décoction d'encre et d'eaux ménagères, signe que *« le diable lui-même se débarbouill[e] dans cette maison »*. Séchard ne laisse à David comme *« trésor »* que Marion, une grosse fille de la campagne aidant à l'imprimerie... Mais la truanderie de ce père ne connaît pas de limites.

Il est prêt à spéculer sur les faibles revenus de son fils pour amadouer des rivaux et leur vendre, avec profit, sa seule publication rentable. *« Après le vol vient toujours l'assassinat »* : Séchard sonne le déclin de l'imprimerie. Sans remords, il laisse David se ruiner et tente même de lui dérober les procédés de la pâte à papier, seul espoir du jeune homme.

J.-L. A BISSON 1842/PARIS MAISON BALZAC

Figure de la Comédie

SÉCHARD JÉRÔME-NICOLAS

1743
mort en 1829

Séchard est imprimeur à Angoulême. Avare impitoyable envers son fils David (l'intime de de Rubempré), il n'apparaît que dans *Les Illusions perdues*. Cependant, il est de nouveau question de sa fortune dans *Splendeurs et misères des courtisanes*.

Cette absence de tout instinct paternel trouve encore à se renforcer dans le penchant du vieillard pour la boisson. Retiré sur son domaine de Marsac, il a échangé *« les soins du pressoir contre ceux de la presse »*, et pratique la *« soûlographie »* comme un art en voie de disparition, victime de la société de tempérance.

L'« ours » cultive sa passion pour le *« raisin pilé »*, qui favorise ses penchants les plus triviaux et lui fait perdre toute humanité. Balzac caractérise cet ivrogne borné et cruel avec une distance caustique, le décrivant à la fois comme un disciple de Bacchus et de Pantagruel ou tel un *« vieux lampion »* asséché. Séchard est en effet celui qui est toujours à sec, celui qui vide les flacons comme il vide la bourse de son fils. Hyponyme de l'Avare et du Buveur, il nous montre *« combien la soûlographie rusée l'emport[e] sur la typographie instruite »*.

Marion Boudier

version originale

La folie raisonnée d'Elio Fiore

ANTOLOGIA POETICA
d'Elio Fiore.
Préface Carlo Bo,
Tallone editore (9 via Diaz,
10091 Alpignano, Torino)
112 p., 140 000 lire (53,35 €).

Né en 1935, ami de Mario Luzi et, en Espagne, de Rafael Alberti, Elio Fiore a toujours suscité un mouvement d'étonnement chez les poètes qui l'ont approché et se sont intéressés à sa poésie. A une époque où il est difficile de distinguer la poétique, c'est-à-dire la rhétorique vide, des élans profonds et authentiques, on est surpris par le ton immédiat de cet écrivain économe qui a vécu au cœur du ghetto de Rome et qui en a été expulsé il y a quelques années. Ayant assisté à la rafle du 16 octobre 1943, il ne voulait plus quitter ce lieu de désespoir, de mémoire et d'immense beauté, au Portico d'Ottavia, près du théâtre de Marcellus, où il s'installe en 1966, bien qu'il ne soit pas lui-même juif. Il écrira de nombreux poèmes en souvenir de cette tragédie qui l'attachera à un véritable culte du peuple d'Israël. Mais il ne craindra pas, en septembre 1982, d'écrire aussi contre *« la lumière féroce »* qui s'abat sur Sabra et Chatila : *« Un massacre qui m'indigne. »* Le souvenir de l'ignominie fasciste n'obscurcit pas non plus son jugement sur le combat de la Palestine.

Marquée par la tragédie du ghetto romain, cette anthologie poétique offre d'émouvants dialogues entre le poète et ses maîtres tels Leopardi, Garcia Lorca, Elsa Morante...

Giuseppe Ungaretti, dans une lettre-préface au recueil *Dialoghi per non morire*, qu'Elio Fiore publia d'abord à vingt-neuf ans et réédita vingt-cinq ans plus tard (All'insegna del pesce d'oro di Vanni Scheiwiller, Milan, 1989), écrivait : *« Si la poésie consiste à brûler de passion pour la poésie, si c'est une vocation anxieuse, impatience torturée de dévoiler dans le mot l'inexprimable, personne n'est plus poète qu'Elio Fiore. »* Ami de la romancière et diariste Sibilla Aleramo (morte en 1960), elle-même auteur de plusieurs recueils de poèmes souvent inspirés de ses idéaux sociaux et humanitaires, Elio Fiore lui demeura toujours fidèle et ses poèmes ont certains de ses accents nobles et généreux, dans leur simplicité passionnée.

« Allô, Sibilla ? C'est Elio. / Je pars pour Florence. » « Bien ! / Passe chez moi : je te donnerai une lettre / Pour Luzi. Je te parlerai de Dino. / Je me rappelle encore ce coup de téléphone : C'était en 1957... » Dino, c'est Dino Campana, le poète fou que Sibilla aima follement et tenta vainement d'arracher à la folie.

Quant à Mario Luzi, il devait préfacer le recueil *In purissimo azzurro* (Garzanti, 1986) : *« Je dis poésies ? Mais est-ce que c'en est ? Ce mot suffit-il à dire ce que c'est ? Ce sont des annonces, des lamentations, de terribles accusations, de lumineuses montées et descentes de la "prophétie" qui traversent notre temps si impétueusement et implacablement que je ne connais pas d'autre livre de poésie où la tragédie de l'époque soit aussi présente dans ses grands traumas apocalyptiques et dans ses circonstances quotidiennes, sous blessure de la lumière et du cri. »*

Les poésies d'Elio Fiore sont souvent des dialogues avec les écrivains qu'il vénère. Leopardi, avant tout, mais aussi Federico Garcia Lorca, Nelly Sachs, Luis Cernuda, Eugenio Montale, Elsa Morante, Pablo Neruda. *« Chaque poète hérite / du feu de la poésie / et ma folie raisonnée / c'est de Leopardi que je l'ai héritée / Et de Pound... / Deux frères qui ne m'abandonnent / Jamais, mesurent ma parole / La flamme qui brûle pour la vie. »*

Cette visitation quotidienne de ses maîtres est probablement une des stimulations les plus émouvantes de l'inspiration d'Elio Fiore, telle que nous la révèle cette anthologie poétique. Umberto Saba, le grand Saba lui-même, accompagne Fiore dans les rues de Rome, près de la fontaine des Tortues : *« Avec sa canne il s'en va vers la via dei Falegnami. / On dirait l'annonce et la fin / De la poésie, me dis-je... »*

René de Ceccatty

MICHEL HOUELLEBECQ
sera aux
CAHIERS DE COLETTE
23-25, rue Rambuteau, Paris 4e
à l'occasion de la parution de
Renaissance
(Flammarion)
le mardi 21 septembre à 17 h.
Tél. 01 42 72 95 06

VOUS CHERCHEZ UN
LIVRE ÉPUISÉ ?
Une seule adresse
LE TOUR DU MONDE
et son réseau de 250 correspondants
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.59
Fax : 01.42.88.40.57

VIENT DE PARAÎTRE
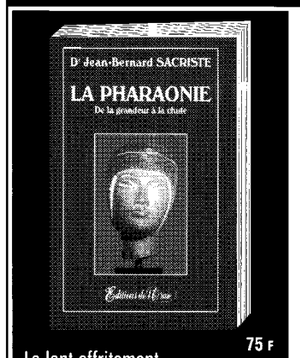

75 F
Le lent effritement d'un Empire tri-millénaire, par perte de son identité culturelle, politique, nationale, jusqu'à celle de son écriture et de sa langue.
Éditions de l'ORME
Distribution Sté Nlle Distique
28600 Luisant - Fax : 02.37.30.57.12
amours de jeunesse
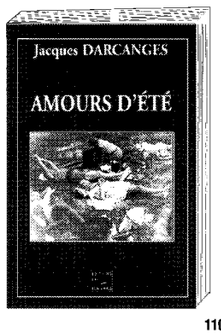

110 F
amours révoltées
ÉDITIONS DES ÉCRIVAINS
147-149, rue Saint-Honoré
75001 PARIS
Tél. : 01 39 08 05 38 / Fax : 01 39 75 60 11

LeMonde Job: WIV3799--0003-0 WAS LIV3799-3 Op.: XX Rev.: 15-09-99 T.: 19:07 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0361 Lcp:700 CMYK

Tragédie clandestine

Mahi Binebine dépeint avec sobriété et gravité le destin d'hommes et de femmes qui se jettent à la mer par désespoir et tentent, dans une ultime traversée, de mettre fin à l'humiliation de la misère

CANNIBALES
de Mahi Binebine.
Fayard, 216 p., 95 F (14,48 €).

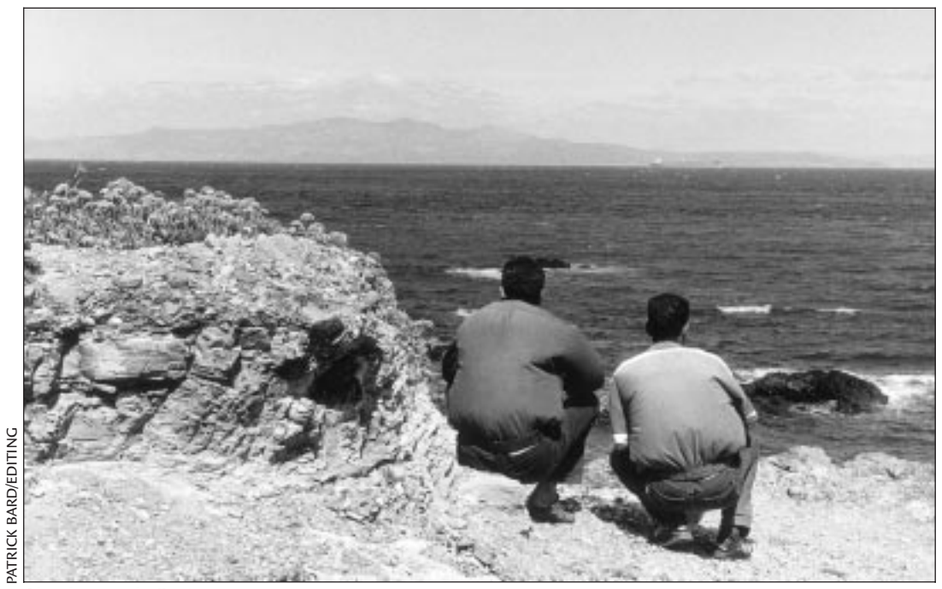

PATRICK BARD/EDITING

Algesiras vu de Ceuta

La mer racontée aux enfants ne fait plus rêver. Elle devient mangeuse d'hommes quand la nuit est épaisse, faite d'illusion et de peur et qu'elle lâche sa chevelure pour venir au secours de ceux qui sont en train de se noyer parce que la barque est petite et les candidats à l'exil nombreux.

Le quatrième roman du Marocain Mahi Binebine évoque le destin brisé de ces hommes et femmes dont l'humanité a été tarie, confisquée par le besoin et le manque, réduits à être des ombres dans la nuit qui avance de manière chaotique, un peu au rythme de cette traversée.

Le thème est simple. L'histoire est brutale tout en étant – hélas – banale : une dizaine de personnages dont une femme et un bébé sont en quête d'une vie meilleure. Ils tentent, au risque de leur vie – une vie dont personne ne se soucie – la traversée du détroit de Gibraltar pour mettre les pieds sur le sol de cette Europe dont ils voient, à partir de Tanger, les lumières clignoter, comme si ce vague scintillement était un appel, signe de la dernière chance.

Comment écrire cette désespérance ? Mahi Binebine, qui est un grand peintre (le Musée Guggenheim de New York vient d'acquérir quelques-unes de ses œuvres), écrit comme il peint, avec sobriété et gravité. Il n'insiste pas, choisit l'ellipse et les mots justes. Comme dans ses toiles, on devine les personnages,ce sont des ombres que le lecteur habille de ses propres émotions. *Cannibales* n'est pas un roman qui vous fera rêver, au contraire, il vous parlera simplement de la souffrance sans jamais tomber dans la sensiblerie.

De ces personnages au destin brisé, il en est un qui marque le roman. Il ne fait pas partie du voyage puisqu'il est né d'un rêve ou plus précisément d'un cauchemar que raconte Morad, le rabatteur, celui que le narrateur appelle *« l'Expulsé européen »*, car c'est un ancien immigré converti dans le transport clandestin. Il narre l'histoire de Momo, son double, qui travaillait à Paris dans le restaurant de M. José. Ce dernier aimait manger de la chair humaine. Il commençait par un orteil de Momo. Celui-ci voyait sa condition d'employé s'améliorer au fur et à mesure qu'il cédait une partie de son corps. Il se laissait manger et trouvait cela presque normal puisqu'il était chaque fois récompensé. Il ne restera de Momo que la tête aux cheveux crépus : elle sera posée sur un oreiller de plume recouvert de velours grenat, près de la caisse. Immangeable, la tête sera jetée à la poubelle. Morad se réveillera au moment où la machine à broyer allait s'emparer de sa propre tête.

Cet épisode donne son titre et son sens au roman. N'a-t-on pas vu récemment une famille italienne offrir certains de ses organes en échange de dettes qu'elle ne pouvait pas rembourser ? Ces hommes et ces femmes qui, chaque nuit, prennent place dans des barques douteuses, sont prêts à tout donner, même leur corps, leur vie, pour ne plus subir l'humiliation de la misère.

Chacun a une histoire qui l'a mené jusqu'à cette barque de malheur : Kacem l'Algérien a fui son pays après avoir perdu ses enfants, égorgés dans leur sommeil ; Nouara espère retrouver son mari Souleyman parti alors qu'elle était enceinte ; Réda, le cousin du narrateur Azzouz, est un ancien mendiant qui, avec son frère jumeau et manchot, travaillait pour le compte de Sidi Magdoul ; Pafadnam et Yarcé, deux Maliens qui n'avaient plus rien à perdre ; Youssef, berbère, aîné de cinq enfants, a vu toute sa famille décimée pour avoir mangé de la farine que le père avait volée, une farine mélangée à de la mort-aux-rats, mais le bougre n'en savait rien. Cela est arrivé cet hiver à Marrakech. La presse marocaine en a parlé. Mahi Binebine l'a utilisé dans le roman. La mort sera au rendez-vous. Elle épargnera ceux qui, à cause d'une grosse vague, n'ont pas pu monter dans la barque. Azzouz et son cousin apprendront par hasard, en regardant la télévision, que des corps gonflés d'eau ont été ramassés sur les sables d'Almeria. Mais tous les noyés se ressemblent.

Cannibales est un hommage émouvant à ceux dont on brûle l'identité, et qui meurent oubliés, sans visage, sans nom, sans mémoire. Ce sont les nouveaux damnés de la terre qui viendront hanter le sommeil de ces passeurs, brûleurs de vie et d'espoir.

Tahar Ben Jelloun

Du noir au blanc

Comment un aveugle peut-il enseigner à mieux voir, s'interroge Alain Veinstein

VIOLANTE
d'Alain Veinstein.
Mercure de France,
248 p., 105 F (16 €).

Le deuxième roman d'Alain Veinstein n'est pas ce qu'il a toutes les apparences d'être : un livre sur le milieu des galeries d'art parisiennes. Ou du moins l'observation de ce milieu n'est-elle, pour l'auteur qui dirigea lui-même une galerie non loin de la Bastille où se situe l'action du livre, qu'un point de départ, peut-être qu'un prétexte. En fait, *Violante* comporte deux parties, qui sont comme deux romans distincts. Le narrateur passe du premier au second, sans transition.

Un homme est assis dans sa galerie ; il regarde les passants au-delà de sa vitrine d'exposition – lui-même très exposé : *« Mon activité principale consiste à m'apitoyer sur mon sort avec la complicité de mon ordinateur. De temps à autre, je lève les yeux vers la rue et aperçois le défilé des silhouettes qui passent sans un regard. »* Il a tout le temps de s'épancher, consignant le récit de cet apitoiement. La dépression du marché de l'art moderne est devenue la sienne. Son commerce périclite, lui s'enfonce.

Mais si les clients désertent, les artistes, eux, continuent à vouloir exposer. Surtout les femmes. Parfois le galeriste accepte, séduit par quelque *« grande blonde »* qui le visite plus que par son œuvre. C'est alors le rituel accablant des vernissages, avec les seuls amis du créateur, les mégots dans les gobelets en carton, les mondanités, le vide, l'ennui... Pas de quoi, vraiment, soigner sa dépression.

Et puis un jour, un homme entre dans la galerie, comme s'il franchissait, et le lecteur avec lui, le seuil du second roman. Très vite, Samuel Zimmer devient l'ami du narrateur. *« Samuel et moi, nous nous voyons maintenant presque tous les jours. Chaque fois, nous sommes comme de vieux amis qui se retrouvent après une longue absence et constatent que, loin de s'être érodée, leur amitié a redoublé d'intensité* (...). *Sous l'influence de mon ami, j'ai pris la résolution de ne plus me jeter contre le mur, de ne plus laisser mon regard se briser. Je ne veux plus traverser la vie comme un fuyard en perpétuelle déroute. »* Samuel est peintre, mais un peintre qui a choisi de ne pas montrer ses œuvres. Son attitude n'est pas seulement négative ; cacher ce qu'on a produit, et même le détruire, c'est rester vivant. Jetant ses dessins au feu sous l'œil de son ami, qui ne peut rien en apercevoir, il disserte : *« Travailler, travailler sans se retourner, il n'y a rien d'autre à faire. Puis les laisser s'éloigner, devenir des points que nous perdons de vue pour échapper à leurs serres. Je préfère les détruire pour les ranger dans le possible où rien, de notre vivant en tout cas, ne prend fin. »*

Toute la deuxième partie du livre est le récit de la lente métamorphose du narrateur au contact de Samuel d'une part, de sa fille adoptive, Violante, d'autre part. Cette transformation, en même temps qu'elle efface son souci commercial, le met en contact avec l'essentiel. Qu'appelle-t-on voir ? L'interrogation prend une urgence, une actualité particulière, lorsque le vieil artiste apprend qu'il devient aveugle. *« La gangrène progresse* (...). *Tout acquiert, à mes yeux, une blancheur invraisemblable. »* La méditation de Samuel ne s'arrête pas à la question de l'art, mais touche l'existence du narrateur. *« un homme qui ne voit plus rien ni personne est exposé aux yeux de tous »*, remarque-t-il, renversant la perspective de sa vie. C'est incontestablement la partie la plus belle et la plus grave du livre, où l'on retrouve les qualités de *L'Accordeur* (Calmann-Lévy, 1996). L'unité du roman souffre cependant de cette rupture de ton qui laisse un peu suspendus et en déshérence les premiers chapitres.

Patrick Kéchichian

L'inachèvement, suprême cruauté

Dix ans après un drame qui a vu la mort d'un enfant, les protagonistes du roman de Christophe Honoré tentent de dire l'indicible pour survivre

LA DOUCEUR
de Christophe Honoré.
L'Olivier, 192 p., 90 F (13,72 €).

Dire l'indicible. Ce pari paradoxal, Christophe Honoré l'a déjà approché. Moins dans son décapant premier roman, *L'Infamille* (1), que dans un texte bref et terrible, paru dans la collection « Mouche » à l'Ecole des loisirs, *Je joue très bien tout seul* (1997). Qu'avait donc en tête le petit narrateur, lorsqu'il évoquait à mots couverts une faute si grave qu'elle le laissait en marge des autres, solitaire, cruel et blessé ? On serait tenté de croire à l'une de ces histoires d'enfance excessives qui jouent sur l'extrême avant que la réalité ordinaire, à peine écornée, ne reprenne ses droits. Mais le prétexte était peut-être moins anodin.

Le lecteur de *La Douceur* n'aura pas ce genre de porte de sortie. Dès les premières pages, il sait par le témoignage de la directrice du centre de vacances qu'un enfant est mort, dans des conditions atroces. *« "Antoine est tombé dans le feu"... Je lui ai répondu : "Ne t'inquiète pas, il ne faut pas avoir peur, il faut être courageux... " Mais Steven savait ce qui l'attendait* (...). *La gravité de la situation, personne ne l'ignorait. Tout le monde était dans la cour, des cadets aux grands. Les petits, on les avait envoyés à la plage, à cause du traumatisme. »* Près de dix ans plus tard, Steven, sa mère et celle de son complice Jérémy, véritable instigateur du crime, son frère Baptiste et sa compagne Aude, qui dirigeait le centre au moment du drame, tentent en une polyphonie brouillonne de comprendre ce qui s'est passé, pour continuer à vivre malgré tout.

Autant d'existences en miettes : Aude n'aura pas d'enfant de Baptiste, convaincu, après Sade, qu'ensemble, le sexe et l'amour ça ne peut pas « marcher » – mais ce constat le mine plus qu'il ne le réjouit. Il n'y a pas d'avenir possible ; à moins d'un retour sur l'événement qui a suspendu le temps et interdit aux protagonistes un véritable devenir. La mort d'Antoine, que Jérémy offre à Steven comme une réponse à l'amour que lui porte le jeune garçon, n'est donc jamais lue comme un fait divers. Il faut le goût du sensationnalisme de certains critiques pour réduire ainsi le texte brûlant de la pathétique tentative de Steven, interné depuis les faits, pour dire le crime. Une vision recomposée, excessive, insoutenable, comme si pour dépasser l'abîme il fallait en aggraver le vertige.

EN ÉCHO À KOLTÈS

Honoré est sans pitié – est-ce un hasard si Baptiste loue le film de Clint Eastwood *Unforgiven* plutôt que de répondre à Aude lorsqu'elle lui annonce qu'elle attend un enfant ? Sans un mot. Comme si, tant que Steven reste condamné à l'inachèvement, lui n'avait pas le droit de parier sur la vie. L'un survit en marge du monde, l'autre s'y intègre jusqu'à la dissolution (barbecue, jogging et K7 vidéo), mais il leur reste à repartir ensemble, famille nucléaire d'un genre nouveau qui n'a pas droit au *happy end*. N'est-ce pas d'une vieille chanson de Marie Laforêt que vient la leçon finale : *« Le cœur blessé, encore sourire/indifférente apparemment/au dernier mot qu'il faut écrire/lorsque finit mal le roman. »*

Steven relit *Clodomir l'assassin*, de Jouhandeau, mais c'est à Koltès que se réfère Honoré. *La Douceur* propose une sorte d'écho fascinant au dialogue du dealer et du client de *Dans la solitude des champs de coton* (Minuit, 1986). Le dealer : *« La vraie seule cruauté (...) n'est pas qu'un homme blesse l'autre, ou le mutile, ou le torture, ou lui arrache les membres et la tête, ou même le fasse pleurer ; la vraie et terrible cruauté est celle de l'homme ou de l'animal qui rend l'homme ou l'animal inachevé, qui l'interrompt comme des points de suspension au milieu d'une phrase, qui se détourne de lui après l'avoir regardé, qui fait, de l'animal ou de l'homme, une erreur de regard, une erreur de jugement, une erreur, comme une lettre qu'on a commencée et qu'on froisse brutalement juste après avoir écrit la date. »*

Le client lui répondra bientôt : *« Je ne suis pas venu en ce lieu pour trouver la douceur ; la douceur fait le détail, elle attaque par morceaux, elle dépèce les forces comme un cadavre en salle de médecine. J'ai besoin de mon intégrité ; la malveillance du moins me gardera entier. »*

Christophe Honoré la cherche cependant. Et la trouve dans les corps et la littérature. *« La douceur des gens, c'est dans la bouche qu'on la ressent. Pas sur les lèvres, non, dedans, je le sais maintenant, le toucher de la langue, voilà, tout est dans la langue... »*

Philippe-Jean Catinchi

(1) L'Olivier, 1997 (« Le Monde des livres » du 29 août 1997).

★ Parallèlement à son double engagement littéraire, vers le jeune public et le lectorat adulte, Christophe Honoré signe un superbe album à la gloire de la Bretagne très subtilement illustré par Gwen Le Gac, qui avait réalisé le visuel de *L'Affaire Petit Marcel*, *Zéro de lecture* et *Les Nuits où personne ne dort*, tous trois parus dans la collection « Mouche » de l'Ecole des loisirs.
***Bretonneries* dit la province de l'Ankou et des coiffes dressées comme des plantes en dentelle, des tartines de beurre salé et des *« gâteaux phares »* où la bougie plantée signale la présence des pruneaux. Un voyage mutin aux couleurs délicates qui réunit tous les publics (éd. Thierry Magnier, 28 p., 99 F, 15,09 €).**

Au bonheur des larmes

Un petit régal d'humour et de lucidité dans lequel Amélie Nothomb conte les tribulations d'une jeune Belge dans une entreprise nippone

STUPEUR ET TREMBLEMENTS
d'Amélie Nothomb.
Albin Michel, 175 p., 89 F

Le récit d'Amélie Nothomb est autobiographique. C'est ce qu'elle affirme. Employée subalterne dans une entreprise japonaise, la compagnie Yumimoto, elle fit l'expérience paroxystique de la soumission aberrante. Jeune femme belge en stage à Tokyo, son héroïne se heurte pendant un an, avec fatalité, impudeur et bonhomie, aux codes rigides d'une forteresse commerciale. De déboires en catastrophes, elle dégringole au plus bas de l'échelle, *« mon affectation ultime : nettoyeuse de chiottes »*. Elle découvre aussi la lâcheté des êtres aimés.

Stupeur et tremblements est un petit régal de lucidité et d'humour. La recette de la talentueuse romancière est dans l'art de produire un texte parfaitement calibré et dégraissé, une sorte d'élégante caricature. La monstruosité du thème en est mithridatisée. Aucune intrusion intempestive (l'accablement par exemple de qui comparerait sa vie débile à celle de l'héroïne) ne vient détourner le lecteur d'une jouissance tranquille.

Etrangère sans nécessité matérielle absolue, la jeune Amélie subit à distance et observe plus qu'elle ne souffre. Son récit ferait merveille dans un de ces hebdomadaires féminins qui informent sur tout (de la cuisine aux faits de société) d'une même voix, évitant à leurs lectrices le traumatisme de la réflexion personnelle. Amélie Nothomb déniche les cadavres avec des gants de chevreau. *Stupeur et tremblements* est de ce point de vue le plus accompli de ses romans. Si elle démonte avec une intelligence (redoutable) l'absurdité délirante de nos systèmes économiques et décrypte avec la froideur d'un entomologiste vengeur l'esclavage et le sadisme qu'engendre la hiérarchie professionnelle, elle a confiance en sa propre ascension d'auteur à succès. Ce qui pourrait nous terrifier se transforme en plaisante thérapie. Amélie Nothomb a écrit un excellent polar psychologique. Comtesse de Ségur pour adultes, habile négociatrice du statu quo, elle offre le frémissement sans la peur, l'abîme sans la chute.

Hugo Marsan

★ Signalons la parution en poche d'*Attentat* (Le Livre de poche, n° 14688).

LeMonde Job: WIV3799--0004-0 WAS LIV3799-4 Op.: XX Rev.: 15-09-99 T.: 19:30 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0362 Lcp:700 CMYK

Jean d'Ormesson entre désinvolture et émotion

On le prenait pour un aristocrate se divertissant en faisant le romancier et en éditorialisant dans la presse. Avec « Le Rapport Gabriel », on découvre un homme libre, revendiquant son parcours. Un écrivain qui approfondit sa réflexion sur le temps et l'éternité

Voici un homme qui, de plus en plus, dérange tout le monde, ce qui est assez bon signe pour un écrivain. En premier lieu son camp – ou ce qu'on croyait être son camp, une certaine droite, républicaine, conservatrice, représentée notamment par *Le Figaro*, dont il fut le directeur au début des années 70. Dans son nouveau livre, *Le Rapport Gabriel* – où, dit-il, il a *« fui à la fois le roman et les mémoires »* –, Jean d'Ormesson affirme plus que jamais sa liberté

portrait

« Comme Sartre, je ne crois pas à la psychologie, je crois qu'il n'y a que des situations »

par rapport à toutes les institutions, à toutes les langues de bois et convenances politiques. Il revendique sa biographie, et même si sa très bonne éducation lui interdit de dire tout ce qu'il sait et lui commande, avoue-t-il, d'être *« plutôt opaque que transparent »*, il n'épargne personne. Le bref chapitre sur son dernier petit déjeuner à l'Elysée avec François Mitterrand, a fait beaucoup de bruit (*Le Monde* du 27 août). Le récit du *« cauchemar »* que fut, pour lui et pour Raymond Aron, alors le grand éditorialiste du *Figaro*, le rachat du journal par Robert Hersant, ce *« fanfaron du discrédit »*, ne va pas plaire non plus. Le cynisme d'Hersant, son souci, après 1981, de ménager François Mitterrand pour que celui-ci le protège à son tour de poursuites judiciaires, et, dominant tout, une insupportable vulgarité d'esprit... tout est dit à ceux qui veulent bien lire. *« Je suis cependant resté,* commente aujourd'hui Jean d'Ormesson. *Pas comme directeur, mais j'ai continué à écrire pour ce journal. Il restait proche de mes idées. Je ne suis pas un homme de gauche. »*

Si, comme d'habitude, « Le Figaro littéraire » accorde deux pages au nouveau livre de son prestigieux éditorialiste, elles accueillent un portrait assez fielleux de *« l'écrivain de droite préféré de la gauche »* signé Patrick Besson. En outre, dans le supplément télévision (distribué aussi avec les quotidiens régionaux du groupe Hersant), la notule anonyme présentant « Bouillon de culture » du 10 septembre, avec Jean d'Ormesson pour invité unique, signale que *« le comte d'Ormesson (...) nous livre son pensum annuel d'inspiration très autobiographique »*. Jadis, le jeune Jean d'Ormesson avait signé, lui, sa critique, très négative, du roman de Pierre Brisson, alors directeur du *Figaro* – *« un très grand directeur,* souligne-t-il, *mais un piètre romancier »*... C'était un autre temps. Et Jean d'Ormesson est un homme de cet autre temps, le représentant d'un monde perdu, d'une distinction disparue – désormais détestée, caricaturée. Ce qu'il traduit par *« je suis très réactionnaire, je rends hommage à ma famille, à mes maîtres... »*

Démodé ? A droite comme à gauche on veut le croire. Pourtant, l'autre soir, à « Bouillon de culture », lorsque Bernard Pivot lui a demandé s'il était bien opportun d'avoir rapporté les propos de François Mitterrand sur l'existence d'un *« lobby juif »* en France, son vif *« je fais ce que je veux de ce que j'ai entendu »* n'était pas si éloigné de la proclamation de Christine Angot la semaine précédente : *« On n'a rien à attendre d'un écrivain. Un écrivain est libre et n'est pas là pour répondre à telle ou telle demande sociale. »*

La colère du milieu politico-littéraire contre Jean d'Ormesson tient sans doute à cette découverte : on le prenait pour un aristocrate, académicien français se divertissant en faisant le romancier et en éditorialisant dans la presse, soudain on se trouve face à un écrivain de soixante-quatorze ans qui n'a plus rien à perdre, ni à prouver – sauf à lui-même – et se déclare existentialiste, ou presque : *« Comme Sartre, je ne crois pas à la psychologie, je crois qu'il n'y a que des situations. »* C'en est trop. Françoise Giroud estime qu'en rapportant sa conversation avec Mitterrand il donne *« l'impression que, comme disent les enfants, il n'a pu se retenir de faire dans sa culotte »*. Roger Hanin, le beau-frère de l'ancien président de la République, le traite dans plusieurs émissions de radio et de télévision de *« crétin ridicule »*.

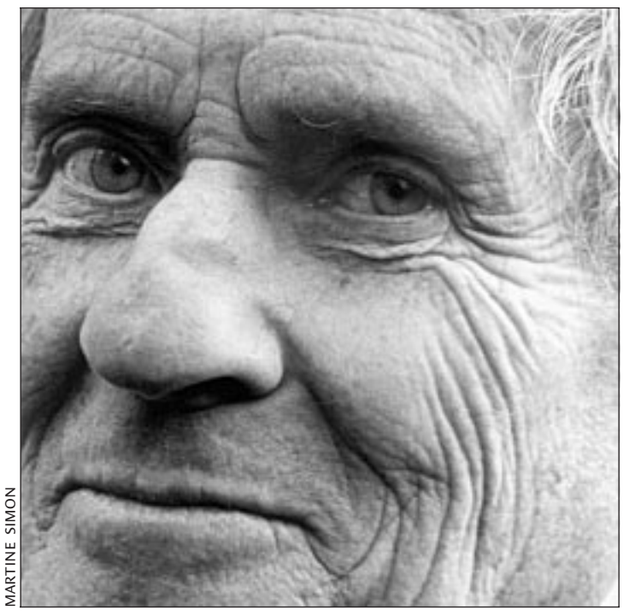

MARTINE SIMON

Du coup, *Le Rapport Gabriel* a disparu. Dommage. Il mérite d'être lu, c'est peut-être le plus émouvant des livres de Jean d'Ormesson, celui où son projet de construire *« une œuvre cohérente »* qu'on puisse lire un jour comme un texte unique – toujours le fantôme de Proust, qui ne cesse de hanter, avec raison, la littérature – est le plus abouti.

Jean d'Ormesson a l'habitude de transformer Dieu en personnage de roman. Cette fois-ci, c'est la colère divine contre les hommes qui lui sert de prétexte. Et la venue sur terre de l'archange Gabriel, chargé d'établir un rapport pour plaider la cause des humains. Gabriel s'installe chez un homme, celui qui écrit le livre et se nomme... Jean d'Ormesson, descendant d'une grande famille française. Il est né en 1925, *« avec des avantages incroyables »*, et son parcours est celui du parfait premier de la classe : normalien, agrégé de philosophie, occupant un poste à l'Unesco, directeur du *Figaro*, académicien français à quarante-sept ans, publié chez Gallimard... Si

> *« Ce n'est peut-être pas du monde que je suis fatigué, c'est de l'Histoire. De la mienne d'abord. De ce siècle terrible aussi. Bien sûr, je crains le passage. Mais j'aime bien l'idée de m'en aller (...), je suis prêt à être mort. Ce doit être délicieux »*

Le Rapport Gabriel n'était que la narration de cette existence, ce serait l'un des récits scintillants auxquels Jean d'Ormesson a habitué ses lecteurs.

Mais cette fois il va plus loin, reprenant sa réflexion sur le temps et l'éternité, déjà très présente dans *Le Juif errant* (Gallimard), ajoutant une méditation théologique, jouant moins de son habituelle *« stratégie d'évitement »*, ce réflexe de courtoisie hérité de la tradition familiale – *« il ne faut pas ennuyer les autres avec des chagrins ou des pensées trop sérieuses »* –, cette sorte de *« fuite en avant »* pour ne pas avoir à affronter LA question : au bout du compte, aurai-je fait une œuvre ? Il est bien tard maintenant pour se protéger uniquement en feignant de ne pas y croire, pour s'interdire l'émotion au nom de la légèreté.

La légèreté, la désinvolture, la gaieté, Jean d'Ormesson n'est pas menacé de les perdre. *« J'ai décidé d'être gai, c'est un long travail, mais ça m'est très naturel »*, répète-t-il en riant. Ce qui n'empêche pas *Le Rapport Gabriel* d'être fondé sur un chagrin caché. Il faut s'intéresser au très touchant personnage de Marie – pas la mère du Christ, mais la figure d'un amour perdu. Personnage qui, certainement, devait être central dans ce récit testamentaire et qui est devenu non pas secondaire, mais un peu latéral, parce qu'une fois de plus Jean d'Ormesson n'a pas voulu aller au-delà de ce que son père aurait jugé *« convenable »*.

C'est le reproche majeur qu'on peut lui faire. Il l'accueille sans colère, évite de répondre sur Marie et rebondit sur l'idée de testament : *« C'est vrai, la tentation du silence existe, mais je ne vais pas jouer la fausse sortie, les adieux à répétition. Cela dit, avec gaieté, j'affirme que je suis un peu fatigué. Honnêtement, j'ai été très content d'être là, mais je ne recommencerais pas. Ce n'est peut-être pas du monde que je suis fatigué, c'est de l'Histoire. De la mienne d'abord. De ce siècle terrible aussi. Bien sûr, je crains le passage. Mais j'aime bien l'idée de m'en aller. »* Se repentant sans doute d'avoir été presque grave, il ajoute : *« Je suis prêt à être mort. Ce doit être délicieux. »*

Certains voient dans ce genre de propos – comme dans les brusques variations de ton de ses livres – une succession de pirouettes. On peut estimer au contraire que c'est la marque d'une infinie délicatesse, d'une qualité qui se raréfie dangereusement et qu'on désigne par un mot devenu presque désuet : l'élégance.

Josyane Savigneau

LE RAPPORT GABRIEL
de Jean d'Ormesson.
Gallimard, 432 p., 130 F (19,82 €).

★ ***Une autre histoire de la littérature française*, de Jean d'Ormesson, paraît en poche, « Points », Seuil, 2 tomes, nos 662 et 663.**

EXPOSITION

LES INTEMPORELS
DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE
DU XXÈME SIÈCLE

LE BON MARCHÉ
RIVE GAUCHE

LES PLUS GRANDS TITRES
DU XXÈME SIÈCLE FRANÇAIS CHOISIS POUR VOUS PAR

YVES BERGER
HECTOR BIANCIOTTI
FRANÇOISE GIROUD
ROGER GRENIER
PATRICK MODIANO
MAURICE NADEAU
PASCAL QUIGNARD
PHILIPPE SOLLERS

LIBRAIRIE DU BON MARCHÉ
DU 18 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE

LE BON MARCHÉ RIVE GAUCHE - TÉL : 01 44 39 80 81 - M° SÈVRES-BABYLONE

Marx Sisters

Avec les aventures débridées de deux orphelines dans la Hongrie des années 70, Eva Almassy compose un récit plein de verve, de fantaisie et de liberté

TOUS LES JOURS
d'Eva Almassy.
Gallimard, 258 p.,
110 F (16,76 €).

Elles ne sont que deux, Ida et Lidia, à faire les quatre cents coups dans Budapest, en 1976, mais elles sont trois sœurs orphelines – l'aînée, Gaby, étant installée à Boston. Et bien que l'une, Lidia, aux velléités d'écrivain, et pondeuse d'aphorismes, s'applique à transformer le trio en sœurs Brontë, bien que l'autre, Ida, férue de fables, de devinettes et d'animaux, s'imagine orchestreuse de repas pour renards et cigognes comme dans un conte du chat perché avec Delphine et Marinette, nos héroïnes, irrévérencieuses et drageuses comme le furent Groucho, Harpo et Chico, feraient plutôt penser à des Marx Sisters, ou cousines des *Petites Marguerites* du film tchèque de Vera Chytilova, qui, en 1966, symbolisa la faillite d'un totalitarisme.

Lidia est *« un beau brin de fille »* ; pour Ida, dame Nature jugea que *« des seins, on s'en passera, des genoux cagneux, on s'y fera, et ainsi de suite... »* : ainsi Eva Almassy décrit-elle ces étudiantes en psychologie traquées par un méchant loup, Balint, dandy du parti, qui vient fouiller les archives de leur père, récemment enterré, à la recherche de possibles secrets d'Etat. Mais les cahiers, blocs et dossiers du défunt sont partis en fumée : les gamines ont tout brûlé. Et, avec l'argent que leur ont remis les amis et sympathisants pour supporter les frais d'achat d'une couronne mortuaire, les pyromanes se sont payé des fringues, assiettes, eaux de toilette, savonnettes, collants indémaillables. Pas question de *« confier à la caisse d'épargne leur douleur »*.

Tous les jours est le roman d'une insoumission, d'un désir d'évasion hors de Hongrie, ce *« territoire clos de barbelés »* où l'Etat-roi contrôle tout, même la crème à bronzer. Ce sera, en fin de livre, la découverte d'un document privé, un carnet sentimental qui décrit de grands tourments historiques et révèle aux sœurs de quel amour elles sont les fruits (il s'agit du « Journal » authentique des parents d'Eva Almassy). C'est, entre la mort du père et celle de Mao Zedong, le récit d'un exorcisme de la surveillance par la multiplication des aventures sensuelles et par la subversion du langage.

RÉSISTANCE PAR LE RIRE

« Plier bagage. Changer de continent, changer d'air, disparaître. Sans retour, sans regrets, foutre le camp de là. » Les fantasmes de départ sont attisés par la mesquinerie d'un *« Etat-providence »* qui, dès le début du deuil, recalcule les barèmes de leurs droits, coupe le téléphone, mure une pièce sur trois *(« Les deux sœurs considérèrent qu'une partie de leur enfance venait d'être mise en prison. »)*. Dans ce beau pays où, *« à part la police, la milice, les frontières, les hôpitaux psychiatriques, la misère, les mensonges, les disparitions* (...) *le soleil brille, les jeunes sont jeunes, les fruits doux, les éclats de rire sincères »*, Ida et Lidia sont traitées comme *« un petit parti politique illégal »*.

Avant de faire des pieds et des mains dans les administrations, en vue d'obtenir un passeport pour les Etats-Unis, leur *« fenêtre »*, elles résistent en faisant les pitres. Eva Almassy, qui écrit en français, confesse qu'elle arriva en France il y a vingt ans en n'ayant qu'un seul mot de vocabulaire, le verbe « s'amuser ». Elle est ici à l'affût d'une fantaisie verbale, d'un jeu de mot, d'une pirouette lexicale : sa riposte au discours officiel qui s'empêtre *(« Les choses étant ce qu'elles sont, et même les choses qui ne sont plus n'étant pas ce qu'elles peuvent être en n'étant pas... »)*. Elle fustige *« la splendide langue magyare »* qui s'interdit de prononcer *« mademoiselle ni monsieur »* (trop bourgeois), préférant l'égalitariste *« Eh, vous là-bas. »* Afin de contrer la censure, elle suggère que, *« puisque les mots ne servent qu'à désigner les choses, il vaudrait mieux que chaque homme transportât sur soi toutes les choses dont il a l'intention de parler »*. Soit *« trimballer une bouilloire et un tigre si on a l'intention d'inviter son prochain à un thé où on causera de l'Inde »*.

Ses héroïnes s'inventent une liberté par l'américanisation de leurs noms. Ida se rebaptise Day, adoptant le *« y »* de *« yankee »*, joyeux *« cadeau d'anniversaire – happy birth-day »*. Leur patronyme, Farago, devient *« Far ago »*, c'est-à-dire *« il y a loin »* (*« se prenant à espérer que pour elles aussi un jour HUNGARY EUROPE signifierait "c'était il y a loin" »*). L'homérique épopée de leur vie est vue comme une *« Ililyad »*. Tout en se méfiant sans cesse des *« briques »*, ces mouchards, indicateurs dont la faculté des lettres abonde, ces jeunes dégourdies ont un goût prononcé pour *« les baisers universitaires »* et tout ce qui, de façon drolatique, s'offre en réponse à leurs désirs refoulés. Les entendre ironiser sur l'*« intellectuelle par excellence »* ou les slips hirondelles des garçons, les voir faire du vélo sous hypnose, ou un rêve érotique déclenché par un conte d'Andersen, découvrir ce que signifie *« monorchidée »* (*« état de celui qui n'a qu'un seul testicule »*) ou « xénoglossie » (*« elle m'a parlé dans une langue que ni elle ni moi ne connaissions »*), divaguer à propos du *Docteur Jivago* de Pasternak ou d'un film de Joseph Mankiewicz est l'un des plaisirs de cette romancière qui nous avait déjà offert en 1997 un premier roman 100 % langues vivantes (1).

Jean-Luc Douin

(1) *VO*, Gallimard.

LeMonde Job: WIV3799--0005-0 WAS LIV3799-5 Op.: XX Rev.: 15-09-99 T.: 19:31 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0363 Lcp:700 CMYK

Linn Ullmann, clap première

Baignée dès l'enfance dans le monde du cinéma, la fille de Liv Ullmann et d'Ingmar Bergman a préféré néanmoins se tourner vers la littérature. Un choix réussi, comme le prouve son premier roman

AVANT QUE TU NE T'ENDORMES
(**For du sovner**)
de Linn Ullmann.
Traduit du norvégien
par Hélène Hervieu.
Plon, 366 p., 120 F (18,29 €).

FLORE POUR « LE MONDE »

Son sourire éclaire tout autour d'elle-même. Même le bar sombre et bruyant d'un hôtel de Trondheim, au nord de la Norvège, même l'atmosphère pluvieuse d'une soirée d'été qui s'est déjà laissé gagner par l'automne. Linn Ullmann n'aime pas qu'on le rappelle à longueur de temps, mais son sourire la trahirait de toute façon : elle est la fille de la comédienne Liv Ullmann et elle ressemble à sa mère. Celle aussi du metteur en scène suédois Ingmar Bergman, ce qui fait une hérédité encombrante. Seulement, et c'est pour cela qu'elle tient furieusement à ce qu'on ne se polarise pas sur son ascendance, Linn Ullmann se sent avant tout romancière. Un écrivain de trente-trois ans, dont le premier roman retient par son rythme et la qualité de ses personnages, sa manière particulière de mêler le réel et l'imaginaire. En dépit de quelques imperfections de construction, *Avant que tu ne t'endormes* est l'œuvre d'un auteur qui possède déjà un ton bien à elle.

Dans son roman, ce ton prend les inflexions d'une voix. Celle de Karin, la narratrice, une Norvégienne issue d'une famille d'originaux où les nœuds affectifs ont engendré plus de douleur que de gaieté. Au cours d'une soirée de veille, la jeune femme examine son passé, celui de ses parents et même de ses grands-parents. Lucide, peu encline au sentimentalisme, Karin remonte le cours d'une histoire tourmentée dont sa sœur aînée, la suicidaire Julie, a fait les frais. Karin, elle, est combative, mordante et prête à l'humour noir pour se défendre. Elle porte sur le monde cet *« œil froid »* dont Linn Ullmann a hérité, de son père, la définition. *« C'est,* dit-elle, *la part aiguë de nous-même, celle qui n'est pas émotionnelle et, donc, voit les choses clairement. »*

Inspirée par *« la mélodie des contes folkloriques norvégiens »*, la romancière utilise l'*« œil froid »*, mais pas uniquement, puisque son texte dérive parfois sans transition vers un fantastique plein de drôlerie. Comme lorsque Karin, ayant ôté par sollicitude les bottes de son amant, qui refusait toujours de les quitter, voit celui-ci se transformer en poisson rouge. A mi-chemin entre le rêve de grande personne et le cauchemar d'enfant, entre le réalisme et la légende, *Avant que tu ne t'endormes* est plein de références aux pieds et aux chaussures. Julie, par exemple, a de bien trop grands pieds, des appendices qui l'encombrent et font honte à sa mère. Laquelle ne veut se l'avouer sous aucun prétexte : *« Anni aimait ses enfants. J'aime mes enfants, disait-elle. C'était son éducation. Une mère aime ses enfants. »* Avec subtilité, Linn Ullmann relie des éléments de conte (les grands pieds) à un traitement romanesque.

L'autre source d'inspiration de Linn Ullmann est sans conteste le cinéma. Baignée, dès l'enfance, dans un monde cinématographique, la jeune femme dit avoir su très tôt qu'elle ne devait pas choisir cet art pour s'exprimer. *« Je voulais surtout être quelque chose de grand : chorégraphe, psychiatre, chanteuse d'opéra ou funambule dans un cirque, mais pas actrice, ni réalisatrice. »* Son père lui a fait regarder très tôt des films d'adulte, y compris les siens, sans commentaires. Un jour qu'il vérifiait en sa présence la copie de *Persona,* Ingmar Bergman demanda cependant à sa fille de dix ans : *« La plupart des gens me disent qu'ils n'y comprennent rien. Et toi ? »*

Comme des bouffées de ce passé, le cinéma prend donc sa place dans le roman de Linn Ullmann. D'abord parce qu'elle écrit selon un rythme qui rappelle celui de certains films, alternant des scènes courtes et longues pour produire un mouvement particulier. Ensuite parce que les images et les couleurs qu'elle emploie produisent un effet visuel fort – le livre s'ouvre, notamment, sur une cérémonie de mariage qui rappelle la fête d'anniversaire mise en scène dans *Festen*, le film du Danois Thomas Vinterberg. Enfin, les références explicites à des films ou à des réalisateurs sont nombreuses. Mais Linn Ullmann, dont le film préféré est *Le Parrain,* n'en n'a pas moins choisi la littérature. *« Chez moi, tout le monde lisait*, se souvient-elle. *Je vivais avec ma mère et nous déménagions tout le temps. Les livres étaient ma maison. »* Loin de décalquer un autre art, le cinéma, son livre s'en est enrichi pour faire entendre une musique toute personnelle.

Raphaëlle Rérolle

BANDE DESSINÉE

● *par Yves-Marie Labé*

Un voyeur romantique

LE SURSIS
(tome 2)
de Jean-Pierre Gibrat.
Ed. Dupuis, « Aire libre »,
56 p., 79 F (12 €).

C'est un titre sartrien pour un album romantique. Le premier tome de la bande dessinée *Le Sursis*, publié il y a deux ans, avait déjà emporté la faveur du public (30 000 exemplaires vendus). Ce second tome devrait, une fois pour toutes, consacrer le talent de dessinateur et de scénariste de son auteur, Jean-Pierre Gibrat. Déjà connu pour sa série *Goudard et la Parisienne* – avec Jackie Berroyer, ex-vedette de « Nulle part ailleurs » (Canal+) au scénario –, cet auteur discret, qui s'est attelé cette fois-ci au scénario, au dessin et à la couleur, s'impose comme l'un des plus perfectionnistes et des plus complets de la BD actuelle, ainsi que l'atteste, s'il en était besoin, l'exposition des planches originales du *Sursis* dans une librairie de la capitale (Album, 8, rue Dante, 75005, Paris).

Le second volet de cette BD, dont le titre s'impose à la lecture des dernières planches, poursuit l'histoire de Julien contée dans le premier tome. Réfractaire au Service du travail obligatoire, donné pour mort après sa chute d'un train partant vers l'Allemagne, ce jeune homme à l'esprit vif et pétri d'humour noir s'enferme dans un pigeonnier donnant sur la place de Cambeyrac, un village aveyronnais. Il y épie la vie quotidienne, les lâchetés et les audaces de ses concitoyens, partagés entre la collaboration et la Résistance. Mais il espionne aussi Cécile, une Parisienne dont il est amoureux. Entre les opérations de la Milice et celles de la Résistance, entre les doutes et les émois que suscitent les allées et venues de son amie, Julien flotte, observateur patenté d'un bourg du fin fond de la France, à l'heure allemande.

A partir d'un scénario finalement assez classique dont on pouvait craindre qu'il ne vire à l'épigone supplémentaire d'*Au Bon Beurre*, version modernisée par le dessin et la couleur, Gibrat a conçu un roman en BD d'une belle originalité. Le découpage très précis, dont les plans adoptent les rythmes du cinéma, joue habilement des différents plans que facilite la « tanière » de son héros. Gibrat use en outre d'un dessin d'une densité et d'une finesse à nulle autre pareilles, notamment dans la peinture des intérieurs et des clair-obscurs, somptueusement colorié – l'auteur pratique la « couleur directe », de plus en plus en vogue dans la BD.

Considéré d'ores et déjà comme un classique, ce *Sursis* est aussi le fruit d'un travail documentaire et d'observation, qu'il s'agisse des décors ruraux et villageois et des caractères des personnages, qui attirent le regard et harponnent l'imaginaire. Admirateur d'illustrateurs et d'auteurs comme Rockwell, Larson, Jean-Claude Denis ou Mulatier, héritier du *« cinéma du dimanche soir »* (*La Traversée de Paris,* par exemple), avouant lui-même son désir de *« dessiner des tractions avant et des canadiennes »* et de recréer l'atmosphère d'un bourg de l'Aveyron (région d'adoption de cet auteur qui a longtemps résidé en banlieue parisienne), Gibrat atteint également la maîtrise de sa technique en dessinant et en composant le caractère de ses héros, notamment Cécile. Ce personnage emblématique est d'ailleurs, comme il l'explique dans un entretien accordé au magazine *P. L. G. Album* de septembre, la résultante *« de toutes les femmes qui l'ont ému »*.

● **LIE DE VIN,** d'Eric Corbeyran et Olivier Berlion

Les secrets de famille sont des détonateurs. *Lie de vin* raconte la découverte de sa véritable mère par un jeune garçon abandonné peu après sa naissance, élevé par deux vieilles filles qui l'ont autrefois recueilli. Sur ce sujet dansant sur le fil du rasoir, Eric Corbeyran a bâti un scénario rythmé comme un polar – avec ultime rebondissement dans le cinquième chapitre –, délicatement dessiné et colorié par Olivier Berlion, dans des tons d'aquarelle. Le duo, auteur déjà de plusieurs albums dont la série *Le Cadet des Soupetard,* campe un village sans nom, avec son boucher aux allures de bourreau, son épicier raciste et jaloux, son vieil instituteur rad-soc, sa putain aux robes légères, son café-tabac et sa mercerie... L'assassinat d'une femme invisible baptisée Marie-Mystère, concomitant à la disparition de son chien, Lulu, fera comprendre à Lie-de-Vin, jeune garçon au visage estampillé d'une tache de naissance, la vie, la cruauté et la tendresse. Une œuvre toute en nuances, servie par une palette de coloris tendres (éd. Dargaud, « Long Courrier », 72 p., 99 F [15 €]).

● **BLUES ET AUTRES RÉCITS EN COULEUR**, de Ruben Pellejero et Jorge Zentner.

Cinq récits *border-line*, à la frontière de la réalité et de la folie, inquiétants et cauchemardesques. Utilisant une technique romanesque acérée comme un scalpel, le duo d'auteurs hispano-argentin décrit la vision amoureuse d'un poisson aux piqûres mortelles, la manière dont un garçonnet régit les accidents ferroviaires ou la condamnation, sur la base d'un bout de roman, d'un groom d'hôtel borgne, un innocent à la peau noire bien entendu. On se balade du côté de Borges ou des surréalistes, et il ne faut pas compter sur la perfection du graphisme et des couleurs de Ruben Pellejero – une par récit –, pour adoucir ce regard sombre jeté sur la destinée humaine (éd. Casterman, 56 p., 68 F [10,3 €]).

● **IAGO,** de Ralf König

Jusqu'à maintenant, Ralf König était surtout connu pour ses chroniques en noir et blanc, au trait particulier louchant du côté de Bretécher, qui relatent frasques et émois du petit monde homesexuel d'outre-Rhin, avec une tendre ironie et une bonne dose d'humour (*Cœurs chauds, La Capote qui tue, Cuirs et sentiments,* etc.).

Avec *Iago*, il donne sa version de l'œuvre de Shakespeare, entrecroisant *Macbeth, Le Songe d'une nuit d'été* et surtout *Othello,* prétexte à une variation hilarante et émue sur les amours homosexuelles au sein d'une troupe théâtrale, à Londres, au XVIIIe siècle.

C'est drôle et habile (éd. Glénat, 192 p., 78 F [11,8 €]).

L'Odyssée de Moberg

Parution de la première traduction intégrale, en huit volumes, d'un monument suédois

LA SAGA DES ÉMIGRANTS
de Vilhelm Moberg.
Traduit du suédois
par Philippe Bouquet.
Ed. Gaïa, quatre volumes parus :
Au pays. La Traversée.
Le Nouveau Monde.
Dans la forêt du Minnesota,
129 F chacun (19,66 €).

C'est le meilleur roman suédois du siècle ! Ainsi en ont décidé l'année dernière les Suédois eux-mêmes pour commémorer le centenaire de la naissance de Vilhelm Moberg (1898-1973). Cette fresque publiée entre 1949 et 1959 et dont le succès ne s'est jamais démenti en Suède a été portée à l'écran par Jan Troell en deux films, *Les Emigrants* et *Le Nouveau Monde*, avec Max von Sydow et Liv Ullmann dans les rôles principaux, et adaptée en 1995 par deux membres du groupe Abba en une comédie musicale qui se joue à guichets fermés. Une telle reconnaissance de la part des Suédois peut surprendre quand on sait que la saga des émigrants ne donne pas une image particulièrement flatteuse de leur pays. Il est vrai qu'il s'agit de la Suède du XIXe siècle, une société quasi féodale où les petits paysans sont réduits à un statut proche du servage. Depuis des siècles, les générations se sont succédé sans imaginer qu'un changement puisse intervenir dans l'ordre immuable des choses. Pourtant, dans les années 1840, même au fond d'une province aussi reculée que le Småland, on commence à parler du Nouveau Monde, d'une terre nouvelle qui n'a personne pour la cultiver, alors que les paysans suédois ne parviennent plus à survivre sur des lopins de plus en plus morcelés. Moberg s'attache longuement à décrire la naissance du désir inoui d'expatriation, cette espèce de révolution copernicienne qui s'opère laborieusement dans les mentalités. Les pionniers n'étaient pas *« en quête de quelque chose, ils fuyaient »*.

Mais quitter son pays c'est le trahir, se lancer dans un si long voyage, c'est s'exposer, et exposer les siens à une aventure périlleuse. Aussi ces émigrants sont-ils, soit des marginaux en butte à l'opprobre de la société, soit des gens totalement désespérés. C'est le cas de Karl Oskar, travailleur acharné et bon chrétien qui finit par se demander pourquoi Dieu lui envoie tant d'épreuves alors qu'il s'évertue du soir au matin à tirer d'un champ de pierres de quoi nourrir une famille nombreuse. Son jeune frère, Robert, placé comme valet de ferme est brutalisé par son maître au point d'en garder à vie les séquelles sans que personne y trouve à redire ; Ulrika, la catin du village, aspire à un semblant de respectabilité ; tout comme Arvid, un autre valet que les mauvaises langues accusent d'avoir engrossé une génisse ; et Danjel s'est attiré les foudres de l'Eglise toute-puissante depuis qu'il s'est mêlé d'en fonder une à sa convenance.

Le plus impressionnant chez Moberg est le récit de cette lente éclosion d'une conscience dans un contexte d'obscurantisme et d'ignorance, l'apparition d'une réelle solidarité entre ces désespérés, et de beaux portraits comme ceux de Karl Oskar et de Kristina. La description de New York en 1850, où des porcs dévorent les ordures sur Broadway, est saisissante, mais moins que la terreur des émigrants confrontés pour la première fois au chemin de fer. C'est sans doute cette peinture naïve et sincère de ce passage à la modernité qui explique l'extraordinaire succès de cette épopée populaire, peut-être aussi le fait que de tous les dangers affrontés par ces émigrants, le seul dont ils ne viennent jamais à bout c'est, en définitive, le mal du pays.

Gérard Meudal

★ **Le tome V sort mi-novembre, le tome VI en janvier.**

Une « Iliade des oubliés »

Le poète hélléniste Dominique Grandmont donne une splendide traduction des poèmes de Cavafis

POÈMES
de Constantin Cavafis.
Traduit du grec
par Dominique Grandmont.
Gallimard, 314 p., 125 F
(19,05 €).

Les candidats au baccalauréat grec ont planché cet été sur *Ithaque.* (*« Quand tu prendras le chemin d'Ithaque,/ Souhaite que la route soit longue... »*). A l'Institut français d'Athènes, on commentait passionnément la nouvelle traduction des *Poèmes,* longtemps attendue et fraîchement arrivée de Paris. Soixante-six ans après sa mort, le « phénomène Cavafis » – ou Cavafy, comme on disait naguère, peut-être à cause de ses années passées en Angleterre – ne s'essouffle pas. Cette poésie ouverte, fruit d'infinis remaniements, ne cesse de donner envie de la traduire et de la retraduire.

Après Théodore Grivas, Charles Astruc, le célèbre duo Marguerite Yourcenar-Constantin Dimaras et d'autres, le poète, traducteur et helléniste Dominique Grandmont s'est, à son tour, laissé tenter par ce qu'Etiemble appelait *« la langue sèche, savante, prosaïque »* de Cavafis. Persuadé que *« traduire n'est pas qu'une belle prouesse technique »*, mais *« une façon d'être »* (1), Dominique Grandmont recrée splendidement – et presque charnellement – le *« climat si authentiquement levantin »* de Cavafis, ses atmosphères de volupté et de mystère, ses chambres *« pauvres et vulgaires »* au-dessus des tavernes louches d'Alexandrie, ses plaisirs raffinés, ses ardeurs, sa délicate mélancolie.

On retrouve là aussi sa vision érudite d'un passé illustre mais intemporel, car proche et palpable dans ses moindres détails. Ainsi dans le célèbre *Antoine abandonné de Dieu* : *« En homme prêt depuis longtemps, en homme courageux (...)/ approche-toi résolument de la fenêtre,/ et avec émotion, certes, mais sans les plaintes et supplications des lâches, écoute, dans une ultime jouissance, les sons inouïs,/ les doux instruments du mystérieux cortège,/ et salue-la, cette Alexandrie que tu perds. »*

Généraux trahis, dignitaires en exil, petits vendeurs, pêcheurs, amants de passage... : Cavafis nous donne, écrit Dominique Grandmont, *« une sorte d'Iliade renversée »*, une *« Iliade des oubliés »*. Avec toujours, qu'il parle de l'Antiquité ou du corps, cette sensualité à fleur de peau, cette idée de beau qui nous fait tressaillir.

Florence Noiville

(1) *Le Voyage de traduire,* de Dominique Grandmont, éd. Dumerchez, 1997.

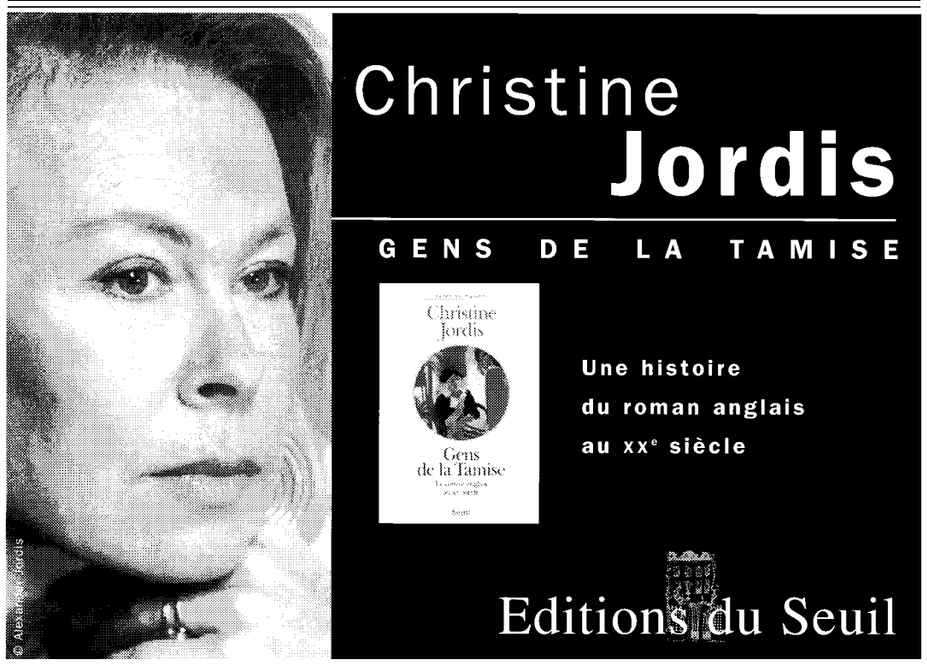

LeMonde Job: WIV3799--0006-0 WAS LIV3799-6 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 09:01 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0364 Lcp:700 CMYK

la chronique de Roger-Pol Droit

Des idées comme des cartes

Les philosophes sont-ils des joueurs ? En quel sens ? Dans quelle mesure ? Et pour quel gain ? Jean-Toussaint Desanti répond

PHILOSOPHIE : UN RÊVE DE FLAMBEUR
de Jean-Toussaint Desanti. Conversations avec Dominique-Antoine Grisoni (Variations philosophiques, T. II) Grasset, « Figures », 338 p., 140 F (21,34 €).

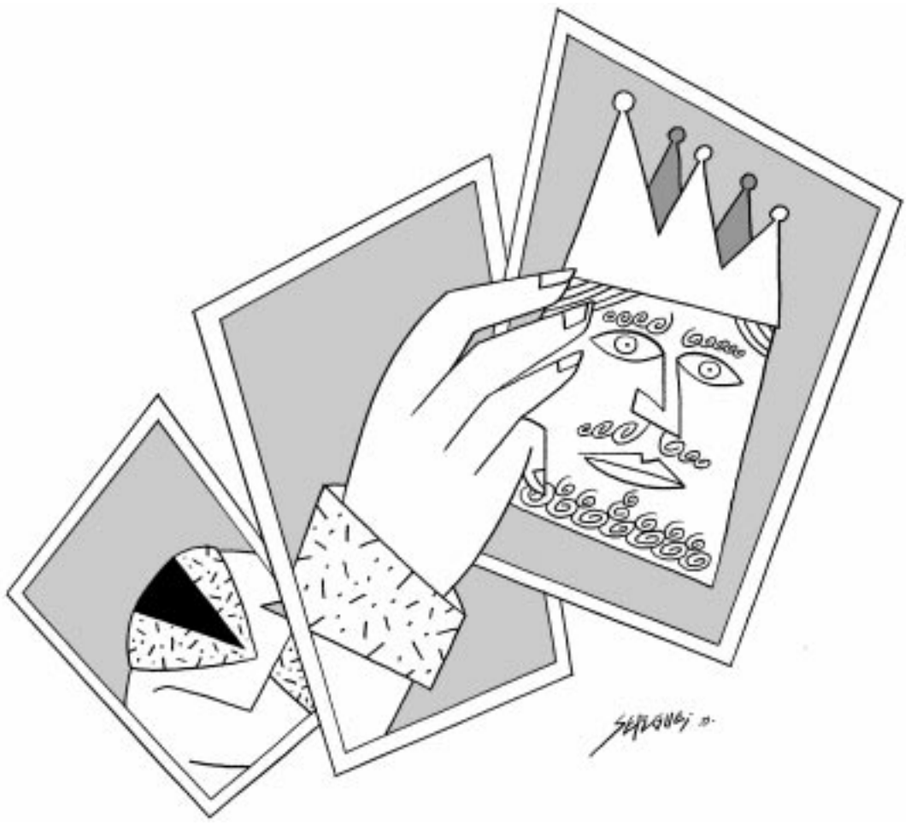

Les secrets, c'est assez simple. Il suffit d'ouvrir le bon tiroir ou de soulever le couvercle. A force de regarder en dessous, en arrière, au fond, on finit presque toujours par trouver. Question de temps, de patience ou de chance. Le secret est simplement en réserve, en attente de lecture ou de déchiffrement. Trouvez la clé, prenez le bon angle de vue, vous aurez le texte. Avec les énigmes, il en va autrement. On a beau les scruter, elles continuent à se dérober. C'est au cœur qu'elles persistent. Plus on insiste, plus elles se renforcent. Même quand on pense avoir percé une énigme, la voilà qui revient, intacte, transformée, sous des habits neufs.

Jean-Toussaint Desanti est un auteur énigmatique. Il faut toujours le lire avec la plus grande attention. Parfois, ce ne fut pas chose aisée. *Les Idéalités mathématiques*, publié en 1968, constitue un travail majeur dans le domaine de la philosophie des sciences. Comme il ne fait pas semblant, le philosophe est devenu algébriste vingt années durant. Du coup, les lecteurs capables de le suivre vraiment, de bout en bout, dans ces trajets-là sont peu nombreux. On a pu comprendre autrement quelques points de son parcours plus tard, en 1982, dans *Un destin philosophique*, ouvrage qui constituait une réponse aux questions de son condisciple Maurice Clavel. Celui-ci avait en effet demandé à Jean-Toussaint Desanti de quelle manière il était philosophe, comment se mettaient ensemble, dans sa vie et dans sa tête, la Résistance et les équations, le militantisme au Parti communiste jusqu'en 1956 et la phénoménologie de Husserl, la Sorbonne et Spinoza. La réponse de Desanti est fort belle. On pouvait tirer de cet essai la conclusion provisoire que tout se tenait sans doute, pour lui, dans un jeu compliqué entre la rigueur et la subversion, les contraintes de la logique et la rébellion contre les lois. Mélange instable, explosif, d'exactitude et de violence.

La même énigme, sous d'autres formes, est perceptible dans *La Philosophie silencieuse*, ou dans le premier volume des *Variations philosophiques*, dialogue consacré à la question du temps, qui a ouvert la série des conversations que le philosophe poursuit avec Dominique-Antoine Grisoni. Dans ce cas, ce ne sont pas ses paroles qui font énigme, ni sa façon de se taire, mais l'écart très singulier demeurant entre les manières usuelles de parler et de se taire et celles de ce diable d'homme. Desanti, en effet, se tait extraordinairement. Et quand enfin il se met à parler, tard, après tout le monde, advient le plus souvent une fable incroyable, une histoire pleine d'images et de ruses, un conte impossible dont on ne peut ensuite se défaire, ne sachant ni trouver sa solution ni comment s'en débarrasser. Tout ce qui était en jeu dans les paroles précédentes sans être formulé est évidemment présent dans la trame du conte.

Dans ce nouveau livre, *Philosophie : un rêve de flambeur*, Jean-Toussaint Desanti met en scène à sa manière – inimitable, déroutante, animée d'allégresse – le jeu même de la philosophie. Il confirme ainsi l'existence de ce lien fondateur entre provocation et normes. Il n'avoue pas, évidemment. Rien à confesser. Il refuse de fournir une définition de la philosophie qui la donnerait à comprendre du dehors. Il faut au contraire l'éprouver du dedans, comme une expérience où l'on risque à chaque instant ses connaissances, ses convictions et certitudes, ses lectures, son héritage. La métaphore du jeu, en particulier du jeu de cartes et d'argent, accompagne ici sa réflexion. Il est clair que l'énoncé des règles n'apprendra jamais à personne ce que ressent le flambeur au cours de la nuit. Si la philosophie est bien une expérience du même ordre, décrire sa méthode, expliquer comment la respecter, cela n'a pas grand intérêt. Il faut plonger. Eprouver par soi-même, et pour soi-même, le vertige de l'incertain, cette dissolution sans fin des évidences.

Dans quelle mesure la posture du philosophe est-elle analogue à celle de l'homme qui ne vit que pour le jeu ? La conversation de Desanti avec Dominique-Antoine Grisoni apporte à ce sujet une foule de précisions. Le joueur peut formuler à l'avance les règles du jeu qui le passionne, avant de perdre jusqu'à sa chemise, et de gagner peut-être de quoi recommencer quelque temps. Le philosophe, lui, découvre les règles seulement à mesure que le jeu se déroule. Il doit parfois les bricoler, et demeure finalement dans l'incertitude à leur propos. Ce que gagne le philosophe, quand il réussit son coup, est difficile à déterminer. Dans ces curieuses parties d'idées, les joueurs eux-mêmes sont à la fois des cartes (sans jeu de mot...) et des mises. Le mouvement de la réflexion n'existe que dans cette perpétuelle prise de risque : sont posés sur le tapis – sans être assurés de leur avenir – les textes, doctrines, arguments et parcours que les philosophes nous ont légués. C'est pourquoi l'héritage doit être conservé : afin d'être indéfiniment rejoué. Pas d'accumulation. Rien jamais qui soit acquis pour toujours. Une interminable dépense.

Dans la partie à laquelle le lecteur est ici convié, des questions très classiques se trouvent abordées : celle de l'entrée en philosophie, du saut vers le dedans, du temps d'arrêt sur le seuil (pas de chemin, rien qu'un seuil). D'autres thématiques, propres à Desanti, méritent une longue étude – en particulier « l'écart » que constitue dans le monde le corps de chacun, et la dissolution du *« semblant-solide »,* cette illusion qui nous fait croire à la densité des apparences, et qui doit être justement « flambée » par le jeu philosophique. Il y a toutefois un malentendu possible que ce livre de dialogue n'écarte pas avec la brutalité qu'il faudrait : le flambeur – le vrai, le joueur – quand il s'agit du poker, vit de bluff. Il se meut dans l'univers de la feinte, sinon de l'esbroufe. C'est tout le contraire que suppose le risque enduré des philosophes. Refaire un monde à partir de rien – la nuit, l'abîme, des traces de pas dans le désert, comme le dit Desanti dans le beau rêve qui clôt le volume –, voilà qui exige à l'évidence de ne pouvoir tromper.

Il faut aussi signaler un détail choquant. Au dos du livre, à côté d'une jolie photographie de l'auteur, les yeux plissés comme un chat, cette phrase : *« Jean-Toussaint Desanti, le plus important des philosophes français d'aujourd'hui. »* Qui a fait ça ? Qui fut assez idiot pour imprimer une phrase pareille ? La volonté de marketing se transforme en gaffe nuisible. On a certes vu pire, et on a survécu. Quand même, c'est très dommage, ce hit-parade. Depuis quand s'organisent donc, en philosophie, des concours d'importance ? Comment sait-on qui gagne ? Pourquoi n'ont-ils pas dit, tout simplement : *« le plus important des philosophes dans les siècles des siècles »* ? Ça aurait fait joli aussi. Bon, d'accord, ce n'est qu'une minuscule bêtise. Broutille. C'est pourtant avec ces petites phrases qu'il est impossible de faire semblant.

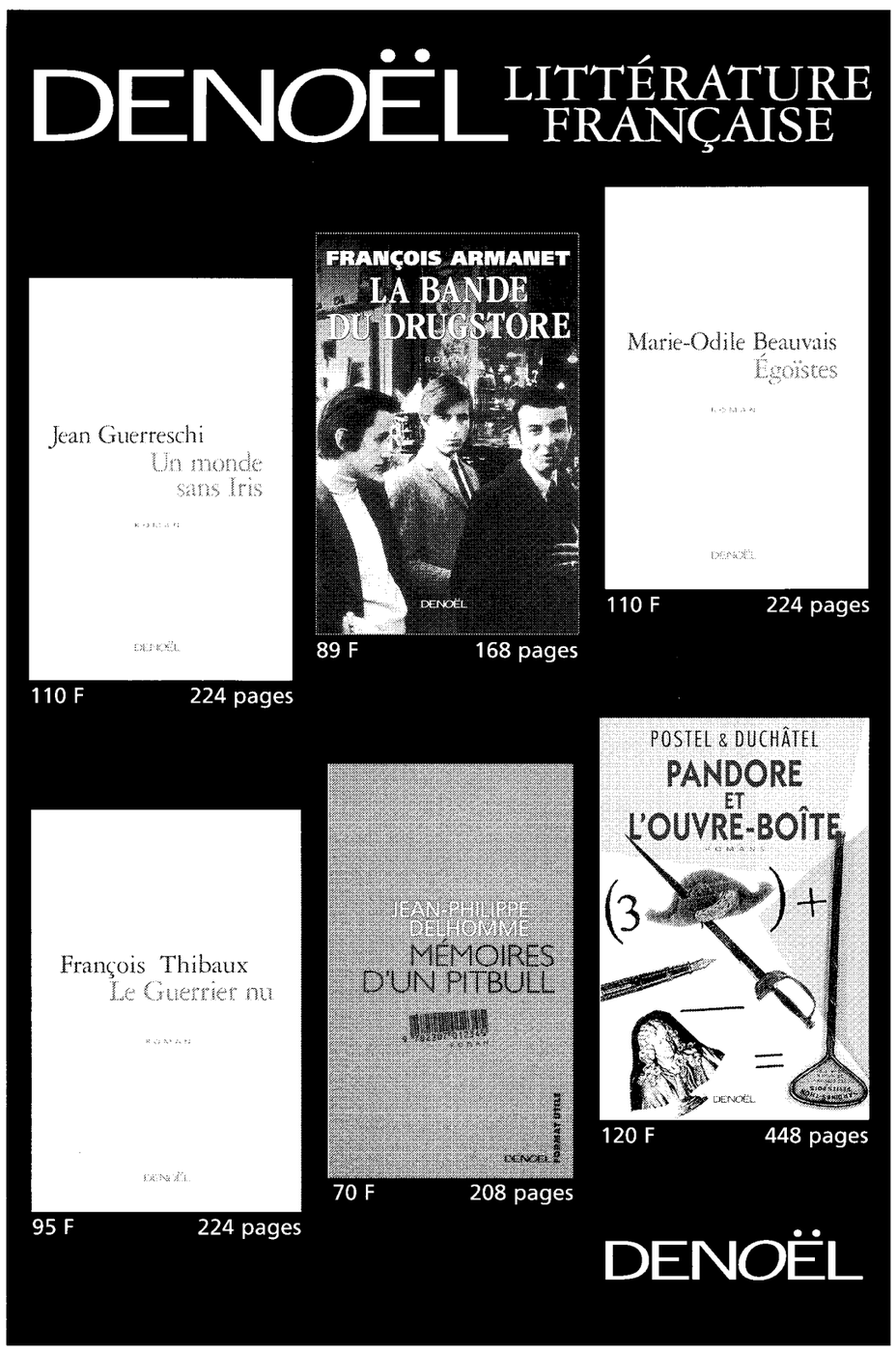

Eloge de la différence

Edouard Balladur se félicite de la mondialisation de la civilisation, mais veut lutter contre l'uniformité

L'AVENIR DE LA DIFFÉRENCE
d'Edouard Balladur. Plon, 186 p., 110 F (16,77 €).

L'ambition politique impose la prétention littéraire. Edouard Balladur a toujours obéi avec plaisir à ce postulat. Sa conquête du pouvoir, en 1993, a été soigneusement préparée par quelques livres. Depuis sa défaite présidentielle, il use du même procédé pour signifier qu'il n'a pas abandonné le champ clos de la lutte pour le pouvoir. Méthodique, il alterne les ouvrages ouvertement programmatiques et des œuvres apparemment philosophiques. Le hasard faisant bien les choses, la publication de cette année devait être de cet ordre. Disserter sur l'évolution des civilisations lui permet de prendre de la distance au moment où ses amis s'entredéchirent. Plaider pour le droit à la différence lui offre l'occasion d'intervenir sur un terrain où il n'était guère attendu.

NON-ASSIMILATION

Le constat de départ n'est pas particulièrement original : *« La civilisation devient mondiale »*, le modèle occidental de démocratie et de défense des droits de l'homme étant devenu celui de l'ensemble de la planète. Edouard Balladur s'en félicite. Mais pourquoi y voit-il, pour l'essentiel, une victoire de la morale, oubliant le jeu des forces économiques et sociales ? Pourquoi, aussi, passe-t-il si vite sur tous les laissés-pour-compte de cette mondialisation, exclus de nos sociétés, habitants des pays abandonnés à leur misère ? La thèse, si elle ne fait pas l'unanimité, a de nombreux défenseurs : le droit à la différence est seul capable de combattre le risque de l'*« uniformité »*, fruit de la mondialisation. D'où l'éloge de la différence, car c'est elle qui pourra casser *« le rêve de l'égalité »*, et la *« tyrannie du conformisme mondial »*.

Au nom de ce principe, Edouard Balladur condamne le racisme, *« mépris de ce qui est différent »*. Cela le conduit à prendre, cette fois, une position claire sur l'immigration : *« Rien ne pourra arrêter le mouvement des populations.* (...) *Mieux vaut s'accommoder de cette situation nouvelle et l'organiser afin que cette pluralité ne nuise pas à l'équilibre social et psychologique des nations. Les minorités ont le droit de voir respecter leurs différences* (...) *dès lors que l'ordre public et le respect de la loi en vigueur dans le pays qui les accueille n'en sont pas menacés. »* Cela implique que l'*« assimilation »* n'est *« plus seule de saison, c'est d'intégration qu'il va désormais être également question »*.

Voilà qui peut désorienter une partie des électeurs de droite. Ils trouveront d'autres surprises dans l'ouvrage d'un de leurs champions : *« Aux degrés qu'elles ont atteint aujourd'hui, les différences de richesse et de prospérité entre les nations, les groupes, entre les hommes ne seront plus supportées longtemps »* ; *« Pas plus que la recherche de la justice ne légitimait la tyrannie, celle de l'efficacité ne légitime l'injustice. »* Plus étonnant, l'homme de gouvernement qui a réalisé de vastes programmes de privatisation écrit aujourd'hui : *« La question du choix entre propriété individuelle et propriété collective n'est pas tranchée pour tous et pour toujours. »* Et parlant d'une *« mode »* qui a succédé à une autre, il dénonce *« les excès auxquels ont conduit le libéralisme sans règles, la propriété privée sans contrôle »*.

Que ses électeurs ne s'inquiètent pourtant pas trop. Edouard Balladur n'a pas changé de camp. Défendant la liberté d'opinion, il assure qu'en France elle est *« battue en brèche par le conformisme, la tyrannie toujours pesante des idées reçues du passé »*. Et lorsqu'il en dresse la liste, ce sont surtout les idéaux de gauche qui sont mis au pilori. Les coupables : l'*« imprégnation marxiste »*, le *« politiquement correct »* venu d'outre-Atlantique mais qui *« trouve aussi son origine dans les idées de mai 68 »*. Le résultat : *« réflexes égalitaristes, besoin accru d'assistance, compassion, contrition* (...), *contestation de l'autorité établie, quelle qu'elle soit »*. Le membre du bureau politique du RPR est resté un homme de droite. Mais un homme de droite qui se piquant de philosophie s'efforce de réfléchir avant de solliciter le droit d'agir.

Thierry Bréhier

ÉTVDES
MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages
Retrouvez notre sommaire de **septembre** sur :
Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)
Internet : http//pro.wanadoo.fr/assas-editions/
En vente dans les grandes librairies
ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

LeMonde Job: WIV3799--0007-0 WAS LIV3799-7 Op.: XX Rev.: 16-09-99 T.: 09:01 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0365 Lcp:700 CMYK

L'horreur imaginaire

François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, répond au constat sévère que Laurent Mauduit et Gérard Desportes dressent de la politique économique du gouvernement Jospin

LA GAUCHE IMAGINAIRE ET LE NOUVEAU CAPITALISME
de Laurent Mauduit
et Gérard Desportes.
Grasset, 302 p., 127 F (19,36 €).

La mode est à « l'horreur ». Une filmographie pour adolescents en mal de sensations fortes en témoigne, comme le retour mondialisé de *Halloween*. Rien d'étonnant que le « fais-moi peur » finisse par tout envahir, y compris l'activité éditoriale. Après le vigoureux et salubre cri de Vivianne Forester sur *L'Horreur économique* vient – après beaucoup d'autres – le livre de Laurent Mauduit et Gérard Desportes qui délivre le théorème de « l'impuissance publique » face à l'omnipotence des marchés. Non qu'il n'y ait pas de bonnes raisons de s'effrayer. Que l'on s'arrête aux annonces de suppressions d'emplois par des entreprises prospères ou à la concentration du capital dans de nombreux secteurs.

Aussi, nul ne fera reproche à Laurent Mauduit et Gérard Desportes de peindre avec acuité les mutations d'un capitalisme qui, brisant les « murs » et sapant les bases des Etats-providence, n'a jamais été aussi impérial et disposé d'armes aussi redoutables que les fonds de pension. Mais de là à conclure que le politique aurait capitulé, les acteurs publics, démissionné, et la social-démocratie, renoncé... C'est établir un peu tôt un constat de décès de l'histoire humaine, pour dresser trop vite le procès de la gauche « plurielle » en France.

A l'évidence, la globalisation des échanges, le poids de la finance, la dérégulation des marchés ont décuplé les forces du libéralisme et rendu plus difficiles les moyens de la régulation par les Etats-nations, comme par les institutions internationales. Les socialistes sont les premiers interpellés. Inspirateurs ou fondateurs des grands mécanismes de la redistribution et disciples plus ou moins zélés des doctrines keynésiennes sur le plan économique, ils sont plus que d'autres conscients que ces instruments ne peuvent plus être utilisés comme ils l'ont été pendant quarante ans ; ils doivent être repensés, corrigés et affinés pour retrouver une efficacité au service des mêmes objectifs. Certains ont même théorisé cette prise de conscience sous le vocable de « troisième voie », avec le risque d'ailleurs de donner le sentiment d'accompagner le processus de l'adaptation plutôt que de l'organiser pour en changer le sens. Mais, d'autres, notamment en France depuis 1997 avec la gauche « plurielle », ont fait le choix non pas de contourner la réalité – elle dispose de cordes de rappel inélastiques – mais de l'affronter pour maîtriser, dans le cadre national mais aussi européen, une évolution qui n'a rien de fatale.

François Hollande

Nos auteurs auraient pu utilement se livrer à un exercice d'évaluation, même sévère, de cette tentative. Leur ouvrage aurait pu alors souligner nos succès : la diminution continue du chômage, les créations volontaristes d'emplois, les 35 heures, la lutte contre toutes les formes d'exclusion, mais aussi leurs limites : la multiplication des emplois précaires, l'insuffisante prévention des plans sociaux, les écarts dans la diffusion du savoir.

Mais au lieu de procéder à cette recherche critique, la démonstration tourne au systématisme et perd de sa pertinence : les emplois-jeunes, *« un trompe-l'œil »* ; les 35 heures, une victoire de la flexibilité ; la loi contre les exclusions, un *« écran de fumée »* ; la couverture-maladie universelle, *« une illusion »* ; la contribution sociale généralisée, *« une forme de recul de l'impôt républicain »* ; jusqu'au PACS, pour lequel le gouvernement aurait *« multiplié les concessions au lobby catholique »*. Tout, depuis juin 1997, ne serait que reniement : Vilvorde, l'euro, les privatisations, les impôts... Et le premier ministre d'aujourd'hui ne serait rien d'autre qu'un Juppé aimable puisque *« chez Jospin, on colloque, on séminaire, on table ronde »*, mais pour faire la même chose ! La gauche ne serait plus qu'*« un rêve »* ; son gouvernement, *« un organisateur de spectacles »* ; son programme, une *« bande-annonce »* ; ses lois, des *« artifices »* ou même des *« mensonges »*. La politique n'aurait plus de contenu ; la République, plus de défenseurs ; la démocratie, plus d'acteurs.

De Guy Debord et la société du spectacle au début des années 60, jusqu'aux souverainistes aujourd'hui qui nient la réalité du clivage social, la trame n'est pas nouvelle. Mais que deux journalistes affutés sur le plan économique et déniaisés sur le plan politique aient fini par imaginer que la gauche, pour être fidèle à elle-même, devait pour toute éternité s'identifier à une banque centrale nationale, à des déficits publics sans limites, à un taux élevé de prélèvements obligatoires et à une appropriation collective des moyens de production en dit long sur les efforts que les socialistes doivent accomplir pour convaincre que la « social-démocratie », c'est à la fois plus et mieux que cette boîte à outils, que l'on aurait par ailleurs tort de ranger au magasin des accessoires.

Depuis 1997, grâce au soutien de la demande, la croissance est de retour, 750 000 emplois ont été créés, la politique budgétaire est active sans que l'endettement public ne s'alourdisse, les services publics (éducation, santé...) sont financés tandis que les prélèvements sur les ménages diminuent, l'Europe monétaire se construit alors que les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas. Mais, ces résultats ne font pas un but en soi ; ils fournissent un socle permettant une politique de solidarité plus redistributive. Le temps libéré par les 35 heures comme le pouvoir d'achat retrouvé peuvent fournir une occasion de vivre différemment dans notre société, à condition qu'elle retrouve le plein-emploi. C'est la perspective, mais c'est surtout la manifestation, d'une volonté.

Mais la faiblesse essentielle du livre tient à la vacuité de ses propositions. Une fois dressé le tableau épouvantable du nouvel âge du capitalisme et posé le postulat quasi planétaire de l'équation stricte entre la droite et la gauche, où est l'issue « républicaine » ? Dans l'affirmation d'une solution « nationale », comme si l'euro était aujourd'hui l'ennemi ? Dans la renationalisation des grands groupes, comme si le caractère public effaçait la concurrence ? Dans la levée des tabous budgétaires, comme si les règles de l'endettement ne s'imposaient pas à tous ? Dans l'alourdissement de l'ISF, comme si les capitaux pouvaient être embastillés ? Non, mais dans l'affirmation d'une régulation mondiale. C'est le grand enjeu de la décennie : poser des règles, les faire respecter et opposer à la globalisation des marchés une organisation politique et économique capable de lui tenir tête. Ce n'est pas un projet plus insensé que l'idée d'une protection sociale au siècle dernier.

Depuis l'origine même du socialisme, il en est toujours qui ont condamné le réformisme au nom de l'impossibilité de corriger l'ignominie du marché, et qui ont jugé comme une « trahison » les efforts des sociaux-démocrates pris dans le terrible « exercice du pouvoir ».

Comment prétendre, expérience faite, que ceux qui ont tenu bon face à ces annonciateurs de la fin du monde n'ont pas eu raison. Au terme d'un siècle de drames et de progrès, ce combat, qui a toujours puisé dans l'imaginaire, n'a pas perdu son sens. Par leur interpellation, Laurent Mauduit et Gérard Desportes voulaient nous faire réfléchir... Ils feront simplement réagir.

Laurent Mauduit
est journaliste au *Monde*.

La modernité de Donald Winnicott

Un recueil d'articles rédigés entre 1930 et 1970 rend compte des grandes orientations du père fondateur de la psychanalyse pour enfants et des qualités de ce clinicien d'exception

L'ENFANT, LA PSYCHÉ ET LE CORPS
(Thinking about Children)
de Donald Woods Winnicott.
Présenté par Jennifer Johns,
Ray Shepherd et Helen Taylor
Robinson, traduit de l'anglais
par Madeleine Michelin
et Lynn Rosaz, Payot,
354 p., 160 F (24,39 €).

Connu dans le monde entier, Donald Woods Winnicott (1896-1971) fut, avant l'arrivée de Melanie Klein à Londres en 1926, le père fondateur de la psychanalyse des enfants en Grande-Bretagne. Position difficile puisque, d'ordinaire, ce furent des femmes qui occupèrent cette place. Considéré par ses collègues comme un « enfant terrible », il avait une véritable passion pour l'enfance (du nourrisson à l'adolescent) et un solide bon sens qui lui permit de résister à l'emprise de tous les dogmes au sein de la British Psychoanalytic Society (BPS).

Pédiatre de formation, Winnicott avait le souci de la clarté et de la pédagogie. Il n'hésita pas à faire sortir la psychanalyse de son ghetto institutionnel pour s'adresser au public le plus large, et notamment aux mères de famille, à la radio ou dans de multiples conférences prononcées dans les lieux les plus divers. Il inventa des termes qui font aujourd'hui partie du vocabulaire courant, comme celui de *« faux self »* (soi) qui définit un type d'existence subjective en trompe-l'œil, ou encore celui d'*« objet transitionnel »* pour désigner un objet – jouet, animal en peluche ou bout de tissu – pieusement conservé par le bébé ou l'enfant et ayant pour fonction d'effectuer une transition entre le monde imaginaire de la relation maternelle, lieu de dépendance psychique, et le monde extérieur, source d'indépendance sociale.

On retrouve toutes les qualités de cet exceptionnel clinicien dans le volume publié aujourd'hui, *L'Enfant, la psyché et le corps,* qui réunit trente et un articles (ou conférences) parus entre 1930 et 1970. Parmi eux, vingt-huit sont inédits en français.

Les éditeurs anglais ont choisi de regrouper les textes sous neuf rubriques qui rendent compte des grandes orientations winnicottiennes : développement infantile précoce, famille, école, études de cas, adoption, autisme et schizophrénie.

A propos de l'adoption, Winnicott souligne que le traumatisme de l'abandon initial ne peut jamais être cicatrisé. Plutôt que de vouloir l'effacer, en gâtant exagérément l'enfant, les parents adoptifs, et notamment les mères, ne doivent pas faire *comme si* l'enfant adopté était un enfant ordinaire. Car, *de facto,* dit-il, ces parents-là deviennent aussi des thérapeutes : *« Ils se voient attribuer un patient et non pas un enfant. »*

En conséquence, rien ne sert de mentir. Affirmant à juste titre que les enfants adoptés connaissent toujours « inconsciemment » leur véritable origine et que tôt ou tard ils finiront par en être informés, Winnicott raconte comment il a lui-même pris le risque de révéler le secret de sa naissance à une fillette de huit ans, allant ainsi à l'encontre de la décision parentale. Quand il la revit, dix ans plus tard, elle lui confia que malgré le choc ressenti, cette parole lui avait été indispensable pour accéder à une véritable identité. A propos des enfants illégitimes (nés d'un inceste ou d'un adultère), Winnicott préconise la même attitude.

Quant à la manière dont il aborde l'énurésie ou l'autisme – qu'il appelle schizophrénie infantile –, il est frappant de voir qu'il préfère toujours comprendre la signification d'un état psychique, d'une histoire ou d'un symptôme plutôt que de prétendre l'annuler avec des moyens chimiques ou des techniques comportementales, efficaces dans l'instant, mais inadéquats dans la longue durée. Aussi choisit-il de dialoguer avec les parents, sans toutefois les culpabiliser, plutôt que de leur laisser croire à une causalité purement organique qui les déposséderait de toute implication dans la relation avec l'enfant.

AMOUR, HAINE, ABANDON...

En lisant cet ouvrage, on a l'impression que notre époque, saturée d'interprétations sommaires sur les rôles respectifs de l'acquis et de l'inné, est en train de tourner le dos aux avancées les plus progressistes de l'approche du psychisme. Loin de tout jargon, Winnicott semble donc d'autant plus *moderne* qu'il parle de manière simple des aspects les plus complexes des relations conscientes et inconscientes qui se tissent, au sein des familles et de la société, entre parents, enfants, éducateurs, pédiatres, psychiatres, psychologues, etc.

Jamais Winnicott n'hésite, avant de poser un diagnostic de trouble mental, à envisager toutes les causes organiques ou génétiques susceptibles de l'expliquer et à aucun moment il ne néglige d'apporter la preuve quasi expérimentale de ce qu'il soutient.

Et pourtant, il refuse d'être un observateur « neutre » qui passerait son temps à regarder évoluer des souris dans un laboratoire. A ses yeux, en effet, tout traitement de l'âme suppose une dialectique transférentielle forte entre le soignant et le soigné, seule capable d'amener le premier à progresser lentement dans sa connaissance rationnelle de la subjectivité humaine, et le second à (se) guérir dans la durée. D'où une définition de la psychanalyse qui revendique l'importance du « temps » : *« Le psychanalyste,* dit-il en 1945, *met en place des conditions stables et simplifiées qui permettent à un individu de supporter la douleur car elle s'étale dans le temps et elle est, pour ainsi dire, prise par petites doses dans un environnement contrôlé. »*

Comme Jacques Lacan, Winnicott appartenait à la troisième génération psychanalytique mondiale. A ce titre, il fut marqué par la clinique dite de la « relation d'objet » (*object-relation*) qui étudie les modalités par lesquelles un sujet investit de façon fantasmatique les objets de son environnement, qu'ils soient matériels ou humains, « bons » ou « mauvais », etc.

C'est pendant la deuxième guerre mondiale, auprès des enfants privés de soins maternels (ou atteints de « déprivation »), que Winnicott commença à élaborer son approche de la dépendance psychique et biologique. En 1964, il énonça son célèbre aphorisme, *« le bébé n'existe pas »*, pour signifier que le nourrisson n'existe jamais par lui-même, mais toujours comme partie intégrante d'une relation à la mère. D'où l'idée que si la mère est défaillante, absente ou abusive, l'enfant risque de sombrer dans la dépression ou d'adopter des conduites délinquantes, comme le vol ou le mensonge, afin de retrouver par compensation une « mère suffisamment bonne » (*good-enough mother*).

Ces notions viennent nous rappeler qu'il serait temps de critiquer quelques idées reçues qui tendent à affirmer, tantôt que « tout est joué d'avance », puisque le psychisme se réduirait à des circuits physico-chimiques, tantôt que le fœtus serait *déjà* une personne dont on pourrait écouter la « parole ». Contre ces extrêmes, Winnicott montre que c'est avec la naissance que le nourisson devient un sujet *« en situation »,* plongé dans un univers de langage. On ne peut donc « psychanalyser » les bébés que dans leur relation avec un entourage.

Elisabeth Roudinesco

Vendredi
à Bouillon de Culture
Yann Andréa
Cet
Amour-là

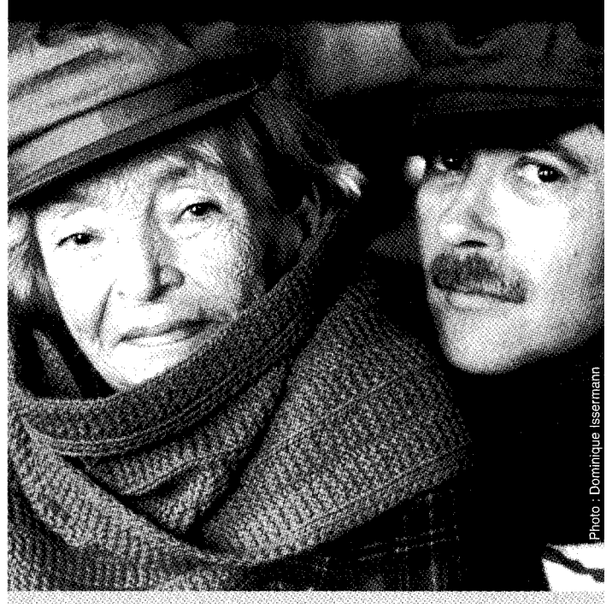
Photo : Dominique Issermann

234 pages, 110 F

Il écrit en elle,
comme certains aiment en Dieu !
Patrick Grainville, *Le Figaro*

Elle meurt et c'est lui qui descend
aux enfers.
Josyane Savigneau, *Le Monde*

C'est un livre dangereux qui m'a
atteinte droit au cœur.
Laure Adler, *Paris-Match*

Tout Marguerite Duras est là.
Jean-François Josselin, *Le Nouvel Observateur*

Yann Andréa reprend l'amour
à son début pour qu'il soit sans fin.
Martine de Rabaudy, *L'Express*

Le livre le plus bouleversant
de la rentrée.
Anne Walter, *Marie-Claire*

Un vrai livre qui donne du nouveau
sur Duras, sur Yann Andréa,
et de l'émotion..., qui permet au
lecteur d'approcher la douleur,
l'invivable... Andréa est un écrivain
à part entière.
Jean Cavé, *Journal du Dimanche*

PAUVERT

LeMonde Job: WIV3799--0008-0 WAS LIV3799-8 Op.: XX Rev.: 15-09-99 T.: 20:04 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0366 Lcp:700 CMYK

L'EDITION FRANÇAISE

● **Sélections Femina. Romans français :** *Le Merle bleu,* de Michèle Gazier ; *Anchise,* de Maryline Desbiolles et *Sa Majesté la mort,* de Myriam Anissimov (Seuil) ; *L'Amour en grippe,* de Clémence de Biéville (Grasset) ; *Cet amour-là,* de Yann Andréa (Pauvert) ; *Première ligne,* de Jean-Marie Laclavetine ; *La Dernière Année,* de Philippe Vilain et *Le Serment des barbares,* de Boualem Sansal (Gallimard) ; *L'Inceste,* de Christine Angot et *Agar-Agar,* d'Emmanuel Adely (Stock) ; *Stupeurs et Tremblements,* d'Amélie Nothomb et *Une désolation,* de Yasmina Réza (Albin Michel) ; *Je m'en vais,* de Jean Echenoz (Minuit) ; *Le Postier,* de Françoise Henry (Calmann-Lévy) ; *Platon était malade,* de Claude Pujade-Renaud (Actes Sud). **Romans étrangers :** *Mourir l'été,* de William Trevor et *Tous ces mondes en elle,* de Neil Bissoondath (Phébus) ; *Duc d'Egypte* de Magriet de Moor ; *Les Paroles la nuit,* de Francesco Biamonti et *Les Nuages,* de Juan Jose Saer (Seuil) ; *Le Bouddha blanc,* de Hitonari Tsuji (Mercure de France) ; *La Récolte douce des larmes,* de Edwyge Dandicat (Grasset) ; *Ce Royaume t'appartient,* d'Abilio Estevez (Grasset/Bourgois) ; *Les Heures,* de Michael Cunningham (Belfond) ; *La Fille de l'homme au piano,* de Timothy Findley (Serpent à plumes) ; *L'Appât,* de David Albahari ; *La Découverte du ciel,* de Harry Mulisch et *Con Brio,* de Brina Svit (Gallimard), *La Vierge dans le jardin,* d'Antonia S. Byatt (Flammarion) ; *Le Monde de Barney,* de Mordecai Richler (Albin Michel) ; *Hannah et ses filles,* de Marianne Fredriksson (Ramsay). **Essais :** *La Pensée métisse,* de Serge Gruzinski ; *Eloge de la fiction,* de Marc Petit ; *Les Ecrivains et la guerre,* de Gisèle Sapiro ; *Mozart, l'opéra réenchanté,* d'Anne Paradis ; *Pourquoi la psychanalyse ?,* d'Elisabeth Roudinesco (Fayard) ; *L'Ingratitude,* d'Alain Finkielkraut et *La Neuvième de Beethoven,* d'Esteban Buch (Gallimard) ; *Colette, une certaine France,* de Michel del Castillo (Stock) ; *La Comtesse de Ségur,* de Guislain de Diesbach (Perrin) ; *Alter Ego, les paradoxes de l'identité démocratique,* d'Alain Renaut et Sylvie Mesure (Aubier) ; *Cap au Grand Nord,* d'Annick Cojean (Seuil).

● **Sélections Médicis. Romans français :** *Mon grand appartement,* de Christian Oster (Minuit) ; *Le Problème avec Jane,* de Catherine Cusset (Gallimard) ; *Les Cahiers d'Ingrid,* de Michel Cyprien (Mercure de France) ; *Anielka,* de François Taillandier (Stock) ; *Loin d'eux,* de Laurent Mauvignier (Minuit) ; *Horsita,* de Lorette Nobécourt (Grasset) ; *Des anges mineurs,* d'Antoine Volodine (Seuil) ; *Tous les jours,* d'Eva Almassy (Gallimard) ; *Sa majesté la mort,* de Myriam Anissimov (Seuil) ; *Le Serment des barbares,* de Boualem Sansal (Gallimard) ; *Le Psychanalyste,* de Leslie Kaplan (POL) ; *Cet amour-là,* de Yann Andréa (Pauvert) ; *La Décomposition,* d'Anne Garreta (Grasset). **Romans étrangers :** *Des Villes dans la plaine,* de Cormac McCarthy (L'Olivier) ; *Exhortation aux crocodiles,* d'Antonio Lobo Antunes (Christian Bourgois) ; *La Fille de l'homme au piano,* de Timothy Findley (Le Serpent à plumes) ; *Les Ecorchés vifs,* de Nicola Barker (Gallimard) ; *Jours heureux en Californie,* de Leslie Brenner (de Fallois) ; *Retour à Cold Mountain,* de Charles Frazier (Calmann-Lévy) ; *Les Paroles la nuit,* de Francesco Biamonti (Seuil) ; *La Découverte du ciel,* d'Harry Mulish (Gallimard) ; *Ou César ou rien,* de Manuel Vazquez Montalban (Seuil) ; *Le Capitaine et les rêves,* de Bjorn Larsson (Grasset) ; *Le Vide,* de Besnik Mustafaj (Albin Michel).

L'arrivée de Phaidon bouscule le marché du livre photo

La bataille sur les prix est au cœur des stratégies commerciales d'éditeurs étrangers. Les maisons françaises s'en inquiètent

C'est peu dire que l'installation en France de l'éditeur britannique Phaidon bouscule le marché du livre photographique et suscite des interrogations. D'autant que cette arrivée vient gonfler la présence déjà massive dans l'Hexagone d'éditeurs étrangers, aux reins solides et aux méthodes efficaces : les allemands Könemann et Taschen surtout, mais aussi le britannique Thames and Hudson, l'américain Aperture, le suisse Scalo, l'allemand Schirmer/Mosel...

Phaidon – le nom fait référence au *Phédon* de Platon – a commencé à faire parler d'elle en 1990, quand le Britannique Richard Schlagman a racheté cette maison spécialisé dans le livre d'art, créée en 1923 en Autriche. Basée à Londres, Phaidon inaugure son bureau parisien avec, entre septembre et décembre, pas moins de quatorze livres en français, essentiellement de photo. *« Nous considérons la France comme le marché en Europe où il y a les plus grosses possibilités »*, affirme Amanda Renshaw, directrice éditoriale de Phaidon.

Cette profusion est à la mesure d'une maison en pleine expansion, qui emploie 150 personnes, a déjà ouvert un bureau à New York, en annonce un en Allemagne l'an prochain, a développé des départements dans l'art, l'architecture, le design, la mode, le cinéma, la photographie, et affiche un chiffre d'affaires de 14 millions de livres (21,34 millions d'euros), dont 10 % pour la photographie. *« La photo est un secteur nouveau pour nous, mais nous espérons le faire vite monter à 30 % de notre chiffre d'affaires »*, explique Amanda Renshaw.

Ce sont surtout les stratégies commerciales de Phaidon qui intriguent. Cette maison décline une méthode inventée par Benedikt Taschen et Ludwig Könemann en 1980 – ce dernier la poursuivant, à partir de 1993, dans la maison qui porte son nom. Jusqu'ici, le marché du livre de photographie était dominé par un dogme : des livres d'auteur, bien imprimés, à des prix très élevés – du genre 300 pages à 600 F – et donc d'une diffusion confidentielle, autour de 2 000 exemplaires.

PRIX ACCESSIBLES

Taschen, Könemann et maintenant Phaidon renversent la logique et offrent des gros pavés aux tirages vertigineux et à des prix *« accessibles »*, explique Ludwig Könemann. Ces éditeurs ont d'abord expérimenté – avec succès – cette stratégie sur les marchés du livre d'art et de l'art de vivre, avec des ouvrages de 500 pages, 500 photos, pour 100 F à 200 F. Ainsi, *The Story of Art*, de Gombrich, a été vendu par Phaidon à 6 millions d'exemplaires et traduit en 30 langues. *« Nous fixons le prix en fonction du public supposé et non en fonction du coût de fabrication du livre »*, affirme Amanda Renshaw. Première clef : *« Pour arriver à ces résultats, il ne faut pas raisonner en marchés régionaux mais mondiaux »*, affirme Bea Rehders, de Taschen France. Könemann traduit ses livres en 22 langues. Deuxième clef : Phaidon ignore les coéditions ou ventes de livres à des éditeurs étrangers, préférant produire seuls des ouvrages qu'ils commercialisent dans le monde entier. Troisième clef : *« Nous avons nos propres représentants pour sensibiliser les libraires »*, confirme Amanda Renshaw. Quatrième clef : identifier l'éditeur avec une ligne graphique très marquée, ce qui est le cas de Taschen ou Phaidon.

Reste à savoir si cette stratégie peut être appliquée au livre de photo. Ludwig Könemann répond « oui » et donne un exemple : *« Bordas-Adam Biro a sorti en France, en 1994,* Nouvelle histoire de la photographie, *sous la direction de Michel Frizot au prix de 1 200 F (182,94 €). Nous avons acheté les droits et traduit le livre en anglais et en allemand. Nous avons tiré le livre à 300 000 exemplaires, au lieu de 3 000 en France, et nous le proposons à 165 F (25,15 €). Nous en avons déjà vendu 100 000. »* L'explication de Ludwig Könemann est sévère : *« Les Français ne sont pas des éditeurs mais des bureaucrates. Taschen, Phaidon et moi sommes des éditeurs. »*

Chez Phaidon, on se veut diplomate. *« Les éditeurs français ne sont pas notre problème*, explique Amanda Renshaw. *Notre but est d'imaginer des livres d'art visuels pour tous les pays, pour tous les publics, notamment les gens qui achètent rarement ou jamais ce genre de livres, qui ont sur l'étagère la Bible, un livre de jardinage et rien d'autre. »*

GRANDS PROJETS

Dans ce marché grand public, Taschen propose à la rentrée un gros pavé de 700 photos de Ralph Gibson à 157,50 F (24 €). Phaidon met en avant quelques succès prometteurs : le *Photography Book*, sorte d'anthologie classée par photographe, vendu à 100 000 exemplaires, et annoncé en France au printemps 2000 ; *Quelle vie de chien*, d'Elliott Erwitt, qui s'est vendu à 100 000 exemplaires, et qui sera disponible en France, en novembre à... 69 F (10,52 €). Commentaire d'Erwitt, aussi malicieux que ses images : *« Phaidon est un éditeur qui a envie de vendre ses livres. »* Le gros projet de Phaidon, pour la rentrée est *Siècle*, de Bruce Bernard : une histoire du XXe siècle en 1 100 photos – *« autant trouvées dans les greniers que les musées »* – avec des textes denses, vendu dans une mallette avec poignée. 500 000 exemplaires au prix de 295 F (44,97 €) !

Si Hervé de La Martinière propose un livre similaire, *La Terre vue du ciel,* fresque monumentale de Yann Arthus-Bertrand, vendue à 140 000 exemplaires dans vingt pays à 295 F (sortie, le 20 septembre), les éditeurs français sont inquiets. *« Si la stratégie de Phaidon réussit, elle fera éclater le marché du livre photo en France,* pense Benoît Rivero, de Nathan. *Les éditeurs français doivent réagir. »* Ces derniers, d'une culture tournée davantage vers le beau livre d'auteur, craignent que la production soignée, atypique, ne sorte broyée par le mouvement actuel. C'est l'avis d'Yves-Marie Marchand, de Marval, qui goûte peu à ces pavés – *« des masses d'images et d'informations qui ne sont pas mises en forme »*.

Phaidon, justement, à côté de ses ouvrages grand public, affirme vouloir développer des livres d'auteur. *« Les ouvrages grand public nous permettent de publier des livres plus difficiles*, affirme Amanda Renshaw. *C'est notre devoir de faire les deux. »* Sont annoncés *L'Enfer*, du photographe de guerre James Nachtwey, et *L'Autre*, de Luc Delahaye, qui propose 99 portraits de gens dans le métro. Le premier est à 750 F (114,34 €), le second à 199 F (30,34 €), des prix liés à leurs tirages modestes.

« Je suis allé voir Phaidon parce que personne ne voulait m'éditer en France, dit Luc Delahaye. *Richard Schlagman m'a dit "oui" immédiatement. J'aime leur côté pragmatique, leur rapidité. »*

Michel Guerrin

Schnitzler, Kubrick et la Warner

A la fin des années 90, aux Etats-Unis, lorsque se répand la rumeur que Stanley Kubrick cherche à adapter un roman de l'Autrichien Arthur Schnitzler, plusieurs milliers de curieux veulent commander le livre en question. Seule Sun and Moon, une maison d'édition située en Californie, édite alors le texte, depuis 1990. La traduction date des années 20. Le titre original, *Traumnovelle*, avait été traduit par *Rhapsody*, puis remplacé par *Dream Story*, plus proche de l'original. Cet intérêt soudain pour cet ouvrage représente alors une manne inespérée pour cet éditeur de Los Angeles, qui, bon an mal an, continue à imprimer les titres de son catalogue malgré le marasme qui touche depuis plusieurs années la plupart des maisons d'édition indépendantes américaines. Mais lorsqu'à la fin de l'année 1998, Sun and Moon veut renouveler ses droits sur le roman auprès de l'éditeur allemand à Francfort, il se heurte à un refus : *« J'ai compris qu'ils nous trouvaient trop petits, et voulaient vendre les droits à une maison d'édition plus commerciale, en prévoyant la sortie du film. C'est bien compréhensible, mais pour nous qui avions publié ce roman étranger pendant presque dix ans simplement par goût, c'était un peu rude »*, commente Douglas Messerli.

Un autre éditeur prend donc le relais ; Sun and Moon doit retirer ses derniers exemplaires de la vente, en déclarant l'ouvrage épuisé. De son côté, Stanley Kubrick insiste pour que la nouvelle parution du roman aux Etats-Unis ne précède pas la première de son film, *Eyes Wide Shut*. Le roman de Schnitzler, *Dream Story*, devient donc indisponible pendant six mois outre-Atlantique, et associé au film de Kubrick. C'est la Warner Bros, la société de production *d'Eyes Wide Shut*, qui publie l'ouvrage en août 1999, en format de poche. Le livre en question fait la part belle au scénario du cinéaste, le roman autrichien n'apparaissant qu'en deuxième partie. L'ensemble, marketing oblige, porte le titre du film. La réaction du public est mitigée : sur Amazone, la célèbre librairie en ligne, deux lecteurs critiques conseillent de s'en tenir à une version sans le scénario, mais désormais quasi impossible à trouver. Une autre édition du roman de Schnitzler avait bien été annoncée chez Distribooks – toujours sous le titre *Eyes Wide Shut* – pour juillet 1999, mais elle est indisponible.

Et Douglas Messerli de conclure, en guise de consolation – et non sans ironie : *« C'est peut-être mieux ainsi. Si nous avions gardé les droits sur le livre, nous aurions certainement dû imprimer des milliers d'exemplaires de* Dream Story *en misant sur le succès de* Eyes Wide Shut *à l'écran. La charge financière aurait été terrible pour nous. Et quand je vois l'accueil réservé que le film a reçu aux Etats-Unis, je me dis que les exemplaires invendus du livre nous auraient sans doute ruinés. »* Ce qui ne l'empêche pas de rester fidèle à Arthur Schnitzler, en conservant un autre de ses titres à son catalogue.

Fabienne Dumontet

★ En France, le texte de Schnitzler, intitulé *Rien qu'un rêve* (et traduit de l'allemand par Dominique Auclère), suivi du scénario du film de Stanley Kubrick (coécrit avec Frederic Raphael), est publié chez Pocket n° 10795.

A L'ETRANGER

● **GRANDE-BRETAGNE : bios et autobios**
Au programme de la rentrée, le deuxième tome des Mémoires de John Bailey, mari d'Iris Murdoch, qui a déjà raconté dans *Iris : A Memoir* leur longue histoire d'amour et les difficultés rencontrées en la voyant sombrer dans l'infantilisme provoqué par la maladie d'Alzheimer. Ce deuxième livre, *Iris and The Friends, A Year of Memories* (Duckworth), rédigé après la mort de la romancière, est moins bien accueilli par la critique. En revanche, on dit grand bien de *George Sand : A Woman's Life Writ Large* de Belinda Jack (Chatto) qui a su, à partir d'une énorme documentation (dont quelque vingt-cinq volumes de correspondance), tracer le portrait d'une femme exceptionnelle. Peu de choses à dire en revanche en ce qui concerne *Cats on a Chandelier, The Andrew Lloyd Weber Story* de Michael Coveney (Hutchinson), Edmund White : *The Burning World de Stephan Barber* (Picador) ou Glenda Jackson : *The Biography de Chris Bryant* (HarperCollins) : spécial fans. Quant au quatrième volume *(The Final Years)* de la biographie picaresque d'Hemingway par Michael Reynolds (Norton), c'est celui du déclin, et le grand homme n'en sort pas grandi. Quant au grand biographe (entre autres, de Bernard Shaw et de Lytton Strachey), Michael Holroyd, il vient d'écrire l'histoire de sa propre famille, une véritable autobiographie, *Basil Street Blues* (Little, Brown).

● **INDE : Arundhati Roy et le nucléaire**
La romancière indienne Arundhati Roy avait reçu le Booker Prize en 1997 pour *The God of Small Things* : un premier roman pour lequel l'éditeur britannique HarperCollins lui avait offert 250 000 dollars et l'éditeur américain Random House 160 000 dollars. Elle avait déclaré à l'époque qu'elle n'était pas certaine d'en écrire un autre. HarperCollins va publier prochainement un essai, *The Cost of Living,* où elle dénonce le projet de construction du barrage de la vallée de Narvada et le programme d'armement nucléaire, ce qui lui a valu en Inde une admonestation de la Cour suprême.

● **ESPAGNE : les œuvres complètes de Juan Marsé**
Les éditeurs espagnols aiment les œuvres complètes. Après la « Bibliothèque Cortazár », la « Bibliothèque Juan Benet », etc., voici à présent la « Bibliothèque Juan Marsé » lancée par les éditions Lumen. Au contraire des précédents, Marsé est encore vivant et son prochain roman, *Voces en el barranco* (en français : *Des voix dans le précipice*) devrait sortir à l'occasion de la prochaine Fête du livre dans la collection « Areté ».

AGENDA

● **JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE. UKRAINE. A Die** (Drôme), l'association Traverses met l'Ukraine à l'honneur de sa septième édition du « Salon du livre d'Europe centrale et orientale » (place de l'Hôtel-de-Ville, 26150 Die ; tél. : 04-75-22-08-77).

● **DU 18 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE. INTEMPORELS. A Paris,** Laurence Legoupil, directrice de la librairie de l'Entretemps du Bon Marché, propose l'exposition « les Intemporels de la littérature française contemporaine ». Hector Bianciotti, Françoise Giroud, Patrick Modiano, Pascal Quignard et Philippe Sollers ont ainsi choisi trente titres qui leur semblent essentiels dans la littérature française du XXe siècle (Le Bon Marché, 24, rue de Sèvres, 75007 Paris).

● **LE 20 SEPTEMBRE. POÉSIE. A Paris,** « Le Rendez-vous des Poètes » organise leur deuxième dîner-débat (restaurant de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris. Réservation au : 01-42-65-08-88).

● **LE 21 SEPTEMBRE. KATHLEEN RAINE. A Paris,** la Maison de la poésie propose une rencontre avec Kathleen Raine, Peter Brook, Diane de Margerie, Claire Garnier-Tardieu, Christine Jordis et Basarab Nicolescu (à 20 heures, Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, 75003 Paris ; tél. : 01-44-54-53-00).

● **LE 23 SEPTEMBRE. LITTÉRATURE EUROPÉENNE. A Lyon**, la Villa Gillet propose une rencontre, animée par Thiphaine Samoyault, entre Lidia Jorge et Olivier Rolin (Unité de recherches contemporaines, 25, rue Chazière, 69004 Lyon ; tél. : 04-78-27-02-48).

vous cherchez un livre ?
600 000 références disponibles
trouvez-le tranquillement de chez vous
achetez-le par paiement sécurisé
alapage.com
le plus grand magasin culturel français sur internet qui vous propose :
livres, disques, vidéos, DVD, CD-Rom, jeux, réservations de spectacles...
êtes-vous ?
alapage.com
www.alapage.com

JEAN ECHENOZ
sera aux
CAHIERS DE COLETTE
23-25, rue Rambuteau, Paris 4e
à l'occasion de la parution de
Je m'en vais
(Minuit)
le samedi 18 septembre à 16h.30
Tél. 01 42 72 95 06

A tous les âges, dans toutes les sphères de la société, nous apprenons. Quels sont les méthodes et les obstacles ?
Peut-on apprendre à apprendre ?

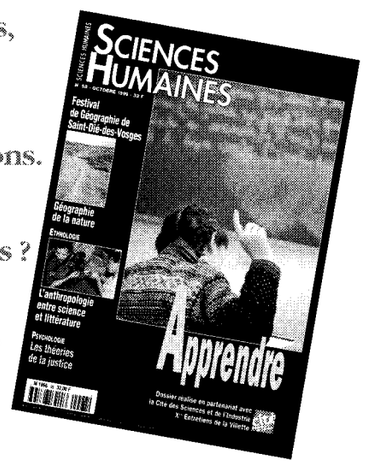

SCIENCES HUMAINES
Le magazine des sciences de l'homme
en kiosque, en librairie et sur commande au 03 86 72 07 00
38, rue Rantheaume – BP 256 – 89004 Auxerre Cedex.

LeMonde Job: WEL5599--0001-0 WAS TEL5599-1 Op.: XX Rev.: 14-09-99 T.: 19:36 S.: 75,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0368 Lcp:700 CMYK

Le Monde

SUPPLEMENT

GUIDE

Les Journées du patrimoine

Les lieux de citoyenneté

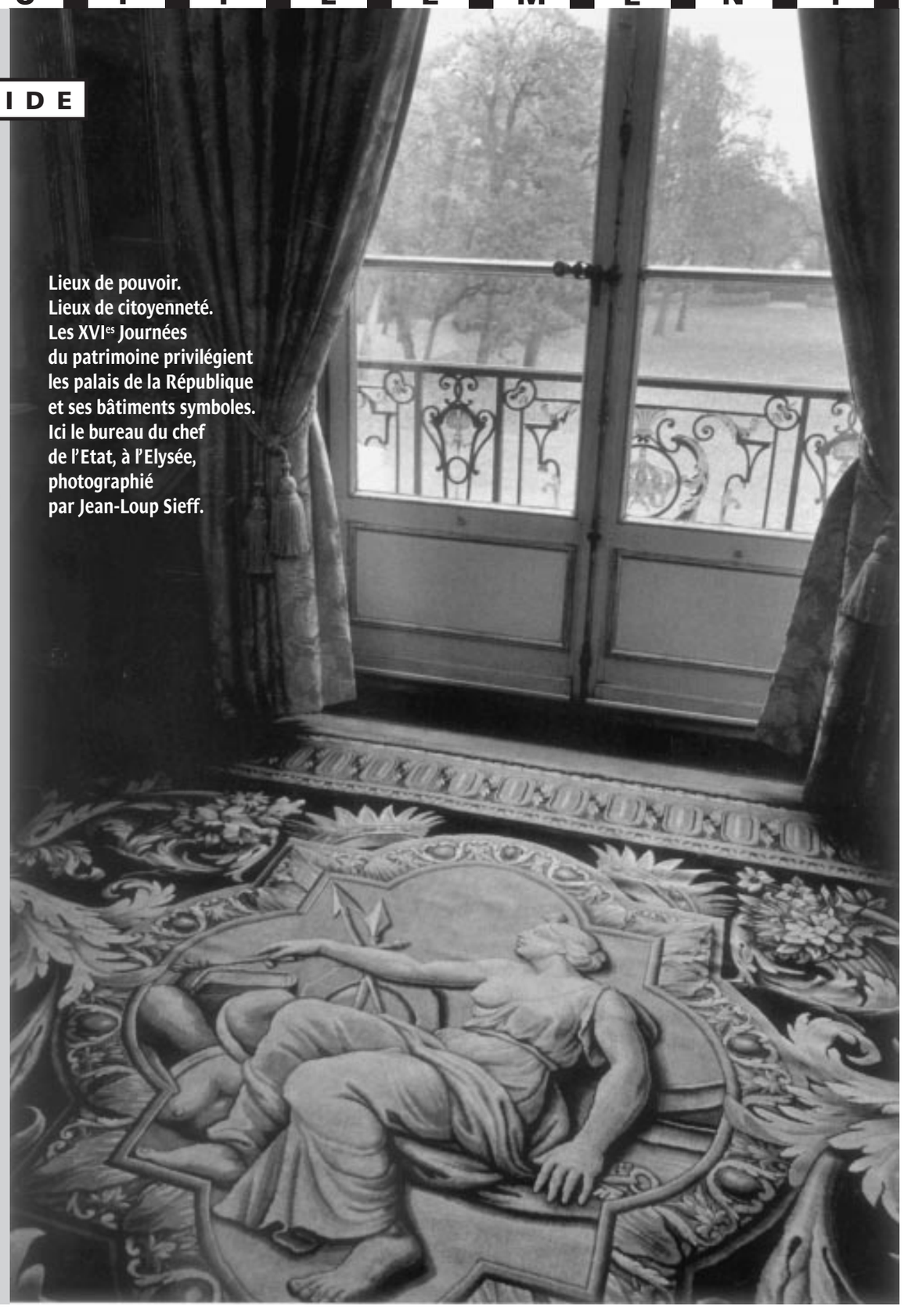

Lieux de pouvoir. Lieux de citoyenneté. Les XVIes Journées du patrimoine privilégient les palais de la République et ses bâtiments symboles. Ici le bureau du chef de l'Etat, à l'Elysée, photographié par Jean-Loup Sieff.

LeMonde Job: WEL5599--0002-0 WAS TEL5599-2 Op.: XX Rev.: 15-09-99 T.: 19:23 S.: 75,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0369 Lcp:700 CMYK

AUX ARTS, CITOYENS !

Les 18 et 19 septembre, les XVIes Journées du patrimoine vont une fois de plus mobiliser des millions de Français. Dans chaque ville, des bâtiments publics ou privés, d'habitude fermés à la visite, seront ouverts à toutes les curiosités. Les monuments les plus symboliques et les palais de la République, notamment l'Élysée, connaîtront comme tous les ans un succès considérable.

Ce n'est sans doute pas une coïncidence : le thème choisi cette année s'intitule « Patrimoine et citoyenneté ». Une dénomination floue qui englobe les lieux de pouvoir, mais aussi les écoles, les universités, les hôpitaux, les casernes, et jusqu'au champ de bataille de la Marne. Enfin, chaque capitale régionale accueillera un comédien chargé de lire des textes *« fondateurs de la citoyenneté »*, de Victor Hugo à André Malraux, de Robespierre à Régis Debray, sans oublier Sade (avec son *Français, encore un effort si vous voulez être républicains !*), Jaurès, de Gaulle et Robert Badinter.

Pour compléter ce tableau impressionniste, un deuxième thème, tout aussi vague, a été retenu, « L'Europe, un patrimoine commun », puisque le Conseil de l'Europe, qui fête son cinquantième anniversaire, a voulu s'associer à cette manifestation dont le succès s'est propagé dans presque tous les pays du Vieux Continent : presque tous ont adopté ces Journées du patrimoine.

Mais peu importe ces appellations approximatives, les programmes sont suffisamment copieux pour satisfaire tous les appétits. Même le bunker du Parti communiste français, place du Colonel-Fabien, s'entrouvre au commun des mortels. Il faut noter que les circuits proposés sont de plus en plus nombreux.

Nous publions dans ces pages une sélection du programme national – un peu plus étendue pour Paris et l'Ile-de-France – essentiellement axée sur les thèmes généraux retenus pour ces XVIe Journées.

Emmanuel de Roux

PARIS

POUVOIR LÉGISLATIF

Sénat (Palais du Luxembourg), 15, rue de Vaugirard, Paris 6e
■ Salle des séances, hôtel de la Présidence. Jardins.
Horaires. Tél. : 01-42-34-20-00.

Assemblée nationale (Palais-Bourbon) et hôtel de Lassay, place du Palais-Bourbon, Paris 7e
■ Bâtiments du XVIIIe siècle. Chambre des députés et résidence du président de l'Assemblée nationale.
Samedi 18 et dimanche 19 septembre, de 9 h 30 à 18 h. Accès handicapés. Tél. : 01-40-63-60-00.

POUVOIR EXÉCUTIF

Ministère de la justice (hôtel de Bourvallais), 13, place Vendôme, Paris 1er
■ Bâtiment construit en 1706.
Horaires. Tél. : 01-44-77-60-60.

Conseil d'État et ministère de la culture et de la communication (Palais-Royal), 3, rue de Valois, Paris 1er
■ Bâtiment des XVIIe-XIXe siècles. Salons du ministère de la culture et principales salles du Conseil d'État, haute juridiction administrative.
■ Kiosque d'information sur le programme en Ile-de-France, tél. 01-40-15-37-37
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 19 h. Tél. 01-40-15-80-00.

Ministère des affaires étrangères (Quai d'Orsay), 37, quai d'Orsay, Paris 7e
■ Bâtiment construit en 1845-1856. Accès au premier étage de l'hôtel du ministre.
■ Expositions d'œuvres d'art contemporaines, de photographie « De Rambouillet à Pristina », grandes figures de la diplomatie. Visites virtuelles d'ambassades. Films sur la restauration du palais Farnèse, à Rome. Arts de la table.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 18 h. Accès handicapés. Tél. : 01-43-17-53-53.

Ministère de l'agriculture et de la pêche (hôtel de Villeroy), 78, rue de Varenne, Paris 7e
■ Bâtiment construit en 1713-1724. Salle Sully (1885) avec des fresques allégoriques de Sinibaldi.
Dimanche 19, de 9 h 30 à 17 h 30. Accès handicapés. Tél. : 01-49-55-49-55.

Ministère de la défense (hôtel de Brienne), 14, rue Saint-Dominique, Paris 7e
■ Bâtiment construit en 1724. Salons principaux, bureau du ministre et bureau du général de Gaulle. Garde républicaine dans les jardins.
Samedi 18, de 14 h à 18 h ; dimanche 19, de 10 h à 17 h. Tél. : 01-42-19-30-11.

Ministère de la fonction publique (hôtel de Clermont), 72, rue de Varenne, Paris 7e
■ Hôtel du XVIIIe siècle (1706-1714) profondément remanié au XIXe siècle par Barbet de Jouy (1836-1838).
Dimanche 19, de 9 h à 18 h. Accès handicapés. Tél. : 01-42-75-80-00.

M. CASTRO-URBA IMAGES

Le ministère des finances, à Paris-Bercy.

Résidence du préfet d'Ile-de-France et de Paris (hôtel de Noirmoutier), 27-29, rue Barbet-de-Jouy, Paris 7e
■ Bâtiment construit en 1723 par Jean Courtonne pour le duc de Noirmoutier.
Samedi 18, de 10 h à 18 h. Tél. : 01-44-42-63-75.

Résidence du premier ministre (hôtel de Matignon), 57, rue de Varenne, Paris 7e
■ Bâtiment construit en 1722. Décorations extérieures de style Régence, peintures des frères Flandrin.
Samedi 18, de 13 h à 18 h ; dimanche 19, de 9 h à 18 h. Visite guidée. Accès handicapés. Tél. : 01-42-75-80-00.

Secrétariat à la défense (ancienne abbaye de Penthemont), 37, rue de Bellechasse, Paris 7e
■ Bâtiment construit en 1766. Le couvent abrite aujourd'hui l'office des anciens combattants.
■ Exposition sur la citoyenneté couplée avec l'hôtel de Brienne.
Samedi 18, de 14 h à 18 h ; dimanche 19, de 10 h à 17 h. Visite libre ou guidée. Accès handicapés. Tél. : 01-42-19-30-11

Présidence de la République (palais de l'Elysée), 55, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e
■ Bâtiment des XVIIIe-XIXe siècles. Cour d'honneur, salons du rez-de-chaussée. Ouverture sous réserve de modifications. Prévoir une longue attente.
Samedi 18, de 15 h à 17 h ; dimanche 19, de 10 h à 17 h. Tél. : 01-42-92-81-00.

Ministère de l'économie et des finances, 139, rue de Bercy, Paris 12e
■ Bâtiment du XXe siècle. Circuit Bercy. Hall d'honneur Bérégovoy, centre de conférences Mendès-France et extérieurs, hall Colbert, bureaux des ministre et des agents, hôtel des ministres.
■ Exposition sur les dix ans du ministère et sur la citoyenneté. Film sur la construction du ministère.
Dimanche 19, de 10 h à 22 h. Visite guidée. Accès handicapés. Tél. : 01-53-18-89-79.

POUVOIR JUDICIAIRE

Cour de cassation (palais de la Cité), 5, quai de l'Horloge, Paris 1er
■ Bâtiments historiques, des XVIIIe-XIXe siècles, de la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire.
Horaires. Tél. : 01-44-32-50-50.

Palais de justice de Paris (palais de la Cité), 4, boulevard du Palais, Paris 1er
Samedi 18 et dimanche 19, de 9 h 30 à 18 h. Tél. : 01-44-32-61-74.

Tribunal administratif de Paris (hôtel d'Aumont), 7, rue de Jouy, Paris 4e
■ Edifié vers 1648-1650 sur les plans de Mansart ou de Le Vau. Restauré en 1957, il abrite le tribunal administratif depuis 1965.
Visite guidée par groupes de 25 personnes. Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 17 h 30. Tél. : 01-44-59-44-00.

S'INFORMER SUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le programme complet des Journées du patrimoine est accessible
● Par téléphone au 01-40-15-37-37 ;
● Sur le site Internet http ://www.culture.fr. Ce site permet une recherche géographique par typologie et par thème. Il est possible, graâce à un partenariat avec la société iTi, de préparer des circuits.
● Chaque direction des affaires régionales a édité des programmes diffusés notamment dans les agences de tourisme et les points de vente France-Loisirs.
● A Paris, un kiosque ouvert dans le jardin du Palais-Royal, dès le 11 septembre, de 10 heures à 19 heures, diffuse le programme d'Ile-de-France.
● L'association Vieilles Maisons françaises (VMF) organise dans une cinquantaine de demeures privées, ouvertes à la visite les 18 et 19 septembre, des démonstrations artisanales par les compagnons du Devoir. Programme auprès des VMF, 93, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 01-40-62-61-71.

AMBASSADES

Ambassade de Corée (hôtel de Damas d'Antigny), 125, rue de Grenelle, Paris 7e
■ Hôtel construit en 1776 par Mathurin Cherpitel pour le marquis de Damas d'Antigny.
■ Expositions de mobilier et d'œuvres de jeunes peintres coréens ainsi que sur la culture coréenne.
Samedi 18, de 10 h à 15 h. Tél. : 01-47-53-01-01.

Ambassade de Roumanie (hôtel de Behague), 3, rue de l'Exposition, Paris 7e
■ Bâtiment construit en 1886. Escalier d'honneur, salle de bal, salle à manger.
Horaire. Tél. : 01-40-62-22-07.

Résidence de l'ambassadeur des Pays-Bas (hôtel d'Avaray), 7, rue Eblé, Paris 7e
■ Hôtel particulier du XVIIIe siècle, construit par J.-B. Le Roux, ayant conservé son escalier d'origine et de beaux décors intérieurs (boiserie, tapisserie, tableau). Restauré en 1993.
Samedi 18, de 10 h 30 à 17 h 30. Accès handicapés. Tél. : 01-40-62–33-00.

Résidence de l'ambassadeur de Pologne (hôtel de Monaco), 1, rue Talleyrand, Paris 7e
■ Bâtiment du XVIIIe siècle. Plan original à l'italienne : trois façades, un étage entouré de verdure.
Samedi 18, de 9 h à 12 h. Tél. : 01-45-51-60-80.

Ambassade de Grande-Bretagne, 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e
■ Bâtiment construit en 1714-1855. Hôtel particulier jumeau de Pierre Grandhomme, remanié par Alfred Armand pour les frères Pereire. Présentation des restaurations (1997). Visite spéciale pour les enfants.
Dimanche 19. Tél. : 01-44-51-31-00.

Ambassade d'Angola (ancien hôtel de Rothschild), 19, avenue Foch, Paris 16e
■ Bâtiment construit en 1859. Décor intérieur avec le réemploi de boiseries du XVIIIe siècle (fumoir et petit salon de l'étage).
Visite guidée. Samedi 18, de 9 h 30 à 15 h. Tél. : 01-45-01-58-20.

PROTECTION DU PATRIMOINE

Caisse nationale des monuments historiques et des sites (hôtel de Sully), 62, rue saint-Antoine, Paris 4e
■ Rare témoignage des somptueuses demeures aristocratiques du début du XVIIe siècle.
Samedi 18 et dimanche 19, de 9 h à 18 h. Visite guidée. Tél. : 01-40-15-37-37.

Unesco, Centre du patrimoine mondial, 7, place de Fontenoy, Paris 7e
■ Bâtiment construit en 1958. Œuvres de Giacometti, Moore, Miro, Picasso, Calder, Le Corbusier.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 18 h. Visite guidée. Accès handicapés. Tél. : 01-45-68-10-00.

MUNICIPALITÉ

Affaires culturelles de la Ville de Paris (hôtel d'Albret), Paris 4e
■ Hôtel construit vers 1586-1588, escalier de 1630, façade de 1744. Nouveaux aménagements intérieurs dus à C. Guermanoz en 1989.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 18 h. Visite guidée par groupes de 25 personnes. Accès handicapés.

Hôtel de Ville de Paris, place de l'Hôtel-de-Ville, Paris 4e
■ Bâtiment du XIXe siècle. Salons de réception décorés par les peintres officiels de la IIIe République.
Samedi 18 et dimanche 19, de 9 h 30 à 18 h. Accès handicapés. Tél. : 01-42-76-40-40.

Mairie du 19e arrondissement, 5, place Armand-Carrel, Paris 19e
Visites guidées à travers l'arrondissement, en particulier le siège du Parti communiste français, 2, place du Colonel-Fabien (samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 17 h).
Dépliant à l'accueil de la mairie. Tél. : 01-44-52-28-35.

CULTURE ET CITOYENNETÉ

Bibliothèque historique de Paris (hôtel de Lamoignon), 24, rue Pavée, Paris 4e
■ Hôtel construit pour Diane de France entre 1584 et 1612. Agrandi en 1624, il fut restauré de 1955 à 1969 avec l'ouverture de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris.
Dimanche 19, de 14 h à 18 h. Visite guidée par groupes de 25 personnes.

Bibliothèque nationale de France, site de Richelieu, 52, rue de Richelieu, Paris 2e
■ Bâtiments et décors intérieurs des XVIIe-XIXe siècles. Remarquable architecture métallique de la grande salle de lecture due à l'architecte Labrouste (1867).
Dimanche 19, de 10 h à 18 h. Parcours balisé en continu. Accès handicapés.

Bibliothèque des Amis de l'instruction (hôtel de Gourguesdit Montrésor), 53, rue de Turenne, Paris 3e
■ Bâtiment construit en 1861. Conservatoire de la lecture populaire du XIXe siècle.
■ Exposition de livres et de documents du fonds d'origine.
Dimanche 19, de 10 h à 18 h. Visite guidée par groupes de 10 personnes. Accès handicapés. Tél. : 01-42-71-03-43.

Centre culturel suédois (hôtel de Marle), 11, rue Payenne, Paris 3e
■ Bâtiment construit en 1572-1636. Acquis en 1967 par le gouvernement suédois et restauré, il rassemble une bibliothèque et le musée Tessin.
■ Exposition temporaire des œuvres de l'artiste

LeMonde Job: WEL5599--0003-0 WAS TEL5599-3 Op.: XX Rev.: 15-09-99 T.: 18:31 S.: 75,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0370 Lcp:700 CMYK

suédois Erik Dietman, sculptures dans le jardin.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 18 h. Visite libre ou guidée par groupes de 30 personnes. Tél. : 01-44-78-80-20.

Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue Sully, Paris 4e

■ Bâtiment des XVIIe - XIXe siècles, profondément remanié au XIXe siècle par l'architecte Labrouste.
Dimanche 19, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Visite guidée par groupes de 20 personnes. Tél. : 01-53-01-25-04.

Bibliothèque Forney (hôtel de Sens), 1, rue du Figuier, Paris 4e

■ Exemple d'habitation civile médiévale, l'hôtel a été construit entre 1475 et 1519 pour l'archevêque de Sens. Il abrite à présent une bibliothèque spécialisée en histoire de l'art.
■ Exposition sur le patchwork contemporain français.
Dimanche 19, de 10 h 30 à 18 h. Visite guidée toutes les quinze minutes par groupes de 25 personnes. Tél. : 01-42-78-14-60.

Lycée Charlemagne (ancienne maison professe des jésuites), 4, rue Charlemagne, Paris 4e

■ Les bâtiments, construits entre 1627 à 1647 sur l'enceinte de Philippe-Auguste, abritent un lycée depuis Napoléon.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 18 h. Visite guidée par groupes de 25 personnes. Tél. : 01-42-72-19-21.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, 10, place du Panthéon, Paris 5e

■ Bibliothèque construite par Henri Labrouste (1844-1850), la grande salle de lecture étant le prototype de l'architecture métallique.
Dimanche 19, de 10 h à 18 h. Accès handicapés. Tél. : 01-44-41-97-63.

Centre culturel irlandais (collège des Irlandais), 5, rue des Irlandais, Paris 5e

■ Bâtiment construit de 1755 à 1759 pour servir de refuge aux prêtres irlandais.
Samedi 18, de 14 h à 18 h. Visite guidée par groupes de 15 personnes. Accès handicapés. Tél. : 01-45-35-59-79.

Ecole des mines de Paris (hôtel de Vendôme), 60, boulevard Saint-Michel, Paris 6e

■ Hôtel du XVIIIe siècle, façades du XIXe siècle. Musée de minéralogie.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 18 h. Visite guidée. Tél. : 01-40-51-90-20.

Institut international d'administration publique, 2, avenue de l'Observatoire, Paris 6e

■ Bâtiment construit en 1898. Ancienne école coloniale de style mauresque.
■ Exposition et projection vidéo sur l'historique du bâtiment.
Samedi 18 et dimanche 19, de 9 h à 18 h. Tél. : 01-44-41-85-00.

Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte, Paris 6e

■ Bâtiment du XVIIe siècle et de 1820-1872. Vestige de l'ancien couvent des Petits-Augustins devenu musée des monuments français, il abrite depuis 1816 l'Ecole des beaux-arts, réaménagée par Félix Duban en 1872.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 18 h. Accès handicapés. Tél. : 01-47-03-52-15 (Mme Reiff).

Institut de France, 23, quai Conti, Paris 6e

■ Bâtiment du XVIIe siècle. L'ancien collège des Quatre-Nations, œuvre de l'architecte Le Vau, accueille aujourd'hui, outre une bibliothèque de plus d'un million et demi de volumes, les cinq grandes académies.
Dimanche 19, de 10 h à 19 h. Visite guidée toutes les heures sous la coupole. Tél. : 01-44-41-44-41.

Cité internationale universitaire, 19, boulevard Jourdan, Paris 14e

■ Construites entre 1925 et 1969 dans un parc de 33 hectares, les 37 maisons ouvrent leurs portes.
■ Visite des espaces communs, ouverture d'une chambre témoin.
■ Conférence par Gérard Monnier sur l'histoire architecturale de la Cité.
■ Exposition sur les projets de rénovation.
■ Approche typologique des bâtiments, projection de films en images de synthèse. Samedi 18 à 10 h 30.
■ Visite commentée de cinq bâtiments européens (collège d'Espagne, collège néerlandais, fondation Deutsch-de-la-Meurthe, Fondation suisse, maison Heinrich-Heine), visite guidée toutes les heures le samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 18 h.

M. CASTRO-URBA IMAGES

L'Hôtel de Ville de Paris.

■ Parc de la Cité internationale. Lecture de paysage de la Cité internationale par des architectes-paysagistes. Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 18 h.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 19 h. Accueil à la Maison internationale. Visite guidée ou libre. Accès handicapés. Tél. : 01-44-16-65-54.

LIEUX DE MÉMOIRE

Institut Charles-de-Gaulle, 5, rue de Solférino, Paris 7e

■ Le bureau occupé par le général de Gaulle, de 1947 à 1958, pendant sa traversée du désert.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 17 h. Visite guidée. Tél. : 01-44-18-66-77.

ARCHIVES ET HISTOIRE DES CITOYENS

Archives nationales (hôtel de Rohan), 87, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e

■ Bâtiment du XVIIIe siècle. Bas-relief par Robert Le Lorrain (vers 1735) sur la porte des écuries.
■ Exposition « Justice et pouvoir 1791-1999 ».
Samedi 18 et dimanche 19, de 13 h 45 à 17 h 45. Accès libre aux cours. Visite des grands dépôts ; présentation de travaux de restauration de documents par l'atelier des Archives nationales. Visite guidée toutes les trente minutes de 14 h à 17 h ; réservation sur place.

Archives nationales (hôtel de Soubise), 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e

■ Bâtiment construit en 1705. Appartements aménagés au XVIIIe siècle par le prince de Soubise, décor de « rocaille ». Depuis 1867, Musée de l'histoire de France. Centre historique des archives nationales.
Samedi 18 et dimanche 19, de 13 h 45 à 17 h 45. Visite guidée toutes les trente minutes, de 14 h à 17 h. Réservation sur place, par groupes de 30 personnes.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de France (hôtel de Toulouse), 1 et 3, rue de La Vrillière, Paris 1er

■ Hôtel construit en 1635-1640 par François Mansart. Galerie dorée décorée par Perrier en 1645.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 18 h.

Cour des comptes, 13, rue Cambon, Paris 1er

■ Bâtiment construit en 1899-1901 par l'architecte Moyaux. Siège de la Cour des comptes depuis 1910.
■ Expo-photo sur le congrès de l'Union européenne de mai 1999.
Dimanche 19, de 10 h à 17 h 30.

Palais de la Bourse (Palais-Brongniart), place de la Bourse, Paris 2e

■ Œuvre de l'architecte Brongniart (1806-1826), agrandi entre 1902 et 1907.
■ Conférences. Exposition sur la Bourse et l'euro.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 18 h. Tél. : 01-49-27-55-55.

Caisse des dépôts et consignations (hôtel de Pomereu), 67, rue de Lille, Paris 7e

■ Hôtel double construit entre 1700 et 1706, transformé à plusieurs reprises (1754, 1757) puis rebâti par David de Penanrun sous le Second Empire.
■ Concerts de musique baroque.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 18 h. Tél. : 01-40-49-92-12.

Chambre de commerce et d'industrie de Paris (hôtel Potocki), 27, avenue de Friedland, Paris 8e

■ Hôtel particulier Napoléon III, construit en 1878-1884, avec salons de réception décorés par Ruhlmann et tableaux de Garneray, ancienne demeure de la comtesse Potocka, connue pour son salon littéraire.
■ Reconstitution d'un salon littéraire : lecture de lettres de Maupassant.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Visite guidée : 10 h, 10 h 45, 11 h 30, 12 h, 14 h, 14 h 15, 15 h 30, 16 h 15 et 17 h par groupe de 60 personnes maximum. Accès handicapés.

PREMIÈRES PARTICIPATIONS

■ CHAUMET INTERNATIONAL, 12, place Vendôme, Paris 1er.
Salons du premier étage, point de vue idéal sur la place Vendôme. Musée des créations Chaumet. Grand salon de Bélanger (1777), où Frédéric Chopin a passé les derniers mois de sa vie. Ouverture exceptionnelle pour le 150e anniversaire de sa mort.
– Samedi 18 et dimanche 19, de 10 heures à 18 heures. Tél. : 01-44-77-24-00.

■ HÔTEL CLARION-SAINT-JAMES ET ALBANY, 202, rue de Rivoli, Paris 1er.
Hôtel de 1672 ordonné autour d'une cour et d'un jardin intérieurs. Salons d'origine conservés.
– Visites guidées, samedi 18, à 10 h 30, 15 heures et 17 h 15. Visites libres, dimanche 19, de 10 h 30 à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-43-32.
Deux concerts lyriques par de jeunes chanteurs de l'Opéra, en partenariat avec l'atelier Opera off.
– Dimanche 19 à 12 heures et 16 h 30.

■ HÔTEL DE CASTRIES, 72, rue de Varenne, Paris 7e.
Bâtiment des XVIIe -XVIIIe siècles, transformé au XIXe siècle par Frœlicher et Parent (1843), portail de 1762 par Payen.
– Dimanche 19, de 9 heures à 18 heures.

■ INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME de la région Ile-de-France (laurif), 15, rue Falguière, Paris 15e.
Immeuble de verre construit en 1990 par Pierre du Besset et Dominique Lyon pour *Le Monde*, abrite l'laurif depuis 1995. – Présentation sur dix panneaux du patrimoine du XXe siècle.
– Samedi 18, de 10 heures à 17 heures. Tél. : 01-53-85-79-05.

■ ANCIEN HÔTEL ROTHSCHILD, dit château de la Muette, rue André-Pascal, Paris 16e.
Construit entre 1914 et 1922 par Lucien Hesse pour Henri de Rothschild. Depuis 1948, siège de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Ouverture du rez-de-chaussée.
– Samedi 18 et dimanche 19, de 10 heures à 17 heures.

■ MUSÉE DES ARTS FORAINS (pavillons de Bercy), 53, avenue des Terroirs-de-France, Paris 12e.
Bâtiments du XXe siècle. Trois anciens pavillons de Bercy accueillent le Musée des arts forains, les salons de la musique et un salon vénitien.
Attractions foraines, artistes et arts de la rue.
– Samedi 18 et dimanche 19, de 11 heures à 18 heures. Visite guidée toutes les heures par groupes de cinquante personnes. Tél. : 01-43-40-16-22.

■ ENCEINTE, DE PHILIPPE-AUGUSTE Paris 5e.
Construite au début du XIIe siècle, notamment l'arche marquant l'entrée de la rivière de Bièvre dans Paris, mise à jour en 1991.
– Samedi 18 et dimanche 19, de 14 heures à 18 heures. Visite guidée par groupes de vingt personnes. Tél. : 01-44-41-16-20.

LES COULISSES DU MÉTRO PARISIEN

Visite guidée sur inscription. Tél. : 01-44-68-36-15, à partir du 1er septembre, de 9 heures à 18 heures.
● L'héritage parisien de Guimard. Circuit en bus, commenté par des guides-conférenciers de la RMN. Station Porte-Dauphine (75016).
● Poste de commande centralisé de la ligne 14 (75012). Découverte du centre de contrôle des réseaux ferrés de la RATP.
● Musée des sous-stations de la RATP (75012). Matériel électrique des origines à nos jours (visite libre ou guidée samedi 18 et dimanche 19, de 10 heures à 18 heures)
● Chantiers des viaducs. Présentation des travaux de réfection de nuit.
● Ligne 13. Visite de nuit, démonstration du train de contrôle de géométrie des voies.
● Maison de la RATP (75012). Expositions AMTUIR, les plus belles pièces du Musée des transports, et Autour du Hainault, rétrospective des transports parisiens.
● Open Tour RATP. Découverte nocturne de monuments mis en lumière.
● Un siècle de stations de métro. Découverte des différents styles des stations de métro.
● Ligne 9. Circuit La vie du métro la nuit. Découverte des métiers de sauvegarde du patrimoine ferroviaire souterrain, présentation des travaux.

ILE-DE-FRANCE

CLAMART (Hauts-de-Seine)

Hôtel de ville

■ Bâtiment des XIVe , XVIIe et XVIIIe siècles. Trois corps de bâtiment à l'origine distincts composent la mairie dont la rénovation a finalement réuni différentes époques.
■ Réouverture de la salle des commissions récemment restaurée.
Samedi 18 et dimanche 19 septembre, de 14 h à 16 h. Visite guidée samedi 18 à 14 h ; dimanche 19 à 14 h et 16 h. Tél. : 01-46-62-35-35.

PANTIN (Seine-Saint-Denis)

Circuit des mairies

■ Deux promenades commentées par un architecte et un historien dans les cinq mairies ou mairies annexes.
Durée 2 h 30. Visite guidée ; déplacements en autocar. Dimanche 19 à 9 h 30 et 14 h 30. Réservation obligatoire. Tél. : 01-49-15-39-99.

VINCENNES (Val-de-Marne)

Hôtel de ville construit en 1889, de style néo-gothique néo-Renaissance, avec un escalier et une salle des mariages de style Art déco.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Circuit mairies de Vincennes-Nogent-Le Perreux

■ Jeu-concours et parcours urbain autour de la citoyenneté.
Visite guidée à 14 h et 16 h par groupes de 30 personnes. Inscription obligatoire. Tél. : 01-43-98-65-86.

MEAUX ET ENVIRONS (Seine-et-Marne)

Circuit champs de bataille de la Marne.
Première participation.
■ Visite en autocar des champs de bataille de l'Ourcq où, en septembre 1914, l'armée française arrêta l'avancée des troupes allemandes. Monuments commémoratifs : tombe de Charles Péguy, cimetières militaires de Barcy et de Chambry, monument américain, etc.
Durée 2 h. Participation 30 F. Samedi 18 à 15 h (50 personnes). Réservation nécessaire. Tél. : 01-64-33-02-26.

LeMonde Job: WEL5599--0004-0 WAS TEL5599-4 Op.: XX Rev.: 15-09-99 T.: 18:37 S.: 75,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0371 Lcp:700 CMYK

SCEAUX (Hauts-de-Seine)

L'urbanisme en centre-ville. Première participation.
■ Circuit commenté : intégration patrimoine ancien, ville d'aujourd'hui ; visite des nouveaux studios de répétition de musique amplifiée, avec démonstration.
Samedi 18 et dimanche 19 à 15 h et 16 h 30 (20 personnes). Réservation. Tél. : 01-46-61-19-03.
Sceaux au XIXe siècle : architectures privées et bâtiments publics. Première participation
■ Visite du château par le conservateur du musée, lycée Lakanal (1885), maisons de la rue du lycée.
Durée 2 h, sur réservation, tél. : 01-46-61-19 03. Samedi 18 et dimanche 19 à 15 h (20 personnes). Accès handicapés.

FONTENAY-AUX-ROSES (Hauts-de-Seine)

Espace Zoé, Commissariat à l'énergie atomique.
■ Construction industrielle en charpente métallique à remplissage de briques (1948), qui a abrité le premier réacteur nucléaire français, la pile Zoé.
■ « Zoé et les radioéléments au service de la santé publique », conférence, le samedi 18 à 15 h 30.
Samedi 18, de 13 h à 19 h ; dimanche 19, de 11 h à 19 h. Tél. : 01-46-54-71-12. Visites guidées par groupes de 30 personnes, samedi 18 et dimanche 19 à 13 h 30, 14 h 15, 15 h, 15 h 45, 16 h 30, 17 h 15 et 18 h ; dimanche 19 à 11 h 15, 15 h et 12 h 45.

CHEVREUSE (Yvelines)

Château de Breteuil à Choisel.
■ Exposition sur le thème du rétablissement de la paix en Europe centrale au XVIIIe siècle. Présentation exceptionnelle d'archives diplomatiques et de souvenirs du baron de Breteuil.
Samedi 18, de 14 h à 18 h et le dimanche 19, de 11 h à 18 h. Tél. : 01-30-52-05-11.

PONTOISE (Val-d'Oise)

Le Quartier Bossut
■ Ancienne caserne de 15 hectares construite en 1914.
Rue du 1er-Dragon, dimanche 19, de 10 h à 19 h.

MÉZY-SUR-SEINE (Yvelines)

Villa Paul-Poiret
■ Un édifice méconnu, conçu en 1924 par l'architecte Rob Mallet-Stevens. Un très bel exemple de la modernité architecturale à voir absolument.
Accès autoroute A13, sortie Les Mureaux, puis Meulan et Mézy. Samedi 18 et dimanche 19, de 11 h à 18 h. Visite guidée à 14 h 30 sur réservation. Tél. : 01-46-92-67-25.

ALSACE

STRASBOURG (Bas-Rhin)

Hôtel de ville, rue Brûlée.
■ Résidence de Régnier III de Hanau-Lichtenberg élaborée par les architectes Robert de Cotte et Joseph Massol (1736). Bien national à la Révolution, depuis 1809, le bâtiment sert d'hôtel de ville.
■ Exposition sur le thème de la citoyenneté.
Samedi 18, de 14 h à 18 h et dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Visite guidée, samedi 18 à 14 h 15, 15 h 30 et 16 h 45 ; dimanche 19 à 10 h 30, 14 h 15, 15 h 30 et 16 h 45.
Palais du Rhin
■ Ancienne résidence impériale, le palais reflète la volonté des nouvelles autorités allemandes après 1871 de donner à Strasbourg le rayonnement d'une capitale.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 18 h. Tél. : 03-88-15-57-71 (Catherine Marco).

G. MONNIER/DOCOMONO

La villa Paul-Poiret, à Méry-sur-Seine (Ile-de-France).

Conseil de l'Europe
■ Le bâtiment, en forme de quadrilatère monumental, situé au nord de Strasbourg, est l'œuvre d'Henry Bernard (1976). L'institution européenne créée en 1949 compte aujourd'hui 41 membres.
■ Exposition dans le cadre du 50e anniversaire du Conseil.
Dimanche 19. Tél. : 03-88-41-20-00
Circuit à pied
■ Citoyenneté de l'ancienne république de Strasbourg.
Le samedi 18 à 14 h ; rendez-vous devant l'entrée de l'hôpital civil à Strasbourg.
Circuits à vélo
■ Lieux de la citoyenneté à travers les âges.
Dimanche 19 à 14 h. Patrimoine de la Robertsau. Samedi 18 à 15 h, dimanche 19 à 10 h.
■ Citoyenneté européenne à Strasbourg.
Dimanche 19 à 10 h.
★ *Pour ces trois circuits, des vélos sont gratuitement mis à disposition par Vélocation. Inscription nécessaire. Tél. : 03-88-15-57-03.*
■ Patrimoine et urbanisme à Neudorf.
Dimanche 19 à 10 h 30. Rendez-vous à la médiathèque de Neudorf, place du Marché.

MULHOUSE (Haut-Rhin)

Tribunal d'instance
■ Le tribunal, bâtiment atypique dans le tissu architectural mulhousien, construit sous Guillaume II, rappelle par sa tour, ses façades et ses vitraux l'époque néo-gothique wilhelmienne.
Visite guidée, dimanche 19, de 14 h à 17 h, toutes les trente minutes. Tél. : 03-89-35-42-37 (Daniel Bornèque).

AQUITAINE

AGEN (Lot-et-Garonne)

Préfecture (ancien palais épiscopal)
■ Edifié en 1775 pour abriter un nouvel évêché, propriété nationale à la Révolution, préfecture du département en 1807, reconstruit à partir de 1904, après sa destruction partielle par un incendie.
■ « De la Guyenne à la Gascogne : le patrimoine, un atout pour le XXIe siècle », conférence suivie d'un débat avec Jacques Rigaud. Vendredi 17 à 18 h.
Visite guidée réservée aux établissements scolaires. Vendredi 17 septembre, de 9 h 30 à 12 h. Renseignements et réservation obligatoire. Visite commentée de l'hôtel de préfecture (incluant la suite présidentielle et le bureau du préfet). Dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 05-53-77-60-47.
Circuit citoyen
■ Parcours à bicyclette, commenté par Bruno Rapin, directeur du Centre culturel.
■ Visite de l'hôtel de ville (organisation d'un scrutin), de la trésorerie générale (historique des fermiers généraux) et du siège de la communauté de commune d'Agen.
Dimanche 19 à 10 h 30 et 15 h. Tél. : 05-53-69-47-47 (ville d'Agen).

BORDEAUX (Gironde)

Nuits du patrimoine
■ Samedi 18, de 19 h à minuit, sur le thème de la citoyenneté d'Europe.
Prélude jusqu'à 20 h 15 avec les visites du croiseur Colbert, quai des Chartrons, d'Arc-en-Rêve, de la ZAC des Chartrons et du CAPC de Bordeaux.
Départ de la Nuit à 20 h, devant le Colbert. Circuit à travers le quartier des Chartrons illuminé, avec animations musicales, danses et lectures de textes.
Tél. : 05-56-48-14-23 (Marianne Pattou).

LACANAU (Gironde)

L'arbre citoyen
■ Au XIXe siècle, grâce au génie de Nicolas Brémontier, l'arbre a rendu accessible cette côte océanique.
■ Expositions, papiers, livres d'art et de bibliophilie, histoire de Nicolas Brémontier.
De 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h, salle l'Escoure. Promenade découverte en milieu forestier pour les écoles de Lacanau, avec la participation de l'ONF. Vendredi 17. Tél. : 05-56-55-05-09 (Association culturelle de Lacanau).

ASPE et HAUT-ARAGON (Pyrénées-Atlantiques et Aragon)

Circuit
Les vallées d'Aspe et du Haut-Aragon proposent, tels les pèlerins de Saint-Jacques, d'aller d'Oloron à Jaca.
■ En France (Pyrénées-Atlantiques) : cathédrale Sainte-Marie, à Oloron ; visite guidée de l'écomusée (Un village se raconte) à Lourdios ; église Notre-Dame de Sarrance et cloître, à Sarrance ; visite guidée de la chapelle médiévale d'Orcun, à Bedous ; chapelle Saint-Saturnin-de-Jouers, à Accous.
■ En Espagne (Aragon) : église Saint-Pierre de Cette (édifice roman), à Cette-Eygun ; village médiéval et hospitalet Saint-Jacques, à Borce ; ruine de l'hospital Santa-Cristina, à Candanchu ; gare internationale, à Canfranc ; grottes de las Güixas et église San-Esteban (Vierge du XIIe siècle), à Villanua ; église romane Santa-Maria de Iguacel (XIe siècle), à Castiello de Jaca ; cathédrale (XIe siècle), à Jaca.
Découverte sur un ou deux jours. Samedi 18 et dimanche 19, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Renseignements tél. : 05-59-34-71-48 (office de tourisme de la vallée d'Aspe) et 00-34-974-37-21-84 (Asociacion turistica valle del Aragon).

AUVERGNE

MONTLUÇON (Allier)

Route Jean-Jaurès
■ Ce chemin du citoyen met en réseau les sites et les lieux de mémoire jaurésiens, ainsi que le patrimoine en tant qu'expression d'une histoire sociale. Montluçon fut l'une des villes d'où partit la révolution industrielle du XIXe siècle.
■ Visite du Craium (Centre de recherches sur l'archéologie industrielle et urbaine).
Samedi 18 septembre, à 15 h
■ Visite du château de la Louvière, à travers l'histoire sociale et industrielle de la ville. Eglise Saint-Paul (armature en métal, fin XIXe siècle). Eglise communale (phalanstère).
Dimanche 19, à 15 h et à 16 h 30.

MOULINS (Allier)

Les lieux de pouvoir
■ L'hôtel de ville (accueil par des élus de la municipalité) ; la tour Jacquemart ; la Mal-Coiffée (donjon du château ducal) ; palais de justice.
Samedi 18, de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

AURILLAC (Cantal)

Hôtel de ville
■ Visite-conférence dans la vieille ville : les pérégrinations de l'hôtel de ville, par René Monboisse, président de l'association Photothèque, et Jean-Éric Lung, directeur des archives du Cantal.
Dimanche 19, à 14 h 30.

CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme)

Préfecture
■ Ancienne salle d'assemblée et salon privé du préfet.
Samedi 18 et dimanche 19 à 14 h, 15 h et 16 h. Rendez-vous devant la porte d'honneur, 18, boulevard Desaix.

RIOM (Puy-de-Dôme)

Palais de justice
■ Le procureur général Jean-Amédée Lathoud parlera de l'Etat, la justice et le citoyen dans ces murs qui ont vu des magistrats s'incliner devant les instructions du régime de Vichy.
Samedi 18 à 17 h. Rendez-vous salle Jean-Monnet, entrée rue Saint-Louis.

BOURGOGNE

DIJON (Côte-d'Or)

Hôtel de ville (palais des Etats)
■ Visite guidée de l'escalier Gabriel et de la salle des Etats sur le thème « Patrimoine monumental et exercice du pouvoir ».
■ « Dijon vu par neuf photographes », exposition. Salon Apollon.
Samedi 18 et dimanche 19 septembre, de 10 h à 19 h. Tél. : 03-80-74-51-51. Dimanche 19 à 10 h, cour d'honneur de l'hôtel de ville. Tél. : 03-80-44-11-44 (office du tourisme).
Archives départementales
■ Hôtel du chancelier Rolin (seconde moitié du XVe siècle), puis mairie de Dijon (grande salle de la fin du XVIIe siècle, bâtiments du XVIIIe siècle dont halle et escalier).
■ « 1799 : la Révolution est finie », exposition.
Visite guidée des intérieurs toutes les trente minutes, rendez-vous au 1er étage. Dimanche 19, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Tél. : 03-80-63-66-90.

CHALON-SUR-SAÔNE (Saône-et-Loire)

Hôtel de ville
■ Ancien couvent des Carmes transformé en hôtel de ville en 1845.
Dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Visite guidée des monuments constitutifs de la citoyenneté.
Samedi 18 à 10 h 30 et dimanche 19 à 10 h 30, 15 h et 17 h.
Visites à thème : de la place de Beaune à la cathédrale Saint-Vincent ; parcours de Louis XIII.
Dimanche 19 à 15 h. Tél. : 03-85-93-15-98 (Yann Bazin).

MÂCON (Saône-et-Loire)

Palais de justice (hôtel d'Ige)
■ Hôtel particulier du XVIIe siècle affecté aux juridictions mâconnaises depuis 1910. Visite guidée.
■ « La justice en Mâconnais », conférence par Gérard Gaucher, président du tribunal, et Jean-Louis Coste, procureur de la République.
Samedi 18 et dimanche 19, de 15 h à 17 h. Tél. : 03-85-39-92-29 (Gérard Gaucher).

BEAUNE (Côte-d'Or)

Bibliothèque municipale
■ La bibliothèque municipale de Beaune est installée depuis 1976 dans l'ancien couvent des Minimes. Visite guidée des intérieurs.
■ « De la Révolution à la citoyenneté, les collections patrimoniales de la bibliothèque municipale au service de tous », exposition.
Samedi 18, de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h ; dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 03-80-22-32-76 (Bernadette Blandin).
Visites de la ville
■ Beaune au cœur, samedi 18 et dimanche 19 à 9 h 30 et 15 h. De rues en remparts, samedi 18 et dimanche 19 à 9 h 45 et 14 h 45. L'art des liciers (sous réserve d'office religieux non prévu), samedi 18 à 10 h, dimanche 19 à 14 h 30. De ville en vigne, samedi 18 à 14 h 30, dimanche 19 à 10 h.
Visite gratuite, en groupe de 40 personnes maximum. Départ de l'office du tourisme de Beaune. Il est conseillé de s'inscrire au préalable. Tél. : 03-80-26-21-30.

ALISE-SAINTE-REINE

Fouilles d'Alésia
■ Site du siège datant de 52 av. J.-C. Ville gallo-romaine et sanctuaire mérovingien.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 18 h. 18 F le samedi et gratuit le dimanche. Tél. : 03-80-96-10-95 ou 03-80-96-81-03 (Fabienne Creuzenet).

SEMUR-EN-AUXOIS (Côte-d'Or)

Circuit
■ Tour du secteur sauvegardé ; présentation faite par le chargé d'études, M. Pinon, et par l'architecte des Bâtiments de France, Jean-Pascal Lemeunier.
Dimanche 19, de 10 h 30 à 15 h 30. Office du tourisme. Inscriptions souhaitées. Tél. : 03-80-97-05-96 (Céline Duchesne).

LeMonde Job: WEL5599--0005-0 WAS TEL5599-5 Op.: XX Rev.: 15-09-99 T.: 18:44 S.: 75,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0372 Lcp:700 CMYK

BRETAGNE

RENNES (Ille-et-Vilaine)

Hôtel de ville
■ Bâtiment des XVIIIe et XIXe siècles. Visite des intérieurs : péristyle, salle des fêtes, rotonde, panthéon.
Samedi 18 septembre, de 17 h à 18 h et dimanche 19, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Tél. : 02-99-28-56-90.

Parlement de Bretagne
■ Bâtiment réalisé par Salomon de Brosse au XVIIe siècle, le palais du Parlement de Bretagne abrite un des plus vastes décors civils français des XVIIe et XIXe siècles, déclinant les thèmes symboliques de la loi et des vertus fondatrices du pacte social depuis trois siècles. La restauration du bâtiment, ravagé par un incendie (4-5 février 1994), touche à son terme. En avant-première, et pour la première fois depuis 1994, il sera accessible au public à l'occasion des Journées du patrimoine.
Samedi 18, de 9 h à 17 h et dimanche 19, de 9 h à 20 h. Visite guidée toutes les trente minutes, durée une heure, inscription préalable obligatoire. Tél. : 02-99-67-11-11.

LORIENT (Morbihan)

Base des sous-marins
■ Construit par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale, c'est le plus grand château-fort du XXe siècle.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 18 h 30. Tél. : 02-97-21-07-84.

VANNES (Morbihan)

Le « Corbeau des mers »
■ Classé monument historique en 1991, ce cotre langoustier construit en 1931 témoigne d'une exceptionnelle histoire au service de la citoyenneté. Navire de travail (jusqu'en 1954), il appareille de l'île de Sein le 26 juin 1940, emportant 37 hommes vers l'Angleterre et les Forces françaises libres. Totalement restauré, en 1988, après son rachat par le Musée de la Résistance de Saint-Marcel (Morbihan), il est mis à la disposition de la Sauvegarde de l'enfance du Morbihan.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 02-97-57-67-23.

BREST (Finistère)

Château de Brest
Bâtiment des XIIIe-XVIIe siècles. Accès exceptionnel à l'enceinte complète.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 17 h. Tél. : 02-98-22-05-27.

CONCARNEAU (Finistère)

Tour du Major
■ Bâtiment du XVe siècle. Première participation.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sur rendez-vous. Tél. : 02-98-50-38-08.

GUINGAMP (Côtes-d'Armor)

Ancienne prison
■ Bâtiment du XIXe siècle, conçu selon des idées héritées de la philosophie des Lumières (la prison est désaffectée), classé monument historique en 1997.
Dimanche 19, de 14 h à 17 h. Tél. : 02-96-40-64-49.

MÛR-DE-BRETAGNE (Côtes-d'Armor)

Usine hydroélectrique de Guerlédan
Première participation.
■ Ouvrage du XXe siècle (1920-1930). Les visiteurs pourront jumeler la visite de l'usine de Guerlédan avec celle du Musée de l'électricité de Saint-Aignan.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h 30 à 17 h. Réservation obligatoire pour la visite guidée de 9 h à 12 h du barrage et de l'usine. Tél. : 02-96-26-31-18.

CENTRE

ORLÉANS (Loiret)

Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
■ Implantée sur le site de l'ancienne manufacture des tabacs d'Orléans, dans un bâtiment industriel de l'extrême fin du XIXe siècle.
Dimanche 19 après-midi, visite commentée. Programme et horaires, tél. : 02-38-78-85-00.

Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP)
■ Le pavillon Colas-des-Francs est attribué à Jacques Androuet du Cerceau. Il est acheté en 1546 par François Colas, seigneur des Francs. Ce pavillon était un « comptoir » renfermant au rez-de-chaussée trésor et archives et, au premier étage, argentier.
Samedi 18 et dimanche 19, visites commentées par Dominique Michel, architecte des Bâtiments de France, exclusivement sur rendez-vous. Téléphoner aux heures de bureau entre le 8 et le 15 septembre au 02-38-53-34-26.

TRAÎNOU (Loiret)

Circuit du citoyen
■ De la paroisse à la commune ; évolution de la communication au service des citoyens ; visite et découverte des lieux et services proposés aux citoyens.
Dimanche 19, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Tél. : 02-38-65-63-08.

LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS (Cher)

Navettes en train à vapeur
■ L'association Aubois de terres et de feux organise un parcours de visite du patrimoine industriel dans le sud-est du Cher en train à vapeur. Partant de la gare SNCF de La Guerche-sur-l'Aubois, la locomotive 141R840 suit l'ancienne voie économique jusqu'à Marseille-lès-Aubigny, en longeant parfois le canal du Berry. Un commentaire évoque les anciennes usines jalonnant le trajet.
Dimanche 19 à 9 h 45 et 14 h. Tél. : 02-48-74-25-60 ou 03-86-28-58-31.

ROZÉ/ANDIA

Le Parlement de Bretagne à Rennes (Ille-et-Vilaine).

BOURGES (Cher)

Journées européennes
■ De la soie, de l'or et des épices, jeu de l'oie sur les échanges commerciaux en Europe au XVe siècle, en partenariat avec sa ville jumelée, Augsbourg (Allemagne). Deux grands tournois de 50 joueurs (5 tables de 10 joueurs) auront lieu simultanément à Bourges et à Augsbourg les 18 et 19 septembre.
Samedi 18 et dimanche 19 à 15 h. Inscriptions, tél. : 02-48-57-81-46.

CHAMPAGNE-ARDENNE

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)

Hôtel du département et de la préfecture
■ Ancienne Ecole royale du génie, créée en 1749, c'est le siège du conseil général depuis 1790, et de la préfecture depuis 1800. Les bâtiments ont été construits entre 1780 et 1789.
Samedi 18 septembre, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

MONT-DIEU (Ardennes)

Ancienne chartreuse
■ Fondée au XIIe siècle, malmenée par l'histoire, il en subsiste tout un ensemble du XVIIe siècle.
Dimanche 19, de 14 h à 18 h, visite guidée ou libre toutes les trente minutes. Conférences toutes les heures. Découverte guidée de la forêt du Mont-Dieu par des ingénieurs et des agents de l'ONF.

ÉPERNAY (Marne)

Hôtel de ville
■ Installé dans l'ancien hôtel Auban-Moët, construit au milieu du XIXe siècle par Le Noir pour un négociant en vins.
Samedi 18 et dimanche 19, de 15 h à 16 h. Inscription obligatoire, tél. : 03-26-53-33-00 (Office du tourisme).

REIMS (Marne)

Hôtel de ville
■ Sa construction débute en 1627 d'après les plans de l'architecte Jean Bonhomme. Lors de la première guerre mondiale, seule la façade reste debout. Il est reconstruit en 1924-1928.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 17 h 30. Visite commentée.

Hôpital américain
Première participation.
■ Etablissement du centre hospitalier universitaire de Reims, l'American Memorial Hospital, inauguré en 1925, a été fondé grâce à la générosité de donateurs américains. Il présente une architecture résolument fonctionnelle, lumineuse et aérée, dans un cadre verdoyant. Fresques classées.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10h à 18 h.

Fonds régional d'art contemporain
Première participation.
■ Un outil complet en faveur de la création et de la promotion de l'art contemporain, créé en 1982. L'art d'aujourd'hui comme patrimoine de demain.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 19 h, visites commentées.

TROYES (Aube)

Nuit du patrimoine
■ Musique, saynètes et découverte de lieux insolites (cours intérieures, caves privées). Animations dans les rues du quartier ancien.
Samedi 18, dans la soirée. Tél. : 03-25-82-62-75 (office du tourisme).

CORSE

SARTÈNE (Corse-du-Sud)

Hôtel de ville
■ Installé dans l'ancien palais des administrateurs génois, il abrite une collection de tableaux légués par le cardinal Fesch.
Samedi 18 et dimanche 19 septembre, le matin seulement.

BASTIA (Haute-Corse)

Parcours
■ Sur le thème « Patrimoine et «citoyenneté », un itinéraire balisé par des oriflammes dans toute la ville. Le parcours prendra également en compte les secteurs concernés par le programme européen Progress (archéologie et nouvelles technologies) et les expositions réalisées dans ce cadre.
■ Un jeu de piste en douze étapes permet également de découvrir le patrimoine de la ville en parcourant seize quartiers différents. Parcours à effectuer à pied ou en bus.
Inscription des concurrents le samedi 18 dans la matinée auprès de l'office municipal du tourisme. Départ à 14 h place Saint-Nicolas (office municipal du tourisme) ; retour aux alentours de 18 h.

CASTAGNICCIA (Haute-Corse)

Circuit
■ A travers le patrimoine religieux de cette région de Haute-Corse où se sont déroulées les plus importantes *consulte* de l'histoire de la Corse : Piedicroce (couvent d'Orezza), Casabianca (couvent Saint-Antoine), Morosaglia (maison natale de Pascal Paoli) et Castifao (couvent de Caccia).

CORTE (Haute-Corse)

Parcours
■ Circuit patrimonial à travers la ville.
■ Ouverture de l'exposition des toiles du legs du cardinal Fesch (caserne Padoue, dans la citadelle).
■ « Vecteur civique et culturel à l'horizon 2000 », conférence publique de Jean-André Cancellieri, professeur à l'université de Corte.

FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON (Doubs)

Conseil régional
■ Première ouverture de la salle Edgar-Faure, avec présentation du rôle de la collectivité et visites guidées par des guides agréés de la ville.
Samedi 18 et dimanche 19 septembre, tél. : 03-81-61-61-61.

BELFORT (Territoire de Belfort)

Hôtel de ville
■ Exposition sur la citoyenneté.
Samedi 18 après-midi, visite commentée par groupes de cinquante personnes. Tél. : 03-84-54-24-71.
■ Animations sur la signification des monuments commémoratifs ainsi que sur le parcours de visite du château et de ses fortifications.
Tél. : 03-84-54-25-52 et 03-84-54-25-51 (Musée d'art et d'histoire).

PAYS DAMPIERROIS ET FRESNOIS (Haute-Saône)

Circuits
Les quarante-cinq communes du pays dampierrois et fresnois, notamment à Cubry, à Fleurey et à Pont-de-Planches, proposent des animations sur la citoyenneté, le rôle des associations et des collectivités dans la protection des objets mobiliers.
Renseignements, tél. : 03-84-67-16-94.

VESOUL (Haute-Saône)

Circuits
■ Nombreux circuits pédestres et automobiles pour la découverte du paysage et de l'architecture autour du thème « Patrimoine et citoyenneté ». Le district urbain de Vesoul propose une visite guidée et une animation le dimanche 19 : « La nature au cœur de la ville, un espace à protéger. »
Renseignements, tél. : 03-84-97-10-85.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CARCASSONNE (Aude)

Préfecture
■ Bureau du préfet, salons préfectoraux, escalier d'honneur, ancienne salle des sessions du conseil général, parc.
Dimanche 19 septembre, de 10 h à 18 h.

NARBONNE (Aude)

Hôtel de ville
■ Animation Viollet-le-Duc
Samedi 18 et dimanche 19 à 15 h et 17 h. Tél. : 04-68-32-50-70 (mairie).

ALÈS (Gard)

Patrimoine et citoyenneté
■ Sous-préfecture, palais de justice, caserne Thoiras, caveau d'Alma.
Visite guidée samedi 18 et dimanche 19, de 16 h 30 à 17 h 30. Tél. : 04-66-56-11-00.

NÎMES (Gard)

Hôtel de la préfecture
■ *Ouverture exceptionnelle samedi 18. Inscription préalable. Tél. : 04-66-36-40-52 ou 04-66-36-40-18.*

Hôtel de ville
■ Bâtiment du XVIIIe siècle.
Ouverture exceptionnelle dimanche 19. Inscription préalable. Tél. : 04-66-76-74-49.

A la découverte des lieux de citoyenneté
Samedi 18 et dimanche 19, visite guidée à 15 h ; rendez-vous à l'office du tourisme. Tél. : 04-66-67-29-11 (office du tourisme).

MONTPELLIER (Hérault)

Préfecture
Ouverture exceptionnelle et visite guidée, samedi 18 et dimanche 19 à 11 h et 16 h. Inscriptions préalables. Tél. : 04-67-61-61-32 ou 24.

LeMonde Job: WEL5599--0006-0 WAS TEL5599-6 Op.: XX Rev.: 15-09-99 T.: 19:23 S.: 75,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0373 Lcp:700 CMYK

MENDE (Lozère)

Hôtel de ville
■ Bâtiment du XVIIIe siècle. Visite guidée samedi 18, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.
Tél. : 04-66-49-40-00.

ILLE-SUR-TÊT (Pyrénées-Orientales)

Circuit
■ Après la signature de la convention qui accorde le label Pays d'art et d'histoire aux vingt-six villages de la vallée de la Têt, les Journées du patrimoine sont l'occasion d'une mobilisation de la population qui présentera les multiples aspects de son riche patrimoine, notamment baroque.
Renseignements : DRAC Languedoc-Roussillon, tél. : 04-67-02-35-15.

LIMOUSIN

BRIVE-LA-GAILLARDE (Corrèze)

Hôtel de ville
■ Ancien collège des doctrinaires.
Ouverture exceptionnelle du bureau du maire en visite guidée, dimanche 19, de 15 h à 16 h. Salle d'honneur de l'hôtel de ville, dimanche 19, de 15 h à 17 h.
Palais de justice
Première participation.
■ « L'organisation de la justice », exposition.
Visite guidée samedi 18, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

BOUSSAC (Creuse)

Circuit
Première participation.
■ Visite guidée du vieux Boussac (mur d'enceinte, église) par un guide-conférencier.
Samedi 18 et dimanche 19. Départ à 15 h de l'office du tourisme, place de l'Hôtel-de-Ville. Retour à 18 h.

BELLAC (Haute-Vienne)

Nuit du patrimoine
■ Visite nocturne qui passe par la sous-préfecture, la chapelle des Pénitents, le square Wassertrüdigen, le pont de la Pierre, le panorama sur la cité médiévale, le Musée de la tannerie, l'église, avec un final en musique face à la mairie.
Samedi 18, départ à 20 h 30, place du 138e-Régiment-d'Infanterie. Renseignements, tél. : 05-55-45-66-45 ou 05-55-45-66-14 (DRAC Limousin).

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT (Haute-Vienne)

Nuit du patrimoine
■ Première Nuit du patrimoine pour la cité médiévale qui recèle un ensemble remarquable de maisons anciennes, en pierre et pan de bois, reconstruites pour la plupart aux XVIIe et XVIIIe siècles.
Samedi 18, rendez-vous à partir de 20 h 30 au kiosque à musique en bordure du boulevard Pressemane. Renseignements, tél. : 05-55-45-66-45 ou 05-55-45-66-14 (DRAC Limousin).

LORRAINE

BAR-LE-DUC (Meuse)

Hôtel du département
Première participation.
■ Bâtiment des années 1990.
Samedi 18 et dimanche 19 septembre, de 14 h 30 à 17 h 30. Visite guidée toutes les 30 minutes.
Mairie
Première participation.
■ Bâtiment du début du XIXe siècle.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h 30 à 17 h 30. Visites guidées toutes les 45 minutes.
Préfecture
■ Bâtiment des XVIIe et XXe siècles. Visite des salles Maginot, Poincaré, de réception et des deux grands salons.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h 30 à 17 h 30. Visites guidées toutes les 30 minutes.
Tribunal de grande instance (hôtel de Florainville)
■ L'édifice, comme l'ensemble de la place Saint-Pierre en ville haute, date principalement de la Renaissance. Toute proche, l'église Saint-Etienne ouvre aussi ses portes ; on peut y voir le *Transi* ou *Ecorché* de Ligier-Richier, œuvre majeure de la statuaire de la Renaissance.
Samedi 18 et dimanche 19, de 15 h à 18 h. Visites guidées à 15 h, 16 h et 17 h.

VERDUN (Meuse)

Hôtel de ville
■ Bâtiment du XVIIe siècle. Visite guidée de la salle du conseil. Centre mondial de la paix et des droits de l'homme, dans l'ancien palais épiscopal de Robert de Cotte (XVIIIe siècle).
Dimanche 19, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

LONGWY (Meurthe-et-Moselle)

Hôtel de ville
■ Bâtiment du XVIIIe siècle, situé dans la ville fortifiée par Vauban.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

NANCY (Meurthe-et-Moselle)

Hôtel de ville
■ Bâtiment du XVIIIe siècle inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.
Samedi 18 et dimanche 19, de 9 h à 20 h. Visite guidée du salon d'honneur, du salon carré et des grands salons, à 14 h, 15 h, 17 h, 18 h et 20 h 30.
Service de l'inventaire général de Lorraine (hôtel Ferraris)
■ Ce bel édifice classique du XVIIIe siècle abrite le Centre de documentation du patrimoine de l'inventaire.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 18 h. Visites guidées à 15 h et 16 h 30.

PONT-À-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)

Hôtel de ville
■ Bâtiment de la fin du XVIIIe siècle sur la place Duroc, triangulaire, bordée d'immeubles à arcades du XVe au XVIIIe siècle, mais surtout inspirés de la Renaissance, comme la très belle maison dite des « Sept Péchés capitaux ».
Dimanche 19, de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

ADAGP/DIRECTION DU PATRIMOINE

Bailleul (Nord), ville reconstruite de 1919 à 1934.

METZ (Moselle)

Cercle des officiers
■ Ancienne abbaye bénédictine Saint-Arnould, du XVIIIe siècle, cloître du XVIIe siècle. Ouverture exceptionnelle.
Dimanche 19, de 14 h à 18 h.
Hôtel de région
■ Ancienne abbaye bénédictine Saint-Clément des XVIIe et XVIIIe siècles. Accès à la chapelle, à l'escalier monumental et au cloître.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 18 h.
Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
■ Façades du XVIIIe siècle. Accueil et explication des missions du ministère de la culture. Ouverture exceptionnelle.
Dimanche 19, de 14 h à 18 h.
Hôtel de ville
■ Bâtiment du XVIIIe dessiné par l'architecte Blondel. Ouverture du péristyle, de l'escalier d'honneur et des salons.
Samedi 18 et dimanche 19, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Palais du gouverneur
■ Bâtiment du début de XXe siècle typique de l'architecture allemande de cette époque. L'édifice a conservé son affectation initiale de résidence du général gouverneur de la ville.
Dimanche 19, de 14 h à 18 h.

PHALSBOURG (Moselle)

Hôtel de ville
■ Bâtiment de la fin du XVIIe siècle.
■ « Emile Erckmann, écrivain et citoyen : il y a 100 ans », le premier des duettistes littéraires Erckmann-Chatrian, natif de la ville.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

SAINT-MIHIEL (Meuse)

Palais de justice et salle des mariages
■ Le palais de justice est à l'angle de deux ailes de l'ancien palais abbatial, vaste ensemble des XVIIe et XVIIIe siècles en cours de restauration. Eglise abbatiale Saint-Michel, au massif occidental roman et au chevet XVIIe siècle.
■ Nombreux édifices privés de la Renaissance ou du XVIIIe siècle.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 18 h.

COMMERCY (Meuse)

Circuit
■ Art nouveau (pharmacie Malard) et beaux édifices classiques : château Stanislas, pharmacie de l'hôpital Saint-Charles, ancien hôtel de ville (aujourd'hui Maison de la musique), prieuré du Breuil et église Saint-Pantaléon, du XVIe siècle.
Samedi 18 et dimanche 19, de 15 h à 18 h. Visite guidée au départ du château, à 15 heures, comprenant les salons de la sous-préfecture.

BRIEY (Meurthe-et-Moselle)

Cité radieuse de Briey-en-Forêt
■ En plein cœur de la forêt, la quatrième des cinq unités d'habitation de Le Corbusier, construite en 1960. Le bâtiment est visible à plus de 30 kilomètres à la ronde, et peut accueillir 2 000 personnes. Avec les effets de la crise économique, elle se vide inexorablement jusqu'en 1984, où elle est murée. Une opération de sauvetage du bâtiment va prendre forme en 1987.
Dimanche 19, de 14 h à 18 h. Visites guidées à 14 h 15 et 16 h 15, de l'intérieur des appartements de la Première-Rue.

Midi-Pyrénées

TOULOUSE (Haute-Garonne)

Circuits
■ « Education et militantisme dans le bourg Saint-Sernin » ; « Citoyenneté et grandes écoles » ; « Citoyenneté et justice, grandes et petites affaires criminelles à Toulouse ». Renseignements Association toulousaine d'histoire de l'art.
Tél. : 05-62-48-32-11.

CAHORS (Lot)

Circuit
■ La mise en scène architecturale de la citoyenneté. Visite guidée à travers la ville de Cahors au XIXe siècle.
Samedi 18 et dimanche 19 à 17 heures. Renseignements, tél. : 05-65-20-37-29.

CASTRES (Tarn)

Lieux de mémoire
■ Visite guidée de la ville natale de Jean Jaurès.
Samedi 18 et dimanche 19 à 15 heures. Tél. : 05-63-62-63-62 (office du tourisme).

NORD - PAS-DE-CALAIS

LENS (Pas-de-Calais)

Maison syndicale
■ Lieu de mémoire des luttes ouvrières et du syndicalisme minier. La Maison syndicale, inaugurée en octobre 1911, est le siège départemental des mineurs. Détruite durant la guerre, elle est reconstruite sur les mêmes plans en 1926. Elle est aujourd'hui le siège régional des mineurs CGT et celui de l'association Mémoires et cultures de la région minière.
Samedi 18 et dimanche 19, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 03-21-78-22-35.
Grands Bureaux de la Compagnie des mines de Lens
■ Le bâtiment marque l'apogée de la puissance économique des mines de Lens. Depuis 1993, les Grands Bureaux abritent le pôle lensois de l'université d'Artois.
Visites guidées samedi 18, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 17h , dimanche 19, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Tél. : 03-21-60-38-30 (université d'Artois).

ROUTE DES CARILLONS

Organisée par Domaine musiques, Arpac, Loisirs accueil CDT Nord-Pas-de-Calais, Maison du Nord-Pas-de-Calais, la route des carillons est une balade au cœur des Flandres qui permettra au public de monter dans les clochers et de découvrir en musique la Flandre vue d'en haut. Nombreux concerts.
● Départ de Paris gare du Nord, TGV à 9 h 22, l'itinéraire passe par Hazebrouck, Arques, Bergues, et Dunkerque (départ TGV Paris, 18 h 27). Paris.

LEZENNES (Nord)

Carrières
Première participation.
■ La craie blanche de Lezennes est extraite du sous-sol de la ville dès l'époque gallo-romaine. Aujourd'hui, la ville possède 70 hectares de galeries. Descente dans les carrières sur 10 mètres.
Samedi 18, de 13 h 30 à 17 h 30, dimanche 19, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. : 03-20-91-28-05 (mairie).

LILLE (Nord)

Hospice Ganthois
■ Fondé en 1460 par Jehan de La Gambe dit Ganthois, l'hospice fut agrandi aux XVIIe et XVIIIe siècles, désaffecté en 1995, après cinq cent trente-cinq ans d'exercice. Les bâtiments subsistent dans leur état d'origine.
Samedi 18, de 14 h à 18 h ; dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 03-20-44-62-55.

BAILLEUL (Nord)

Circuit
■ L'architecte Louis-Marie Cordonnier fut chargé de superviser la reconstruction de la ville, détruite à plus de 98 % en 1918. Elle est l'un des exemples les plus réussis de la reconstruction dans le nord de la France. Itinéraire sur les traces des architectes.
■ Concert au musée le dimanche 19, 16 h 30.
Samedi 18 et dimanche 19 à 11 h et à 15 h. Renseignements, tél. : 03-28-41-16-13 (Musée de Bailleul).

VILLENEUVE-D'ASCQ (Nord)

L'art dans la ville
■ Mise en valeur des nombreuses œuvres d'art placées sur l'espace public. Spectacle musical.
Dimanche 19 à 9 h 30, à l'entrée du Musée d'art moderne et à 15 h à la Ferme Dupire. Tél. : 03-20-43-55-75.

BREBIÈRES (Pas-de-Calais)

L'histoire vue d'avion
■ Voyage aérien au-dessus de l'Artois pour une lecture archéologique de l'histoire. Décollage toutes les quarante minutes, trois places par avion.
Samedi 18 et dimanche 19, de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Réservation obligatoire, tél. : 03-21-50-07-75. Renseignements, tél. : 03-27-71-38-80 (M. Demolon).

BASSE-NORMANDIE

BAYEUX (Calvados)

Sous-préfecture
Première participation.
■ Hôtel particulier du XIXe siècle. Première sous-préfecture de la France libérée en 1944.

LeMonde Job: WEL5599--0007-0 WAS TEL5599-7 Op.: XX Rev.: 15-09-99 T.: 19:23 S.: 75,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0374 Lcp:700 CMYK

■ Exposition sur la citoyenneté.
Samedi 18 septembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; dimanche 19, de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h. Tél. : 02-31-92-00-11.

CAEN (Calvados)

Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
■ Ancienne architecture asilaire (hôpital psychiatrique) et chapelle. Bâtiment réhabilité pour accueillir l'ensemble des services de la DRAC.
■ Présentation des métiers du patrimoine par des entreprises de restaurations spécialisées.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30.
Tél. : 02-31-38-39-40.
Deux palais pour la justice
Première participation.
■ Bâtiment des XVIIe-XXe siècles. Les tribunaux de la place Fontette, du XVIIIe siècle, et de la place Gambetta, à l'architecture du XXe siècle qui a fait couler beaucoup d'encre.
Samedi 18 et dimanche 19 à 14 h 30. Visite guidée.
Tél. : 02-31-27-14-10.
Patrimoine maritime et fluvial
Première participation.
■ Rassemblement de plus de 50 voiliers et bateaux de pêche protégés monuments historiques (chaloupes, flambards, doris). Le port de Caen et le canal de Caen à la mer (15 kilomètres) vivront aux rythmes des chants marins, des débarques de poissons à l'ancienne et des démonstrations des techniques marines : animations, courses de doris à la rame, visites des vieux bateaux...
Samedi 18, de 12 h à 20 h ; dimanche 19, de 10 h à 18 h. Tél. : 02-31-84-41-81.

TOCQUEVILLE (Manche)

Château
■ Bâtiment des XVIe-XIXe siècles. L'un des plus beaux châteaux de la Manche. Maison familiale d'Alexis de Tocqueville, homme politique français à l'origine de nombreux textes sur la liberté de la presse et l'indépendance du pouvoir judiciaire.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 18 h.
Tél. : 02-33-54-31-43.

VENOIX (Calvados)

Circuit pédestre.
La citoyenneté à travers la commune de Venoix. Visite guidée, durée 1 h 30.
Samedi 18 et dimanche 19 à 15 h. Réservation auprès de la Maison de quartier de Venoix, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Tél. : 02-31-74-48-70.

SAINT-GERMAIN-LE-VASSON (Calvados)

Circuit pédestre
De la paroisse d'ancien régime à la commune citoyenne. Durée 1 h.
Samedi 18 et dimanche 19, rendez-vous devant la mairie à 11 h. Tél. : 02-31-23-51-10.

HONFLEUR (Calvados)

Circuit à travers les ruelles de la ville.
Première participation.
■ Les lieux de pouvoirs, les monuments, le port.
Samedi 18 à 15 h.
Réservation souhaitée.
Tél. : 02-31-89-05-45 ou 02-31-89-04-40.

VILLERS-SUR-MER (Calvados)

L'architecture balnéaire de la Côte fleurie
Première participation.
■ Circuit présentant des demeures du XIXe siècle et début du XXe siècle.
Samedi 18 à 14 h 30. Visite guidée. Renseignements et réservation, tél. : 02-31-87-01-18.

ARGENTAN (Orne)

Circuit des hôtels particuliers
■ Bâtiments des XIVe - XVIIe siècles.
Samedi 18 et dimanche 19 à 14 h et 16 h ; rendez-vous à l'office du tourisme.
Tél. : 02-33-67-12-48.

DEAUVILLE (Calvados)

Hôtel Normandy
Première participation.
■ Palace fastueux de la station balnéaire, construction du XXe siècle à la décoration originale.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 02-31-14-40-00.
Hippodrome de Deauville-Clairefontaine
Première participation.
■ Sous l'influence du duc de Morny, Deauville se transforma en un haut lieu de courses.
Dimanche 19, de 14 h à 16 h. Tél. : 02-31-14-40-00.

HAUTE-NORMANDIE

DIEPPE (Seine-Maritime)

Parcours
■ Les lieux de pouvoirs et de citoyenneté à Dieppe depuis 1789 : parcours avec Christelle Morin, animatrice du patrimoine.
Samedi 18 septembre à 14 h 30 et dimanche 19 à 15 h et 17 h ; rendez-vous à la mairie.

ELBEUF (Seine-Maritime)

Hôtel de ville
■ Imposante construction, typique de l'architecture des mairies du XIXe siècle, édifié entre 1867 et 1870.
Dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.
Tél. : 02-32-96-90-12.

FÉCAMP (Seine-Maritime)

Circuit « L'Europe, un patrimoine commun »
■ Visite thématique du port et du patrimoine maritime autour des apports européens : rendez-vous à 14 h 30 devant la maison du tourisme, guide-conférencier. « L'Europe, un patrimoine commun dans l'abbatiale de Fécamp », rendez-vous à 14 h 30, guide-conférencier.

RALLYE DES MAIRIES DE HAUTE-NORMANDIE

Jeu sur le thème « Patrimoine et citoyenneté » : la DRAC Haute-Normandie invite les citoyens à regarder leurs mairies de façon inédite. Sous la forme d'itinéraires, un rallye emmène les visiteurs à la découverte de mairies originales ou typiques de la région. Les communes se sont mobilisées pour accueillir les visiteurs et proposer des visites guidées, des expositions.
Au total, ce sont neuf circuits (cinq en Seine-Maritime, quatre dans l'Eure) qui seront offerts les samedi 18 et dimanche 19.

● Renseignements à la DRAC, tél. : 02-35-63-61-60.

LE HAVRE (Seine-Maritime)

Hôtel de ville
■ Visite guidée : bureau du maire, grands salons, palmeraie, salle du conseil municipal, 17e étage de la tour (panorama exceptionnel sur la ville et le port).
Samedi 18 à 15 h, 15 h 45, 16 h 30 et 17 h 15 ; dimanche 19 à 13 h 30, 14 h 15, 15 h, 15 h 45, 16 h 30 et 17 h 15. Réservation obligatoire, tél. : 02-35-24-51-00 ou 02-35-19-45-45.
Circuit Forteresse du Havre
■ Visite guidée de l'abri chirurgical de l'hôpital (carte lumineuse, vidéos) suivie d'un circuit en autocar.
Batterie française de Dollemand (Sainte-Adresse), point fort numéro 5 (plateau d'Epremesnil), batterie d'Ecqueville (ouvrage et souterrains).
Départ des autocars les samedi 18 et dimanche 19 à 9 h, 10 h, 13 h 30, 14 h 30, 16 h et 17 h. Réservation, tél. : 02-35-46-49-23 (OTSI Le Havre).

ROUEN (Seine-Maritime)

Hôtel de ville
■ Visite de l'hôtel de ville, assurée par un guide-conférencier de l'office du tourisme et un élu de la mairie de Rouen.
Dimanche 19 à 9 h, 10 h 30, 12 h, 13 h 30, 15 h, 16 h 30.
■ « Lettre à la municipalité de Rouen », lecture par le comédien Thomas Germaine d'une lettre publique adressée par Gustave Flaubert au conseil municipal de Rouen le 17 janvier 1872.
Dimanche 19 à 9 h 45, 11 h 15, 12 h 45, 14 h 15, 15 h 45, 17 h 15. Salle des mariages.
Les hôtels de ville
■ Promenade commentée sur trois sites historiques par les guides-conférenciers de l'OTSI. Durée 1 h 30.
Samedi 18 à 10 h et dimanche 19 à 15 h ; rendez-vous devant le Gros-Horloge.
Préfecture de région (ancien Hôtel-Dieu)
■ Visite guidée de l'édifice par le personnel de la préfecture : salons de réception, bureau du préfet et celle, exceptionnelle, de la tisanerie (ancienne pharmacie) reconstituée.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 18 h. Durée : 45 minutes.

ÉVREUX (Eure)

Cathédrale
■ Visite des orgues et présentation du futur grand orgue.
Samedi 18, de 14 h 30 à 18 h 30 et de 20 h 30 à 22 h 30 ; dimanche 19, de 14 h 30 à 18 h.
Tél. : 02-32-33-61-43.
■ *Visite guidée de l'édifice et présentation des verrières restaurées par M. Brabant, architecte des Bâtiments de France, et M. Tisserand, maître verrier en charge de la restauration.*
Dimanche 19, de 14 h 30 à 15 h 30.

SELLES (Eure)

Hôtel de ville
■ Edifice du XXe siècle, surprenant par sa taille, construit grâce au don d'un enfant du pays. Visite commentée par M. Maquaire, maire de Selles.
Dimanche 19, de 14 h à 18 h. Tél. : 02-32-42-90-27.

PAYS-DE-LA-LOIRE

REZÉ (Loire-Atlantique)

Maison radieuse
■ Unité d'habitation construite par l'architecte Le Corbusier, de 1953 à 1955. Les travaux de restauration sur les façades avec des loggias ont été effectués entre 1993 et 1998.
Samedi 18 septembre, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

LAVAL (Mayenne)

Circuits
■ Aux grands hommes, la patrie reconnaissante.
Samedi 18 et dimanche 19 à 14 h 30 et 16 h, départ place du 11-Novembre.
■ L'Ecole et la République.
Dimanche 19 à 15 h et 17 h, départ place de Hercé.
■ Mais comment peut-on être lavallois ?
Dimanche 19 à 15 h et 17 h, départ cour du vieux château. Renseignements, tél. : 02-43-49-45-67 (Xavier Villebrun, animateur du patrimoine).

NANTES (Loire-Atlantique)

Circuits
■ Découverte des écoles de la IIIe République (à vélo) dans le centre-ville et le quartier de Chantenay.
■ Circuit centre-ville, départ 11, boulevard de Launay.
■ Circuit Chantenay, départ place des Garennes, butte Sainte-Anne.
Dimanche 19 à 10 h, 10 h 30, 14 h et 14 h 30. Renseignements et inscriptions, tél. : 02-40-48-23-87 (Association nantaise de défense de l'environnement).
■ Circuit autour de l'axe des cours Saint-Pierre et Saint-André. Départ place de la Duchesse-Anne, devant le monument aux morts de 1870.
Dimanche 19 à 10 h 30, 14 h, 16 h. Inscriptions, tél. : 02-51-86-02-17, à partir du 13 septembre, de 14 h à 17 h 30.
■ Cinq parcours à travers l'histoire de l'architecture urbaine et sa restauration.
Inscription, tél. : 02-40-48-23-87 (Association Nantes-Renaissance).
■ Ateliers et chantiers. Visites guidées des cales de lancement.

SPADEM/DIRECTION DU PATRIMOINE

Clef de voûte du 13, rue Kervégan, à Nantes (XVIIIe siècle).

Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 16 h.
■ Promenade fluviale dans les îles orientales de Nantes. Embarquement à la plage de Saint-Sébastien-sur-Loire, sur des bateaux traditionnels de basse Loire.
Samedi 18 à 9 h et dimanche 19 à 12 h 30. Inscriptions, tél. : 02-40-47-52-50 (association Loire pour tous). Pour tous renseignements concernant Nantes, s'adresser à Nantes-Renaissance, tél. : 02-40-48-23-87.

SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique)

Circuit
■ Découverte des édifices publics.
Samedi 18 et dimanche 19, départ toutes les trente minutes, de 15 h à 17 h.
■ « La traversée du siècle », spectacle coproduit par l'Ecomusée de Saint-Nazaire et le Théâtre de la Lune vague.
Vendredi 17 et samedi 18 à 20 h. Tél. : 02-45-10-03-03.

CIRCUITS DÉPARTEMENTAUX (Sarthe)

■ Le conseil général organise des visites guidées : « 1870-1871, 1914-1918, souvenirs de guerre à travers le vitrail » ; « Mémoire de guerre, 1870-1871, 1917-1918 » ; « Un autre regard sur nos monuments commémoratifs ».
■ Mairies d'ici, dimanche 19 à 13 h 30. Départ à l'abbaye de l'Epau.
Tél. : 02-43-54-71-07 (conseil général de la Sarthe).

FONTENAY-LE-COMTE (Vendée)

Circuits
■ Parcours à travers les lieux et monuments où s'exerce la citoyenneté : collège Viète, maison d'arrêt, théâtre, palais de justice, ancienne gendarmerie, hôtel de ville...
Dimanche 19 à 15 h. Départ devant l'ancien collège Viète.
■ L'art contemporain et le patrimoine : dans des sites historiques, œuvres et installations de Robert Combas, Jean-Luc et Titi Parant, Présence Panchounette, Carmelo Zagari, Jean Chevolleau, Patrick Raynaud, et œuvres de la collection du FRAC.
Samedi 18 et dimanche 19 à 14 h et 16 h. Départ devant la Maison Chevolleau, 4, rue des Halles.

PICARDIE

ABBEVILLE (Somme)

Collégiale Saint-Vulfran.
■ Réouverture du chœur après sa restauration
Dimanche 19 septembre de 15 h à 18 h.
■ Concert gratuit de Carole Fredericks
Samedi 18 à 18 h.
Tél. 03-22-20-72-40.

GUISE (Aisne)

Familistère Godin
■ Un des phares de l'utopie industrielle du XIXe siècle. Visite guidée des cours intérieures, des extérieurs et de l'appartement témoin.
Samedi 18, de 14 h à 18 h, dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Tél. : 03-23-61-35-36.

SOISSONS (Aisne)

Circuit des mairies-écoles
■ Découverte, en autobus, de ce patrimoine particulier à double fonction citoyenne.
Dimanche 19, de 10 h à 12 h.
Tél. : 03-23-59-15-90.

AMIENS (Somme)

La ville et la citoyenneté
■ Des volontaires arpentent les rues de la ville

LeMonde Job: WEL5599--0008-0 WAS TEL5599-8 Op.: XX Rev.: 15-09-99 T.: 19:23 S.: 75,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0375 Lcp:700 CMYK

pour commenter tous les édifices représentatifs de la citoyenneté à Amiens : préfecture, hôtel de ville, palais de justice, mais aussi places, monuments commémoratifs.
Samedi 18 et dimanche 19. Tél. : 03-22-97-13-98.

POITOU-CHARENTES

JARNAC (Charente)

Circuit des mairies
A chaque mairie du pays de Jarnac sera liée une animation.
Samedi 18 et dimanche 19 septembre de 14 h à 18 h. Tél. : 05-45-81-09-30 (office de tourisme).

JONZAC (Charente-Maritime)

Circuit guidé de la citoyenneté
■ Jonzac à travers son histoire, ses monuments et ses institutions.
Samedi 18 et dimanche 19. Tél. : 05-46-48-49-29 (office de tourisme).
■ Soirée lyrique au château de Jonzac, samedi 18 à 21 h.

ROCHEFORT (Charente- Maritime)

Circuits
Visite guidée : mairie, école Zola, collège Pierre-Loti, Trésor public. Tél. : 05-46-99-08-60.
■ Après avoir illuminé la ville et son arsenal, Patrimoine en lumière sort des anciens remparts de la ville et explore les abords du faubourg.
Samedi 18 à 21 h. Tél. : 05-46-99-57-17 ou 05-46-99-08-60.

SAINTES (Charente-Maritime)

L'axe des institutions
■ De la colonne de la Liberté au palais de justice (caisse d'épargne, mairie, sous-préfecture, échevinage).
Dimanche 19 à 10 h et 15 h, départ de la place Blair.
■ La république en ses villages. Mairies, écoles et monuments aux morts dans les communes rurales.
Dimanche 19 à 14 h 15, retour vers 18 h. Inscription obligatoire, tél. : 05-46-92-06-27. Renseignements, tél. : 05-46-92-06-27.
■ Abbaye-aux-Dames. Table ronde, débats sur les représentations suscitées par la notion de patrimoine aujourd'hui.
Samedi 18, de 14 h 30 à 18 h à l'auditorium. Tél. : 05-46-92-06-27.

POITIERS (Vienne)

Découverte de la ville
Présentation des lieux de justice (le parvis de l'église Sainte-Radegonde, le palais de justice et la place du Pilori), et de la citoyenneté à Poitiers (l'hôtel de ville, l'échevinage, le palais de justice).
Renseignements, tél. : 05-49-52-54-65 ou 05-49-41-21-24.

ROYAN (Charente-Maritime)

Circuit architecture et urbanisme.
■ Eglise Notre-Dame, temple, boulevard Briand, marché central, front de mer, port de plaisance, port de pêche, commentaires sur les villas Belle Epoque. Durée 1 h 30 environ.
Samedi 18 à 10 h 30. Tél. : 06-85-20-63-78.

PLASSAC (Charente-Maritime)

Château
Première participation.
■ Demeure du XVIIIe siècle, l'une des plus importantes de la Saintonge.
Samedi 18 et dimanche 19, de 9 h à 18 h.

PONS (Charente-Maritime)

Château des Egreteaux
Première participation.
■ Demeure du XIXe siècle où s'intègrent des éléments importants d'une architecture Renaissance authentique. Une curiosité. Très beau jardin.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 19 h.

MAULÉON (Deux-Sèvres)

Château de la Blandinière
Première participation.
■ Manoir médiéval en granit, déjà imprégné du style de la Renaissance, d'une remarquable authenticité.
Dimanche 19, de 14 h à 18 h.

VOUILLÉ (Vienne)

Château de Grandmaison
Première participation.
■ Logis caractéristique du XVe siècle, flanqué d'une imposante tour d'escalier octogonale.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 18 h.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CARPENTRAS (Vaucluse)

Palais de justice
■ Ce somptueux palais du XVIIe siècle abrite depuis 1810 les services judiciaires de l'arrondissement de Carpentras.
Samedi 18 à 14 h et 15 h 30, dimanche 19 à 9 h 30, 11 h, 14 h et 15 h 30.
Circuits en bus
■ Le patrimoine républicain du Comtat, Bédoin, Flassan, Méthamis, Venasque (monuments commémoratifs, mairies, statues de Marianne, fontaines).
Samedi 18. Réservation 04-90-63-57-88 (office de tourisme).

MARSEILLE (Bouches- du-Rhône)

Cité radieuse
■ Prototype du concept de la Cité radieuse de Le Corbusier. Première utilisation du Modulor et du béton armé brut de décoffrage. Un village vertical de 337 appartements, conçus comme autant de maisons individuelles, reliés par d'importants services communs.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h, visite commentée organisée par les habitants de l'unité d'habitation. Tél. : 04-91-77-14-07.
La maison diamantée
■ Bâtiment du XVIe siècle qui abrite un musée.
Circuit
■ De la Maison diamantée au Mémorial des camps de la mort.
Départ du circuit à 11 h et à 14 h. Tél. : 04-91-14-58-80.
Vingt-six siècles d'histoire
■ Promenade de deux heures à pied.
Inscription obligatoire à l'office du tourisme dans la limite des places disponibles, tél. : 04-91-17-89-00.
Siège de la Société marseillaise de crédit
■ Hôtel particulier du XIXe siècle. Charpente en métal vitrée, grand escalier et galeries, n'ont jamais été modifiés. Visite commentée.
Samedi 18 et dimanche 19, de 9 h à 18 h. Tél. : 04-91-13-32-35.
Préau des Accoules
■ Espace des enfants, dans l'ancienne salle extraordinaire de l'Académie de Marseille. Un chef-d'œuvre de l'architecture néoclassique. Visites et expositions.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 17 h. Tél. : 04-91-91-52-06.

HYÈRES (Var)

Villa Noailles
■ Première maison de Mallet-Stevens, à l'avant-garde culturelle et artistique de l'Europe d'avant-guerre. Jardin cubiste conçu par Guévrékian. Visite guidée.
Samedi 18 et dimanche 19, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. : 04-94-35-90-80.

NICE (Alpes-Maritimes)

Circuit du Vieux Nice
■ Circuit pédestre de 2,5 km permettant de découvrir le patrimoine historique et architectural du Vieux Nice. Durée moyenne 1 h 30. Organisé par l'Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative des Alpes-Maritimes.
Renseignements, tél. : 04-93-85-26-63.

AIX-EN-PROVENCE (Bouches- du-Rhône)

Circuits
■ Au départ de l'office du tourisme : fontaine de la Rotonde, avenue Victor-Hugo, gare SNCF, lycée Mignet (chapelle des Andrettes), chapelle des Oblats. – Au départ de la place des Augustins sur le thème de Mirabeau : église du Saint-Esprit, Musée Arbaud, palais de justice. – Au départ de la place des Trois-Ormeaux : sous-préfecture (sous réserve), église de la Madeleine, palais de justice, passage Agard, cours Mirabeau. – Au départ du monument Joseph-Sec : monument Joseph-Sec, cathédrale, hôtel de Châteaurenard, mairie (salle des États de Provence), chapelle des Pénitents-Gris.
Samedi 18 et dimanche 19, à 10 h et à 15 h.

AVIGNON (Vaucluse)

Hôtels particuliers
■ Visite guidée par Pierre de Brion dans le cadre de l'Association des vieilles maisons françaises. Durée environ 2 h 30.
Samedi 18 à 15 h et 17 h, dimanche 19 à 10 h. Rendez-vous devant la porte de l'église Saint-Didier. Tél. : 04-90-80-83-69.

BRIANÇON (Hautes-Alpes)

Fort du Randouillet
■ Ouvrage militaire du XVIIIe siècle habituellement fermé au public. Visite commentée et guidée.
Dimanche 19 à 14 h et 17 h. Rendez-vous sur le glacis du fort, au tir de ball-trap. Montée à pied à partir du champ de tir (20 minutes). Tél. : 04-92-21-15-34.

TOULON (Var)

Arsenal de Toulon
■ Visite commentée de bâtiments de guerre. Rendez-vous porte principale. Exposition sur la marine outre-mer.
Samedi 18, de 14 h à 18 h et dimanche 19, de 10 h à 18 h. Tél. : 04-94-02-17-99.

MARTIGUES (Bouches- du-Rhône)

Sites industriels et portuaires de Lavéra
■ Découverte en bus (groupes de 50 personnes) des sites industriels et portuaires : cités ouvrières, port pétrolier, Naphtachimie et BP Chemicals.
Renseignements et réservation samedi 18, de 9 h à 19 h, dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Tél. : 04-42-42-31-10 (office du tourisme). Prévoir des pièces d'identité pour la visite des usines.

RHÔNE-ALPES

SAINT-ÉTIENNE (Loire)

Préfecture
■ Style IIIe République et décor Art nouveau. Visite guidée des salons, de la salle des commissions, de la salle du conseil général.
Dimanche 19, de 10 h à 17 h. Tél. : 04-77-25-74-32 (Michel Bourlier, Amis du Vieux-Saint-Étienne).

GRIGNY (Rhône)

Hôtel de ville
■ Un des plus vastes ensembles de peintures murales du XVIIe siècle dans la région découvert en 1982.
Dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. : 04-72-49-52-49 (Yanik Vacher).

LYON (Rhône)

Hôtel de ville
■ Monument-clé de la vie de la cité édifié en 1672, restauré par Jules Hardouin-Mansart. Visites commentées des salons.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04-72-10-30-30.
Préfecture et hôtel du département
■ Œuvre majeure de la IIIe République triomphante. Visites commentées des salons.
Samedi 18 et dimanche 19, de 10 h à 18 h. Tél. : 04-72-61-66-84 (Joëlle Gantelet).
Palais de justice
■ Construit entre 1630 et 1639, l'architecte Louis-Pierre Baltard sera chargé de sa rénovation au XVIIIe siècle. Un des plus beaux édifices néoclassiques français.
Samedi 18, de 9 h à 12 h. Tél. : 04-72-77-30-75.
Renaissance du Vieux-Lyon
■ Site historique de Lyon faisant partie du patrimoine mondial de l'Unesco. L'association La Renaissance du Vieux-Lyon a obtenu l'ouverture exceptionnelle d'une dizaine de lieux méconnus ou difficiles d'accès situés dans le Vieux-Lyon, que ses membres feront visiter.
Samedi 18 et dimanche 19, de 14 h à 19 h. Renseignements, tél. : 04-78-37-16-04 (Annick Lioud et Annie Neyret). Pour les autres manifestations liées au patrimoine historique du Vieux-Lyon : Bérengère Peuvrel (poste 40-16) au 04-72-10-30-30.

LANSLEVILLARD (Savoie)

Les chemins de l'histoire
Première participation.
■ A deux pas de la frontière italienne, au fond de la vallée de la Haute-Maurienne, la commune de Lanslevillard a été occupé par l'homme depuis le néolithique. Douze chapelles constituent un véritable musée éclaté.
Inauguration le samedi 18 à 11 h. Dimanche 19, de 14 h à 17 h. Visite guidée à 14 h au départ de la chapelle Saint-Roch. Tél. : 04-79-05-93-78 (Daniel Jorcin et Yves Berneron).

FERNEY-VOLTAIRE (Ain)

Château
■ Bâtiment protégé monument historique, le château de Voltaire, acquis par l'Etat en février 1999, est ouvert au public depuis le 27 juin. Le domaine accueille l'Auberge de l'Europe, préfiguration d'un centre culturel de rencontres qui s'attache à faire vivre l'héritage voltairien.
■ Exposition sur Voltaire. Lecture de textes de Diderot, Rousseau, Voltaire, Sade et Salman Rushdie.
■ Café philosophique avec des artistes, écrivains et philosophes des Balkans.
Tél. : 04-50-42-99-96 ■

ROZÉ/ANDIA

L'hôtel de ville de Lyon (Rhône).